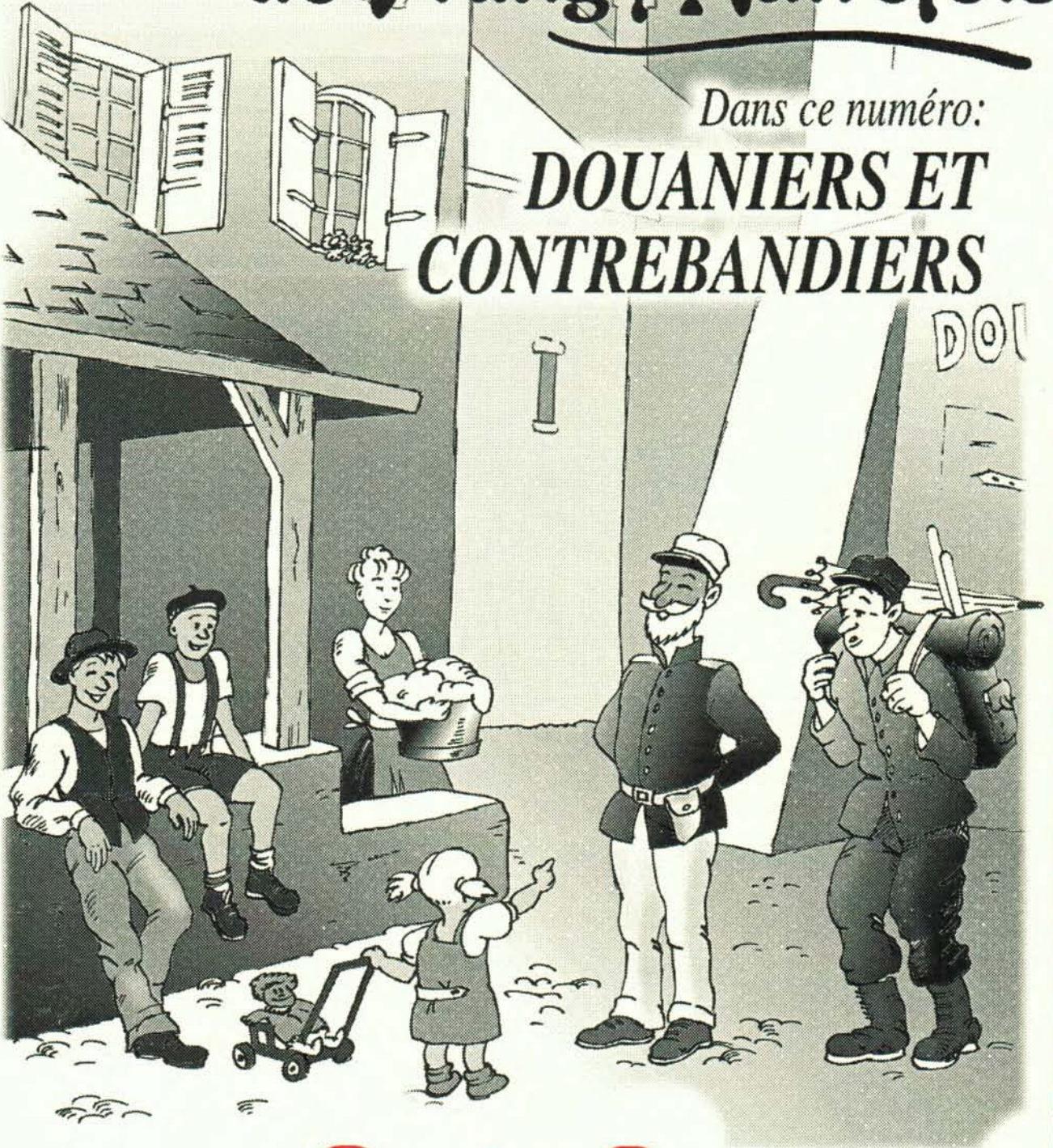


La Gazette

de Frangy Autrefois

Dans ce numéro:

**DOUANIERS ET
CONTREBANDIERS**



Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix: 30F. / 4,57 €

N°1

décembre 2001

éditorial

Notre association **Frangy Autrefois** créée le 13 juillet 2001, rassemble une équipe de bénévoles pour partager la même passion: "Découvrir le passé local et le transmettre", telle est notre devise, que nous nous efforçons d'appliquer de diverses façons.

Comme toute jeune association, nous adaptons nos interventions à notre effectif et à nos moyens. Présents au Forum des Associations du 1er septembre, nous avons exposé des anciens documents et photos, aimablement prêtés. Ce premier contact avec les Frangypans a permis d'écouter de nombreuses histoires. Nous devons transmettre aux générations toutes ces anecdotes de notre patrimoine comme un livre familial qui se passe au fil des âges. Qu'il serait dommage que tout s'éteigne!

Alors, si vous êtes intéressé par la vie d'autrefois, vous pouvez rejoindre notre équipe pour nous aider; nous serons très heureux de partager avec vous toutes les tribulations d'époque à Frangy.

Alors, à bientôt!

André Crochet



Sommaire :

Témoignage de Mme Goux	2
La caserne de douaniers	4
La vie des douaniers	5
Témoignage de M. Forissier	6
Frangy et la Savoie	8
Société de tir en 1931	11
Les reconnaissez-vous ?	12

Composition de notre équipe :

Nadine Berthod - Michel Chatenoud - Bernard Charrier (*trésorier*)
André Crochet (*président*) - Lucile Ducruet - Jacques Francisoud
Claudette Gorlier - Jean-Pierre Gorlier - Martine Bersinger - Paul Griot
Charles Ravoire - Denise Révillon - Christophe Richard - Michel Thuillier



Témoignage de Madame Marie GOUX, née LUPIN

● Madame Goux, où êtes-vous née?

- Je suis née le 9 août 1904 à Frangy, fille de Claudius Lupin et Henriette née Berthet. Nous étions 4 enfants: Amédée, Marie, Ernest, Germaine. Je suis la seule "rescapée".

● Vous souvenez-vous de vos grands-parents?

- Côté maternel: mon grand-père Félix Berthet, fermier à Gersaigne; ma grand-mère Charlotte née Mugnier. Côté paternel: mes grands-parents Lupin tenaient déjà le café à la rue Haute, c'étaient Amédée et Joséphine. Mon père Claudius a repris le café, la fabrique de limonade et les vignes situées aux Aricoques et à Marlaton.



● Quels souvenirs de votre éducation?

- Ma mère était très pratiquante, il fallait se lever tôt pour faire la prière qui durait environ 10 mn. Ensuite on déjeunait, on préparait notre sac d'école avec pain et chocolat pour la récréation de 10 heures. Nous allions au catéchisme avant la classe. Comme nous habitions au chef-lieu, nous pouvions rentrer à midi, tandis que les élèves des hameaux mangeaient à la cantine (située déjà à côté du préau de l'école maternelle). On jouait à la marelle.

Le soir on se couchait très tôt.

Je me souviens quand je portais la soupe aux ouvrières qui attachaient la vigne à Gensenaz. J'avais 12 ans et je n'aimais pas du tout le faire. Je préférais attacher la vigne: je faisais en travers en préparant la paille à ma façon, au lieu de monter et descendre. Je faisais cela le jeudi, jour de congé.

Nous allions beaucoup chez Gros voir Berthe, Marthe, Jeanne, Denise, Victor et Camille. Victor était le caïd. La maison Gros était un peu notre maison-refuge.

● Comment s'organisait la vie pratique à la rue Haute?

- Il n'y avait pas encore l'électricité. Nous nous éclairions à la bougie qu'il fallait "moucher" tous les jours, et aux lampes à pétrole qu'il fallait maintenir propres (leur tube était très fragile) et remplir le réservoir. Je ne me souviens des lanternes publiques.

L'eau courante n'était pas encore installée dans les maisons. Nous avions une pompe située en bas de l'escalier (du n° 62 de la rue Haute). Il y avait aussi des fontaines sur le trottoir. Deux à la

rue Haute. Les familles plus aisées installaient une pompe sur leur évier.

Pour notre lessive nous avions une buanderie juste à côté de la pompe, nous y faisons chauffer de l'eau dans une chaudière et on remplissait un cuvier en bois après avoir mis de la cendre de bois (en guise de lessive) au fond.

Pour le rinçage nous allions au lavoir. Certaines faisaient sécher leur linge sur les buissons de la Margande.

La rue Haute était fleurie de lauriers que l'on rentrait en hiver. Il y avait des pots de fleurs sur toutes les fenêtres.

Notre rue était déjà bien fréquentée par les voitures - à chevaux bien sûr - la "remonte" (changement des chevaux) se faisait au Pont-Fornant. Je me souviens d'un vieux dicton: Frangy paradis des femmes, enfer des chevaux! (car peu de vaches à soigner pour les femmes et beaucoup de montées pour les chevaux).

● Vous souvenez-vous de la Grande Guerre 1914/1918?

- Oui, j'avais 10 ans. Le tocsin n'arrêtait pas de sonner, on se demandait ce qui se passait. Les hommes étaient mobilisés, souvent deux par foyer. Dans une famille voisine, la mère était déjà veuve, ses deux fils sont partis et ont été tués. Elle restait seule avec ses deux filles.

Mon père handicapé à la suite d'un accident de voiture, son cheval s'était emballé, n'a pu partir à la guerre.

Pendant la guerre de 1940, des tickets de rationnement étaient délivrés en mairie aux familles. Pour le pain, sucre, café, huiles, tabac, etc. Les commerçants délivraient la marchandise contre ces tickets - ensuite collés sur de grandes feuilles - qui permettaient le réapprovisionne-

**Frangy,
paradis
des femmes,
enfer
des chevaux**

ment auprès des grossistes

Au cellier des Aricoques on cachait la clé dans la chatière; en 1945, à la débâcle, deux soldats allemands en fuite étaient entrés, avaient mangé, bu, et échangé leurs uniformes contre les vêtements de sulfatage pour poursuivre leur chemins, sans doute vers la Suisse.

Autrefois les hommes fumaient et buvaient beaucoup.

● *Mme Goux, parlez-nous un peu des commerçants et des artisans.*

- Avec plaisir. Frangy était caractérisé par ses nombreux bistrots. A la rue Haute il y avait le café Servet (n° 80), et le nôtre (n° 52, voir encadré pub *Lupin rue Haute*); le docteur Gardil (n° 110) qui vendit sa maison au notaire Bouchet, qui la céda à son fils médecin; un salon de coiffure hommes "chez Coulloux" (n° 81) où les chèvres passaient et grimpaient l'escalier pour accéder à la moraine derrière la maison; la sage femme, Françoise Laplace (n° 104) à laquelle succéda sa fille Adèle infirmière.

Je me souviens des familles Tremblet, Duvernay. Au carrefour de l'église, une horlogerie-bijouterie (*devenue une salle de restaurant de l'hôtel de la Poste*). L'horloger était souvent malade, toujours habillé chaudement. La confiserie Grégoire à côté de l'épicerie Bourgeois (anciennement épicerie Keller détruite par un poids lourd en 1968). Un café Lupin place Centrale (n° 18) puis le coiffeur Jacquart (10 place Centrale) avant la rue de la Fontaine et le Castran. Ensuite un magasin de fers - droguerie chez Cons (*actuellement Crédit Agricole*) puis l'hôtel de l'Union de Genève (74 place Centrale).

La perception se trouvait à la maison Pichollet (24 place Centrale).

En face de la mairie: Chaussures Gaydon, épicerie Dérisoud, hôtel de l'Écu de Genève, très ancien (*aujourd'hui Maison de la Presse et boulangerie Frangypane*). Dans cette maison s'ouvrit une société coopérative, Monsieur Joguet était le gérant. Camille et moi étions employés, puis gérants au départ de M. Joguet. Le café était grillé à la Coop, l'odeur allait parfois jusqu'à Mons! Café Bon Mélange



(ordinaire) et Moka (supérieur). Au début le grilloir était à manivelle, le café pesé sur une balance à poids. On vendait des vêtements; par la suite ont commencé les tournées dans les villages.

les chèvres passaient et grimpaient l'escalier ...

● *Quelles étaient les fêtes à Frangy au début du XXème siècle?*

- La vogue et son bal se faisaient place centrale en novembre avant d'être avancée au premier dimanche de septembre. Je me souviens du boiteux d'Arcine qui marchait en jouant de l'accordéon et tendait la main.

Les foires avec énormément de bestiaux.

La procession de la Fête Dieu en juin.

A Toussaint après les vêpres, on allait au cimetière en procession.



● *Madame Goux, nous vous remercions d'avoir répondu si gentiment à nos questions.*

Pourquoi une caserne de douaniers et des douaniers à Frangy ?

C'était pour répondre aux exigences que demandait la garde de la ligne frontière et de la zone franche, Frangy étant en limite.

Voir carte ci-dessous.

La **zone franche** comprenait en réalité quatre zones, instituées à des époques différentes :

- 1) La zone du pays de Gex;
- 2) La zone sarde de St-Julien-en-Genevois, 151 km², née en 1816 en vertu d'un traité entre la Suisse et la Sardaigne;
- 3) La zone de St-Gingolph 39 km², créée en 1829 par un acte du gouvernement de Turin;

4) La grande zone d'annexion, 3112 km², créée le 12 juin 1860. Et le 1er novembre 1888 on inclut à cette zone le territoire situé sur l'axe Sallenôves-Bassy (dont faisait partie Frangy), suite aux réclamations de ces communes. Cette grande zone résultait d'un acte volontaire du gouvernement français soucieux d'apaiser les craintes suisses que suscitait le rattachement de la Savoie à la France.

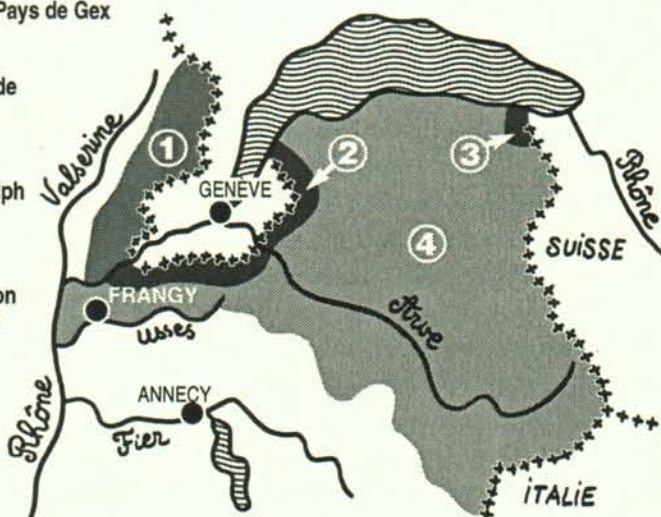
Les Savoyards avaient trois possibilités : opter pour la France, la Suisse, ou l'Italie qui venait de se constituer. Ils avaient voté massivement pour le rattachement à la France par un oui et pour la zone. Cette zone permettait à la ville de Genève qui était enclavée de se ravitailler en territoire français.

En contrepartie à l'intérieur de la zone les habitants bénéficiaient de **denrées exonérées des droits de régie**, donc bien moins chers. On pouvait se procurer à bas prix sel, poivre, café, chocolat, pétrole, allumettes, poudre, tabac... L'activité agricole était stimulée par la facilité d'écoulement de ces produits vers Genève et la Suisse. En contrepartie, l'administration zonienne était assez tracassière. Il fallait boucler le bétail, l'inscrire sur un livre d'inventaire avec naissance des veaux, et produire chaque année un certificat sanitaire délivré par le vétérinaire, sous l'autorité de la commune. Bien sur le périmètre de cette zone était protégé par un cordon de douaniers pour régler et contrôler l'entrée et la sortie des marchandises, ce qui explique la caserne de Frangy (le bâtiment de droite sur la carte postale ci-contre), ainsi que celle d'Arcine. Ces douaniers montaient la garde aux points stratégiques : le Grand Pont à Frangy, Bassy, le pont de Châtel (détail d'une carte postale page suivante)... Il existe encore des guérites.

Ils organisaient des patrouilles le long des Usses et la montagne du Vuache pour tendre des embuscades et surprendre les contrebandiers qui tentaient de sortir des marchandises en fraude.



- ① Zone du Pays de Gex 1815
- ② Zone sarde 1816
- ③ Zone de St-Gingolph 1829
- ④ Zone d'annexion 1860 - 88



La vie des douaniers

Le métier à l'époque était dur, par tous les temps, 24 heures sur 24, ils sillonnaient les sentiers avec leur bazar sur le dos (celui-ci était composé d'un lit de camp, d'une peau de mouton, d'un parapluie bleu). Ils faisaient des stations de deux heures et demi à tel ou tel endroit.

Les douaniers avaient des révolvers mais ne s'en servaient pas en général. Ils se bagarraient avec les contrebandiers lorsque ceux-ci ne voulaient pas abandonner leurs ballots de marchandises.

Il y avait une telle différence de prix des marchandises (du simple au double) à l'intérieur de la zone que les personnes qui habitaient en dehors comme Desingy, Chilly, Bossy, etc... venaient se ravitailler dans de nombreux commerces à Frangy. Les douaniers toléraient de petites quantités de marchandises, mais on essayait de les tromper de différentes façons, telle cette grand-mère qui avait fait une poche dans le pantalon de son mari à la place de sa "quéquette", telle autre femme avec une grande jupe passait un saucisson entre les jambes, telle autre passait des pains de sucre dans sa culotte...

Ce trafic faisait prospérer de petits commerces de Frangy.

Les contrebandiers étaient de pauvres paysans du coin

Les contrebandiers étaient de pauvres paysans du coin qui vivotaient sur de petites fermes avec une famille nombreuse à nourrir. Il fallait être costaud pour transporter le fameux ballot qui pesait de 30 à 35 kilos.

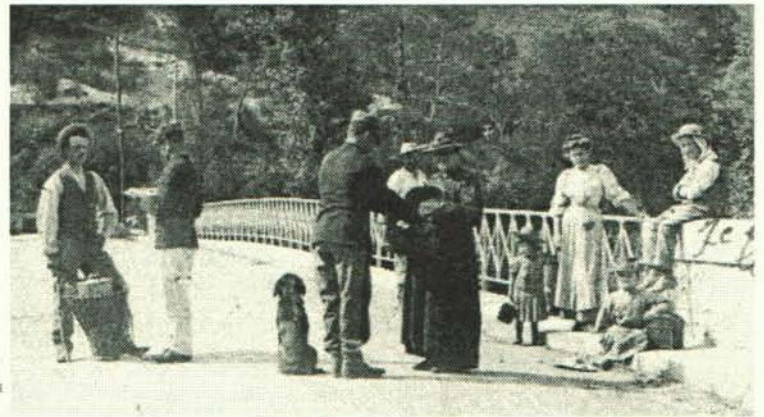
Ils allaient en Suisse pour acheter leurs marchandises. Ils prenaient les sentiers de montagne, et choisissaient les jours de mauvais temps: pendant ce temps les douaniers se tenaient à l'abri.

Si par malheur les contrebandiers tombaient sur une patrouille, ils abandonnaient

leurs ballots et s'enfuyaient à toutes jambes. Certains avaient des astuces pour brouiller les pistes, ils portaient des chaussures dont les semelles étaient placées à l'envers et de ce fait déjouaient les douaniers.

La grande zone franche de 1860 fut supprimée en 1927, et il ne subsista que la petite zone sarde de St-Julien.

La rue de la Fontaine : à droite, la caserne des douaniers



Contrôle à un poste voisin

*D'après les mémoires de
François et Georges Veyrat
de Clarafond*

Témoignage de M. Roger Forissier



Né en 1910 à Belfort, Roger Forissier a découvert Frangy, avec sa mère et sa sœur Jeanne, pendant la première guerre mondiale, en tant que réfugiés. Son père était Ingénieur des mines du Nord. Aux environs de 1920, dans le cadre de l'occupation de la Sarre, il a été nommé ingénieur divisionnaire à Friedrichsthal, puis Directeur des mines de Pechelbronn en Alsace. De ce fait, Roger Forissier a été élevé en Allemagne, il a ensuite fréquenté le collège de Metz, car il n'y avait pas de collège français en Allemagne. Roger Forissier est bilingue allemand depuis son enfance.

Pendant les vacances, il revenait à Frangy, car son père aimait beaucoup la pêche à la truite dans les Usses, qui était très poissonneuse à l'époque. Il logeait au 1er étage de la maison Comolle. (Maison Fumaz rue du Grand Pont actuellement)

En 1926, sa mère l'emmène pour signer un engagement pour six ans à l'école des mousses dans la

marine, car il est renvoyé du collège. Il prend alors le train à Seyssel pour se rendre à Brest, c'est M. Guichard qui l'emmène. M. Forissier se rappelle que M. Guichard avait de grandes bacchantes.

Il intègre ensuite l'école de maistrance, école qui prépare les officiers marins. Il a servi sur le navire école "Jeanne d'Arc" sous les ordres du capitaine de vaisseau Darlan, qui devint Amiral, puis vice-président du gouvernement de Vichy.

M. Forissier a donc beaucoup navigué, il a fait trois fois le tour du monde, a été dans les premières expéditions au cercle polaire, a également

été sur les bancs de Terre Neuve et en Russie. Il a effectué six voyages avec un pétrolier ravitailleur, pour des bâtiments de guerre français à l'étranger. C'est dans la marine que se sont révélées ses qualités de battant.

Il fut en effet, champion de boxe et a livré de beaux combats. Quelques Frangypans

peuvent d'ailleurs témoigner de sa force, en particulier l'ancien forgeron M. Crochet, à qui il fit une démonstration en tordant une barre de fer.

**champion
de boxe
il a livré
de beaux
combats**

En 1933, M. Forissier se marie et habite ensuite à Paris. Après quelques expériences, pas toujours heureuses, dans le monde du travail, il rentre comme manœuvre, charriant les sacs, chez Carpentier-Aussage, une entreprise qui importe des produits, des épices et du tapioca, depuis les colonies. Un peu plus tard, il devient représentant pour cette même entreprise, puis directeur commercial.

En 1939, M. Forissier a été mobilisé comme officier marinier sur "La Dédaigneuse" (canonnière) et ensuite comme patron sur "Le Cid", patrouilleur et dragueur de mines. Il sera démobilisé en 1941, après le sabordage de la flotte française en rade de Toulon.



En octobre 1942, M. Forissier est arrêté, par les allemands, à Paris, sur dénonciation pour détention d'armes. Ces armes étaient cachées sous le toit d'une propriété à Chevreuse, ceci pour des amis, au début de la guerre. Il est enfermé pendant six mois au cachot à la prison du Cherchemidi, quartier Raspail.

En mars 1943, il évite une condamnation plus grave grâce à ses relations, notamment avec Darlan. Il est donc condamné pendant deux ans à être interprète pour les allemands à la préfecture de Paris.

Après la guerre, M. Forissier a pressenti que la situation politique due à la guerre froide devenait dangereuse pour sa famille. Il cherche à s'éloigner de Paris et revient donc à Frangy. Il loge au 1er étage de la maison Comolle.

Dans une dépendance de cette maison, M. Vannay, neveu de M. Comolle, avait un garage, uniquement pour les réparations de vélos. M. Tarare, réparait également les vélos, il se trouvait route d'Annecy (face au café Ducruet). M. Bange possédait le seul garage pour automobiles (actuel garage de M. Coutet Georges).

A cette époque, M. Forissier se rappelle avoir rencontré par hasard le Comte du Chella. Ce dernier était assigné à résidence à Frangy. Avant la guerre, le Comte du Chella était à l'ambassade de Moscou.

Petite anecdote de la vie frangypane :

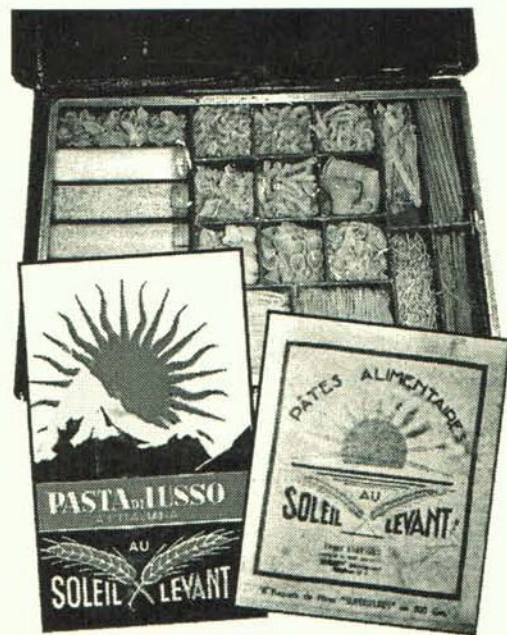
Tous les ans avait lieu une fête foraine. Un forain nommé Lafleur, venait chaque année installer son manège vers l'actuel terrain de boules.

M. Lupin avait de magnifiques choux-fleurs, dans son jardin situé entre le garage Coutet Georges et la maison de M. et Mme Laloy actuellement. Un de ces voisins lui prédit que ses choux fleurs allaient disparaître la nuit avant la fête. M. Lupin ne voulait pas le croire, quand même, le "père Lafleur" venait toutes les années, il avait l'air d'un honnête homme. La nuit, ils se cachèrent donc dans le garage pour surveiller le jardin et ils virent... non pas le "père Lafleur", mais un illustre personnage de Frangy, profitant de la venue des forains pour laisser planer le doute, cueillir les fameux choux-fleurs.

Revenons à la vie de M. Forissier. Un ami de chez Buitoni (St Maur), lui donne l'idée de faire des pâtes et de s'installer en Savoie, car les Savoyards

sont de grands consommateurs de pâtes, certainement grâce à la proximité de l'Italie. M. Forissier fait un stage dans l'usine Buitoni pour y apprendre la fabrication.

***il fabriquera
jusqu'à
5 tonnes
de pâtes
par mois***



En 1947, après le décès de M. Cons, il rachète sa maison actuelle et ses dépendances, place Centrale. Il installe son atelier de fabrication de pâtes dans les dépendances et obtient une patente par Buitoni. De 1947 à 1960, il fabriquera jusqu'à cinq tonnes de pâtes par mois. Sa machine de sept tonnes, fabrique environ 300 Kg par heure. Il y a trois employés à la fabrication et à l'emballage, qui se fait manuellement. M. Forissier livre ses pâtes jusqu'à Lyon.

Sa marque de pâtes est "Pâtes du Soleil Levant" (voir photos). On lui demandait parfois des pâtes pour des baptêmes, des mariages, c'était alors un plat de riches, bien qu'elles n'étaient pas "fameuses" car faites avec de la farine, alors que maintenant elles se font avec de la semoule de blé dur. Son atelier marche bien jusqu'en 1955 où les affaires diminuent du fait que l'on donne aux pâtes une mauvaise image pour la santé à cette époque.

M. Forissier a toujours été intéressé par la cuisine, il a commencé à cuisiner pour des enfants venus en vacances dans la région. En 1960, il crée l'hôtellerie du Relais de Genève. Ses pâtes à l'orange étaient fameuses, ainsi que ses tartes aux pommes...

suite page suivante



En même temps que sa cuisine, sa bonne humeur et ses discussions alimentaient la salle à manger. Madame Point, femme du maître de Bocuse, venait manger chez lui chaque fois qu'elle allait chez son dentiste à Genève (*Genève était réputé pour sa dentisterie*). M. Cornfeld, milliardaire américain et propriétaire du château de Pelly, était un de ces clients, et bien d'autres encore, comme en témoigne son livre d'or. L'hôtel fonctionnera jusqu'en 1986, date à laquelle l'installation du feu rouge et l'intensification du trafic des camions apporte de plus en plus de pollution et de nuisances sur la terrasse et ses abords.

M. Forissier nous dit que sa maison était certainement un ancien relais de poste, car derrière son atelier, il y avait 24 anneaux de chevaux. Auparavant, (environ 1860) sa maison était l'hôtel

de l'Union, puis vers 1911, M. Cons l'avait transformé en quincaillerie. A côté (*actuellement Crédit Agricole*), il y avait la boulangerie-café Lacote.

Nous ne pourrions conclure ce récit sur cet homme de caractère, sans évoquer la passion de M. Forissier pour les chevaux, ceci depuis son enfance, car son père, de part sa fonction, avait deux chevaux de selle à sa disposition. Beaucoup d'entre nous se souviennent certainement des passages de M. Forissier, montant fièrement ses chevaux il y a encore une année à peine. Quelle santé!

Merci M. Forissier pour votre accueil et vos récits, votre vie est passionnante et c'est avec grand plaisir que nous publions votre témoignage.



FRANGY et LA SAVOIE

de la Révolution française à l'époque contemporaine

22 Septembre 1792,

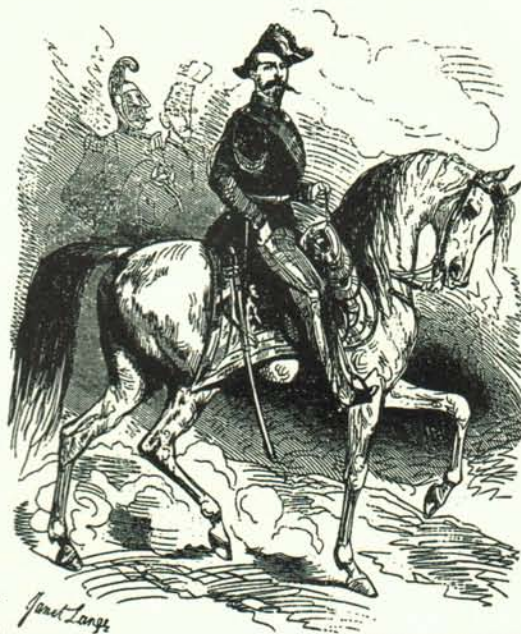
les Français envahissent la Savoie. L'armée française ne connaîtra aucune résistance malgré la mobilisation des troupes savoyardes de l'époque.

Victor-Amédée III, roi de Savoie et de Sardaigne, alors vieillissant fit reculer ses troupes sur les cols des Alpes.

La France avait une sérieuse rai-

son d'occuper la Savoie: la nécessité de protéger le sud-est contre le débouché éventuel des armées de l'Empire d'Autriche, allié des Etats Sardes de l'époque. L'influence de Savoyards et Genevois influents à Paris fit tout autant pour intégrer pacifiquement la Savoie dans le champ révolutionnaire.

De plus, depuis plusieurs années déjà en Savoie, les idées nouvelles montaient. Seyssel, par exemple et son marché important



Victor Emmanuel 1er

deviennent un point d'entrée pour ces idées. De nombreuses manifestations se produisaient également dans les régions rurales contre le principe de la dîme.

Dès l'entrée des Français, une assemblée des Allobroges se réunit à Chambéry et démolirent en un tournemain, à l'imitation de la France, tout l'ancien régime.

27 Novembre 1792,

après intervention de l'abbé Grégoire, la France incorpore la Savoie sous le nom de département du Mont Blanc.

En 1798, le Directoire annexe Genève à la 1^{ère} République et crée le département du Léman.

Signalons au sujet de la Maison de Savoie qu'en 1796 meurt Victor Amédée III; ce roi qui avait reçu de son père un état prospère et ordonné, laissait à son fils Charles-Emmanuel IV un royaume rétréci depuis la cession de la Savoie et de Nice. Charles Emmanuel abdiqua à son tour en 1802 suite aux victoires de Bonaparte. Victor-Emmanuel 1^{er} devient roi de Sardaigne, royaume appauvri se limitant à sa seule île.



Charles Albert

En 1814/1815,

retour de la Maison de Savoie après la chute de Napoléon. Le traité de Paris de 1814 divise la Savoie en une zone "est" sarde sous Victor-Emmanuel 1^{er} et une zone ouest française avec Chambéry et Annecy. Le traité de Vienne en 1815 rétablit la Savoie sous domination sarde, laisse Genève obtenir le statut de

République Helvétique (avec Carouge) et prépare la création d'une grande zone franche et une zone neutralisée (voir notre article à ce sujet).

Ont été rois de Savoie à cette époque de Restauration: Victor-Emmanuel 1^{er} jusqu'en 1821, puis Charles-Félix (1821-1831), Charles-Albert (1831-1849) et Victor-Emmanuel II jusqu'en 1860 au moment du rattachement de la Savoie à la France.

Citons un passage de l'histoire de Frangy à cette époque.

Elle fut marquée principalement par l'avènement de Frangy comme chef-lieu de canton, ceci grâce à l'un de ses concitoyens, Claude François Bastian, notaire et avocat bien introduit qui fit installer, déjà avant la révolution, ce que l'on appelait le bureau du tabellion, à Frangy au lieu de Chaumont, son lieu historique. Ce bureau constituait un lieu où l'on faisait timbrer les actes civils, les contrats commerciaux et donc un centre administratif.

Claude-François Bastian naquit à Annecy le 5 février 1761. Il mourut à Frangy le 10 janvier 1838.

Il acheta, sous la Convention une partie des biens nationaux après l'invasion des Français. En 1809, il est établi comme le plus important contribuable du département. Le nouvel ordre des choses le rend administrateur du canton et receveur des domaines. C'est selon toute apparence l'influence personnelle de Bastian qui permettra à Frangy de conserver son rang de chef-lieu en 1800 à la place de Chaumont.

Le 21 Avril 1830,

Claude-François Bastian écrivait à l'intendant de Carouge pour faire démarrer un projet de construction d'une liaison routière correcte

entre Frangy et Annecy. Le passage des Douattes était le point crucial de cette liaison. Malgré beaucoup d'oppositions, ce projet vit le jour après sa mort et fut conclut par son fils Claude Pie Amédée. Monseigneur de Thiollaz, évêque d'Annecy de l'époque et originaire de la région fut également un grand promoteur de cette liaison qui nous paraît si naturelle désormais.

Bastian Claude Pie Amédée, fils de Claude François, né à Frangy le 26 Floréal an VII (15 avril 1799) était le plus grand propriétaire foncier du Genevois. Il fut syndic de Frangy; conseiller provincial; délégué aux routes; député à la Chambre créée par le statut du 4 mars 1848; conseiller divisionnaire de la Division d'Annecy, il démissionna en 1856.

Après l'Annexion, il devint maire de Frangy, conseiller général et chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à Vichy le 31 août 1872.

Revenons à l'histoire savoyarde pour évoquer l'unification de 1860 à la France.

Ce projet a été pour ainsi dire négocié en 1858 entre Napoléon III et Cavour, alors ministre de Victor Emmanuel II. Le pacte consistait pour Cavour à s'allier de Napoléon III contre l'Autriche en échange de Nice et la Savoie, dont la population était de toutes façons déjà favorable à la France.

Ce fut donc fait en avril 1860 après que de nombreuses tractations et conditions posées par la Suisse furent acceptées pour garantir une paix à ses frontières,

suite page suivante



notamment le maintien d'une zone franche et neutralisée. Notons que certains notables, dont Bastian, ont même essayé de faire rallier le Nord de la Savoie à la Confédération Helvétique (pétitions, rencontre avec Napoléon III). Finalement, c'est la consultation populaire du 23 avril 1860 qui approuve le ralliement à la France et l'établissement de la zone franche.

En fin d'année 1860 seront créés les deux départements de Savoie et Haute-Savoie.

Plus récemment, le fait le plus marquant de l'histoire de Frangy a été la création de la Zone Franche. *(voir article en pages centrales)*

Nous n'évoquerons pas ici bien sûr les participations des Savoyards, dont les Frangyans, aux deux guerres mondiales, ainsi

qu'aux activités résistantes pendant les années 40.

Au sujet de Frangy et de son expansion,

signalons l'exécution du plan de l'administration sarde, après 1860 où les Ponts et Chaussées français ouvrirent une grande rue reliant la place de l'Eglise au pont des Ussets; l'ancienne voie délaissée est l'actuelle rue des Vignes. *(carte postale ci-dessous)*

Cette opération entraîna de nombreuses expropriations. C'est au même moment que le ruisseau du Costau (Castran aujourd'hui), qui traversait le bourg, fut recouvert d'un macadam.

Sans bruit, Frangy a poursuivi sa modernisation, se dotant en 1865 d'une mairie-école, d'un marché couvert et d'une halle aux grains, élargissant en 1925 la place. La ville bénéficie depuis 1897 d'un éclairage public en vue duquel,

dès 1892, avait été ouvert une souscription et qui fut électrifié en 1905. Le tout à l'égout a été installé en 1929.

L'église, dédiée à l'insolite saint Aquilin, a été reconstruite en 1843, sur trois travées en plein centre, tandis que subsistait le presbytère de 1637.

Signalons enfin le projet de la ligne de chemin de fer Annecy-Frangy-Seyssel qui fut sur le point de naître avant la guerre 14-18 et qui fut définitivement abandonnée en 1927 après des difficultés financières et de vives oppositions. Il subsiste ce que nous connaissons comme la route du Tram.

Nous évoquerons dans une prochaine publication un passé plus ancien, lié notamment à l'importance des voies de communication en Savoie et à l'histoire du grand pont de Frangy.



Il y a 70 ans ... La Société de Tir

Créée le 1er octobre 1931, cette société, régie par la loi 1901, avait pour objectif de développer chez les jeunes le goût des exercices de tir, de les préparer physiquement au service militaire. Nul doute que cette initiative fut influencée par le climat politique de l'époque, puisque le 1er juin 1932, la Société de Tir de Frangy était agréée par le Ministre de la guerre (S.A.G.). Elle permettait aux jeunes de plus de 16 ans de suivre des cours d'instruction à la brigade de gendarmerie et à la salle de la mairie.

Le champ de tir, long de 140 mètres, comportait deux emplacements pour tireurs; il était situé sur la commune de Frangy lieu dit "Les Plats" et était loué à M. Bugnet Albert. Il se prêtait au tir de la cartouche 1886M utilisée notamment sur fusil à répétition LEBEL. (*voir encadré*)

Une cotisation mensuelle de un franc était exigible le premier dimanche de chaque mois. Une amende de 25 centimes était demandée à tout sociétaire n'assistant pas aux séances et réunions sans motif valable.

Le Société de Tir de Frangy fonctionna et renouvela son bureau de 1932 à 1940.

Composition du bureau de 1932 :

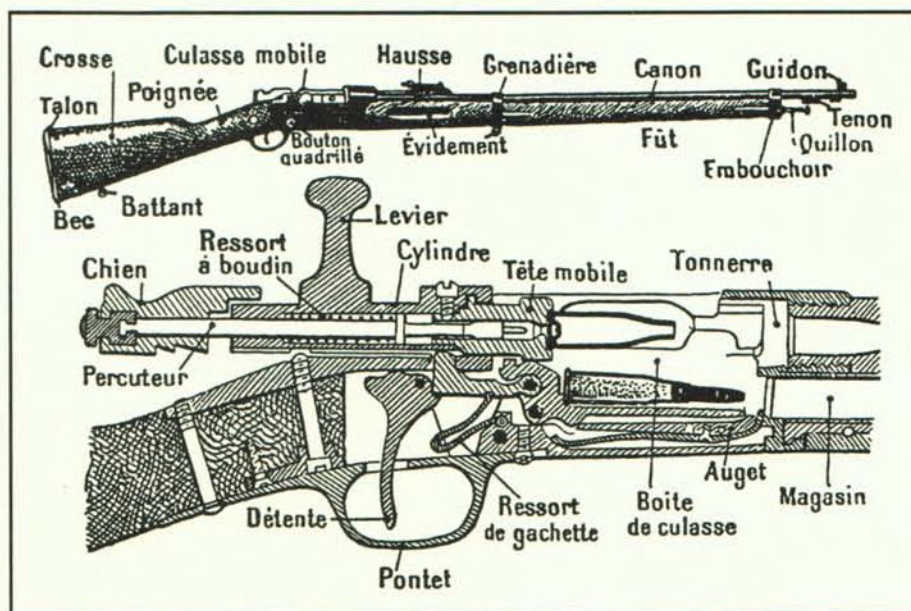
Vautier François (maire), président; Jorat Edouard, vice-président; Lacôte Charles, secrétaire-trésorier

Composition du bureau de 1940 :

Joguet Antoine, président; Gros Victor, vice-président; Lachenal Louis, secrétaire-trésorier

61 jeunes furent formés durant ces neuf années. 20 d'entre eux obtinrent en 1939 et 1940 le BPME (Brevet de préparation militaire).

Fusil à répétition LEBEL modèle 1886, modifié en 1893, qui a remplacé dans l'armée française le fusil GRAS



Les sociétaires de 1932 à 1940

Juillet 1932 : Montillet Clément, Blandin Ferdinand, Favre Pierre.

Juin 1933 : Guichon René, Dubois Edouard, Vuarrier Jean, Chêne Joseph, Gojon Eugène.

Juin 1934 : Pétrud Joseph, Chaumontet Joseph, Cadet Armand, Faboux Georges, Gaillard René, Georges Julien, Masson Auguste, Perret célestin, Replumaz Léon, Saunier Alphonse, Vuarrier Louis.

Juillet 1935 : Chere Joseph, Gaillard Antoine, Stoubenfolle Paul, Dérobert Léon, Neyroud Jean, Campo Marc.

Juin 1936 : Neyroud Jean, Neyroud Armand, Gruaz Roger, Ducruet André

Mai 1937 : Vuarrier Edouard, Bour Marcel, Laloy Eugène, Juillard André, Maret Raymond, Dalmaz Gaston.

Mai 1938 : Burdin Robert, Dérobert Jean, Magnin Léon, Neyroud Jean, Perrier Paul.

Mai 1939 : Chevillard André, Breton Narcisse, Clerc René, Gaillard Raymond, Magnin Léon, Neyroud Robert, Schrocter Albert, Veyrat Marius.

Août 1940 : Chevillard André, Mossière Louis, Philippe Francis, Baudet Paul, Caddoux Gérard, Crochet Louis, Dusonchet Robert, Lacraz Julien, Mermoud Alex, Monod Jean, Reviguet Victor, Vionnet Raymond, Wuichard Gaspard.

Les reconnaissez-vous ?



École de filles - Année 1940 environ

Nous remercions les personnes généreuses qui nous ont soutenu lors du lancement de notre association et ont contribué, par leurs dons, à cette première gazette :

Mme Arnaudières Yvonne - M. Bocqueraz Marc - M. Crochet Jean-François
M. Descombes Jean-Pierre - M. Duclos Gilles - Mlle Duparc Edith
Mme Favre Odette - Mme et M. Gauthier Christine et Alain
M. Goubet Max - M. Gouttaz Raymond - M. Lapiere Roger - M. Perrier Aimé
M. Rabatel Vincent - Mme Ricœur Guglielmi Rosemonde

DÉPOSITAIRE DE BIÈRE
DE
Saint-Jean et de La Frise

V^{ve} Claudius LUPIN
FRANGY

Fabrique d'Eaux Gazeuses

CAFÉ RIVE - HAUTE

CHAUSSURES

en tous genres

TRAVAIL ET VILLE

LUCIEN DURET
FRANGY

TALONNETTES - PATINS
CRÈMES ET CIRAGES

RÉPARATIONS

Frangy Autrefois



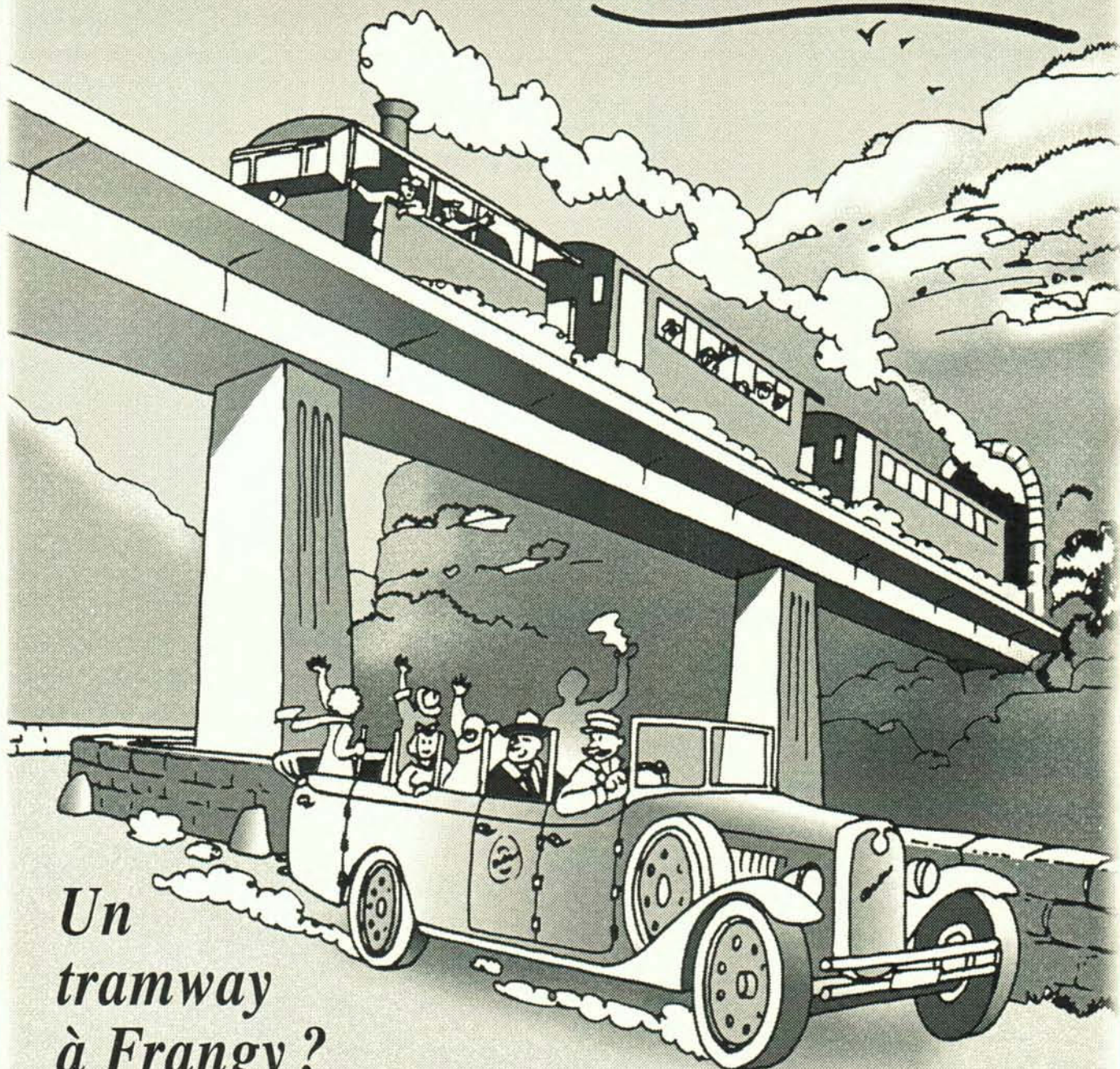
Nous espérons que notre gazette vous a plu !
Si vous avez des suggestions ou remarques,
contactez-nous par courrier :

FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY

*Notre équipe œuvre déjà pour la parution du numéro deux,
où nous vous réservons quelques surprises.*

La Gazette

de Frangy Autrefois



*Un
tramway
à Frangy ?*

Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix : 5,00 €

N°2

juin 2002

éditorial

Vous avez été nombreux à vous procurer notre première gazette et, nous sommes ravis de voir, non seulement des Frangypans de souche, mais aussi de nouveaux résidents, s'intéresser à notre brochure. Frangy demeure parmi les anciens villages savoyards.

L'embrassement de notre cité par les Helvètes avant la fameuse escalade, nous prive de précieux renseignements mais ne masque pas son origine. D'autres traces furent découvertes à des époques différentes et nous aurons l'occasion de les évoquer en détails, plus tard.

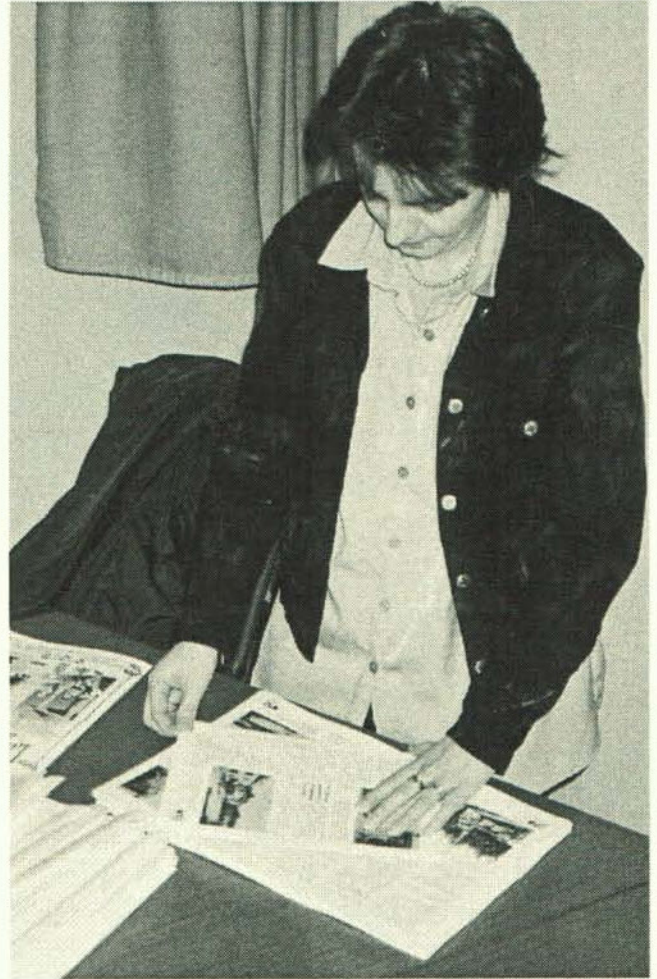
Nous décrivons dans cette seconde gazette, deux événements importants dans l'histoire de notre bourg : la construction du Grand-pont et le projet de Tramway, qui, à des époques différentes, étaient prétextes pour une meilleure communication avec les autres contrées.

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

-La présentation des six sections cadastrales de la mappe Sarde de 1730 qui aura lieu dans la salle annexe de l'Office de tourisme du samedi 24 au samedi 31 août 2002

-L'exposition de nombreuses photos anciennes sur notre stand de la foire d'automne.

A bientôt



Sommaire :

Témoignage des sœurs Bonté	2
Le projet du tramway	4
Témoignage de M. Ravu	7
Le Grand Pont	9
Témoignage de M. Mollaz	11
La chorale en habit de théâtre	12

Composition de notre équipe :

Nadine Berthod - Martine Bersinger - Michel Chatenoud
Bernard Charrier (*trésorier*) - André Crochet (*président*) - Lucile Ducruet
Jacques Francisoud - Jacky Fumaz - Claudette Gorlier
Jean-Pierre Gorlier - Paul Griot - Charles Ravoire - Denise Révillon
Christophe Richard - Michel Thuillier

Témoignage

des Demoiselles Bonté

Les demoiselles LUPIN dit BONTE demeurant au Grand Pont, au-dessus de la Cave de la Ferme, nous livrent quelques souvenirs de leur enfance.

Marie-Louise est née en 1922, Marthe en 1923, Jeannette en 1926, Alice en 1929 et François en 1934. Tous ont vu le jour dans cette maison, qui a été construite entre 1800 et 1850 par leur arrière-grand-père. Leurs grands-parents étaient fermiers à la ferme Frechet (dernière maison en montant le chemin de la vierge à gauche).

- Nous pensons que le surnom de BONTE a été attribué dans un lointain passé à une famille généreuse, qui avait toujours un pot de soupe chaude avec du pain et de la tomme pour les plus démunis. Nous avons donc hérité de ce surnom. Nous nous souvenons de l'accueil que nos parents réservaient aux « molarriers » qui étaient des gens sans domicile fixe, qui n'avaient pas de vêtements pour se changer et qui surtout en hiver cherchaient un asile pour la nuit dans les étables. Notre père qui descendait chaque soir donner un coup d'œil au bétail, discutait avec eux, nous donnant quelques soucis quand il tardait à revenir. A cette époque nos parents avaient 10 ou 12 vaches, une paire de bœufs, un cheval et des vignes de Roussette.

Pour information, la place du Molard à Genève était le lieu où les paysans de la région frontalière venaient louer des journaliers, d'où le nom de « molarriers ».

Notre quartier était très vivant. « Notre quartier ? Là où l'on va sans quitter notre tablier ! » disait notre mère.

Les travaux agricoles des trois exploitations (la nôtre, celle de Victorine et Louis Lupin voisins immédiats, celle de Valentine et Georges Chatenoud), amenaient le va et vient des attelages, du bétail sur la route qui n'était pas encombrée par la circulation automobile. Matin et soir, les paysans du bourg (une quinzaine d'exploitations), descendaient leur lait à la fruitière du Grand Pont dans des bidons « les bouilles » portées sur leur dos, les uns à pied, les

autres à vélo. De plus, le soir, la rue s'animait joyeusement avec les jeunes, les enfants qui allaient chercher leur lait à la fruitière.

La boulangerie de Péronne et Jean Monod, très fréquentée, était ouverte du matin au soir tous les jours de l'année (*actuellement la cuisine de la Cave de la Ferme*). Le café d'Alice Magnin attirait les messieurs plutôt âgés (*actuellement maison PAGET*). La menuiserie charpenterie COMOLE montait ses charpentes sur un terrain vague (*actuellement maison Eric Pernoud*). Le bureau de tabac de Philomène Comole et le garage d'Etienne Vannay (*réparations de vélos puis plus tard d'automobiles*), amenaient des allées et venues dans notre quartier (*actuellement Maison Fumaz*)



Le Quartier des sœurs Lupin Bonté en 1915

**Notre quartier ?
Là où l'on va sans quitter notre tablier**

Monsieur Eugène Fleury, clerc de notaire et agent d'assurances homme de bons conseils recevait souvent des visites (*entre les maisons mitoyennes Monod et Blandin*). L'entreprise de maçonnerie peinture très renommée Perolini (*actuellement Maison Saunier*) marquait une limite de notre quartier.

Il faisait bon vivre dans ce quartier.

Nous avons eu de la chance d'avoir une école primaire de filles à côté de chez nous (*actuellement école maternelle*). A cette époque il y avait trois classes :

- La classe enfantine (de 4 à 7 ans) avec Mademoiselle Gay qui nous a appris à lire, à écrire, à compter. Les après midis étaient consacrés à de petits travaux manuels : Tissage en papier, pâte à modeler... Cette classe menaçant d'être fermée, Marie-Louise avec quelques autres sont entrées à l'école à trois ans.

- La classe de Madame Dénérier (de 7 à 10 ans) correspondait aux cours élémentaires actuels. Nous avons le souvenir de quelques chansons : « Adieu l'hiver morose », « Qui veut des fleurs, des fleurs »...

- La classe de Madame Lafontaine (de 10 à 12 ans), directrice de l'école qui nous préparait au Certificat d'Etudes (même avec des cours gratuits le soir). Son enseignement était vraiment remarquable. Elle déterminait un thème littéraire pour la semaine qui servait de trame pour le vocabulaire, la dictée, les questions, la composition française, la poésie. L'enseignement des mathématiques était très rigoureux, mais nous avons aussi des cours de morale, d'instruction civique et des expériences scientifiques qui nous ont marquées.



Mme Lafontaine, institutrice, est entourée, de gauche à droite, de :
 Ida Oberto, Alice Banchet, Elise Cure,
 Gilberte Pérolini, Odette Lachenal.

La journée du Certificat d'études était un événement qui justifiait la présence de l'Inspecteur d'Académie. Cette journée solennelle réunissait dans une salle réservée tous les enfants du canton présentés par leurs instituteurs. L'examen comprenait différentes épreuves. Le matin les épreuves écrites (dictée, composition française, deux problèmes et du calcul mental), l'après midi, un oral (chants et poésies). Le soir même, les résultats étaient proclamés.

La lessive au cuvier dans la cour de la ferme avait lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne et durait plusieurs jours (jusqu'aux années 30). Le linge sale : de grosse toile blanche, draps, chemises de femmes et d'hommes, torchons et serviettes découpées dans des draps usés étaient déposés au grenier sur des chevaux au fil des semaines.

- Le premier jour, notre père et notre oncle Louis sortaient le cuvier : une cuve en bois de 1,20m de diamètre avec un trou à la base que l'on fermait avec un guillon (pièce de bois taillée). Dans la cour, placé sur un trépied de bois, d'environ quarante centimètres de haut, il était recouvert de sacs mouillés pour le faire « gonver ». Les douves imbibées d'eau devenaient imperméables. Le linge sale descendu du grenier était mis à tremper dans des baquets remplis

d'eau froide. Plusieurs sacs de fine cendres de bois (châtaignier qui tâche exclu), étaient préparés.

- Le deuxième jour, le fond du cuvier était tapissé avec les sacs de cendres recouverts d'un vieux drap. Dans une chaudière alimentée par un feu de bois entretenu tout au long du jour, de l'eau était mise à chauffer. Notre mère et notre tante Marie, aidées par deux ou trois femmes habituées à ce genre de service brossaient chaque pièce de toile avec du savon. Au fur et à mesure, ces pièces dégrassées étaient disposées soigneusement dans le cuvier. Ce premier travail achevé, le linge du cuvier était arrosé une première fois avec de l'eau légèrement chaude. Au bout de quelques instants, le guillon était enlevé. Une eau trouble jaillissait, recueillie dans un grand seau. Les

femmes évaluaient au jugé la teneur en potasse de ce « lissieu ». Trop fort, il aurait brûlé le linge, alors on le dédoublait, on le remettait chauffer dans la chaudière. On recommençait d'arroser le linge avec le « lissieu » de plus en plus chaud que l'on soutirait régulièrement. Les opérations étaient renouvelées de nombreuses fois.

- Le troisième jour, le linge refroidi pendant la nuit, était mis dans des baquets sur un char et emmené à la rivière. Ce bord des Usse, actuellement sous le camping, avait été aménagé par notre oncle Louis avec des pierres pour créer des sortes de bassins. Les femmes à genoux dans des caisses rinçaient abondamment le linge. Puis le linge était étendu dans le jardin sur des cordes tendues entre de grosses perches de bois croisées.

- Le quatrième jour, si le temps était beau, il restait à plier ce linge et à le ranger dans de grandes armoires. Notre mère disait que ces journées étaient aussi pénibles que celles de la batteuse. Mais nous avions pourtant le cœur à chanter et à rire.

***Nous
 avons
 pourtant
 le cœur à
 chanter
 et à rire***

Un grand merci à toutes les trois pour votre accueil et pour nous avoir fait vivre une partie de votre enfance au cours d'une discussion très animée et enrichissante.

Le projet abandonné du Tramway

Nous connaissons tous la route du Tram à Frangy, son appellation résulte du projet de ligne de chemin de fer, délaissé en 1927 qui, même s'il n'a pas abouti a passionné fortement les populations de la vallée des Usses. Nous vous proposons de découvrir ce projet en détails.

Depuis l'annexion de la Savoie à la France en 1860, on évoquait l'établissement d'une voie ferrée destinée à relier les chefs-lieux des cantons de Frangy et Seyssel à la ville d'Annecy, chef-lieu du département.

Une première étude avait été présentée par M. Chabrier ingénieur civil, mais elle était restée sans suite et aucun nouvel effort n'avait été tenté jusqu'à la proposition dont fut saisi le Conseil Général en 1886 au sujet d'un réseau départemental avec une garantie d'intérêt de la part du département (la promulgation de la loi du 11 juin 1880 sur les chemins de fer y aidant). Ce dernier accordait à M. Alesmonières une première concession relative à la ligne d'Annemasse à Samoëns dans la vallée du Giffre qui fut construite par la société des chemins de fer économiques du Nord qui l'exploitait ensuite.

Encouragé sans doute par ce premier succès, M. Alesmonières demandait au Conseil Général, dès 1886, la concession d'un véritable réseau départemental comprenant six lignes parmi lesquelles celles d'Annecy à Thônes et d'Annecy à Seyssel qui tenaient le premier rang. Dans les vues du demandeur, le bénéfice à réaliser sur ces deux lignes devait servir à subventionner les autres parties du réseau et le département se portait garant, jusqu'à une somme déterminée, de l'aléa possible dans le rendement de l'ensemble des lignes. Après bien des pourparlers, cette combinaison échouait et les projets furent laissés de côté en attendant des jours meilleurs.

Cependant quelques négociants et industriels d'Annecy et de Thônes se remuèrent de cette situation et après s'être concertés, décidèrent d'unir leurs efforts

et de prendre eux-mêmes les mesures propres à se donner une bonne satisfaction; mais ces derniers ne voulaient pas des garanties d'intérêts qui ne paraissaient que fictives (5%). Cette dernière initiative n'a donc pas abouti afin de conserver plus de liberté d'action et mieux rentrer dans les vues du Conseil Général.

M. Golliet, Conseiller général du canton de Thônes se joignait au groupe d'initiative, puis en avril 1891, annonçait au Conseil Général la prochaine demande qui allait lui être adressée sous une formule nouvelle. Le projet fut en effet présenté en juillet par M. Barut et on attendait avec confiance la décision du Conseil Général.

M. Alesmonières reprit alors les projets de deux des lignes du réseau projeté jadis et présentait une demande de concession des lignes d'Annecy à Thônes et d'Annecy à Seyssel, le tout sans garantie d'intérêts. **Le Conseil Général examinait les deux demandes et accordait, la concession à M. Barut, en réunion extraordinaire, le 4 janvier 1892.**



Nous pouvons distinguer l'emplacement de la gare de Frangy (secteur Gendarmerie et Ecole primaire actuelle)

Etude financière du projet

Les ingénieurs de l'époque se référaient aux lignes existantes d'Haironville à Triancourt et de Bar le Duc à Vaubecourt et Clermont (Meuse) dont la particularité géographique et économique se rapprochait le plus de la ligne Thônes-Annecy-Seysssel par Frangy. Le total des dépenses d'exploitation pour ces lignes, en 1887 et 1889 ne dépassait pas 2880F/km.

L'évaluation du trafic de la ligne d'Annecy à Seysssel, tout comme celle de Thônes à Annecy, était des plus délicates. Il fallait au mieux personnaliser les besoins de ces deux tronçons, très différents l'un de l'autre.

Pour le tronçon Annecy-Thônes: La vallée à desservir était exclusivement agricole et l'utilisation de la ligne était évaluée à 10.220 voyageurs (14/j dans les deux sens) et 20.834 t./an de marchandises.

Pour le tronçon Annecy à Seysssel, l'indication était beaucoup moins précise car aucun service de camionnage n'existait à cette époque entre Annecy et Frangy et le transport des voyageurs laissait beaucoup à désirer.

Après consultation des maires des communes desservies, le trafic en voyageurs et marchandises fut estimé comme suit:

Entre Annecy et Frangy: 27.755 voyageurs et 11.100 t./an

Entre Frangy et Seysssel: 25.410 voyageurs et 9.750 t./an

Frangy et Seysssel étaient en pleine convalescence, suite au phylloxera des vignes. Il convenait donc par la suite de revoir à la hausse le tonnage des récoltes.

Ces deux cantons, et celui de Thônes, se complétaient d'ailleurs naturellement par leurs produits: la vallée de Thônes en échange de ses bois, recevait les vins, le blé ou les farines et aussi le plâtre dont on attendait beaucoup du transport par voie ferrée, plus économique. L'espoir que les capitalistes de la région utilisent ce mode de transport était donc de mise.

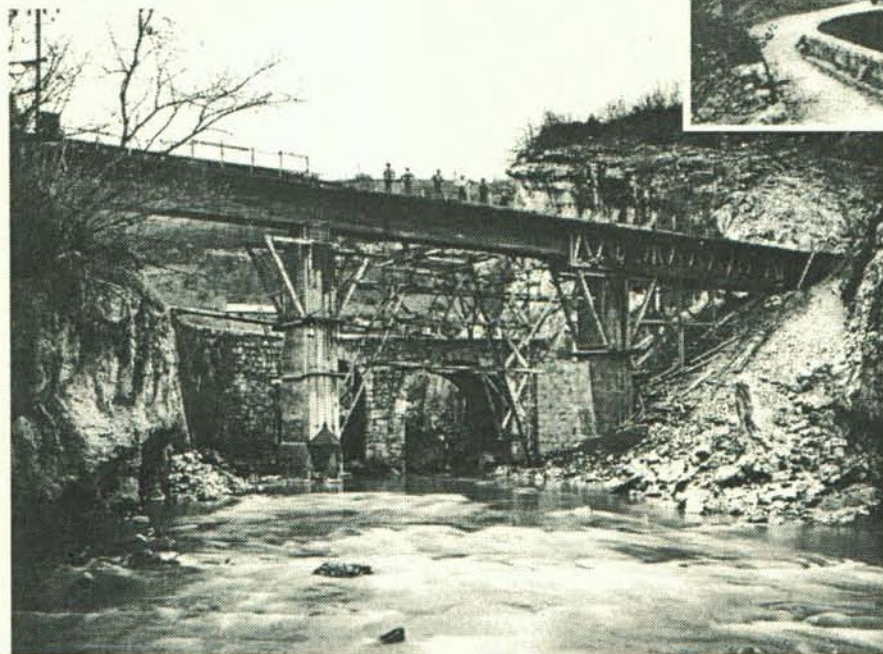
Le prix pour le voyageur, de 0,07F. le km, était légèrement supérieur aux lignes déjà existantes mais devait s'abaisser dès l'augmentation du trafic. Le prix pour les marchandises, de 0,20F. à 0,30F. par tonne et par km suivant la nature du produit, était 50% inférieur à ceux en usage. Tous ces tarifs furent homologués par le Conseil général.

Description du tracé

La section d'Annecy à Seysssel par Frangy, devait se relier à celle de Thônes, en gare d'Annecy, passer par la rue Sommeiller, puis emprunter la route départementale n°1 (R.N. 508 actuelle) qu'elle ne quittait plus jusqu'à son terminus à Seysssel. Deux ouvrages étaient à rétablir sur tout ce parcours: le pont de Serrasson (voir photo) et le pont Rouge, car l'état de ces ouvrages ne permettait pas le passage des trains



Le pont des Douattes avant les travaux de l'arche du tramway



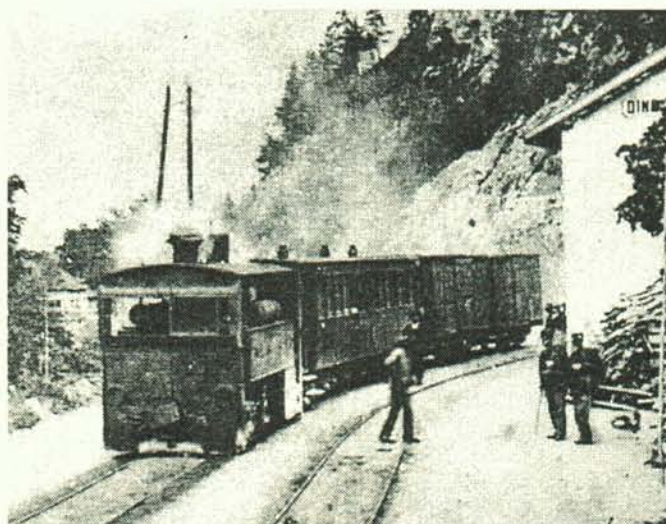
La fin des travaux de l'arche pour le passage du tramway aux Douattes.

avec toute la sécurité nécessaire. Le terminus de la ligne, situé à la sortie de Seyssel, côté Aix les Bains, aurait donné toute facilité aux relations de cette ville avec la vallée des Usses et Annecy, il devait aussi être relié au réseau de l'Ain, par la traversée du Rhône. La voie, large de 1 m et dont la déclivité ne dépassait pas 1 cm/m était conçue pour une locomotive à vapeur pouvant remorquer 30 tonnes sur une rampe de 50 mm/m maximum, **il devait y avoir au moins 2 trains/jour dans chaque sens.**

Tous les trains réguliers étaient destinés au service des voyageurs et des marchandises.

Les arrêts principaux: Cran, La Balme de Sillingy, Sallenôves et Frangy (voir photo) en outre des points terminus de la section à Seyssel et Annecy. Des arrêts intermédiaires (haltes) avaient été prévus à Meythet, Gillon, Bromines, Sillingy, La Bâthie, Mésigny, Bonlieu, Sarzin, Serrasson, Mons, Vorgier, Vallière et Bassy.

Les stations devaient se composer d'un bâtiment avec des abris pour voyageurs et marchandises. Les haltes, moins importantes, devaient tenir un rôle d'agent expéditionnaire pour un industriel situé à proximité qui, en échange, mettrait à la disposition du public un local d'emménagement de colis et bagages à délivrer ou expédier. Dans les deux cas, une voie d'évitement avec voie de garage, ou une simple voie de garage d'une longueur suffisante, devaient permettre le stationnement des voitures et des wagons. Lorsqu'à proximité d'un groupe de maisons ou d'une exploitation, des arrêts auraient été reconnus profitables, une voie de garage serait établie.



Cette locomotive à vapeur, d'un poids de 15 tonnes, ne dépassant pas 20 km/h coûtait 30.000F à l'époque. Deux machines étaient prévues au départ, avec six voitures de voyageurs et vingt wagons de marchandises



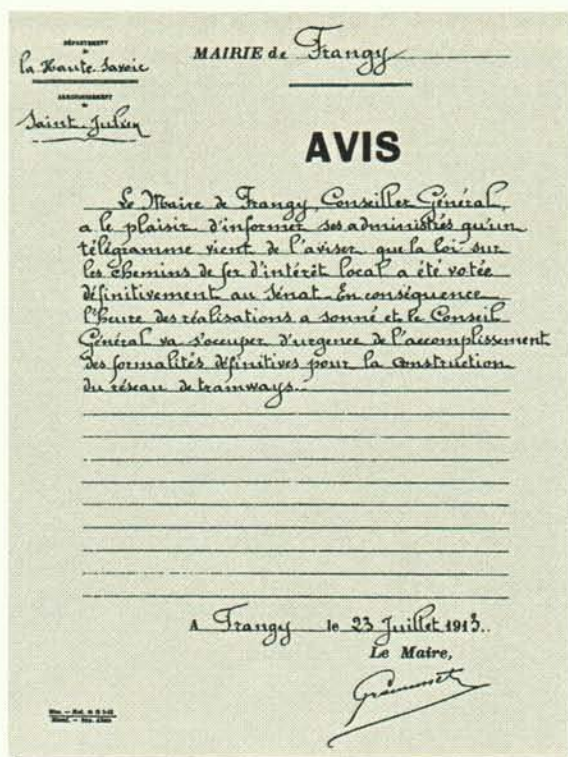
Première fragilité

Le 9 août 1913, M. Barut constate par un courrier au préfet, que sur 20 communes intéressées par la ligne Annecy-Seyssel, 13 ne veulent pas donner de subvention convenue dont Frangy et Seyssel. Il faut noter qu'un service automobile bénéficiant de l'indemnité postale existait à cette époque et donnait toute satisfaction. Nous sommes à l'aube de la grande guerre et la ligne de tramway sera en suspens comme beaucoup d'autres projets.

C'est en octobre 1920 que le projet réapparut concrètement pour les Frangypan, avec l'enquête publique portant sur une modification du tracé de la ligne sur la commune ainsi que de l'emplacement de sa gare (voir photo). La commission d'enquête se réunissait le 12 novembre 1920 et donnait son avis favorable au Préfet Minier, après que le conseil municipal ait délibéré. La commission d'enquête était composée de MM. Martin conseiller général du canton d'Alby, Chaumontet huissier à Frangy, Mermillod maire de Musièges, Mossaz maire de Contamines Sarzin, Charvaz maire de Vanzy.

Les travaux étaient donc bien engagés, mais la mise en service n'a jamais eu lieu, contrairement au tronçon Annecy-Thônes, où la première locomotive circula en 1902.

L'automobile prit son essor, ce moyen de locomotion offrant plus de confort et de liberté aux usagers. N'était-ce pas la belle époque !



Témoignage de

M. Maxime Ravu

Je suis né le 18 mars 1912 à Gensenaz à 5 h. du matin. Ma sœur aînée, Mathilde, est morte à vingt ans de la tuberculose comme cinq ou six autres jeunes à Frangy, j'avais deux autres frères avant moi : Louis et Aimé. Mes parents se sont connus en allant travailler en Suisse, car à l'époque le travail de la terre ne suffisait guère pour faire vivre les familles entières et beaucoup de gens faisaient ainsi; jusqu'au jour où deux de mes oncles sont décédés et c'est de ce fait qu'ils ont repris la ferme à Gensenaz. La vie à la campagne était en effet très dure, mes parents menaient un dur labeur en semant du blé, dont la récolte n'était pas toujours généreuse et en faisant les vignes à droite et à gauche. Dès qu'on a pu «faire», pour les aider, on a fait! Les journées commençant au soleil levant et se terminaient au couchant.

Il y avait les prestations*, nous, nous avions tant de mètres de fossé à faire. Ceux qui avaient des bœufs voyageaient du gravier pour faire les routes.

Ma femme et moi nous sommes connus dès le plus jeune âge puisque Germaine est née Monod à Moisy, nous nous sommes mariés le 16 juin 1943 et avons habité la rue Haute tout de suite. Tous les soirs après ma journée aux Ponts et Chaussées, je remontais à Gensenaz soigner les vaches, j'ai fait cela durant cinq à six ans et il fallait être costaud pour tenir le coup.

J'ai eu le bonheur d'être embauché aux Ponts et Chaussées, même si à l'époque, le travail n'y était pas facile; les routes étaient encore des chemins, faut voir comme ils étaient, c'était tout défoncé; les routes de Champagne, Moisy, Collonges, se sont toutes faites à peu près en même temps. Il fallait étendre le gravier concassé de chez Gojon à la triendine (*Entreprise Gojon qui exploitait des carrières au fond d'Arcine, en face du Fort de l'Écluse*). On avait aussi refait tous les virages



Les journées commençaient au levant et se terminaient au couchant

en haut de la Margande, il n'y avait pas les engins de maintenant.

On était dirigé par Clopet, ingénieur des Ponts et Chaussées: un type de poigne, c'était quelqu'un! J'ai participé aux premiers goudronnages des routes environnantes, avec mes collègues: André Ducruet chef cantonnier, Dunand du Malpas, Dérobert de Marlioz, Claudius Germain de Musières, François Gruaz de Bossy, Jean Menu, cantonniers, Auguste

Courlet, Olivier Masson, Antoine Monod, chauffeurs etc.; On goudronnait avec le camion gazogène*, on avait toujours un sac de charbon de bois pour l'allumer, on le remplissait depuis dessus avec du petit bois. Il en fallait donc de grosses quantités, nous pouvions l'alimenter grâce aux coupes, faites le long du Rhône (vers le nouveau pont de Seyssel), où nous avions un grand hangar avec une scierie.

A ce moment là, nous avions à la subdivision de Frangy deux camions et une camionnette, tous à gazo. L'hiver, des jeunes de Moisy venaient nous renforcer sans être embauchés. L'entrepôt se situait à l'emplacement actuel de la gendarmerie, là où il devait y avoir la gare du tramway. Autour de l'entrepôt, c'était tout en jardins, chaque douanier avait le sien, plus son carré de vigne.

J'ai connu les anciens commerces de la rue Haute: comme le café Camus, le café Laplace, le four à Lacôte (*au n°34 actuel*) avant qu'il achète à Cons, peu de temps avant la mobilisation (*Crédit des Savoie actuel*), du bourrelier qui se trouvait à droite en montant (*au n°126 actuel*), Duret le marchand de chaussures au carrefour de l'église, puis juste à côté, Joseph Guichard, qui malgré sa jambe raide, faisait les sabots; Il avait pendant la guerre de 1914 acheté une voiture et faisait aussi le voiturier: je vois encore les permissionnaires assis de chaque côté, sur le toit de son véhicule.

** Prestation: Impôt destiné à l'entretien des chemins communaux, que le contribuable acquittait soit en argent, soit en travail.*

** Camion gazogène: Il pris son développement en France en 1940 à cause de la restriction sur l'essence, son énergie provient des gaz issus d'une combustion incomplète.*



A Frangy, les cafés ne manquaient pas, il y en avait dix-sept :

Quatre au Grand-pont (Chamosset, Lafontaine, Diamant: La Joconde, Magnin), six rue du Grand Pont (Dhelens, Epely, l'Ecu de Genève, François Lupin (Spar actuel), Lacôte, Lupin (boucherie et café), deux au carrefour de l'église (Bosson et Maillet), quatre à la Route d'Annecy (Rollet, Chatenoud, Rossillon et Descombes), un à la Rue Haute (Ernest Lupin).

Les vignes étaient nombreuses et le travail des femmes consistait aussi à attacher celles-ci avec de la paille de seigle qu'elles faisaient tremper la veille et qu'elles emmenaient dans des charpillères (*carré de toile lié par les quatre angles*) qu'elles portaient à la main.



Le café Rollet était situé à l'emplacement du parking actuel, en face de la quincaillerie des Arcades.

Nous terminons notre rencontre avec M. Ravu, (bien connu sous le surnom de sissime) lui expliquant nombre de fois nous l'avons vu en mobylette bleue avec la remorque derrière, allant à son jardin près des Usses; un jardin d'une propreté exceptionnelle: qualité qu'il tient de son père nous a-t-il confié.

Merci M. Ravu



Les contingents: automne 1931 et printemps 1932 devant l'Hôtel Moderne
Avec en haut de gauche à droite : Julien Cons, Isai Monod, X yougoslave, Gène Servet.
Et en bas : Firmin Favre Bonvin, Emile Révillon, Maxime Ravu, Louis Favre, Cyrille Mottaz.

LE GRAND PONT de FRANGY

1677

« *Le cours errant des Usses qui dérive
sable et cailloux roulant par fond et rive ...* »

Pelletier du Mans - 1572

C'est sous Charles-Emmanuel II (1634-1675), après le renouvellement de l'alliance avec les Suisses, que la Savoie se trouvant en paix, s'applique à la construction des bâtiments et édifices publics.

Citons l'Hôpital de la Providence d'Annecy, la rectification de la chaussée de Turin à Lyon, par la vallée de Joux et de l'Épine, puis celle de Turin à Genève, par Frangy.

Parmi ces projets, nous trouvons le Grand Pont construit à la perpendiculaire du fleuve, dominant les eaux de ses deux arches séparées par un puissant éperon en pierres taillées.

Le point choisi répond aux conditions suivantes : la direction des rives garantit la fixité du cours des Usses, il faut un sol solide pour des appuis, piles et culées. Or nous sommes à la fin de l'éperon rocheux en aval de Bossy. Avant 1677, il est vraisemblable qu'en ce lieu se trouvait une passerelle en bois; ses vestiges subsistaient en 1676 à l'emplacement du pont actuel toutefois, à cette époque, les habitants n'en avaient plus qu'un souvenir flou.

D'après les comptes du château de Chaumont, un gué (Navis) devait exister au 14^{ème} siècle puisqu'un impôt était perçu pour la traversée des Usses.

Il est vrai que la route de Chambéry/Genève par Rumilly achevée vers 1635 passait à faible distance sous le fort de l'Annonciade, elle se dirigeait sur Genève par Thusy, Chilly, Sallenôves, Marlioz (où les Usses étaient franchies) puis le Mont-Sion.

C'est la construction du pont Copet (Vallières) en 1626, sur le Fier, qui va donner à Frangy toute son importance parce que ville de relais-poste.

Les rives des Usses sont en molasses tendres et sont fort hautes. Il en résulte un trajet impraticable en temps de pluie et de crues et des accidents mortels fréquents.

C'est en mai 1669 qu'est donné l'ordre d'étudier le tracé nouveau de la route allant de Chambéry à Genève, par Rumilly et Frangy.

Deux raisons pour cela :

- La première est d'ordre militaire : à l'époque, il n'existe que trois têtes de pont accordées à la France : Arlod, Seyssel et Chanaz. Durant cette période, la Franche-Comté fait encore partie du Saint-Empire. Par la Savoie, le Milanais, apanage important de la monarchie austro-espagnole, demeure soudé à la province de Franche-Comté.

Jusqu'à alors, un chemin venu de Saint-Claude descend par Chézery sur Bellegarde, continue vers la Savoie par la route de Billiat et de Seyssel, sur la rive droite du Rhône. Or, les Français étant présentement en Bugey, il faut donner au chemin de Saint-Claude un débouché sur le duché de Savoie. La route doit passer par la Semine et Frangy, pour accéder au cœur du pays.

- La seconde raison, commerciale, n'est en soit pas négligeable. Il faut noter que par la Savoie se fait un important trafic entre le Midi de la France et la Suisse, via la trouée de Chambéry. Le parcours auquel



Charles Emmanuel II

ferait suite dorénavant la route neuve de Genève, serait certainement plus apprécié que celui de toute route nouvelle partant de Lyon qui doit fatalement franchir entre Pont d'Ain et Bellegarde les multiples plissements du Jura. C'est pourquoi, selon De Bissy, négligeant pour l'instant la route de Turin, ordre fut donné d'étudier un tracé nouveau de Chambéry à Genève, par Rumilly et Frangy. Il faut dire que la capitale de l'Albanais gardait alors le privilège d'importante place forte sur laquelle on pouvait s'appuyer pour faire circuler les convois, si le malheur voulait qu'on ait besoin de leur appui.

En 1674, l'aubergiste de Frangy, un nommé Delarendu, vit donc arriver un visiteur d'importance c'était le conseiller Capré, de la Chambre des comptes de Chambéry, venu tout exprès pour repérer le meilleur emplacement du futur pont des Usses. Il observe les collines par lesquelles on vient de Clermont audit Frangy par deux avenues différentes, lesquelles peuvent être rendues plus commodes et jette son dévolu sur un emplacement situé à quelque distance au sud-ouest du bourg. Consultés, les gens de Rumilly suggèrent plutôt de construire à Serrasson, mais ayant essayé cet itinéraire, Capré revient à son dessein primitif et s'en tient là.

Peu après, les travaux commencent et sont menés rondement avec l'ingénieur Cuénot. L'actuel pont de pierre à deux arches sera inauguré en 1677.

Le nouveau tracé est le suivant : Vallières, Clermont, descente sur Frangy par le « Piquet », Chaumont, Jonzier et Saint-Julien. D'où la nécessité d'ouvrages d'art importants, l'un sur le Fier à Gaudin (Sâles-Vallières) que l'on nomme Pont-Coppet, l'autre en aval de Frangy, large de 4 mètres, véritable oeuvre d'art pour l'époque.

La Morge est franchie sur un pont aujourd'hui disparu, situé près du moulin de Gerbaz (Vallières). A partir de Chaumont, un défilé assez scabreux lui a laissé le nom de « Malpas » (le mauvais passage, le mauvais pas).

Cette route est alors bordée d'arbres et de bornes de granit taillé. Large de six mètres, chose rare à l'époque, elle est dotée de relais importants à Albens, Rumilly, Mionne-Doucy (Mionnaz), Frangy, Luiset (Eluiset), commune de Viry où un bureau de douanes est établi en arrière du pont sur l'Aire. Le Grand Pont de Frangy a coûté la somme de 10.000 ducats or de 1.656 (pièce de 31,25 g titrée à 955/1000), somme très importante pour l'époque et qui correspond exactement à 50.000 Louis d'or de 1914.

Tous ces grands travaux accomplis au 17 et 18ème siècle vont profondément modifier les habitudes de notre vieille province et amener une ère de prospérité. Frangy en sera le centre : dès cette époque, le village va devenir un bourg, lieu de passage, centre d'affaires et de prospérité.

Ce pont devenait le meilleur débouché de la route de Chambéry. On pouvait également le gagner, par Sallenôves et Chilly, en venant d'Annecy. Il recevait également le trafic de Seyssel et de Regonfle, surtout après l'aménagement de la route des Usses vers 1770. Le pont fut d'ailleurs réparé en 1743 et 1760. Frangy connaîtra un passage croissant de voituriers, marchands, négociants et autres... faisant route de Lyon à Genève (et vice versa). Le bénéfice que notre petite ville tire de sa situation reste néanmoins modeste à cette époque au regard du produit des coteaux voisins. Aucune activité manufacturière ne s'était d'ailleurs développée au 18ème siècle.

Il porte encore une inscription malheureusement mutilée que l'on pourrait reconstituer à peu près ainsi [*Victor Amadeus*] *Sab[audiae] dux via[m] antea [destructuam ?], Posito ponte, [reparare ?] fecit 1677* c'est-à-dire Victor Amédée, duc de Savoie, fit réparer (ou renouveler, ou construire) la voie qui était auparavant détruite (ou inutilisable) ayant posé un pont en 1677.

A cette époque, c'est Victor-Amédée II qui règne en Savoie depuis deux ans sous la régence de sa mère Marie-Jeanne Baptiste de Savoie-Nemours.

Ce pont a continué son activité, voitures et camions l'ont emprunté jusqu'en 1998, date à laquelle la nouvelle déviation de Frangy et le 2ème pont, plus moderne et plus large, a été mis en service pour le trafic actuel.

Signalons enfin que le Grand Pont constitua la limite de la grande zone franche (voir Gazette n° 1), les douaniers étaient d'ailleurs postés dans un cabanon encore debout aujourd'hui.

Le Grand Pont peut désormais continuer sa vie comme l'un des patrimoines importants de notre commune. Il serait bon qu'on le préserve et peut-être pourrait-on le baptiser « Pont Charles-Emmanuel II », lui qui a promu sa construction et permis finalement le développement de la commune ?

Bibliographie :

Histoire des communes savoyardes
Paul Guichonnet.

Monographie sur les Routes de Seyssel
François Burdeyron.

A gauche sur le pont, les douaniers



Témoignage de Gaston Mollaz

Quelques souvenirs de Gaston Mollaz à Moisy.

Je suis né le 15 mars 1924 à Desingy au hameau de Vannecy, 3ème enfant d'une famille de cinq, ce qui fait qu'au moment de l'accouchement de mes deux suivants on m'a envoyé chez l'oncle et la tante Borcier à Moisy où j'ai été élevé.

Fréquentant l'école de Frangy comme la quinzaine de gamins du village, c'était quatre fois par jour le trajet par le sentier du Grépion* (ancienne route de Moisy située derrière la salle Jean XXIII actuelle) sauf en hiver où on mangeait la soupe à la cantine et une fois par semaine un bouilli et des pâtes. C'est Germaine Chatenoud qui faisait la soupe.

Plus grand, il y avait avant l'école à 7h00 «le cathé» avec le curé Genoud, la messe des enfants le jeudi matin et au mois de mai, la prière de midi à Marie: ceux de Champagne se sauvaient toujours...

Gamins, nous n'étions pas en retard pour faire des bêtises: on allait à la maraude au moment des cerises et des «bons blancs» (Chasselas). Une fois, on avait tout «chaillé» (piétiné) l'avoine sous le cerisier à Georges Chatenoud (surnommé Culotte) et Jean Figuet, le garde-champêtre est monté pour faire payer les dégâts. Une autre fois, on a attrapé une poule à Joset Colas et pffft! elle est partie dans le Castran...

En hiver, le soir, c'était la luge par la route en bas.

Je suis resté à la ferme avec quatre vaches et deux bœufs. Il y avait bien une quinzaine d'agriculteurs et pour les foins on allait s'aider les uns chez les autres: Les foins à la faux et le soir, pan! pan! pan! tout le monde battait la lame. Je crois bien que je suis le dernier de Moisy à «enchapler»*. Victor Gros, Claude Léger, Gamblin,



Le local du pèse-lait de Moisy, encore utilisé aujourd'hui par un fermier.



c'étaient des bons faucheurs! Faut voir comme ils y rasaient! Pour décharger: un sur le char, deux sur le «soli» (fenil situé au dessus de l'écurie) parfois un sur les planches*.

Il y avait beaucoup de vignes. On partait pour ratisser avec le bouteillon (petit tonneau portable); Nous, on vendait le vin aussitôt pressé à Mouchet (gérant de l'hôtel Moderne succédant à Dbélens et précédant Alm) ça faisait quatre sous à ce moment là!

Le lait était porté au pèse-lait dans le village pour être ensuite emmené à la fruitière par «la mène» d'abord attelée à des chevaux. On donnait cinq francs par vache pour ce transport.

Quand Alphonse Claraz, le président, a voulu faire payer ceux d'en bas (le chef-lieu), ils sont tous partis de la fruitière et ont porté leur lait chez

Claude Léger (Frisoterie actuelle) pour le peser et le livrer à la Condenserie de Rumilly, elle payait bien mais ceux d'en bas ont dû aussi payer pour leur départ de la société laitière; Marcel Bugnet était le seul à être resté à la fruitière; après, ils sont tous revenus...

Aujourd'hui, on a encore deux-trois poules, deux-trois lapins mais on va bientôt y arrêter.

Le mercredi, jour de marché, on se retrouvait avec les copains au café Lacôte (*actuel Crédit Agricole*), on achetait aussi le fromage ou les bifs pour manger ensemble le soir. Une fois Marcel Giet avait remonté le fromage en moto et l'avait laissé dans la sacoche mais quand on a voulu le prendre, le chien était déjà parti avec.

Sur les Daines en février et mars 1944 il a fait très froid; il y a eu le parachutage des armes dans les containers qu'on a récupérés avec les bœufs et les chevaux: nous les avons vite cachés sous des fagots puis après dispersés en plusieurs endroits. Les Allemands voulaient installer une antenne à Moisy pour capter les messages mais ils ont laissé les travaux au moment de la débâcle.

L'entretien va se terminer par l'évocation d'une ancienne « Figure » de Moisy, Gène fils: Un costaud, il avait de ces poignets et de ces mollets, il ramassait les peaux de lapins en criant « eh oh! eh oh! Barthet caladet! » (Patois voulant dire: Bertbet qui l'a dit). Des peaux de lapins qu'il revendait à une maison de Seyssel pour en faire des manteaux ou autres. (Le lapin blanc était très recherché pendant la guerre pour sa fourrure).

Merci Gaston.

* **Grépion ou grépillon:** Sentier ou pente rapide sur une courte distance.

* **Les planches:** plancher intermédiaire situé à mi-hauteur contre la façade du bâtiment, constitué de deux ou trois planches reposant librement sur deux consoles métalliques repliables, un homme s'y tenait debout avec une fourche et passait le foin qu'on lui envoyait du char, au sol situé à l'étage au dessus.

* **enchapler:** Battre le bord tranchant de la faux pour allonger le métal avant de l'aiguiser, un travail précis et délicat car un coup mal placé voilait l'ensemble.

La chorale en habit de théâtre



De gauche à droite :

Debout : Madeleine DRIVOD
Germaine LUPIN
Louise DUCLOS
(ép. Maurice Courlet)
Jeanne LEGER
Léontine GAUTHIER
Marie CHATELAIN
Assise : Denise LUPIN
Eugénie PIOLLAT
(épouse Banchet)

Nous remercions Jean-Claude Cochet (Librairie papeterie)
et Bernard Grillet (Le Secret des Fleurs) pour la vente de cette brochure,
ainsi que toutes les personnes qui continuent à nous prêter des documents.

Fers - Métaux et Quincaillerie

Ancienne Maison VAUTIER

F. FAVRE, Succes^r **FRANGY**

Articles de ménage, voyage, chauffage, éclairage.
Fournitures pour meubles et bâtiments.
Outillage pour menuisiers, serruriers, charrons, forgerons.
Instruments agricoles. Taillanderie.
Droguerie, couleurs et vernis, brosse, pinceaux.
Cordages et ficelles.

COURONNES MORTUAIRES - ENTOURAGES DE TOMBES - CROIX

Frangy
Autrefois



Vous pouvez nous contacter par courrier :

FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY

ou par e-mail :

frangy.autrefois@wanadoo.fr

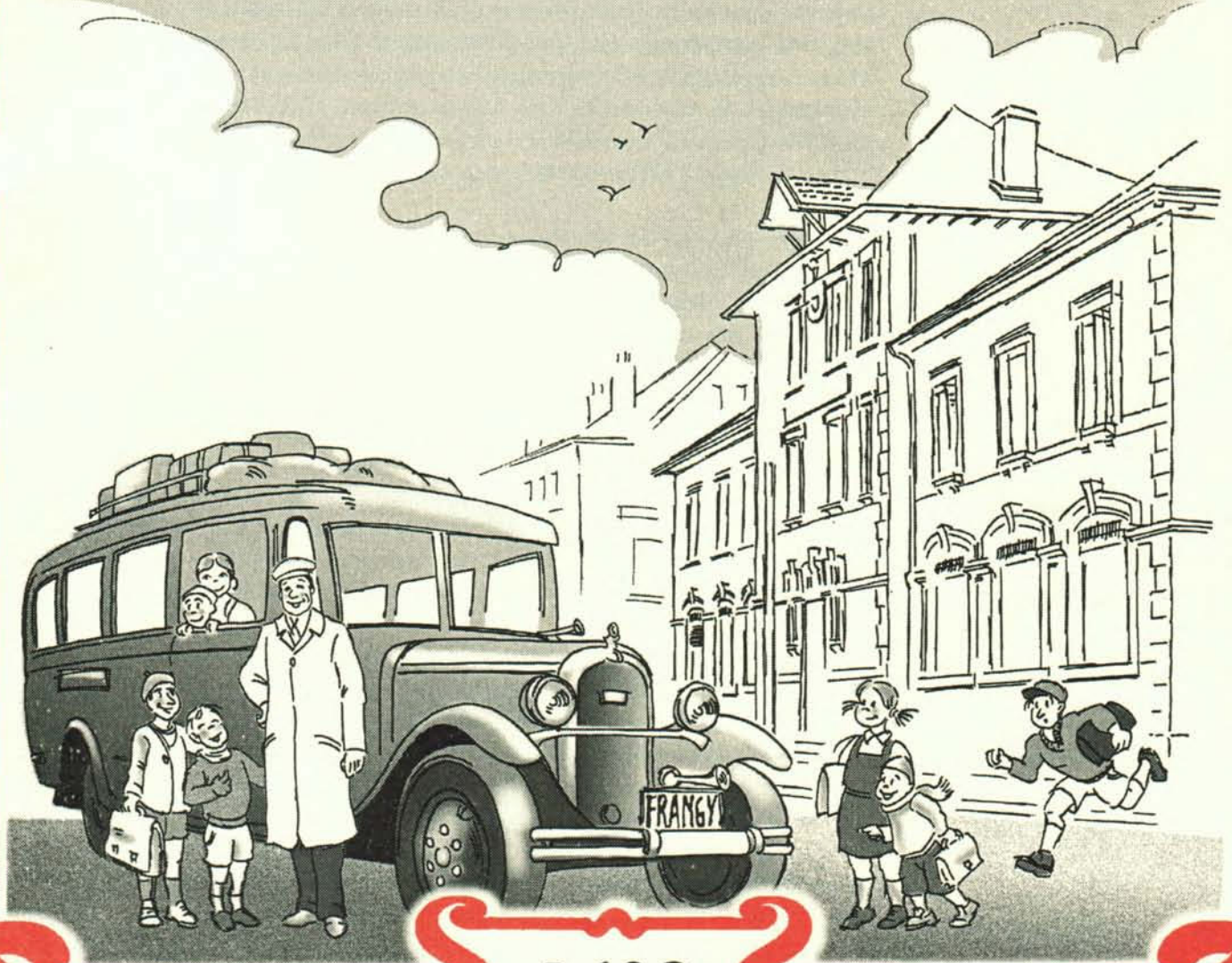
*Notre prochaine brochure est prévue
pour le mois de décembre de cette année.*

Arvi Pa'

La Gazette

de Frangy Autrefois

*Frangy... Frangy...
tout le monde descend !!*



Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix : 5,00 €

N°3

décembre 2002

éditorial

L'exposition du cadastre Sarde

Vous avez peut-être vu cet été le cadastre Sarde exposé à l'Office du Tourisme.

Créé en 1730, il entra en vigueur en 1738 sous le régime de Charles-Emmanuel III (1730-1773), celui-ci imagina de faire administrer chaque commune de la Savoie par un fonctionnaire responsable.

Jusqu'alors, les communautés rurales de la Savoie n'avaient pas eu d'organisation uni-

forme. L'administration communale, sous le contrôle des agents du Souverain ou du Châtelain, appartenait à l'assemblée générale des Communiers, qui déléguaient des pouvoirs à un ou plusieurs syndics élus par elle, chargés primitivement, dans des temps où la justice remplissait le rôle social le plus considérable et où les procès duraient plusieurs générations, de représenter devant les tribunaux, comme procureurs de la commune, les intérêts des habitants. Les attributions du Syndic, d'abord judiciaires, s'étendirent avec le développement des institutions à la gestion des biens de la communauté, au recouvrement des impôts et à toutes les questions municipales, mais toujours sous le contrôle de l'assemblée générale très jalouse de son autorité. Les conseillers, également élus par l'assemblée générale, étaient chargés aussi de surveiller la gestion syndicale.

*Charles-Emmanuel III profita de la mise en vigueur du cadastre, en 1738, pour porter un coup irréparable à l'indépendance communale, il unifor-
misa l'administration des communautés rurales. Le conseil avait perdu l'autorité d'une municipalité élue par le suffrage direct des habitants: c'était un corps de cinq membres se renouvelant lui-même par cinquième chaque année. Le syndic n'avait plus qu'un caractère honorifique, toute l'influence appartenant au secrétaire qui agissait auparavant sous la responsabilité du conseil et qui, par la nouvelle réforme, fut agent direct et responsable de l'état, c'est-à-dire de l'intendant qui le nommait.*

Désormais, ce fut le secrétaire qui reçut toute la correspondance administrative, ce fut lui qui conserva dans sa maison le cadastre, «La Mapped», les registres de mutations, tenus en exécution de l'édit de péréquation de 1738.

A ses côtés, l'exacteur, choisi par le conseil parmi ceux qui avaient été adjudicataires de la Taille, ainsi qu'on appelait l'impôt foncier basé sur le cadastre, était justiciable de l'intendant, ainsi qu'un regrattier, débitant du sel, monopole de l'Etat. Notons que la Mapped Sarde est intervenue presque 100 ans avant le cadastre de France puisque ce dernier a été créé suite à la loi du 25 septembre 1807 relative au budget de l'Etat, les premières matrices étaient réalisées en 1821. Il faudra attendre 1881 pour avoir les premiers registres séparés pour les propriétés bâties et non-bâties, notons qu'une délibération municipale du 11 août 1906 prévoyait le bornage des propriétés communales en vue d'une nouvelle cadastration.



Sommaire :

A la Confiance	2
Souvenirs de foot	3
Le développement des transports	6
La route d'Annecy	8
Témoignage : Auguste Courlet	10
Mémento années en 2	12

Qui a connu cette enseigne d'un magasin de confection qui avait pignon sur la route d'Annecy (*Beauty Belle* actuellement) et sur la rue Haute?

Pour raviver quelques souvenirs, nous avons rencontré Marguerite et Georges Lupin qui ont tenu la boutique jusqu'en 1979.

Les heures de gloire de ce magasin de confection mais aussi atelier de sur-mesure reviennent à Jean Lupin, le père de Georges.

Né en 1883, Jean participa comme tous les hommes de son temps à la première guerre mondiale. Après une méchante blessure à la cuisse, il continua à travailler en atelier à la réparation des vêtements de soldats récupérés sur des cadavres ou de grands blessés. Rien ne devait être perdu à



cette époque. Ces habits étaient travaillés en l'état sans être au préalable nettoyés et c'est ainsi que la blessure surinfectée ne guérit jamais.

Passée la cinquantaine il fallut procéder à une amputation et remplacer le membre par un pylon.

C'est après la grande guerre que Jean prit le magasin route d'Annecy, succédant ainsi à son père Philibert né en 1852 au château de Collonges et qui a tenu un commerce de linge tout d'abord à l'emplacement de la dernière épicerie Keller, (aujourd'hui une partie du nouveau bâtiment construit au centre du bourg).

rien ne devait être perdu à cette époque

Une petite anecdote :

Philibert s'étant fait un costume à carreaux genre écossais, avait été surnommé l'Anglais. On allait donc chez l'Anglais faire ses courses.

Entre la quincaillerie *Da Costa* (anciennement Favre) et *Beauty Belle*, une porte donnait accès à un couloir débouchant sur un ciel ouvert. De là, une montée d'escalier desservait la partie rue Haute au niveau de la route et à l'étage ce qui fut un temps la perception. Le couloir et le ciel ouvert furent cédés à François Favre en échange d'une partie de la rue Haute.

Ce large espace de travail va permettre à Jean Lupin de monter son atelier puisque lui-même avait appris la couture durant deux ans à Paris.



A gauche Jean Lupin, au centre Philibert Lupin

VÊTEMENTS SUR MESURES

Confections pour Dames, Hommes et Enfants

Draperies. - Laines. - Nouveautés. - Articles de Blanc. - Parapluies.

JEAN LUPIN

Tailleur

FRANGY

Bonneterie. - Lingerie. - Flanelles. - Tollerie. - Rouennerie. Linge de Table. - Mercerie. - Corsets. - Chapeaux paille et feutre, Casquettes. - Laine à Matelas, Plumes à Lits, Edredons. - Chemises, Pantalons, Sarreaux, Gilets noirs, Pèlerines molleton. - Couvertures.

Dépôt des Articles de la Maison Adolphe LAFONT



Et il y avait du monde au travail, des « petites mains » comme on les appelle dans le métier : Sophie Bange, Louise Pichollet, Clotilde Blonnet et aussi Louis Rollet, tailleur qui venait donner un coup de main. On a longtemps travaillé à la lueur de grosses lampes à pétrole avant l'arrivée de l'électricité.

Pour les finitions, les costumes étaient envoyés à Annecy dans une malle-panière par l'autocar. Un « empieceur » et une pantalonnière achevaient le travail.



Les rouleaux de tissus venaient soit de Lyon, soit de Paris et ceux arrivant de la capitale devaient être dédouanés à la maisonnette des douanes au Grand-Pont avant de pouvoir entrer en zone.

Philibert et Jean Lupin furent toujours vigilants sur la qualité des tissus achetés qu'ils vérifiaient à l'aide d'un compte-fils (double loupe).

Une fois encore, une page du passé est tournée.

Au dessus de la malle-panière : les ciseaux, la pince servant à écarter les doigts des gants pour l'essayage et la forme à chapeau

Souvenirs de Foot entre copains

C'est lors d'une aimable visite à Lili Crochet que Bébert Berthet et Paul Griot ont évoqué l'ancienne époque du football frangypan. Etant tous trois d'anciens joueurs locaux, cette réunion permit de rassembler de précieux souvenirs.

Tout d'abord l'U.S.F. (Union Sportive Frangy)

Elle fut le 17^{ème} club de foot haut savoyard à être créé, en 1928. Une délibération du 1^{er} décembre fait état d'un bail pour la location du champ de foire entre la commune et l'Union sportive de Frangy.

Il est important de rappeler qu'à cette époque, demeuraient seulement les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} série, ce qui impliquait des rencontres difficiles contre des équipes comme Annecy, Thonon, Bonneville, Scionzier etc... C'était le championnat de Savoie.

Lili a d'abord connu l'U.S.F. en tant que supporter, à défaut de pouvoir jouer dans une équipe de jeunes, inexistante à ce moment là.

Il nous raconte :

« Gamin, je supportais les rouges de l'U.S.F. dirigés par Albert Vial le président (pharmacien), Claudius Perrucon (receveur des postes) et

Edouard Auguste dit le potar (surnom venant de son emploi de préparateur à la pharmacie), c'est Vial « qui graissait » (qui finançait).

« Les Rouges » étaient de grands joueurs, parmi eux : Félix Bise aux buts (employé de la ferme Lupin Bonté), Dédé et Jean Bugnet (Rue du cimetière), Georges Berthet (Moisy, frère de Bébert), Alexandre Mermoud (Collonges), Victor Gros (Place Centrale), Georges Bosson (Hôtel de la Poste), Ernest Lupin, Isaïe Monod, Etienne Vannay (garagiste rue du grand-pont); Sarrazin (Chessenaz), Girardy, Léon François et Joseph Sudan qui venaient de Genève, Félix Charvaz (Maire de Vanzy) allait même chercher des joueurs à Lyon; Ceux-ci arrivaient en gare de Seyssel et c'est Perrucon, Edouard Auguste et Quiqui Berthet qui les rentraient en voiture, Vial payait tout. Le stade situé au champ de foire (emplacement cours des boules et jeux d'enfants actuels) n'avait pas de vestiaires, les rouges de l'USF se changeaient chez Lacôte (Crédit des Savoie actuel), les tenues étaient conservées et nettoyées par Edouard qui tenait aussi la pharmacie pendant les matchs. Il avait sa potion « Tod » qu'il donnait de temps en temps aux joueurs!!! »

L'U.S. Frangy fut couronnée en fin de saison 31/32 en devenant championne de 3ème série du district de Savoie (district qui regroupait les deux départements). Une délibération municipale en 1935 atteste de la dissolution de l'U.S.F. mais on ne sait pas pourquoi.

Puis le F.C.

C'est en 1939 à l'âge de 17 ans que Lili enfile le maillot bleu du nouveau F.C. Les déplacements se faisaient en vélo ou en véhicule gazogène :

«Lors d'un match à Cruseilles, j'étais monté en moto avec Néné Chatenoud, le reste de l'équipe à vélo et au retour on s'était payé une sacrée gamelle. Je me souviens aussi du tournoi de Bellegarde où, contrarié par je sais plus quoi, j'étais rentré à pied; le lendemain (lundi de Pentecôte) c'était le tournoi de Seyssel où on avait perdu en demi-finale contre Bellegarde; L'équipe était composée de: Claude Gay, Guy Morel, Bébert Berthet, Lili, René et Amédée Crochet.»

Puis vint la guerre qui donna lieu à des saisons de foot très vagues. Après les hostilités, le F.C. reprit son activité, c'est à ce moment là que Bébert Berthet rejoint en 1946 l'équipe 1ère du capitaine Lili Crochet composée de: Félix Bise au but, Paul Vidal et Narcisse Breton à l'arrière, Albert Berthet,

René et Amédée Crochet en demi, Lucien Boeme à l'aile gauche, Claude Servet à l'aile droite, Adolphe Vuichard et Louis Crochet en inter, Gaspard Vuichard avant-centre etc.

Autrefois, les équipes jouaient toujours de cette façon: 1 gardien, 2 arrières, 3 demis, 2 ailiers, 2 inters, 1 avant-centre.

C'est alors qu'en 1947, faute de dirigeants ou de joueurs, le F.C. se trouva sans équipes. Gaby Crochet (un frère à Lili) étant placé chez sa tante à Vincy (hameau de La Balme) proposa de venir jouer à La Balme-de-Sillingy, c'est comme cela que Bébert Berthet et les trois Crochet (Louis, René et Amédée) sont arrivés là-bas.

«Nous y sommes restés en 1947 et 1948, on y allait en vélo ou en car et on revenait avec Francis Goddet (Maire de La Balme). L'équipe était 1ère de la poule et jouait la montée quand elle fut déclassée et le club dissout (suite à une bagarre entre dirigeants un soir après match); Du coup on est revenu à Frangy et on a ramené ceux de La Balme avec nous, c'est Jean Durand (électricien) qui a relancé l'équipe en 1948 avec Marcel Feuillat (ancien propriétaire du café Duparc actuel). L'équipe première devint championne de Haute-Savoie 2ème série saison 1949-1950.

Quand Durand est parti, le club s'est restructuré

Vétérans
1949/1950



de gauche à droite: A. Bugnet - G. Bosson - E. Vannay - Dubois - M. Bocqueraz
Andrey - Gaby Morel - M. Perruchon - F. Bise - J. Cornut
A. Cons - R. Cornut - R. Cartier - M. Guichard

avec Jeannot Cornut (menuisier) président du club et Maire de Frangy. On allait se changer dans son atelier (emplacement maison Emile Laloy actuelle), ce sont nos parents qui lavaient nos tenues puis plus tard Nonore Dérobert.»

Bébert se souvient :

«J'habitais Moisy et descendais à pied pour jouer, on prenait le ballon chez Lili et on allait le gonfler chez Servet: on le délaçait, gonflait la vessie avec un petit tube que l'on entortillait ensuite avec un élastique avant de l'enfoncer à l'intérieur, on resserrait le lacet pour que ça joigne à peu près. Le ballon était rond comme un sac à patate et nous procurait parfois une mauvaise surprise au moment d'une tête à l'endroit du lacet.

Je me suis fait moi-même mes premières chaussures de foot quand je travaillais chez Jules Léger: crampons en cuir tenus par 3 clous en triangle et un 4ème au milieu. Plus tard, Bise m'a donné une paire de chaussure que j'ai ressemelée et cramponnée. Quand ça manquait un crampon dans l'équipe, j'en faisais un en trois épaisseurs clouées séparément.»

Lili Crochet arrêta de jouer en 1956 mais continua de suivre le FC. C'est ainsi que Paul Griot se souvient d'une histoire peu banale :

«En revenant d'un match de Sallanches, Lili voulait absolument qu'on aille manger à un restaurant réputé à côté du tunnel du Mont-Blanc; après bien des discussions, nous n'y sommes pas allés; quelle surprise nous avons eu la semaine qui a suivie en lisant dans le journal que ce restaurateur s'était fait prendre à servir du chien à ses clients!» Paul se rappelle aussi : «L'arrivée sur le terrain se faisait très souvent en file indienne, Roger Guichard voulait toujours rentrer le dernier en amusant la «galerie», il y avait une ligne à haute tension qui traversait le terrain en travers; Bise qui jouait au but dégageait en touchant à chaque fois les fils, il était toujours déchaîné et quand un attaquant adverse arrivait sur lui, il stoppait tout: le ballon et le bonhomme en même temps, comportement qu'il tenait de son passé de rugby-man à Lancey (Isère)».

Quand Jeannot Cornut arrêta la présidence en 1956, c'est René Girard (ancien notaire) qui le relaya puis se succédèrent: Jean Mermin, Charles Viollet, encore Jean Mermin, Albert Berthet, François Figuet, etc. Notons que Frangy remporta la Coupe Moge en 1967 (coupe de la Haute Savoie et du Pays de Gex).

Paul Griot encadre encore aujourd'hui nos plus jeunes espoirs.

Merci à vous trois!



de gauche à droite

Debout : R. Guichard - R. Lacraz - L. Crochet - J. Lavorel - A. Berthet - R. Crochet

Accroupis : C. Servet - C. Gay - Geo Morel - P. Vidal - M. Métral

Le développement des Transports et de l'Automobile à Frangy

Au recensement de 1861 après l'Annexion de la Savoie à la France, Frangy comptait 1362 habitants. L'entrée dans la grande zone franche en 1888 favorisa le commerce local par la détaxation non négligeable des marchandises (voir notre gazette n°1). Un besoin se fit sentir pour faire face au transport de ces produits notamment sur la Suisse ainsi que celui des voyageurs pour toute la région. Nous avons évoqué dans la précédente gazette le projet du tramway qui tardait depuis longtemps avant qu'il soit abandonné en 1927. Devant cette lenteur certains s'organisèrent à une époque où les véhicules à moteur ne circulaient encore pas sur nos chemins.

En 1904 la municipalité entreprenait de faire arrêter les trains 567 et 584 à Corbonod pour le bienfait du canton en général mais les autorités refusèrent. A cette époque, toutes les familles n'avaient pas un cheval pour se déplacer et celui-ci était d'abord destiné au travail de la terre. Le service de voiturage (à traction animale) était représenté dans chaque hameau de notre chef-lieu. Les voituriers en 1904 se listaient ainsi: Chatenoud J. (Vve), Mollaz Nicollaz, Mossière Félix et Révillon Félix. Ce dernier habitait la rue Basse et assurait le transport des personnes avec une voiture

tractée par trois chevaux sur la ligne Seyssel-Frangy-Annecy jusqu'à la guerre de 1914-18 (voir photo ci-dessous). M. Révillon avait une jument terrible: à l'arrêt de Frangy elle ne se laissait jamais remplacer, on lui donnait à boire dans un seau et elle repartait queue et crinière au vent. Cette belle jument grise termina sa vie en tombant d'un coup net en arrivant à Seyssel. Durant longtemps on parla d'elle.

Joseph Guichard, né en 1878 à Contamine-Sarzin, habita Frangy en 1905.

Petit homme à l'œil vif pourvu d'une magnifique paire de bacchantes, il était tout d'abord sabotier au carrefour de l'église.

En 1906, sa jambe raide ne l'empêcha pas d'obtenir son permis de conduire « les automobilistes à pétrole ».

Il acheta une voiture (une Rochet-Schneider modèle 1911), véhicula les soldats pendant la première guerre mondiale à la gare de



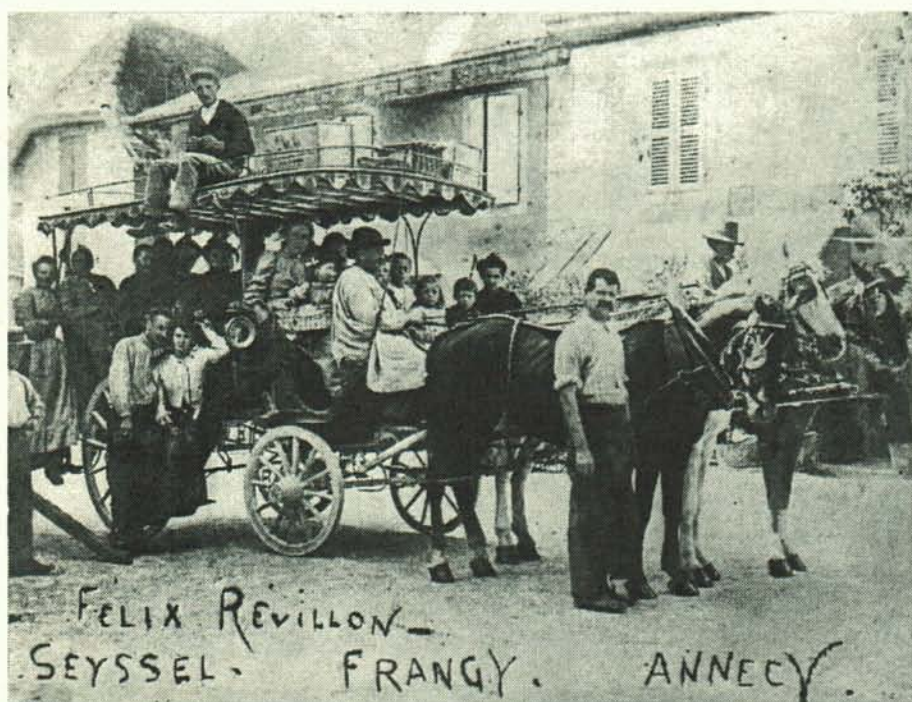
Joseph GUICHARD

Corbonod et assura en 1915 la ligne Frangy-Seyssel, puis en 1916 Frangy-St Julien, tandis que « La Société des services automobiles des Alpes Françaises » dirigée par Francis Crolard à Annecy faisait la ligne Annecy-Frangy-St Julien (M. Elie Million de Frangy était chauffeur).

Joseph Guichard acheta deux autobus de 12 places (un Martini 18cv modèle 1917 et un Peugeot 12cv modèle 1918), Emile Diamant fut son premier chauffeur. Il avait aussi un camion à ridelle (un Berliet 20cv).

Tous ces véhicules étaient équipés de roues à pneus en caoutchouc plein.

En 1935 il créa la ligne Frangy-Bellegarde qu'il parcourut avec son « Pirinte », c'est ainsi qu'il appelait son autobus. Il organisa les premières excursions et conduisit les visiteurs pour les foires.



Il développa donc son entreprise, qui fut reprise par son fils Marius avec pour chauffeurs: Auguste Courlet, Antoine Monod et Marius Sétif.

Joseph Guichard fut décoré de la médaille des transports en 1960 et décéda en 1964, un an après son fils. L'épouse de Marius, Marie-Thérèse, dirigea l'entreprise qui assurait entre autre le transport scolaire du canton. Son fils Roger, l'un des chauffeurs expérimentés, assura aussi le service ambulancier et taxi avec une Citroën ID 19.

Notons aussi que Mme Guichard fut à l'origine du syndicat d'initiative en 1954 et plus récemment du club des jours heureux.

François Descombes originaire de Savigny habita le moulin Berthod à Frangy (à Corbaret à l'entrée Est) peu avant 1900, il s'occupa du moulin à huile pendant quelques années avant de transporter le beurre des fruitières et le vin de nos coteaux, en Suisse par charroi, il avait un carrosse et assura aussi les noces.

François Descombes décéda pendant la guerre de 1914-18 après avoir construit lui-même sa maison (en bordure du virage de la sortie Est). Il avait deux fils: Pierre et Auguste qui reprirent ensemble sa succession, l'entreprise possédait alors une camionnette (une Renault 20cv pouvant transporter 2 tonnes de charge), ils investirent ensuite dans un camion en 1922 (un Berliet 20cv pour 5t. de charge), puis se séparèrent.

Pierre, de 9 ans l'aîné de son frère, continua son activité de transport de marchandise, avant de remettre en 1960 son affaire à son fils Fernand (Fernand épaulait déjà son père, malade, depuis 1946), Jean-Pierre assure aujourd'hui les commandes de l'entreprise familiale.

Auguste quant à lui assura le service de voitures publiques tous les jours en été sur la ligne Frangy-Carouge (départ de Frangy à 4h du matin et de Carouge à 16h), il acheta un camion et transporta les cochons dans le midi, souvent accompagné de Victor Gros ou de François Tremblet.

Plus tard il transporta aussi le charbon et les engrais depuis la gare avec un camion plus petit. Auguste était installé à la maison Comole (rue du Grand-Pont) son épouse étant la fille de cet ancien entrepreneur.

Ainsi se vécut la transition entre la traction animale et la traction à moteur. Les Frangypans connurent leurs premières impressions de confort et de liberté sur les chemins pourtant cahoteux, arrangés plus tard par les ponts et chaussées (voir témoignage de Maxime Ravu gazette n°2).

Seulement cinq poids lourds, cinq voitures de tourisme et une moto étaient recensés à Frangy en 1922 roulant tous au benzène, mais très vite les automobiles arrivèrent et les premiers mécaniciens du village s'installèrent: pour les cycles et motos Joseph Gay (boutique "Au nouveau cycle" en face du café Ducruet), François Servet (rue Haute) succédant à son père, pour les voitures Armand Bange (route d'Annecy au carrefour avec le terrain de jeux), suivront plus tard Maurice Donzel (successeur de Bange), Dédé Bugnet (garage Jean Coutet), Etienne Vannay (garage Balthassat) et Claude Servet (route d'Annecy en face du terrain de boules).

Nous ne pouvons terminer cet article sans évoquer **Armand Bange**, mécanicien ingénieux frangypan. Il se fabriqua lui-même une voiture (photo ci-dessous) et construisit son garage avec appartement au-dessus en l'équipant du chauffage central (garage Geo Coutet) ce qui était exceptionnel pour l'époque. Il fut aussi un talentueux pilote de course à moto sur route puisqu'il remporta plusieurs épreuves internationales dans les années 20.



Armand BANGE dans "sa voiture"

Nous pensons à toutes ces personnes pionnières du transport et de l'automobile à Frangy et leur rendons hommage.

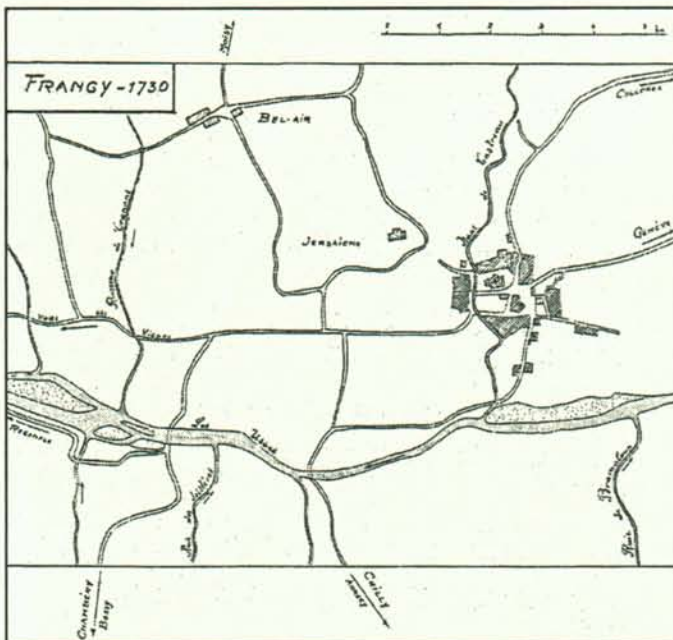
LA ROUTE FRANGY-ANNECY

1830 - 1839

C'est seulement dans les années 30 du XIX^{ème} siècle que le gouvernement sarde aménagea la route Annecy-Frangy par les Douattes et peu après entreprit la route de la Semine par Mons. Nous vous proposons de découvrir l'histoire de cette route.

1. Contexte de l'époque et principaux axes routiers avant 1830

Jusqu'au milieu du siècle dernier, le grand trafic routier empruntait surtout des voies S.O.-N.E. aujourd'hui bien secondaires : il s'agissait essentiellement de relier Genève soit à Chambéry (par Rumilly), soit à Seyssel. Après le franchissement problématique des Usse, le passage obligé se situait dans la déclivité qui sépare le Vuache du Mont Musiège (Frangy et Chaumont). La ville d'Annecy, médiocrement reliée à la Semine, rejoind la grande diagonale de Genève par une voie assez tarabiscotée, passant par La Balme et Marlioz.



Cette carte de 1730, montre clairement l'inexistence de l'axe Annecy-Bellegarde dans le centre de Frangy. Les principaux axes passent par le grand pont, la rue des vignes et se dirigent vers Genève par le centre.

A cette époque en effet les principaux axes routiers viennent de Seyssel, où le port du « Regonfle » fut un grand passage pour le transport fluvial, ainsi que de Rumilly, et donc de Chambéry, pour se diriger vers Genève.



On le voit d'ailleurs sur la carte ci-après datant de 1820.



Route du Regonfle et trafic Seyssel Frangy-Genève : On le voit, Frangy à cette époque devient le centre de ces divers axes routiers, mais ne dispose pas d'une route pratique pour se diriger vers Annecy, se dirigeant vers Chilly ou Musièges puis Sallenôves.

2. La nouvelle route Frangy-Annecy par le pont des Douattes et Sallenôves

a) BASTIAN promoteur de cette route

Le 21 avril 1830, Claude-François Bastian écrivait à l'intendant de Carouge, Victor Pallino : « ... Seyssel, Frangy et les communes circonvoisines sont sans route quelconque pour aller à Annecy ... ».

Bastian engageait ainsi par cette lettre, la dernière lutte de sa vie, celle qui donnera à la vallée des Usse une relation commode avec Annecy.

Toutes les communications existantes alors entre la vallée et le chef-lieu du Genevois dataient du Moyen Age.

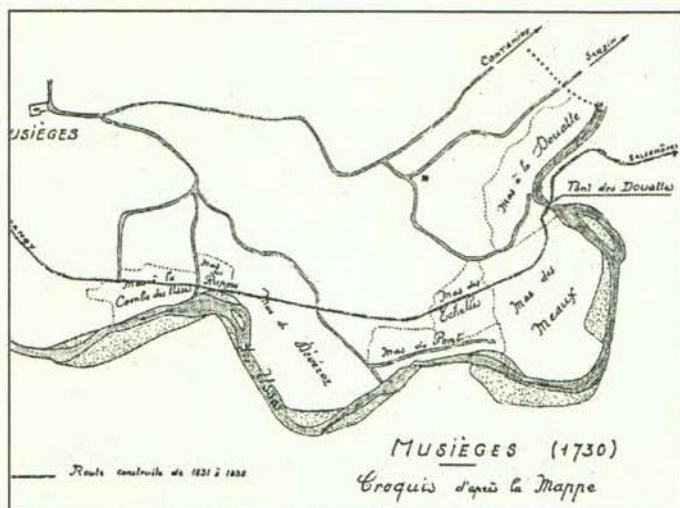
En avril 1830, Bastian était entré dans sa 70^{ème} année. Il était riche mais la gestion de ses propriétés lui laissait des loisirs pour s'occuper de son étude notariale et pour participer à la vie politique de la région : Bastian était syndic de Frangy, conseiller provincial, délégué aux routes communales (après 1833).

Cet homme avait fait ses premières armes dans l'Administration municipale du canton de Frangy, sous la Révolution. Il fit partie des assemblées régionales sous l'Empire. Partout il montra une individualité très marquée.

Nous le verrons dorénavant aux prises avec les syndics des communes de la région, avec les entrepreneurs des travaux routiers, avec les officiers du génie civil, avec les ... "corvistes" ... récalcitrants. Nous le verrons même se heurter à son conseil municipal qui ne le suivait pas toujours.

Il tint tête à tous les opposants mais ne verra pas l'achèvement du projet qu'il avait conçu et des travaux qu'il avait dirigés, car il mourut au début de 1835. Du moins laissa-t-il la route en bonne voie d'exécution. Son fils, Claude-Pie-Amédée prendra la relève avant même la mort du vieillard. L'œuvre s'achèvera quand même après bien des soucis et beaucoup de fausses manœuvres, en octobre 1839, avec la réception des travaux du pont des Douattes.

Le gros obstacle pour qu'une route suive le cours des Usse se situait, entre Frangy et Sallenôves, dans la gorge des Douattes. En cet endroit, la rivière avait taillé son lit dans l'extrémité du mont de Musièges. On n'avait pas osé, jusqu'en 1830, y tracer un chemin.



Musièges d'après la mappe de 1730 et le tracé du projet de route démarrée en 1831

Deux voies fort mauvaises passaient l'une au nord des Douattes, au flanc du crêt, l'autre plus au sud. Ce n'étaient point là des routes possibles dans l'avenir, même après des améliorations, car leur cheminement était trop accidenté.

Le meilleur profil de la route des Usse était celui même du cours d'eau. Des ingénieurs le diront, comme Justin, et essayeront de donner à leurs projets la même pente que celle du lit de la rivière. C'était relativement facile partout, sauf aux Douattes.

Bastian affirme que c'est lui, le premier, qui « a fait venir des ingénieurs, et à ses frais, pour établir la possibilité de la jetée d'un pont sur les rochers des Douattes, au moyen duquel, dès Frangy jusqu'à Sallenôves, toute la route se trouverait en pleine plaine... »

Bastian sut prévoir les besoins futurs et comprit la nécessité d'une relation nouvelle, entre l'ouest haut-savoyard et la capitale économique qu'était devenue la ville d'Annecy. Il eut aussi la prescience du rôle futur de la route Frangy-Bellegarde traversant la Semine, route dont il fut aussi le promoteur.

Bastian, promoteur et animateur des travaux nouveaux ! C'est incontestable. Mais il ne fut pas le seul. L'intendant d'Annecy s'est occupé de la route par Sallenôves et surtout l'intendant de Carouge, collègue de celui d'Annecy, M. Lencisa écrivait : « ... Je crois, qu'il n'y aura jamais eu de travaux plus utiles, faits à moins de frais... » et il ne faut pas oublier qu'il s'agit « ... de l'ouverture d'une communication dont l'importance n'est contestée par personne sous les points de vue du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et même pour le bien spirituel du diocèse et de la religion » qui souffrait des difficultés de communication. C'est également l'avis du digne évêque Mgr. De Thiollaz, soulignant avec la plus grande satisfaction de l'intérêt à porter à cette route.

Bastian et Mgr. de Thiollaz, l'ancien jacobin pourchasseur des prêtres réfractaires et l'ancien grand vicaire, chef spirituel de ces mêmes prêtres ! Deux hommes aux antipodes de la pensée philosophique et de l'idée politique, deux notables unissant leurs efforts pour aboutir à la réalisation d'une œuvre intéressante la même région dont ils sont tous deux originaires. Bastian utilisera ses influences locales. L'évêque fera intervenir ses amis à Turin. Comme intermédiaire, entre ces deux hommes, un haut fonctionnaire, l'intendant Lencisa qui saura mettre en œuvre ses connaissances administratives, ses contacts humains et apportera à l'œuvre l'enthousiasme sans lequel on ne fait pas de grande chose.

b) Pont des Douattes

Ce fut le principal ouvrage d'art qui permit d'achever cette route d'Annecy à cette époque.

Le projet connut beaucoup de déboires car un premier pont fut démarré en août 1832 pour être d'une construction insuffisante. En décembre 1833, une partie du pont s'écroulait. Ce fut l'ingénieur Mollot qui fut chargé d'établir un second projet. En juin 1835, une crue soudaine et importante détruisit de nouveau l'œuvre à peine achevée.

Suite page suivante

Finalement, Mollot conçut un pont avec un arc de 4 mètres et le tout fut enfin terminé en mai 1838. Notons ici que deux autres ouvrages furent créés à cette époque, le pont du Fornant et le pont de Jammaloup.

c) Financement

Cette route provinciale connut bien des difficultés de financement, à une époque où les règles étaient assez mal définies et où les communes participaient. Au-delà des impôts dits « traditionnels », la Savoie pratiquait encore le système des corvées jusque dans la première moitié du 19^{ème} siècle. C'était une survivance moyenâgeuse des impôts en nature.

Chaque commune devrait participer aux frais engendrés par la route, en particulier par le « prêt » d'ouvriers de leurs communes afin d'achever les travaux. L'ingénieur Amoudruz avait conclu qu'il fallait 5200

jours de manœuvres corvéables. Plusieurs communes se firent tirer l'oreille à cette époque, ce qui engendra bien des retards, en sus des problèmes techniques de déblaiement rocheux et autres difficultés.

3. Conclusion

Il est si naturel de circuler sur cette route d'Annecy-Bellegarde que l'on vient à oublier qu'il a fallu un jour la réaliser. Il a fallu quelques promoteurs de bonnes volontés dont quelques hommes comme Bastian, de Thiollaz et Lencisa pour promouvoir un ouvrage d'intérêt public et pour désengorger notre val des Usse vers notre préfecture de Haute-Savoie, autrefois capitale provinciale en royaume de Savoie.

Bibliographie :

Les Routes de Seyssel - Burdeyron et Tossan, 1989



Témoignage de Auguste Courlet

Le 8 octobre 1906, Auguste voit le jour à Estavayer « Le Gibloux » village du canton de Fribourg en Suisse, troisième enfant après Augusta et Maurice nés en 1903 et 1905.

Les parents, Louis et Françoise, accueilleront encore Gabrielle en 1908, Bernadette en 1909, Marie-Louise 1911, Thérèse 1912, Marguerite 1914, Elisabeth 1915 et Louis en 1918.

Les enfants grandissent, la vie en Suisse est dure et Auguste se souvient entre autre du glanage dans les champs après la moisson.

La Suisse a des problèmes et encourage l'émigration vers la France en offrant une prime. Le père d'Auguste ainsi qu'un oncle viennent prospecter et, encouragés par un cousin Courlet déjà établi à Champagne se décident et louent la ferme du château de Collonge à compter du 1er mai 1919.

De retour à Estavayer, un wagon marchandise est rempli des meubles, du linge de maison puis est plombé. Il part de la gare de Villaz St-Pierre en direction de Valleiry.

Huit jours plus tard, Louis, Françoise et leurs 10 enfants ainsi que l'oncle Joseph, sa femme Reine et leurs deux enfants quittent Estavayer et, via Villaz St-Pierre, arrivent à St-Julien. De là, ils prennent le car Guichard et tous débarquent à St-Jean.

Deux familles, soit 16 personnes, arrivent au château de Collonge le 1er mai, Auguste a 13 ans. La ferme de 60ha est travaillée d'abord avec des bœufs puis plus tard avec des chevaux. Cinq vaches et un peu de matériel sont achetés. Durant deux fermages de quatre ans, les enfants grandissent à Collonge.

« On va à l'école à pied par le chemin de la Vierge. On arrive toujours avant les gamins du bourg. Le lait est porté au pèse lait par la « mène ». Une voiture à cheval livre les « bouilles » à la fruitière du Grand Pont.

Un jour, un voisin demande à mon père :

— Combien avez-vous d'enfants ?

— Dix, lui répondit-il.

— Combien de filles?

— Sept filles.

— Ho ho! dix-sept! quelle grande famille!! »

1927. « On ne renouvelle pas le bail avec les hospices civils d'Annecy propriétaire du château de Collonge, on loue, à Champagne, une propriété de 30 ha (aujourd'hui propriété Pellegrini). L'oncle et sa famille partent vers Seyssel. Le troupeau a grandi et s'élève à vingt vaches. »

1935. Décès du père Louis. En 1939 et 1940, Auguste a passé ses permis de conduire et assure les services des cars avec Joseph Guichard puis Marius vers Seyssel, Bellegarde et St-Julien deux à trois fois par jour.

Le 24 novembre 1940 il se marie avec Alice Vuarrier et habitera avec ses beaux-parents et son beau-frère Jean.

Fin 1940 il entre aux Ponts et Chaussées. C'est l'époque des collègues: Antoine Monod, Maxime Ravu, Setif et du chef Clopet. C'est aussi les naissances de Marie-Françoise en 42, Thérèse en 43, Jean en 45 et Anne Marie en 49. C'est aussi le déménagement à la rue Haute en 44.

Les souvenirs de cette rue très animée avec Marie Châtelain la modiste, Coulloux le coiffeur, Lopez le tailleur, Lupin le limonadier, Jules Léger le cordonnier, docteur Gaillot, le notaire Bouchet.

Auguste travaille beaucoup. Ses beaux-parents étant malades, il monte à Champagne le matin avant la journée aux Ponts et idem le soir. Il a aussi le jardin au Grand Pont et la vigne de Pierrette Lupin.

1962. Achat à Alice Banchet/Gordon de sa maison actuelle qu'il fait remettre en état pendant deux ans. Puis vient la location de la vigne.

1963-1964, c'est le démarrage de la Roussette

Courlet que poursuivra Jean en plantant début 80. Vincent aujourd'hui prend le relais.

Malgré cette vie de labeur, Auguste a participé à la vie associative locale. Il se souvient des messes chantées par uniquement trois chantres: François Banchet, Joseph Bugnet dit « Tisserand » et Louis Bugnet. Il n'y avait aucune femme à ce moment-là.

M. le Curé Genoux créera une chorale mixte. Auguste en sera, ainsi que de la fanfare où il jouera du petit bugle. Ses loisirs le dimanche sont pour sa famille. Il se souvient des sorties avec la 201 Peugeot, puis l'Aronde vers le canton de Fribourg, le Salève, ou les sorties à pied vers Botilly en empruntant le câble (traversant les Usses) vers chez Janin.

Aujourd'hui, depuis la disparition de son épouse le 6 juillet 2000, Auguste se consacre à la lecture. La journée commence toujours vers 6 heures, à 8h30 la soupe suivie d'un petit « noir » et une cigarette roulée (le paquet de gris fait la semaine). Une visite au cimetière est prévue tous les jours.

Auguste aime beaucoup lire. Il se passionne pour l'histoire et pour les récits sur son milieu qu'est la terre.

Il n'a pas de regrets dans sa vie, il avait envisagé d'acheter un camion et faire du transport les premières années de son mariage mais M. Clopet son chef de l'époque lui avait déconseillé. Peut-être a t'il bien fait!

Auguste pense être entré une année trop tard aux Ponts et Chaussées. Il n'a pas pu être titularisé, ce qui l'a obligé à travailler jusqu'à 65 ans au lieu de 55.

La coupure à 13 ans avec la Suisse ne l'a pas traumatisé. La vie matérielle ici étant plus facile pour les familles laborieuses. Venant après la grande guerre, ces « émigrés » étaient à tort souvent mal considérés, mais l'intégration s'est faite au travers d'un manque de main d'œuvre et de la participation aux activités paroissiales.

Merci Auguste de toutes ces confidences.



Mémento des Années en 2

1742: Notre village comme toute la Savoie souffrira durant six années de l'invasion effroyable d'une armée espagnole alliée de la France: Charles Emmanuel III s'étant prononcé pour l'Impératrice Marie-Thérèse dans la guerre de la succession d'Autriche.

1792: L'an un de la 1ère République: nous sommes rattachés à la France une première fois suite à la déchéance du Roi de Sardaigne par l'Assemblée Nationale Souveraine des Allobroges, notre bourg est inclus dans le département du Mont-Blanc (84ème département français).

1842: Réparation de la cheminée du Presbytère.

1852: Achat pour la nouvelle église du maître-autel en marbre.

1862: Demande de Savigny pour être annexée au canton de Frangy (avis favorable).

1872: Création à Frangy d'un marché aux ouvriers qui a lieu le dimanche et mercredi matin durant toute l'année sur la place.

1882: Emprunt de 8000F pour la construction du nouveau cimetière et translation de celui-ci, forte contestation.

Demande de classement du chemin du Cimetière.

Restauration de la fontaine du chef-lieu.

Restauration du clocher de l'église.

1902: Le conseil autorise la congrégation St-Joseph d'Annecy à poursuivre l'enseignement des filles à la maison des sœurs aujourd'hui Centre Jean XXIII.

1912: Louis Gramusset est élu maire, il est aussi conseiller général.

1922: Réparation de l'horloge de l'église par M. Armand Bange.

Rétablissement du marché hebdomadaire.

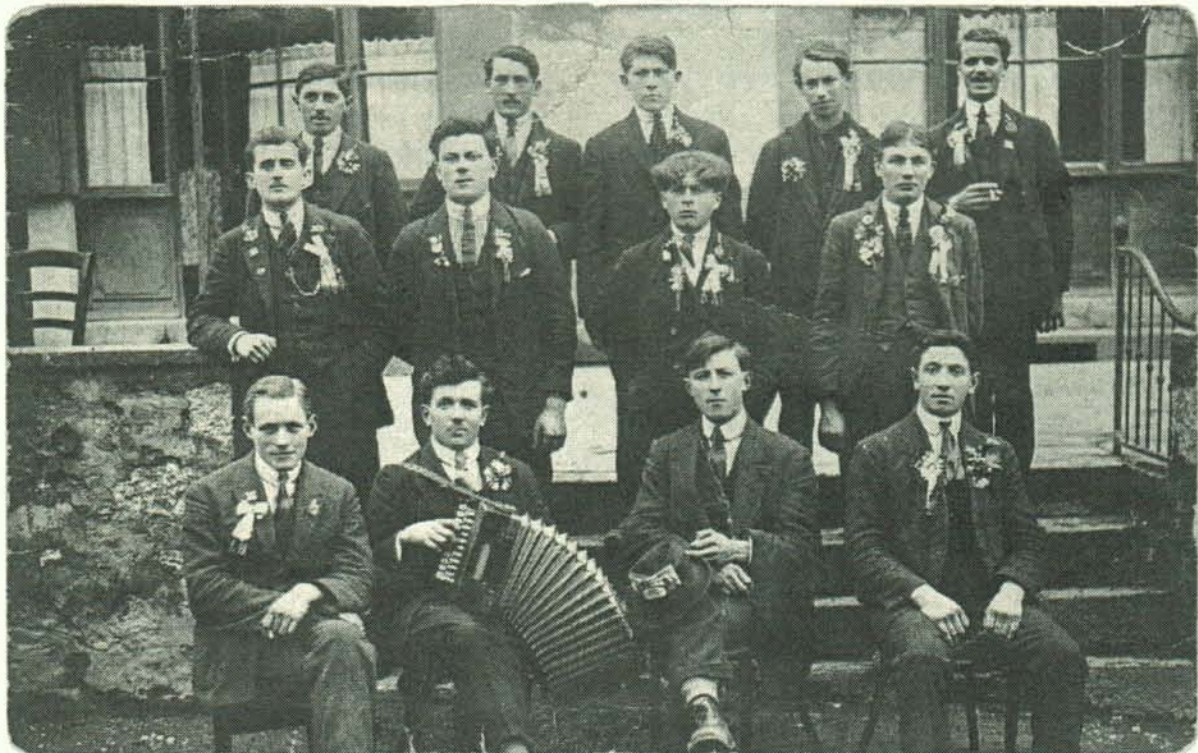
1932: Circulaire préfectorale conseillant d'ajouter un nom de complément aux localités de dénominations identiques et décide que s'il y a adjonction à faire d'un nom, c'est à la commune de Frangy (Saône et Loire) qu'il appartient d'apporter une modification.

1952: Création par M. Camille Goux du Centre de Secours n°13.

1962: Reconstruction de la passerelle de «Brameloup», l'étude est confiée aux Ponts et Chaussées.

1972: Construction des bâtiments de la Poste - Perception et des garages municipaux (Pompiers et Postes).

Les conscrits nés en 1902 au Conseil de Révision



Debout derrière : Auguste Mermoud - Joseph Ravoire - ? - Julien Revillon - ?

Au milieu : André Bouchet - Camille Cons - Rémy Costaz - ?

Assis devant : ? - Louis Chatenoud - ? - ?

Reconnaissez-vous les autres? Si oui, n'hésitez pas à nous contacter. Merci d'avance

CYCLES
Fournitures générales
Reparations soignées

F. SERVET
Mécanicien
FRANGY

Agence :
PEUGEOT - TERROT
Pneus **MICHELIN**

Frangy Autrefois



L'équipe de Frangy Autrefois vous donne rendez-vous
le dimanche 26 janvier 2003 à 15h30
au centre Jean XXIII pour un diaporama gratuit sur notre ancien village.
Ceux qui souhaiteront raconter leurs vécus pourront le faire au fil des diapos.
Les personnes de la commune ayant des difficultés pour se déplacer
seront prises à leur domicile.

Nous vous espérons nombreux, jeunes ou « anciens jeunes ».
En attendant la Gazette de juin, nous vous rappelons notre adresse :

FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY

ou par e-mail :
frangy.autrefois@wanadoo.fr

A bientôt

La Gazette

de Frangy Autrefois



Édité par l'association Frangy Autrefois

Prix : 5,00 €

N°4

juin 2003

avant-propos

Nous vous présentons dans cette brochure la construction des bâtiments des écoles de Frangy ainsi que la vie scolaire telle qu'elle existait dans la première moitié du XXème siècle. Mais intéressons-nous auparavant à la venue de la scolarité.

Ce n'est qu'à la fin du Moyen Age qu'elle apparaît dans les villes marchandes. Les « petites écoles » étaient tenues par des régents souvent mixtes malgré l'interdiction de l'église. Au XVIème siècle, les écoles de charité destinées aux pauvres dans certaines paroisses urbaines précéderont les écoles religieuses tenues par les curés, ce sont des collèges appartenant aux congrégations. Les lois du 3 et 14 septembre 1791 les interdiront, mais n'auront pour effet que de diminuer leur nombre.



Les petits écoliers sont prêts pour la représentation

Frangy devient français le 15/12/1792 : Inclus dans le département du Mont-

Blanc (84ème département), l'enseignement devient libre, tout citoyen a le droit d'ouvrir une école et d'enseigner muni d'un « certificat de civisme et de bonnes mœurs » Pendant la période révolutionnaire (1792-1805), les républicains prennent le monopole de l'enseignement. Après le Concordat signé par Napoléon avec la Papauté, l'enseignement primaire reste aux mains de l'église en 1808, mais les cycles secondaire et supérieur passent sous le contrôle de l'état.

Notre bourg redevient à nouveau sous le régime Sarde en 1815. L'année suivante, une loi française oblige les communes à pourvoir à l'enseignement primaire et en 1824 se met en place un support juridique plaçant l'enseignement primaire sous la responsabilité des évêques et des congrégations.

Le 15 mars 1850 voit la Loi Falloux obligeant les communes d'au moins 800 habitants à entretenir une école primaire de filles, les établissements congréganistes se développent. En 1867, Victor Duruy étend cette mesure aux communes d'au moins 500 habitants et crée des cours publics pour jeunes filles. Frangy redevient français depuis l'Annexion de 1860. En mai 1877 les républicains combattent l'église et l'éducation religieuse. Jules Ferry rend l'école primaire obligatoire de 7 à 13 ans en 1882. L'école publique devenant neutre et gratuite, la religion peut être enseignée le jeudi en dehors de l'école et reste un droit des élèves et des familles. René Goblet laïcise le personnel dans les écoles laïques en 1886 mais on compte encore en 1901 énormément de religieuses dans les établissements.

Retenons aussi quelques dates :

1887 : Création des classes préélémentaires mais non obligatoires.

1889 : Les instituteurs deviennent fonctionnaires de l'Etat.

1904 : Les congrégations enseignantes sont interdites.

1905 : Séparation de l'Etat et de l'Eglise.

1912 : Les ecclésiastiques sont exclus de l'enseignement public.

1969 : Suppression des classes le samedi après midi.

1972 : Le repos du jeudi passe au mercredi.

**Frangy
Autrefois**



Sommaire :

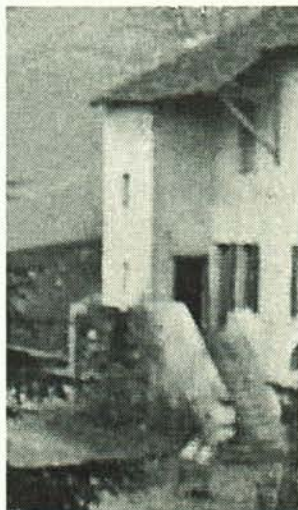
D'une école à l'autre	2
Souvenirs d'enseignants	4
D'anciens élèves nous racontent	6
Souvenirs scolaires de Marthe Duparc et Marie Blandin	10
Témoignage : Marie Bange	11



D'une école à l'autre

Claude-François Bastian fonde une école de jeunes filles tenue par les sœurs de St-Joseph (le siège de leur congrégation est à Annecy), cette institution se situant à l'emplacement du centre Jean XXIII.

Le 9 février 1840, le curé Joseph Dunoyer propose au Conseil de rehausser cette maison d'un étage en se soumettant lui-même à faire face aux dépenses mais de l'aider par 150 corvées (qui correspond à 150 journées). Le Conseil accepte avec reconnaissance son idée.



Le couvent Saint-Joseph

La commune loue le rez-de-chaussée de l'auberge Mollaz pour l'enseignement des garçons (*nous pensons le café Ducruet actuel*).

Le 11 août 1844 voit l'établissement de deux frères de la Sainte Famille pour l'école des enfants « mâles ».

Ces deux congréganistes sont indemnisés à raison de 100 livres chacun pour six mois de scolarisation (les parents acquittaient une rétribution scolaire).

Construction du bâtiment - Mairie Ecole de garçons - Justice de paix - (Bâtiment mairie actuelle)

C'est le 8 mai 1862 que se rassemble le Conseil dans la salle consulaire sous la présidence du Préfet venu spécialement pour débattre de l'emplacement qu'occuperait le futur bâtiment. Le terrain de M. Jean Pichollet (Percepteur) situé à l'ouest de sa maison (*maison Mermoud actuelle*) est retenu. Celui-ci invité à la séance du 18 mai se voit proposer un prix s'élevant à 3.000F. le journal*. Après quoi, M. Chatenoud Cottin, médecin de ce lieu propose sa maison pour un prix de 31.500F.

Le maire Claude Pie Amédée Bastian sous la recommandation du sous-préfet nomme deux experts qui évalueront la bâtisse à 16.480F. (le propriétaire s'étant réservé l'aile gauche de sa demeure). Le Conseil réuni est d'avis de donner 21.000F. pour la maison mais en totalité.

Le Conseiller d'arrondissement délégué par la préfecture M. Marie Chautemp fait son enquête publique: sur 220 personnes consultées, 92 approuvent l'acquisition Chatenoud Cottin et 128 trouvent la

maison trop éloignée du centre et surtout incommode. Ces derniers proposent la maison de l'aubergiste Mollaz, le jardin de M. Pichollet situé près du Castran (*emplacement derrière le Crédit des Savoie*) ou la pièce de terre de M. Pichollet retenue initialement par le Conseil. Le commissaire enquêteur jugera deux propositions acceptables: la pièce de terre de M. Pichollet et la maison Chatenoud Cottin.

Le Conseil adopte définitivement le 9 août 1863 l'emplacement Pichollet et admet l'expropriation pour cause d'utilité publique. Celle-ci intervient le 16 juin 1864 avec une indemnité de 10.000F. et un prêt de 40.000F. auprès du Crédit foncier.

Les travaux seront enfin commencés par l'entrepreneur frangypan Gaydon. L'architecte Pompée qui avait réalisé le plan initial n'ayant pas tenu compte du contre-bas de 2 m depuis la route départementale n°2 (*rue du Grand Pont*) il faut créer un niveau inférieur avec caves et un perron sur deux côtés du bâtiment. Cet imprévu fait l'objet d'une dépense supplémentaire; les élus choisiront en même temps de rajouter un balcon côté nord et de creuser un puits pour l'hygiène des enfants (dans la cour au sud du bâtiment).

La réception d'œuvre intervient en 1866, les rétributions scolaires s'établissent ainsi: 1,25F. et 7F. l'abonnement par enfant de moins de 7 ans, 1,50F. et 9F. pour les plus de 7 ans, augmentation qui fait suite à l'état des finances de la commune. Le Conseil s'empresse de supprimer le loyer de 450F. payé pour l'ancienne école située à la maison Mollaz, celui de 120F. payé pour le prétoire de la justice de paix et loue les nouvelles caves.

les garçons d'un côté, les filles de l'autre...

Les filles suivent leurs cours au couvent St-Joseph depuis 1837 environ tandis que les garçons apprennent au rez-de-chaussée de la maison Mollaz (*Café Ducruet route d'Annecy*). Ces derniers sont donc depuis 1866 dans le bâtiment de la mairie, au centre du rez-de-chaussée (*entre Mairie et office de tourisme*). Les frères continuent à enseigner jusqu'en 1889.

M. Auguste Dérobert est directeur public vers 1890 et son épouse Marie-Eugénie institutrice (*nos photos*). M. et Mme Lafontaine seront directeur et directrice des écoles en 1920. La Justice de paix arrive à l'emplacement de l'actuel office de tourisme.

Les demoiselles restent pour l'instant au couvent de St-Joseph dirigé par Sœur Adèle (Marie-Françoise Bossoney de son vrai nom) qui décèdera en 1917 après 50 ans de loyaux services à Frangy d'abord par sa fonction d'éducatrice jusqu'à la laïcisation puis par son rôle d'infirmière.



* Journal: ancienne mesure de superficie qui correspondait à la quantité de terrain qu'un homme pouvait labourer en un jour; celle-ci variait suivant la province. Pour les Genevois, 1 journal = 0,294838 ha



Monsieur Auguste Dérobert
Madame Marie Eugénie Dérobert
en 1894



Les plans et devis ont été présentés le 31 décembre 1882 par l'architecte Mangé pour la construction estimée à 103.667 F., terrain compris. La somme de 30.000 F. est budgétisée tandis que l'on demande une subvention pour le solde.

Deux postes d'instituteurs adjoints sont créés la même année en remplacement des frères congréganistes (tension entre républicains et ecclésiastiques) ainsi qu'une Caisse des Ecoles pour faciliter la fréquentation des classes par des récompenses sous formes de livres utiles et de livrets de caisse d'épargne pour les élèves les plus appliqués ainsi que des secours de différentes natures aux autres peu aisés (linges ou aliments chauds). Cette caisse des écoles permet aussi de récolter de l'argent de différentes sources et soutiendra le projet. Cette future école d'abord prévue pour le cours supérieur des garçons et des filles ainsi que l'école maternelle, devient très vite destinée uniquement à l'école supérieure des garçons. Ces derniers devront laisser leur ancienne classe aux filles.

La création d'un cours pour adultes fin 1866 durant les quatre mois d'hiver au couvent nécessite la venue d'un troisième frère pris en charge de moitié par la commune et de l'autre par les bénéficiaires. Ce nouveau cours a pour but d'améliorer le niveau de moralité de la population, il sera abandonné plus tard mais renoué en 1896.

Une nouvelle école communale

(Ecole Maternelle actuelle)

Réuni le 21 octobre 1881 sous la présidence du maire Jean Pichollet, le Conseil décide la construction d'une école primaire supérieure* considérant que cette école est du plus grand intérêt pour Frangy mais aussi pour tout le canton et pour profiter de l'aide de l'Etat sans précédent qui subventionne la construction des nouvelles écoles. M. Pichollet met à disposition la grande pièce de sa maison comme local provisoire pour l'ouverture immédiate de cette classe appelée à cette époque « la troisième classe »

Mais la construction tarde... En 1886 une loi est votée obligeant les communes à avoir une école primaire publique spéciale pour les filles et en août 1888, le Conseil déclare être d'avis de créer cet établissement, mais aussi un cours complémentaire mixte et une école enfantine mixte en faisant remarquer qu'en raison de la situation financière de la commune, cette dernière hypothèse pourrait être ajournée. Les élus récupèrent en effet d'une période chargée en investissement après l'essor produit par l'Annexion de 1860.

Il faut attendre le 30/08/1903 pour que le Conseil achète les terrains de Mademoiselle Marie Pichollet et de Mme Béal (née Pichollet) sous la présidence de M. Camille Delevaud notaire et maire de Frangy (*ces terrains formaient un marais*). L'année suivante voit l'annulation dans le projet de la classe supérieure mixte (peut-être a-t-elle continuée dans le bâtiment de l'école des garçons) mais le maintien de l'école primaire des filles et de la classe enfantine mixte (réclamation soutenue des parents).



L'école de filles
terminée en 1908



Son préau et ses
WC extérieurs

* école primaire supérieure, ou cours complémentaire, ou cours supérieur: classe qui fut remplacée plus tard par le cycle secondaire 6ème, 5ème, 4ème, 3ème.

Remarque:
Les prix indiqués sont en anciens francs.

L'hiver suivant, M. Auguste Dérobert, instituteur public et directeur de l'école des garçons, ouvre une cantine pour les hameaux.

Les travaux commencent enfin, la nouvelle école est terminée l'été 1908, une somme restante permet de faire le préau et la clôture l'année suivante.

Vingt sept ans se sont donc écoulés entre la décision de ce second projet et sa réalisation. Les filles avaient enfin leur nouvelle école ainsi que les « petits ».

Le C.E.G. :

Collège d'Enseignement Général

(Ecole primaire actuelle)

Sous le mandat de M. Jean Cornut en 1955, on évoqua la construction de classes pour des cours complémentaires mixtes (ils avaient disparus pendant de nombreuses années) nécessitée par l'accroissement sans cesse du nombre d'élèves.

L'achat du terrain appartenant à Mlle Pierrette Béal s'est fait en septembre 1956 puis M. Cornut laissa sa place de maire pour raison professionnelle. M. François Grégoire lui succéda en janvier 1958. En avril le conseil municipal sous sa présidence adopta les plans et devis de l'architecte M. Cottard d'Anney et en 1959 les élèves occupaient les nouvelles classes inaugurées sous le mandat municipal de M. Louis Favre, élu en mars.

Ce bâtiment coûta une somme totale de 40 millions d'anciens francs, subventionnés à 50%, ainsi que 3,6 millions d'anciens francs d'ameublement et de remboursement d'annuité d'emprunt.

M. André Dufour était directeur du collège et de l'école primaire des garçons. (Mme Broisin était directrice de l'école primaire des filles).

A cette nouvelle construction, qui à l'époque pouvait accueillir 145 élèves, seront adjointes, en 1964, dans sa cour, deux classes en préfabriqué qui porteront le nombre d'élèves à 155. Le bâtiment du C.E.G. devint école primaire quand le nouveau collège se construisit près de la salle Claude Métendier.



Le premier collège et l'école des garçons

Souvenirs d'enseignants

Roger et Jeanne Mossière, habitant à Frangy

Pour Roger, l'école primaire ce fut Chaumont et pour son épouse Jeanne née Tapponier ce fut Frangy. Dès l'âge de 4 ans elle entre à l'école avec Mlle Gay l'institutrice. Les barres et les ronds sont les prémices de l'écriture et du b-a-ba. Elle a ensuite Mme Dénarié puis Mme Lafontaine.

Ses souvenirs portent surtout sur l'importance accordée au travail manuel avec le tricot et la couture. De gymnastique point, mais le jour du certificat d'études une note est attribuée à chacun des candidats qui doivent effectuer des mouvements à l'imitation du maître.

On chante « *O ma chère maison* », on récite « *La mort du Loup* » (trop difficile avait dit l'inspecteur Ballandra), on conjugue, et lorsque devant

ce même inspecteur on écrit *je m'assoiai*, le verbe assoier au passé simple, on récolte une belle

punition : *Je m'assis, je m'assis* double de surcroît. On rappelle aussi ce grand livre de lecture « *Le Lyonnais* » où les textes sont classés par thèmes sur une semaine.

La fête de Noël a lieu dans la salle de la mairie et les maîtresses très dévouées ont fort à faire pour la préparer.

A la fin de l'année, c'est la promenade scolaire et un peu de défoulement puisque dans le car Guichard qui conduit à Chamonix, on chante « *Si tous les cocus!* », pas très méchant toutefois.

Douze ans, c'est le certificat d'études; mais avant il y a eu le concours pour l'attribution de bourses afin de poursuivre la scolarité.

Pour Jeanne ce sera l'école supérieure de filles (Lycée Gabriel Fauré) et pour Roger l'école supérieure de garçons (Lycée Sommeiller).



Roger et Jeanne Mossière ont débuté leur carrière d'enseignants à Bogève en 1945. Ils sont venus au Pas-de-l'Echelle puis à Frangy en 1965 où ils ont pris leurs retraites en 1977 pour Jeanne et 1978 pour Roger.

En 1965, Roger a eu la charge de la dernière classe de fin d'études. Cette section a été supprimée et remplacée par la classe de transition créée pour les élèves en difficultés et qui ne pouvaient pas aller en 6ème.

De 1977 à 1983, Roger Mossière a été adjoint du maire Claude Métendier et a eu la charge de la présidence du syndicat scolaire.

On a aussi parlé de la création du CEG avec les classes provisoires à l'atelier de menuiserie Cornut (rue Basse) et chez Chameau au Grand Pont. Les maîtres étaient Messieurs Maréchal et Garin.



Souvenir scolaire
Année 1929
Jeanne Tapponier
est la 7ème au 1er rang
à partir de la gauche.

Armand Terrier, résidant à La Balme-de-Sillingy

« Je suis arrivé à Frangy en 1950 pour prendre en charge la classe de garçons CP CE CE2. Mon logement était à l'école de filles avec, pour mes deux garçons, des chambres sous la toiture à 35° en été. Après la construction du premier collège (aujourd'hui école primaire) sous la municipalité de Jean Cornut, je me suis vu offrir un appartement dans le nouveau bâtiment par le maire Louis Favre (nouveau maire). Le second était occupé par André Dufour le Directeur. Je terminais ma dernière année à Frangy avec 35 élèves. A la demande des parents, j'assurais une heure d'étude le soir après la classe.

De la fenêtre, j'apercevais route du Tram, un élève, Pierre Bregmann qui faisait du vélo puis arrivait avec un bon retard s'excusant d'ailleurs poliment. Bien sûr je lui disais que l'heure d'étude comptait, à sa grande surprise, à partir de son arrivée...

Henri Coutet n'arrivait pas à prononcer le son « s » dans les mots et le médecin scolaire consulté avait évoqué une opération du palais. En fait d'opération je lui ai donné pendant un certain temps des listes de mots à apprendre contenant le son. Il venait les réciter le matin avant l'heure de la rentrée et cette médecine douce fut efficace. Les élèves turbulents faisaient connaissance avec le placard. A l'heure de midi, j'avais oublié l'un deux, Guy Menu. Son père très inquiet de ne pas le voir arriver à la maison est évidemment venu à l'école. J'étais confus mais c'est le gamin qui s'est fait rabrouer. En 1970, je suis parti pour Epagny. Aujourd'hui les temps ont bien changé. »



D'anciens élèves nous racontent...

Pour compléter la vie scolaire d'autrefois, il est commun de donner la parole à d'anciens élèves. Ceux-ci, hommes et femmes de générations différentes se plaisent à nous décrire leurs bons souvenirs mais aussi les pires qui sont marqués à jamais dans leurs mémoires. Nous les découvrons, pour notre plus grand plaisir.

Emile Lafontaine (Milou)

né en 1915, résidant à Annecy, ses parents étaient directeur et directrice des écoles de Frangy.

« Mes Parents Eugène et Joséphine Lafontaine venant de la vallée de l'Arve ont été nommés à Frangy en 1920 et ont enseigné jusqu'en 1942. Mon père dirigeait l'école de garçons qui comprenait deux classes: le cours élémentaire de garçons dont M. Ernest-Louis-François Meyran était l'instituteur et la classe d'abord mixte de préparation au certificat d'études, que mon père tenait en ayant obtenu la mixité avec beaucoup de difficultés. Mon père était bon instituteur mais très sévère.

L'école de filles située 200 m plus loin (école maternelle actuelle) était dirigée par ma mère.



Eugène et Joséphine Lafontaine,
nés en 1885

Elle comprenait trois classes:

- celle des petits (de 4 à 7 ans, mixte) qu'on appelait l'école enfantine, tenue par Mlle Ernestine Gay, une très bonne institutrice qui ne laissait jamais un enfant poursuivre sans qu'il ne sache lire, écrire, compter;

- le cours élémentaire de filles confié à Madame Dénarié (de 8 à 9 ans);

- et le cours moyen (10 à 12 ans, mixte pendant quelques années) de ma mère, moins sévère que mon père, très aimée de ses élèves qui rejoignaient l'année suivante la classe de mon père pour le cours supérieur. Quelques années plus tard, la classe de ma mère fut réservée qu'aux filles.

Nous logions, mes parents et mes deux frères au 1er étage de l'école de filles. L'eau courante n'était pas encore installée, il fallait descendre la chercher à la pompe dans la cour, une tâche que j'ai assumée pendant plusieurs années. Quant au chauffage, un poêle à bois et boulets se trouvait dans chaque classe. Je me souviens avoir fendu le bois et allumé chaque matin celui de la classe de ma mère.

A partir de 1930, ma mère organisait avec ses élèves des fêtes au moment de Noël. Il n'y avait pas de cinéma, les distractions étaient rares et ces représentations étaient donc très attendues par les Frangypons. Le maire de cette époque, M. Antoine Joguet, avait accepté que l'on installe une scène avec un rideau dans la grande salle de la mairie.

Je me souviens de deux spectacles:

« Le mariage de Papillon » (notre photo): Le clou de la soirée étant le ver luisant, la petite fille jouait ce rôle avec une lampe dans les cheveux actionnée par une pile. Un musicien accompagnait le spectacle au piano et



Ernest-Louis-François Meyran

les costumes de papier crépon étaient confectionnés par ma mère.

«**La farce du cuvier**» : Au cours de la lessive, le mari était tombé dans le cuvier et sa femme pour l'en sortir exigeait plusieurs choses, notamment de coquines promises pour le soir.

On récitait aussi des textes en patois comme «**Le caion et le fretti**» (Le cochon et le fruitier).

Je continuais mes études pour devenir professeur au lycée Berthollet à Annecy.



Le mariage de Papillon

Louis Bocquet

né en 1924 résidant à Guingamp fils de Mme Claudia Bocquet (née Gay) ancienne directrice de l'école de filles.

«*Mes souvenirs de Frangy sont liés, depuis l'enfance, à ses écoles, surtout à celle des filles, puisque ma tante, Ernestine Gay pendant presque toute sa carrière, s'est consacrée à la classe enfantine. Avec mes parents et ma sœur, nous lui rendions visite, deux ou trois fois par an, pour quelques jours.*

C'était, surtout quand j'étais petit, un réel plaisir de venir séjourner dans ce que nous appelions le Nice de la Haute-Savoie. De cette époque deux images me reviennent souvent : Le spectacle de Noël, à l'école des garçons. Les chants, les danses et les saynètes interprétés par les élèves m'émerveillaient et à la fin, arrivait le père Noël, en fait, le directeur, M. Lafontaine, qui distribuait des jouets ou des verges (à quelques enfants trouvés trop turbulents!).

Lorsqu'à l'automne 1941, ma mère, Claudia Bocquet, a été nommée directrice de l'école de filles en remplacement de Madame Lafontaine, j'ai accueilli la nouvelle avec joie. Cependant, étant interne les deux premières années et ensuite étudiant à Paris, je ne venais à Frangy que pendant les congés scolaires, c'est pourquoi je sais finalement peu de choses concernant les événements touchant à l'école.

Voici néanmoins quelques souvenirs. Pendant l'occupation, il était interdit de fabriquer de l'alcool. Ma mère faisait pourtant ramasser des

baies sauvages à ses élèves. Un vigneron, clandestinement, procédait à la distillation et l'eau-de-vie ainsi obtenue était vendue pour alimenter le Sou. Pendant une occupation de l'école, par des troupes allemandes, excédée du sans-gêne de certains soldats qui considéraient que notre cuisine était leur propriété, ma mère s'est plainte à l'officier responsable. A sa grande surprise, il s'est excusé et a fait cesser cette intrusion.

L'école de filles a servi à d'autres activités : il y avait une bibliothèque dans le local de la classe des grandes. Je pense avoir lu tous les livres.

Avec Robert Lacraz, dans une salle désaffectée, durant l'été 1944, nous avons joué aux petits chimistes et avons fabriqué, avec des produits venant de la pharmacie Vial, des feux de Bengale pour le 14 juillet!

En été, nous étions quelques bons camarades qui nous réunissions dans la petite salle attenante au préau pour manger une fondue. Notre recette était très fantaisiste mais le plaisir était là. Je me souviens aussi des bals clandestins avec Claude Servet, les frères Robert et Louis Ducruet et d'autres qui se terminaient à la boucherie. C'est là que j'ai appris à aimer la hampe, l'onglet, et autre araignée, morceaux peu prisés à l'époque et que les bouchers en connaisseurs se réservaient.

Durant ces années, j'ai pu apprécier la franche camaraderie qui unissait les jeunes et leurs aînés, à Frangy. C'est quelque chose de rare qu'on ne peut pas oublier.

Michel Chatenoud

né en 1937 à Frangy et résidant à Frangy.

« Quelques jours avant ma première rentrée scolaire, il a fallu faire couper mes longs cheveux bouclés. C'est Gaby Morel qui procédait à l'acte chirurgical mais comme on avait dû me traîner au salon car je braillais comme un veau, la véritable petite pipe fume-cigarette achetée chez le père Bourgeois (Bazar en face de l'église) avait calmé mes peurs : Eh oui, j'étais devenu un homme...

Nous étions tous vêtus de la blouse grise ou noire, la plupart chaussés de sabots : semelles de fayard sur lesquelles on avait cloué des dessus de brodequins récupérés et sous lesquels les clous ou les pneus pris chez Bange évitaient une usure trop rapide.

Après le premier sac en carton bouilli, je fus doté d'une caisse en bois fabriquée à l'atelier Cornut.

Je garde le souvenir du drapeau qu'un élève hissait au mât planté dans la cour. Eh oui, Maréchal nous voilà... Amour, travail, patrie!...

Mon premier maître à l'école de garçons, c'est monsieur Collo, un gaillard aussi grand que De Gaulle, disait-on. Il a su faire rentrer en moi l'orthographe en passant par le biais de mes mollets qui reçurent quelques coups de cette baguette de noisetier que lui rapportait Henri Berthod lorsqu'elle était cassée (devinez par qui?). La méthode fut rude mais efficace. Par contre le copain Pierrot n'a pas supporté. Pour faire cesser la correction il laissa tomber volontairement sa paire de lunettes pendant que les coups pleu-

vaient et la piétina copieusement. Après 4h1/2 la maman vint et ce fut une belle scène.

Je me souviens de la grande lessiveuse sur la pipe au centre de la classe et dans laquelle le maître fabriquait son savon, moulé ensuite dans des boîtes à biscuits Brun.

J'ai gardé en mémoire le refrain d'une chanson apprise dans cette classe.

« Les poissons de la Mer Rouge
Poissons noirs ou poissons rouges
ont des écailles belles d'argent
Mais ils sont au désespoir
Ils n'ont pas de parapluies
Ca va bien quand il fait beau
Mais quand-il tombe de la pluie
Ils sont mouillés jusqu'aux os
Du dos »

Après c'est la classe des grands chez M. Fumex qui me conduisit jusqu'au certificat d'études primaires passé à 14 ans. Un beau diplôme tout en couleurs. Comme je n'étais pas un mauvais élève, il incita ma mère et ma sœur (mon père était décédé en 1947), malgré mon âge, à me faire poursuivre mes études au cours complémentaire de Saint-Julien.

Les jeux dans la cour sont aujourd'hui mis au musée : chat perché, coupe-saucisse, colin-maillard, les barres qui prenaient tout l'espace et les billes avec le pot, la gamelle, le foot. Quel bonheur lorsqu'un tir violent faisait éclater la petite bille de terre servant de ballon ou la belle agate de l'adversaire!

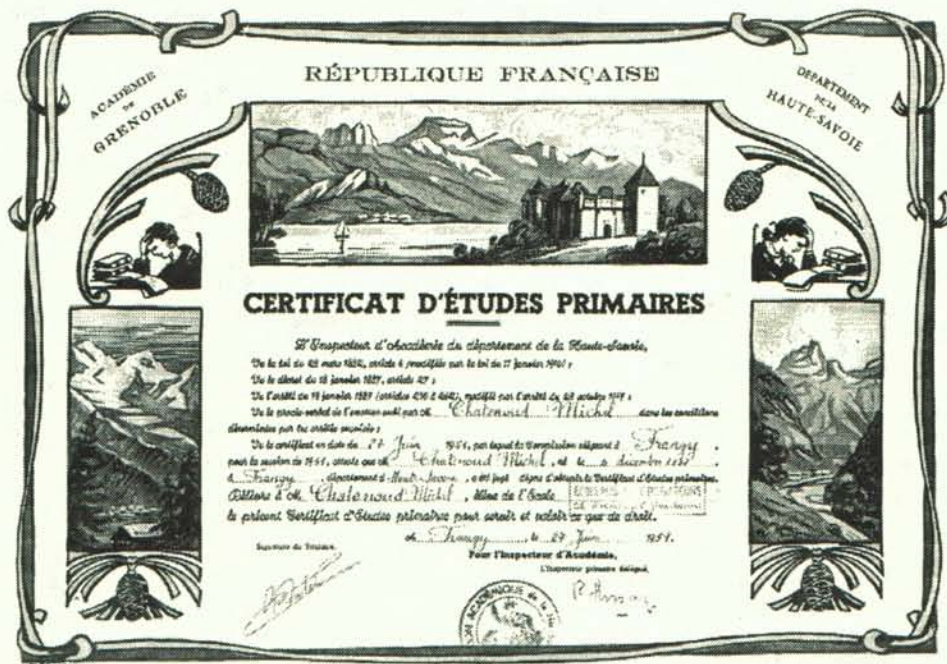
L'hiver lorsque le gel apparaissait, les grands, nous nous adonnions à la glissade le long du mur après avoir bien damé la neige. Les élèves de service de cabinets le soir entretenaient la piste en déversant, en cachette du maître, un bon seau d'eau. Alors là, les sabots qui étaient lisses faisaient merveilles, « **debout, à caca-boillon, ça fieuzait!** »

Un dernier souvenir, 1951 l'année du certificat. Au programme de sciences le moteur à explosion. Quoi de plus pratique pour comprendre



La levée du drapeau

la mécanique complexe que d'aller au garage Bange pour une explication détaillée! Et le courant électrique? On fait la chaîne en se tenant par la main et Bing! un coup de magnéto et tout le monde sursaute. Vu le courage des élèves, c'est alors une tournée générale de chèvre au grand désarroi du maître.



Joseph Gauthier

né à Frangy en 1947,
agriculteur au hameau de Collonges.

Je suis entré en classe enfantine à 5 ans en 1952. Mme Fumex (épouse du directeur de l'école de garçons) fut notre 1ère maîtresse, j'ai gardé un excellent souvenir de cette année. Ensuite je me souviens de Mme Millet (épouse du percepteur me semble-t-il) qui nous apprenait la lecture, tout cela se passait à l'école de filles puisque les deux premières classes étaient mixtes. La directrice était Mme Grémion (épouse du marchand de bestiaux).

Les garçons étaient ensuite séparés des filles jusqu'à l'entrée en 6ème. Nous faisons le trajet Collonges-Frangy à pieds 4 fois par jour à la belle saison, la cantine ne fonctionnait que de la Toussaint à Pâques, c'était Marthe Léger qui cuisinait secondé par Simone Sage. Tous les jours nous avions droit à la soupe!

Je me souviens des différents instits de l'école de garçons sous la mairie: Mlle Blampey de Faverges, Mme Grand de Bonlieu, M. Terrier dont sa grande rigidité ne m'a pas laissé de bons souvenirs, M. Thisse, M. Garin, M. Laverdure et son accent provençal avec qui j'ai passé le certificat. Ces deux derniers sont devenus plus tard professeurs au collège (actuelle école primaire).

Nous étions une quinzaine de gamins à emprunter le chemin de la Sainte, c'était sympa; ils nous arrivaient souvent de rentrer de nuit à

la maison en hiver. Quand les premières voitures des parents sont arrivées, c'était pour remonter les plus petits ainsi que les cartables des grands.

Le matin, par contre, nous descendions avant l'école, au cathé avec l'abbé Dentand, l'abbé Chatenoud ou Pierrette Lupin. Je me souviens que l'abbé Dentand nous faisait apporter une bûche de bois à tour de rôle pour alimenter le fourneau à la cure (actuel séjour) ou chez les demoiselles Mossaz (partie annexe de l'actuel Centre Jean XXIII). Par contre quand nous arrivions en classe, il faisait toujours chaud car Jean Figueat (Garde-Champêtre) faisait le nécessaire.

Entre le repas de midi à la cantine et la reprise des cours à 13h30 on s'auto-surveillait, c'est à ce moment là que l'on a fait nos premières expériences de fumeurs: avec des «Wables» (lianes) ou des «P4» (paquet de 4 cigarettes parisiennes à 16 cts le paquet) achetées chez Mme Million ou Mme Vannay.

Avec la coopérative scolaire, nous ramassions les vieux papiers pour le recyclage, les plantes médicinales pour la pharmacie afin de faire un peu d'argent pour la promenade scolaire en fin d'année avec les cars Guichard. Le tour du Léman, le col de la Faucille, le Revard, nous donnaient l'impression d'avoir fait le tour de la France.

Merci à vous tous de vous être replongés dans vos souvenirs et d'immortaliser ainsi «La vieille école» à Frangy.

Souvenirs scolaires de Marthe Duparc et Marie Blandin

Ecole de filles 1930 à 1938

Dans les années 1930, l'école débutait en octobre pour faciliter les tâches agricoles et s'arrêtait autour du 14 juillet pour que les enfants puissent aider à la fenaison. Le jour de repos était le jeudi et les élèves travaillaient le samedi toute la journée.

Marie Blandin, habitant à Frangy, a commencé l'école à 4 ans. Marthe Duparc, habitant à Moisy, a quant à elle débuté l'école à 5 ans. Les enfants des hameaux commençaient leur scolarité un peu plus tard, en raison de la distance à parcourir quatre fois par jour. Marthe a eu de la chance, car à midi elle mangeait chez une amie de ses parents « la tatan Alice ». Marthe nous confie en riant : « quand les foins étaient coupés, notre cartable nous servait de luge pour descendre à l'école ».

A 7 heures, les enfants se rendaient au catéchisme à la salle du couvent (*salle Jean XXIII*), puis à 8 heures à l'école. Il fallait se mettre en rang dans la cour de récréation afin que l'institutrice vérifie la propreté des mains. Le lundi et le vendredi, elle contrôlait également si les chaussures étaient cirées. La matinée se terminait à 11 heures. Les enfants de Moisy et Collonges évitaient soigneusement le couvent, afin de ne pas être interpellés par une sœur italienne qui les veillait pour la prière de l'angélus. L'école reprenait à 13 heures pour se terminer à 16 heures.



Mlle Ernestine Gay

A cette époque, la classe des enfants de 4 à 7 ans était mixte. L'institutrice Mlle Gay était très gentille, c'était une vieille demoiselle qui prenait son métier à cœur et qui considérait les élèves un peu comme ses enfants.

Au moment de Pâques, elle distribuait des œufs en sucre, pondus par une poule en plastique qui trônait sur son bureau.

Mme Dénarié s'occupait des filles de 8 à 9 ans (*notre photo page 11*). Il y avait toujours un problème de robinets écrit sur le tableau noir, l'institutrice n'en changeait que les



Marthe Duparc et Marie Blandin

chiffres. Dans cette classe les filles n'apprenaient pas seulement les matières scolaires, mais également le tricot et la couture.

Mme Lafontaine avait la charge d'enseigner à quatre niveaux différents. Elle préparait les enfants de 12 ans au certificat d'études. C'était une institutrice consciencieuse et aimée des élèves. Elle était très attentive aux fautes de français. Marie se souvient avoir eu une punition pour avoir dit « Madame ça pleut ». Afin qu'elle comprenne l'absurdité de sa phrase, Marie dut conjuguer le verbe « ça pleuvoir » à tous les temps... Les punitions servaient de base aux leçons collectives. Il y avait des leçons de morale tous les jours.

Pour le certificat d'étude, il était nécessaire de connaître les départements, préfectures, sous-préfectures, canaux et chemins de fer français, ainsi que les capitales et fleuves européens. Le sport n'était pas enseigné mais de temps en temps, le samedi, M. Lafontaine faisait faire quelques mouvements de bras aux filles pendant que son épouse faisait chanter les garçons.

Les élèves devaient entretenir les classes et les toilettes. Il fallait arroser un peu le plancher afin de ne pas faire trop de poussière en balayant. A tour de rôle, les élèves étaient chargées de ces tâches, il y avait deux « équipes » par semaine, celle du matin et celle du soir. Les classes étaient chauffées par un poêle à charbon, situé au centre de la pièce. Le matin « les grandes » devaient allumer le feu avec du petit bois préparé par l'équipe de service du soir.

A la récréation, les filles jouaient à la marelle, à la corde à sauter, sous l'œil vigilant des maîtresses, qui faisaient des allers-retours. A la limite de la

cour et du jardin potager des institutrices, se trouvait un poirier, les enfants avaient le droit de manger les poires tombées dans la cour. Des bousculades et des chamailleries avaient alors lieu pour s'approprier les fameux fruits.

Une sortie scolaire avait lieu une fois par an, mais pour payer une journée de car, il fallait donner deux séances de théâtre. Lors d'une sortie, Marthe

se souvient de l'émerveillement des enfants en voyant des rhododendrons. Une autre sortie avait eu lieu aux « Pertes du Rhône ».

Merci pour ce bon moment où vous nous avez confié vos souvenirs d'écolières, avec parfois un sourire en coin... Merci également à Gilberte Saunier pour sa collaboration.



Classe de Madame Dénarié en 1921
(de 8 à 9 ans)

de gauche à droite

3^{ème} rang :

? - Marie Chatelain
Germaine Blanc
Marthe Biétrix
Alice Vuarier
Yvonne Sallaz
Liline Grégoire - ?

2^e rang :

? - Alice Chappaz
Marie-Louise Courlet
Georgette Monod
Claudia Grillon
Marcelle Perret
Jeanne Léger

1^{er} rang :

Thérèse Vuarier
Rosa Monod
Céline Laplace
Nénette Gayot
Carmen Hugon
Juliette Favre
Thérèse Courlet - ?

Témoignage de

Mme Marie Bange née Charrière

Nous avons rencontré à la maison de retraite de Monnetier-Mornex, Mme Bange, ancienne sage-femme à domicile à Frangy, qui malgré son grand âge nous a reçu et fait part de son témoignage.

« Je suis née le 6 octobre 1905 à Desingy (Etrables), fille de Joseph et Elisa, agriculteurs. Nous étions trois enfants : moi-même l'aînée, suivie de François décédé à 30 ans d'une méningite et Lydie.

J'ai obtenu à 22 ans mon brevet de sage-femme à Chambéry et j'ai pris la succession de Françoise Laplace qui habitait la Rue Haute. Mme Pilas a commencé trois ou quatre ans après moi.



Mme Bange (à gauche) à St-Julien en 1965

J'ai connu Armand qui avait quatorze ans de plus que moi pendant mon travail, son père était douanier à Serrasson, Armand était pilote de course à moto pour Terrot dans les années 1910, il remporta plusieurs courses internationales dont le grand prix de France. Il participa aussi à la grimpe contre la montre Nice-La Turbie, celle du Ventoux etc. Il entreprit ensuite un tour de France de compagnonnage en mécanique.

Après notre mariage en 1934 nous avons habité quatre ans la maison Saunier située dans le virage juste après le grand-pont, (démolie pour la déviation), nous avons fait construire ensuite le Garage de mécanique avant la seconde guerre (garage Georges Coutet actuel). Armand était en



Armand Bange

avance sur son temps, il équipa lui-même l'appartement au-dessus du chauffage central, d'une salle de bains et des W.C. séparés, ce qui était exceptionnel à ce moment là.

Il avait déjà participé à la guerre 14-18 et fut mobilisé à Lyon comme mécanicien à celle de 39-40.

Pendant cette seconde guerre, j'avais un laissez-passer (les allemands m'arrêtaient) et pouvais circuler «librement» avec ma Traction Citroën gazogène pour aller assister les femmes pour leur accouchement. Le téléphone était encore peu répandu et les familles m'avertissaient très souvent en se déplaçant à vélo. J'y allais donc et restais jour et nuit jusqu'à ce que le bébé soit là. Les femmes restaient ensuite couchées six jours. A l'époque on faisait bouillir de l'eau pour désinfecter les instruments. En cas de complication (utilisation de forceps par ex.) le médecin était prévenu et venait m'aider. Dans le cas d'un mort-né, j'envoyais la maman à l'hôpital et m'occupais des formalités avec le père, mais ce n'est pas arrivé souvent. Pendant ce temps, Armand restait parfois seul deux jours, il se faisait à manger (il adorait les maquereaux au vin blanc). Son garage l'occupait beaucoup puisqu'il faisait lui-même tous ses papiers, il avait deux ouvriers

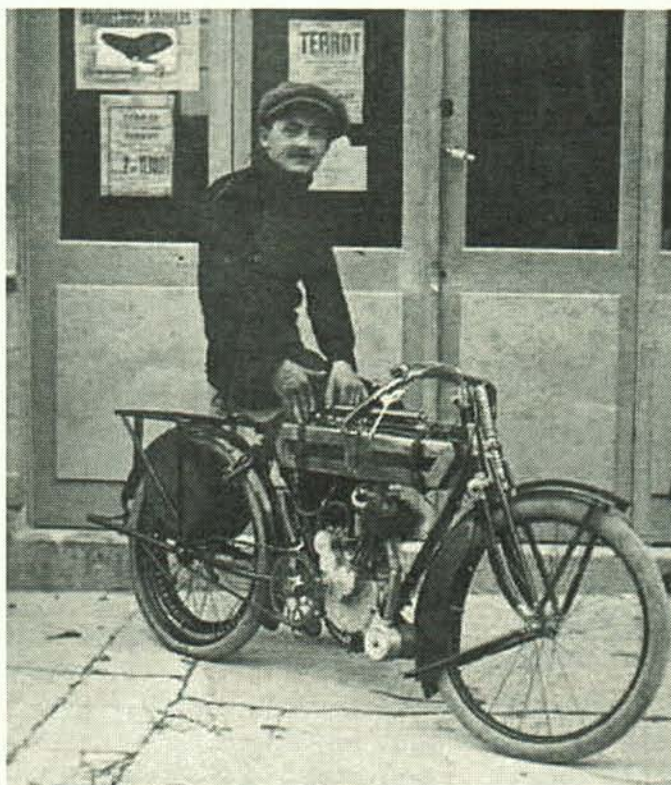
(Isaïe Monod et Maurice Donzel son neveu qui reprit plus tard sa succession). Son ingéniosité l'amena à construire sa propre voiture (notre photo dans la précédente gazette) qu'il revendit à M. Brand de Cruseilles.»

Armand Bange est décédé en 1972, nous gardons en souvenir cet homme plein de talent qui avait le sens de l'humour (il aimait faire des farces), il savait aussi se faire respecter et ne manquait pas de nous faire la morale, à nous qui étions gamins. Un panneau à l'intérieur de son garage expliquait «Il n'y a rien de plus ennuyeux pour celui qui travaille que celui qui n'a rien à faire».

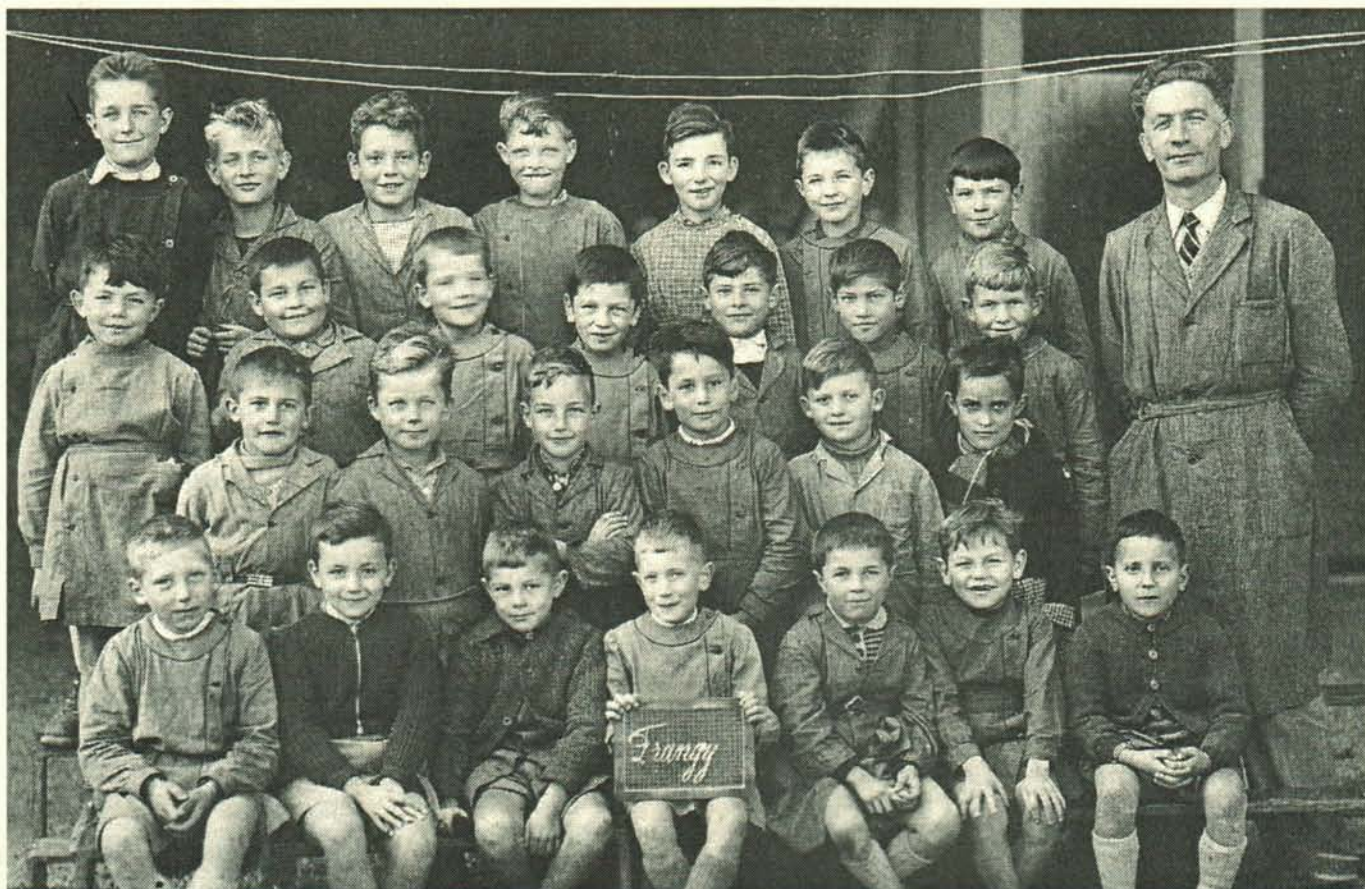
En 1952, Marie Bange poursuivait son travail avec une 2 CV Citroën, elle faisait aussi quelques piqûres à domicile, son secteur s'étendait entre La Balme de Sillingy et Vanzy.

«Je n'ai jamais eu d'incident de route si ce n'est qu'une crevaison en revenant d'un accouchement. Je suis allée ensuite en clinique à St-Julien quelques mois puis à Annemasse presque 10 ans entre 1960 et 1970: nous étions deux sages-femmes, quand l'une était absente, l'autre travaillait jour et nuit sans pouvoir sortir. Nous n'avions pas de dimanche ni de congés, c'était très dur!»

Nous sommes ravis d'avoir pu recueillir le récit de Mme Bange gardant ainsi en mémoire la vie d'un couple hors du commun qui a compté dans l'histoire de Frangy et nous remercions Marie-Rose sa nièce, pour son aide.



Armand Bange et sa Terrot en 1913



Souvenir scolaire 1954

Genoud - Jean Courlet - Christian Ducart - Pierre Duclos - Daniel Perron - René Ducruet - ? - Monsieur Armand Terrier
Joseph Gauthier - Jean-Paul Monod - René Ravu - Jean Ravu - Jean Gruaz - François Chatenoud - Roger Saunier
Jacky Cons - François Cornut - Robert Claraz - Gérard Monod - Guy Menu - Jean-Pierre Descombes
René Banchet - Jacky Donzel - Jean-Claude Mermier - Henri Lafontaine - Fernand Ducruet - Henri Coutet - Louis Benoit

Nous remercions toutes les personnes
qui ont participé à l'élaboration de cette gazette
tant pour les témoignages que les illustrations.

Nous serons heureux de vous accueillir à notre stand au Forum des Associations,
le samedi 6 septembre 2003 à la salle polyvalente Claude Métendier.

Vous étiez nombreux à notre diaporama du 26 janvier;
ce succès appelle une seconde édition en **janvier 2004** pour d'autres images.
La prochaine Gazette paraîtra en décembre 2003, elle aura pour objet l'église.

Vous pouvez nous écrire :

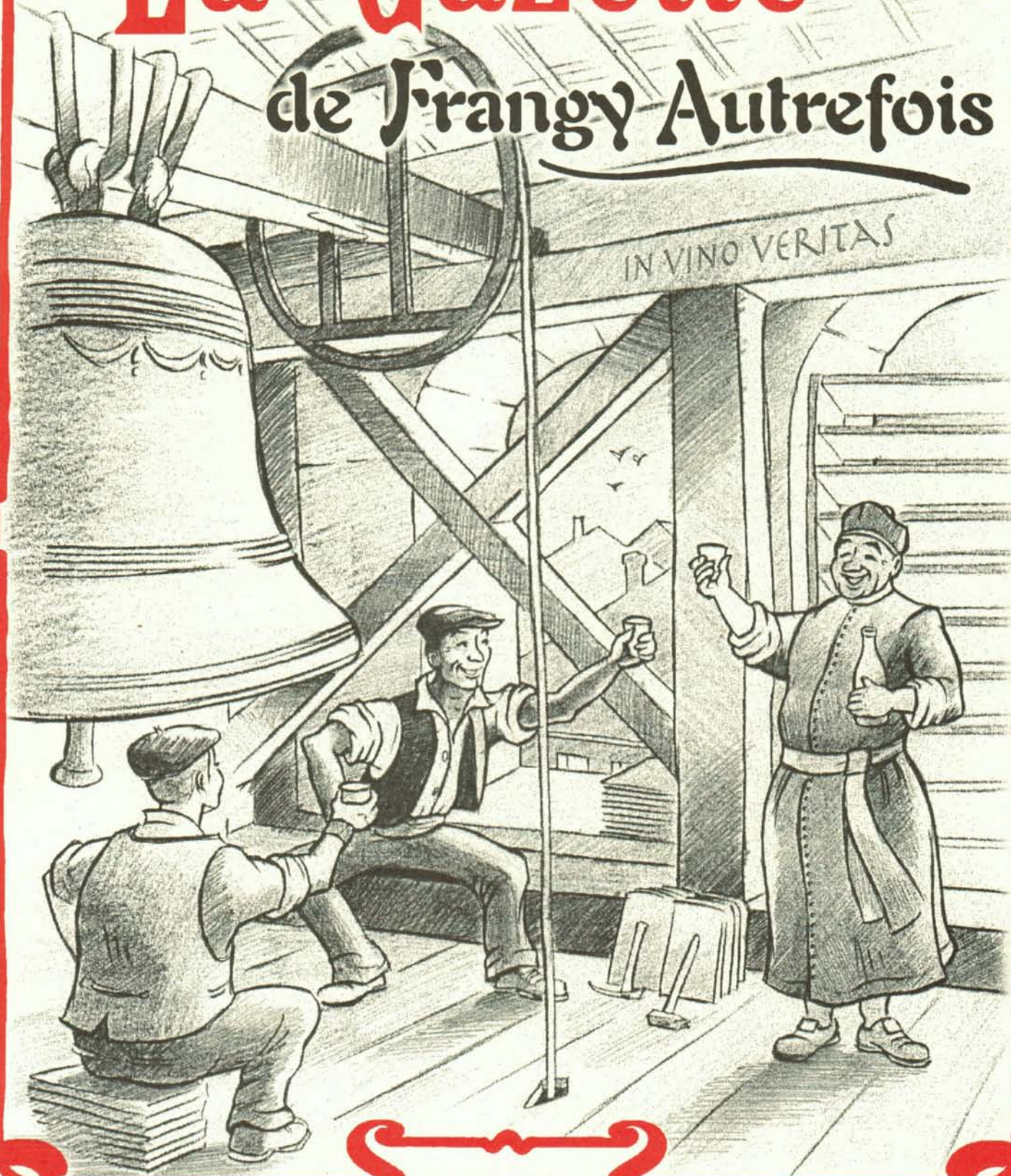
FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY

ou si vous avez internet :
frangy.autrefois@wanadoo.fr

Au revoir

La Gazette

de Frangy Autrefois



Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix : 5,00 €

N°5

décembre 2003

Origine et évolution du mot Frangy

Notre commune doit son nom à un gentilice latin, non à un impossible Afranius mais probablement à Firmius, dérivé du nom simple Firmus qui était souvent celui d'un soldat. Celui-ci le changeait en gentilice (il devenait son patronyme) quand, ayant obtenu son congé, il devenait citoyen. C'est ainsi qu'Annemasse a conservé une inscription mentionnant un Firmus fils d'Hilaris qui, sous Auguste, avait fait un vœu à Mars. Citoyen, il fit souche de Firmius et il n'est pas impossible que lui-même ou l'un de ses pareils ayant acquis le droit de cité, ait fondé au bord des Usses la villa qui porte son nom et qui était située sur la route de Condate (Seysse) à Geneva (Genève). Firmiacus ne tarda pas à s'altérer en Frimiacus par la transposition du r puis en Fremiacus, puis Frengiaco en 1119 (Mémoire de la société d'histoire de Genève I part. 2 p. 157) puis Fringe en 1198 (Guichenon Bibliothèque Sebus II p. 34), Frengiacum, capitale de la Semine* au 12^{ème} siècle. Fringiaco en 1235 (SHAG IV p. 57), Fringie en 1607 (Visite pastorale), Fringier en 1634 (registre de mariages), Fringy* en 1676 (registre de baptêmes), Fraingy à partir de 1703 (tabellion) Frangy dès 1711 (tabellion).



***La Semine:** *Sedimen* est le nom de l'ancien territoire compris entre le mont Vuache, le Rhône, les Usses et le Fornant. Les douze paroisses qui la composaient dépendaient du décanat de Rumilly.

***Suffixe en Y:** dérive soit du suffixe gaulois de possession -iacos, latinisé en masculin -iacus, féminin -iaca et neutre -iacum, soit de -acos, latinisé en -acus, -aca, -acum, devenus par la suite -ie, avant de prendre la forme actuelle -y.

Frangy
Autrefois



Hypothèses sur l'origine de noms de lieux locaux

Bossy: pourrait venir de Bossye nom d'origine gallo-romaine ou du patois botsi qui signifie une javelle de blé ou une grappe de cerises ou de poires.

Les Bottières: du patois bottaire de bô, bot (crapaud), lieu humide, fréquenté par les crapauds. Ou peut-être lieu de mise en bottes du foin ou de l'osier.

Brameloup: du patois bramâ (meugler, crier) et loup

Champagne, champagnole, champagny: Paysage découvert avec habitat groupé au centre de cultures céréalières avec rotation de jachères que le bétail paissait et fumait. Latin médiéval.

Collonge(s): Colonie, ancien français: Colonge du latin *coloniacum* de *colonia*, *colonus* même famille collons, coligny, cologne, collongette.

Corbaray: De la racine pré-indo-européenne *korb* (lieu montagneux) ou peut-être du latin *corvus* (corbeau) pour un lieu fréquenté par des corbeaux ou corneilles.

La Margande: du gaulois *Marga* (boue)

Les Usses, Usillon, Ussel, Ussières: pourrait venir du gaulois *uxellos* (élevé), ce terme peut qualifier aussi des divinités et indiquerait alors un lieu de culte.

Les Inverses: du latin *inversus* (retourné). Versant d'une montagne tourné au nord.

Sommaire :

La vie à Frangy au cours des siècles	2
L'église de Frangy: les précédentes et l'actuelle	3
Témoignage: Sœur Marie-Louise Courlet	6
Phénomènes climatiques locaux au XVIII ^{ème} siècle	7
Les faits à Frangy à la persécution des prêtres	8
Témoignage: Julien Lacraz	9
Visite à Jadis	11
Memento années en 3	12



La vie à Frangy au cours des siècles

L'invasion de la Savoie par François 1er en 1536 ne s'est terminée qu'en 1559 à la suite du traité de Cateau-Cambrésis. Ce fut là une des conséquences de la bataille de Saint-Quentin gagnée contre Henri II par le Duc Emmanuel Philibert de Savoie à la tête des armées de l'Empereur. En récompense, il récupérait son Duché et épousait la sœur du Roi de France. Cette occupation française a valu, entre autres, à la Savoie d'y voir appliquer, dès la fin du 16ème siècle, les dispositions de l'édit de Villers-Cotterêts de 1539 qui faisait obligation aux curés d'enregistrer en français les naissances, puis les mariages et les décès. Cela nous vaut de pouvoir aujourd'hui, suivre dans ces registres, jour après jour, certains des événements qui sont intervenus dans la paroisse et ce, d'autant plus que lesdits curés ajoutaient ci et là des commentaires – trop rares – aux actes qu'ils rédigeaient.

La vie à Frangy à travers les registres paroissiaux

Les registres de Frangy des premières années ont été perdus mais ils nous ont été conservés depuis 1634 et, en les feuilletant, on peut y faire des remarques intéressantes.

D'abord, si on ne sait pas vraiment pourquoi le Saint dédicataire de l'Eglise de Frangy est saint Aquilin, un évêque normand qui a vécu au haut Moyen Age, on note qu'au 17ème siècle en particulier, les paroissiens ont souvent donné à leurs enfants les prénoms, pour le moins inusuels, d'Aquilin (41) ou d'Aquiline (9).

Quant aux registres du 18ème siècle, ils prouvent combien Frangy était alors devenu un lieu de passage. On y voit, en effet, un certain nombre de naissances qui sont arrivées à Frangy par accident : « en allant de Dijon à Genève », « en se rendant de Divonne à Brenthonne », « en revenant de la Foire de Chaumont », etc...

Si on regarde le registre des mariages, on peut observer comment, au cours de ce 18ème siècle, Frangy est devenu un petit bourg avec vagues, marchés où les gens des alentours, et même des gens venus de loin, se rencontraient. Le nombre des mariages célébrés à Frangy dans lesquels l'un des deux époux n'est pas originaire du lieu est particulièrement élevé (les deux tiers).

Si le curé consigne souvent leurs origines, il ne note malheureusement pas toujours les professions des époux, mais, lorsqu'il le fait, on remarque, certes, la présence chez

les hommes, d'un nombre conséquent de cultivateurs (les deux tiers), mais déjà, des fonctionnaires (receveur de l'enregistrement, administrateur de district, contrôleur des droits réunis, percepteur, directeur de la poste aux lettres, commissaire d'extentes, etc.), des artisans nombreux (boulangier, cordonnier, maçon, charpentier, passementier, meunier, scieur, tailleur, etc.), quelques professions diverses (chirurgien, négociant, notaire, etc.). Cependant, la fonction de lieu de passage s'illustre encore mieux par la présence de quelques postillons, maréchaux ferrants, charrons, bourreliers, aubergistes, etc... Chez les épouses, les professions notées sont surtout des métiers de la maison : blanchisseuse, tailleuse. Bien entendu, il y a aussi quelques nobles et quelques propriétaires et rentiers.

Certes, les causes de décès ne sont que rarement mentionnées dans les actes des curés, mais celles qui le sont n'en sont que plus notables : en dehors des maladies, on y voit des accidents domestiques, comme on dirait aujourd'hui : « écrasée par un arbre », « étouffé par un incendie », « tombé du couvert de sa maison », etc... Les Usses sont souvent cités comme lieu de noyade en un temps où les gens empruntaient souvent les gués et se trompaient dramatiquement dans l'évaluation de la profondeur et de la force du courant : on se noie « au dessus du moulin de Frangy... », en passant le torrent du Fornant... », vis-à-vis des Esserts Galois... », en passant la planche des Bottières... » etc... On peut aussi mourir d'une chute de cheval ou être retrouvé dans la neige.

Mais la route comporte bien d'autres dangers : Denis L'EMPEREUR est mort en 1751 « blessé d'un coup d'épée », Pierre BARBIER est, lui, mort d'un coup de fusil en 1750, comme Marin PLESSIS le sera en 1754, sauf que ce dernier l'a reçu des officiers du Roy qui le poursuivaient pour contrebande ! Quant à Marie Dominique MARTINI, il est mort sur la route, d'un « accident » en 1768. Que dire du triste 1er avril 1751 de la pauvre Louise SAULNIER qui, âgée de 7 ans, a été « emportée et dévorée par un loup » ?

Décidément, la vie quotidienne de Frangy était déjà émaillée de petits drames bien oubliés aujourd'hui !

André-Marc CHEVALLIER

André-Marc CHEVALLIER

6 rue St-Didier - 75116 PARIS

Tél. 01 45 53 48 74

amchevallier2@wanadoo.fr

Il a dépouillé beaucoup dans les registres paroissiaux de Frangy et il est disposé à aider bénévolement ceux qui y font des recherches généalogiques.



L'ÉGLISE DE FRANGY

les précédentes et l'actuelle

D'après les documents consultés aux Archives départementales, paroissiales et communales

Depuis très longtemps, curés et historiens recherchent et notent certains éléments. Ces dossiers sont aujourd'hui dispersés. Voici pour la mémoire de Frangy un relevé des documents existants. Afin d'identifier les différentes constructions sur le même emplacement, un chiffre leur est attribué : I, II, III ou IV de la plus ancienne à la plus récente.

Nous sommes en 1119, Guy évêque de Genève donne à Saint Victor de Genève l'Abbaye de Cluny dont Humbert est Prieur, l'église de Frangy et toutes celles qui en dépendent ainsi que leurs droits et revenus, réservant seulement la juridiction épiscopale au doyen du chapitre de Genève.

A cette époque, notre bourgade dispose d'une église II, faisant suite sans aucun doute à une ou plusieurs constructions classées I puisqu'une pierre romaine rompue aujourd'hui en deux blocs (répertoriés aux Archives départementales) faisait partie de l'édifice II.

Voici ces blocs (fig. 53, livre de Beaumont A.D.74 n°47) et leurs inscriptions :



Traductions et précisions :

Merci Mme Florence Granacher

Bloc n° 78 :

A CELATUS. AFFRANCHI DE IULE
A LA SUITE D'UN VŒU

Bloc n° 79 :

A AFRO DE LA TRIBU VOLTINIA,
TRIBUN MILITAIRE DE LA 21^{ÈME} LEGION

- Celatus est le nom de l'esclave affranchi. Il fait cette dédicace au tribun peut-être pour le remercier d'un bienfait.
- Afro était peut-être un surnom.
- Les Tribuns militaires sont des officiers, au nombre de 6 par légion, qui la commandaient alternativement pendant deux mois.
- Ces inscriptions datent du 1^{er} ou 2^{ème} siècle après J.-C. En effet, de cette période datent de nombreuses inscriptions retrouvées en Haute-Savoie. Le peuple gaulois des Allobroges était divisé en tribus dont la tribu Voltinia installée dans notre région.

L'emplacement de l'église : l'embryon du village

Les inscriptions de cette pierre romaine n'ayant aucun caractère pieux, on peut en déduire qu'une construction (peut-être une villa romaine appartenant à Celatus ou Afro) s'élevait déjà à cet endroit avant de faire plus tard fonction d'église.

Ce secteur devint entre 443 et 534 un lieu de culte pour les Burgondes* dont on retrouva plusieurs sépultures à l'Est de l'édifice :

- Dans la revue savoisienne de 1895, page 201, M. Marteaux (historien) annonce que, pendant les travaux d'aménagement faits à l'ancienne maison Bastian, les ouvriers ont découvert, à 0,20 m. de profondeur sous le carrelage de la cuisine, trois tombes d'enfants recouvertes de dalles en tuf grossièrement équarries; aux ossements adhéraient des morceaux de charbon; un crâne d'adulte à quelque distance a été replacé dans les tombes et le tout fut recouvert.

- Dans la revue savoisienne de 1898, pages 91 et 261, M. Bruchet (historien) communique les renseignements fournis par M. Jaclot receveur de l'enregistrement à Frangy sur la découverte faite dans une maison près de l'église d'un sarcophage de l'époque Burgonde renfermant un squelette sans arme ni fibule ni objet; un sarcophage laissé en place et recouvert lui aussi. D'autres tombes, en dalles de mollasse, furent exhumées dans la cour de la même maison. De l'autre côté de la place, dans la remise de la maison Chaumontet, M. Lupin, fermier, trouva encore en 1897 des tombes creusées dans la mollasse avec des squelettes. Il est possible que des tombes Burgondes reposent dans le sol de l'église tout comme, à une époque plus récente, celles de notables (14 recensés).

*Burgondes :

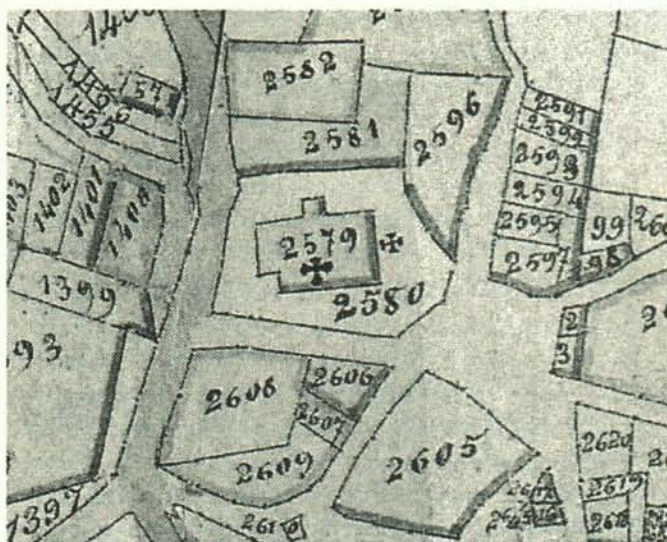
Anciens germaniques d'origines scandinaves sur les traces des Alamans, battus par Aetius; ils furent transférés par les Romains en Savoie et soumis aux Francs. Ils occupèrent notre région entre 443 et 534.

Les premiers chrétiens sont mentionnés en Savoie dès le 3^{ème} siècle mais la religion s'implante avec lenteur dans les villes. C'est au 5^{ème} et 6^{ème} siècle que l'évangélisation progresse et que s'implantent les églises paroissiales rurales, probablement par des Burgondes convertis au catholicisme. Les premiers clochers datent du 7^{ème} siècle comme les premières églises de notre région, ils étaient prévus pour le repli en cas d'attaque de barbares. Saint Aquilin originaire de Bayeux est mort en 695 à

l'âge de 75 ans, son histoire insolite que nous verrons plus tard touche les paroissiens frangypans qui lui dédient leur église. Le 13 juillet 1443 a lieu la visite pastorale de Mgr Barthilémi, évêque de Corneto et de Montifiascone; on notera sur le registre « *Fringy sous le vocable de Saint Aquilin* » affirmant déjà la consécration de notre église à ce saint patron.

En 1412, on installe le premier curé de Frangy: Pierre Vuachet (dans l'église II).

Au 16ème siècle, suite au conflit entre le Duché de Savoie et Genève aidée par la Berne protestante, les Bernois brûlèrent notre village en octobre 1590 en même temps que la chapelle de St-Jean et la maison forte de Thiollaz. Une rénovation de l'église a peut-être eu lieu 17 ans plus tard, car on peut lire dans la visite pastorale de 1607, les injonctions relatives à des travaux d'intérieur dont la cloche rompue qui devra être refondue dans les six mois aux frais des paroissiens.



Extrait de la mappe Sarde de 1730

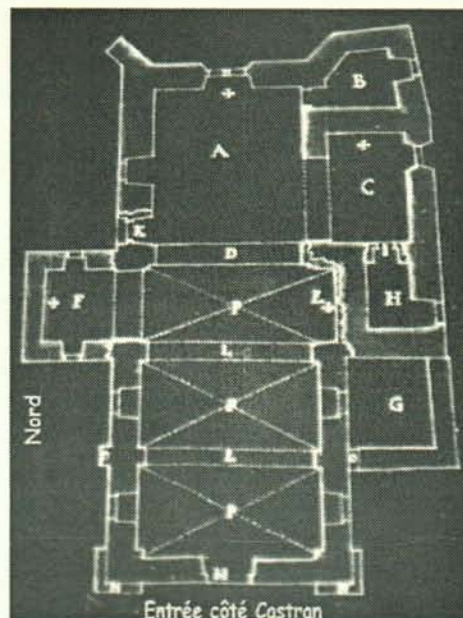
Un registre de baptême (1713) fait état d'un don par un communiant de la paroisse, d'une arcade double, réalisée en mars 1708 par un professionnel italien, Jean-Baptiste Zanon, d'une valeur de 250 florins: arcade doubleau en anse de panier qui témoigne de travaux au début du 18ème siècle.

Un nouvel édifice: église III

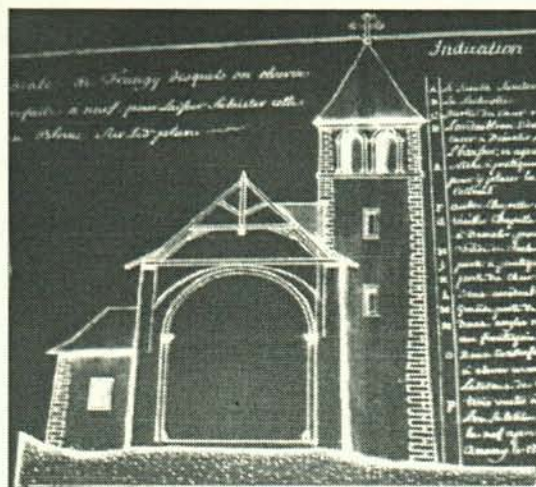
En 1749, sont lancés plans et devis par l'architecte Pierre Cheneval pour une nouvelle église III, à cause de problèmes de vétusté et d'humidité. Les documents ci-contre seront validés en 1753 avec une évaluation de 3703 livres 7 sols et 6 deniers.

Le plan suivant présente l'église II avec les transformations prévues pour l'église III dont on voit sur l'image de dessous la nouvelle entrée plus large.

Voici les grandes lignes du projet:
(suivre sur le plan)



- La démolition de toute la face Sud comprenant une sacristie (B), deux chapelles (C et G) accolées de chaque côté du clocher (H);
- La récupération de certains murs ainsi que l'arcade (don de 1708) en D.
- La conservation du clocher (H) qui n'avait pas encore son bulbe mais une couverture en pointe de diamant refaite en 1717 par Marin Magnin de Chaumont.
- La conservation d'une chapelle (F) côté Nord.



- La reconstruction de la nef centrale avec l'ouverture d'une grande porte d'entrée à la place de la précédente trop petite (située à 4 m. du Castran, aujourd'hui couvert) et de cinq fenêtres afin d'apporter un peu de lumière.
- Le rehaussement de 1 pied 1/2 (486 mm) du sous-pied de l'ensemble, sur des gravats provenant des anciens murs démolis afin de remédier à l'humidité.
- La pierre romaine énoncée plus haut est placée au-dessus de la grande porte d'entrée, côté Ouest.

Les travaux de la nef sont adjugés en 1754 à François Félicé pour 2800 livres et sont achevés à la fin de la même année.

Cette église III se présente donc en vue aérienne en



forme de croix, puisque la nef centrale est bordée de chaque côté par les deux parties restantes qui sont le clocher au Sud et une chapelle au Nord. Le toit est couvert de tuiles en remplacement des tavaillons en chêne. Une bannière en damas rouge à fleurs roses et vases est donnée à faire en 1755 pour 109 livres de France.

L'église actuelle IV

Un siècle plus tard, cette église orientée vers l'Est comme ses antécédentes, devenait trop petite du fait de l'augmentation de la population. Depuis 1835 on parlait beaucoup de la reconstruire et c'est finalement le 21 juillet 1840, sous le régime Sarde que le Syndic Claude-Pie-Amédée Bastian écrivait à l'Intendant de la province du Genevois :

« Permettez, Monsieur l'Intendant, que je me recommande à votre sollicitude pour nous obtenir l'autorisation souveraine, en vertu de laquelle nous aurons à procéder à la vente de fonds communaux pour subvenir à nos faibles ressources d'ailleurs et nous mettre à même de travailler bientôt à réédifier une église qui n'en est plus une. »

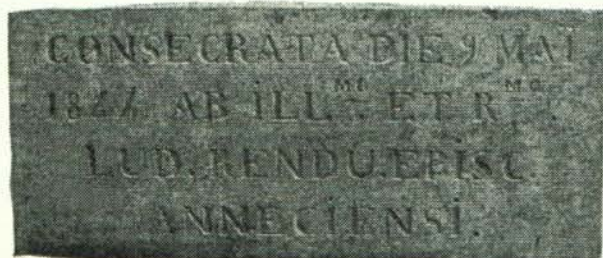
Un projet tenant à cœur les Frangypans qui avaient lancé une souscription volontaire évaluée à 2400 f. pris en compte au départ pour le calcul des dépenses et qui produira finalement une somme de 6489,25 f. Le succès de cette souscription entraînera une réponse favorable de l'Intendant ainsi que du Ministre de l'Intérieur et permettra d'ouvrir les enchères pour l'adjudication des travaux. L'avis d'adjudication indique une mise à prix de 15838 f. déduction faite de la vente des matériaux provenant de la démolition de l'église, une lettre ultérieure indiquera une dépense totale de 18100 f.

Le géomètre Vuarchère et l'architecte Ruphy seront désignés et les travaux pourront alors commencer. L'église III est pratiquement toute rasée puisque seul subsiste le clocher qui se munit de son bulbe.

La nouvelle église IV que nous possédons aujourd'hui est beaucoup plus grande que la III et elle est orientée au Nord.

Les bases des pilastres sont taillées dans du grès de Tagny. La réception des travaux intervient le 17 septembre 1843. Les paroissiens ont couvert le tiers des dépenses grâce à leur souscription volontaire.

L'église est consacrée le 9 mai 1844 par Mgr Louis Rendu Evêque d'Annecy; une plaque commémorative située derrière l'autel conserve le souvenir de l'évènement.



CONSECRATA DIE 9 MAI 1844 AB ILL^{MO} ET R^{MO} LUD. RENDU EPISC. ANNECIENSI

En 1846 s'installe un nouveau curé, Claude-Joseph Jordan qui oeuvrera pour l'installation d'un nouvel autel de marbre, celui-ci souhaitera, à sa mort, être enterré devant.

Une pierre tombale demeure au milieu du sanctuaire, 15 cm en dessous du parquet dont les inscriptions témoignent :

*Devant cet autel élevé par son zèle
repose Claude Joseph Jordan
né à St Jean d'Aulps le 25 mars 1799
mort curé de Frangy le 16 novembre 1856
Il vécut
Tout pour Dieu Tout pour l'Eglise*

Mme Gilberte Saunier nous informe que son grand-père, M. Louis Pérolini originaire du Val d'Aoste a parti-



cipé aux travaux de décoration. Il est très probable qu'il ait peint la fresque extérieure, située dans le fronton de la façade, représentant un visage rayonnant que nous pouvons distinguer à la loupe sur d'anciennes cartes postales (notre photo).

La fresque au-dessus du sanctuaire fut peinte en 1922 par MM. Mantilleri, De Giorgi, Ambrosini et Mariola Albert Berthet nous explique que le toit du clocher est tombé en 1936 précisément devant la boutique de l'épicerie Bourgeois (*Crèmerie Keller détruite par un poids lourd*) à la suite d'une bourrasque sans faire de victimes. Quelques années plus tard, la pointe au-dessus du bulbe est encore tombée sans causer de dégâts.

Le coq qui domine, symbolise l'attente du soleil levant.

L'accroissement du nombre d'automobiles engendrera l'ouverture d'une autre porte principale en 1973 sur le côté ouest afin de mieux sécuriser la sortie des cérémonies, les façades seront enduites et des travaux importants de rénovation seront réalisés à l'intérieur.

La pierre romaine (citée en début d'article) fut utilisée en matériaux de construction pour l'église IV; les deux blocs tout de même répertoriés 79 et 78 par le conservatoire se trouveraient dans un angle extérieur de l'église (*revue savoisienne de 1869 p. 100*), certainement au sommet de l'arête côté bassin public, dans l'angle droit du petit fronton. M. Berdia m'a assuré qu'aucunes traces ne furent découvertes pendant les travaux des façades.

Souhaitons que ces pierres romaines ne tombent pas dans l'oubli durant les futures décennies et qu'elles fassent l'objet d'une attention particulière en cas de travaux (la face des inscriptions est peut-être tournée à l'intérieur). Elles représentent notre plus ancien patrimoine et nous y sommes très attachés.

Témoignage de

Sœur Marie-Louise Courlet

Sœur Marie-Louise COURLET est née en Suisse en 1911. Sa famille s'est établie au hameau de Collonges (au château) en 1919 puis à Champagne en 1927.

Elle a fêté cette année ses 65 ans de vie religieuse dans la congrégation des sœurs de la Charité. Elle nous raconte ses souvenirs de son éducation religieuse.

«Je suis la sixième d'une famille de dix enfants. Quand nous sommes arrivés en France, j'avais huit ans et j'avais déjà fait ma communion en Suisse. Tous les jours nous descendions de Collonges par le chemin de la Vierge pour nous rendre à l'école. Avant, le curé Genoud nous enseignait le catéchisme de 7h. à 8h. Quand il y avait de la neige, notre père attelait une grande luge au cheval pour nous accompagner et revenir nous chercher en fin de journée. L'année scolaire et le catéchisme se terminaient fin juillet et la communion solennelle avait lieu le dernier dimanche de juillet. Chaque soir après le repas, nous faisons la prière en famille tous à genoux.

Le dimanche matin nous descendions tous à la messe. Mon père me donnait la main pour descendre. J'étais la petite gâtée puisque depuis l'âge de six ans, suite à un accident avec une des machines du moulin, j'étais handicapée d'un pied. L'après-midi nous retournions aux vêpres : c'était en latin et nous ne comprenions rien. Monsieur le Curé exigeait que nous nous rendions aux vêpres de notre paroisse.

Quand j'ai été plus âgée, j'ai fait partie de la chorale. Nous allions aux répétitions le soir. Il y avait même une fanfare dirigée par un vicaire. Je faisais aussi du théâtre : nous jouions toujours une pièce religieuse.

J'ai aussi fait partie d'un groupe dirigé par Marie Chatelain : Les Noëlistes. C'était un groupe de jeunes filles qui portaient un béret en drap blanc, une insigne en étoile et

Nous faisons la prière en famille tous à genoux

nous recevions une belle revue en papier glacé avec des textes spirituels.

Tous nos loisirs étaient axés sur la religion.

Je me souviens que des religieuses rendaient parfois visites à nos parents pour « recruter » de futures religieuses. Nos parents ne nous ont jamais poussé à entrer au Couvent mes sœurs et moi (nous étions quatre religieuses sur les dix enfants)

D'ailleurs c'est seulement à 25 ans que j'y suis entrée.

Je voulais être religieuse et j'avais déjà fait 6 retraites dans 3 congrégations différentes. Une de mes sœurs était entrée chez les sœurs de la Charité. C'est donc tout naturellement dans cette congrégation que je me suis d'abord présentée. Elles ne m'ont pas acceptée à cause de mon handicap : je ne serai pas capable de soigner les malades.

Je suis rentrée à la maison très déçue. Mes parents ont donc décidé que je resterais avec eux.

Puis le curé Blubens m'a proposé de me rendre à Challonges au nouveau pensionnat.

C'est ainsi que j'ai obtenu un rendez-vous avec la sœur supérieure de Chavanod qui après m'avoir posé des questions sur ma famille m'a dit : «Je vous

accepte avec vos dix doigts».

J'ai beaucoup voyagé pendant ces 65 ans de vie religieuse en Suisse, en France, et changé souvent de métiers : la couture, l'éducation des jeunes filles de bonne famille, les colonies de vacances, la cuisine, le ménage, l'accueil.

Je suis maintenant en retraite au Couvent de Chavanod »



Phénomènes climatiques locaux

au XVIII^{ème} siècle (Relevé du Curé de l'époque)

Le 18^{ème} siècle fut marqué par des faits climatiques qui durcirent encore plus les conditions de vie de nos ancêtres déjà très précaires. L'énumération qui suit nous en atteste.

1709, toute la Savoie fut accablée par un gel si violent, qui commença le jour des rois et dura presque 15 jours, que les noyers, les vignes, les lauriers gelèrent dans tout le pays. Ce grand froid fit périr tous les blés des campagnes les plus fertiles dans les plaines.

1718, des chaleurs excessives sévissent depuis le mois d'avril, des tempêtes considérables vignobles et champs ravagés vers le solstice d'été. Très peu de foin et peu de grain où il n'y a pas eu de tempête, la chaleur dure jusqu'à l'équinoxe. On vendange après les pluies de septembre.

1719, la sécheresse revient, il ne pleut point de tout le printemps, le soleil ardent pointe après une bise violente et froide au commencement de juin. Après les pluies de la St-Jean, la sécheresse recommence. Le 25 août au matin une pluie très insuffisante rafraîchit le temps. Les vignes souffrent et les arbres sont séchés. Le feu a pris dans plusieurs montagnes, près de Rumilly, au Semnoz, aux Voirons ce qui cause de grands incendies durant 10 jours et consume les plus beaux bois.

1723 est fort sèche avec très peu de foin, peu de blé, mais beaucoup de vin.

1725 fut très pluvieuse avec des inondations au Rhône, beaucoup de blé germé, des vendanges non mûres qui se font vers la Toussaint.

1728 est extrêmement chaude avec très peu de pluie durant le printemps et l'été. On vendange sur la fin de la lune de septembre. L'année suivante fut très rude à cause d'un grand hiver qui a perdu les 3/4 des froments et en outre la tempête arrive en juillet pour emporter la moitié des raisins. Nous nous sommes chauffés le 18 may. Le raisin fut abondant mais sans force.

En 1740, on commence par un hiver très rude. Les froids durent depuis la veille des rois jusqu'en avril avec la bise, la neige dans toute l'Europe. Dans beaucoup de pays le froment gèle en terre. Disette en Espagne, Flandre, Suisse, France et pays voisins. Tous les souverains y compris le nôtre défendent l'exportation des

grains. En avril le froid diminue un peu mais la neige empêche toujours de labourer et de sortir le bétail ce qui en fait périr beaucoup faute de nourriture.

Il avait commencé à neiger et geler très vivement huit jours avant la Toussaint de 1739, il neige encore du 1er au 8 mai 1740; pendant tout ce temps le bétail n'a pu sortir des écuries. Cependant les conséquences de ce long hiver ne sont point aussi terribles qu'on ne l'avait craint d'abord: la récolte de blé, du vin et des noix ne fut anéantie que sur les hauteurs.

Il neige et gèle à nouveau avant les vendanges du 12 au 16 septembre: les raisins, surtout les rouges sont entièrement gelés si bien qu'en général on ne vendange pas.

L'été de 1740 est aussi fort irrégulier: des pluies continuelles, qui commencent avec les moissons font germer ou pourrir beaucoup de blé.

Du 18 au 21 décembre 1740, les cours d'eau grossissent tellement par l'effet de pluies continuelles qui donnent la fonte des neiges, que la plupart des ponts et des digues sont emportés, notamment le pont d'Etrembières, de Bonneville, de Genève (sur l'Arve) et une partie de celui de Seyssel. Des villages entiers sont détruits par les inondations en Savoie mais aussi en France, Italie, Suisse, Espagne etc...

En 1764 on a une tempête des plus horribles, il faut repeupler toutes les vignes dans ces années là; il en a coûté extrêmement et le monde a souffert de la faim.

1765, les ceps de vigne gèlent durant l'hiver, on n'eut pas de vin en 1766.

Au printemps 1767, ils gèlent encore.

En 1771, le Roy défendit l'exportation de blé à Genève, en France et en Suisse. Il fit venir du blé de Sardaigne, tout le monde a souffert de la faim.

Le 16 juillet 1772, à 11 heures du soir, 28 paroisses de notre région ont souffert d'une tempête qui a accroché de gros noyers avec les racines, dévasté les vignes et les champs, les arbres et leurs fruits, les jardins et qui n'a rien laissé.

Suite page 8



L'hiver 1784 commence à être rigoureux vers les Rois. Il est long et le 22 avril il neige encore beaucoup. La sécheresse survient dès le 8 mai et il ne pleut point jusqu'en août. Les sources tariées ne reviennent qu'après la fonte des premières neiges qui arrivent à la Toussaint. Cette neige continue à tomber par intervalle mais en

très grande quantité jusqu'en avril 1785 (sauf en janvier) elle est accompagnée d'une bise presque continuelle et d'un froid très rigoureux. La disette du bois est considérable et celle des fourrages encore plus. Le froid et le vent partent très lentement et l'on eut beaucoup de peine à semer les menus grains.

Les faits à Frangy

à la persécution des prêtres

Manuscrit du curé de l'époque, Joseph Pâris.

La fausse philosophie conjurée depuis longtemps avec les accatholiques, les Jansénistes, et les Francs-maçons contre l'Autel et le Trône, profita adroitement de la convocation des Etats Généraux de la France, faite le 27/12/1788, pour réduire à l'effet des projets infernaux. Ces Etats Généraux provoqués par les factieux, comme l'unique remède au désordre des finances et aux besoins de l'état, composés des adeptes des quatre sectes réunies, se révoltèrent contre le Roi le 14 juillet 1789, qu'ils s'érigèrent en assemblée constituante. La nuit du 4 août, cette fameuse assemblée supprima les dîmes. Le 22 septembre 1789, elle s'empara de tous les vases sacrés. Le 18 octobre 1789, elle supprima tous les ordres religieux. Le 2 novembre 1789, elle s'appropriâ tous les biens d'église. Le 12 juillet 1790, elle exigea de tous les ecclésiastiques un serment hérétique, et condamné comme tel et comme schismatique par un Bref du Souverain Pontife Pie VI le 13 avril 1791 : Et cela pour ne pas payer une modique pension assignée, fastueusement, aux ecclésiastiques dépouillés. Cette pension avait été décrétée le 14 avril 1790. Les bons prêtres refusèrent le serment, et ils furent renfermés; et en août 1792 on porta contre eux le décret atroce de la déportation, et en septembre de la même année un grand nombre furent massacrés.

Les choses en étaient à ce point quand les troupes françaises, le 22 septembre 1792 entrèrent en Savoye sans brûler une cartouche. Dans quatre à cinq mois on fit passer les prêtres de Savoye, par toutes les chances par lesquelles, durant quatre ans, on avait fait passer les prêtres français. Le 2 février 1793 vit paraître une proclamation qui ordonnait aux prêtres de Savoye le même ser-

ment sous d'autres termes: On nous mit entre l'apostasie et l'exil. Ce serment répugna à la grande majorité, qui s'expatrièrent sans ressources pour obéir aux décrets, et pour ne pas exposer à mourir avec eux, ceux qui les auraient recueillis, ainsi qu'il avait été décrété.

Je partis avec mon vicaire (Jean-Philibert Pâris, son neveu) le 27 février 1793. Je revins en mai 1797, mais la bonace fut de courte durée. Mes paroissiens me retirèrent des mains des gendarmes le 28 juin de la même année. La persécution devenant toujours plus terrible, je fus obligé de repartir en janvier 1798. Je suis revenu en 1802 dans le mois de mai, ensuite d'un Concordat du Gouvernement Français avec le Pape Pie VII. En vertu de ce Concordat de quatre diocèses qu'il y avait en Savoye, on en a fait qu'un; l'on a fait plusieurs réunions de paroisses; on a supprimé tous les titres de Cures, excepté dans les paroisses où il y a Juge de Paix. J'étais curé de Frangy depuis le 24 septembre 1788 que j'obtins la cure au concours, laissant le Canonat de Thonon par raison de santé; et j'ai été confirmé Curé de Frangy le 20 août 1803.

J'ai fait toutes les diligences possibles pour recueillir les actes de baptêmes et des mariages qui ont été faits durant la persécution des prêtres pleins de zèle, et dignes des temps apostoliques*. Les registres d'avant la persécution nous furent ôtés avant notre départ, il faut les chercher dans les municipalités.

Joseph Pâris

* Le curé Jean-Louis Déjon (curé de Chaumont) baptisa des enfants de Frangy, Chaumont, Chessenaz, Clarafond et Savigny pendant cette période.



Témoignage de Julien Lacraz

«Je suis né le 23 mars 1921 au hameau de Collonges, aîné d'une famille de quatre enfants, j'ai un frère et deux sœurs.

Peu de temps après ma naissance, mes parents sont partis à Usinens chez ma grand-mère maternelle afin de l'aider au travail de la ferme, mon grand-père étant décédé.

C'est au cours de ma neuvième année que mes parents revinrent à Collonges, nous habitons la petite maison au fond de la cour à l'entrée de Collonges-le Haut.



Je suis donc allé à l'école de Frangy. J'ai eu mon certificat d'étude à 12 ans et le lendemain je commençais à travailler à la ferme avec mon père. Ce dernier m'ayant dit : « *c'est pas le tout, maintenant il faut aller faner* ».

Nous avions 5-6 vaches laitières qui servaient également aux labours. Nous possédions quelques vignes. Ce n'est que des années plus tard que nous avons acheté un cheval. Nous l'avons revendu au début de la guerre à Ernest Philippe, le maquignon de Frangy. Avec cet argent nous avons pu acheter une paire de bœufs.

Je n'avais pas beaucoup de temps libre, le dimanche nous allions danser chez Alm, dans la salle derrière l'actuel hôtel moderne. Le vélo était notre seul moyen de locomotion. C'est également en vélo, que de temps en temps, avec Louis Berthet, nous allions à Manigod chez les parents du curé Avettand. Nous étions amis avec son frère qui faisait partie de la chorale, il nous invitait donc chez lui où nous étions toujours bien reçus. Pour accompagner le repas, il y avait toujours un petit bol de gnôle, même pour les femmes, c'était comme ça à la montagne. Parfois, il fallait se tenir à la table pour se relever...

***Cette
maison,
c'est un
peu de
moi-même***

En 1941, je suis parti huit mois dans un chantier de jeunesse à Monestier-de-Clermont.

L'armée plaçait les jeunes, j'ai travaillé dans une ferme.

Comme nous avions faim, nous glanions un peu de nourriture chez les fermiers. Un jour, une banale discussion s'engagea avec l'un d'eux :

— *D'où venez-vous ?*

— *De Frangy.*

— *Au début de la guerre, notre fils était logé aux alentours de Frangy, à Collonges. Il nous disait être très bien nourri par une famille avec laquelle il avait sympathisé.*

— *J'habite Collonges, comment s'appelle votre fils ?*

— *Maxime, mais il est actuellement prisonnier en Allemagne.*

Le monde est petit, Maxime était un soldat français logé à Collonges, c'est avec mes parents qu'il avait sympathisé, ma mère lui faisait du café et lui fournissait de la nourriture. Depuis ce jour, je n'eus plus faim.

De retour à Collonges, je repris le travail avec mon père. En 1942 nous avons entrepris la construction de notre maison actuelle. J'allais ramasser les pierres dans les champs et couper les arbres pour faire les poutres. Cette maison, c'est un peu de moi-même.

J'ai rencontré Marcelle en 1952 grâce au travail. Marcelle travaillait à la ferme de Thiollaz et nous avons un champ là-bas.

Marcelle intervient pour nous dire qu'il était facile de remarquer Julien car il chantait tout le temps ! Est-ce qui l'a séduit ? Nous ne le saurons pas....

Nous nous sommes mariés en 1954 et installés avec mes parents. Nous travaillions tous à la ferme. En 1955 Christine, puis en 1957 Gérard, sont venus égayer notre foyer. La vie n'était pas toujours



facile, mais il y avait de bons moments. Je me souviens d'une vache qui allait vêler, en mettant la main pour l'aider, je ne sentais que des pattes. J'ai dit à Marcelle « *on dirait une araignée* » et un peu plus tard, trois veaux ont vu le jour. C'était rare, en général il n'y a qu'un ou deux veaux. Marcelle les a élevés au biberon.

Le soir, les hommes allaient au pèse-lait de Collonges et mesuraient parfois leurs forces en portant les bouilles. J'arrivais à soulever 2 bouilles de 55 kilos chacune de chaque côté, ce qui représentait un poids total de 220 kilos.»

A l'heure de la retraite Julien et Marcelle ont accueilli de nombreux enfants défavorisés à qui ils faisaient découvrir les joies de la campagne.

A 82 ans Julien chante toujours, en particulier une chanson qui résume très bien sa vie « Travail Amour et Prière font l'homme heureux sur la terre »... qu'il chante en duo avec Marcelle.

Merci à vous deux pour ce bon moment passé en toute simplicité.



VÊTEMENTS SUR MESURE

== CONFECTIONS ==

POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS

NOUVEAUTÉS ET CHAPELLERIE

- LINGERIE ET BONNETERIE -

PARAPLUIES ET OMBRELLES

CLAUDIUS PHULPIN

FRANGY

TOILERIE, COUVERTURES ET ÉDREDONS

Visite à Jadis

Je viens d'aller revoir l'humble village
Qui fut mon fief et le lieu de mon choix
Tout m'a ravi: c'est le plus beau voyage
Celui qu'on fait au pays d'autrefois.

Il faisait bon, mon cœur était en fête
L'auto filait le long des prés en fleurs.
L'air de Jadis rafraîchissait ma tête
Tout était peint des plus vives couleurs.

Voici Chaumont et le mont de Musièges
Des gens que j'ai guéris ou secourus
Et je les vois défiler de mon siège
Tous ces chemins que j'ai tant parcourus.

Frangy sommeille au fond dans la verdure
J'aurais voulu lentement m'approcher
Mais je suis emporté par la voiture
Et tout à coup j'aperçois le clocher!

Ce cher clocher, oui je me le rappelle
Assez vétuste et même fort déteint
Mais aujourd'hui tout neuf, il étincelle
En mon honneur sans doute on l'a repeint.

Voici l'entrée et dans la rue en pente
La maisonnette où l'on vécut heureux
Le jardin qui toujours l'agrémente
Et les voisins qui sont devenus vieux...

Ceux-là du moins qu'épargna la camarde*
On les retrouve ou tassés ou perclus
On vous sourit, on répond, on regarde
Mais il en est qu'on ne reconnaît plus.

On fait semblant... Ceux qui pratiquent
La flatterie en termes fort galants
Vous disent tout rajeuni... mais ils tiquent
Vers vos cheveux devenus blancs.

On entre enfin faire un bout de causette
Par l'existence ancienne on est repris
Comme autrefois on goûte à la «Roussette»
Et l'on s'en va pleurant... presque un peu gris.

*Docteur Gayot,
ancien habitant de la Rue Haute,
juin 1938*

A. B. - 1962 - FRANGY, L'Eglise
et la Place centrale

* la camarde : la mort

Mémento des Années en 3

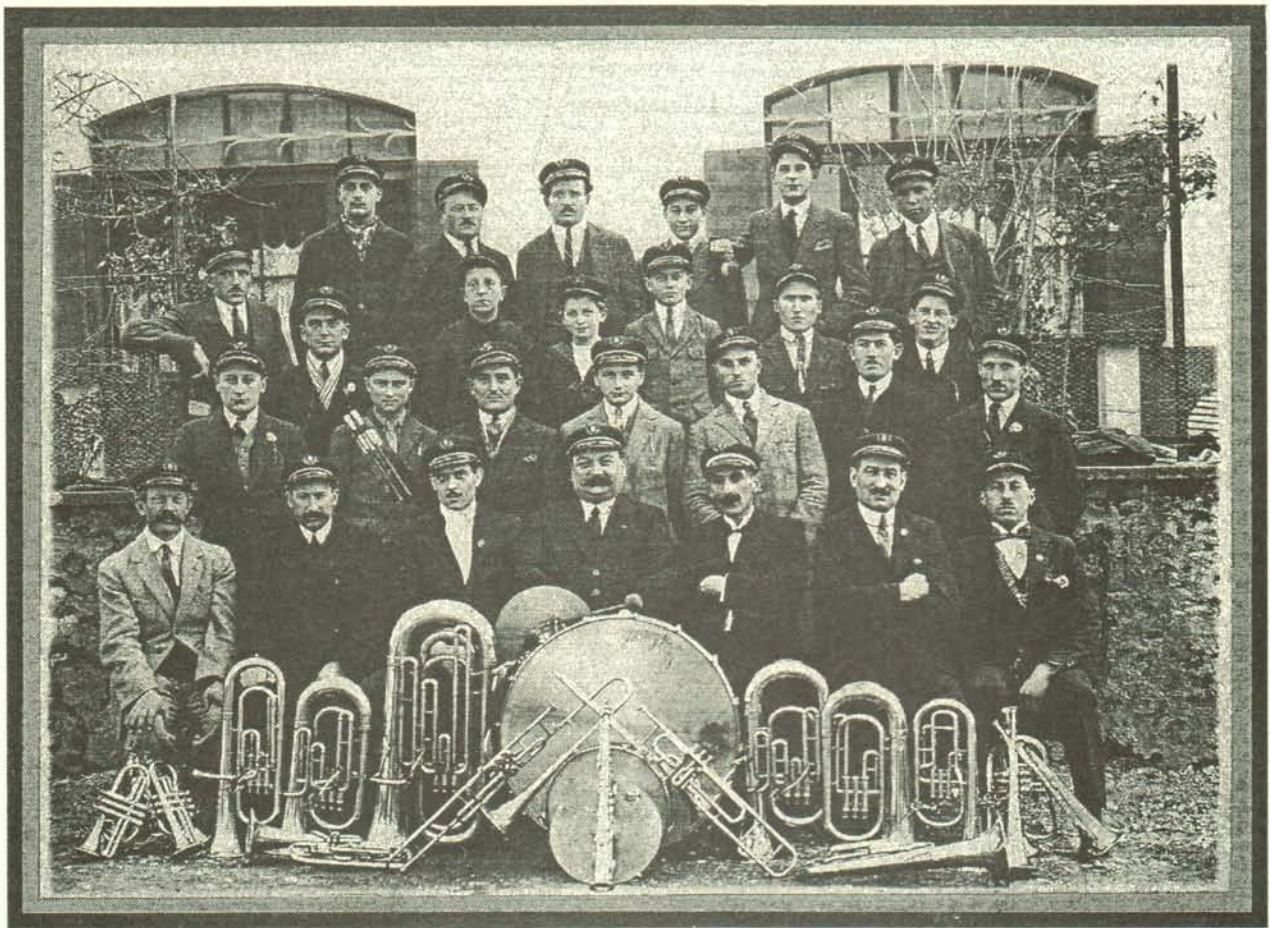
- 1713: Victor-Amédée II reçoit la couronne de roi de Sicile qu'il échangera cinq ans plus tard contre celle de roi de Sardaigne; de cette île découlera l'appellation d'états sardes qui fera souvent croire que la Savoie, duché des états sardes, était italienne. Frangy était donc Sarde.
- 1863: Instauration de la médecine gratuite pour les indigents à Frangy. Réception d'œuvres au cimetière. Décision du projet de construction du marché couvert (Grenette). Construction d'une fontaine à Bossy.
- 1883: Création d'une compagnie de sapeurs-pompiers.
- 1893: Demande de renouvellement du cadastre.
- 1903: Projet de construction d'un circuit téléphonique, enquête publique.
- 1913: Armand Bange, figure locale, remporte la grimpée contre la montre du Mont-Ventoux en escaladant les 21 km 600 en 32 mn 37 s avec sa motorette Terrot 250 cm³.
- 1973: La Roussette « Cru Frangy » obtient le label AOC.

Les conscrits nés en 1923



Debout de gauche à droite : Jean Epely - Marcel Novel - Robert Ducruet
René Lacraz - Jean Vautier - Paul Vidal
Albert Mermoud - Jean Saunier - Camille Cons

Accroupis : René Chatenoud - Gaston Lacraz - André Roussel



L'Écho des Usses en 1930

*Nous remercions Catherine et Thierry Baraffe,
successeurs de Jean-Claude Cochet à la Maison de la Presse,
ainsi que Bernard Grillet « Le Secret des fleurs »,
dépositaires de notre brochure.*

Frangy Autrefois vous invite à son second diaporama
le dimanche 25 janvier 2004, à 14 h 30 au centre Jean XXIII.
Chacun d'entre vous pourra raconter une anecdote s'il le désire.

La Gazette de juin 2004 portera entre autres sur le motocross au plateau de la Sainte.

Nous vous rappelons qu'il est possible de recevoir la Gazette à domicile.

Nous vous remercions de votre fidélité. A la r'voyure !

Pour tout contact :

André CROCHET

FRANGY AUTREFOIS

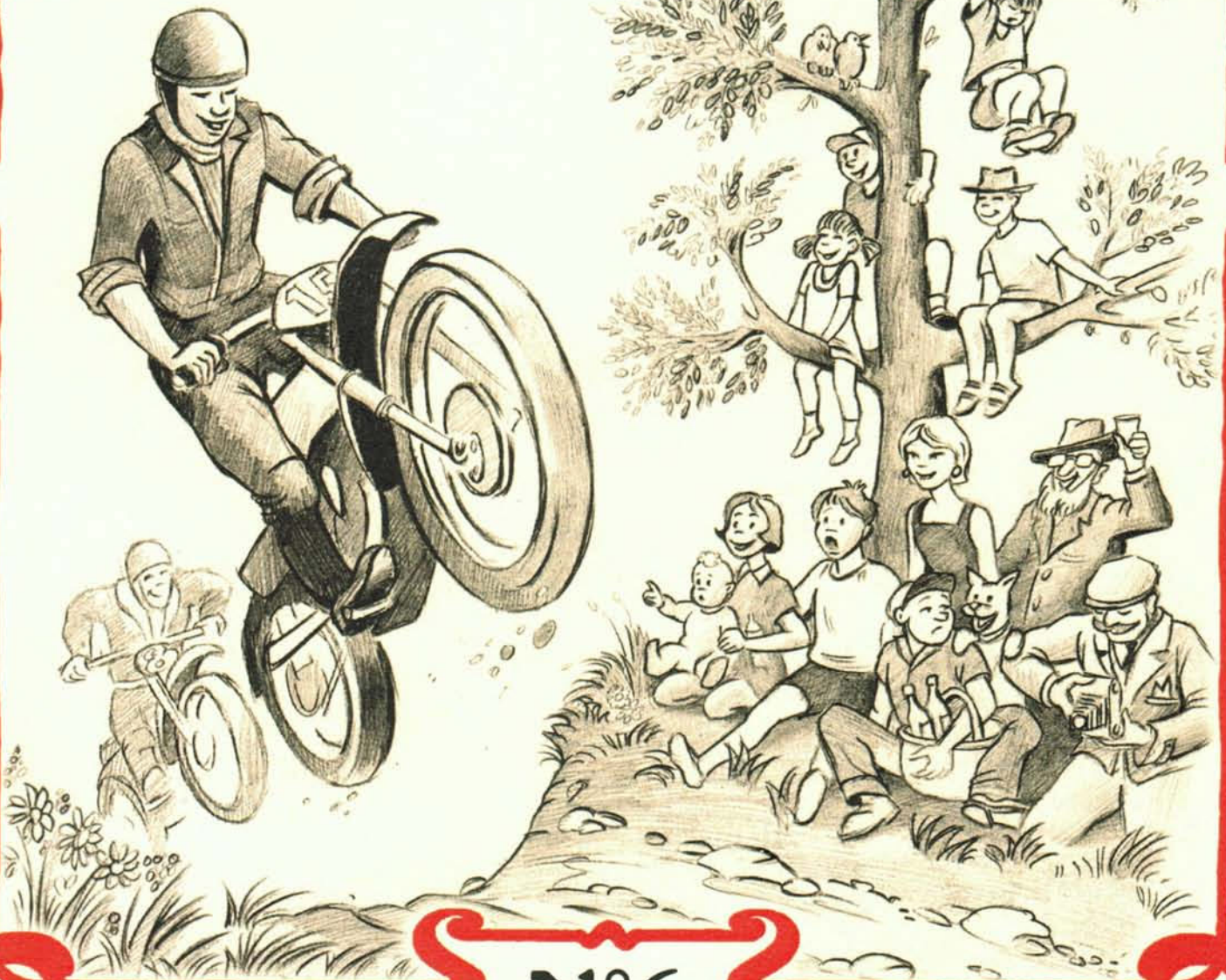
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY

andre.crochet@wanadoo.fr

La Gazette

de Frangy Autrefois

*Les 14 Motocross
sur le Plateau de la sainte*



Édité par l'association Frangy Autrefois

Prix: 5,00 €

N°6

juin 2004.

D'anciens patronymes frangypan

L'état civil de notre commune est répertorié depuis 1634 comme l'a précisé monsieur André-Marc Chevallier dans notre précédente gazette. Nous avons eu le bonheur de découvrir dans nos archives paroissiales, de petites notes burlesques mais ô combien précieuses! écrites par les curés de l'époque, qui nous énoncent les différents patronymes frangypan du 14^{ème} 15^{ème} et 16^{ème} siècles.

M. Rollet sera surpris de constater que certains du même nom habitaient déjà le village au 14^{ème} siècle (peut-être ses ancêtres). Les **Banchet, Barillat, Berthet, Cons, Lupin, Morel, Novel, Révillon, Sonier**, figurent aussi parmi les plus anciennes familles et sont toujours présentes même si pour certaines d'entre elles l'orthographe a légèrement changé. On peut constater dans l'énumération ci-après que certains pseudonymes sont devenus plus tard des patronymes c'est le cas des: **Berthet, Monod, Mermillod, etc.**

Des sobriquets ont été associés à certains noms pour que ceux-ci soient différenciés des autres familles. Ils sont issus d'une caractéristique du père ou du foyer en général. La famille **Lupin-Bonté** doit son sobriquet à ses générations antérieures qui accueillait les nuits de mauvaise saison (jusqu'en 1939) les **mollardiers** *. Citons aussi **Blossnis** pour la famille Banchet de la rue Basse qui rappelle qu'un ancêtre était propriétaire de nombreux poiriers donnant la poire Blosson, délicieuse dans les rissoles. Une famille Banchet, voisine de la première, était surnommée **Chapotet** du fait qu'un ancêtre portait toujours un chapeau.

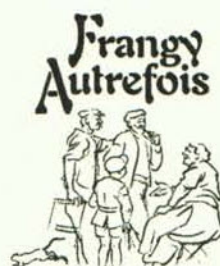
* **Les mollardiers**: Ce sont de pauvres gars qui ne possédaient rien (pas même de vêtements pour se changer), qui se louaient dans les fermes à la belle saison. Les patrons qui désiraient trouver de la main d'œuvre, se rendaient à la place du Mollard à Genève pour choisir leurs «mollardiers». Dès l'arrivée de l'hiver, ces ouvriers cherchaient un toit pour la nuit et un pot de soupe pour se réchauffer.

Michel Chatenoud nous explique que son patronyme a subi quelques changements orthographiques, l'origine étant **Chatenod** évoluant en **Chastenod, Chastenoux** puis **Chattenoud**. Les **Chatenoud**, très nombreux, n'échappèrent pas aux surnoms qu'on leur donna: **Dianey, Jaunet, Grenadier** (pour sa grandeur), **Milon** (car mi-long) sont autant de pseudonymes très anciens. Plus récemment, on trouve **Dodu** (Claudius Chatenoud, café route d'Annecy entre la quincaillerie des Arcades et chez M. Bocqueraz), **Lamy** (Jean Chatenoud rue Basse, secrétaire de mairie), **Pupier** (Georges Chatenoud à Champagne), **Culotte** (Georges Chatenoud, impasse du canal) et **Cinet** (Louis Chatenoud, rue Haute). Les **Mermoud** aussi connaissaient leurs «valeurs»: **Pierre à cul, Rateau, Calonnier, Pète en l'air** et **Minute** (Place Centrale)

Tous ces sobriquets patois semblent peu flatteurs, au temps où l'on se donnait même des surnoms d'un village à l'autre. Le livret **Sobriquets patois** de François Miquet en 1890 réédité par les Editions de La Margande, nous apporte quelques qualificatifs de l'époque: **Les Rapatabeuses** de Collonges (ceux qui ramassent les bouses pour les faire sécher et les brûler), **les Sannogouis** de Bossy (sorciers, ceux qui vont à la synagogue), **les R'nollis** de Champagne (Marécageux, grenouillards), **les Praizenis** de Ch'lly, **les Prins-bocons** de M'zève (petits morceaux de Musièges, allusion aux morcellement de leurs vignobles) et **les Brûla-femés** de Fringy (les brûleurs de fumier de Frangy).



François Banchet dit Blossni, né en 1878, décédé en 1961



Sommaire :

D'anciens patronymes frangypan	1
1815: Frangy redevient Sarde	3
Le Moto-cross au Plateau de la Sainte	4
Témoignage: Louise Fournier	9
Une pensée pour nos Poilus	10
Organisation des secours à Frangy	11
Errata des précédentes gazettes	12

D'anciens patronymes frangypans (suite)

Nous pouvons remarquer l'existence très ancienne de dénommés **Gervais** en 1379 et **Aricoques** en 1456. Peut-être ont-ils donné leurs noms à ces lieux que nous connaissons aujourd'hui ou ont-ils pris le nom de ceux-ci déjà dénommés. En 1788, nous avons aussi un **Claude Castrand dit Mossière** cabaretier et boulanger, là aussi nous constatons que le sobriquet Mossière est devenu de nos jours patronyme.

L'existence des noms commençant par «De» qu'il soit ou non accolé, atteste de la présence d'anciennes familles nobles. **François Delavenay** par exemple était notaire royal en 1700, fils d'Antoine originaire du hameau de Champagne. D'autres comme les **Delachenal** ou **Delaravoire** abandonneront leur «marque de noblesse» pour devenir **Lachenal** ou **Ravoire** que nous connaissons. L'évolution orthographique des noms de famille tient principalement de la négligence des rédacteurs se succédant. Les curés n'étant pas originaires de ce lieu enregistraient ce que disaient les déclarants qui ne savaient bien souvent ni lire ni écrire; ils faisaient une croix en remplacement de leur signature, la personne de loi notifiant leur lacune à proximité. Au Conseil, chaque élection donnait lieu à l'élaboration d'un tableau donnant le niveau de moralité pour chacun des élus ainsi que leur aptitude à lire ou à écrire.

Les premiers patronymes frangypans connus

Au 14ème siècle:

Gervais (1379 et 1396), **Lévrier**, **Bovard** et **De Cruz**, **Rolet Lardey alias Quillon**, **Ansermet** à Collonges (1379), **Jobanetus Gervasi** et son neveu **Pierre**, **Johanne Bovardi**

Le 15ème siècle marque l'arrivée de plusieurs familles dont quelques-unes sont encore présentes aujourd'hui:

Au chef-lieu: **Codurier**, **Lupin** (en1444), **Grisin** et **Magnin** (en1500)

A Collonges: **Tissot** (en1490)

A Moisy: **Ansermet alias Berthet** (en1460)

Bonfils dit Monod (en1404), **Bonfils dit Mermillod**, **Duchêne dit Gallod**, **Duchêne dit Rollod**, **Pollier dit Vulliet** (en1404), **Aricoques dit Domjean** et **Durier** (en1456).

A Collongy: **Pascal dit Sonier** (en1460), **Morel dit Galley**, **Vachent** et **Magnin**

A Gensenaz: **Magnin dit Roz** (en1445) **Désalmes dit Roget**

A Champagne: **Cons**, **Aguettaz**, **Valentin**.

Au 16ème siècle: (476 habitants en 1561)

Au chef-lieu: **Magnin**, **Lupin**, **Chatenod**, **Mossière (Gringot)**, **Banchet**, **Levrier**, **Bochier**, **Bugnet**, **Mermillod**, **Delachenal**, **Dorier**, **Senglerat**.

A Collonges: **Bordon (Fillion)**, **Sonier**, **Revillion**, **Magnin**, **Ginier**, **Barillat**, **Derod**, **Couturier**, **Dorier**, **Rosset**, **Novel**, **Mossière**, **Jacquet**, **Collomb**, **Mestral**.

A Moisy: **Vulliet**, **Monod**, **Berthet**, **Rolod**, **Banchet**, **Aricoques**, **Duchêne**, **Mermillod**, **Vagnoud**.

A Collongy: **Sonier**, **Magnin**, **Rolod**, **Galley (Morel)**.

A Gensenaz: **Sonier**, **Degriot**.

A Bossy: **Meraz (Gruasson)**, **Thibaud**, **Chappuys**, **Mermillod (Girod)**

A Champagne: **Valentin**, **Bovard**, **De Mottaz**, **Aguettaz**, **Cons**, **Gret**, **Delavenay**.

D'anciens prénoms :

Une liste providentielle de communiantes en 1602 nous permet de connaître la vogue des prénoms du moment aujourd'hui disparus.

Chez les Hommes :

19 Jehan, 18 Claude, 16 Pierre, 14 Aquilin, 8 Antoine, 8 Georges, 7 François, 6 Louis, 5 Michel, 4 Bernard, 4 Jacques, 4 Nicolas, 3 Amed (Amédée), 3 Marin, 3 Philibert, 2 Catherin, 2 Charles, 2 Etienne, 2 Gabriel, 2 Guillaume, 2 Hugues, 2 Laurent, 2 Marc, 1 Alexandre, 1 André, 1 Eustache, 1 Gaspard, 1 Melchior, 1 Paul.

Chez les Femmes :

23 Pernettes, 17 Jeanne, 13 Clauda, 13 Françoise, 9 Jehanna, 8 Jacquemine, 7 Antoina, 6 Georgine, 4 Amée (Ayma), 3 Aquilina, 3 Bertha, 3 Estienne, 3 Michelle, 2 Louisa, 1 Andrée, 1 Albina, 1 Catherine, 1 Chognine, 1 Denyse, 1 Gabrielle, 1 Girarda, 1 Gonine (Hugonine), 1 Humberte, 1 Magdeleine, 1 Marguerite, 1 Martina, 1 Mye, 1 Nicolarde, 1 Philippa, 1 Roléta, 1 Thérèse.



1815 FRANGY REDEVIENT SARDE

16 décembre 1815: Frangy redevient Sarde

Un petit mais précieux manuscrit (10x14 cm) trouvé dans les archives de la paroisse dont l'écrit s'efface avec le temps, précise les événements locaux qui ont marqué le retour de notre village sous le régime Sarde, nous apportant ainsi des détails qu'on ne trouve pas dans les livres d'histoire. Le voici retranscrit.

Les troupes autrichiennes entrent à Frangy le 1er janvier 1814, elles occupent toute la Savoie. Du 11 au 28 janvier, les actes se font sur papier libre visés pour timbre. Depuis le 28 janvier, le papier français est utilisé; aucun enregistrement n'a lieu avant le 1er février. Le 14 du même mois, les généraux Marchand et Dessaix reprennent l'offensive. Le 23, Dessaix (originaire de Thonon) était à Albens, le 24 à Rumilly, le 25 à Clermont, le 27 à Frangy et Chaumont. Laissant le Général Tonchelon à Chaumont, Dessaix occupe l'Eluiset le 28 au soir. Marchand restait à Frangy avec deux bataillons de réserve et des munitions. Le combat de St-Julien auquel prit part le détachement Tonchelon eut lieu le 1er mars. Le 22 mars, les français obligés d'abandonner Genève par suite de l'occupation de Lyon par les autrichiens quittèrent Frangy et les Autrichiens y arrivèrent le 23. Cette occupation cessa



Le général DESSAIX Jean-Marie (1764 - 1834)

par suite du traité de Paris du 30 mai par lequel Frangy restait français. Dès le 5 avril et jusqu'au 7 juin, on utilisa le papier cloche « Pays occupés ». Au mois de juin, un corps de l'armée des Alpes (Maréchal Suchet), commandé par Dessaix ayant sous ses ordres le général Montfalcon et le colonel Bochaton (originaire d'Evian) occupa le nord de la Savoie. Dessaix eut son quartier général à Annemasse, puis à St-Julien, puis à Viry et à Frangy où il prit ses dispositions pour défendre les Ussets. A la fin juin, la colonne du général Dessaix se repliait sur Frangy. Le 26 juin, le papier « Empire français » est employé jusqu'en décembre. Le 2 janvier 1815, le répertoire du notaire Chaumontet est paraphé par le président du tribunal d'Annecy, le papier est marqué « Empire français » avec en haut le timbre royal français, même pendant les cent jours (les 100 jours sont du 20 mai au 8 juillet 1815).

Le 28 juin 1815, le receveur de l'enregistrement de Frangy était parti avec l'armée française, le bureau était donc clos. Il laissa une note sur la porte datée du 15 juillet expliquant que le bureau avait été fermé à l'occasion de l'approche des armées et puissances alliées, conformément aux ordres généraux de l'administration. En septembre 1815, le timbre royal français est remplacé par le définitif avec le timbre sec en relief de l'enregistrement, apposé sur le papier « Empire français ».

Notre pays resta français (arrondissement de Rumilly) jusqu'au traité signé à Paris le 20 novembre 1815 modifiant celui de Vienne du 20 mai de la même année. Ce traité du 20 novembre rendit la Savoie tout entière moins Carouge et St-Julien au roi de Sardaigne. Frangy redevint Sarde le 16 décembre 1815. En janvier 1816, entre en vigueur le timbre sarde avec les initiales V.E. (Victor-Emmanuel) St-Julien sauf Perly retournera également au roi de Sardaigne par le traité sardo-genevois signé à Turin le 16 mars 1816. Notre village connaîtra la pauvreté sous les règnes successifs de Victor-Emmanuel, Charles-Félix, Charles-Albert et Victor-Emmanuel II, avant d'être annexé à la France en 1860 par Napoléon III.

Le Moto-cross au Plateau de la Sainte

Vous connaissez certainement le plateau de la Sainte, situé en amont du terrain loti de la Margande et en aval du hameau Collonges. Cet endroit champêtre dont l'accès peut se faire soit à pied par le chemin de la Vierge soit en voiture par la route départementale 992 (même accès que les courts de tennis) fut durant seize ans le lieu d'un événement annuel hors du commun pour un bourg comme Frangy. Le Motocross International a rassemblé officiellement jusqu'à 15000 spectateurs. Nous relatons l'histoire de cette aventure formidable. Rappellera-t-elle des souvenirs aux Frangypons ?

Une fête locale comme point de départ en 1951

Nous sommes en 1951, le président du foot *Guiraud* (notaire à Frangy) met sur pied un gymkhana réservé aux « deux roues motorisées » sur le pré de foire (terrain de l'actuel boudrome et jeux d'enfants). Cette manifestation locale qui n'a pas du tout le caractère motocross permet aux jeunes ainsi qu'à leurs aînés de s'éclater avec leurs pétrolettes, y trouvant une nouvelle distraction. Cette épreuve chronométrée par *Armand Bange** se présente sous la forme d'un slalom sur prairie et rassemble notamment deux jeunes filles de la localité : *Lucile* (Mme Ducruet) et *Rosemonde* (Mme Ricoeur-Guglielmi).

Le Cross initial de 1952

Les Frangypons *Robert Lacraz* et *Claude Servet*, membres du Moto-club du Mont-Blanc d'Annecy (MCMB), amènent par leurs relations un premier motocross non officiel (toujours sur le pré de foire) sous la protection de leur club. Ils participent avec leurs collègues annéciens sur ce parcours peu accidenté. Quelques amateurs locaux sont aussi de la fête : *Henri Bouille* sur Guiller 175, *Albert Berthet* sur Jonghi 125 et d'autres. La venue « d'un grand monsieur » : le Suisse *Albert Courajod*, invité pour une démonstration, participe à la fête avec sa moto spéciale cross et va séduire l'ensemble des spectateurs. *Bébert Courajod* enthousiasme le nombreux public et « déclenche tout »



1952 - Marcel PÉRILLAT,
président du Moto-Club du Mont-Blanc (Annecy)



Albert BERTHET sur sa Jonghi au Pré de Foire

1er Motocross sur le Plateau en 1953

Un noyau de bénévoles se forme alors pour mettre en place l'organisation de la prochaine course en 1953. *Charles Viollet* et *Robert Lacraz* en sont les principaux administrateurs et décident d'impliquer les sociétés de Frangy à savoir : Le football-club, la fanfare « L'Echo des Usses », la société de boules. Les écoles dirigées par *André Dufour* apportent aussi leur pierre à l'édifice avec les parents d'élèves qui vendent des insignes. Ce second moto-cross a lieu



* Armand Bange : *Ce Frangypan connaît une année de gloire en 1913, gagnant plusieurs courses françaises de Motorette 250 cm³, devenant aussi Champion de France et gagnant une course de moto en Angleterre (Ile de Man). Il est le premier Français à remporter une course de moto sur le territoire britannique.*



1953 - Table de contrôle
A gauche: Armand BANGE - A droite: Jean CORNUT
Debout au centre, Charles VIOLLET,
assis à côté de lui, René GIRARD

sur le plateau de la Sainte, malgré la crainte de nombreuses personnes qui pensaient que sa délocalisation entraînerait un échec. Cette course de 1953, non officielle mais encore sous le couvert du moto-club d'Annecy, connaît un succès prometteur. Le Maire *Jean Cornut* ne peut que se féliciter de cet élan populaire. Le tracé d'une longueur de 1200 m. débute vers l'emplacement de l'actuel terrain de tennis, et emprunte le champ bordant au nord (Les Vignolettes) avant de rentrer dans les pins, de descendre dans le coteau sud (1ère tranche du lotissement de La Margande), pour revenir dans la carrière au départ. *Robert Lacraz* participe avec sa Matchless 350 ainsi que *Claude Servet* sur Motobécane 175.



1953 - Robert LACRAZ sur sa Matchless



1953 - Claude SERVET

Le 4 avril 1954 connaît un nouveau succès, toujours sous le couvert du moto-club du Mont-Blanc mais inscrit pour la première fois dans le calendrier national de la F.F.M. Il commence à attirer une foule

plus importante. La tenue de cuir noir de *Lacraz* fait bondir le cœur des moins de 20 ans et *Servet*, volontaire et courageux défend vaillamment les couleurs de son club (MCMB) face aux meilleurs accourus de partout. Ayant cassé une bielle aux essais du samedi soir, *Servet* emprunte le moteur de *Bébert Berthet* et travaille une bonne partie de la nuit pour l'adapter.

Le 18 juin 1954 est créé le Moto-club de Frangy

Le premier bureau renouvelable par tiers tous les deux ans se compose de Messieurs *Charles Viollet* président, *Claude Servet* vice-président, *Robert Lacraz* secrétaire, *Aimé Jacquiot* trésorier, *Lucile Goux* et *René Girard* membres. Le Syndicat d'Initiative crée par *Madame Guichard* la même année rejoint avec le M.C. l'organisation du motocross portant à cinq le nombre de sociétés locales qui se répartissent les tâches ainsi que les recettes.

L'année **1955** marque le premier patronage du journal «Le Progrès», apportant une aide précieuse à l'organisation, ainsi qu'en **1956**. Cette année-là, pour se protéger du soleil, le nombreux public met son couvre-chef en papier aux couleurs du «canard».

L'ancien champion de France *Paul Godey* sur B.S.A. remporte les trois manches en 350 ainsi que le classement général des 500. *Claude Servet* s'illustre en

prenant la 3ème place en 250cm³ sur un parcours porté à 1870 m. Avec 8000 spectateurs, la manifestation prend de l'ampleur et devient la course la plus importante de tout le Sud-Est. Le temps estival chaque année et le travail des bénévoles qui doivent terrasser le circuit à la main, planter des centaines de piquets à la masse et fixer environ 4 km de palissade (*Jean Mermin* responsable) contribuent sans aucun doute à la réussite. Chaque bénévole peut apprécier le dimanche matin le casse-croûte inoubliable: les saucisses à *Cyrille Sonnerat*, la tome des Bauges à *Ernest Keller*, le pain de *Charles Lacôte*.

Puis arrive la guerre du canal de Suez en **1957**, l'essence devenant limitée pour chaque automobiliste, les organisateurs préfèrent annuler la fête cette année là.

Cette passion pour la moto génère un tel élan populaire que l'année suivante des personnes comme *Viollet*, *Lacraz*, *Servet*, *Girard*, *Mermin*, *Daviet*, *Grégoire* etc. reprennent l'organisation de cette course.



La buvette du moto-cross :

Louis FAVRE, Maxime ANCIAN, André DUCRUET, Eugène CORNUT, Odette FAVRE, Gaby MOREL, Jackie FUMAZ, Olivier et Félix MASSON

L'édition 1958 prend le caractère Extra-National en accueillant trois coureurs étrangers: l'Anglais *Dennis Kelly*, le Belge *Léopold Fige* et le Suisse *André Stouder* venu remplacer son compatriote *Courajod*. La course se dispute sur deux manches de 10 tours et une finale de 25 tours soit environ 45 km pour les douze qualifiés. *Jacques Thèveney*, international de side-car cross, 4^{ème} du championnat de France 1957, exécute une démonstration ce jour là avec *Claude Servet* pour passager.

En 1959 est lancée une nouvelle gamme d'affiches couleur qui sera reprise chaque année. Elles sont présentées pour la première fois au restaurant chez



Charles VIOLLET et Robert LACRAZ présentant le trophée de bronze

François Ducruet (Route d'Annecy) lors d'une conférence de presse où les journalistes prennent le nom et le palmarès de chaque coureur. Ces affiches annoncent les participants internationaux sous le drapeau de leur nation. Elles sont reconnues au premier coup d'œil grâce notamment à leur très grand format: «Ah! le Motocross de Frangy, quand est-ce?» Le caractère Extra-National de l'édition 1959 voit parmi les concurrents cinq étrangers dont le Hollandais *Yan Clynk* sur-

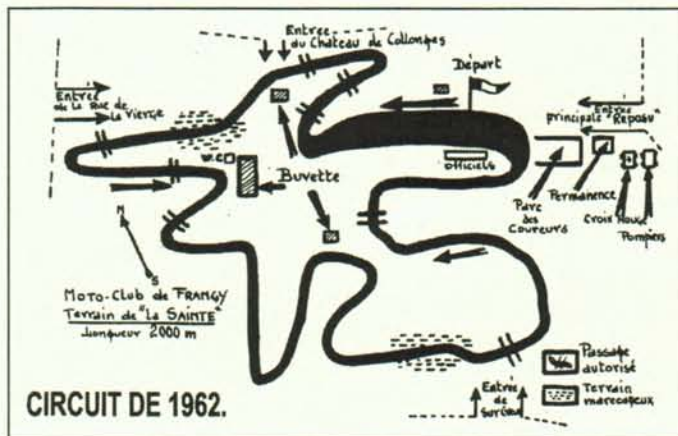
nommé «le Hollandais volant» et quatre anciens champions de France: *Michel Jacquemin*, *Jacky Mélioli*, *Paul Godey* et *Rémy Julienne* qui termine 3^{ème} avant de devenir célèbre par ses nombreuses cascades comme notamment dans le film «La Grande Vadrouille» et bien d'autres. La catégorie 500 accompagne pour la première fois celle des 250. *Servet* termine une nouvelle fois 3^{ème} chez les 250 sur sa Motobécane devant *Ernest Desbiolles* d'Epagny.

En 1960, le tandem *Charles Viollet-Robert Lacraz* met sur pied une rencontre 500 franco-suisse composée de seize coureurs répartis équitablement qui voit le succès de l'équipe française. L'O.R.T.F se déplace et retransmet les images sur la chaîne nationale. 5200 NF de récompense et une prime de 1200 NF pour l'équipe gagnante du match franco-suisse. Douze mille entrées pour cette édition ensoleillée où un plaisantin signale qu'il a été consommé autant de Roussette en une heure que de carburant par les motos durant la journée. En 1961, les Suisses prennent leur revanche mais en catégorie 250 alors que le Français *André Chuchart* de Vitry en Artois s'impose sur sa Triumph en catégorie 500 devant les Suisses *Courajod* et *Rapin* avant de devenir champion de France la même année.

Une grande fête en 1962

Rappelez-vous ce flot de voitures venant des quatre coins de France mais aussi de Suisse, d'Italie et d'Angleterre, qui déferlent dès le matin à Frangy, remplissant les parkings aménagés à l'emplacement du pré de foire, les services de cars prévus spécialement depuis Annecy, Rumilly, Vulbens et Bellegarde.

Près de 15000 spectateurs étaient venus, gravissant à pied par la Margande ou venant par St-Jean, voitures garées en bordure de voie jusque sur les Daines, envahissant ce circuit du Plateau de la Sainte parmi bois, carrière et marais, pentes et bosses. Rappelez-vous cette foule aimablement anarchique, hurlant après les motos pétaradantes, dans un nuage de poussière tel le sirocco soulevant le sable du désert. Ce tintamarre marquait une pause à midi remplissant d'autant les buvettes. Les palissades se vidaient pour les champs, lieu de pique-nique où l'on s'adonnait en même temps au ramassage des pissenlits.



Le spectacle reprenait de plus belle l'après-midi avec le départ donné par le directeur de course *Robert Lacraz*. Les motos, beaucoup plus bruyantes qu'aujourd'hui, animaient de nouveau le public dans un nuage de poussière, et le speaker *Claude Roblin* dit «Rouge-gorge» de Bordeaux donnant la physionomie de la course par la sonorisation, entretenait cette ambiance assourdissante dans une odeur d'huile fumante et ricinée. Le goulet du départ, le mur de la mort, les marais sont autant de noms attribués aux endroits les plus spectaculaires. La gendarmerie était présente avec cent hommes et un hélicoptère veillait sur le bon déroulement de la course.

L'ancien champion du monde *Leslie Archer* sur sa Norton, ne laissa aucune chance à ses poursuivants: l'Anglais *John Clayton* et le Suisse *Pierre-André Rapin* sur leur B.S.A. Cette année-là, le renom dépassa nos frontières. Une fois la finale terminée, chacun rejoignait son automobile, et c'est une marée humaine qui redescendait lentement la Rue Haute suivie d'un interminable cortège de voitures.

Certains allaient assister à la mairie, à la remise des récompenses présidée par M. le Maire Louis Favre, tandis que d'autres remplissaient les cafés pour goûter la Roussette encore classée V.D.Q.S. en attendant que la circulation devienne plus fluide pour rentrer chez eux. Les fêtards terminaient cette journée de sport à Frangy, avec le bal de la moto au Modern'Dancing animé par les «Diables Rouges». Que de souvenirs!

En 1963, le bon travail a payé

Depuis des années, le club travaillait dans le seul intérêt du sport, s'appliquant à rassembler de bons coureurs, à calculer des programmes équilibrés, à rechercher des formules propres pour fournir des luttes franches, animées, s'attachant à recevoir le public en l'intéressant toujours plus à la compétition. Ce club ne pouvait que s'attendre un jour à se voir récompensé de ses efforts.

Ce fut le cas en 1963 où dans la nuit du samedi au dimanche le temps auparavant généreux se renversa soudainement. Dès le début de la matinée, les voitures qui passaient devant l'Hôtel Moderne où chacun prenait le petit déjeuner, apparaissaient couvertes de neige, venant des proches reliefs. Dans le parc des engagés, la neige fondue et glacée, le brouillard dense, incitaient coureurs et accompagnateurs à rester dans les voitures. Le circuit devenait vite boueux, le froid piquait les visages et tous pouvaient penser que la fête n'aurait pas lieu, persuadés que l'épreuve selon toute vraisemblance n'attirerait personne. Pourtant, Robert Lacraz, cheville ouvrière du M.C. de Frangy,



1963 - Claude SERVET et Georges THIERVOZ

s'évertuait à remonter le moral de son plateau en certifiant que la course aurait bien lieu. Petit à petit les coureurs s'extirpaient de leurs véhicules revêtant les tenues imperméables et, après avoir descendu leurs motos de leurs remorques, accomplissaient quelques tours de chauffe qui suffirent à les transformer en statues de boues.

Le temps s'améliora tout de même vers midi redonnant espoir et courage à chacun. Et c'est finalement une foule de 7000 personnes qui se présenta l'après-midi, acquise à l'avance sur les bases des expériences antérieures du M.C. de Frangy. Elle assista à une empoignade particulièrement spectaculaire. Robert Lacraz nous a confié récemment que la fête des Jonquilles de Reignier annulée au dernier moment contribua aussi à ce succès amplement mérité.

La formule retenue consistait en une course par équipe. Cinq équipes composées chacune de quatre concurrents du même pays, sélectionnés aux choix par des «capitaines participants» contactés directement par Robert Lacraz. Ainsi, pour la Suède, *Lars Gustavsson* avait choisi son homonyme *Kurt Gustavsson*, *Stig Larsson* et *Walter Andersson*. Le capitaine des Anglais *Leslie Archer* avait fourni sa sélection avec *John Clayton*, *Andrew Lee*, *Frank Underwood*. Le capitaine belge *Camille Fruythof* pour ses 18 ans de motocross et sa 502ème course sélectionna *Lucien Donnay*, *Louis Bervoëts*, *Frants Slechten*. Et pour la Suisse, Rapin réunit sous son emblème *Fischer*, *Langel* et *Stouder*. Seule la sélection française était composée tardivement par l'organisation locale à cause du désistement au dernier



1964
Albert BERTHET
et François
GRÉGOIRE

moment de Hazianis et Chuchart. On fit donc appel à *Drobecq* (capitaine) pour accompagner *Jacquemin*, *Mosconi*, *Darrouy*. Le public entendit les hymnes nationaux des quatre nations à la présentation des coureurs qui portaient fièrement sur eux les couleurs de leur pays.

Le classement final fut le suivant :

Première la Suède 8 points, seconde l'Angleterre 14 points, troisième la Suisse 24 points, quatrième la Belgique 35 points.

1964 : Les 500 inters furent absentes cette fois-ci pour privilégier un plateau 250 de meilleure qualité. Seules les 250 représentèrent les six nations. Le Suédois *Lennart Dablen* s'impose devant les deux ex æquo : l'Allemand *Georges Hauger* et le Suisse *Hanspetter Lutz*. *Claude Servet* court avec l'équipe d'Italie qui est privée d'un pilote au dernier moment.

1965 voit la victoire de l'Anglais *Andrew Lee* devant le Suédois *Lars Gustafsson* et *Leslie Archer*.

1966 : Les Suédois prennent une belle revanche en prenant les trois premières places : *Bengt Aberg* devant *Olof Persson* et *Kurt Gustafsson*. *Albert Courajod*, quintuple Champion de Suisse (54, 55, 56, 57, 58), termine 4ème.

L'apogée : le Championnat de France du 16 avril 1967 :

L'équipe organisatrice formée des bénévoles de cinq associations locales, brillant par son dynamisme et par l'énergie omniprésente de son noyau directeur, connut l'aboutissement de son travail en 1967, avec l'organisation du Championnat de France de Motocross. Cette glorieuse fête attira 15000 entrées officielles et fut d'une qualité exceptionnelle. *Jackie*



Les « inters » face au Mont de Musières

tâches depuis un car prêté par l'entreprise Guichard, *Jo Dussolliet* faisait « l'aboyeur » (il annonçait les dossards). La poule finale réunissait les dix meilleurs coureurs issus d'une première phase disputée sur deux épreuves d'un groupe A et d'un groupe B pour le classement du championnat de France. Frangy était inscrit dans le groupe B.

Comité d'Organisation :

Organisation générale : *Robert Lacraz* et *Charles Viollet*.

Buvettes : *Louis Favre* et *Etienne Vannay*.

Terrain : *Albert Berthet* et *Henri Bouille*.

Entrées : *Jean Mermin* et *Claude Métendier*.

Service d'ordre : *François Grégoire* et *Gabriel Morel*.

Programme : *Claude Servet* et *André Dufour*.

Affichage : *René Lacraz* et *Georges Favre*.

Presse, Réception : *René Girard*

Les commissaires sportifs : *Albert Berthet*, *Henri Bouille*, *Emile Grégoire*, *Aimé Jacquot*.

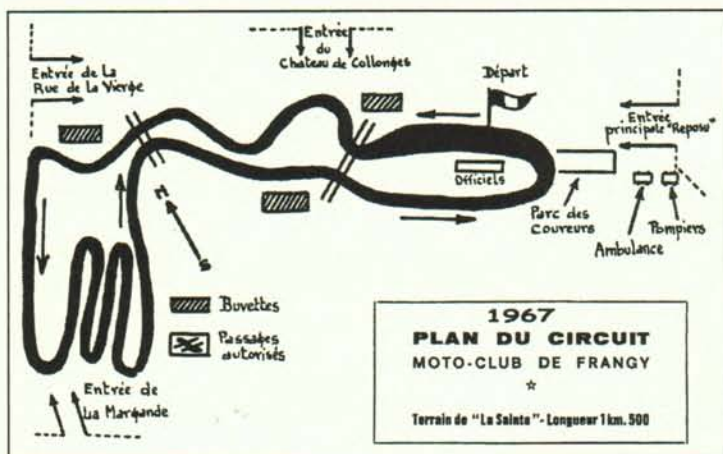
La Fin du Motocross du Plateau de la Sainte

L'épreuve internationale s'arrête paradoxalement au moment de sa meilleure réussite, victime de son succès. L'année 1968 ne connaît pas d'édition, suite à différents problèmes de nuisances sonores et d'interdiction préfectorale liée au stationnement le long des voies routières. *Marc Mermier*, propriétaire à Chaumont propose au comité un terrain sur cette dernière commune.

Le Moto-Club de Frangy prend un nouveau départ en 1969 en collaboration avec la municipalité de Chaumont, sur ce nouveau terrain que nous connaissons aujourd'hui.

Le Motocross international du Plateau de la Sainte a vécu.

Nous remercions Robert Lacraz, Claude Servet, Paulette Ducruet, Albert Berthet, Jackie Fumaz, Jean-François Crochet sans qui cet assemblage n'aurait pu se faire.



Fumaz nous explique par exemple qu'il était chargé, au parc des coureurs, de faire vider les réservoirs des motos et de les remplir avec la même essence pour tous. Deux chronométreurs de la Fédération assumaient aussi leurs



Témoignage de

Louise Fournier

«Je suis née dans la maison de mon grand-père à Collonges-sous-Salève le 29 octobre 1919. Nous sommes venus à Frangy en 1925, mes parents travaillaient les vignes de plusieurs propriétaires locaux (Lupin, Révillon, Bonier, Tapponier) et faisaient des coupes de bois l'hiver. Je me souviens quand on traversait les Usses à gué deux par deux pour aller aux bois. C'est en tombant sur une souche en 1941 que mon père s'est blessé à un rein et n'a pu retravailler.

Etant l'aînée (j'ai un frère François de 1921, deux sœurs Marcelle 1924 et Jeanne 1925), il m'a fallu travailler très vite pour aider notre famille. J'étais dans plusieurs bars et auberges de Frangy, chez Misou (*propriétaire avant Duparc*), chez Bosson en 1933 (*Hôtel de la Poste*). Au moment où je suis passée de l'état d'enfance à celui de femme, ma mère ne m'ayant pas avertie, je me demandais bien ce qui m'arrivait...

Le samedi suivant je tuais les poulets. Il y en a un que j'avais mal saigné. Le père de Madeleine Dérobert m'a aidée à le rattraper dans les escaliers qui mènent au lavoir. Avec toutes ces péripéties, j'étais dans tous mes états!

J'ai servi au bar de l'Hôtel de la Poste tandis que Suzanne Cornut était en salle de restaurant; Marius Bosson qui avait marié l'Hortense faisait le transport Frangy-Annecy. Il y avait aussi l'arrêt de la ligne de Seyssel, de Bellegarde et de Saint-Julien, ce qui amenait beaucoup de monde au café. Le matin à l'ouverture j'entendais passer mon frère François.



Louise à la pêche au bord des Usses

Toujours gai et sifflant, il allait sonner l'Angélus. Il avait appris le métier de mécanicien chez son oncle à Lille puis était revenu pour travailler quelque temps chez un autre oncle entrepreneur à Eloise. Ensuite comme il n'avait pas de travail il s'était engagé pour l'Algérie. François est décédé dans le naufrage de «La Moricière» dans le golfe du

Lion dans la nuit du 6 au 7 janvier 1942 suite à une tempête où seulement 14 soldats ont survécus.

Je me souviens des grandes lessives (au bord du Castran, au fond de la cour Figuet) dans les cuiviers car les draps et chemises étaient en toile et en lin, non pas en coton comme maintenant, les étendages installés près des jardins où se sont construites les nouvelles maisons à la Rue Basse. La batteuse venait chez Banchet et chez Figuet. Je me rappelle avoir mangé du râble de renard froid avec mon père quand nous faisons du bois de l'autre côté du pont des

Douattes, du renard que le père à Arthur Gallet avait piégé, il tannait ensuite les peaux. M. Gallet m'avait soigné d'une extinction de voix.

J'ai passé dix-huit mois à Lyon chez un dentiste pour faire la cuisine et recevoir les clients, ensuite j'ai commencé les saisons à Cannes, puis Vichy au restaurant du Majestic où j'ai vu Mitterrand avec Bousquet. Le Majestic était aussi le point d'attache du Maréchal Pétain. Ensuite à Annecy, à la grande Brasserie, certains gars que j'avais connus au Georges V à Vichy m'ont reconnue: Ah mais c'est notre Loulou, tu es bien placée pour nous aider!; quand j'ai appris qu'ils étaient rentrés dans la milice, j'ai compris qu'il me fallait partir car je savais trop de choses.

**Je me
rappelle
avoir
mangé du
râble de
renard
froid**



Louise est au centre

A ce moment là mon fils Jean qui avait quatre ans est tombé malade et il a fallu l'emmener à Briançon au sana des neiges. Je suis donc partie à Chedde chez mon oncle qui tenait un restaurant et là je suis rentrée dans la Résistance.

Un couple de Servoz au désert de Platé avait fait tuer cinq jeunes par des Italiens. Ils ont été fusillés un peu plus tard par les Résistants. La gare était proche et il était facile pour les gars de passer derrière le pigeonnier de mon oncle pour aller piller les trains de marchandises destinés aux allemands sur Chamonix. Un dimanche matin nous avons été encerclés et l'auberge fouillée par les allemands mais sans conséquences. C'est à l'auberge que j'ai connu le lieutenant de Cluses et Tom Morel.

Après la guerre j'ai travaillé à Métrix, une usine d'Annecy, j'étais très polyvalente. Puis est arrivée la retraite, la pêche était mon plaisir. J'y allais avec Arthur Gallet et Lucien Bourri. Un jour à midi moins le quart, je défie Louis Figuet qu'à midi je revenais avec ma truite. Ma mère me disant que c'était l'heure du repas, je lui dis «mange je vais la chercher». Je l'avais sentie la veille à la jonction du Castran. Pari gagné, je mangeais ma truite toute fraîche.

Louise reconnaît avoir eu une vie sensationnelle, et avoir croqué la vie à pleines dents, nous la comprenons fort bien. Merci Loulou.

Une pensée pour nos Poilus

Il y a 90 ans : le début de la Grande Guerre - 1914 - 1918



De gauche à droite : Gallet, Banchet, Ravuz, Laplace

Le samedi 1er août 1914, à 16h00, tous les clochers de France font entendre un sinistre tocsin. C'est la mobilisation générale. Le même jour, l'Allemagne avec une longueur d'avance déclare la guerre à la Russie. Ces événements font suite à l'assassinat d'un archiduc autrichien à Sarajevo. Un mois plus tôt, le 28 juin 1914, le président Raymond Poincaré précise que «la mobilisation n'est pas

la guerre». La plupart des Français se résignent à l'inéluctable. A la frontière franco-allemande, les victimes tombent dès le 2 août. Le lendemain, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Toutes les grandes nations européennes se ruent tête baissée dans un conflit terrifiant. Des Frangypans partirent aussi pour défendre notre patrie : en voici quelques-uns sur cette photo que Maxime nous avait prêtée.

Organisation des secours à Frangy

La misère engendrée par l'autorité des différents souverains, les guerres successives ainsi que la précarité des conditions de vie de nos ancêtres, ne font qu'amplifier la nécessité de s'unir pour organiser des secours.

Aide aux indigents au 19^{ème} siècle

L'époque Sarde (1815-1860) connaît beaucoup de misère, notre village compte de nombreux pauvres et de malades. Les personnes notoires accomplissent leur bonne action en donnant une somme au conseil pour aider les démunis.

Citons François Favre ancien avocat, ex-proprétaire de la maison Bastian, qui lègue en 1883 aux pauvres et malades nés à Frangy tous ses droits dont une rente annuelle de 344 livres d'un capital de 13200 livres, la gestion étant confiée au curé, au syndic et à un conseiller délégué. Les secours aux personnes se font par les sœurs infirmières du couvent St Joseph. Citons sœur Adèle (Marie Françoise Bossoney de son vrai nom) qui dirige ce couvent (emplacement de l'actuel centre Jean XXIII) et qui œuvrera pendant plus de 50 ans à Frangy au service des malades mais aussi pour l'école des filles avant la laïcisation.

L'instauration de la médecine gratuite pour les indigents est votée par le conseil municipal en 1863.

Jean Tête, sabotier avec son frère à la grande place (carrefour de l'église) crée le 26 mars 1870 une société libre de secours mutuels dénommée «l'Union de Frangy» qu'il préside. Cette société permet à quiconque d'intervenir pour aider les plus défavorisés soit par un don matériel, soit par une aide financière. Plus tard, le bureau de bienfaisance tiendra ce rôle et Jean Tête en sera délégué en 1888.



Lutte contre les incendies au 19^{ème} siècle

Les pompiers de province ont été pour la première fois pris en considération dans un texte officiel lorsqu'une circulaire du Ministre de l'intérieur du 6 février 1815 prescrit aux préfets de créer dans les communes, des corps de pompiers volontaires.

Depuis décembre 1815, Frangy est sous le régime sarde. En 1835, le Conseil se réunit sous la présidence du syndic Claude François Bastian et vote au budget une somme pour la confection d'une pompe à incendie. Cette pompe d'un emploi manuel très rudimentaire aspire l'eau d'une réserve pour la refouler. L'absence de ces réserves d'eau conduit nos élus à installer à proximité de l'église, en 1837, un premier bassin alimenté par une source proche. La lutte contre les incendies s'organise en 1841 avec la création d'une commission communale formée de trois membres dont le rôle est aussi de visiter les maisons.

L'achat de nouveaux «boyaux» en 1847 à Salomon d'Annecy témoigne de la continuité des moyens mis en place. Des fontaines publiques sont créées en 1866 pour augmenter les réserves en eau (l'eau courante n'est pas encore installée). Un petit hangar situé à côté de la Grenette abrite la pompe en 1880. Une première compagnie de sapeurs-pompiers créée le 19 août 1883 comptabilise 68 membres répartis dans le chef-lieu et les quatre hameaux. Le Maire Jean Pichollet, fait signer à chacun un engagement de cinq ans conformément à la loi qui assujettit le sapeur-pompier.

Organisations au 20^{ème} siècle

Un règlement sanitaire municipal sur les habitations, écuries et rutoirs est mis en place par la municipalité le 11 juin 1904. Parmi ses grandes lignes, on peut retenir principalement :

- l'interdiction des couvertures et sous-couvertures en paille pour les maisons, granges, écuries et établis ;
- l'interdiction des sols en terre battue dans les maisons ;
- «l'habitation de nuit» interdite dans les caves et sous-sols.

L'accent est mis aussi sur la prévention des risques liés à la pollution des sources car l'eau courante n'est pas encore installée et chacun se sert aux nombreux puits existants :

- la couverture des sources et la fermeture surélevée des puits

Organisation des secours à Frangy (suite)

- leurs distances suffisantes des fosses à purin ou d'aisance;
- l'interdiction de déverser dans les cours d'eau les dépôts de vidange, gadoues, immondices, feuilles en putréfaction;
- l'étanchéité parfaite des citernes d'eaux de pluie et l'absence totale de plomb dans celles-ci;
- les murs des écuries et des étables blanchis à la chaux et leurs sols rendus imperméables;
- les celliers bien aérés;
- les hôteliers devront prévenir tous cas de maladie transmissible ou épidémique à la mairie ainsi que le nom du médecin appelé afin que le malade soit isolé;
- les déjections seront recueillies dans des vases spéciaux et enterrés profondément après avoir été désinfectées à la chaux vive.

En 1913, le Conseil vote l'achat de 50m de tuyaux pour la pompe à incendie. L'année suivante éclate la grande guerre qui mobilise les troupes et provoque le manque de nourriture dans notre village. Les tenues

de la compagnie de sapeurs-pompiers sont vendues à l'autorité militaire en 1915 pour 1414 anciens francs.

Le 13 décembre 1917, on procède à une réquisition de blé pour faire le pain de la localité (9200 kg.) Le Conseil nomme aussi une commission pour le ravitaillement et le charbon. Il formule aussi une demande de sursis pour le soldat Marie-Louis Chatenoud, secrétaire de Mairie avant sa mobilisation, afin qu'il soit de retour pour continuer son travail.

Après la guerre en 1919, on évoque la nécessité de réorganiser la compagnie de sapeurs pompiers mais malheureusement il manque trop d'hommes.

Un incendie détruit le hangar à pompe en 1925 qui est reconstruit par le charpentier François Lupin. Frangy a du mal à se réorganiser pour lutter contre le feu. Une grande solidarité unit les habitants pendant cette dure période d'après-guerre.

Les conflits reprennent en 1939 et il faut attendre 1952 pour que Camille Goux crée l'actuel Centre de secours n°13 et devienne son principal administrateur. Nous en parlerons ultérieurement.

Errata

Dans un souci d'authenticité, nous reprenons les erreurs qui se sont glissées dans nos cinq premières brochures, en vous priant de nous excuser.

Gazette n° 1 : Page 5, la photo « contrôle à un poste voisin » représente le pont Rouge, non pas le pont de Châtel comme écrit en page 4.

Gazette n° 2 : Page 3, sous la photo il faut lire : « Mme Lafontaine, institutrice, est entourée de gauche à droite par Ida Oberto, Odette Lachenal, Alice Banchet, Gilberte Pérolini, Elise Cure ».

Gazette n° 3 : Page 4, légende photo du foot : Lire Perrucon au lieu de Perruchon.

Page 9, il est noté que Claude-François Bastian mourut au début de 1835. Il faut lire 1838.

Gazette n° 4 : Page 3 en haut, la photo de gauche ne représente pas Auguste Dérobert directeur des écoles vers 1894 mais M. Banchet 1er adjoint.

Voici M. Auguste Dérobert, père de Marie-Louise qui deviendra l'épouse de Ernest-Louis-François Meyran, instituteur à Frangy vers 1930.

Gazette n° 5 : Page 5, colonne de droite, le toit du clocher n'est pas tombé en 1936, on avait simplement repeint ses lames de fer-blanc avec de la peinture aluminium (le docteur Gayot le fait remarquer dans son poème « Visite à Jadis » de 1938).

Le clocher est tombé lors d'une bourrasque le 8 mars 1953.



Mme LAFONTAINE, institutrice, entourée de gauche à droite par Ida Oberto, Odette Lachenal, Alice Banchet, Gilberte Pérolini, Elise Cure.



M. Auguste DÉROBERT
en 1894

DIMANCHE 16 AVRIL

14 heures

1967

14 heures



Belgique

Hubert SCAILLET

4 fois Champion de Belgique



Suède

Sten LUNDIN

2 fois Champion du Monde



France

CHAMPIONNAT INTER

Groupe B :

Jean-Pierre CLANET
Guy BERTRAND, René DUGAS
Michel JACQUEMIN
Roland PELLEGRIN
René KLYM
... etc.

Sur les buttes
de la Sainte

MOTO CROSS

INTERNATIONAL 500 cm³

FRANGY

(Haute-Savoie)

En lever de rideau :

250 cm³ : **SAVOIE-GENEVOIS**

21 h. **Bal de la Moto**

de l'ambiance... de la joie... de l'entrain



Angleterre

Andy LEE

Vainqueur à Frangy 1965
Sélectionné au Grand Prix des Nations 1966



Italie

Emilio OSTORERO

14 fois Champion d'Italie



Suisse

Albert COURAJOD

5 fois Champion Suisse

Pierre-André RAPIN

3 fois Champion Suisse

La Gazette de décembre évoquera les moyens de communications à Frangy :
Le courrier postal distribué d'abord par le réseau de « Pédons » puis par les Préposés.

L'arrivée du télégraphe et du téléphone sera évoquée.

Maurice Chapuis nous fera part de son témoignage
et nous expliquera l'arrivée de la télévision dans notre bourg.

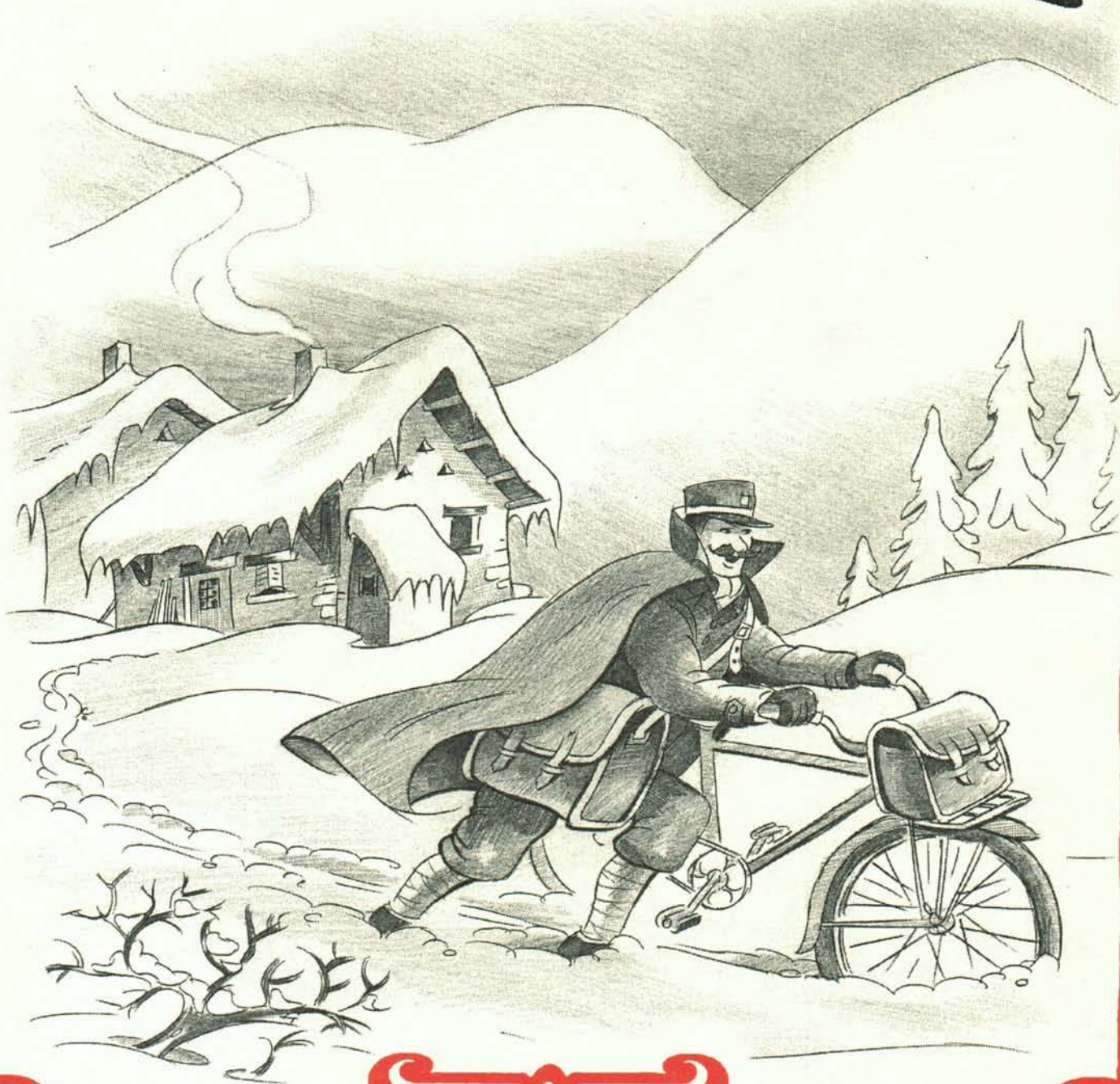
« Frangypalement » vôtre !!

FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY
frangy.autrefois@wanadoo.fr

Dessin couverture : JP GORLIER - Mise en pages & Repro : ATELIER OFFSET DE FRANGY

La Gazette

de Frangy Autrefois



Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix: 5,00 €

N°7

décembre 2004.

Les systèmes de correspondance à Frangy

Le thème principal de notre brochure porte cette fois-ci sur l'arrivée des différents moyens de correspondance à Frangy. Nous avons essayé de rapporter au mieux les éléments trouvés dans nos archives. Afin de nous situer dans l'époque, commençons par quelques définitions tirées de l'ouvrage « Au temps des malles-poste et des diligences » de Paul Charbon.



La Poste aux chevaux, devenue Hôtel de la Poste. Au rez-de-chaussée, à droite l'horlogerie Félix Chatelain

La Poste aux chevaux :

A l'origine, seul le courrier officiel était transporté. Les routes postales étaient ouvertes pour desservir la ville que le souverain habitait, puis disparaissaient lorsque celui-ci changeait de résidence. C'est Louis XII qui en 1505 met la poste aux chevaux au service du public en France. François 1^{er} développe le service et fixe un tarif : Quinze Sols tournois par cheval et par poste (la poste était une unité de compte indiquant la distance qui séparait deux relais).

La Poste aux chevaux se définit comme une entreprise chargée de mettre des chevaux à la disposition des particuliers ou de certains services publics (Poste aux lettres etc....).

Ne confondons pas son activité avec celle des loueurs de chevaux. La cellule de base de la Poste aux chevaux est le Relais. Il s'agit d'un établissement installé le long d'itinéraires prédéterminés, doté d'un nombre variable de chevaux. Ceux-ci servent à couvrir la distance entre leur relais d'origine et le suivant. Une fois arrivés, ils sont ramenés à leur point de départ. Le système comporte des avantages : le voyageur n'a plus à tenir compte de la fatigue de l'animal et peut donc couvrir des trajets bien plus importants qu'avec un seul cheval. D'autre part, il n'est pas obligé de s'arrêter la nuit.

Les Maîtres de Poste :

Si la Poste aux chevaux constitue un service public, le relais appartient au Maître de Poste. La maison du relais et l'auberge qui la complète le plus souvent, ainsi que les chevaux sont à lui. Le personnel (postillons, palefreniers et servantes) reçoivent ses ordres mais le maître de Poste se soumet à un certain nombre d'obligations légales : L'administration lui prescrit le nombre d'étalons et le contraint de fournir en priorité des chevaux pour le transport de poste, en contrepartie il reçoit un salaire et se voit exempté de certains impôts. L'État le protège afin de conserver le relayage dans sa commune. Sa fonction est reconnue par un brevet officiel. En 1838, il existe en France 1400 relais desservis par 500 postillons utilisant 20 000 chevaux. Le chemin de fer fait son apparition et diminue considérablement leur nombre. En 1863, les Maîtres de poste reçoivent l'autorisation d'utiliser leurs chevaux pour d'autres besoins que ceux de la poste. En 1870 il n'y a pratiquement plus de relais en activité. L'instruction du 31 mars 1873 informe les directeurs des postes de la suppression du service.

Frangy Autrefois



Sommaire :

Les systèmes de correspondance à Frangy	1
Souvenirs de nos anciens facteurs	3
Témoignage : Mme Irène Lyard née Berthod	6
Maurice Chapuis : L'arrivée de la télévision à Frangy	8
Témoignages : Marie-Rose Thuillier et Roger Bugnet	11
La fermeture des poules à Moisy	12

Les systèmes de correspondance à Frangy (suite)

Une Poste aux chevaux à Frangy

Celle-ci se situait en face de l'église, à l'emplacement du nouvel immeuble actuel. Claude Bonier, Maître de Poste en 1837, avait comme postillon le Sieur Pierre Gruffaz qui faisait le voyage Frangy-Seyssel trois fois par semaine avec la malle-poste. Un certain Louis Fulpin prend sa relève de postillon. En 1847, il est victime d'une chute de voiture. A la suite de son handicap, il ouvre un café situé au début de la rue de l'Egalité qu'il appelle « *Café de la jeune Italie* ».

Un certain Chatenoud est enregistré en 1901 comme maître de poste à Frangy.

Le transfert au rez-de-chaussée de l'hôtel moderne se fait vers 1907. Le bâtiment de la poste aux chevaux devient « *L'Hôtel de la Poste* ». Mestrallet en est propriétaire et vend à Jules Bosson juste après la première guerre. Ce dernier rehausse la maison d'un étage. Beaucoup d'entre nous se souviennent de son fils, Georges Bosson, qui lui succéda et qui gérait aussi le cinéma de la rue Basse (cinéma « *La Cigale* »).

Une nouvelle Poste

Le 5 juin 1906, Arthur Dhélens propriétaire du « *café-restaurant de l'Hôtel de ville* » (actuelle vidéothèque en face de la mairie), se propose d'installer le bureau des postes et télégraphes de Frangy dans l'hôtel qu'il va faire construire (Hôtel Moderne), c'est ainsi que la Poste prend place quelques temps plus tard au rez-de-chaussée de ce nouvel immeuble.

En 1909, les habitants du quartier du Grand-Pont

se rassemblent pour demander au conseil l'apposition d'une boîte aux lettres comme il l'a déjà été fait pour le haut de Frangy (contre l'église). La Municipalité accepte et fixe une boîte en fonte sur la clôture de la maison Martin (actuelle maison : combustibles Dérobert).



Le hameau de Collonges d'en haut obtient la sienne en 1932 et les habitants de la route d'Annecy en 1934 (mur du café Ducruet). Notons que les boîtes en fonte, décorées en bronze Florentin (notre photo) remplacent en 1900 les boîtes en bois, dotées de la même clé.

La société Automobile des Alpes françaises faisant le service Frangy/St-Julien demande en 1919 l'acheminement du courrier mais la Préfecture s'y oppose; le courrier postal continue d'être amené par voiture à cheval jusqu'en 1922, date à laquelle la traction mécanique se substitue à la traction animale, de la gare de Seyssel à Frangy sur décision de la direction de l'exploitation postale et suite à la demande du conseil municipal de Frangy. Le plan (page suivante) indique l'organisation du service postal rural en automobile. La Poste-Perception que nous utilisons aujourd'hui est inaugurée en 1973, date à laquelle le local du « Moderne » est laissé.



Devant l'ancienne poste à l'Hôtel Moderne
M. et Mme Perrucon et leur fils Maurice
A droite : trois employées

Quelques faits divers çà et là

A Seyssel, le train en retard n'a pas suffisamment ralenti sa marche à son passage à la gare de Seyssel pour permettre de lancer les dépêches. Le sac d'un poids de 40 kg environ, est tombé sous le train. Les dépêches de Seyssel et Frangy qui étaient dans le même sac, ont été pilées.

Le journal du commerce - 25 septembre 1880

La voiture faisant le service du courrier de Frangy à St-Julien a versé mardi au Mont-Sion, près de la maison neuve, projetant les voyageurs pêle-mêle dans le fossé. L'un d'eux, M. Cons de Frangy, avait une jambe cassée et a dû être ramené à son domicile souffrant horriblement. Les autres ont des blessures et des contusions sans gravité.

Le journal du commerce - 6 décembre 1891

Souvenirs de nos anciens facteurs (suite)

Au fil des ans, les «Pédons» devenus les facteurs ruraux, avec leur blouse bleue à collet rouge vont animer les campagnes de leur silhouette pittoresque.

Les tenues succédant aux tenues, le Second Empire fait endosser aux facteurs de ville un uniforme très militaire: une tunique en drap vert et shako. La troisième république les dotera tous d'une tenue bleue et d'une cocarde tricolore qui ne disparaîtra qu'en 1959. Le facteur est tout d'abord piéton, puis se servira de la bicyclette avant de se déplacer avec la 2 CV Citroën. Jusqu'en 1941, les tournées ont lieu tous les jours de la semaine, dimanche compris. Le facteur disparaît en 1957, il distribue toujours le courrier mais s'appelle désormais «le Préposé».

Le bureau des P.T.T. de Frangy entre 1939 et 1941:

Le bureau est situé dans le bâtiment de l'hôtel Moderne. Le personnel qui l'occupe: M. Perrucon receveur jusqu'en 1945, son successeur M. Perroud de Génissiat, Anne-Marie Darvey contrôleuse, Irène Bachet dame employée ainsi que Yolande Goullier et Simone Monod. Plus tard, viennent Hélène Maroud et Gilberte Pérolini.

Les facteurs: Louis Roussel (mon père) tournée Malpas-Minzier, Fernand Pelloux tournée Collonges-Chaumont, Mossière tournée Coucy-Mouigny, Marmoud tournée de Chilly. Tous sont des mutilés de la guerre de 14-18, Roussel et Pelloux ne disposent que d'un seul bras et, sur le vélo, sont des artistes. Firmin Favre-Bonvin et Emile Révillon font partie de l'effectif mais se retrouvent mobilisés en 1939

Dépendants du bureau de Frangy, les facteurs-receveurs (appelés ensuite receveurs-distributeurs) effectueront la distribution matinale et tiendront le guichet l'après-midi dans les communes suivantes: M. Boyard à Sallenôves, M. Cagnon à Chessenaz, M. Jacquet à Desingy, M. Gabriel Pelloux à Clarafond. Signe de rentabilité, tous ces petits bureaux qui assuraient le contact direct de la population avec la Poste, ont aujourd'hui disparus.

Le Receveur doit donc faire appel le 28 août 1939 à des jeunes pour



André ROUSSEL



Louis ROUSSEL

assurer le service: André Pelloux et André Roussel âgés de 16 ans, Georges Grivel âgé de 18 ans, Granger dit «Pantet». Je me souviens le jour de notre prise de service de voir arriver un ancien facteur: Joseph Dérobert habitant place de l'église, habillé d'une blouse bleue et d'un chapeau de paille où on pouvait lire sur un bandeau noir en lettres dorées: «Poste», sa dernière tenue de facteur. Un facteur d'une autre génération (65 ans) qui malgré sa bonne volonté n'a pu assurer le service que quelques jours. A cette période, la distribution se faisait aussi le dimanche, et ce jour-là, pour raccourcir le parcours, il suffisait d'être à la sortie de la messe pour trouver les habitants des écarts.

L'hiver 39/40 fut très rude, les vendanges d'octobre avaient eu lieu sous la neige. En décembre et janvier 40, les routes étaient impraticables. Le vélo devenait inutile et le temps de la marche à pied était revenu. Les tournées avaient une moyenne de 20 à 25 km. La grande pèlerine bleue, fournie par

l'administration, nous protégeait de la froidure.

Autre souvenir de ce grand hiver, de Musièges à Contamine-Sarzin ma tournée du moment, c'était la traversée du Mont pour rejoindre Contamine avec la bise et les congères. La descente vers Villards et, toujours à pied, regagner Bonlieu pour 13 heures afin de prendre le car Annecy-



Fernand PELLOUX aux côtés de Marguerite et de leurs fils André et Claude. Il manque la petite Christiane. Fernand faisait des photos pendant ses loisirs. Les Pelloux habitaient la rue Haute.

Frangy conduit par Marcel Mermier avec son contrôleur, mon classard René Chatenoud. Bien souvent ils patientaient au comptoir de l'auberge, en attendant mon arrivée. Une solidarité ô combien appréciée !

J'ai encore en mémoire l'accueil chaleureux de la population vis à vis de son facteur. Nous étions attendus, nous les porteurs de nouvelles, apportant les lettres des combattants du front. A part les journaux et les lettres, on apportait des commissions hors services : la pharmacie chez Vial et son potard* le célèbre Edouard, la petite ferblanterie à la maison Favre, la viande aux boucheries Lupin, Rossillon, Epely. C'est après le service que nous passions les commandes, reprises le lendemain matin lors du départ en tournée, c'était un plus du service public qui entretenait l'amitié.

Un dernier souvenir de cette période, le 21 juin 1940 alors en tournée sur Coucy-Mougnny, lors d'un arrêt chez une personne âgée sans nouvelles

**... un plus
du service
public qui
entretenait
l'amitié ...**

de son fils mobilisé, nous entendions la canonnade qui faisait rage sur la rive gauche du Rhône à Seyssel où les bataillons alpins de forteresse contenaient les Allemands, cette brave dame me dit :

« Petit, la guerre est finie tu n'y participeras pas ! ». Ces paroles me sont restées en mémoire... »

... André Roussel m'explique, avec beaucoup d'émotion qu'en mai 1941 il abandonne la poste, s'engage volontairement dans l'armée d'armistice en Afrique du Nord, rejoint les chantiers de jeunesse en 1943, puis le maquis avec les FTP (Francs-Tireurs-Partisans) à Viry, il est blessé au combat de Valleiry pour la libération de la Haute-Savoie, il rejoint ensuite l'armée des Alpes en Maurienne en 1945 et enfin l'Autriche avec le 15ème BCA, il ne retrouve les P.T.T. qu'en avril 1946 et prend sa retraite de receveur en 1983.

Merci beaucoup André, pour votre concours.

* Potard : Surnom donné au préparateur en pharmacie.

Quelques souvenirs de Georges Grivel (habitant Musièges)

« Mon grand-père était dur et original (il se faisait vouvoyer par ses proches), sa maison était à Quincy (de Chilly), il avait 9 enfants et j'étais le seul petit-fils, c'est dire si je comptais beaucoup pour lui !

Je n'oublierai jamais ma première journée de facteur en décembre 1939 : après avoir marché toute la journée dans la neige, je suis rentré à la maison à 8 heures du soir, je ne voulais pas y retourner le lendemain, c'est mon père qui insista. Continuer à la Poste m'a permis de ramener un peu d'argent et de pouvoir acquérir deux ou trois vaches ce qui nous a permis de vivre un peu mieux. J'avais envisagé d'acquérir la maison de mon grand-père et de continuer la ferme, mais un matin, à la poste qui était encore à l'Hôtel Moderne, l'opératrice téléphonique de garde la nuit me dit : *« Il y a eu un feu cette nuit à Quincy et j'ai rien dormi ».* Un pressentiment s'empara de moi et j'appelai chez Caddoux, on m'informa que la ferme était totalement détruite.

Le métier de facteur n'était pas facile, on travaillait tous les jours même le dimanche ainsi que le jour de l'an, le seul jour de congé était le 14 juillet. Dans ma carrière, j'ai fait plusieurs tournées dont

celle de Coucy-Mougnny pendant la seconde guerre. Je laissais mon vélo à Serrasson et grimpais à pied car il y avait trop de neige pour circuler. Je distribuais le courrier, prenais les colis pour les soldats et les prisonniers et les empilaient sur un grand bâton. Je redescendais ainsi dans la neige rejoindre mon vélo. Vers la fin de l'hiver, je laissais

mon vélo chez Granger à Novéry. C'était la misère dans beaucoup de maison, je me souviens du père Epely le maquignon, un criard mais qui prêtait une vache à ceux qui n'avaient rien pour qu'ils survivent.

J'ai fait huit mois aux chantiers de jeunesse à Monnestier de Clermont où je n'ai mangé que deux fois des patates, vous ne pouvez pas vous imaginer comme on les trouve bonnes.

En 1942, j'ai demandé à la Poste un bon pour avoir une moto et je

l'ai obtenu ; j'ai eu ainsi après deux mois et demi de délai une 100 cm³ Magnat-Debon. Quand les 2 CV Citroën sont arrivées, je n'en ai pas voulu de suite car elles étaient équipées d'un mouchard et cela impliquait des tas de papperasses à remplir, j'avais bien senti l'affaire ! Plus tard, ça s'est arrangé et j'ai eu successivement sept 2 CV Citroën ».



Georges GRIVEL

Georges Grivel termine en évoquant l'un de ses oncles, « Mile » qui habitait à Bossy :

« C'était un sacré gaillard de près de deux mètres et qui, à une foire de Seyssel avait couché un ours. Il soulevait aussi un char à échelle par son centre avec une corde qu'il se mettait sur les épaules. J'ai deux filles, l'une a un fils qui ressemble beaucoup à Mile ».



Firmin et l'une de ses petites-filles



André Menu

(habitant Vanzy)

Né à Frangy en 1921, il entre à la Poste en 1940 comme auxiliaire dans son village natal, devient préposé en 1973 et prend sa retraite en 1983, comptabilisant ainsi quarante trois ans au service de notre Poste. André et sa famille ont habité la rue Haute durant 20 ans.

Firmin Favre-Bonvin est né au Grand-Bornand en 1912.

Sa famille vient à Collonges et cultive les terres du château. Firmin rentre à la Poste avant la seconde guerre mais il est ensuite mobilisé. Marié à Régina Mossière, ils eurent 13 enfants et achetèrent leur maison à la rue Haute en 1938. En dehors de son travail de facteur, il était passionné par ses vignes situées aux Aricoques et à Sertigny dont il pressait la Roussette et la Mollette. Firmin nous a quittés en 1992.

Témoignage de Mme Irène Lyard née Berthod

« Je suis née le 19 février 1920 à Frangy (au moulin). Je suis la deuxième d'une famille de 11 enfants (6 garçons et 5 filles), 6 sont encore en vie. Ma mère avait 41 ans de moins que mon père né en 1857. Nous habitons au moulin car mon père était meunier. Les agriculteurs amenaient le blé ou mon père allait le chercher avec un cheval (la cocotte), il leur livrait ensuite la farine. Pour faire fonctionner le moulin il fallait monter ouvrir l'eau à la Tourne, au Fornant. L'eau descendait dans le bief* et faisait tourner la roue du moulin, elle faisait également fonctionner la dynamo pour produire l'électricité. L'eau se rejetait ensuite dans le Fornant. A l'intérieur du moulin il y avait un petit coin avec un lit pour que le meunier puisse se reposer quand le moulin tournait la nuit. Je me rappelle qu'au printemps, le bief était toujours rempli de têtards, j'en apportais toutes les années à l'école pour la leçon de science. En raison de son âge, mon père a cessé son activité aux environs de 1930. Un autre meunier

M. Colombo est venu. Le moulin s'est arrêté à l'arrivée des minoteries à Annecy aux environs de 1932.

Après le moulin, nous sommes allés habiter à Serrasson, nous n'avions pas beaucoup de moyens : une vache et un jardin. La vie n'était pas facile pour les gens peu fortunés, mais heureusement, certaines familles avaient un grand cœur, comme la famille Vial (pharmacien) et le Docteur Bouchet, qui nous ont beaucoup aidés. A 9 ans, j'ai été « placée », pendant les vacances scolaires, dans

une ferme à Contamine car la femme allait accoucher. Debout à 6 heures, la journée commençait par le nettoyage de l'écurie, il fallait tirer le fumier puis emmener les vaches au champ. Mon salaire a été un sac de pommes de terre. L'année suivante je fus « placée » à Vaux dans la famille d'un instituteur qui avait 5 enfants, je m'occupais de la maison et des enfants.

J'allais à l'école à Frangy, les filles avaient un tablier noir avec des boutons derrière et les garçons avec les boutons sur le côté. J'étais chaussée de galoches à clous. Parfois, l'hiver, quand la bise soufflait, nous étions obligés de nous arrêter contre le mur du cimetière et de nous ser- rer les uns contre les autres pour nous réchauffer.

**Mon
salaire
a été un
sac de
pommes
de terre**

* bief : canal de dérivation amenant l'eau au moulin.

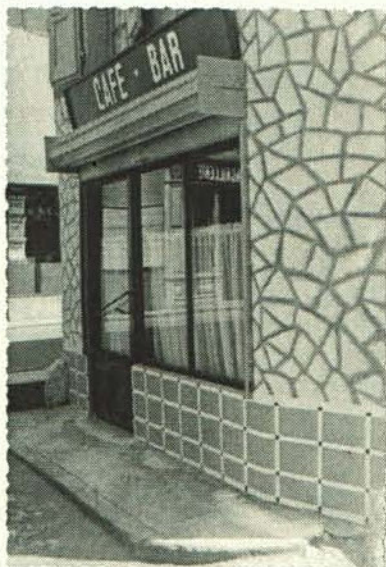
Un souvenir plus drôle me revient en mémoire : à l'école il y avait un wc dehors, au pied duquel poussait un rosier. Un jour quelqu'un a écrit sur le mur « ça sent pas la rose, mais ça la fait pousser ». Malgré les recherches des institutrices, nous n'avons jamais su qui avait écrit cette phrase.

Après mon certificat d'études à 12 ans, j'ai travaillé chez la famille Bontron, qui habitait l'hôtel Alm. Je faisais la cuisine et le ménage. Sa femme étant décédée, M. Bontron a quitté Frangy. Pendant les 4 années suivantes, je fus embauchée chez Lacote, au bistrot et à la boulangerie. Tous les matins j'aidais à faire le pain. C'est au cours de ces années que j'ai rencontré Arthur Lyard, nous nous sommes mariés en 1937.

Au début de notre mariage, nous habitions à Signy, Arthur était métayer chez Bastian. En 1938, nous avons eu la joie d'accueillir notre fille Huguette. En mars 1939, nous avons loué une ferme à Chavanod, nous avions 3-4 vaches, malheureusement, la guerre est arrivée et Arthur est parti en août. Je me suis occupée de la ferme, mais toute seule, j'avais bien du mal. J'ai été contrainte de m'installer dans une plus petite ferme à Serrasson, c'est mon beau-frère qui est venu m'aider à déménager avec un char à échelle. Quand Arthur a été démobilisé en 1941, il fut embauché pour la construction du barrage de Génissiat. Il se rendait à Franclens en vélo puis descendait 1050 marches d'escalier jusqu'au barrage. En 1945, nous avons repris un bistrot à Franclens, et créé une épicerie et une cantine pour les ouvriers du barrage. Le dimanche, la cantine servait de guinguette, il y avait beaucoup d'animation, accordéon, danse, mais aussi quelquefois, des règlements de comptes...

A la fin de la construction du barrage en 1950, nous sommes partis à Vienne pour reprendre une alimentation. Ce n'est qu'en 1964 que nous sommes revenus à Frangy pour tenir un bistrot jusqu'en 1971, date de la destruction du bâtiment. Il se trouvait sur l'actuel parking en face de la quincaillerie des arcades. (notre photo)

J'ai ensuite travaillé à la cantine et entretenu les classes pendant 14 ans. Je préparais les repas à l'école (actuelle halte-garderie). Au début, les enfants prenaient les repas dans la pièce à



Irène et sa famille

côté de la cuisine, il y avait deux services. Puis, la salle étant devenue trop petite, les écoliers mangeaient à la salle Jean XXIII. Huguette venait chercher la nourriture avec sa « Diane » pour l'emmener à la salle. Souvent, le lundi, je prévoyais un repas amélioré car je préparais les légumes le dimanche après-midi. Il y avait jusqu'à 200 repas par jour. Parfois, des enfants restaient pour nous aider à faire la vaisselle. Je me souviens d'un petit malin qui était censé nous aider, mais qui a profité de l'occasion pour chaparder une plaque de beurre dans le frigo. Nous l'avons retrouvé assis sur les escaliers en train de déguster son butin... Durant ces années, nous avons construit notre maison, rue du stade, que nous avons aménagée au fils des ans pour accueillir nos nombreux animaux.»

Aujourd'hui, Irène cuisine toujours, mais réserve ses talents de cuisinière à sa fille et à son gendre. Leur maison est un véritable paradis pour ani-



maux ; chiens, chats, chèvres, poney, poules, paons, tortues, oiseaux, se côtoient dans un bonheur tranquille.

Merci Irène.

Irène et la clé du bief

Maurice Chapuis :

L'arrivée de la télévision à Frangy

« Mon père était diamantaire à St-Germain-de-Joux dans l'Ain près de la rivière « Semine » car à l'époque on utilisait l'eau comme moyen mécanique. Il avait une maison à « La Vouête » qu'il a vendue pour s'installer à Evian où j'ai passé toute mon école primaire. Ma mère l'aidait ainsi que mon frère aîné de 4 ans de plus que moi à tailler des pierres de dimension allant jusqu'à 20 à 60 au carat* destinées à la bijouterie. J'ai aussi une sœur de huit ans de moins que moi.

Mes parents avaient 6 à 7 employés quand la crise de 1929 arriva (les américains avaient augmenté leurs taxes d'exportation). Le tourisme se développa aussi à ce moment-là avec l'augmentation de la population d'Evian, les ouvriers préféraient travailler l'été dans ce secteur plutôt que de tailler des diamants. Mon père ne supportant plus les charges est donc revenu à St-Germain-de-Joux pour remonter une affaire, mais comme ça ne marchait pas, il transforma ses locaux pour vendre de la bijouterie et de l'horlogerie.

Je passais mon certificat d'étude en 1929 à Bellegarde et recevais en cadeau un livret d'épargne crédité de 10F. L'année suivante, mon père décida de me mettre en pension à Châtillon-sur-Chalaronne (dans les Dombes) en internat pour apprendre la fonction d'instituteur; mais après mes trois ans scolaires je manquais mon examen pour l'école normale. Mon père n'a pas voulu que je persiste l'année suivante et m'envoya à Cluses à l'école d'horlogerie où trois ans plus tard, à 19 ans, je sortais avec mon diplôme d'horloger*. L'école me plaça à Grenoble chez Berkreuber, une espèce de fuier qui ne m'a jamais déclaré aux assurances et qui me fera perdre plus tard mes 10 ans d'armée.

* Le carat métrique: Unité de mesure de masse employée dans le commerce des diamants. Un carat pèse 0,2 gr.

*En 1926, il n'y avait que trois écoles d'horlogerie en France: Paris, Besançon et Cluses.



Maurice CHAPUIS

Étant du 2ème contingent 1936, je suis parti au service militaire à Nancy au 18ème génie dans la radio puis à Metz, toujours au magasin technique où l'on installait des réseaux de transmissions pour des appareils R12, R13 et 26 ter. C'était l'époque du morse et tous nous attendions l'envoi de « clôture » qui signifiait la fin du travail. Ensuite la guerre s'est déclarée, je me suis retrouvé au corps d'armée, au P.C. du général Lescanne devant la ligne

Maginot. J'ai été blessé à la frontière allemande par un éclat de mine et soigné à l'hôpital de Bar-le-Duc. On m'a évacué par train sanitaire et je suis revenu dans la zone des armées.

Nous avons été fait prisonniers un an plus tard à Padoux sur la route de St-Dié où j'ai eu le temps de détruire une pièce phonique d'une grande valeur car d'une grande portée.

On nous a mis à la cristallerie de Baccarat (20 000 hommes y souffraient de faim). J'avais trouvé une combine: comme l'argent ne me servait plus à rien, j'attachais un billet de 50F au bout d'une ficelle avec un poids et le lançait par dessus le haut mur d'enceinte, de l'autre côté, la sentinelle ne disait rien et les femmes envoyaient leurs gamins accrocher un morceau de pain que je retirais après une longue pêche.

Plus tard on nous envoya à Cassel dans un stalag, c'était la douche pour lutter contre les poux, tout



Madame CHAPUIS
à l'entrée
de son magasin

le monde à poils durant deux heures dans des gaz sulfureux pour la désinfection, hommes et femmes de tous âges ainsi que des enfants. On passait des cartes et on jouait nus en attendant, ce sont des moments qu'on oublie pas! On nous plaça ensuite dans des commandos où des paysans venaient nous choisir, pour aller travailler dans leur ferme. Je pesais 50 kg.

A la Libération, je sortais avec mes copains qui avaient tous 10 ans de moins que moi, j'avais l'esprit très jeune.

J'ai connu ma femme en janvier 1952 au casino chez Vazette à Bellegarde et on s'est marié le 20 décembre de la même année. Nous avons ouvert le magasin de suite à Frangy dans la maison de Francis Léger mon beau-père en sollicitant mon père pour qu'il nous donne un peu de matériel à vendre pour débiter.

Ma première voiture était une Peugeot 301 transformée en camionnette où était marqué HBOR (Horlogerie, Bijouterie, Optique, Radio).

Un jour, en allant travailler sur Annemasse, je me fais arrêter à la douane de l'Eluiset, le douanier me demande: «*Qu'avez-vous à déclarer?*» Je lui réponds: «*Une valise de montres!*» et je le vois marquer sur son imprimé une valise de montres, sans me demander plus de détails sur la provenance.

Ma femme s'occupait du magasin et de la comptabilité, nos quatre enfants l'occupaient aussi beaucoup. J'ai eu cette chance! Marcelle était commerçante, très gentille et discrète, sans cesse en train de travailler, une femme admirable. Elle est décédée en 1990 d'une longue maladie.

Comme on ne pouvait pas vivre uniquement de la clientèle locale (1000 habitants pour un horloger) j'allais vendre dans les environs des carillons. Quand la télévision est arrivée, j'en ai d'abord installé une dans le magasin pour la démonstration. Clément Nycollin qui était curé à Cercier (juste avant d'être curé à Frangy) donnait la main pour faire les fenaisons, l'O.R.T.F* filma la scène. Les



M. et Mme CHAPUIS

paroissiens voulaient tous le voir à l'écran sur le char de foin, j'installais donc le soir de la diffusion une télévision à Cercier et la fête dura toute la nuit.

Frangy était très mal placé pour recevoir la chaîne, on ne recevait rien, si je voulais vendre des postes il fallait que j'installe un ré-émetteur. L'endroit était très difficile à trouver car à 50 cm près il n'y avait plus rien. J'ai finalement trouvé près du cimetière de Musières une petite plate-forme qui convenait bien, où des gosses jouaient. Mais à l'époque l'ancien maire n'étant pas d'accord, ôta mon installation de son terrain. Par bonheur la réception se fit quelques mètres plus loin, cette fois-ci sur le territoire de la commune. Bien sûr il fallut faire accréditer l'installation et ça n'a pas été simple.

Après certaines intempéries, pour régler à nouveau le ré-émetteur, je correspondais avec notre maison par "taki-walki" avec mes garçons devenus assez grands.

La première télévision Radiola que j'ai vendue à Frangy fut chez Eugène Cons de Champagne qui insista malgré une mauvaise réception. Quand le notaire acheta son téléviseur, cela donna un coup de pouce dans Frangy.

<p>HORLOGERIE Carillons « GIBOD » Pendulettes électriques Montres « LIP » et « ULTRA » REPARATIONS</p>	<p>RADIO Les meilleurs Postes: « RADIOLA » « SONORA » « ONDIA » « VINIX » DEPANNAGE</p>
<p>CHAPPUIS Maurice</p>	<p>Place de l'Eglise FRANGY</p>

* O.R.T.F.:
Office de Radiodiffusion
Télévision Française

J'étais un chasseur d'images, je recherchais toujours le meilleur emplacement. Il y avait des coins favorables et d'autres beaucoup moins où je passais parfois la journée avec mon antenne à la main pour ne rien trouver. Si j'avais une prise électrique pas trop loin, j'installais un petit ré-émetteur et l'image appa-

J'étais un chasseur d'images

raissait. Certains voisins me demandaient des explications et rouspétaient, je leur donnais un réveil ou une paire de lunettes et ça s'arrangeait comme ça (*rires*).

Les choses ont vite changé avec l'évolution des antennes et des relais. Mais Frangy ne

représentait qu'une infime partie de ma clientèle, j'en avais dans les deux Savoie et dans l'Ain, j'ai toujours été un précurseur, je me servais du bouche à oreilles et mon travail faisait boule de neige. J'ai même vendu un téléviseur au locataire d'un concurrent à Bellegarde qui habitait dans la même montée d'escalier que lui.

Puis la couleur est arrivée, je n'ai pas vendu beaucoup de ces téléviseurs car il fallait faire la reprise de l'ancien en noir et blanc qui ne valait plus rien et j'y perdais beaucoup.



Montage de la première antenne avec mon cousin...



... sous le regard des passants curieux.



Voilà! La première antenne est installée au-dessus du magasin

J'ai donc arrêté ma vente en 1976, j'avais 60 ans et je suis rentré à la Société Générale durant cinq ans avant que ma carrière ne se termine à l'âge de 68 ans chez Electrolux en janvier 1985. Je n'ai pas de regrets, j'ai beaucoup travaillé, je suis arrivé au bon moment mais ça n'a pas été du "tout cuit". »

Témoignages de Marie-Rose Thuillier et Roger Bugnet

Marie-Rose et Roger Bugnet habitent rue de l'Égalité dans la maison de leurs parents. Ceux-ci étaient, comme bon nombre de Frangypons dans la première moitié du siècle dernier, de petits paysans avec 4 à 5 vaches. Ils étaient aussi maraîchers et cultivaient le jardin des Bottières (à proximité du HLM actuel) vendant plants, fruits et légumes. Six enfants sont nés dans la famille. Marie-Rose était l'aînée en 1919 et Roger le second en 1920.

Marie-Rose se souvient de son école avec Mlle Gay, Mme Dénarié et Mme Lafontaine, beaucoup de dictées et de problèmes.

Une chansonnette lui revient en mémoire «Les Vignerons de chez nous» avec la note donnée au diapason par l'institutrice. Elle rappelle aussi les fêtes de Noël avec les habits en papier crépon :

«On chantait "Mon beau sapin", mais on a joué une fois un extrait de "l'Avare" de Molière. J'étais excellente élève et j'aurais aimé être institutrice mais la vie en a décidé autrement.

En rentrant de l'école, c'était la vaisselle et de petits travaux ménagers. Après les moissons, on allait glaner les épis cassés laissés sur le champ.

En hiver, souvent, avant ou après l'école, on allait se réchauffer un moment dans l'étable et là, on mangeait les petites pommes de terre que les parents avaient fait cuire pour les animaux.

Après le certificat d'études à 13 ans, je suis partie travailler à Lyon dans un bureau



Marie-Rose THUILLIER, née Bugnet

de tabac-journaux tenu par Mme Perrissoud : lever à 5 heures pour de très longues journées sans fermeture à midi. Mme Perrissoud étant décédée, j'ai encore travaillé dans un commerce semblable à

Lyon avant de venir à Megève chez M. Morand qui vendait des articles de sports. J'ai vendu une paire d'après-skis à Danielle Darrieux (actrice). C'est une bonne période de ma vie, le pays est beau et j'étais un peu de la famille.

1939, c'est la déclaration de guerre, la clientèle disparaît et je reviens à Frangy. Après la guerre en 1945, les travaux du barrage de Génissiat reprennent et je suis embauchée pour servir au restaurant des ingénieurs. L'un d'eux Albert Laprade est même venu manger à la maison et a bien apprécié la tête de veau en vinaigrette.

Là, j'ai connu mon mari, Henri Thuillier, qui était électricien et nous nous sommes mariés en 1948. Nous avons habité à la rue Haute et au décès de ma maman, Joséphine Bugnet en 1954, nous sommes venus à la maison familiale rue de l'Égalité. Mon fils, Michel est né en 1957 et mon mari est décédé en 1987».

Roger a vécu la même enfance que sa sœur. De un an son cadet, il avait comme instituteur

M. Lafontaine, maître sévère et qui avait souvent à tenir des garçons plus que turbulents.

«Il était surnommé Baraquin ! je ne sais pas pourquoi.



Marie-Rose en tenue savoyarde



Roger dans son jeune âge

J'ai passé le certificat en même temps que ma sœur et au moment de l'épreuve de calcul mental, j'ai saigné du nez et il a fallu recommencer.

A 14 ans, par l'intermédiaire de Jean Lacraz (*marchand de vin dans la même rue*) je rentre en apprentissage comme boulanger à Vulbens.

Le service militaire, c'est le camp de jeunesse de Monnestier de Clermont puis la guerre, l'occupation. En 1943, j'allais être réquisitionné pour le S.T.O. (service du travail obligatoire en Allemagne). Je suis parti de Vulbens et j'ai été recueilli par un certain Jean Durand à St-Julien avant de passer en Suisse. Refoulé une première fois, je



Roger BUGNET

repassais le lendemain sans être inquiété par les douaniers qui sans doute devaient fermer les yeux. L'année suivante, après la libération de la Haute-Savoie, c'est le retour au pays pour travailler avec les parents, puis comme boulanger chez Alexandre Bourgeois (*boulangerie au carrefour de l'église actuellement fermée*). J'ai aussi exploité du gravier dans notre terrain "aux Plats" ».

Pour Roger, bien que très discret, la politique est un moment important de sa vie. Il rappelle le sérieux coup de barre à gauche aux élections des députés après la libération, le parti communiste conduit par Jacques Duclos, Albert Bocagny député communiste de Haute-Savoie. Militant de base il tentera l'élection municipale sur une liste de gauche car rappelle-t-il les municipalités successives de l'époque furent plutôt de ce bord, ce qui a bien changé aujourd'hui.

La fermeture des poules à Moisy

Le courrier qui suit, peut nous faire sourire aujourd'hui, il illustre cependant les tensions de l'époque entre villageois, à cause des poules encore en liberté.

Moisy, le 23 juin 1938

Monsieur le Maire,

Plusieurs propriétaires de champs de blé étant venus me demander ces jours si nous ne pourrions pas faire enfermer les poules et ayant assisté moi-même à des scènes assez regrettables entre propriétaires de champs de blés et propriétaires de poules.

Je me permets donc de venir vous demander si l'arrêté municipal pris au sujet de la fermeture des poules est toujours en vigueur. Cet arrêté avait été si je me rappelle laissé facultatif pour chaque hameau.

Je vous demanderais donc s'il est toujours en vigueur de vouloir bien pour le hameau de Moisy faire une affiche pour les faire enfermer le plus tôt possible dès demain ou après demain jusqu'au 30 octobre pour éviter que ces scènes recommencent à l'entrée des vendanges.

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez prendre ma demande en considération et vous prie, monsieur le Maire, d'agréer mes salutations les plus distinguées.

Le Conseiller Municipal : L.M.



L'Hôtel de la Poste se rehausse d'un étage vers 1920

Nous évoquerons dans notre prochaine édition
la création du centre de secours,
l'histoire de la Grenette, les anciennes festivités de Frangy ...

Si vous avez dans votre entourage des photos
ou tout autre document concernant
les anciennes vogues, foires, fêtes de la Roussette,
festivals de musiques, kermesses,
vous seriez très aimables de nous les prêter.

Au Plaisir !!

FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY
frangy.autrefois@wanadoo.fr

La Gazette

de Frangy Autrefois



**Sapeurs...
et sans reproche!**

N°8

juin 2005

Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix: 5,00 €

Les Foires et les Marchés

En mars 1872, le maire informe la population par arrêté qu'un marché aux ouvriers ruraux aura lieu chaque semaine le dimanche et le mercredi. Le pays est essentiellement agricole, la position centrale et la douceur du climat sont autant de garanties pour que maîtres et ouvriers soient satisfaits du rendez-vous. On informe dans le journal du commerce en mars 1872 que la municipalité de Frangy vient de prendre des mesures pour donner de la vogue à son marché aux bestiaux qui se tient tous les premiers mercredis de chaque mois. *«Il est inutile d'ajouter que le marché du mois d'avril prochain tombe le mercredi 3 et que vendeurs et acheteurs auront des surprises d'affaires aussi agréables que lucratives.»*

En 1888, Frangy rentre en zone franche, ce qui favorise le commerce. A cette période, la Roussette subit le phylloxéra comme la plupart des vignobles de France; si le vin fait défaut à cette période, le négoce régional des bestiaux fait des foires de printemps et d'automne deux grands rassemblements toujours attendus. La surveillance sanitaire des bêtes dans ces foires est imposée par le Préfet en février 1897, les organisateurs frangypans signalent que cette vigilance est déjà en pratique.

La municipalité est invitée à donner son avis en 1899 sur la création de deux foires à Culoz (le 22/07 et le 20/10), elle rejette l'idée d'une foire le 20 octobre qui serait préjudiciable à la sienne, c'est dire l'étendue que pouvait drainer la foire de Frangy à cette époque.

Notre commune accueille en septembre 1908 le Comice agricole de l'arrondissement. M. Bordet, propriétaire du champ de foire (*terrain occupé actuellement par les jeux, le clos des boules, le foot*), décide de vendre son terrain la même année. Le conseil se voit dans l'obligation de l'acquérir, ne pouvant faire la foire ailleurs, vu la quantité importante de bestiaux.

En juin 1934, nos élus décident de la création de deux foires supplémentaires, le 24 mars et le 14 août, trouvant que les foires de mai et d'octobre sont trop éloignées l'une de l'autre, mais cette décision restera sans suite. Le marché quant à lui a lieu tous les mercredis durant la seconde guerre mondiale pour la réquisition de blé et denrées alimentaires.

La Grenette

Depuis de nombreux lustres, Frangy était un village de commerce. Le Grand-Pont situé à l'ouest de notre village, construit en 1677, favorisa le passage pour aller à Genève, et donna une impulsion à Frangy. Les foires agricoles attiraient déjà de nombreux visiteurs, et le besoin d'un marché couvert se faisait sentir. Le rattachement à la France en 1860 donna un nouvel élan et les élus décidèrent en 1863 de la construction d'une Halle en votant les fonds nécessaires.



La Foire de Frangy en 1957, du côté du matériel agricole

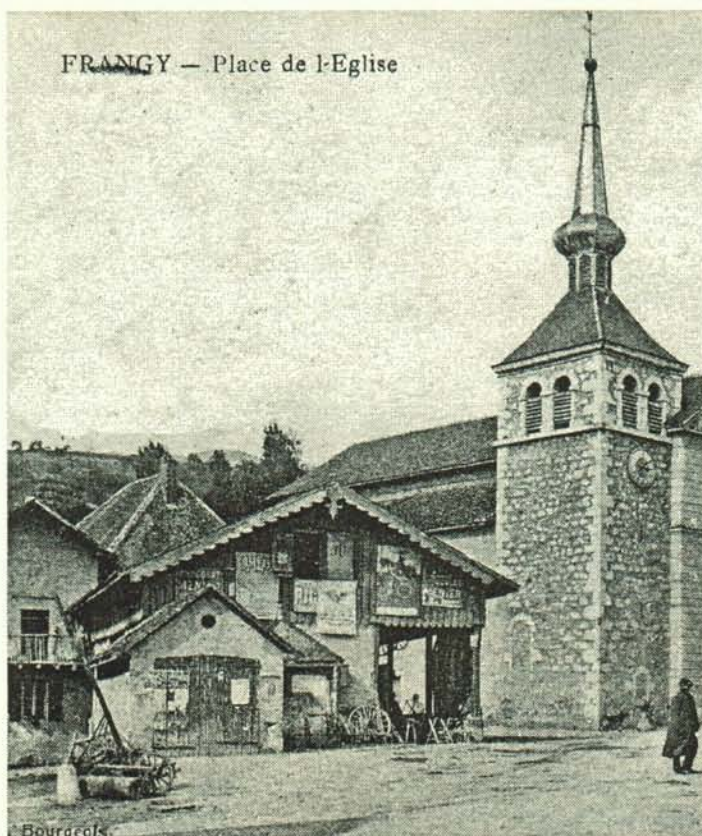
Frangy Autrefois



Sommaire :

Les Foires et les Marchés	1
Ne perdons pas la Boule!	4
Mais qui était Margotton?	6
Le Centre de Secours n°13	10
Adieu grenette	14
Charge et revenu du curé Rosset en 1607	15
Le Castran dans tous ses états	16

Les Foires et Marchés (suite)



La Grenette côté ouest

L'architecte Pompée déjà retenu pour l'étude de la mairie la même année est désigné pour l'étude du projet et l'entrepreneur local Gaydon retenu pour faire les travaux évalués à 5214 anciens francs. Le règlement du marché couvert est approuvé à l'unanimité en 1864 ainsi que le solde dû à l'entrepreneur en 1865, ce qui atteste de la fin des travaux et de la mise en service de la grenette à cette période. Une délibération de 1880 nous indique le paiement à l'entrepreneur local Claude Léger de la couverture du ruisseau «Le Castran». Les travaux de cette couverture ont certainement été échelonnés en plusieurs étapes.

La grenette n'avait pas la structure aussi imposante que ses voisines des villes mais son utilité était reconnue de tous. Sa toiture faisait déjà l'objet de réparations en 1887, elle subit un important incendie en 1899, ce qui déclencha des travaux de restauration dirigés par l'architecte Raillon dont la somme des devis s'élevait à 826,31 anciens francs.

La Grenette servit pour le marché, les artisans ambulants y prenaient place aussi à leur passage. Afin de rentabiliser le marché couvert, le conseil municipal décida de le louer par adjudication à François Chamossot dit Ramu, charron à proximité, jusqu'en 1917.

A la fin de la guerre en 1919, la municipalité décide l'érection d'un monument en vue de perpétuer le souvenir des enfants de la commune, morts pour la France, mais en remettant à une date ultérieure le choix de l'emplacement.

L'adjudication aux enchères publiques en 1917 pour la location de la Halle ne donne pas d'acquéreur, cette construction fait de nouveau l'objet de réparation de toiture en 1920, la construction devient de plus en plus désuète.

Ensuite le Conseil évoque en 1920 une éventuelle démolition pour construire la gare du tramway. Les élus préférèrent l'emplacement actuel de la gendarmerie mais délaissèrent par la suite le projet du tramway. Finalement en 1922 la grenette est détruite pour faire place au monument actuel. L'article d'époque (*en page 14*), lui rend hommage.

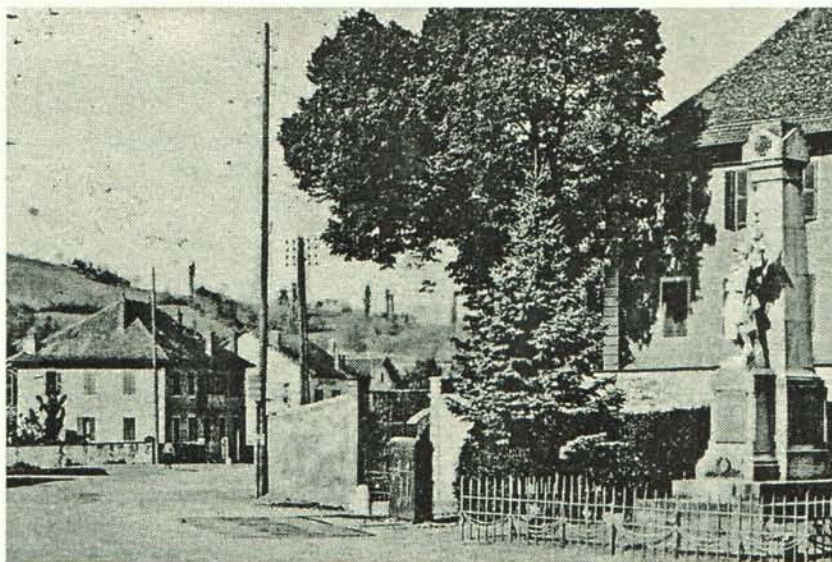
Le Poids Public

Un tilleul à proximité de la Halle fut arraché et vendu en 1903 à Maurice Bouclier, épicier à la rue Haute. M. Bouclier était à l'origine du premier poids public avec M. Bouchardy lui aussi négociant, ils l'avaient fait construire en 1870 à leurs frais, à proximité de la grenette (*notre photo*). Cet appareil de pesage d'une capacité de 6 tonnes

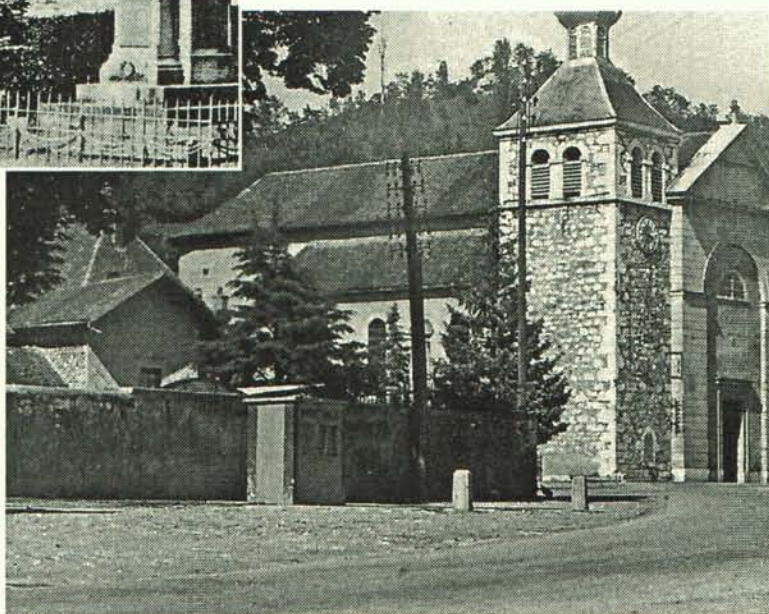
avait un tablier de 5m x 2,50 m, un système « Simple Romaine à colonne centrale » sans impression du poids. Ils avaient signé une convention avec la commune s'engageant à lui restituer le poids public après quinze années.



On distingue, près de la Grenette, les pierres délimitant le 1er Poids public.



A proximité du monument des Morts pour la France, le second Poids public installé en 1922.



Le 3ème Poids public installé en 1939, sera transféré au pré de foires.

Plus tard en 1916, la bascule ne répond plus au besoin de la population, c'est finalement en 1922 que les choses évoluent. Le conseil réuni sous la présidence du maire François Vautier (*Notaire*) décide en décembre 1921 du remplacement de cette bascule et confie à François Favre (*Quincaillier route d'Annecy*) l'étude de la meilleure offre. L'entreprise de construction des ponts à bascules de Voiron est retenue. L'appareil d'une capacité de 15 tonnes avec un tablier de 5,50 m x 2,50 m, équipé d'un système « Double romaine à colonne centrale » avec impression du poids, coûte 10750 anciens francs, payable sur 5 ans. La fosse du premier pont à bascule est remblayée pour l'édification du monument des Morts pour la France, et les travaux sont terminés en juillet 1922. Le premier pont à bascule de 1870 est repris par le fournisseur de Voiron.

Les années passent et la nouvelle bascule devient à nouveau insuffisante. Le tablier avait été rallongé, mais la capacité de la balance n'est plus adaptée. Le conseil se réunit sous la présidence du maire Antoine Joguet (*Gérant coop. d'alimentation*) et

décide de solliciter à nouveau François Favre devenu conseiller, pour une nouvelle étude.

Le nouvel emplacement situé sur la place qu'avait acquise en 1924 la commune en suite d'expropriation pour cause d'utilité publique, avait fait l'objet d'une protestation de Mme Guglielmi-Bastian, mais sans conséquence.

Le même fournisseur est retenu. Ce troisième pont à bascule comprend un tablier d'une dimension de 7 m x 2,60 m, il est équipé d'un système à colonne centrale double Romaine, sa capacité est de 30 tonnes. La maçonnerie est réalisée par Charles Monatéri, entrepreneur de travaux publics à Chaumont. Les travaux sont terminés en avril 1939. L'ancien pont à bascule de 1922 est revendu à la commune de Marlioz. Armand Bange qui le connaissait bien pour l'avoir réparé est désigné expert afin de procéder à son estimation. Le prix est de 5000 anciens francs.

En 1985, le troisième pont à bascule est transféré au pré de foires (*à proximité des jeux pour les plus jeunes enfants*).

Ne perdons pas la Boule !

Le jeu de boules nous vient de la nuit des temps. On en trouve des vestiges en Grèce, en Italie, en Egypte et même en Chine, des millénaires avant l'ère Chrétienne. Il fut amené en France par des marins phéniciens et très vite se répandit sur la côte méditerranéenne, puis dans toute la vallée du Rhône. A Lyon et alentours, il prit le nom de « jeu de grosses boules ». D'abord en bois, puis en pierre, la Boule sera ferrée, puis en bois clouté, avant de devenir cette sphère creuse en bronze d'aluminium que nous connaissons aujourd'hui. Cette « boule intégrale » fut mise au point, dans un atelier lyonnais de fabrication de menottes en 1923.

L'histoire du Club Bouliste de Frangy

Dès le début du 20^{ème} siècle, ce nouveau sport atteint nos campagnes, les Frangypan se rassemblent pour taper la boule et trouvent un réel plaisir notamment au Clos de Claudius Lupin donnant sur la route d'Annecy, jouxtant son café de la rue Haute (*hangar Bocqueraz actuel*).

Leur engouement pour ce sport débouche sur la création d'un club : La société de boules lyonnaises voit le jour en 1930, le siège est à l'Hôtel Moderne, M. Jean Pérolini, entrepreneur en maçonnerie, en est le premier président.

Les jeux se trouvent à différents endroits du village. Quatre au clos du café Lafontaine au Grand-Pont (*notre photo*), deux au clos Dhélens (*derrière l'Hôtel Moderne*), deux au clos Lacôte (*derrière Crédit des Savoie actuel*). Ne connaissant pas encore l'ampleur des sorties du week-end ainsi que l'essor de tous les autres sports, les joueurs étaient très nombreux à se rassembler.

La compétition avait lieu tous les dimanches, la quadrette locale à cette période était composée du tireur Joseph Vidal (*retraité militaire*), François Bochet (*mitron chez Lacôte*) et les deux frères Morelli.

D'autres membres constituaient la base de cette amicale-boule : Claudius Perrucon (*receveur des Postes*), Joseph Tapponier (*viticulteur*), Edouard Auguste (*préparateur, pharmacie Vial*), John Cornut

(*menuisier*), Jean-Frédéric Crochet (*Maréchal-Forgeron*), Ernest Lupin (*limonadier*), Armand Bange (*mécanicien*), François Blandin (*Ponts et Chaussées*), Jean Lacraz (*marchand de vin rue de l'Égalité*), Etienne Vannay (*mécanicien*), Marcel Feuillat (*Café du Centre*), Louis Roussel (*facteur*).

Les jeunes joueurs de l'époque ont pour noms : Charles Lacôte, Jean Cornut, Eugène Cornut, Roland Cornut, Gustave Mouchet, François Grégoire. Ces derniers commencent à rouler la boule sous les conseils de leurs anciens, continuant la tradition et assurant ainsi la relève.

Les concours organisés en ce temps sont une fête locale où tous les ter-

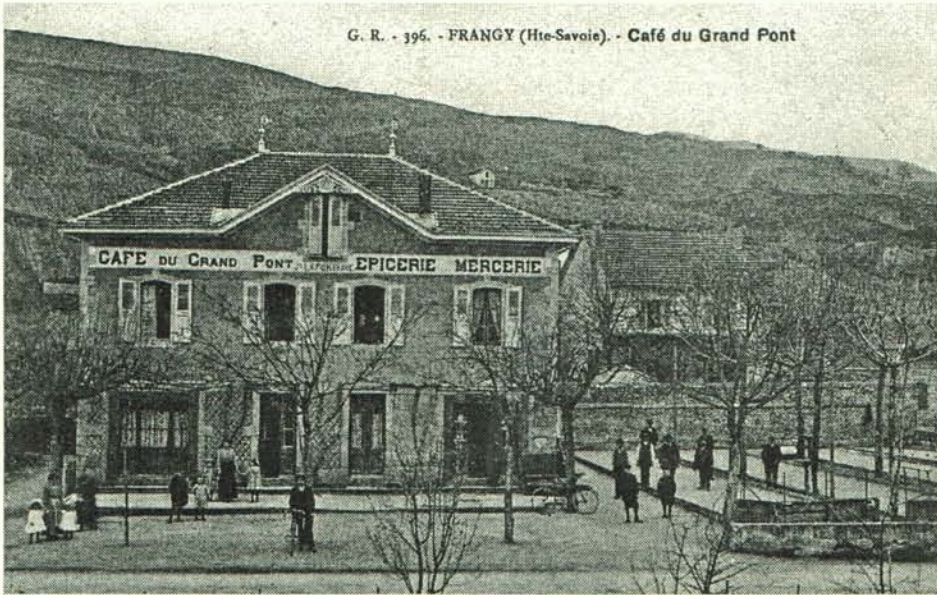
rains, plus ou moins gratonneux, voient évoluer l'élite bouliste du département. Comme pour beaucoup de sociétés, les années 1939-45 arrêtent l'activité de cette équipe.

**... venez
taquiner
le cochonnet
mais surtout
ne perdez pas
la boule ...**



Boulistes frangypan
vers 1910





Le Clos
au café Lafontaine
vers 1910

Après les évènements, quelques mordus de la longue se réunissent à la Mairie en mai 1947; il est décidé de la création du Club bouliste de Frangy avec pour premier président Roland Cornut assisté de Etienne Vannay, Roger Bugnet, Georges Fumex (*qui devient plus tard membre du comité départemental*).

Les anciens viennent chaque dimanche s'asseoir sous le marronnier du Clos Lacôte qui s'agrandit de deux jeux. Il reste le seul boulodrome de la capitale de la Roussette. En 1948, l'influence de la société s'affirme, François Grégoire commence sa présidence et la conserve jusqu'en 1983; Louis Monod, Lucien Gros, Alain Stoubenfolle lui succéderont. Gaby Morel rentre au bureau en 1946, occupe la fonction de trésorier de 1959 à 1983.

L'effectif moyen se situe autour de 60 membres. Seul le manque de jeux restreint l'activité du club

en ne permettant pas l'organisation des compétitions d'antan.

Grâce à la compréhension de la municipalité, une esplanade bouliste s'implante en 1974 sur l'ancien terrain de football au pré de foires, ouvrant ainsi au C.B.F. de nouvelles possibilités. Les huit jeux sont refaits en 1998, un nouveau revêtement donne entière satisfaction aux joueurs. Terminons par cet appel lancé à l'époque par le président François Grégoire :

« Chers Frangypan, chères Frangypanes, venez visiter notre clos. Sur les jeux évidemment vous ne trouverez que peu d'ombre, mais la fraîcheur est à l'intérieur. Vous les moins jeunes, vous les plus vieux et vous mesdames venez. Venez passer d'agréables moments sur notre clos, venez taquiner le cochonnet, mais surtout ne perdez pas la boule! »



Gaby MOREL, récompensé pour ses nombreuses années de trésorier.



François
GRÉGOIRE :
président
charismatique

Montage réalisé
d'après plusieurs
articles de journaux

Mais qui était Margotton ?

La Vogue annuelle

La plupart d'entre nous se rappelle cette fête qui avait lieu le premier week-end de septembre près de la salle Claude Métendier. La vogue, dépassée par de nombreuses autres activités, n'intéresse plus grand monde. Cette fête organisée par la fanfare «L'écho des Usses» connaissait un grand succès dans les années 70-80, avec des manèges importants comme les autos-tamponneuses, les chenilles, les voltigeurs, les kartings, les avions, le carrousel etc. Le bal populaire du samedi soir battait son plein.

A une époque où les loisirs n'étaient pas développés comme à présent, les gens éprouvaient le besoin de s'amuser, surtout après-guerre. Cette fête foraine eut d'abord lieu sur la place centrale près de la mairie en novembre (au début du 20ème siècle) puis à proximité de l'église avant d'être transférée au champ de foire. Les saltimbanques aussi, usaient de leurs talents en passant de village en village afin de distraire les habitants. Certains réussirent à s'imposer grâce à leur ténacité et à leur générosité. Le développement des manèges se fit progressivement au fur et à mesure des progrès mécaniques. Vous connaissez sans doute André Boulet et son frère «Nine» résidant à Frangy ou Henri Peillex résidant à Serrasson qui ont animé durant de nombreuses années nos fêtes foraines. Pourquoi sont-ils nés forains et ont-ils gardé cette passion? Nous découvrons la vie de leur ancêtre commun.

Voici l'histoire de Margotton

(Jean-Claude Perrier)

Nous sommes à Marlioz en 1847, Jean-Claude Perrier a sept ans. Fils de domestiques agricoles, son père originaire de St-André-Val-de-Fier avait épousé Josette Janin native de Marlioz. L'avenir de Jean-Claude semblait peu réjouissant si des saltimbanques n'étaient venus à passer cette année-là. Ceux-ci venus d'Italie dressaient sur les places des villages leur matériel de funambules.

On peut penser raisonnablement qu'ils se produisirent à Marlioz et qu'au premier rang des spectateurs figurait ce garçonnet de sept ans ébloui par les entrechats aériens du Signor Antonio Pellegrini et de la Signora Rosa. Le «bambino» plut aux



Jean-Claude Perrier surnommé Margotton

Pellegrini qui eurent l'idée de l'emmener avec eux. Les Perrier accepteraient-ils de s'en défaire? A l'époque, la misère poussait les pauvres gens à se séparer de leur progéniture.

Consultés, les parents acceptèrent de leur confier leur enfant pour une durée de dix ans afin de lui apprendre le métier de danseur sur corde. Une convention fut signée à Cruseilles entre les deux familles afin que l'enfant soit bien traité et qu'il soit rendu à ses parents après cette période. Pendant longtemps la population crut qu'il avait été abandonné par ses ascendants, certains dirent même qu'il avait été vendu pour 50 francs, Jean-Claude lui-même le proclamait.

Cette convention devant témoins, passée légalement sur papier timbré, sera retrouvée seulement 60 ans après sa mort, pour le plus grand plaisir de ses descendants, apprenant ainsi que leur aïeul n'avait pas été vendu.

Cet apprentissage fut profitable à Jean-Claude Perrier, ses études se limitèrent aux lois de l'équilibre. Elles ne le hissèrent qu'à une dizaine de mètres du sol, suffisamment tout de même pour l'élever au-dessus de la misérable condition de domestique agricole qui l'attendait à Marlioz. Margotton était né, c'est ainsi qu'il choisit de se faire appeler*.

* A Genève, le mot Margotton désignait une loterie.

Devenu adolescent, Margotton se met à parcourir les villages de toute la région ainsi que Genève, mais aussi les départements voisins afin de gagner sa vie et de démontrer ses qualités de danseur sur corde.

Il décide ensuite d'élargir son horizon et de faire ses démonstrations dans toute l'Europe. Accompagné de ses parents, il va en Italie, en Autriche, en Allemagne et jusqu'en Prusse. A vingt ans, il revient depuis la Prusse à pied jusqu'à Frangy pour accomplir son devoir de citoyen.

Plus tard, il sillonne avec sa femme Joséphine (née Grosclaude) de nombreux pays.

Margotton choisissait bien souvent une église afin de tendre sa corde où il montait en sabot de bois et poussait une brouette dans laquelle était assise son épouse. Ce numéro périlleux lui valut l'admiration de tous et le rendit célèbre.

Plus tard, il devint comédien, jouant son rôle de « balourien de Marlioz » avec sa troupe et son Théâtre Savoisien, dans de nombreuses foires et fêtes.

Il gagna beaucoup d'argent mais n'en garda point, il était trop généreux. Il devint ainsi un homme très respecté de par ses exploits mais aussi par son pouvoir rassembleur et son caractère jovial.

Il possédait à Annemasse une place portant son nom, située dans le secteur de la gare et dont il fit don à cette commune à condition que ses descendants aient une place réservée à perpétuité (mais payante) pour la fête foraine annuelle. Cette formalité ne sera pas suivie. La place Margotton prendra plus tard le nom de Place Nationale, elle se nomme actuellement Place Deffaugt.

Margotton vient à Frangy pour la foire d'octobre en 1901, étant déjà veuf et se sentant malade, il prie ses enfants d'installer sa roulotte au pied du clocher afin disait-il, d'entendre sonner l'heure du départ. C'est là qu'il mourut, le 18 décembre 1901, à l'âge de 61 ans.



Jean Boero

Les journaux de l'époque ne manquèrent pas d'insister sur les qualités de cet homme, intègre et travailleur: « Il avait tout pour lui: force, adresse, caractère jovial, narquois et par dessus tout, la franchise et l'honnêteté. »

Son surnom fut utilisé par ses descendants qui ne manquaient pas d'ajouter Margotton dans leurs appellations. Ainsi, la fanfare Margotton-Gendre accompagne la retraite aux flambeaux en août 1903 à la fête de la Croix-Rouge et sonne le réveil à 5 heures du matin pour la fête de Bassy en mai 1905. Il y a aussi les Balançoires Savoisienne Boéro-

Margotton (*notre photo*) ou les Balançoires Chablaisiennes Trigémini-Margotton, d'un autre genre.

Jean-Claude Perrier dit Margotton demeure un symbole pour « les gens du voyage ».

De génération en génération, le mythe Margotton se poursuivit. L'une de ses filles, prénommée Félicie se marie avec Jean Boéro (*notre photo*), cracheur de feu et dresseur de chiens, fils d'immigré italien venant de San Remo. Jean Boéro et Félicie tiennent principalement un manège de balançoires savoisienne (*notre photo*), mais aussi un Tir. De leur union, naissent 3 filles et 1 garçon dont Marcelle qui épouse Victor Boulet (*les parents d'André*), et Hélène qui épouse Jules Peilleux (*les parents d'Henri*). Marcelle garde de son père le don de dresser les chiens. Nous nous souvenons de sa complicité avec ceux-ci, mais aussi avec sa guenon qui l'accompagnait toujours quand elle tenait sa Loterie.



Balançoires Savoisienne Boero-Margotton

La Loterie Savoisienne Boero-Margotton

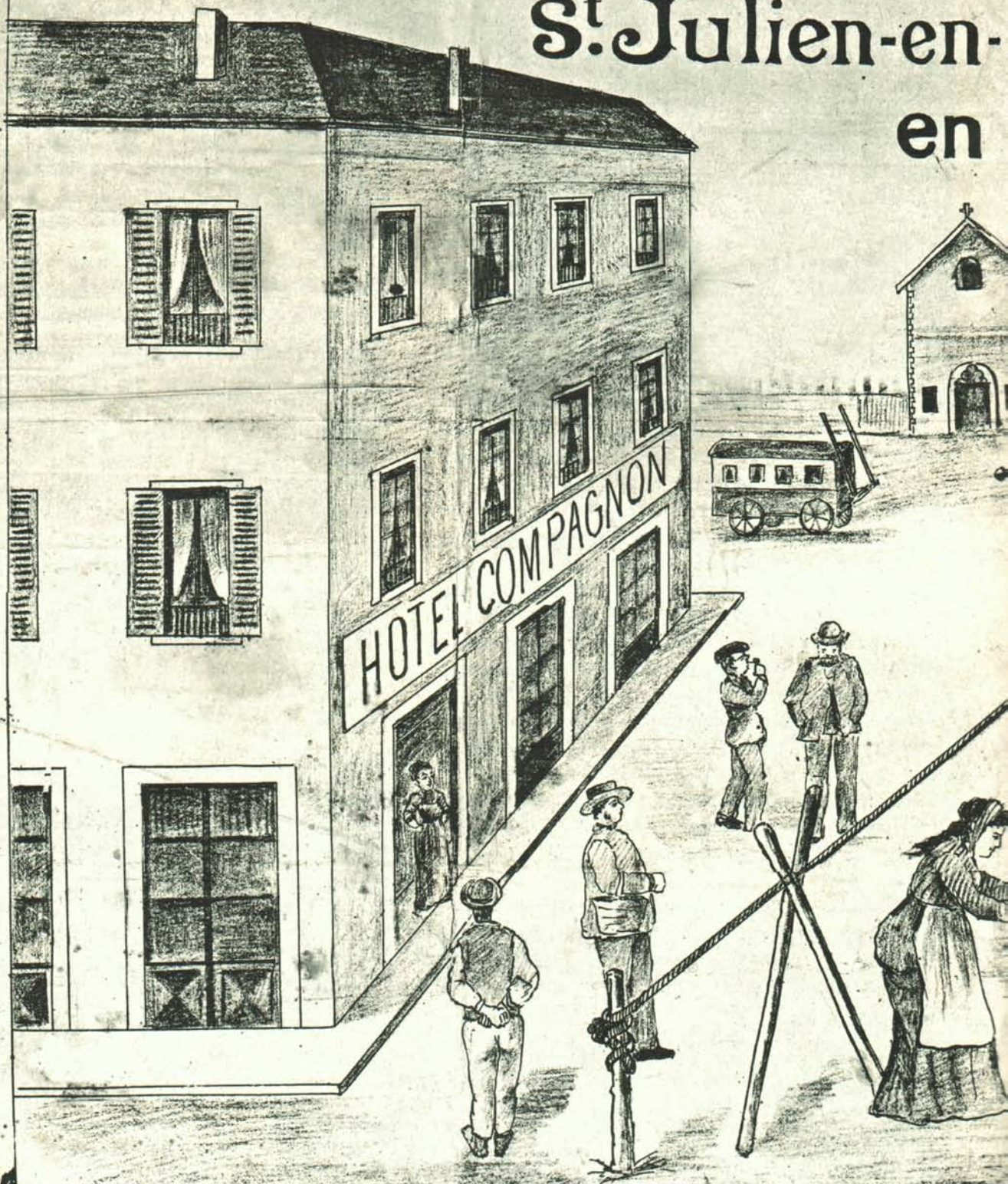


SOUVENIR DE L'ENTRÉE

CHEZ LES SALTY

St-Julien-en-

en

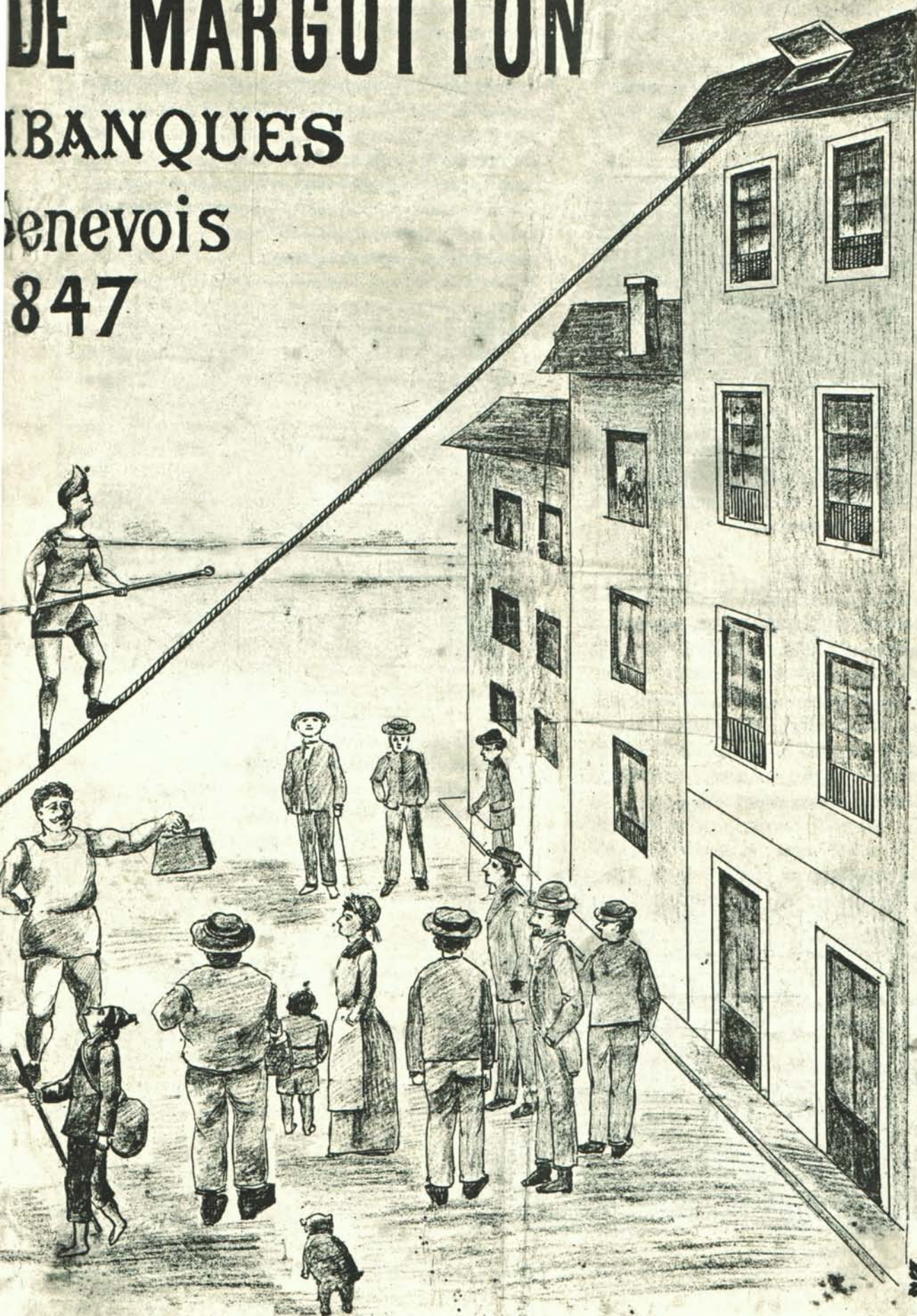


DE MARGOTTON

BANQUES

Genevois

847



Le Centre de Secours n° 13

Avant-Propos :

Faisant suite à notre article portant sur l'organisation des secours à Frangy (Gazette n° 6) nous rappelons l'existence de la compagnie de sapeurs-pompiers créée en 1883, forte de 68 membres qui malheureusement se déchira en 1914 avec l'envoi des troupes à la première guerre et la vente des tenues à l'autorité militaire. Cette guerre fut si tragique que le manque d'hommes ne permit pas la reconstitution d'une compagnie. Le local qui abritait la pompe à incendie fut victime d'un feu en 1925. L'article d'époque ci-contre relate le sinistre.

La seconde guerre de 1939-1945 n'arrange en rien l'organisation des secours et notre bourg attend le début des années 50 pour que les choses évoluent avec l'engagement de **Camille Goux**: Frangypan de souche, gérant de la coopérative d'alimentation (située à l'emplacement de l'actuelle Maison de la Presse) M. Goux faisait des réflexions depuis de nombreuses années aux différents maires du canton, du fait que la sécurité du chef-lieu du canton était assurée par Musièges, village voisin de 150 habitants qui avait acheté une motopompe en 1933. Il leur précise que malgré tout le mérite de ces hommes, il appartiendrait mieux aux Frangypan d'assumer cette tâche. Après ces remarques, Camille entreprend en 1952, avec le concours des élus, de créer le Centre de secours de Frangy.

Au feu !

« C'est par ce cri d'épouvante que nous fûmes réveillés dans la matinée du vendredi 19 décembre dernier. Il était temps, car déjà un énorme foyer projetait ses gerbes de feu et de fumées avec des lueurs terrifiantes. Si le moindre courant d'air fut venu l'attiser, le désastre aurait pris des proportions incalculables. Fort heureusement, l'atmosphère était d'un calme parfait, le ciel clair et les étoiles scintillaient au firmament avec une sérénité qui inspirait confiance.

En un clin d'œil on est sur pied. On organise la chaîne d'approvisionnement d'eau et chacun de s'y prêter avec entrain, la pompe de Frangy, déjà sur les lieux puisque c'est sa maison qui brûle, est prestement appareillée et la lutte s'engage avec le feu incendiaire: à peine engagée, voici un gros renfort. Avec une diligence étonnante, dont nous tenons à les féliciter et remercier, nos bons voisins de Musièges accourent amenant leur pompe aspirante et foulante qui, alimentée directement par le Castran, a rendu de prompts et efficaces services. Si bien que, au bout d'une heure, le théâtre du sinistre était circonscrit, les craintes de développement avaient à peu près disparues, la foule se dispersait lentement et trois coups de cloches tintaient la messe paroissiale. Le prêtre, à l'autel, remerciait Dieu de nous avoir épargné une catastrophe dont la pensée fait frémir. Aux sinistrés qui, malgré les assurances, y sont pour leur lourde part d'émotions, de soucis et de déficits inévitables, l'Echo présente ses condoléances sincères. Il est heureux, d'autre part, de rendre hommage au dévouement et à l'esprit de discipline dont a fait preuve la population de Frangy en la circonstance.

Mon dieu préservez-nous à l'avenir de ces effrayants réveils et surtout pour l'autre vie, des feux de votre justice que ni pompes, ni pompiers ne sauraient éteindre. »

L'Echo Paroissial de Frangy - 1925

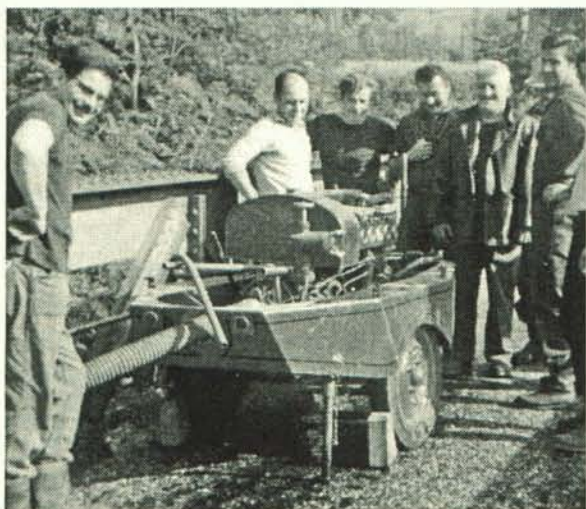


Anciens pompiers - De gauche à droite
Derrière: Jean Tissot, Charles Lacôte, Emile Laloy, René Lacraz,
Devant: Camille Goux, Paul Combe, Jean Menu

Création du Centre de Secours :

Le 11 janvier 1952, le maire Jean Cornut donne lecture à son assemblée d'une lettre du Ministre de l'Intérieur l'informant de la nécessité de créer un centre de secours pour pouvoir toucher une aide de l'état suite au projet d'acquisition de matériel moderne de secours contre l'incendie (motopompe 60 m³, tuyaux et accessoires). Par arrêtés préfectoraux en date du 3 juillet et du 10 octobre 1952, est signé l'acte de naissance du Centre de Secours n° 13.

La commune de Frangy s'engage à subvenir aux dépenses durant quinze ans et désigne messieurs Eugène Cons et Jean Lacraz conseillers municipaux pour examiner les demandes d'admission dans le corps. Messieurs Léon Berthet, Marie-Louis Chatenoud, François Girod et Joseph Mermoud, citoyens, sont désignés délégués supplémentaires. Ainsi, la Commune de Musièges, qui avait assuré ce service jusqu'à cette période, passe le flambeau à Frangy et offre au nouveau-né son camion (Hotchkiss) servant au transport des hommes. En même temps, le Conseil Municipal de Frangy met à la disposition de son Corps de sapeurs-pompiers une motopompe toute neuve de 60 m³.



Essai de la seconde motopompe 30 m³, chez les Gay

Ces premiers engins de secours sont entreposés dans un garage situé à la « Maison dite des Sœurs » démolie depuis, sur l'emplacement duquel est construit le Centre Jean XXIII. Le local était si exigu que seul un chauffeur de faible corpulence pouvait accéder au véhicule, il lui fallait monter à plat-ventre sur le capot. Vingt-deux sapeurs prennent l'engagement de servir pendant cinq ans dans le Corps sous les ordres du Lieutenant Camille Goux. Mais très rapidement, ils sont rejoints par d'autres hommes et le Corps compte une soixantaine de volontaires. L'alerte au feu reçue, le chauffeur sortait précipitamment son véhicule et rameutait tous les disponibles de la cité à l'aide du « Pin-pon ».

Un nouvel élan au fil des années : le matériel

Peu à peu, un matériel important vient enrichir la panoplie de nos sapeurs-pompiers. En 1958, une seconde motopompe roulante de 30 m³ est achetée, puis un véhicule Ford V8 d'occasion pour le transport des hommes est fourni par le département, ce

dernier possédait un double-ton assez particulier (*il ressemblait au braiment d'un âne*). Plus tard c'est un Camion-Citerne-Incendie (Berliet) qui enrichit le parc ; en 1969 un extincteur à poudre de 200 kg remorquable et une motopompe portable ; en 1972 le premier fourgon-pompe-tonne de marque Berliet ; en 1980 un fourgon-pompe-tonne-léger. Il serait long de citer tout le matériel acquis jusqu'à nos jours.



Ford V 8 et Berliet

Les locaux et l'alerte

Pour loger tout ce matériel, il faut trouver un local plus vaste. Monsieur Charles Lacôte propose un hangar spacieux mais à tous les vents. M. Lacôte avait sa boulangerie sur l'emplacement de l'actuelle Banque du Crédit Agricole des Savoie et donnait l'alerte au feu par une commande reliée à la sirène installée dans le haut du clocher depuis son magasin. Beaucoup d'entre nous se souviennent du grand Charles sortant de sa boulangerie avec le casque sur la tête, se tenant au milieu de la route et arrêtant la circulation pour ouvrir la voie au camion-incendie avec de grands gestes autoritaires.

L'alerte est ensuite transmise depuis la gendarmerie avant d'être aujourd'hui commandée depuis le Centre de traitement des appels à Meythet (C.T.R.A.).

En 1972, la Commune construit sur la route du Tram, un garage qui, depuis, abrite l'ensemble du matériel. Au fil des années, ce local devient vite trop petit, René Ravu Chef de corps prend l'initiative en 1990 de demander la construction d'une caserne qui réponde réellement aux besoins. Après quinze années de gestation et de nombreuses difficultés, ce projet devrait bientôt aboutir.

Un nouveau service : le secours ambulance

En 1974, le Centre est équipé d'une première ambulance (*Tube Citroën*) dont le brancard posé à même le sol ne laissait pas insensibles (c'est le mot juste) les blessés qui le connurent.

Une seconde ambulance (*Peugeot J7 d'occasion*) fournie par le service départemental donne un peu plus de confort aux victimes en 1978. Une troisième ambulance, neuve cette fois-ci (*Peugeot J9*) apporte enfin l'appui nécessaire en 1985, face aux interventions toujours de plus en plus nombreuses. Cette dernière vient en remplacement du tube Citroën transformé par nécessité en véhicule utilitaire et équipé de matériel permettant des interventions telles que destructions de nids de frelons, désincarcération de véhicule. Le Centre est doté en 1990 d'un véhicule neuf de secours routier (*Peugeot J9*). Tous ces matériels représentent un parc important mais indispensable, pour preuve le nombre d'intervention sans cesse croissant au fil des ans, 55 interventions en 1974, 236 en 1989 etc.

Les Hommes

Il nous faut rendre hommage au fondateur du Centre, Camille Goux, qui quitte ses fonctions en 1962. Atteint par la limite d'âge, il passe le commandement au Lieutenant François Grégoire (*plombier-zingueur*) qui reste en poste jusqu'en 1981. C'est Albert Berthet (*cordonnier*), qui prend sa succession avant de passer le commandement en 1990 à René Ravu (*directeur d'entreprise*). Francis Vandendorpe (*aide-soignant*) lui succède en 2002. Parmi les piliers, on se souvient aussi de Georges Favre (*Geo, notre quincaillier*) adjutant très discret ayant de parfaites connaissances, un homme apprécié de tous !

Des actifs très sportifs

Le Centre de Secours de Frangy organise le cross départemental des sapeurs pompiers de la Haute-Savoie en 1979. Cette fête rassemble les pompiers crossmen du département dans le secteur des Ussets et des terrains de sport. Albert Berthet et Jacques Berthod en vétérans sont sélectionnés l'année suivante pour participer au cross national à Pleumeur-Bodou dans les Côtes-du-Nord.

L'année 1985 est marquée par l'organisation du gentleman cycliste départemental à Frangy sur le circuit : Frangy Chilly
Clermont Desingy Etrables
Frangy. Nos pompiers ont



Anciens pompiers - De gauche à droite :
Derrière : André Chapuis, Jojo Dérobert, Jacky Fumaz, Jean-Claude Létienne,
Devant : Jean Saunier, Robert Léger, François Grégoire, Jo Favre, Jean Menu

toujours participé activement à ces manifestations sportives ainsi qu'à la course annuelle de ski de fond. Ils furent plusieurs fois vainqueurs du challenge du nombre en cross (*pourcentage des arrivants par rapport à l'effectif total du centre*). André Crochet, Denis Chameau et Vincent Rabatel se distinguent en catégorie senior dans le challenge de la qualité à Douvaine en arrivant tous trois dans les 20 premiers, rivalisant ainsi avec les grands centres de la Haute-Savoie.

Le Syndicat de gestion du Centre de Secours n°13 en 1985

Afin de montrer une solidarité plus forte, seize communes se regroupent pour assurer la gestion du Centre de Secours de Frangy : Clarafond-Arcine, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Chilly, Clermont, Contamine-Sarzin, Frangy, Marlioz, Mésigny, Menthonnex-sous-Clermont, Minzier, Musièges, Sallenôves, Vanzy.

Les charges sont ainsi réparties sur l'ensemble des membres et évitent de pénaliser la commune qui, par fatalité, aurait durant la même année, plusieurs sinistres sur son territoire.

Claude Métendier, maire de Frangy, en est le président. A son décès en 1989, Jean Tissot devient maire et préside le syndicat. Vincent Rabatel, sapeur-pompier et conseiller municipal, lui succède en 1995.

La départementalisation des services de secours est engagée en 2000, le syndicat n'a plus de raison d'être, il est dissous en 2002.

La Commune laisse à disposition le local. Le Service départemental d'incendie et de secours financé par les collectivités prend en charge la gestion du Centre.



Jacky Berthod
au cross national en 1980



Devant la caserne,
route du Tram

De gauche à droite :
Albert Berthet, Stéphane
Berthod, Bernard
Dérobert, Georges
Favre, Georges Tissot,
Robert Léger, René
Ravu, Henri Bouille,
Jacky Fumaz, Louis
Monod, Louis Barillat,
Michel Chameau, André
Chapuis, Jojo Dérobert,
Jean Menu, Gabriel
Bourgeois, René
Lacraz, Jean Tissot,
François Grégoire, chef
de Corps,
Charles Viollet, maire.

L'amicale des sapeurs-pompiers

Une amitié solide réunit plusieurs fois par an, les anciens et les actifs: Le traditionnel repas de la Sainte-Barbe, l'arbre de Noël des enfants, et quelquefois la promenade. La vente des traditionnels calendriers alimente cette caisse. La bonne entente qui règne au sein de cette amicale lie les différentes générations.

Le 44^{ème} Congrès départemental à Frangy en 1990

Le dimanche 17 juin 1990, les sapeurs-pompiers de Frangy accueillent les délégations des Corps du département pour le 44^{ème} congrès départemental. Accueil particulièrement sympathique, chaleureux et gracieux puisque les épouses de nos hôtes avaient revêtu, pour la circonstance, des ensembles de couleur bleue, blanche ou rouge!

Après l'Assemblée Générale, la réunion des médecins, le dépôt de gerbes au monument des morts pour la France et la remise de décorations, le défilé en ville survolé par l'hélicoptère de la sécurité civile

« DRAGON 74 » s'effectuait devant une foule particulièrement nombreuse qui sut apprécier la présentation des personnels et du matériel.

Le vin d'honneur servi dans la salle Claude Métendier fut l'occasion d'honorer le Directeur du service départemental, le Lieutenant-Colonel Gaillard à l'occasion de son départ de la Haute-Savoie pour une nouvelle affectation assortie d'une promotion. Ce fut aussi l'occasion pour Albert Berthet (Bébert) de passer le commandement à l'adjudant René Ravu après 36 années de service.

Après cette cérémonie, tous les sapeurs-pompiers se retrouvèrent sous un chapiteau pour consommer 900 repas, préparés par les traiteurs locaux.

Ces repas n'empêchèrent pas nos camarades de se réunir sur le stade pour assister ou participer aux démonstrations de l'après-midi.

Le public apprécia les prestations des jeunes sapeurs-pompiers établissant des points d'attaque, des moins jeunes avec la pompe à bras d'Archamps, des pompiers d'Annecy avec l'échelle pivotante automatique et des sapeurs-pompiers de Genève dans une manœuvre de désincarcération très spectaculaire.

Seul l'hélicoptère, rappelé en urgence l'après-midi, n'a pu faire son exercice de démonstration.

Ce congrès fut particulièrement réussi en raison du beau temps, d'une bonne organisation dans un site bien adapté, de la bonne humeur et du dévouement de tous ceux qui y participèrent.

La devise des Pompiers « *Sauver ou Périr* », devenue au fil du temps « *Courage et Dévouement* » a toujours sensibilisé nos pompiers. Nous les remercions pour leurs sacrifices.



Vincent Rabatel
prend soin du matériel

Adieu Grenette

Pauvre Grenette, tu fus naguère et tu n'es plus, plus qu'un souvenir qui, chaque jour, s'évapore et s'efface. Je t'ai vu tomber. Autour de toi on s'empressa, mais sur ton sort je n'entendis pas une plainte, je ne vis pas une larme perler dans les yeux; le dirais-je? c'était plutôt une satisfaction presque de la joie! Et pourtant ô Grenette, tu méritais mieux. Qu'avais-tu fais sinon te dévouer et rendre service!

Laisse-moi, en deux mots, retracer ta méritante carrière et te faire amende honorable. Au matin de ta chute finale, quel était ton âge?

Je ne le sais et, par délicatesse comme aux demoiselles, moins jeunes, ne le demande pas; mais pour sûr tu comptais quelques beaux lustres et avais vu passer plus d'une génération. Les rides profondes qui sillonnaient ta façade en sont les preuves indéniables. Jadis, on te vit jeune, élégante, on était fier de toi; on disait, à Frangy: la Grenette, comme on dit, à Paris, le Panthéon! Et vers toi les foules d'accourir.

Les jours de marché alors prospère, il te fallait comme la mère-poule étendre tes ailes pour abriter, contre le soleil ou la pluie, tes nombreux poussins. Les dimanches et fêtes, avant les offices, c'est sous ton couvert que l'on venait joyeux, avec grand ramage, faire anti-chambre. Peut-être même t'arrivera-t-il d'être parfois sur ce point trop complaisante. Mais si tu as péché, tu as durement expié, silence!

A qui voulait se rendre utile tu tendais, au besoin, une main secourable. Tu avais au charron ouvert tes dépendances. Pendant que le maréchal-ferrant était à son œuvre, au cheval impatient d'une main ferme tu tenais la bride. Le menuisier voisin avait en toi toute confiance et tu étais de son approvisionnement la fidèle dépositaire. Il n'était pas jusqu'au rémouleur, au rhabilleur de parapluies, à l'étameur qui ne connussent, au passage, heureux d'y recourir.

La vieillesse vint. Elle fit disparaître tes charmes, se plisser ton front, faiblir tes bases, mais elle ne t'enleva rien de ton dévouement et de ton courage. Quelle preuve n'en n'avons-nous pas eue pendant l'horrible guerre qui a failli nous engloutir! Ne

pouvant voler au secours de la patrie, tu te donnas du moins toute entière au ravitaillement de nos armées héroïques.

Enfin tu es allée où vont toutes choses en ce monde. Mais, même dans ton trépas, tu as su faire œuvre de charité et de sacrifice! Tes débris vénérés iront sans doute couvrir et consolider quelque demeure en détresse et ton sol rajeuni est devenu le tertre gracieux sur lequel s'élève le monument de notre reconnaissance, à nos vaillants défenseurs. Pouvais-tu mieux finir!

Adieu, Grenette, merci et gloire à toi!

Charge et revenu du curé Rosset à Frangy en 1607

Nous avons découvert le texte original qui suit dans les archives paroissiales de notre cure. Il faut le lire et relire pour s'en pénétrer. Cependant il restera toujours une part d'incompréhension pour nous qui ne sommes pas spécialistes. Pour connaître les ressources de l'église catholique au cours de l'histoire, nous avons feuilleté l'Encyclopédie.

Les rois carolingiens (Charlemagne), par des capitulaires (lois) établirent l'obligation de la dîme pour le Clergé (en général, le dixième du produit blé, légumes, vins, lait, bois, animaux) payée en nature. De fait l'Eglise va s'enrichir, principalement le Haut Clergé (Evêques, Abbés) au fil des siècles. Souvent le prêtre nommé dans une paroisse n'y résidait pas et c'est un curé subalterne (le Prieur) qui officiait à sa place ne recevant qu'un maigre revenu « la portion congrue » et vivant de la générosité des paroissiens.

En 1789 éclate la Révolution, la dîme est supprimée, et le 2 novembre 1789 l'Assemblée constituante confisque les biens du Clergé. (Les biens des nobles immigrés le seront en février 1792).

Pour trouver de l'argent, car l'impôt ne rentre pas, ces biens dits nationaux sont proposés à la vente. Un acte important, le Concordat, est signé à Paris le 14 juillet 1801 entre les représentants du Pape Pie VII et ceux du premier Consul Napoléon Bonaparte. La clause essentielle est que l'Eglise renoncera à inquiéter les possesseurs de biens nationaux, et évêques ainsi que curés recevront un salaire comme des fonctionnaires.

En 1905 avec la loi dite Combes a lieu la séparation de l'Eglise et de l'Etat provoquant pour un temps une condamnation de par le Pape et une rupture avec le Saint Siège. Les associations diocésaines créées ont pour rôle entre autres de collecter le denier du culte auprès des fidèles puis de le répartir ensuite entre les membres du Clergé assurant à chacun un salaire qui aujourd'hui n'atteint pas le S.M.I.C.

Voici ce manuscrit (en vieux français) rédigé à la suite d'une visite pastorale, recopié fidèlement :

Charge, Revenu, du Curé Rosset à Frangy en 1607

lundy 13 novembre 1607

A visite leglise parrochiale de Saint Aquilin de Fringie, en présence de mre Ayme Collomb, Bernard Mermilliod, Estienne Avet, Pierre Rolod et Jehan Amed (Jean Amédée) Lupin. De laquelle est recteur ven. messire Pierre Andre Rosset, prebstre, deurement institute et resident.

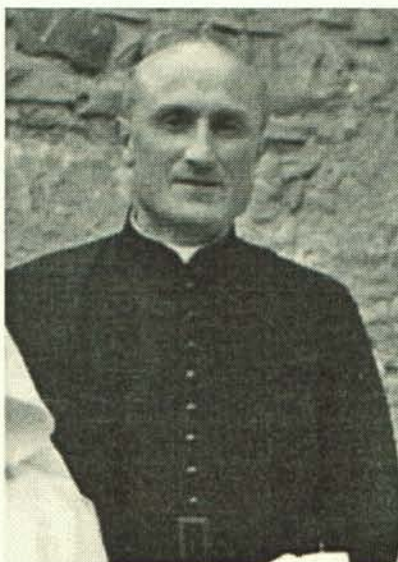
Charge :

Le curé est chargé de célébrer une basse et grande messe les jours de festes et dimanches. Les jours solennes, matines et vespres. Le lundy, une basse messe pour les Trespases (morts), et encour les mercredy et samedy. Les autres jours, a dévotion.

Revenu :

Son revenu consiste en une maison en bon estat, un gabinet ruine, et une grange ruine dès que ledict Rosset est curé. Trois seytore de pre moytié bon moiitié marest. Plus en cinq journaux de terre, de valeur (...) coupes de froment. Plus en quarante cinq fosseres de vigne, de revenu annuel environ quinze sommes, avec le pressoir. Plus en dixme du bled, sçavoir : a Collonges, au tiert du tiert, avec le prieur de Saint Victor qui dudict tiert en retire les deux parts, comme aussi du vin ; et le reste est percept par le seigneur de Jursaigne. A Moisie, est percept comme dessus. Plus en la troisièsmie partie du dixme de Fringie, Bossie, Champagne et Genicia, avec le Sr prieur de St Victor qui leve les deux tiert, avec autres seigneurs qui perçoivent le reste ; ledict dixme, quant au bled, a raison dunze gerbe lune ; et de vin, a raison de 15 gerbes lune. Percepvant le curé au lieu de Champagne, Bossie, Genicia le tiert du dixme du vin, et le prieur de Saint Victor lautre tiert ;

et au lieu de Collonge et Fringie et Moisie prent le tiert avec ledict seigneur prieur, par les bornes accoustumes, les vignes estant au dessoub le chemin tendant aux vignes dessoub le pressoir de Mionnaz, et aux vignes dessoub le grand chemin tendant de Seyssel a Geneve, et jusques au chemin tendant de Collonge à Musiège de valeur de (...) pair de bled froment et avoenne et de vin



Urbain Dantand,
curé de Frangy
dans les années 50

(...) baril de vin. Il y a, en ladite paroisse, cent feus, de chacun desquels le cure perçoit, pour la preme, sçavoir: de ceulx qui ont quatre bœufs, deux gerbes de froment, des autres, une. Et le tout suivant la sentence arbitramentale et accord faict par monseigneur de Geneve et le seigneur président Favre auquel le cure a dict pavoir acquiesce, et proteste de poursuivre linterinement de son (...). Et aux festes de Pasques, dix deniers.

Injonctions :

Le cure aura quattres livres, quattres purificatoires, fera plastrir, blanchir le cueur a lendroit du Sancta Sanctorum, les vitres, dans le mois, rebastir la

grange tombe par sa faute, et gabinet, dans un an (*travaux dévolus au curé*). Le prieur de Saint Victor, linferieure partie du cueur, le couvert dicelluy, dans le temps d'un an, et vitres (*travaux dévolus au prieur*). Les parrochins feront plastrir, blanchir la nef, icelle planchonner dessus et dessoub la murallie dicelle nef, lavant toict, et refondre la cloche rompue, dans six mois (*travaux dévolus aux paroissiens*). Un confaron, un parement dautel avec sa coverte, deux nappes, six serviettes, un ciboire, recoustre la custodie, une lanterne, deux estaules et manipules, un missel, un manuel, une croix, un confaron, serrer a la clez les saints fonts, et inventaire des meubles de leglise, dans le mois.

Quelques définitions opportunes :

Recteur : Prêtre chargé d'une paroisse.

Bled : du latin bladum = blé

Matines : 1er office avant le lever du jour.

Purificatoire : linge servant à essuyer le calice.

Vêpres : office du soir au coucher du soleil.

Sancta Sanctorum : Saint du Saint (Autel et tabernacle) Saint Sacrement.

Seytore : peut-être secteur.

Journaulx : un journal équivaut 2950 m²

Ciboire : récipient pour les hosties.

Custodie : couverture mise sur le ciboire

Confaron : c'est une bannière

Estaule : (étole) bande de tissu, ornée de 3 croix, portée autour du cou par le prêtre, toujours en usage aujourd'hui avec moins d'apparat.

Somme : mesure de capacité valant 120 litres.

Manipule : ornement porté sur le bras gauche par le prêtre pendant la messe.

Certaines orthographes de l'époque se justifient par des mots de même famille, encore employés :

Parrochiale : paroissiale, du latin parochialis

Parroche : paroisse, du latin parochia

Saint : sanctuaire

Percepteur : percepteur

Prebtre : presbytère

Festes : festoyer,

Dixme : dixième

Pasques : pascal

Vespres : vespéral

Le Castran dans tous ses états !

*A l'époque où
l'eau courante et
« le tout à l'égout »
n'étaient pas
encore installés,
chaque commune
vivait comme elle
le pouvait dans
des conditions
souvent très
difficiles. En voici
un aperçu avec
la lettre qui suit.*

Le 6 août 1906,

Monsieur le Maire,

Notre serviteur soussigné A l'honneur de venir vous solliciter à votre bienveillance le nettoyage du ruisseau le Castran, partie en bas du pont, qui avec les chaleurs torrides de l'été que nous subissons dégagent des odeurs nauséabondes dues aux cabinets d'aisances et abattoirs déversant dans le dit ruisseau dont l'écoulement est à découvert, ce ruisseau étant à sec l'été, sert absolument de dépotoir communal en plein centre de Frangy. Je ne puis ouvrir aucune porte ou fenêtre tellement l'odeur infecte mes appartements. Je crains, vu la faible distance qui me sépare, qu'une mouche venimeuse vienne à piquer un membre de ma famille, cas que l'on trouve fréquemment et qui peut être mortel, surtout aux alentours d'un abattoir de bestiaux de toutes sortes qui, d'après la loi, doit être situé en dehors de la ville.

Aucun de vos administrés, monsieur le Maire, n'accepterait d'entendre les gémissements des bêtes agonisantes et d'avoir de si près de la maison de famille, quantité fécales de viandes abandonnées dégagant une odeur tellement repoussante d'où pourrait provenir une épidémie.

Le ruisseau Castran lorsqu'il coule un peu d'eau, est complètement rougi par le sang corrompu et aucun voisin ne peut se servir de l'eau pour l'arrosage des jardins potagers de chaque riverain. Je demanderais aussi avec le nettoyage du ruisseau du Castran, la suppression des descentes extérieures des cabinets d'aisances et la suppression d'abattoir.

Comptant sur votre sollicitude, j'espère monsieur le Maire, que vous voudrez bien faire droit à ma requête.

Votre dévoué serviteur Jh. C.



Classes de 1912 à 1915

- 1er rang: Georges Lupin (1912) - Albert Révillon (1915) - Lucien Banchet (Moisy, 1914) - cordonnier ?
Louis Berthet (1915) - Georges Besson (Collongy, 1915).
- 2ème rang: Albert Bugnet - Louis Bocquet (Serrasson) - Jules Besson - Louis Lachenal (1915)
Eugène Cornut - Gustave Mouchet.

Vous nous demandez souvent le thème de la prochaine Gazette.

Il pourrait concerner les premiers « cabarets » de Frangy qui se multiplièrent au fur et à mesure de l'extension des rues.

L'histoire de « La bonne Roussette » tiendrait alors sa place ainsi que l'octroi sur le vin.

Un diaporama pourrait se dérouler en janvier 2006 si toutefois nous rassemblons suffisamment d'images intéressantes, merci de nous contacter si vous en possédez.

En attendant, gardez-vous bien jusqu'à la prochaine fois !

FRANGY AUTREFOIS
108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY
frangy.autrefois@wanadoo.fr

La Gazette

de Frangy Autrefois



"Le bon vin
réjouit le cœur
de l'homme"



Édité par l'association Frangy Autrefois
Prix: 5,00 €

N°9

décembre 2005

Notre vin : la Roussette

La tradition nous dit que l'*Altesse* est un plant de vigne qui fut rapporté de Chypre par les Croisés.

En 1147, Amédée III, comte de Savoie, fit partie de la deuxième croisade avec le roi de France, Louis VII, et mourut à Chypre. En 1366, Amédée VI, le Comte Vert, battit les Turcs à Gallipoli. En 1432, Louis 1er de Savoie, fils d'Amédée VIII épousa Anne de Lusignan, fille de Jean de Lusignan, roi de Chypre.

On pense que c'est à cette époque que le plant de l'*Altesse* fut apporté de Chypre en Savoie sans pouvoir cependant le confirmer par un quelconque document.

En compulsant des documents anciens, Monsieur Curcel, archiviste départemental, a retrouvé une charte de l'Abbaye de Cluny qui atteste l'existence de vignes à Chaumont en 1039.

Mais ce n'est qu'en 1356 qu'une vigne du Seigneur ou vigne du Maître est mentionnée pour la première fois à Frangy dans la série des Comtes de la Châtellenie de Chaumont. Elle est, à ce qu'il sembla, la seule vigne que possède le Comte de Genève, Seigneur de Frangy, sur le territoire de cette Châtellenie.

On peut lire dans l'état des cultures des biens fonds des territoires genevois de 1742 : *Les fonds de cette paroisse sont assez bien cultivés et particulièrement les vignes qui donnent d'excellents vins blancs que l'on vend à Genève et ailleurs.*

Au XVIIIème siècle, les vins de Chautagne, de la Semine et de Frangy se payaient communément de 1 à 2 sous de plus que les vins ordinaires.

D'autre part, les travaux de Monsieur Gallet, chef de travaux à l'école nationale d'agriculture de Montpellier ont établi la filiation de l'*Altesse*. Monsieur Gallet a identifié l'*Altesse* au Tokay-Furmin, un des plants les plus nobles de l'Europe : le plant des Empereurs.

Que conclure ? L'*Altesse* fut-elle importée par les Croisés ? Un bon vin, considéré comme exceptionnel et apparu à l'époque des Croisades, ne pouvait être rattaché qu'à ces épopées extraordinaires. Les légendes créées au fil du temps s'enracinent dans l'imaginaire et deviennent réalités.

Mais il n'a pas été retrouvé de plants d'*Altesse* dans l'île de Chypre. Ou bien ce plant a disparu de l'île, ou bien il n'a jamais existé ?

Un fait demeure certain : les Ducs de Savoie possédaient des vignobles, et ils leur apportaient un soin tout particulier. Ne serait-il pas plus logique de penser qu'ils cultivaient pour eux-mêmes un plant particulier ?

Comme la Savoie faisait partie du Saint-Empire Romain Germanique, ils ont pu recevoir en échange ou en cadeau un des meilleurs plants du Saint-Empire : Le Tokay-Furmin. Pour les gens du pays, ce plant était « le plant de leurs Altesses », qui fournissait le vin pour leurs Altesses. Plus tard, par extension et par déformation populaire le plant devint simplement « L'*Altesse* » nom qui est parvenu jusqu'à nous.



Vendanges au coteau de Sertigny
1948

De gauche à droite :

Gilberte Ancian,
Georgette Chatenoud,
Charles Thomé (de St-Julien),
Michel Chatenoud,
Georgette Combes,
Paulette Combes,
Paul Combes

Frangy Autrefois



Sommaire :

Notre vin : la Roussette	1
Nos vignes	3
Les cabarets frangypans	5
Témoignage de Madame Gilberte Saunier	7
Les Bastian	9
Témoignage de Georges Novel	11



Notre Roussette (suite)

Au début du siècle on voit apparaître pour la première fois la dénomination de «Roussette». Pourquoi ce changement de nom? Probablement, parce que les grains prennent une couleur roussâtre à maturité. Les exigences royales ayant disparu, la consommation ayant augmenté, quelques plants de rendement supérieur furent adjoints à l'Altesse, tels que la «Molette» et parfois le «Bon Blanc». Il faut reconnaître qu'en quelques endroits de la région la tradition s'est conservée et que la Roussette y est faite exclusivement d'Altesse. D'autre part, si l'on interroge les vieux vigneronns ils disent qu'autrefois le vin s'appelait aussi bien Altesse que Roussette.

Longtemps, la vigne a constitué la grande richesse de la région. Au XIV^{ème} siècle déjà - mais sans doute bien avant - Frangy fournissait la table des comtes de Genève qui y possédaient leur propre cru. L'avocat Bartelly, auteur d'une description du Genevois (1635) vantera ses vins blancs «*et particulièrement ceux appelés Aricoques, qui sont les meilleurs de la Savoie*». L'exportation du vin permettait de compenser le déficit céréalier

mais, en 1756, les Frangiens se plaignaient de la mévente à Genève.

Les médecins de cette ville ont porté un très grand préjudice à la vente desdits vins, étant persuadés qu'ils étaient contraires à la santé à cause de leur violence, ce qui a été la cause que lesdits habitants de Genève n'ont eu depuis fait que très peu de cas du vin de Frangy.

La région n'en continuait pas moins à produire ses vins blancs. Au début du XIX^{ème} siècle, Frangy assurait 60% de la récolte, suivie de loin par Chaumont, Marlioz, Chessenaz et Musiège.

Le phylloxéra et le mildiou frappèrent dans les années 1880,

Ne soyez pas dupe!

Moi
quand je commande
une **ROUSSETTE**
je spécifie **FRANGY!**



Publicité de 1967

entraînant en quelques années une réduction de moitié des surfaces viticoles (979 ha en 1876, 475 ha en 1896). Le mal en soi n'était pas irréparable mais aggravait la situation, déjà précaire, des petits pays de vignoble face à la production massive des vins du Midi; elle s'accompagnait d'ailleurs d'une désaffection croissante des ruraux à l'égard du sol. La diminution des vignobles s'est inéluctablement poursuivie 240 ha en 1929, 75 ha de nos jours.

Le développement de l'élevage allait compenser partiellement la défaillance de la vigne.

Depuis 1950, on assiste cependant à une véritable renaissance de ce vignoble qui actuellement est cultivé et commercialisé par cinq producteurs.

La «Roussette», vin blanc de Savoie produit à Frangy et dans le Val des Usse obtient le Label A.O.C. en 1973.

L'exportation du vin vers la Suisse fut longtemps l'une des principales activités du Val des Usse, bénéficiant d'une qualité attestée par de nombreux écrits.

Citons pour conclure l'un des passages les plus connus dans «Les Confessions» de Jean-Jacques Rousseau: «... *et son vin de Frangy, qui me parut excellent, argumentait si victorieusement pour lui, que j'aurais rougi de fermer la bouche à un si bon hôte...* »

Certaines informations sont extraites d'une étude du Docteur Paul Bonier, auteur aussi de la monographie pour la classification V.D.Q.S. de la Roussette.

Eugène Mermier



Odette Mermier à la vigne





Vendanges 1979, chez Victor Gros à Frangy

De gauche à droite :

Gaby Morel
 Roger Mossière
 Fernand Rollet
 Victor Gros
 Raymond Gruaz
 Maurice Gros
 Gaby Menu
 Laurence Bonnetain
 Bertrand Gros
 Maryvonne Gros
 Isabelle Gros
 Valérie Bonnetain

Devant : la cousine Elise

Au premier plan, à droite : Jean Menu

Nos vignes

A la fin du 18^{ème} siècle, le vignoble frangypan est la propriété de nombreux particuliers; chacun entretient son petit carré de vigne pour sa consommation personnelle, mais une partie constitue les communaux. Nous sommes encore en Savoie, le Seigneur intendant de chaque province accorde à ses communautés un octroi sur le vin qui s'y débite pour une durée de trois ans. Chaque Conseil le met aux enchères publiques afin que chacun puisse miser. Le plus offrant remporte le fermage de cet octroi dont la cense est payée par trimestre à l'exacteur des tailles* de la paroisse, moyennant une caution.

* exacteur des tailles: c'est la personne chargée de recueillir les impôts pour l'intendant de la province.

Déroulement de l'octroi sur le vin du 5/10/1788 (tiré des archives communales) :

Philibert Chaumontet notaire royal, publie à haute et intelligible voix devant la porte de l'église à l'issue de la messe paroissiale les ordres de sa majesté l'intendant de la province du Genevois que le 12 octobre chacun pourra à l'issue des vespres miser pour la ferme de la gabelle imposée sur le vin, après que l'on ait retiré la quantité accordée au Maître de poste

(d'après le règlement des postes). Ces mises iront jusqu'à l'extinction de la troisième bougie.

Le 12/10/1788, Philibert Chaumontet se rend donc en compagnie du sergent royal Courtois à la porte de l'église, à l'issue de la messe paroissiale. Après que le sergent Courtois eu sonné du tambour à trois reprises, Philibert Chaumontet invite la population à venir miser.

Le notaire en présence des témoins Louis Révillon dit « Dragon » et Charles Sossiel fléchier dit « Devaise » de la paroisse, porte la ferme à 370 livres qui est de suite portée à 375 livres par Nicolas Mermillod de Musièges puis à 380 par Claude Bouzoud et 400 livres par Jean-Pierre Mallinod à l'extinction de la première bougie. Pendant la combustion de la seconde, Jean Bonier porte la cense annuelle à 405 livres, Pierre Chappaz d'Annecy à 410, Mermillod à 420, Claude Cottin à 425, Louis Boursier à 440, Jean Bonier revient avec 445, puis Mermillod avec 455 et Cottin 460. Nicolas Juillet mise 470 livres. A la fin de la troisième bougie, Cottin mise à 475 livres puis se succèdent diverses

mises tellement rapides que le notaire ne peut les recueillir. La dernière bougie arrivant à son extinction, c'est à ce moment-là qu'intervient Claude-François

JOANNÈS BRUNET
 PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR
 FRANGY (HTE-SAVOIE)
 PRÈS SEYSSSEL

— — — — —

SPECIALITÉ DE VIN BLANC

~~~~~  
 Médaille d'Or à l'Exposition Vinicole, Paris 1905

100,000 Plants greffés  
 VIGNES AMÉRICAINES

Camille GOUX, pépiniériste  
 Représentant de Commerce  
 à FRANGY (Haute-Savoie)

Plants greffés, soudés, racinés, livrables qu'en tout 1<sup>er</sup> choix, en pousses de l'année. Greffons sélectionnés, des meilleurs cépages du pays et divers.

**SUR TOUS PORTE-GREFFES**

Fraicheurs et authenticité garanties. — Etiquetage sérieux.

Greffage sur commission pour printemps 1907.  
 BOIS DE GREFFAGE.

Pour MM. les Clients, analyse de terrain gratuite.



## Nos vignes (suite)

Bastian pour porter la cense annuelle à 570 livres. Claude Cottin renchérit de suite à 575 mais Bastian prétend que la bougie s'est éteinte sur sa mise. Cottin se défend en expliquant que celle-ci s'est éteinte après la sienne. Trois voix dans l'assistance crient que la bougie s'est éteinte avant la mise de Cottin. Philibert Chaumontet explique : «*qu'il a vu, en effet, qu'elle s'est éteinte après la mise de Bastian et que la fumée ne s'est pas élevée de suite au-dessus de ses débris parce que le soleil et un léger orage l'ont fixé un bien petit instant*». Toutes les autres voix ainsi que celle du sergent se sont réunies à dire que la bougie ne s'était éteinte et que la fumée n'était montée qu'après la mise de Claude Cottin.

Devant le soulèvement de l'assistance et le silence des témoins assistants, Philibert Chaumontet réquisitionne l'un de ces derniers afin d'allumer une quatrième bougie. Cottin proteste ainsi que Bastian mais ce dernier reconnaissant qu'une autre bougie réglerait les problèmes. Cette quatrième bougie est allumée, le notaire avertit le public qu'elle sera considérée comme éteinte que lorsque la fumée sera passée au-dessus des débris de la mèche, même si elle est contrariée par l'orage.

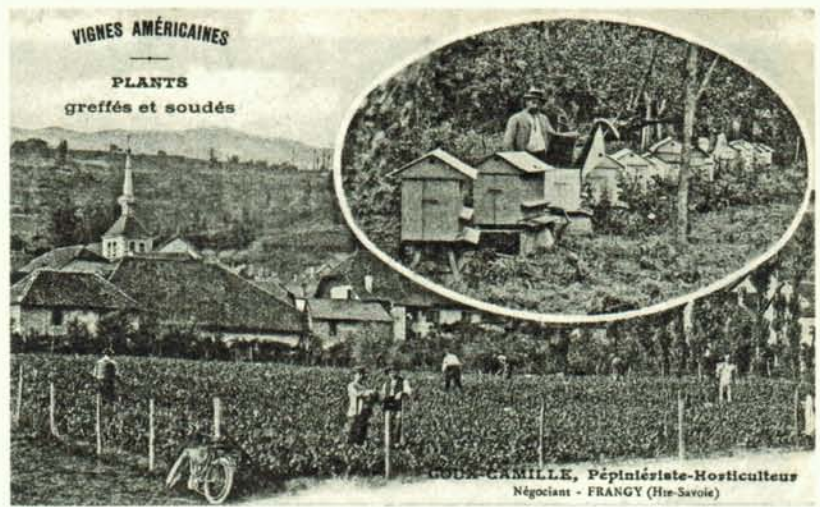
Pendant que cette quatrième bougie brûle, Bastian porte la cense de la ferme à 600 livres. Bouzoud renchérit à 610, Bastian à 620, Bouzoud à 630 livres.

Finalement, la bougie s'étant complètement éteinte sur la mise de ce dernier, la ferme est attribuée pour trois ans à Claude Bouzoud pour 630 livres annuelles.

### Qui était donc ce Claude Bouzoud ?

A Frangy, Claude Bouzoud, hôte du «Lion d'or» (emplacement actuel de La Renaissance) en 1789 a fait d'excellentes affaires: Venu avec des dettes, il a pu, après dix-huit ans d'activité, acquérir des biens pour une valeur de 14830 livres. Selon le châtelain du bourg: «*C'est un homme avide et rusé. Sa femme et ses enfants ne lui cèdent rien en cela, tous sont très laborieux et intrigants. Il a épargné considérablement dès qu'il est à Frangy. Toute sa famille est très bien nippée, il a beaucoup de meubles, une auberge qu'il a payée et quelques fonds de peu de valeurs mais qui rendent beaucoup parce qu'il les couvre des fumiers de son auberge*».

Lettre de Chaumontet, châtelain de Frangy, 29 mars 1789, extraite du livre de Jean Nicolas : La Savoie au 18ème siècle, tome 2



Les vignes de Camille Goux (grand-oncle de Lucile et Henri), situées sur l'emplacement de l'actuelle maison de retraite.

Les vendanges étaient autrefois soumises à l'autorité communale.

### Emprises de 1837:

(texte extrait des archives communales)

Le 15 octobre, à Frangy, le notaire royal procède à la fixation du banc des vendanges devant le maire et les conseillers. Deux experts sont nommés par le syndic: Antoine Veyrat et Louis Mermoud pour faire la visite des différents vignobles, afin de préciser la maturité du raisin, lesquels après avoir prêté serment ont déclaré qu'il était urgent de vendanger et proposent donc à l'assemblée de commencer les vendanges le jeudi 19 octobre. L'assemblée est d'avis d'ouvrir les bans de vendange pour 1837 comme suit:

*Jeudi, on vendangera toutes les vignes du bas de Frangy soit celles qui sont au levant du clocher et toutes celles qui vont jusqu'à Sertigny plus la vigne des Esserts appartenant à Claude Bonnier, les vignes au carrefour de la grande route de Bossy, le vignoble de Collonge depuis le pâturage de Creuz en haut, les vignes appelées champêtres, les vignes à champagne dites sous les crêts.*

*Vendredi, tout le vignoble au-dessus de la grande route de Frangy et au-dessus du chemin de Sertigny, les vignes champêtres du hameau de Moisy et Gensenaz, tout le vignoble de Champagne au-dessus des crêts et les vignes champêtres.*



Vignes jusqu'à l'oratoire



*Lundi, tous les vignobles seront ouverts pour la vendange du rouge.*

*Il est permis par exception à deux messieurs de vendanger deux de leurs vignes à Bossy et Cuvaz le 16 du mois.*

*Il est recommandé aux quatre gardes-vignes de redoubler de vigilance pour surveiller les vignes jusqu'à la fin des vendanges des rouges et surtout tout le vignoble le jour de la foire de Frangy sous peine de se voir priver de tout salaire, lequel ne sera payé que sur le vu d'un certificat qui leur sera délivré par le syndic.*

En 1815, notre village revient sous le régime sarde. En 1856, les propriétaires de vignes sont au nombre de 48 et doivent se répartir les 285 hl accordés par la province pour l'exportation. Chacun d'entre eux a donc le droit d'exporter 5 hl de sa récolte, vers Genève. Cette répartition se poursuivra au moment de l'entrée du village dans la grande zone franche, en bons de franchise, tous les quatre ans, en vertu de la convention franco-

suisse du 14 juin 1881 relative à l'exportation des vins dans le canton de Genève; cela au prorata des contenances.

Nos vignes ne sont pas épargnées par le phylloxéra de 1880 à 1890. Pour faire face, les viticulteurs importent des plants américains afin de greffer et sauver l'Altesse. Frangy étant en zone franche depuis 1880, le conseil demande à l'Intendant du Genevois l'autorisation d'introduire ces cépages américains. En 1885, on dénombre 43 ares de vigne à replanter à Cranan, 33 ares aux Dorières, 15 ares aux Aricoques. Les viticulteurs bénéficieront en 1892 d'un cours de greffage payé par la municipalité.

Le 5/08/1885, le conseil réuni prend connaissance d'un rapport adressé le 31 juillet au préfet par le professeur départemental d'agriculture sur l'état des vignes de Frangy, duquel rapport il résulte que la présence du phylloxéra a été reconnue sur un point seulement du vignoble et que les vignes contaminées se trouvant isolées du reste du vignoble, on pourrait arrêter l'invasion de la maladie en procédant sans retard à un traitement dont les frais sont évalués à 250 anciens francs pour le paiement desquels le concours de l'état serait réclamé. Le conseil vote une somme de 60 anciens francs et sollicite une allocation de l'état.



Vendanges aux Aricoques.

De gauche à droite :

Louis Ravu, Eugène Cornut,  
Louise Mugnier, Eugénie Tapponnier  
Marie Rollet, Roger Bugnet  
La petite Nelly Bosson,  
Claudius et Joseph Tapponnier.

Photo prise par Georges Bosson

## *Les cabarets frangypans*

Le cabaret constituait un danger pour le maintien des préceptes de l'église et de l'autorité morale du clergé. Dans beaucoup de paroisses, les curés comptaient sur l'aide de l'état pour surveiller ces établissements et en limiter le nombre. Certains d'entre eux rallongeaient volontairement la grand-messe afin de diminuer le temps de présence dans les cabarets, aidés par des lois qui interdisaient de servir à boire et à manger durant la grand-messe, les vêpres et le catéchisme, sous peine de cinq livres d'amende. Un seul cabaret par paroisse était d'abord toléré mais la province du Genevois

détournait cette réglementation. On y jouait aux cartes et les petites sommes gagnées étaient mises à boire. Le cabaret devint la «bête noire» des curés qui chassaient et dénonçaient à l'évêque, les excès de beuverie, de bagarre et de libertinage.

A Frangy, «**l'Auberge du Lion d'or**» tenue au moment de la révolution par Claude Bouzoud, située sur l'emplacement de l'actuel bâtiment «*La Renaissance*», figure parmi les premiers cabarets de Frangy avec celui du **Relais Postal** (emplacement actuel immeuble «*Le Mestrallet*» au carrefour de l'église).





## Les cabarets frangypans (suite)

Notre bourgade comptait plus tard en 1830 un certain nombre de débits de boisson: François Cottin aubergiste, Claude Bonier aubergiste (Hôtel de la poste), Jean Michard aubergiste, Jean-Claude Ducloz cafetier, la veuve Rubaud cabaretière, la veuve Vauturier cabaretière, Laurent Kalbfel cabaretier, Joseph Claraz cabaretier.

C'est dans ce contexte que le 16 septembre 1838, le conseil se réunit sous la présidence de Claude Pie Amédée Bastian pour prendre connaissance de la circulaire de l'Intendant du Genevois du 28 août demandant la réduction des débitants de liquide.

Le syndic expose: *Frangy dispose de l'auberge de la Poste, qui est indispensable, trois grandes auberges pour le roulage dont une à côté de la Poste, une autre un peu plus éloignée et une troisième à l'extrémité du bourg vers les routes de Chambéry et de Seyssel, toutes les trois assez achalandées et nécessaires; Frangy a un seul café sur la place où peuvent s'adresser les voyageurs en arrivant. Il y a six cabarets assez convenablement distribués sans être trop rapprochés les uns des autres pour satisfaire aux divers besoins, tous ces débitants sont à l'abri de tous reproches dans le rapport de probité et de moralité et je ne pense pas que l'administration doit proposer quelque réduction sur ces six cabarets en égard au passage continuel qu'en retiennent les routes de Genève, Chambéry, Seyssel et Bellegarde.*



L'Hôtel de Ville chez Dhélens en face de la mairie

### ...Le cabaret devint la « bête noire » des curés...

A la suite de cet exposé, l'administration communale de Frangy à l'unanimité soutient l'avis de Claude-Pie-Amédée Bastian.

En septembre 1848, Louis Fulpin natif de Frangy ex-militaire postillon, demande d'établir un autre café. Le café se trouvera à l'entrée de la route du cimetière (actuelle rue de l'Egalité) et portera la dénomination: «**Café de la Jeune Italie**».

En 1856, Jean Lupin demande l'établissement d'un restaurant sur la place, dans la maison que M. Bastian lui loue, son enseigne: «**Aux quatre saisons Lupin restaurateur**». La même année, François Révillon succède à François Chatenod à «**l'Auberge de l'Ecu de Genève**» (emplacement de la Maison de la Presse actuelle).

Plus tard en 1883, un cafetier nommé Jean Epely s'installe (un premier Jean Epely!). Le 20ème siècle débute avec l'ouverture d'une nouvelle auberge route d'Annecy par François Rossillon (actuel café Ducruet) dans l'ancienne maison Mollaz qui, avant 1865, abritait l'école des garçons.

Voici une liste des anciens bistrots du 20ème siècle dont nous avons connaissance. Nous ne donnons pas la succession de propriétaires pour un même établissement:

- Quatre à la route d'Annecy: Descombes, Rossillon, Rollet, Chatenoud.
- Trois à la rue Haute: Lupin, Laplace, Camus.
- Deux au carrefour de l'église: Mestrallet, Maillet.
- Deux à la place centrale: Lupin (PMU actuel), Lacôte.
- Six à la rue du Grand-Pont: Lupin (emplacement SPAR actuel), Central Bar (actuelle vidéothèque), Epely, Dhélens, l'Ecu de Genève, Magnin.
- Trois au carrefour du Grand-Pont: Diamant, Lafontaine, Chamosset.

Soit un total de 20 cafés.



François Ducruet sert à boire aux douaniers



# Témoignage de Gilberte Saunier

Née Perolini en avril 1925 à Frangy

« Mon père, maçon plâtrier peintre était né rue Haute à Frangy. Mon grand-père était italien et ma mère Suisse, du canton de Fribourg. Je suis européenne avant l'heure !

En 1924, ma petite sœur est décédée, d'une péritonite ; je suis donc fille unique.

J'ai toujours vécu à Frangy, dans la même maison, rue du Grand Pont, construite par mon père (*en face de chez Pernoud*).

J'ai commencé l'école à 4 ans, avec Melle Gay, puis avec Mme Dénarié - vous rappelez-vous des bûchettes pour apprendre à compter ? - Je revois encore les petits fagots. J'ai continué avec Mme Lafontaine jusqu'au certificat d'études pour lequel j'ai eu la joie d'avoir un vélo.

En 1936, j'accompagnais Lucile à la maternelle; elle ne voulait que « Gulberte » pour aller dans ce nouveau monde.

De 1937 à 1938, EPS Thonon. De 1938 à 1939, EPS Annecy qui ferme en juin 1939 pour les internes.

Ensuite pensionnaire à Challonges (Pensionnat de la Ste-Famille) où j'ai obtenu mon Brevet d'Etudes comptables.

A Challonges, en hiver l'eau gelait dans les lavabos ; donc les toilettes étaient très vite faites et pas de vacances pendant le trimestre. Nous n'étions qu'à 12km mais nous n'avions pas de visites. J'en ai encore le cœur gros !

Mes amies de l'adolescence étaient : Jeanne Taponnier (Mme Mossière) et Janine Etienne, nièce de Melle Gay (institutrice de l'école maternelle).



Gilberte et ses parents aux Aravis  
avec leur première voiture, une Citroën B11



Pendant les vacances, nous nous retrouvions le matin pour faire les courses, mais

nous les faisons en trois fois, une fois par famille pour qu'elles durent plus longtemps. Nous jouions au croquet dans la cour de l'école non goudronnée. Nous faisons des balades en vélo : Annecy, Thônes, Le Salève, le lac du Bourget. Et les côtes se faisaient sans dérailleur au vélo !

En face de chez nous il y avait la maison Dusonchet, aujourd'hui Pernoud.

Mme Dusonchet avait des locataires : Mme Duc, M. Girod et sa belle moustache, son bon miel, ses chansons du matin lorsqu'il se rasait, la glace accrochée à la poignée de la fenêtre ; Mme Avon, résistante, cachait des parachutistes anglais qui eux aussi se rasaient devant la fenêtre ; Ensuite Claude et Jeanine Gay, jeunes parents. Jeanine appelait à la fenêtre lorsque sa petite Annie était malade, pour demander conseil.

A côté, à droite, il y avait M. Joguet, directeur de la Coop, soupçonné de collaboration avec l'ennemi, une petite bombe avait explosé derrière sa porte en 1943.

Chez Marie Blandin, la soupe était meilleure que chez moi !!! J'allais quelquefois la manger avec eux, servie dans un pot, sur les escaliers dehors.

La boulangerie de la famille Monod se trouvait à ce moment-là, à côté de la cave de la ferme. Je revois Mme Monod, en pantoufles, qui allait servir le pain ; il y avait dans la vitrine de ce magasin de gros boccas de bonbons multicolores qui faisaient envie à tous les gamins.

En face, se trouvait le bureau de tabac de la tante de M. Vannay. Lui-même avait un garage à côté. Les pompes à essence étaient au bord de la route. Je me souviens d'un matin où un client, continuant à fumer en prenant de l'essence, a mis le feu et Mme Vannay fut brûlée gravement aux bras.

Entre chez moi et la maison Joguet passait un chemin (*actuellement impasse du canal*) où habitait la famille Chatenoud et à côté la famille Rollet. M. Rollet était tailleur et faisait beaucoup de pantalons.





## Témoignage de Gilberte Saunier (suite)

Les premières séances de cinéma avaient lieu (1945) dans une salle rue Basse, appartenant à M. Bosson (Hôtel de la Poste). Cette salle servait aussi de salle de bal et lorsqu'il y avait du monde, il fallait caler le plancher pour ne pas qu'il s'effondre. Rappelez-vous, pendant les séances de cinéma, Georges Bosson venait remettre du bois ou du charbon dans le poêle et les étincelles jaillissaient !

Mon premier bal fut dans cette salle, pour la libération et la fin de la guerre. J'avais vingt ans et c'étaient mes premières rentrées à 4 heures du matin !!

Enfants, nous n'avions pas de piscine. Nous nous baignions dans les Usses. Chaque quartier avait « sa gouille »; nous c'était la gouille à Fleury, juste en face de chez nous, avec 2 mètres de hauteur d'eau pour apprendre à nager.

Il y avait aussi ma seconde famille: chez Lupin Bonté, où je retrouvais les sœurs que je n'avais pas. Avec Marthe, je faisais les foins, la moisson, les vendanges et l'été nous allions en champ aux vaches à Borny. En 1942, le dimanche après-midi, je montais à Collonges-le-Haut, rejoindre Gisèle Novel (Mme Tavel) et nous allions danser à la ferme de Thiollaz, ou la famille Risse (Marie Epely) nous recevait avec l'accordéon. C'est d'ailleurs là que j'ai rencontré Jean Saunier, mon futur mari.

De 1944 à 1947 j'étais téléphoniste à la Poste de Frangy. Il y avait 50 abonnés au téléphone: le 1 docteur, le 2 Monod, boulanger, le 3, le notaire etc.

En 1946, je me suis mariée avec Jean Saunier. Nous avons eu trois enfants: Roger, Hélène et Marie-José, six petits-enfants et un arrière-petit-fils. En 1950, Jean s'est associé avec Louis Gusmeroli, pour créer une entreprise de peinture et réparation de bâtiments.

En 1956, l'entreprise de BTP a été créée avec deux ouvriers: Dédé Berthod et Robert Léger.

En 1956, La S.A. Saunier est créée et se spécialise dans les adductions



Le jour de ses 20 ans,  
Gilberte avec ses parents et son amie Janine Etienne.

d'eau, l'assainissement et la construction des maisons. Tout était à faire à l'époque dans les communes: l'entreprise assurait donc les travaux du captage des sources aux branchements d'eau dans les maisons, ce qui représentait de gros chantiers. Je me souviens du chantier du Mont Saxonex qui a duré deux fois trois mois. Nous louions des chalets dans le pays, nous restions la durée du chantier et j'assurais les trois repas journaliers des ouvriers du chantier. Le samedi nous revenions à Frangy pour faire les lessives et mettre à jour la comptabilité.

Le travail était dur mais nous avons toujours préservé les week-ends avec les enfants. Quand ils furent grands nous avons acheté une moto; et nous faisons aussi des rallyes avec un club de Traction. Nous avons aussi acheté un chalet presque en ruine à Manigod que nous restaurions le dimanche avec des amis. Jean, tombé malade en 1982, est décédé en 1985.

L'entreprise continue avec Roger notre fils et des ouvriers fidèles: Roland Mermety et

Michel Baude.

En 1988 l'activité s'est arrêtée et j'ai pris ma retraite. Pendant cinq ans j'en ai peu profité car j'étais malade.

Après une opération, je suis de nouveau en forme et toujours active: voyages, raccomodage pour le Secours catholique, scrabble, etc...

Je vis toujours rue du Grand Pont dans la maison de mon enfance souvent pleine d'amis. »



Marthe Lupin et Gilberte



# Les Bastian

Chacun de nous connaît la bâtisse située au centre de Frangy, à l'ouest de l'église, que l'on appelle « le château ». Cette maison ancienne fut construite au début du 17<sup>ème</sup> siècle par François Favre, marquis de Thônes, qui la revendit à Claude-François Bastian, notaire et maire de Frangy. Notre village doit entre autre à ce dernier son rôle de chef-lieu de canton et la réalisation de la route qui rejoint Annecy. Il est donc normal que nous nous intéressions à cette famille.



Le père de Claude-François: **François Bastian**, avocat au Sénat de Savoie, était issu d'une famille honorablement connue à Bonneville. Cette famille descendait du village de Peillonex. Des Bastian occupaient des postes importants au Prieuré des Chanoines Réguliers de Peillonex. François Bastian fut orphelin jeune. Soutenu par son beau-père Depassier et par son cousin, Prosper Bastian, il entreprit des études de droit. Il devint avocat au Sénat de Savoie à Chambéry et s'établit à Annecy.

Sa situation et ses relations lui permirent d'épouser une jeune fille issue d'une famille notariale de notre village, Marie Delavenay, âgée de 14 ans. Le mariage eut lieu le 5 septembre 1753 à Frangy. Par sa belle-famille, il put obtenir en 1756 un poste de juge à Chaumont, où exerçait déjà son beau-père, Ignace Delavenay. C'est là qu'il rencontra Jacques Mermier de Vovray et qu'il s'entendit avec lui pour le mariage de leurs enfants: François Mermier et Antoinette Bastian.

Il acheta une maison au bourg de Chaumont, mais le couple vivait ordinairement à Annecy. François Bastian décéda en 1775 à Annecy et fut sépulturé dans la chapelle St Michel de l'église paroissiale St-Maurice.

L'épouse de François Bastian, Marie appelée également Marion, née Delavenay vivait à Annecy. C'est là qu'elle fit donner à ses enfants l'éducation qui les propulsa dans le monde et qu'elle mourut en 1788. Selon son vœu, et en raison des bienfaits qu'elle accordait à la religion, elle fut inhumée dans l'église Ste-Claire de la vieille ville. Elle était la fille de Me Ignace Delavenay, notaire à Frangy et de Françoise-Cécile Garçon, originaire de Chaumont.

Ignace était le fils de Me Pierre Delavenay, notaire à Chilly puis à Mougny. Le grand-père de Pierre Delavenay, Maître Claude Delavenay, était notaire à Champagne, hameau de Frangy. Lui et ses frères étaient propriétaires du château de Pelly en 1600 sur la commune de Desingy. Leur père, Egrège Laurent

Delavenay était issu de la branche notariale des Delavenay d'Amancy.

La fille de François: **Antoinette Bastian**, est née le 15 janvier 1767 à Annecy, elle fut élève-pensionnaire au 1<sup>er</sup> monastère de la Visitation d'Annecy. A l'époque, les religieuses recevaient une vingtaine de jeunes filles de la haute société de la ville. Cette éducation, jointe à celle reçue en famille, la marqua durablement; elle fit d'elle une épouse et une mère attentive. Elle fut à la hauteur de sa tâche de maîtresse de maison tant à l'égard de son mari François Mermier et de ses enfants qu'à l'égard des autres personnes. Antoinette née Bastian abrita dans sa maison de Vovray, au temps de la persécution religieuse, les prêtres insermentés qui voulaient se soustraire aux recherches des conventionnels et des enrégés de la révolution. Ces prêtres se reposaient là quelques jours et pouvaient célébrer la messe et administrer les sacrements; la maison de Vovray était un lieu de rendez-vous clandestin pour la religion. Outre le fait que la maison se trouvait à l'écart sous le Vuache, ce qui mettait la famille Mermier à l'abri des regards curieux, Antoinette bénéficiait de la complicité tacite de son frère Claude-François Bastian, en situation prééminente à Frangy et dans les environs à cette époque. Antoinette eut cinq enfants: le premier, Joseph, cultivateur, fut le père de frère Placide, religieux à Tamié et de sœur Léonce, religieuse de la Charité de La Roche-sur-Foron; le deuxième, Joachim, lui aussi cultivateur à Vovray, fut le père de sœur Louise, de Chavanod; le troisième, Pierre, fut ordonné prêtre en 1813; le quatrième, Louis, notaire à Frangy fut le père de sœur Adèle de Chavanod; la cinquième, Louise Henriette, épousa Marie Chautemps de Valleiry. Antoinette mourut à Vovray (Chaumont) en 1819.

Son mari, François Mermier était propriétaire terrien à Vovray, il se





marie en 1784 avec demoiselle Antoinette Bastian, 17 ans. Son épouse lui apporte en dot 30 hectares de terres sur les flancs du Vuache. François Mermier est le parfait terrien, le paysan rompu aux affaires. Il aura de la peine à admettre que sa femme veuille envoyer ses garçons au collège; il voulait en faire des cultivateurs, des paysans comme lui. Il meurt en 1830, à l'âge de 84 ans.

L'un de leurs enfants, Pierre Mermier, est né en 1790 au hameau de Vovray à Chaumont; dès l'âge de 8 ans il se rendait à travers bois au prieuré de Chêne-en-Semine. Celui-ci, vide de ses moines bénédictins depuis de longues années, appartenait à la famille Bastian. Un prêtre réfractaire y vivait avec la complicité des Bastian sans crainte de représailles. Il missionnait dans les environs et recevait des enfants pour leur faire l'école. Pierre Mermier ajouta Marie à son prénom par dévotion à Notre-Dame, au temps où il fonda la Congrégation des missionnaires.

**Claude-François Bastian** est né à Annecy en 1764, fils de François, avocat au Sénat de Savoie, il se dirige vers une carrière de notariat. Il épouse Hélène Chaumontet, fille de François-Marie, avocat lui aussi au Sénat de Savoie. Claude-François Bastian est notaire à Frangy en 1792, au moment de l'entrée des troupes françaises en Savoie. Il saisit sa chance en adoptant les idées nouvelles venues de France. Il se fait élire maire de Frangy mais il demeure à Chaumont où il achète une maison attenante à son cabinet. Il se porte acquéreur de biens nationaux appartenant soit à des ci-devants nobles émigrés soit au clergé qu'il paye avec des assignats. Il devient un notable de la nouvelle société. Il s'installe à Frangy dans une ancienne maison de maître qui appartenait à François Favre, Marquis de Thônes; les habitants de Frangy appelleront désormais cette maison « le Château ».

Sa qualité d'acquéreur de biens nationaux vaudra à Claude-François Bastian une solide réputation d'inimitié de la part de la population. Mais il est bienveillant tant à l'égard de sa famille que des personnes dans le besoin. Il fait don à Frangy d'une maison aux sœurs de St-Joseph dont le siège de la congrégation est à Annecy, cette maison deviendra un couvent qui servira aussi d'école pour les filles.

L'irréligion de Bastian n'est pas oppressive à l'égard des prêtres.



Assignat de 50 livres - 1790

Il abrita un certain temps chez lui l'abbé Calligé, autrefois curé de Chessenz, pour le protéger des grandes colères; Calligé fut curé de Moûtier, en Tarentaise. Claude-François Bastian interviendra utilement, pour la sauvegarde des intérêts des communes et du département, auprès du général en chef des troupes autrichiennes d'occupation, le général Bubna, en 1814 et 1815. Après 1815, il se retire des affaires publiques. Il meurt à Frangy en 1838, réconcilié avec l'église; le Concordat de Napoléon Bonaparte, en 1801, était passé par-là.

**Claude-Pie-Amédée**, fils de Claude-François Bastian et d'Hélène Chaumontet, est né en 1799. Dans un premier temps, il secondera son père syndic de Frangy avant de prendre sa succession en prêtant serment en 1836; il démissionne une première fois en 1845 mais sera réélu par le conseil, il démissionnera à nouveau en 1856. C'est lui qui décida de la reconstruction de l'église consacrée en 1844.

Jean Lupin, (arrière-grand-père de Georges Lupin que nous avons connu à la rue Haute) sera son successeur jusqu'au rattachement de la Savoie à la France en 1860, mais Claude-Pie-Amédée redeviendra maire de Frangy de 1860 à 1871. Il meurt à Vichy en 1872.

*Il faut bien comprendre les différences qui pouvaient exister au sein de cette famille, ici entre l'oncle et le neveu. Claude-François Bastian n'était pas intolérant bien qu'il ne pratiquait plus sa religion et Pierre-Marie Mermier devenu adulte et prêtre ne manquait pas de venir sauver son oncle au château à Frangy.*



Tableau représentant Claude-François Bastian

Sources :

- Archives de la Congrégation des Missionnaires de St-François de Sales à Annecy
  - Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse d'Annecy, par MM. Rebord et Gavard.
  - "Une famille du Faucigny" par E. Delavenay
  - Archives communales et paroissiales de Frangy
- Avec l'aimable autorisation de Mme Ricœur-Guglielmi.



# Témoignage de Georges Novel

Nous avons rendu visite à Collonges, à Georges Novel né le 14 septembre 1919 dans son village où il a toujours vécu avec sa sœur Maria, née aussi dans ce hameau le 16 février 1915.

Georges a perdu son père à 3 ans. Ce qui a certainement conditionné toute sa vie future. Son souhait était d'apprendre un métier comme ébéniste, menuisier ou même « mécano ». Bien que contraint de rester à la ferme pour soulager sa mère, la passion du bois et de la mécanique feront de lui un constructeur, un dépanneur et un serviteur pour son entourage.

Sa scolarité fut celle de tous les enfants de cette époque : descente à l'école le matin, retour à la maison pour le repas de midi, redescente l'après-midi et retour le soir, à pied évidemment. La cantine n'existait pas sauf les jours de grosses neiges où un pot de soupe leur était servi. Le jeudi, c'était le catéchisme et le dimanche, ils se rendaient à la messe le matin ainsi qu'aux vêpres l'après-midi.

Georges se chargeait des commissions pour sa mère durant son enfance. Au printemps de ses 12 ans, il quittait l'école pour les travaux de la ferme malgré son jeune âge, ces gros travaux étaient jusqu'alors exécutés par ses oncles.

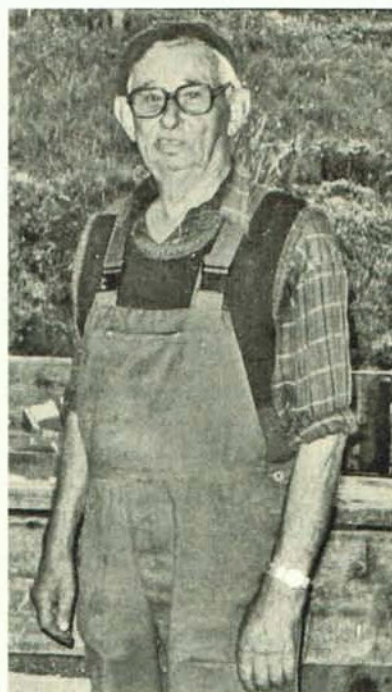
La vie de Georges aurait pu ressembler à celle de beaucoup de gamins de l'époque, mais les faits qui suivent nous montrent le contraire.

Un jour, le curé de l'époque vient rapporter à la mère de Georges (âgé de 7 ou 8 ans) qu'il l'avait vu se coucher sous une voiture Amilcar (*notre photo*) garée sur la place de l'Eglise pour en voir tous les détails. Georges Novel expérimente à 12 ans la force vapeur, il récupère une boîte métallique avec couvercle vissé, la remplit d'eau et la met sur le fourneau de la cuisine ; elle explose, le brûlant sur tout le visage. On le soigne avec un masque de blanc d'œuf.

Lorsque Georges garde les vaches aux champs, il a toujours quelque chose à tailler avec son couteau dans des morceaux de bois : des petits moulins faits avec deux bois en croix posés sur deux fourches tournent dans le ruisseau.



Amilcar CGS



Vers 14 ans, il se taille à la scie à main, une paire de skis en frêne qu'il cintre à la vapeur. Il devra en faire beaucoup d'autres pour les copains du village.

Plus tard il se construit un bob équipé d'un volant en chêne taillé dans la masse et d'une colonne de direction forgée chez Crochet à Frangy.

Il construit des brouettes avec des roues en fer, des manches d'outils toujours pris dans des pieds de frêne cintrés qui ont poussé dans l'eau (les frênes qui poussent dans l'eau sont plus souples), ils sont d'abord fendus dans le fil puis travaillés.

Le ballon de football des derbies Moisy/Collonge, sur la Sainte, suite à un séchage trop près de la cuisinière, a un panneau brûlé. Georges le remplace.

Ses journées jusqu'à son départ pour l'armée seront rythmées par les travaux de saison et petit à petit avec de modestes moyens commencent l'observation et le travail du bois. La mécanique viendra un peu plus tard.

A vingt ans il part pour l'armée : ce seront les trois premières années de guerre de janvier 1940 à fin 1943. Il sera affecté aux transmissions puis dans le génie, c'est là que, reconnaissant ses talents manuels, le général de division, De Lattre de Tassigny, le nommera en personne « Maître Ouvrier ».

De retour dans le civil, il décide de ne pas faire l'achat d'un cheval ni d'une paire de bœufs ou d'un attelage de vaches pour les travaux de la ferme mais de construire un tracteur. Pour cela il récupère du matériel : un moteur de Citroën B14, un pont américain, une boîte Berliet, un châssis et des poutrelles. Il rencontre un problème technique pour l'ac-couplement boîte et



## Témoignage de Georges Novel (suite)

pont. Il dessine un arbre de liaison avec cannelures et portée de roulement, prend ses cotes avec un pied à coulisse en fer blanc de l'époque et contacte une usine à Lyon qui, après bien des échanges de courrier, fait livrer le travail fini et conforme à l'adresse de « Novel mécanicien à Frangy ». Le transporteur fait le tour des garages mais personne ne connaît ce mécanicien. Heureusement, Fernand Descombes se trouvant au Garage Bange, réagit et prend la livraison en avançant le contre-remboursement. Ce tracteur tournera une quinzaine d'années, il fera même des labours pour des voisins. Georges sera sollicité pour en construire d'autres, mais refusera.

Cette période d'après-guerre le verra aussi construire son atelier et trois machines à bois : une scie à ruban, une toupie, une mortaiseuse. Toutes les trois ont un bâti en béton coulé dans des moules en bois, lissé en plâtre pour avoir un fini extérieur soigné. Les trous pour les accessoires sont prévus. Les deux volants du ruban sont faits à partir de roues de voiture. Il passera du temps à l'équilibrage et au calcul des vitesses de rotation.



Un tapis roulant pour le bois

Pour ce qui est des bâtis en béton, Georges avait énormément d'avance, puisque ce n'est que dans les années 80 que les grands constructeurs de machines-outils ont commencé à fabriquer des bâtis-béton (grande stabilité, moins onéreux).

Il faut noter que Georges avait pris son gravier sur la Sainte, l'avait trié et lavé plusieurs fois et que le ciment venait de Génissiat donc d'une très haute qualité (ciment Bayard).

Il construisait et réparait aussi des herses pour les labours avec des dents neuves ou anciennes qu'il réparait à la forge, des cuves de fermentation pour le raisin, des douves ou fonds de tonneaux ou encore des gerles de vendanges. Georges construisait ses meubles et en réparait dans tous les styles pour les autres, ce qui l'obligeait à se confectionner des outils pour façonner toutes les formes.

Il s'est aussi intéressé aux abeilles et se rappelle la récolte exceptionnelle de l'année 1955 rapportant 700 kg de miel avec ses 20 ruches.

Toutes ses journées étaient occupées par les travaux de la ferme et les nombreux dépannages.



Georges dans son atelier

L'hiver, l'atelier chauffé était un point de rendez-vous, on venait aussi demander à Georges de l'aide pour les vêlages difficiles.

En avril 1997, un dimanche par jour de bise, il assiste impuissant à la destruction totale de son atelier par un incendie. Tout ce qu'il avait construit et récupéré durant sa vie disparaît : ses

machines, ses outils, son stock de bois et de fer, sa visserie, toutes ses boîtes remplies de pièces diverses récupérées et conservées parce que « ça peut servir un jour ». Les bâtis-béton seront aussi chargés au bull et évacués. Des mois très difficiles vont suivre, son atelier sera reconstruit, mais plus rien n'est comme avant.

*Nous avons écouté Georges, heureux de nous raconter sa vie, qui n'a peut-être pas pris la direction qu'il aurait souhaitée, mais il n'a pas de regrets. Il est toujours allé de l'avant, il a toujours observé, écouté et mis au point ses techniques avec peu de moyens.*

*Malgré la disparition de tout ce qui fut sa vie et sa passion, Georges n'a jamais baissé les bras. Nous avons assisté à la mise en route de sa dernière réalisation : un tapis roulant pour monter du bois.*

*Chapeau Georges!!*





**La chorale dans les années 40**

Au 1er rang en haut de gauche à droite: Marcel Chappaz, Louis Berthet, Joseph Favre-Bonvin, Louis Courlet, Roger Révillon, Auguste Courlet, Louis Lachenal, Firmin Favre- Bonvin.

Au 2ème rang: Ernest Révillon, Jean Monod, Ninie Rosset, Anne-Marie Mossaz, Alice Vuarrier, Elisabeth Courlet, Louise Courlet, Pierrette Lupin.

Au 3ème rang: Louis Mossière, Pierre Monod, Anne-Marie Lupin, Denise Gros, Eugénie Piollat, Jeanne Gros, Marie-Louise Lachenal.

Au 4ème rang: Claudia Cons, Marie Chatelain, Victor Gros, Curé Bublens, Maurice Courlet, Olga Oberto, Léontine Dérissoud, Simone Démolis

L'équipe de Frangy Autrefois vous invite  
à un diaporama-vidéorama qui aura lieu au centre Jean XXIII  
le dimanche 29 janvier 2006 à 14 h 30.

Nous verrons entre autres quelques images  
du Motocross de 1967 sur le plateau de la Sainte.  
Un bon moment à passer ensemble. Entrée libre.

Notre prochaine Gazette est prévue pour juin 2006.

A bientôt!

**FRANGY AUTREFOIS**  
**108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY**  
**frangy.autrefois@wanadoo.fr**



# La Gazette

de Frangy Autrefois



*Rien n'est permanent...  
sauf le changement*

Édité par l'association Frangy Autrefois  
Prix: 5,00 €

**N° 10**

décembre 2006



# L'histoire des cassis

C'est au début des années 60 que la culture du cassis a pris un véritable essor dans le village sous l'impulsion des fabricants de liqueur et de crème du dit fruit. En faisant macérer les baies dans de l'alcool, ces fabricants, principalement dijonnais, avaient inventé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ces nouveaux apéritifs qui remportaient déjà un grand succès jusque dans la capitale.

Dans les années 20, on produisait le cassis dans 36 départements français dont la Côte d'or qui arrivait largement en tête avec environ 1 800 000 petits arbustes aux baies noires. Environ 3 000 pieds étaient répertoriés à Frangy 40 ans plus tard pour une production de 500 grammes à 1 kilogramme par pied.

A Frangy, certaines familles développèrent la production parallèlement à leurs activités professionnelles principales (agriculture, commerce...). Cette culture était donc avant tout complémentaire. Les plantations étaient situées un peu partout sur la commune sans, semble-t-il, de conditions d'exposition particulière et ne demandaient pas un entretien important tout en offrant de bons débouchés et un rapport satisfaisant.

## Les cassis chez Figuet.

Les pieds «Figuet» étaient situés de l'autre côté des Usses (à l'emplacement actuel de la déviation, en face du magasin Shopi), les «Gros» étaient «Entre deux Nants» dans la montée de Champagne, les «Garcel» au niveau de la maison Veyrat actuelle (route de St-Julien), les «Ducruet» derrière l'ancien abattoir (terrain de foot annexe actuel), les «Lupin» à Bossy et les «Dérobert» à Sertigny.



M. et Mme Figuet

La récolte était effectuée sur plusieurs jours à la mi-juillet; les enfants en vacances scolaires permettaient l'apport d'une main d'œuvre d'appoint non négligeable, quoique pas toujours très assidue.

Toute la famille ainsi que des proches se «*donnaient la main*».

François Figuet se souvient: «*c'était long, les lignes faisaient 50 m voire plus, on ne s'arrêtait que pour casser la croûte sur place et cela durait jusqu'à la nuit. Victor Gros nous emmenait sur son tracteur Massey Ferguson gris*».

Paulette Ducruet nous précise que «*tout était ramassé à la main, face à face, assis sur des petits bancs ou des cagettes; on ne gardait rien pour nous, même pas pour le bistrot, tout était vendu*».

La production était ensuite livrée dans les fameux cageots ovales pour le transport chez les Dérobert, qui en assuraient le convoyage vers Dijon, principalement chez «L'Héritier Guyot» (qui avait démarré la fabrication de liqueur dès 1845).

Aujourd'hui, la production de cassis pour la vente n'existe plus à Frangy même si quelques pieds subsistent ici et là et même si le «*blanc cassis*»\* reste le deuxième apéritif consommé par les Français tant au bistrot qu'à la maison.

*Ami(e)s frangypan(e)s, à la bonne vôtre!...*

\* le fameux Kir, mis à l'honneur par le chanoine du même nom, qui fut député-maire de Dijon.

## Frangy Autrefois



### Composition de Frangy Autrefois

Martine Bersinger (secrétaire),  
Albert Berthet, Nadine Berthod,  
Bernard Charrier (trésorier),  
Michel Chatenoud,  
André Crochet (président),  
Lucile Ducruet, Paulette Ducruet,  
Frédéric Figuet, Jacky Fumaz,  
Jacques Francizoud,  
Claudette et Jean-Pierre Gorlier,  
Paul Griot, Charles Ravoire,  
Michel Thuillier.

## Sommaire :

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| L'histoire des cassis                      | 1  |
| Chez Servet:<br>la moto est une passion    | 4  |
| Naissance et évolution<br>de notre village | 7  |
| Le château de Collonges                    | 11 |
| 1951 : ASF Basket                          | 13 |
| La Maison Phulpin                          | 15 |





## Les Cassis à Bossy chez Maurice et Marguerite Lupin.

(récit de leurs enfants, Marcelle, Jeanine et Pierre)

La ferme n'était pas assez importante pour nourrir notre « grande famille ».

Dans les années 1950/60, notre père qui travaillait une partie de l'année à l'entreprise Berthod, s'était spécialisé dans la culture des fraises. La cueillette durait tout le mois de mai. Un commerçant d'Annecy venait tous les soirs récupérer la récolte...

Pour améliorer le « quotidien », après la saison des fraises, un ami de Machilly a suggéré de cultiver du cassis, ce qui était paraît-il assez rentable pour cette époque.

La récolte du cassis se faisant en juillet, ce serait juste pour occuper nos vacances scolaires!!!

Le terrain et le climat pouvait convenir.

C'est à Machilly, vers 1958/59 que notre père s'est procuré les premiers plants et qu'il s'est mis à faire des boutures; il en fournissait à tous ceux qui voulaient tenter l'aventure: son ami Victor Gros, Messieurs Fiquet, Dérobert, Garcel, Cadet, Bugnet et d'autres encore...

Il a d'abord planté quatre lignes de buissons au « Poka » en dessus du village de Bossy.

Le champ était plein de vestiges romains, à chaque labour des briques étaient récupérées (une partie de la maison Giguet a été bâtie avec ces briques).

Il fallait plusieurs années pour avoir une belle récolte. Entre ces lignes étaient plantés des fraisiers.

Puis la plantation s'est agrandie, jusqu'à 900 buissons, dans le secteur situé entre les deux routes de Bossy.

Notre père a aussi essayé d'en planter au champ des « Crottes » plus exposé au nord.

Il pensait décaler la récolte, mais ce n'était pas aussi intéressant.

Dès l'hiver, il fallait penser à la taille. Pierre aidait déjà notre père.

Ensuite il fallait passer le motoculteur entre les lignes. Il fallait relever les branches pour qu'elles ne soient pas broyées. C'était souvent le travail de Janine!

La cueillette se faisait toujours la 1ère quinzaine de juillet. Les cassis devaient être cueillis entre 8 et 10 jours pour éviter la moisissure. Nous n'avions pas de frigos pour les conserver, ce qui imposait d'être nombreux pour cette cueillette!!!

En plus de notre grande famille, nous réunissions voisins, amis, et tous les volontaires. Nous arrivions à être une trentaine dans le champ!!

Souvent sous une grosse chaleur, quelque fois sous la pluie, il se dégagait une odeur forte assez particulière qui nous saoulait. Nous devions rester jusqu'à la nuit. Le soir au coucher du soleil, nous ne voyions plus les cassis!!!

Notre père avait fabriqué des tabourets spéciaux pour la cueillette, d'abord à 4 pieds puis à 3 pieds, qui étaient bien plus pratiques. Et ils existent toujours!!

Nous cueillions le cassis dans des cagettes que nous versions dans des

« billots » de 10 kg.

C'était la fête, surtout pour les jeunes pour qui les distractions étaient rares alors!

Le « transistor » nous faisait vivre en direct le Tour de France. Les jeunes préféraient écouter « Salut les copains » et changeaient de radio en cachette.

Notre mère ne quittait pas sa cuisine car il fallait nourrir tous ces travailleurs!

**... il se  
dégageait  
une odeur  
forte qui  
nous  
saoulait...**



Aux cassis  
chez Ducruet



Quels souvenirs de casse-croûte et de grosses gamelles sur la table !

Les premières récoltes étaient regroupées avec celles de Machilly, pour être expédiées d'abord en Allemagne, puis à Dijon (le fameux cassis de Dijon!).

Ensuite, ce sont les Frères Dérobert qui récupéraient les récoltes du secteur de Frangy et qui assuraient directement la livraison à Dijon.

Puis les années passant, les parents vieillissant et fatigués, les enfants faisant leur vie, partant travailler ailleurs, la culture du cassis a été abandonnée.

## Les cassis chez Dérobert à Frangy.

*(souvenirs de Bernard)*

Les producteurs du coin étaient les familles Gros, Fiquet, Garcel, Ducruet, Bugnet, Dérobert, Lupin à Bossy (le plus important producteur), Buttin à Tagny, Francisod et Cadet à Vanzy.

Mon père, André Dérobert a planté les cassis au lieu-dit « Les Sertigny » dans les années 1962/1965. Les plants avaient été achetés à Machilly. Il fallait tailler au printemps, effectuer divers traitements en cours d'année contre la maladie etc... La cueillette se faisait aux alentours du 14 juillet. Il fallait du personnel et une grande partie de la famille était sollicitée.

Au début, la récolte des divers producteurs était rassemblée et pesée chez Victor Gros qui traitait avec M. Francisod de Mons.



Bernard Dérobert en pleine cueillette

Vers 1983, Roland a construit sa maison dans une partie du champ du Poka.

Nous n'oublierons pas la dernière cueillette au champ des « Crottes ». Le champ n'avait pas été entretenu et était envahi de nids de guêpes.

Roland qui avait souvent de bonnes idées, a décidé de couper les buissons à la tronçonneuse et de cueillir sur les branches coupées, à l'ombre!!! Heureusement que notre père, malade, n'était pas présent.

Les « cassis » ont marqué une bonne partie de notre enfance.

Quelques années plus tard, mon père est allé à Vougeot près de Dijon prendre contact avec l'entreprise « L'Héritier Guyot », fabricante de crème de cassis afin de traiter directement avec cette maison. Depuis ce moment là, les divers producteurs du coin amenèrent leurs récoltes dans notre cour (*Ets Dérobert négociant en combustibles*) à Frangy. Les lots de chacun étaient pesés et chargés sur un camion affrété par mon père. Le chargement se faisait le dimanche, et le lundi départ de Frangy à 3 h 00 du matin pour être à Vougeot vers 7 h 30.

Je me souviens de la plus grosse récolte qui fut de 12 tonnes pour l'ensemble des producteurs, la plus petite de 4 tonnes. Pour les dernières années, il fallait établir un bon de remis pour chaque producteur, ces bons étaient établis par Mme Violette Baleydiér qui tenait la recette buraliste à Frangy et qui avait la gentillesse d'ouvrir exceptionnellement le dimanche à 17 h 00.

Au décès de mon père en 1973, j'ai pris la relève avec mes frères. Ne connaissant rien, ni dans la taille du cassis, ni dans son traitement, nous avons eu deux excellents conseillers pour nous aider à continuer, Victor Gros et Maurice Lupin.

Nous avons arraché les plants de cassis en 1981/1982 pour deux raisons: les prix avaient beaucoup baissé avec la concurrence de la Roumanie et d'autre part nos plants devenus vieux avaient moins de rendement. Toute la surface des cassis a été remplacée par des Pins Noirs d'Autriche.

Les cassis nous ont laissés de bons souvenirs, dont les saucisses en papillotes cuites dans la braise des branches provenant de la taille.

*C'était la Fête du Cassis.*





# Chez Servet

## La moto est une passion

Claude Servet (1853-1944)

dit « le Parrain »

Toute sa famille l'appelait « Le Parrain », peut-être à cause de sa nationalité sarde, la Sardaigne étant voisine de la Sicile, territoire réputé pour sa mafia et ses parrains, ou peut-être par respect. Il était un descendant du « *Clan Servet de Veytrens* », hameau de Bassy. Cette famille dont on retrouve la trace en 1530 est mentionnée dans l'ouvrage « *Les possessions roturières* ».

Né d'une famille d'agriculteurs, Claude Servet anime les festivités régionales, bals, noces et banquets par ses talents de violoniste amateur, tout en aidant ses parents au travail de la terre. Après son mariage en 1880 avec Colette Gendre d'Usinens, il s'installe à Frangy et devient fabricant de sabots et galoches dans un local situé rue Haute (actuel n°80). Sa clientèle dépasse rapidement les limites du canton. A la fin du XIXème siècle, il dirige quatre ouvriers spécialisés, et sa production se diversifie avec la création de bottes et bottines, toujours avec des semelles de bois. Son fils Denis-François que tout le monde n'appellera que par son deuxième prénom, alors âgé de 18 ans, le seconde à la direction de son affaire. Ses filles, Elise et Joséphine, s'occupent de la partie commerciale et de l'intendance.

Bien que faisant passer sa famille et son travail avant tout, il prend quelques moments de détente après ses dures journées en jouant aux cartes avec des amis devant une bouteille de Roussette. Les parties de jeux de cette époque, piquet, manille ainsi que tarot, finissent souvent tard dans la soirée. Le dimanche après-midi, à partir de l'année 1900, il pratique le jeu de boules dans le clos de Claudius Lupin, propriétaire d'une fabrique d'eaux gazeuses et exploitant d'un café à la rue Haute. L'unique jeu était situé à l'emplacement de l'ancienne fabrique de limonade Marc Bocqueraz. Après la disparition du clos Lupin, Claude va jouer au clos du café Lafontaine situé au Grand Pont et qui dispose de quatre jeux depuis 1910. Il s'y rend à vélo, ses boules rangées dans une sacoche de cuir à lanières qu'il a confectionnée et qu'il suspend à son guidon.

En 1902, il achète la première moto qui circulera dans notre département, une New Werner 2 cv. de 262 cc. de fabrica-



Claude Servet, surnommé Le Parrain

tion française dont un exemplaire engagé par l'usine de Paris dirigée par les frères Michel et Eugène Werner, deux journalistes parisiens émigrés de Russie, remporte la course Paris-Vienne. Elle était pilotée par le Français Buquet.

Claude Servet effectue lui-même l'entretien de cette moto et l'améliore techniquement découvrant ainsi son talent et sa passion pour la mécanique deux roues, avec ou sans moteur.

En 1903, secondé par son fils, il fonde un commerce de cycles et motos avec un atelier de réparation, à la même adresse, mais côté route d'Annecy. Cet atelier étant assez sombre, n'ayant qu'une ouverture sur le devant, il installe un système d'éclairage de sa fabrication consistant en un générateur qu'il fabrique lui-même et qui transforme du carbure de calcium additionné d'eau en gaz d'acétylène. Par un réseau de tuyaux, ce gaz est distribué aux différents postes de travail et alimente des lampes à brûleurs équipées de becs de gaz, système "Bunsen". Il aménage cet atelier en y installant un établi, et investit en outillage spécialisé pour cette nouvelle activité.



Atelier Cycles et Motos.  
A l'arrière, à gauche, le Parrain, devant, accroupi, son fils François.



En 1904 Claude ouvre un débit de boissons, toujours à la même adresse, mais côté rue Haute (dans son ancien local de sabotier), dans lequel il installe ses deux filles Elise et Joséphine; ce sera le « *Café du Cycle* » pour lequel il fabrique une enseigne en bois qu'il peint lui-même.



Le Café du Cycle, rue Haute

En septembre 1919, Claude Servet fonde la société coopérative de consommation de Frangy dont il est le premier président. Cette société ouvre un magasin à l'emplacement actuel de La Maison de la Presse et de la boulangerie « La Frangypane ». Cette coopérative fut très longtemps le plus important magasin de détail de la région.

En 1920, Claude arrête son activité de sabotier; les semelles de bois n'étant plus à la mode, déjà concurrencées par le cuir et de nouveaux matériaux: caoutchouc synthétique (buna) et néoprène (crêpe).

Son fils, François, ayant repris à son compte le commerce de cycles et motos, il cesse son activité ainsi que l'exploitation du Café du Cycle qui n'était plus assez rentable. Ne pouvant rester inactif, il achète quelques arpents de terrain sur le coteau de Sertigny qu'il défriche pour planter une vigne de Roussette. Sur cette petite propriété, il construit un cellier et passe ses journées à travailler sa vigne.

Devenu vigneron, il transforme son ancien local de cycles et motos où il installe tout son matériel nécessaire à la fabrication du vin. En 1925 il est nommé Chevalier du Mérite agricole à l'âge de 72 ans pour la qualité de sa Roussette. Il continue à s'occuper de sa vigne de Sertigny où il se rend à vélo jusqu'à l'âge de 85 ans. Ses vendanges ont donné une cuvée de qualité qui permit au Parrain d'obtenir le 5 août 1932, dans sa 80ème année, la Croix d'Officier du Mérite agricole.



Le cellier de Sertigny

Le 10 mai 1944, n'ayant pourtant jamais été malade, il s'éteint dans sa 92ème année, comme on disait jadis « *mort de vieillesse* ». A son décès, le registre sarde dans lequel

il était le dernier survivant fut classé aux archives.

**Cet homme fut successivement agriculteur, violoniste, sabotier-galochier, réparateur-vendeur de cycles et motos, exploitant de café et enfin vigneron, sans oublier son engagement dans la vie publique; il a réussi tout cela grâce à sa persévérance, son sens du devoir, son travail assidu, et son intelligence.**



Noces d'or du Parrain et de Colette, en 1930

De gauche à droite :

Au 1er rang : Le Parrain, Claude Junior et sa mémé Colette  
 Au 2ème rang : Elise, Colette et François, Julie et Joséphine  
 Au 3ème rang : Eugène, Denise, Marie Chatelain et Louis Camus



## François Servet, fils du « Parrain ».

En mars 1911, François se marie avec Colette, fille d'Eugène Bouvard de Desingy, tenancier d'une auberge avec relais de diligence au lieu-dit « Les Iles ». Il est surnommé « Le Comte des Iles » ayant racheté le domaine d'une authentique Comtesse.

De cette union naît en décembre de la même année un garçon qui sera prénommé Eugène en hommage à son grand-père maternel. En 1915, François et Colette ont une fille, Denise.

François continue son activité de mécanique avec son papa jusqu'en 1919, date à laquelle il fonde sa propre affaire de cycles et motos dans un local plus spacieux avec magasin et logement route d'Annecy (*en face de la quincaillerie actuelle des Arcades*) et atelier côté rue de l'Egalité.

En 1923, François achète un local situé un peu plus loin, en face du terrain de football, (*actuel n°227*). C'était un garage de la société de transport P.L.M. qui avait cessé son activité. Il fait construire une maison attenante à ce garage et transforme celui-ci en magasin et atelier; il y emménage avec sa famille en 1924 pour y poursuivre son activité de cycles et motos.

Au mois de juin de la même année, arrive un deuxième garçon qui se prénomme Claude comme son grand-père.

## Eugène Servet, fils aîné de François.

Eugène travaille avec son papa dans l'affaire cycles et motos, puis fait un stage de deux ans à l'Usine Motobécane de Pantin, près de Paris. Il devient metteur au point des motos de cette marque. Il se déplace sur une 350 Motobécane.

Militaire à Briançon, il vient en permission à Frangy par les cols du Lautaret et du Galibier souvent enneigés.

A partir de 1932, il travaille à l'entreprise familiale de cycles et motos. En 1936, il construit un véhicule à trois roues, deux directrices à l'avant et une motrice à l'arrière entraînée par un moteur de moto 500 cc. Motobécane. Il le fait homologuer au Service des Mines sous l'appellation « Cyclecar ».

En mars 1938, suivant les conseils du Service Commercial Motobécane, il s'installe à Montluçon, ville dans laquelle la concession de la marque était vacante. Eugène achète une 500 Motobécane, qu'il équipe d'un side-car Bernardet Grand-Tourisme.



Le cyclecar  
fabriqué  
par Eugène

En juillet 1939, Eugène se marie avec France Pailler, qui réside dans l'immeuble voisin de son magasin. Eugène et France partent en voyage de nocces sur la côte d'Azur en side-car. En 1950, toujours à Montluçon, Eugène devient un très important concessionnaire Motobécane de la région Auvergne.

## Claude Servet Junior, « le petit dernier » de François

Né en 1924, Claude poursuit ses études pendant deux années à l'école supérieure, avant la seconde guerre durant laquelle il effectue quelques missions pour la résistance. Après les hostilités, il travaille dans l'affaire familiale. Claude épouse Michelle Reigner de Viry. En 1954 arrive un petit Michel suivi en 1958 de Thierry et de Nathalie en 1963. Claude fait construire un magasin d'exposition à l'adresse actuelle 231 route d'Annecy.

Son père, François, décède en 1958 laissant à sa femme Colette la direction de l'entreprise, secondée par Claude qui développe l'activité motos.

L'établissement étant concessionnaire Motobécane, Claude se fait connaître par ses succès en compétition en devenant Champion du Dauphiné, catégorie 250 motocross avec une 175 Motobécane. Cette moto améliorée chaque saison devient célèbre et redoutée par la concurrence sur de nombreux terrains et contribue au renom de la marque dans la région. Il était l'un des principaux animateurs du motocross international qui se déroula à Frangy sur le plateau de la Sainte jusqu'en 1967 et demeura ensuite président du Moto-club pendant de nombreuses années.

En 1973, les cycles et motos Servet prennent la concession motos Yamaha gérée par Claude, aidé

**CYCLES**  
Fournitures générales  
Réparations soignées

**F. SERVET**  
Mécanicien  
**FRANGY**

Agence :  
**PEUGEOT - TERROT**  
Pneus **MICHELIN**





par ses deux fils. Pour obtenir la concession Yamaha sur le secteur Annecy, Claude ouvre, avenue du Stand, un magasin qui sera géré par son fils aîné Michel.

En 1976, Colette, la maman de Claude décède, âgée de 86 ans. Claude prend sa succession avec son fils Thierry, et sa femme Michelle qui tient la comptabilité des deux magasins. Michel achète un terrain dans la zone commerciale d'Epagny, il y fait construire un local pour l'exploitation de la marque Yamaha sur la région annécienne. Il se marie avec Viviane Mugnier de Clermont qui tient la comptabilité du magasin d'Epagny qui deviendra le plus important point de vente motos des deux Savoie.



Publicités de 1954



et 1962

A cette époque, Michel et Thierry pratiquent le motocross. Michel devient Champion Dauphiné-Savoie. Thierry remporte de nombreuses courses, il est couronné plusieurs fois Champion de Ligue et obtient de bons résultats au championnat de France Junior et International.

En 1981, Claude ferme le commerce de Frangy pour aller travailler avec Michel, avant de prendre sa retraite en 1989. En moto, Michel effectue deux épreuves du Paris-Dakar, et plusieurs randonnées moto et 4x4 en Libye. Il vend son magasin de Seynod.

Chez Servet, la moto est une tradition ancestrale qui se transmet de génération en génération : Thierry est breveté éducateur et professeur de motocross pour les jeunes pilotes. Les petits enfants de Claude Servet sont aussi prometteurs.

*La famille Servet vient de fêter 100 ans de passion pour la moto... et la ferveur continue!!*

*Montage réalisé d'après la biographie familiale de Claude Servet que nous remercions*

## *Naissance et évolution de notre village*

Frangy étant situé au fond d'une vallée, on a du mal à croire que certains Romains aient pu faire leur Villa en ce lieu. Pourtant, une pierre romaine située dans le fronton de l'ancienne église antérieure à 1843, demeurait déjà dans la précédente avant 1753 (*source A.D. 74*); elle relate un honneur rendu par un affranchi de la tribu Voltinia présente au 2ème siècle. Cette grosse pierre en deux parties, significative dans la construction initiale, fut probablement remise à chaque transformation du bâtiment (*voir gazette n° 5*). Elle confirme qu'une villa romaine importante existait en ce lieu.

La découverte de tombes burgondes à l'Est de la construction n'est qu'une suite logique à ce ou ces édifice(s) romain(s) et certifie ce secteur embryonnaire. La douceur du climat, la proximité de l'eau, l'existence de bois, et donc la présence de gibier et de poisson, ont certainement attiré les premiers occupants qui, de plus, bénéficiaient sur les hauteurs de terres suffisamment fertiles pour cultiver des céréales.

Toujours au temps des Romains, les bateaux-marchands remontaient le Rhône et s'arrêtaient à Seyssel, au confluent des Usses et du Rhône, lieu appelé Regonfle. Les pertes de ce fleuve situées en amont (*aujourd'hui noyées par la retenue du barrage*) empêchaient toute navigation. Les marchandises étaient ensuite transportées par charroi par la voie romaine qui passait à Desingy, redescendait à Frangy, puis montait à Collonges, Chaumont et le Mont-Sion, pour rejoindre Genève, première ville commerciale européenne déjà à cette époque.

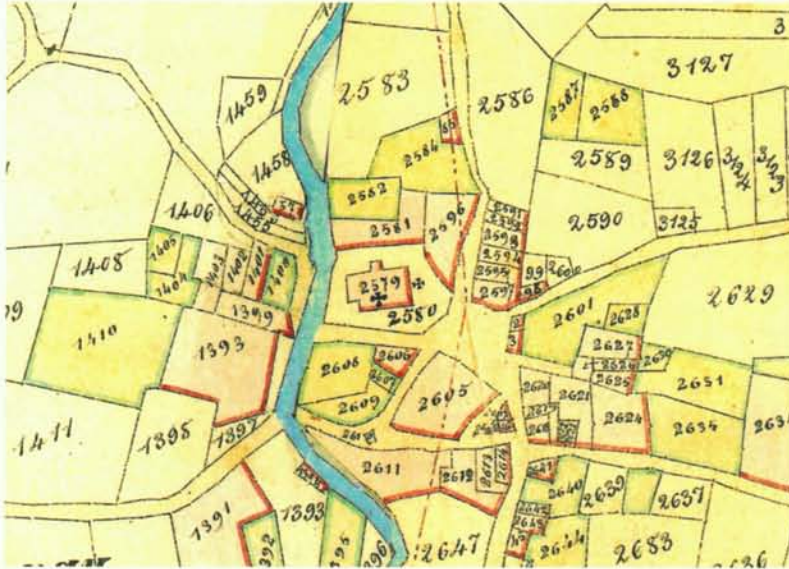
Au Moyen-Âge, Frangy dépendait de la châtelainie de Chaumont. Notre village fut incendié en 1589 par les Helvètes en représailles au Duc de Savoie, cela nous prive malheureusement de bâtiments très anciens dont on aurait pu au moins avoir connaissance.





Le Grand Pont qui enjambe les Usse à l'ouest de Frangy fut terminé en 1677, notre village connut un essor depuis sa construction qui rendit plus facile cette voie pour rejoindre Genève. Pour preuve, l'évolution constante du nombre d'habitants qui, de 476 en 1561 passe à 1362 en 1861.

Il est très intéressant de suivre sur nos cadastres successifs, la progression des rues de Frangy.



Extrait de la carte sarde de 1730  
Rouge : terrains bâtis - Vert : jardins potagers - Bleu : Castran

## Les premières maisons

Les premières habitations apparaissent autour de l'église; alignées rue de la Vierge ou situées de l'autre côté du carrefour à côté du Relais Postal (n° 2605) ainsi que près du ruisseau « le Castran ».

Il serait injuste de ne pas citer la bâtisse de Gersaigne, décalée du Centre mais dominant notre village, dont la première trace remonte à 1352 quand Jean de Jarsany paie un impôt au comte de Genève, pour cette maison.

Le « Château » (n° 1393-1399) situé de l'autre côté du Castran, construit par Favre, tout proche de l'entrée de l'église orientée encore dans le sens est-ouest, n'apparaît qu'au début du 17<sup>ème</sup>.

Remarquons qu'à cette période la traversée du Castran se faisait encore à gué. L'ancienne route venant de Seyssel par la route des vignes longeait le clos du château, allait par un passage à gué à la fontaine pour remonter sur le carrefour de l'église (par le passage de l'actuel escalier sous l'immeuble « Le Mestrallet ») pour poursuivre rue de la Vierge. D'après nos anciens, Napoléon aurait dormi une nuit dans la dernière maison située au sommet à gauche de la rue de la Vierge (n° 2585).

Quelques maisons rangées au bas de la rue

Basse jouissaient déjà au 17<sup>ème</sup> siècle des Usse sans être trop décalées du centre (*maisons Banchet, Figuet*). La rue Basse était l'ancienne route de Rumilly, menant directement au Grand Pont par un chemin parallèle à la rivière des Usse.

## Extension vers l'Est et le Sud

L'actuelle rue de l'Égalité que l'on a longtemps appelée « Rue du Cimetière » se prolonge, c'est au début de cette rue qu'en 1848 se tenait « Le café de la Jeune Italie » tenue par Jean-Louis Fulpin. Un premier cimetière se situe en bas de l'actuelle liaison entre la route d'Annecy et la rue du Stade où demeure encore le portail métallique, ce cimetière sera transféré en 1883 au lieu actuel après bien des contestations de la part des habitants.

La rue Haute se construit aussi au tout début du 19<sup>ème</sup> siècle en prolongement des remises Bouzoud qui feront place à l'ancienne mairie qui devint maison Phulpin (à l'emplacement de l'actuel « Secret des Fleurs »), mais aussi depuis le sommet en allant vers l'église.

La rue Basse se densifie probablement dans la même période.

Des maisons faisaient auparavant un bloc au centre du village à l'actuel embranchement vers Annecy, une impasse laisse deviner où commença la rue d'Annecy. Celle-ci s'ouvre en engageant des démolitions et un réaménagement de cet endroit.

La maison de Nicolas Mollaz (actuel café *Ducruet route d'Annecy*) existait déjà et abritait la première école de garçons avant 1865.

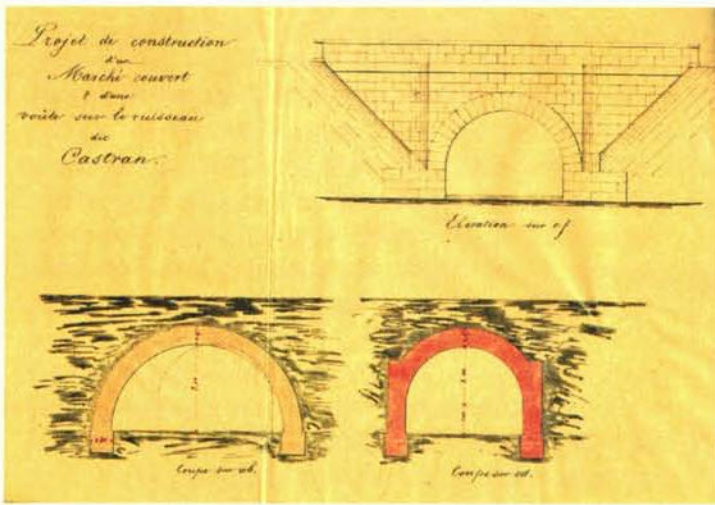
La première gendarmerie se tenait dans la maison qui abrita plus tard l'entreprise de transport Guichard, route d'Annecy. La brigade fut ensuite transférée à proximité du Grand Pont dans l'actuelle maison de l'Équipement (ancienne maison *Brunet viticulteur*), avant que l'actuelle gendarmerie soit construite dans les années 70.

## Le Centre s'accroît vers l'Ouest

Au début du 19<sup>ème</sup>, François Bastian, nouveau propriétaire du « Château » fait construire un pont au-dessus du Castran qui permet d'aller de l'église à sa propriété. Ce pont se trouve à l'actuel passage qui descend à droite du monument des Morts pour la France.

Un autre pont d'utilité publique est élevé à la même époque et enjambe ce même ruisseau à peu de distance en aval, appelé « Pont Neuf » prévu initialement en 1788 pour un projet de traverse qui





Les différents ouvrages de la couverture du Castran

fut abandonné. Ce pont se situe près du Crédit Agricole des Savoie dans le prolongement de la couverture du Castran, pour l'actuelle route principale. Le pont Bastian est détruit plus tard, en 1865, pour les travaux de la couverture du Castran en même temps que la construction de la Grenette.

Le Grand Pont fut relié à la fois à la route des Vignes et à la rue actuelle qui porte son nom au moment de la construction de la mairie actuelle, délaissant l'ancienne route de Rumilly passant près des Ussets.

L'ensemble des propriétés bâties et non bâties allant du Castran à l'actuelle rue des Écoles côté sud de l'actuelle route principale appartenait à Jean Pichollet, maire de 1878 à 1884 et percepteur, la perception se trouvait à ce moment-là au rez-de-chaussée de sa maison (l'actuelle maison

Mermoud). Tout comme Bastian, Pichollet fit construire un pont au-dessus du Castran afin d'avoir depuis sa propriété une sortie sur la fontaine (ce pont se situait dans le prolongement de l'actuelle impasse derrière le Crédit Agricole des Savoie).

### Le dépôt de sel

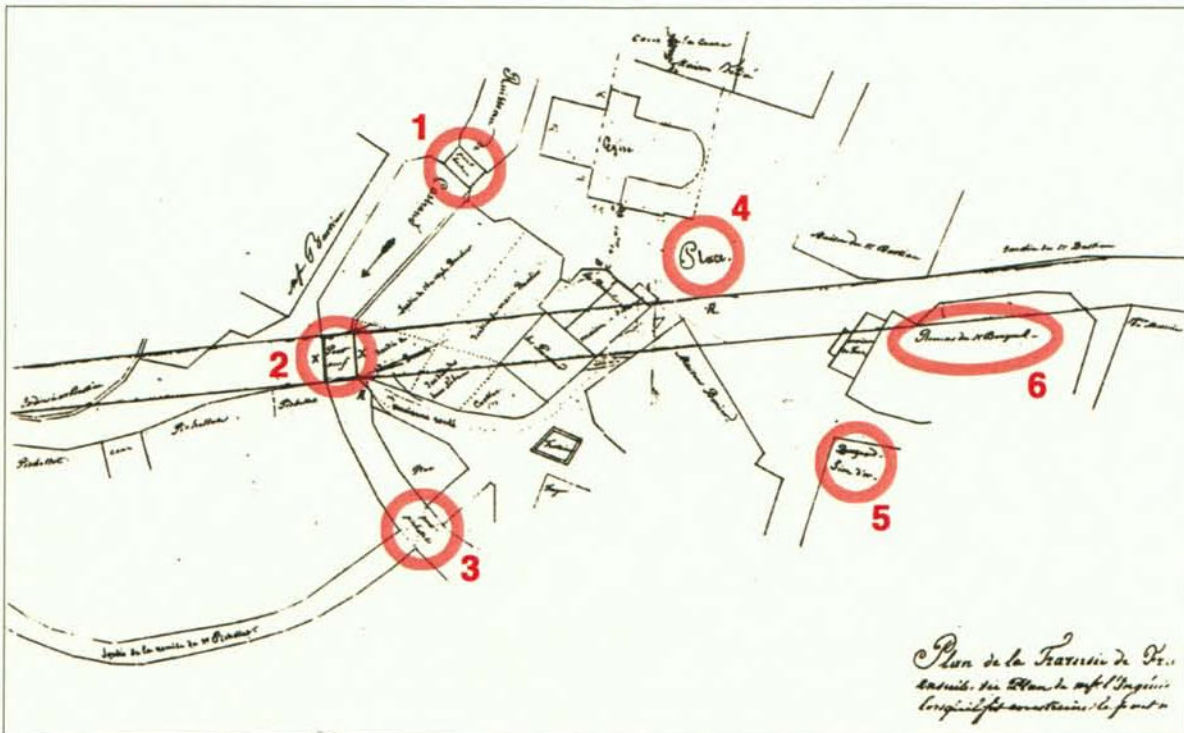
Situé en 1792 dans la remise de M. Pichollet (actuelle maison Gros), ce dépôt de sel était très souhaité par les communes qui recueillaient certains avantages de Son Excellence, même si la gabelle était abolie depuis 1789. Ce dépôt, longtemps désiré par Rumilly, sera transféré près du Grand-Pont dans la maison Brunet citée plus haut.

L'école de filles terminée en 1908 (actuelle école maternelle pour peu de temps) occupe un terrain qui appartenait aux filles de M. Pichollet, les travaux furent confiés à l'entreprise Canepa frères de Chedde et dirigés par l'architecte Raillon.

### Un nouvel édifice religieux

L'année 1843 marque l'inauguration de la nouvelle église dans sa configuration actuelle; rappelons brièvement qu'elle était orientée auparavant d'ouest en est, en forme de croix vue du ciel, et que seul le clocher subsiste des constructions antérieures.

La place centrale que nous connaissons aujourd'hui fut aménagée en 1924 après la destruction de plusieurs maisons dépendantes du château ainsi que le recul de son mur d'enceinte. La rue de la Poste fut ouverte pour l'accès à la gare du tramway qui, rappelons-le, devait se faire à l'emplacement actuel de la gendarmerie.



Ce plan de 1788, retrace un projet de traverse qui fut abandonné.

- 1 Pont Bastian
- 2 Pont Neuf
- 3 Pont Pichollet
- 4 La Grande Place
- 5 Auberge du Lion d'Or
- 6 Remises Bouzoud





Mairie de 1866

## Naissance de la rue du Grand Pont

Inauguration en 1866 du bâtiment: Mairie/Ecole de garçons/Justice de paix. Cet ensemble que nous avons évoqué dans notre gazette n° 4 s'est rehaussé d'un étage dans sa partie centrale en 1882. L'ancienne mairie donnait sur la Place\*, elle fut louée en septembre 1866 à Louis Fulpin avant de lui être vendue (la somme de 2000 f. servira à acquérir le terrain pour le nouveau cimetière en 1881). La rue du Grand Pont s'urbanise après la construction de cette nouvelle mairie qui occupe encore les mêmes locaux aujourd'hui.

\*A cette époque, Frangy était pourvu d'une place qui correspondait à l'actuel carrefour de l'église. Puis, quand le ruisseau du Castran fut couvert, du presbytère à l'actuel Crédit Agricole des Savoie, une seconde place naissait: «la Petite Place», contiguë à la première.

## Construction de la Grenette

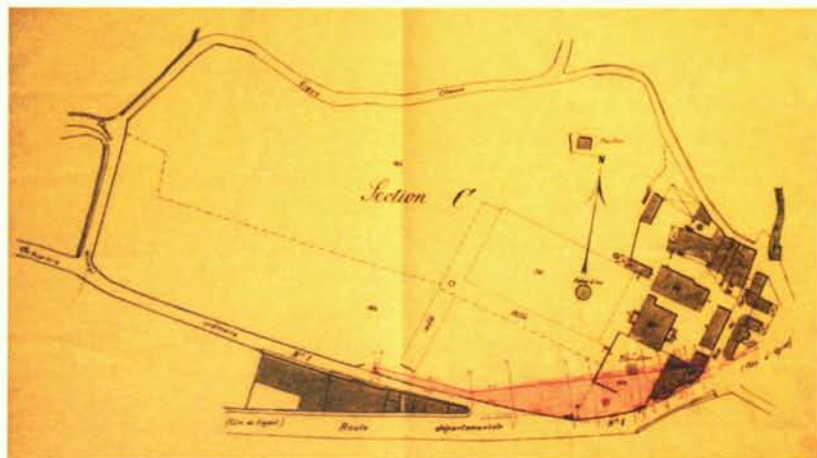
En 1861, le 16 juin, le conseil décide de la construction d'un marché couvert. L'année suivante, le projet est à l'étude, la synthèse est formulée ainsi:

«Le village de Frangy, chef lieu de canton, en égard à son importance et à sa situation géographique, au milieu d'une grande population avoisinante et éloignée d'approvisionnements, demande un marché couvert pour abriter les marchands et les revendeurs qui tous se donnent rendez-vous dans ce lieu et viennent des localités environnantes très fertiles pour y faire leurs transactions. Le village de Frangy possède déjà un emplacement très propice, au centre de l'endroit, pour y établir cette construction. Cependant pour élever notre bâtiment, nous nous verrons forcé d'établir préalablement une voûte sur le ruisseau du Castran, qui traverse la place publique et sépare le village où est située l'église, des hameaux environnants. Cette voûte est d'une

grande importance et de la plus forte nécessité car non seulement elle permettra d'établir le marché dans une position convenable mais encore elle rétablira la communication facile entre les localités touchant ce chef-lieu et améliorera les abords du débouché de la route de St-Julien à Seyssel. Comme dans ces pays peu éloignés de la ville de Genève, les prix des matériaux et de la main d'œuvre sont très considérables, nous nous restreignons pour tous les ouvrages qu'exige notre construction au plus stricte nécessaire, ainsi nous nous tenons pour couvrir ce ruisseau à une simple voûte en maçonnerie de dimensions suffisantes pour supporter convenablement les charges qu'elle aura à soutenir. Nous établirons d'un côté de la halle deux petites baraques en planches destinées l'une au bureau du commissaire du marché et l'autre à des lieux d'aisance, très nécessaires dans ces sortes de bâtiments. Plusieurs chaînes sont prévues pour la fermeture du bâtiment. Les pignons, les plates-bandes, les colonnes et les baraques seront recouverts de trois couches d'une peinture à l'huile siccatif afin de préserver le bois contre l'humidité. Outre ces deux constructions, il est urgent d'établir à côté du bureau du commissaire le poids public. (appareil de mesure provenant de la maison Falcot et Cie de Lyon).».

Pour la couverture du Castran, nous avons trouvé ces quelques notes:

«Les pierres servant aux deux têtes de la voûte viennent de Tagny et celles destinées aux parapets couronnant les deux têtes de la carrière de Bassy avec un revêtement en pierre de taille aussi en grès de Tagny, des dés en même grès, les culées de même nature. Une fois la voûte terminée, les clés posées, l'entrepreneur aura soin de n'enlever les cintres qu'après le tassement complet de la bonne assise de la construction, il veillera en outre à ce que le décentrement ne se fasse pas brusquement, afin de pouvoir suivre attentivement le travail qui s'opérera dans les axes de voûte. La chape sera faite en bon ciment hydraulique d'une épaisseur de 10 cm. On aménagera une ouverture à la voûte pour servir de déversoir pour la fosse d'aisance (...).».



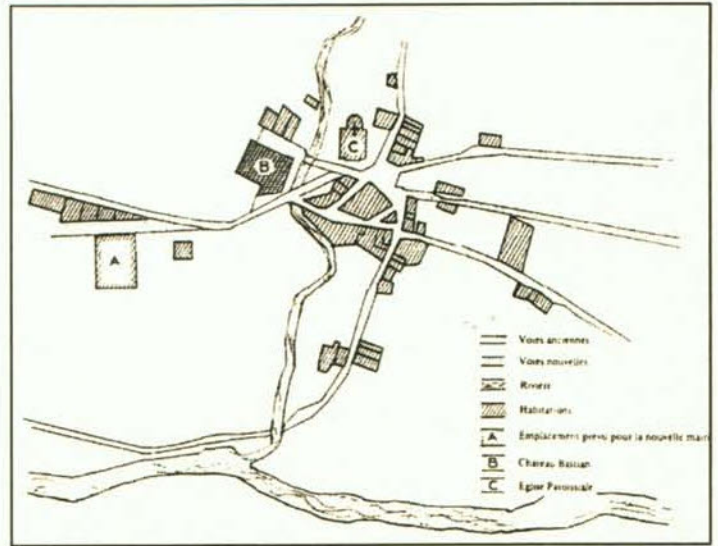
Les travaux en 1924 pour la place centrale actuelle apparaissent en rouge.



L'année 1865 voit la fin des travaux, cette grenette dont la vie est retracée en détails dans notre gazette n°8 sera détruite en 1922 pour faire place non pas à la gare du tramway comme il en avait été question durant un temps, mais au Monument des Morts pour la France ainsi qu'à un nouveau poids public. Ces travaux de démolition et de nivellement seront confiés à M. Marie Viret, entrepreneur de maçonnerie à Frangy.

### La rue du Tram

Elle fait suite à ce projet qui lui donna son nom. Ce projet abandonné en 1927 qui fera de l'emplacement de la gare un dépôt et une station de concassage pour la direction départementale de l'équipement. Cette voie du Tram fut appelée momentanément «Chemin du Tour de Ville». L'année 1930 marque l'élargissement du chemin vicinal ordinaire n°5 (actuelle rue du Stade) jusqu'à l'entrée du cimetière avec l'ouverture d'un embranchement (*liaison qui monte parallèlement à l'actuel poids public et jeux d'enfants*) reliant ce chemin à la route principale. Les rues de la Vierge et de la Fontaine sont pavées en 1934 par l'entreprise



Plan de 1750 transformé pour le projet de la mairie de 1866 et de l'ouverture de la rue du Grand Pont

Charles Monatéri de Chaumont, le sable et les galets provenant du lit des Usse.

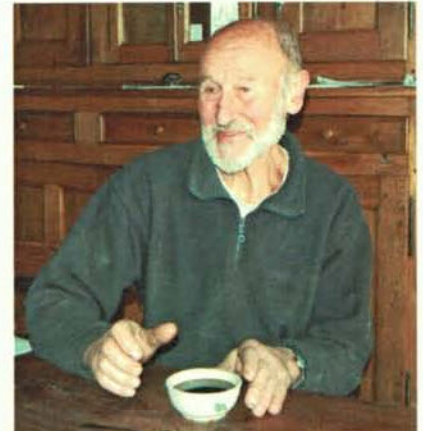
*Que de changements depuis, dans notre village!*

## Le château de Collonges hameau de Frangy

Nous avons tous emprunté au moins une fois le sentier reliant Collonges-Bas au plateau de la Sainte, cette portion incluse dans le chemin de grande randonnée n°65 plus connu sous le nom de: «Chemin de St-Jacques de Compostelle», passant à proximité de ce château qui domine l'Est de notre bourg. Qui ne s'est jamais interrogé sur l'origine et l'originalité de cette construction? Nous avons donc essayé d'en savoir un peu plus en rendant visite à Monsieur Gérald Maradan, propriétaire et habitant de cette demeure. Il nous a fait la gentillesse de nous recevoir et de nous faire visiter sa propriété dans sa totalité.

Nous y trouvons deux dates gravées: 1622 au-dessus de la porte d'entrée et 1627 sur une pierre au grenier, indiquant une construction sous Charles-Emmanuel. Le constructeur profita d'une période de trêve dans les guerres entre son duc et le roi de France Louis XIII avant que celles-ci n'amènent en 1630 de nouvelles occupations par les armées françaises. Le château de Novéry (Jonzier) est de la

même époque, de style sarde. Le château de Collonges, situé au lieu «Mas chez Roulet», a toujours été utilisé comme habitation, mais peut-être aussi comme lieu de repli ou de défense...



M. Gérald Maradan

Son constructeur, Aymé Collomb, notaire en 1592, avait acquis le domaine au 16ème siècle. On trouve dans les armoiries au-dessus de la porte d'entrée, une colombe rajoutée, bien qu'elles ne représentent pas la famille Collomb. Les héraldistes savoyards n'ont pas su retrouver ces armoiries.



Les pigeonniers des deux tours carrées sont construits en dur, privilège réservé aux aristocrates de l'époque. En 1731, le roi de Sardaigne fait le recensement de toutes ses terres; sur le cadastre de l'époque, (*consultable aux Archives départementales*) on découvre qu'une veuve nommée Jeanne Collomb était propriétaire d'un domaine viticole de 7000 pieds de vigne. Elle avait abandonné ses privilèges et payait ses impôts. Nous n'avons plus aucune indication jusqu'à la révolution.

La propriété est achetée par un clerc de notaire: A. Favre. Ce Favre a d'ailleurs fait graver son nom sur la plaque de la cheminée de la pièce centrale ainsi que l'année 1847. Ce serait dans ces années là qu'il aurait fait don de sa propriété aux hospices civils d'Annecy. Des fermiers ont habité le château et travaillé les terres: Lupin Philibert, Levrier, Réal, Chapuis, Courlet, Favre-Bonvin puis Philippe, dernier fermier qui a acheté le domaine en 1966. En 1968, M. Maradan rachète le château. M. Philippe garde les terres pour les cultiver.

Dans cette construction, on peut remarquer la qualité de la taille des pierres qui sont ciselées avec des bordures pour les molasses, chanfreinées et même parfois polies pour les calcaires. Le mur de la montée d'escalier intérieure est fait de blocs de molasses ajustés avec des joints presque invisibles. L'escalier large, en pierre, monte jusqu'au grenier. Les voûtes des couloirs sont à quatre nervures en cintre. Les caves sont remarquables: deux caves voûtées, situées en parallèles, le cellier mesurant 20 m de longueur, avec de larges ouvertures dans le mur de séparation, deux autres caves également voûtées de forme carrée, avec pilier central carré, ouvragé. Un petit caveau voûté est original car une fenêtre aux jambages inclinés, située dans l'alignement de l'escalier descendant, laisse passer la lumière du soleil, au solstice d'été... Les deux pigeonniers établis chacun dans une tour carrée, sont composés d'une planche d'envol en pierre taillée. De cet endroit, la vue donne sur le plateau de la sainte, et plus au loin, Chilly. La charpente des tours vaut aussi le coup d'œil. Cette bâtisse

n'a pas été transformée par les années et M. Maradan s'applique à la réparer dans le respect de l'origine, si bien qu'on perçoit ces lieux comme à leur époque de construction. Quelques boiseries et ferrures ont été remplacées avec le temps.

La serrure de la porte d'entrée se retrouve étrangement au musée du château d'Annecy, dûment répertoriée comme venant du château de Collonges-Frangy; pas de doute, M. Maradan a vérifié, les empreintes correspondent. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous l'avons écouté, passionné par le passé de sa bâtisse, méticuleux dans le respect de son origine. Grâce à son travail, nous avons l'impression, au cours de notre visite, que cette maison n'a pas vieilli.

Mme Thérèse Philippe, fille de François Favre-Bonvin, est née et a vécu au château jusqu'à la vente des hospices. Elle garde un souvenir de sa grande famille où chacun avait ses préoccupations et se retrouvait dans ce château pour les repas et le repos. Elle se souvient durant sa jeunesse, du froid dans ces vastes pièces aux plafonds hauts. Bien que Noël fut fêté en famille, ce jour là le froid plus qu'à l'habitude lui enlevait un peu de sa joie. Cependant, elle était sereine les jours d'orage se sentant en grande sécurité dans cette imposante demeure qui accueillait souvent les «mollardiers». C'était la tradition, et les dépendances permettaient de les abriter facilement. On y a aussi organisé des bals en 1946 et 1947.

Habitant le château sans être châtelain, attelés aux travaux des champs et de la vigne, ces fermiers successifs ont vécu et prospéré sans altérer cette demeure.





# L.A.S.F.F. en 1951

## Association Sportive Féminine de Frangy

En ce temps-là, Trenet chantait «*l'âme des poètes*», Montant «*Grands boulevards*», Cousteau faisait un premier voyage avec la Calypso, aux Etats Unis débutait la télévision en couleurs... Le Basket est né à Springfield USA en 1891; En 2004, la France compte 445045 licenciés.

### Hymne de l'A.S.F.F. :

sur  
l'air  
d'une  
Fleur  
de  
Paris

*Voici l'Équipe de Frangy  
Toute l'équipe qui sourit  
Elle a gravé dans son cœur  
La vaillance et l'ardeur  
Pour s'entraider dans la vie  
C'est la devise de nos filles.  
Bleu et blanc sont les couleurs  
Qu'elle a choisi.*

Quelques Frangypanes admiratives des succès du basket chez nos voisins bellegardiens, qui prirent la 3ème place du championnat de France en 1950/1951 avec le célèbre Jacky DESSEME (84 sélections en équipe de France entre 1946 et 1957, élu n°1 européen en 1952), se dirent: «*Pourquoi pas du basket à Frangy pour nous les filles?*». Jusqu'ici le sport ne s'entendait qu'au masculin.

Audacieuses et téméraires, il fallait :

- créer une équipe,
- trouver un entraîneur,
- constituer une association : président Me Guiraud notaire ; vice-présidente Madeleine Dérobert (couturière rue de la Fontaine),
- nous affilier à la Fédération Départementale.

C'est M. Meynier habitant à la Caserne qui remplit cette mission bénévolement, il fut relayé par Monsieur Jacquot.

Les premiers entraînements avec le ballon, dribbles et passes, se firent sur un terrain vague rue du Tram, avec un seul poteau branlant. Ensuite la commune mit en forme un terrain aux dimensions; il fallait le rouler, cela faisait partie de l'entraînement et donnait droit à la photo.

Au rouleau (de gauche à droite):  
Lucile, Simone, Rosemonde, Denise, Jacqueline.



Nous avons tout pour bien faire: les shorts à bande, les survêtements avec blason, les ballons, les paniers, le siège chez Paulette; Henri Bouille nous donnait des cours de gymnastique pour le maintien en forme, dans la grande salle de la Mairie.

### Étape suivante: Jouer!

Et trouver de l'argent pour les déplacements. Maître Guiraud eut l'idée d'un théâtre. M. Guglielmi (père de Rosemonde) professeur de musique accompagnait au piano, Lily Crochet chantait «*Le pêcheur au bord de l'eau*» avec Rosemonde, Roger, Nouvel Armstrong, jouait «*La vie en rose*» à la trompette (le play back venait de naître) et dansait un rock endiablé avec Solange. Georgette Chatenoud était «*mise en examen*» par le gendarme Rosemonde, revêtue d'un vrai uniforme. Les «*valse de Vienne*» étaient aussi au programme!

Quelques messieurs nous ont aidées pour nos représentations théâtrales: Paul Combes, Georges Caddoux, Georges Favre, René Crochet, Albert Berthet ainsi que des footballeurs.

Pour la deuxième année, nous avons donné une nouvelle représentation dont le thème était le Tour du Monde - ambition démesurée! - où toute l'équipe portait ceinture de raphia et masque africain. Nous avons organisé un bal sur la terrasse de M. Bocqueraz, fabricant d'eaux gazeuses (*la maison n'était pas encore bâtie sur la dalle*), et chez M. Alm (Hôtel Moderne).





## Les matches :

A Cran, Rumilly, Annemasse, Chedde... nous ne jouâmes que deux saisons et ne gagnâmes qu'un match : l'équipe adverse ayant déclaré forfait. Et le combat cessa faute de combattantes. Certains esprits critiques dirent que nous étions plus douées pour le théâtre que pour le basket. Peut-être, mais nous nous sommes bien amusées.

## En 1969, le Basket renaît !

avec l'aide de Mme Yvonne Arnaudès, présidente. L'équipe Fanion connaît la consécration, entraînée par Fred Fort, en devenant Championne des Alpes en 1977, titre qui lui permet d'accéder au niveau National 3 durant les saisons 1977/1978 et 1978/1979.

## En 2001 eut lieu le Cinquantenaire :

Une grande fête du basket dans la salle Claude Métendier décorée aux couleurs orange et noir du club, des rencontres se sont déroulées avec des équipes de tous les âges. Le 3ème match fut réservé aux hommes (Frangy eut une équipe masculine pendant 6 ans).

Les « *anciennes* » étaient invitées et reçurent avec émotion un souvenir de cette mémorable journée.

Aujourd'hui, fin 2006, sous la présidence de Dominique Cons, 82 filles sont entraînées, des plus jeunes aux seniors, par Isabelle Vuarrier, Christelle Favre-Bonvin, Liliane Roux, Murielle Boccon, Anthony Conte. Les anciennes les félicitent, heureuses de leurs succès.

*Souvenirs de  
Simone Passaquay-Vidal,  
Rosemonde Guglielmi-Ricoeur,  
Denise Léger-Bouille,  
Paulette Ducruet,  
Jacqueline Cornillon-Carraz,  
Lucile Goux-Ducruet.*



De gauche à droite :  
Simone Passaquay,  
Georgette Chatenoud,  
Denise Léger,  
Ida Oberto,  
Rosemonde Guglielmi (trésorière),  
Paulette Ducruet,  
Solange Curtenaz,  
Lucile Goux (secrétaire),  
Hélène Curtenaz.  
Jacqueline Cornillon est venue peu de temps après.



De gauche à droite :  
Madeleine Dérobert, vice-présidente,  
Denise, Rosemonde, Simone, Lucile,  
Solange, Jacqueline, Ida, Paulette.



# La Maison Phulpin

Nombreux sont ceux parmi nous qui ont connu la Maison Phulpin, cet immeuble dominant le carrefour de l'église qui raccordait la rue Haute à la route d'Annecy; son imposante façade que l'on voit sur de nombreuses cartes postales anciennes était embellie par des planches de rive en frise ornant le bord de la toiture. Une récente découverte dans nos archives communales permet d'affirmer que cette maison était bien l'ancienne mairie de Frangy avant qu'elle ne soit construite à l'actuel emplacement en 1866. A l'achèvement de la nouvelle mairie, l'équipe municipale loua l'ancienne à Jean-Louis Fulpin\* avant de lui vendre définitivement.

## Qui était Jean-Louis Fulpin ?

Né en ce lieu en 1814, Jean-Louis était fils naturel de Anne Cottin de Frangy et de Joseph Phulpin, gendarme originaire de «La Ville», une commune des Vosges. Sa mère se maria l'année suivante et Jean-Louis eut plusieurs demi-frères et demie-sœur.

On appelait Jean-Louis par son second prénom. Il fut tout d'abord militaire-postillon (conducteur de la poste aux chevaux) jusqu'en 1847, date à laquelle il eut un accident avec la diligence. Blessé et ne pouvant plus assurer le transport postal, il demanda à la commune une patente de revendeur d'épices. La municipalité lui refusa, voulant régulariser avec François Guerraz qui exerçait déjà cette fonction depuis quelques années avec le simple accord des élus et du vérificateur.

Jean-Louis Fulpin ouvrit l'année suivante un café situé à l'entrée de la rue de l'Égalité (appelée auparavant rue du cimetière) qui s'appela «Café de la jeune Italie» du fait que nous étions revenus sous le régime Sarde. Il épousa Antoinette Goux de Frangy et ils eurent un fils en 1858, Louis Phulpin, seul enfant survivant sur les six, nés entre 1846 et 1867.



Claudius Phulpin

## Revenons à cet immeuble.

On ignore pour l'instant pour quel usage Jean-Louis Fulpin utilisa cette grande maison. Était-ce sa propre habitation? A-t-il transféré son café?

Probablement les deux, vu la grandeur de l'immeuble. Plus tard, son fils Louis créa au rez de chaussée de cette maison un magasin de textiles, repris ensuite par son fils Claudius qui, à son décès, sera repris par son épouse et sa fille Yvonne. Cette maison fut détruite en 1995 pour faire place aux établissements Madelon puis au «Secret des Fleurs» de Bernard Grillet, notre sympathique dépositaire.

Nous avons rencontré Lucienne, petite-fille de Louis Phulpin, née en 1923 et résidant à Annecy, qui a bien voulu nous raconter ses souvenirs bien que limités du fait qu'elle ait quitté Frangy assez tôt :

*« Mon grand-père, Louis, créa le magasin et perdit malheureusement sa femme rapidement. Il pu élever ses enfants grâce au soutien d'une servante. Claudius travailla avec son père et prit tout naturellement sa succession; il se maria ensuite avec Gabrielle née Bertherat originaire de La-Roche-sur-Foron et ils eurent 2 filles :*

*Yvonne et moi-même.*

*Ma sœur aînée a tenu le magasin de nombreuses années avec ma mère suite au décès de mon père, tandis que je m'occupais de la cuisine et des tâches ménagères. Ma mère était très bonne cuisinière mais elle avait l'art de bien vendre, elle savait accrocher la clientèle, elle faisait aussi la comptabilité.*

*Les jours de foires étaient de très grosses affluences, les gens des alentours profitant du déplacement pour faire leurs courses. Je me souviens des hommes qui venaient essayer leurs chapeaux, leurs complets ou même leurs vêtements de travail. Les femmes achetaient énormément de tissus*

\* L'Orthographe de Phulpin fut par moment changée en Fulpin, mais de récentes recherches ont permis de confirmer que le patronyme initial était bien Phulpin. Il n'y a donc pas eu initialement de Fulpin, ni de Fulpini, comme on le prétendait.



au détail car à cette époque elles cousaient beaucoup et se faisaient elles-mêmes des blouses à l'aide d'un patron, ou encore des tabliers. Certains marchands ambulants venaient sur la place mais dans l'ensemble nos clients nous étaient fidèles. La Maison Lupin juste à côté était concurrente mais il y avait du travail pour les deux familles et nos relations étaient très bonnes.

Je n'ai pas connu mon grand-père Louis; il était paraît-il grand ami avec Anthelme Vial qui avait sa pharmacie juste à côté. Cette amitié entre les deux familles dura plusieurs générations puisque mon père fut grand copain avec son fils, le pharmacien Albert Vial, et moi-même amie avec Yvette, la fille de ce dernier.

Les années passant, je décidais de travailler ailleurs car notre commerce ne pouvait suffire pour nous trois. Le responsable des Ponts et Chaussées, M. Clopet quittait Frangy pour aller à Thonon; il me proposa une place d'aide-secrétaire que j'acceptai en attendant de trouver autre chose. Je poursuivais ma carrière au Centre social de Romans en Isère où je m'occupais d'enfants de 4 à 5 ans avant de terminer ma carrière comme secrétaire dans ce centre. J'ai fait énormément de montagne durant ma retraite et j'aime faire de belles promenades dans Annecy ».

Merci Mademoiselle Phulpin.



Au centre, la Maison Phulpin qui fut la mairie de Frangy avant 1866.  
 Au milieu de la façade, une grande enseigne où l'on pouvait lire les différentes spécialités de la maison.  
 A gauche, la pharmacie Anthelme Vial. A droite, au second plan, le café Rollet.

Cliché datant du début du XXème siècle.

**VÊTEMENTS SUR MESURE**

« CONFECTIONS »  
 POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS  
 NOUVEAUTÉS ET CHAPELLERIE  
 - LINGERIE ET BONNETERIE -  
 PARAPLUIES ET OMBRELLES

**CLAUDIUS PHULPIN**  
**FRANGY**

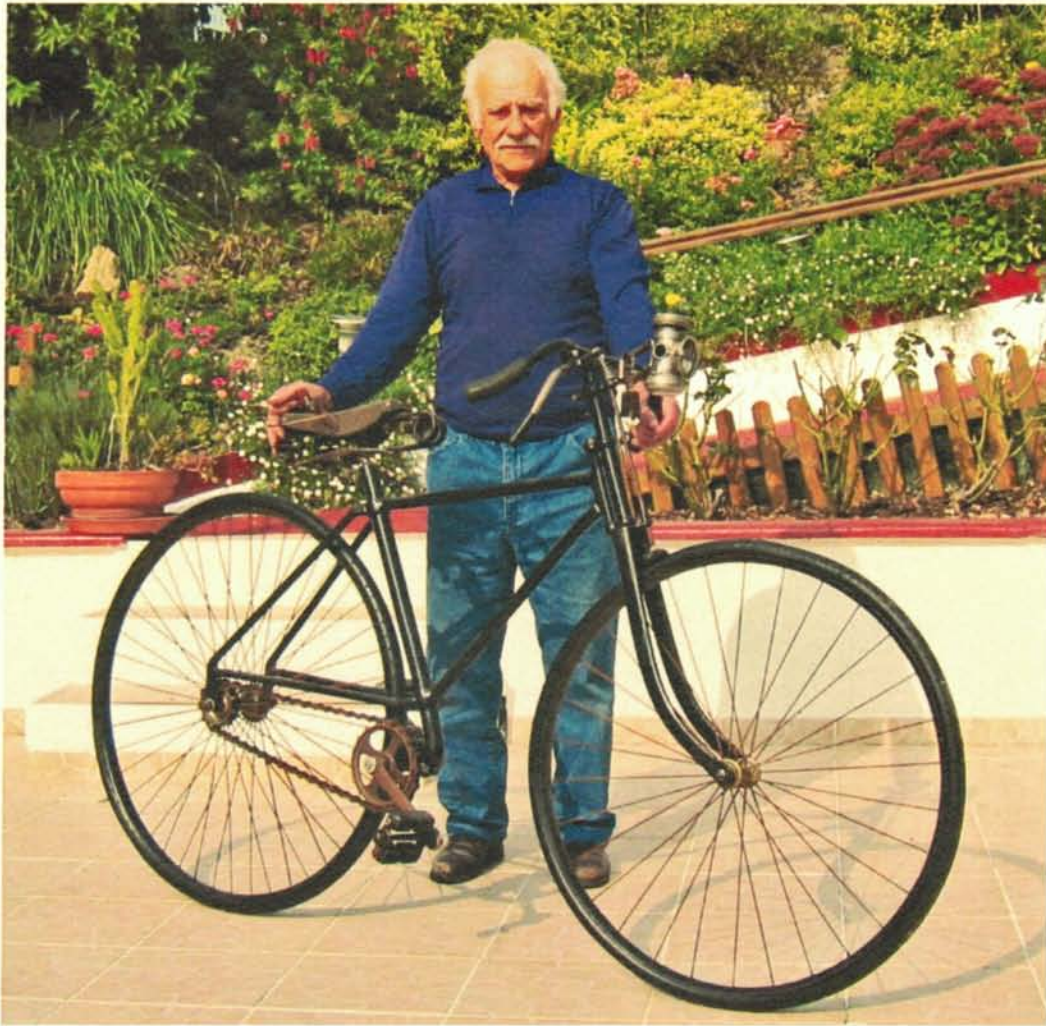
TOILERIE, COUVERTURES ET ÉDREDONS

TOUT L'HABILLEMENT POUR  
 HOMMES - DAMES et ENFANTS

**PHULPIN**  
**FRANGY**

POUR HOMMES :  
 Costumes Prêts à Porter  
 et sur Mesures





**Claude Servet nous présente un vélo de compétition,**

récupéré dans l'atelier de son grand-père, Claude Servet: construit en 1880, cadre plein, chaîne de 1 pouce (maillon de 25,4 mm), rayons vissés dans le moyeu, roues de diamètres différents, roue fixe à l'arrière, pneus pleins, réglage de tension de chaîne par déplacement du pédalier, frein avant sur pneu, pas de frein arrière, direction sans roulements (réglage entre pointes), phare à acétylène.

Chers amis,

Celui ou celle d'entre vous qui aimerait raconter la vie d'un de ses aïeux ou ses propres souvenirs d'enfance serait bienvenu.

Nous serions heureux de vous aider si besoin à monter votre récit qui resterait dans l'histoire locale.

L'équipe de «Frangy Autrefois» s'attache à tout ce qui a marqué l'ancien temps: les traditions locales, les histoires insolites, les personnages légendaires, les faits divers marquants...

***Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2007.***

Vous pouvez nous contacter:

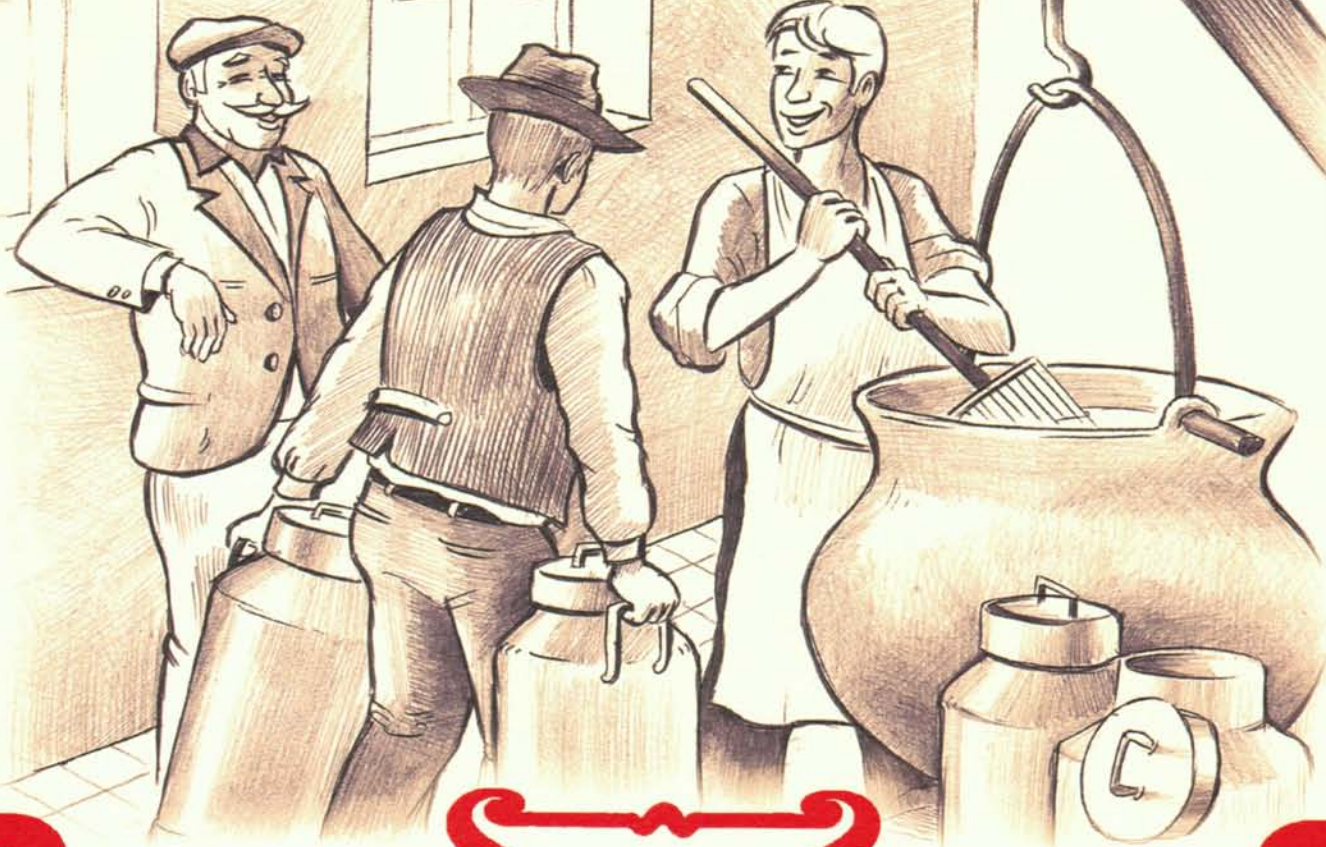
**FRANGY AUTREFOIS**  
**108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY**  
**andre.crochet@wanadoo.fr**



# La Gazette

de Frangy Autrefois

*Rien ne se perd,  
rien ne se crée,  
tout se  
transforme...*



Édité par l'association Frangy Autrefois  
Prix : 5,00 €

N° 11

avril 2008



# Albert Berthet

Comme nous l'avons évoqué dans notre gazette n° 6, les Berthet sont déjà présents à Moisy en 1460.

Né dans ce hameau de Frangy en mai 1929, Albert est l'avant-dernier enfant d'une famille de six filles et six garçons dont l'un décéda à l'âge de six mois. Ses parents, Pierre et Francise, étaient nés respectivement en 1881 et 1892.

Leur ferme située au centre de Moisy abritait toute cette grande famille qui se retrouvait parfois dix-huit autour de la table avec l'oncle et la tante Berthet ainsi que les grands-parents. Les enfants dormaient quatre par chambre, l'écurie se trouvait en-dessous de l'habitation.

La vie était dure, il n'y avait pas d'argent. Les redevances communales se faisaient par les prestations s'ajoutant au travail quotidien. La route de Moisy n'étant pas encore goudronnée, les prestations consistaient à étendre du gravier avant que celui-ci ne soit roulé par un cylindre ; les fossés étaient curés.

Les parents de Bébert avaient cinq vaches et deux bœufs. Ils attelaient la charrue à ceux-ci pour le labour avec deux autres bœufs du village. Les familles s'aidaient mutuellement pour la vigne, le ramassage des patates, le foin à rentrer.

*«Nous, nous avions le monte-charge avec le câble, d'abord tiré par les bœufs, électrifié ensuite. Notre domaine cultivé autour du hameau était constitué de prairies et de nombreuses vignes. Nous n'avons jamais manqué de nourriture grâce aux produits de la ferme. On tuait en automne le cochon qu'on mettait au saloir.»*

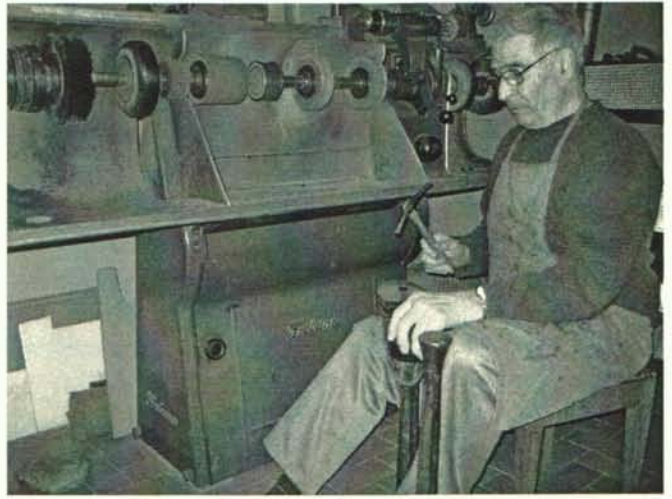
Bébert a un souvenir très rude de l'école, comme il nous l'explique :

*«Comme tous ceux des hameaux, on descendait à pied dès l'âge de cinq ans. Il y avait Marie-Thérèse Mollaz, Lucette Monod, Madeleine Monod, Yolande et Denise Aubert, Georgette Berthet, Marcel Franchet, Robert Chatenoud, René Monod, Marcel Giet. Nous allions au catéchisme, au couvent des sœurs de St-Joseph (emplacement de l'actuel Centre Jean XXIII) pour 7 heures. Je me souviens de sœur Hélène, très rude avec nous.*

*Ensuite c'était l'école (emplacement de l'actuelle bibliothèque) de 8 heures à 11 heures, puis la remontée pour midi par le chemin du Grepion situé derrière le couvent (il montait tout droit jusqu'à Moisy) et la descente à nouveau pour 13 heures, dernière montée après 16 heures par ce même chemin. L'hiver était une période difficile, il y avait à l'époque beaucoup de neige, cela faisait un bloc sous nos sabots. Mon frère nous faisait le passage devant.*

*A midi, on avait droit à la soupe que nous préparait Germaine Chatenoud, la maman de Michel, mais la cantine d'hiver cessa quand la guerre se déclara. Nous allions donc manger avec ma sœur qui prenait des cours de couture au couvent St-Joseph. L'entrée du logement des sœurs était situé sur le chemin du Grepion. Le soir en remontant, il nous arrivait de sonner la cloche en passant et de nous cacher derrière les arbres. Un matin en arrivant vers le couvent, nous avons trouvé l'un des voisins mort au bas de son escalier.*

*J'ai commencé l'école avec Mlle Gay, puis Mme Petit, Mme Cloppet épouse de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Duchêne qui rentrait chez lui à St-Jorioz le mercredi soir en vélo (le jour de congé était le*



Albert devant son banc de finition

## Frangy Autrefois



## Sommaire :

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| Albert Berthet                         | 1  |
| La fruitière                           | 4  |
| Quand la lumière apparut dans nos rues | 8  |
| En 1968, un camion...                  | 11 |
| La rue Basse                           | 12 |



jeudi), M. Lézin, et enfin M. Lafontaine. L'année de mon certificat d'étude en 1941, j'avais 12 ans. Je me souviens de Claude Pelloux, un élève terrible. Mme Cloppet lui courait après. Il y avait un pilier en tube métallique au milieu de la classe et Pelloux grimpa jusqu'au sommet pour lui échapper.»

« Les loisirs à Moisy étaient assez limités car nous étions très occupés. Les anciens jouaient encore aux quilles.

Nous, nous réunissions le dimanche dans les caves pour boire un verre entre copains, nous jouions aussi aux cartes. C'était un bon groupe que nous étions avec René Fossioz, Marcel Giet, Marcel Franchet, Gaston Mollaz, René Monod. Mon cousin Ernest Lupin, limonadier précédant Marc Bocqueraz, montait la bière et la limonade chez nous. Le soir on se retrouvait en portant le lait. Parfois on mangeait le soir, du poisson pêché à la main ou un lièvre tué l'après-midi. Ensuite avec la Résistance, les choses changèrent. »

Après l'âge de treize ans, Albert resta à la ferme pour donner la main. Il allait parfois travailler chez Monod, menuisier-charpentier à Moisy, le métier qu'il aurait voulu faire. Puis un jour, son oncle Jules Léger cordonnier à la rue Haute, vint proposer à ses parents de lui apprendre le métier, son ouvrier étant parti. Comme beaucoup de familles à cette époque, les parents acceptèrent : Albert sera nourri et aura un métier.

« Jules Léger était un sacré cordonnier, il était maître-bottier durant son service militaire à Lyon. C'est lui qui m'a appris à faire les chaussures sur mesure.

J'ai passé mon Certificat d'Aptitude Professionnelle à Annecy à seize ans, après deux années d'apprentissage. Le premier enseignement de cordonnerie consistait à préparer le ligneul, ce

fil tiré d'une bobine de chanvre était roulé soigneusement sur une jambe pour être effilé. On choisissait le nombre de brins suivant la nature de la couture, on le mouillait avec notre salive, on l'enduisait de poix, on l'accrochait à un mur et on le roulait à nouveau sur notre jambe. Quand le fil était prêt, on lui mettait une aiguille ou une soie de sanglier (poil du cou de cet animal), cette soie

s'effilait en deux parties, il fallait avoir le coup de main pour relier le ligneul à la soie.

Le travail chez Jules consistait à démonter les sabots pour les réparer et à les remonter, en remettant souvent deux ou trois pièces. Les sabots étaient en noyer ou en fayard\*. En 1943, deux jours de la semaine étaient consacrés à ces réparations. Parfois on récupérait le dessus de vieux brodequins en cuir (la tige) et on adaptait une semelle en bois, le client mettait lui-même sous la semelle des clous ou du caoutchouc, parfois du vieux pneu.

On ne faisait pas de sabots neufs, ce travail était spécifique, propre au sabotier.

### ... Albert sera nourri et aura un métier...

\* La famille Monod de Moisy a fait des sabots en bois de noyers puis en ormeaux. Citons plusieurs sabotiers de Frangy : Claude Servet rue Haute en 1900, les frères Jean et Claude Tête place de l'Église qui laissèrent à Joseph Guichard en 1905, Quiqui Berthet qui, en 1945, succéda à son père, rue du Grand Pont.

Francise et Pierre Berthet sont entourés de tous leurs enfants. Albert est en haut, à droite.







Forme à chaussure et bois de galoche

*Quand les sabots commencèrent à disparaître pour faire place aux chaussures en cuir, nous en avons réalisé beaucoup sur mesure. Il fallait compter une journée pour faire une paire en cuir, sans compter la confection de la tige que préparait Jules. Les morceaux de cuir étaient mis à tremper la veille pour être plus malléables à la coupe, puis séchés ensuite.*

*Jules Léger pensait me remettre son affaire mais son atelier revint à Henri Bouille qui épousa sa fille Denise, son magasin étant tenu par son autre fille Janine.»*

*«En septembre 1949, j'ai été dispensé de service militaire pour soutien de famille, ensuite j'ai travaillé successivement au barrage de Seyssel, à la fabrique de limonade Bocqueraz route d'Annecy, dans une cordonnerie à Bellegarde où je faisais seul le montage des chaussures et enfin sur la ligne électrique des Daines (ligne Génissiat-Cornier).*

*Je me suis marié en 1953 avec Suzanne née Passaquay de Vanzy et me suis mis à mon compte en cordonnerie fin 1955, d'abord les réparations, puis s'est ajoutée la vente en ouvrant un petit magasin que tenait mon épouse, dans une maison louée au départ puis acquise à M. Motz et améliorée plus tard en 1969. Les brodequins vendus*

*venaient de Bellegarde et les sandales de Chambéry. A proximité \*, Quiqui Berthet terminait pratiquement son activité de cordonnier.*

*Notre foyer s'agrandissant, j'ai choisi de rentrer à l'usine SNR en équipe, gardant mes réparations de cordonnerie en plus, puis ce fut le travail à la coopérative alimentaire de Frangy (actuel SPAR) où je suis resté dix ans. La fermeture de notre magasin en 1993 sonna une retraite bien méritée.»*

Malgré son emploi du temps très chargé, Albert s'impliqua beaucoup dans la vie locale : Entré au Centre de secours dès sa création en 1952 par Camille Goux, il en prit la tête en 1982, succédant à François Grégoire, avant de céder la place à René Ravu pour le congrès départemental à Frangy en 1990 et de poursuivre jusqu'à la limite d'âge en 1992.

Sportif dans l'âme, il commença le foot à seize ans en disputant des rencontres Moisy-Collonges sur le plateau de la Sainte. Albert fut membre du club de foot durant de nombreuses années et fut président du F.C. durant deux ans. L'équipe du F.C. Frangy fut championne 2ème série à la saison 1949-1950 (voir notre gazette n° 3).

Aujourd'hui Béberty s'occupe de son verger à Marlaton, de son jardin et n'a jamais manqué un permis de chasse depuis 1945.

Merci Béberty.



De gauche à droite :

Debout : Albert BERTHET, Gaby BERTHET, Yves PAREILLEUX, François LUPIN-BONTÉ, Roger GUICHARD

Accroupis : Henri BRUN, Francis BLANDIN, Félix MASSON

\* Parmi les voisins, citons « le borali », le bourrelier Chêne qui exerçait aussi à proximité succédant à Tissot (emplacement actuel Philine Vidéo), il réparait les matelas, sommiers, selles et colliers de chevaux. Une tante à Albert tenait une mercerie-bonneterie dans la même maison pendant la guerre 1914-1918. Cette maison fut précédemment un hôtel restaurant tenu en 1900 par Dhélens avant qu'il ne construise l'hôtel Moderne en 1905 (Gazette n° 9 p. 6).



# La Fruitière

## Origine du nom

La F.N.C.L. (Fédération Nationale des Coopératives laitières) situe le berceau des premières fruitières dans le Jura, montagne franco-suisse. Pour les voisins helvètes, le mot *fret* signifie fromage et les associations fromagères sont appelées *fretières* en patois fribourgeois. Le mot fruitière serait une déformation. Chez nous, on situe l'origine du latin *fructus* qui signifie fruit (fruit du travail). Nous ne trancherons pas le débat.

## Une très lente évolution

Nous avons appris à l'école (du moins lorsqu'on étudiait l'histoire) que durant des siècles, les paysans étaient les plus nombreux, ne possédant le plus souvent pas la terre qu'ils cultivaient pour produire blé, fève, pois et fabriquaient le pain, nourriture de base. Le cheptel était sûrement peu important dans chaque famille. Plus tard, l'arrivée de la culture de la pomme de terre mit fin aux grandes famines.

Que faisait-on du lait, produit vivant, qui s'altérait rapidement? Il était consommé très vite ou se transformait naturellement en caillant, en fromage. On est à peu près certain que le gruyère est né dans le Jura avec la découverte de l'emprésurage provenant de la caillette d'un veau nourri exclusivement au lait. Qui, quand et où, demeure un mystère. On avait alors obtenu un fromage de longue conservation.

Dès la fin du 18ème siècle, des fromagers ambulants vont fabriquer le gruyère dans les fermes en rassemblant dans l'une d'elle le lait des producteurs du voisinage. Un système dit du tour permettait de répartir la production de beurre, fromage et sérac en fonction de la quantité de lait apportée.

Chacun pouvait consommer ou vendre les produits obtenus. Les petits propriétaires qui ne possédaient souvent qu'une seule vache ne voyaient que très rarement arriver le fruit de leur travail.

Pour pallier à la carence du système, l'idée de mise en commun, donc de coopérative dut se faire jour et c'est ainsi qu'en 1822 s'ouvrait la première fruitière de Haute-Savoie à Viry L'Eluiset.

## La première fruitière en 1884

Jusqu'au milieu du 19ème siècle, on comptait une moyenne d'une vache trois quart par producteur. Avec 1520 litres par animal et par an (pas de sélection, nourriture peu abondante) la production était faible au regard de celle d'aujourd'hui qui se monte à 9000 kg.

Après 1865, l'invasion du phylloxera va détruire une grande partie du vignoble français. Les 800 hectares de culture qui s'étendaient sur les cantons de Seyssel et Frangy ne furent pas épargnés.

Devant ce désastre, les paysans pour un revenu plus sûr durent sans doute se tourner vers l'élevage amenant une plus grande production laitière. C'est ainsi que tout naturellement vont naître de nombreuses fruitières. En 1900, on en comptait 417 en Haute-Savoie.

Pour cette première fruitière de Frangy, nous nous référons à l'acte notarial de Maître Delevaud en date du 10 février 1904 portant sur la constitution d'une société civile pour l'établissement et l'exploitation d'une fruitière (seconde construction).

Extrait: «*Les trente-huit comparants de première part... composant la société civile verbale existant entre eux seuls dès l'année 1884 et*

En 1 : 1ère fruitière  
En 2 : 2ème fruitière



233. Frangy. — Vue générale



*formée au bourg de Frangy pour l'établissement et l'exploitation d'une fruitière... Un immeuble bâti en sol de maison, bâtiments fromagerie avec porcherie... sis bourg de Frangy, lieudit Rafforet d'une surface approximative de 4 ares 42 centiares... le sol acquis des mariés Lupin Jacques et Cons Joséphine suivant contrat reçu par Maître Grandperret notaire à Frangy le 9 novembre 1884.»*

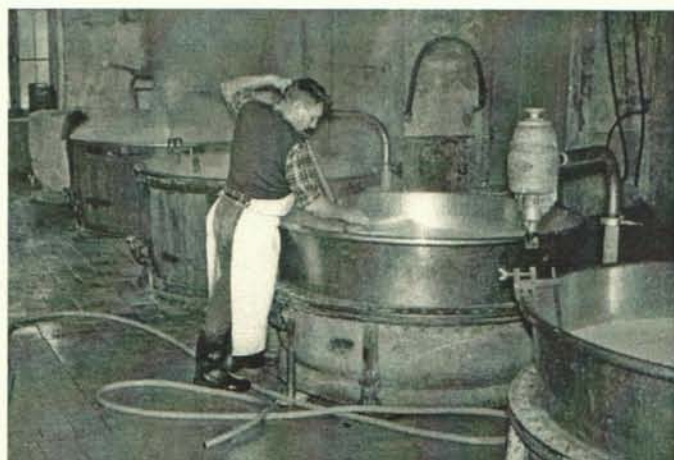
Il est intéressant de noter que sur les 38 comparants, certains n'étaient pas uniquement producteurs de lait : Bastian Félix, rentier, Cartier Jacques, chef cantonnier, Monod François, maître d'hôtel, Rosay Cyrille, propriétaire rentier. Cette première fruitière sera revendue le 20 janvier 1907 à Mermoud François, ouvrier maréchal ferrant, né à Bassy pour la somme de 5350 anciens francs alors que la mise à prix en adjudication sous plis fermés avait été fixée à 6000 anciens francs. C'est ainsi que les Frangypans de vieille souche ont appelé et appelle encore le bâtiment «la maison Mermoud» (ne pas confondre avec la maison Mermoud à proximité du tabac Valou qui fut leur dernière acquisition).

### La seconde fruitière en 1905

Les années de ce début de 20ème siècle furent riches en décisions, événements et travaux pour les producteurs de lait. Comme l'attestent les actes notariés ainsi que le registre des délibérations du Conseil d'Administration : Le 10 février 1904 la société fruitière de Frangy est officiellement née.

*«Les comparants voulant tirer parti en commun du lait de leur vache ont déclaré, par ces présentes, se constituer entre eux et les personnes qui dans la suite et dans les termes ci-après y seraient admises en société civile pour l'établissement et l'exploitation d'une fruitière.»*

Aux 38 membres de première part, vinrent s'ajouter 32 membres de deuxième part. Le 14 mai 1905, on enregistre l'adhésion de nouveaux producteurs : 16 de Collonges, 17 de Champagne, 4 de Frangy, 2 de Tagny.



La seconde fruitière - Les chaudrons en cuivre



Traite manuelle chez M. et Mme Alexandre Mermoud à Collonges

*«Les nouveaux sociétaires étant présentement liés ailleurs (Chaumont pour Collonges, Planaz pour Champagne) ne seront tenus à l'apport du lait de leurs vaches pour Champagne le 1er janvier prochain (1906) pour Collonges le 1er janvier 1909.»*

Un passage dans l'acte nous rappelle qu'à cette époque «Les Usse» constituaient la limite de zone d'échange avec Genève.

*«Pour Champagne, le droit de statistique à acquitter au passage à l'intérieur de la zone sera assuré par la société et à ses frais mais à la charge par les sociétaires de contribuer à titre forfaitaire à cette dépense chacun annuellement à raison de cinq anciens francs par tête de chacune de ses vaches.»*

Nous pensons qu'il devait en être de même pour Bossy. Le premier président de la Société fut Bugnet Charles Jean Marie dit Marius et le fruitier Figuet Louis. Ce 14 mai 1905 sera signé l'acte concernant l'achat du terrain appartenant à Bugnet Jean pour la somme de 25534 anciens francs. M. Boymond architecte à St-Julien sera retenu pour établir le projet de fromagerie et porcherie d'un devis de 32500 anciens francs. Le 1er juin 1905, les travaux sont dévolus à M. Viret Marie entrepreneur à Frangy : «La construction pourra être commencée de suite et terminée au 15 avril 1906.»

De nombreux aménagements seront ensuite nécessaires. En voici quelques uns : fondations de 40 centimètres de profondeur côté Sud de la porcherie ; transformation de la cheminée ; construction d'un hangar avec écurie pour un cheval ; amener l'eau captée au lieu-dit «Les Peupliers» propriété de M. Lupin Jacques avec un réservoir au fond de sa propriété. L'eau sera prise au lieu-dit «La Battoire» à la sortie du bassin, à charge pour chaque sociétaire de fournir une journée d'ouvrier pour le creusement des fossés (indemnité



de trois francs en cas de non participation); plus tard viendra l'endiguement de la rive droite des Usses et la pose de pilotis tout le long de la porcherie.

Le 29 juillet 1906, le conseil d'administration approuve la réception définitive des travaux faite par M. Chautemps architecte à St-Julien en remplacement de M. Boymond, décédé.

### Les fruitiers et la vente du lait

Chaque fin d'année, la vente du lait était un moment essentiel de décision pour le conseil d'administration et fort en négociations. Le 22 octobre 1906, le conseil d'administration approuve la vente du lait pour 1907 à Messieurs Novel Jean et Gaspard de Collonges tous deux cautionnés par Gay Joseph, fromager à Chilly.

*«L'installation en notre nouvelle fruitière située au Grand Pont aura lieu le 1er janvier 1907.»*

Le fruitier est tenu de respecter un cahier des charges élaboré par le conseil d'administration et maintes fois révisé.

- En 1908, fruitier Prosper Dusonchet de Chilly, 14 centimes  $\frac{3}{4}$  le kilo.
- En 1913, 16 centimes  $\frac{3}{4}$  le kilo.
- En 1914, 15 centimes le kilo.
- En 1916, fruitier Fol François de Savigny.
- En 1917, vente à Mme Bouvier François, fromagère à Seyssel.
- En 1918, 54,5 centimes le kilo.
- En 1919, vente à Mme Mermier Marie, fromagère à Clarafond.
- En 1920, vente à M. Dusonchet Prosper, 95 centimes le 1er semestre et 60 centimes le 2ème semestre. Pour la suite, on va adopter le système dit de «l'échelle» Le prix sera de 1/10 du prix du kilo de gruyère et révisé chaque trimestre.
- En 1921, 1er trimestre à 1,05 moins 10 centimes.
- En 1922, vente à Mlle Mermier, fromagère à Challonges.
- En 1923, vente à M. Gay Pétrus, fruitier à Sillingy.
- En 1926, vente à M. Dusonchet René, fils de Prosper.

Plus près de nous, on se souvient des fruitiers Meyer, Keller, Mugnier, Verdannet.

Le prix du lait fut par la suite calculé à partir de la moyenne mensuelle du cours du gruyère Aux Halles de Paris à laquelle on appliquait le coefficient 0,82 puis une variable en plus ou en moins basée sur la vente des porcs de l'année précédente.

### Les présidents

1905, Bugnet Marius; 1914, Lupin Louis puis Ravoire Eugène; 1921, Figuet Louis; 1924, Lupin Jean Bonté; 1929, Claraz Alphonse; 1934, Lupin Jean; 1946, Duclos François; 1959, Banchet Joseph; 1971, Claraz Julien ...

### La livraison du lait à la fruitière Les «Mènes»

Les habitants du chef-lieu portaient leur lait soit dans un seau, une «bouille» à dos ou pour les fermes plus importantes dans plusieurs «bouilles» dans une petite charrette. Le lait était pesé à l'arrivée soir et matin à la fruitière et la quantité notée sur chaque carnet individuel et sur le carnet récapitulatif. Dans les quatre hameaux Bossy, Champagne, Moisy, Collonges, les producteurs se rendaient au pèse-lait où une opération semblable était effectuée par le responsable, le lait versé ensuite dans des «bouilles» de 40 litres lesquelles étaient amenées à la fruitière au moyen d'une charrette tirée par un cheval. C'était «la Mène». Plus tard on utilisa l'automobile. On retrouve sur le registre des délibérations de nombreux articles consacrés aux Mènes.

En exemple un extrait de la séance du Conseil du 11 novembre 1907: *«Le meneur est tenu de fournir à ses frais le local pour le pesage du lait du village. Le meneur sera tenu d'amener tout le lait matin et soir. Le meneur sera tenu de fournir chaque mois au secrétaire de la société le grand livre de pesage du village. Le meneur sera tenu de transporter les bulletins de convocations du conseil de la fromagerie, les affiches qu'il devra poser et tout autre papier d'affaire concernant la fruitière qui lui sera remis par le secrétaire de la société. Pour Champagne, adjudicataire Chatenoud François, 355 francs, il payera la taxe de 5 francs (pour le passage en zone franche) fixée par les statuts pour chaque tête de bétail. Pour Bossy, Lupin Georges, 365 francs, idem pour*



Les bouilles de lait devant chez Couttet sur le trottoir de gauche



la taxe. Pour Moisy, Couturier François, 330 francs, idem pour la taxe \*. Pour Collonges, Novel François, 400 francs, accord pour trois ans.»

C'est sans doute le problème des Mènes qui devait après la guerre de 1939-1945, créer une brouille entre les villages et le chef-lieu. Du jour au lendemain, les producteurs de Frangy cessèrent de porter leur lait à la fruitière pour le livrer à la condenserie de Rumilly qui était demandeuse pour la fabrication de son lait concentré. Les Frangypans en ne respectant pas les statuts se virent condamnés à une amende. Au pied levé, un pèse-lait fut improvisé tout d'abord chez Couttet rue du Grand Pont comme le montre la photo, puis chez Claude Léger de l'autre côté de la rue (actuelle Frisoterie). Ils ne réintégrèrent la société qu'en 1958.

En 1975, l'arrivée des Fermiers Savoyards va ouvrir une nouvelle ère pour la production fromagère, mais ceci est une autre histoire.

### Un fruitier, Ernest Keller

Au 1er mars 1946, M. Keller arrive fruitier à Chaumont, puis à Frangy où il reste de 1950 à 1959. Il fabrique beurre et emmental de qualité.

Pierre, le fils de M. Keller qui travaillait avec lui, nous explique :

*« Nous avons des problèmes avec le petit-lait, nous n'avions pas assez de porcs pour le consommer. Ce petit lait en surplus était jeté à la rivière, donc une perte financière pour nous et la pollution de la rivière. Nous avons donc pu convaincre la société laitière de Frangy d'agrandir sa porcherie, ce qui fut fait en 1959.*

*Malheureusement au renouvellement du contrat au premier janvier 1960, nous avons trouvé que le prix qui nous était proposé était beaucoup trop élevé et nous sommes partis à Seynod puis à Contamine-Sarzin.*

*A notre arrivée à Frangy en 1950 nous faisons des fromages d'environ 100kg, nous n'avons que deux chaudières, puis nous en avons fait installer deux de plus car la quantité de lait augmentait chaque année. Nous avons de plus en plus de difficultés pour trouver des aides fromagers car les journées de travail étaient très dures et très longues: 14 à 15 heures par jour; et cela*

\* Il s'agit certainement d'une erreur, car Moisy était en zone franche, contrairement à Bossy et Champagne qui étaient situés de l'autre côté des Ussets et devaient s'acquitter d'un droit de passage.

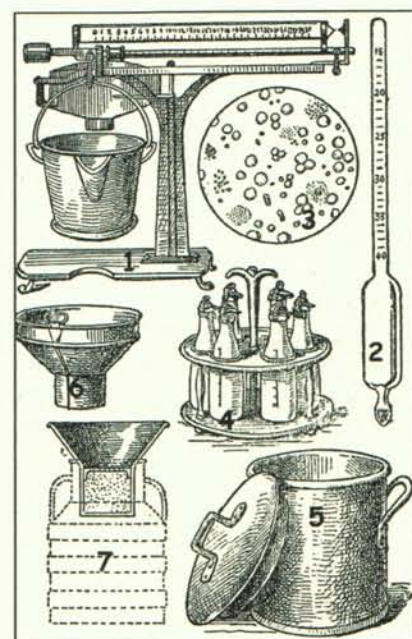


M. et Mme Ernest Keller

*sept jours sur sept, 365 jours par an durant de nombreuses années. C'était la vie des fromagers à cette époque.»*

Chaque soir, les enfants, le plus souvent avec deux ou trois bidons, se rendent à la fruitière et Mme Keller verse dans les récipients un ou deux litres puisés à même la cuve. On apporte le lait pour les voisins, histoire de se faire quelques sous. M. Keller a l'opportunité d'acheter le magasin Descombes sis en face de l'église et il va en faire une crèmerie claire et spacieuse. Elle fut ouverte le 16 août 1953, tenue par Edith Keller sa fille. Ce magasin d'une propreté exemplaire fut particulièrement apprécié par la population. Mais le 15 février 1968 à 21h30, un camion fou dévalant la rue Haute vient s'encaster dans le magasin heureusement vide de ses clients à cette heure. Les dégâts sont considérables et obligent la fermeture.

Ce n'est qu'en 1970 que Mlle Keller rouvrira dans un local ayant abrité une succursale de l'Etoile des Alpes. Au 31 décembre 1994 Mlle Keller prenait sa retraite et sur les emplacements de ces deux magasins s'élève maintenant l'immeuble « Le Mestrallet ».



#### Ustensiles lait

- 1 Balance Pèse-lait Hugonnet
- 2 Pèse-lait
- 3 Goutte de lait vue au microscope
- 4 et 5 Stérilisateur
- 6 et 7 Passoire à lait et vue en coupe



# Quand la lumière apparat dans nos rues...

## Tout d'abord quelques repères

**1815:** Trois scientifiques anglais inventent les premières lampes spécialement étudiées pour la mine. Sir Humphry Davy, William R. Clanny et Georges Stephenson vont inventer les premiers modèles de lampes de mine qui ne cesseront d'être améliorés jusqu'au 20ème siècle.

**1836:** Le chimiste Edmund Davy, (le cousin de Sir Humphry Davy) va découvrir un gaz très intéressant et surtout très lumineux. Il va baptiser son invention du nom d'acétylène qui associe l'acetyl (du mot acétum: vinaigre, acide) et l'éthylène, un gaz obtenu grâce à la distillation du pétrole.

**1862:** Trente ans après sa découverte, l'acétylène peut être synthétisé grâce à un Français, le chimiste (et politicien) Pierre-Eugène Berthelot qui parvient à fabriquer ce gaz à partir de carbone et d'hydrogène sous l'action d'un arc électrique.

**1892:** Le gaz acétylène appartient encore au domaine de la chimie, il va passer au stade industriel grâce à Henri Moisan qui va trouver un procédé simple pour fabriquer du carbure de calcium. Il va parvenir à la fusion du coke et du calcaire à très haute température dans un four à arc électrique. Au Canada, un autre chercheur va obtenir les mêmes résultats: Léopold Wilson.

**1893:** Avec l'industrialisation du carbure de calcium en Europe et aux Etats-Unis, on va pouvoir développer des

systèmes d'éclairage autonomes, des générateurs miniatures qui vont très simplement domestiquer cette réaction entre l'eau et le carbure: ce sont les lampes acétylène, qu'on appelle aussi, les lampes à carbure.

### En quelques mots:

La lampe à carbure n'est donc pas à proprement parler une «lampe de mineur». Son utilisation fut interdite dans les mines de charbon, eu égard au risque important d'explosion en présence du grisou ou du poussier. Elle fut utilisée principalement dans les carrières souterraines d'extraction de pierre, de craie, de gypse ou pour la culture des champignons (à Paris). Sa flamme vive et lumineuse trouvera naturellement des applications militaires et civiles, notamment pour l'éclairage des chemins de fer, des véhicules, ou pour un usage domestique.

### Le carbure:

Il s'agit d'une fabrication industrielle utilisant du coke (charbon) chauffé à très haute température (entre 3000 et 3500 degrés) produisant une matière première destinée à la fabrication de gaz pour la soudure, et utilisant la décarburisation de la fonte. Au contact de l'eau, le carbure produit de l'acétylène. Environ deux réservoirs d'eau permettent de consommer une charge de carbure (un réservoir rempli aux 2/3) et produisent une cuve remplie de chaux. Cette chaux est dite éteinte: elle a été saturée d'eau.

## Rappel des événements qui ont marqué notre village avant l'arrivée de l'éclairage public:

La situation budgétaire de la commune s'était apparemment remise des réalisations successives: la construction du marché couvert (grenette) en 1865, de la mairie en 1866, de la couverture du Castran en 1866, de l'achat et de l'installation du premier pont à bascule (poids public) en 1870. Henri Chatenoud (médecin), élu maire en 1884 et réélu en 1888, dut venir en aide aux viticulteurs face à l'invasion du phylloxéra (*gazette n° 9, p. 5*), il décida avec son conseil de la création d'une école de filles (ancienne école maternelle inaugurée en 1908), refusa le projet de rectification de la traverse de Frangy formulé par «les ponts et chaussées»

(*gazette n° 10, p. 9*), demanda l'établissement d'un fil télégraphique en 1889. Avec son conseil municipal, il décida en 1891 de l'éclairage de nos rues, et ce projet aboutira deux années après sous le mandat de son successeur Joseph-Victor Fuzier (notaire).

Comme la plupart des villages, en cette fin de 19ème siècle, Frangy demeurait dans l'insécurité des nuits sombres. Lieu de passage et relais postal, notre bourgade comptait aussi de nombreux cabarets. Il devint nécessaire pour l'intérêt de tous, d'éclairer ses rues.





## L'éclairage public au gaz

La municipalité se prononce par délibération du 17 mai 1891 pour l'éclairage du bourg suite à la très forte demande de la population, en adoptant le système d'éclairage «Roque» par gaz hydrocarbure. Un traité est signé le 20 septembre 1892 avec M. Parpaillon, négociant à Bordeaux, seul concessionnaire de ce système. Une dépense de 350 anciens francs pour l'achat de 10 réverbères, la rétribution de l'allumeur, l'achat et le transport de 360 litres de gaz.

Le 7 janvier 1893, la population impatiente de voir réaliser le vœu qu'elle formulait depuis longtemps, souscrit une somme pour aider et accélérer l'éclairage public qui arrive au cours de l'année.

Le 30 septembre 1897 marque la fin du contrat avec M. Parpaillon pour la fourniture en gaz et l'entretien des lampes. Ce contrat est reconduit pour 5 ans, il comprend 16 lampes. Le prolongement de la concession donne quelques précisions : Le matériel appartiendra à la commune de Frangy, M. Parpaillon s'engage comme depuis 1892 à remplacer aussitôt et gratuitement toute lampe défectueuse par une neuve. Quatorze fonds à coulisses, une lanterne-allumoir, une perche, une bague-allumoir et quatre mesures à doser le gaz de trois, quatre, cinq et six heures sont fournis. Le prix du gaz est fixé à 50 centimes le litre, pris en bonbonne de 60 litres en gare de St-Louis-les-Aygalades dans les Bouches-du-Rhône au dépôt de M. Parpaillon. L'éclairage est assuré par les soins et aux frais de la commune. Ce nouveau traité devait expirer le 30 septembre 1902.

## Électrification de l'éclairage public

Le 23 juin 1901, la municipalité analyse deux propositions de concession faites par deux sociétés hydroélectriques : La première, propriétaire des terrains, est française, c'est le Syndicat français des forces motrices du pont de Grésin et de la boucle du Rhône. L'autre est anglo-suisse, demandeuse de la dernière heure. Le Conseil émet un vœu favorable à l'attribution de la concession sollicitée par la première société.

Mais, l'année 1903 fait état d'un projet de concession avec Messieurs Louis Chautemps et Auguste Hoelcher, domiciliés à Chaumont pour des installations de forces motrices sur le Fornant. Ce projet concerne les communes de Frangy mais aussi Valleiry et quelques communes du canton de St-Julien. Notre Conseil donne officiellement le droit exclusif de poser des conducteurs électriques sur son territoire pour l'éclairage. La concession devait durer 35 ans, nous ignorons le lieu précis des travaux. Une réunion publique a lieu en mairie le 4 août 1904, après l'autorisation ministérielle du 13 mai de construire des barrages et des usines hydroélectriques sur le Fornant. Les choses tardent, l'éclairage public au gaz semble encore en service car une délibération communale précise que l'éclairage public électrique est espéré dans le meilleur des cas pour l'hiver 1905-1906.

Le 26 juillet 1907, le Conseil vote un crédit pour l'installation de 20 lampes électriques publiques, ces dernières seront enfin en service en 1908 après la signature d'un contrat avec la compagnie Rhône et Fornant.



La rue Haute au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Au premier plan à droite, une lampe à gaz. (on distingue le bec à l'intérieur)



En 1913, Joseph Gay réclame son paiement pour le service de l'éclairage électrique du 1er octobre 1907 au 1er juin 1909, le nettoyage des lampes, le remplacement des fusibles.

Les Frangypanans n'ont donc plus à se soucier de l'obscurité! Les lampes restent allumées les nuits entières commandées par un interrupteur depuis la mairie. Notre commune a donc bénéficié de l'éclairage électrique public dès 1905, nous aurons peut-être des précisions quant au lieu précis des travaux réalisés sur le ruisseau du Fornant (commune de Chaumont).

### Arrivée de l'électricité domestique

La population souhaitait que ces « deux fils » se poursuivent dans les maisons et que la lampe à incandescence\* remplace la bougie ou la lampe à pétrole, cette dernière dont il fallait nettoyer tous les jours le tube en verre très fragile et remplir le réservoir.

Les années passent...

En novembre 1921, la société d'électricité du Rhône et Fornant propose une concession d'une durée de quarante ans pour une distribution d'énergie électrique **en remplacement de l'ancienne concession pour l'éclairage public accordée en 1905** (nota bene). Cette société propose à la commune de devenir propriétaire des installations à la fin de la concession demandée. Les années suivantes correspondent à la réalisation des travaux dans le chef-lieu et les quatre hameaux.

L'année 1925 marque l'arrivée de l'électricité dans toutes les maisons en apportant beaucoup de changement au quotidien des Frangypanans. Le premier décembre 1928, nos élus demandent à la société d'électricité « Rhône et Fornant » d'abaisser le voltage qui était de 140 volts à 120 volts. Ils décident d'autre part de répondre favorablement à la demande de concession d'Etat pour la distribution de l'énergie électrique aux services publics, formée par la société foncière et industrielle du Rhône.

*Extrait d'un article paru dans « L'Echo Paroissial de Frangy » de juin 1925:*

#### **Frangy électrifié**

Pendant plusieurs mois, des ouvriers électriciens ont parcouru le bourg et village de Frangy, pour compléter l'installation de la lumière électrique et surtout nous soumettre à un régime définitif. Jusqu'ici c'était une administration « à la bonne franquette ». Désormais, par la pose des appareils limiteurs ou compteurs, ce sera le régime de l'ordre et de la justice.

Le précédent état de chose emporte des regrets sans doute, pour des raisons que l'on devine. Mais, somme toute, la discipline nouvelle procure, même aux plus puissants, des avantages supérieurs. A force de passer partout et de se prêter à tout, notre courant finissait par ne plus suffire à la besogne et ne pus fournir qu'une lumière défectueuse. Sans parler des éclipses totales, qui vraiment étaient trop fréquentes! Maintenant qu'il est mesuré et, en conséquence, moins exploité et gaspillé, il a incontestablement gagné en tenue et nous donne une lumière bien meilleure.

*Cet article fait état de l'existence d'un piètre réseau d'électricité domestique avant 1925, qui pourrait bien résulter de l'installation au ruisseau du Fornant, sans que l'on puisse toutefois l'affirmer.*

\* La lampe à incandescence : Pour convaincre le plus grand nombre de l'utilité de son invention, Thomas Edison décida d'éclairer un quartier entier de New York en 1882. En effet, il avait auparavant testé son invention devant 1.000 personnes dans son laboratoire mais il lui semblait que les gens n'étaient pas convaincus, bien qu'impressionnés. Au soir du 7 septembre 1882, il alluma les 1.400 ampoules électriques placées dans plusieurs rues de New York. Le journal New York Herald évoquait le lendemain « une chaude clarté » tandis qu'Edison avouait qu'il était lui-même « dans ses petits souliers ».



# En 1968, un camion...

## dévale la rue Haute et détruit un immeuble

Il y a quarante ans précisément, un camion «semi» transportant des fonds de cuves en pièces détachées (tôles en acier), dévalait la route venant de St-Julien-en-Genevois avant de traverser le carrefour de l'église et de percuter la crémérie Keller et la Maison de la Presse. Le brouillard intense ce soir là obligea le chauffeur à se servir excessivement de son système de freinage. L'enquête de la gendarmerie conclura à une rupture des freins.

Mlle Heidy Keller (mieux connue sous le prénom d'Edith) nous confie quelques souvenirs de cet accident :

*«Mon père avait eu auparavant un grave accident de la route ayant entraîné une longue hospitalisation. Il finissait de se remettre à la maison et le docteur Jean Rabatel était venu le consulter au soir de ce 15 février 1968, c'était sa dernière consultation de la journée. La chambre de mes parents se situe au premier étage côté Ouest, la mienne à l'étage au-dessus au même endroit, celle de mon frère au second étage face à l'église. Nous allions tous nous coucher, mes parents l'étaient déjà, j'étais dans ma chambre debout près de mon lit. Il était 21h30 quand le camion est entré dans la maison avec une violence extrême, un bruit terrible, tout est parti devant mon nez, le placard qui était dans le mur fut emporté et un gros trou donnait sur le vide. On a reçu quelques pierres mais sans gravité, il y avait aussi des étincelles, c'est un miracle que personne d'entre nous n'ait été sous les*

*décombres. Seul le chauffeur était prisonnier des débris, blessé, ses jours ne furent pas en danger. Les minutes qui suivirent furent très longues, on entendait crier à côté, au café Duparc: «Chez Keller ils sont sous les décombres!». Il faisait nuit, la lumière était coupée, l'escalier était défoncé et impraticable, j'ai tout de même réussi à rejoindre la porte d'entrée pour l'ouvrir. Le magasin au rez-de-chaussée, le séjour au premier étage et la chambre de mon frère au second furent pulvérisés. La Maison de la Presse que tenait Mme Cornillon, mitoyenne avec notre maison, fut aussi défoncée. Certains Frangypans du quartier du Grand Pont nous raconteront qu'ils ont*



La crémérie Keller



La crémérie Keller à droite et la librairie de Mme Cornillon à gauche ont été complètement détruites



Un poteau improvisé soutient la charpente menaçante. A droite, la porte d'entrée Keller



*entendu le choc depuis chez eux, ceux de la rue Haute qu'ils ont entendu le camion dévaler la pente puis un grand bruit de frottement (contre le mur de la maison Vial), avant le choc final.»*

Le frère d'Heidy, Pierre, était à Dijon pour son travail, il nous raconte :

*«J'étais à l'hôtel à Châtillon-sur-Seine quand le patron que je connaissais bien m'appela: «Viens vite, il y a eu un accident à Frangy, il montre les images à la télévision». Je reconnus de suite les lieux et ce fut un choc.»*

Heidy poursuit :

*«Après l'accident, nous avons été accueillis chez Duparc pour la nuit, les journalistes sont arrivés avec leurs questions pénibles et inconvenantes*

*cherchant à accroître les faits. Ensuite nous sommes restés un mois en location à «l'Hôtel de la Poste» chez Bosson, puis en location dans notre maison actuelle que nous avons acquise par la suite. Nous avons eu beaucoup de problèmes pour nous faire indemniser. Nous avons réouvert deux ans après un magasin beaucoup plus petit, il a fallu refaire notre clientèle.*

*Nous aurions voulu rebâtir au même endroit mais la municipalité nous expropria, visant un projet qui n'aboutira jamais (ce projet entraînait la démolition du pâté de maisons jusqu'à la rue de la fontaine). Plus tard, Claude Métendier, maire succédant, nous proposa cette reconstruction, mais les années avaient passé, des travaux de consolidation de la route avait considérablement réduit la cave, il n'y avait plus assez de surface pour un nouveau magasin convenable.»*

Pub de 1954

LAITERIE DU CENTRE  
TOUS LES PRODUITS LAITIERS  
CHARCUTERIE - EPICERIE FINE  
E. KELLER - FRANGY - Tél. 43



Edith Keller dans sa crèmerie

## La rue Basse







## Fête en 1957 - Vous reconnaissez-vous ?

Chers lecteurs,

Certains d'entre vous, éloignés de Frangy depuis longtemps, nous ont fait part de leur joie de retrouver dans notre gazette un peu de leur jeunesse, et de conserver un lien avec leur village, nous en sommes très heureux.

Dans notre prochaine gazette, nous évoquerons notre rivière « Les Usse », l'arrivée de l'eau courante, les fontaines et lavoirs, etc...

Merci de votre fidélité.

Vous pouvez nous contacter :

**FRANGY AUTREFOIS**

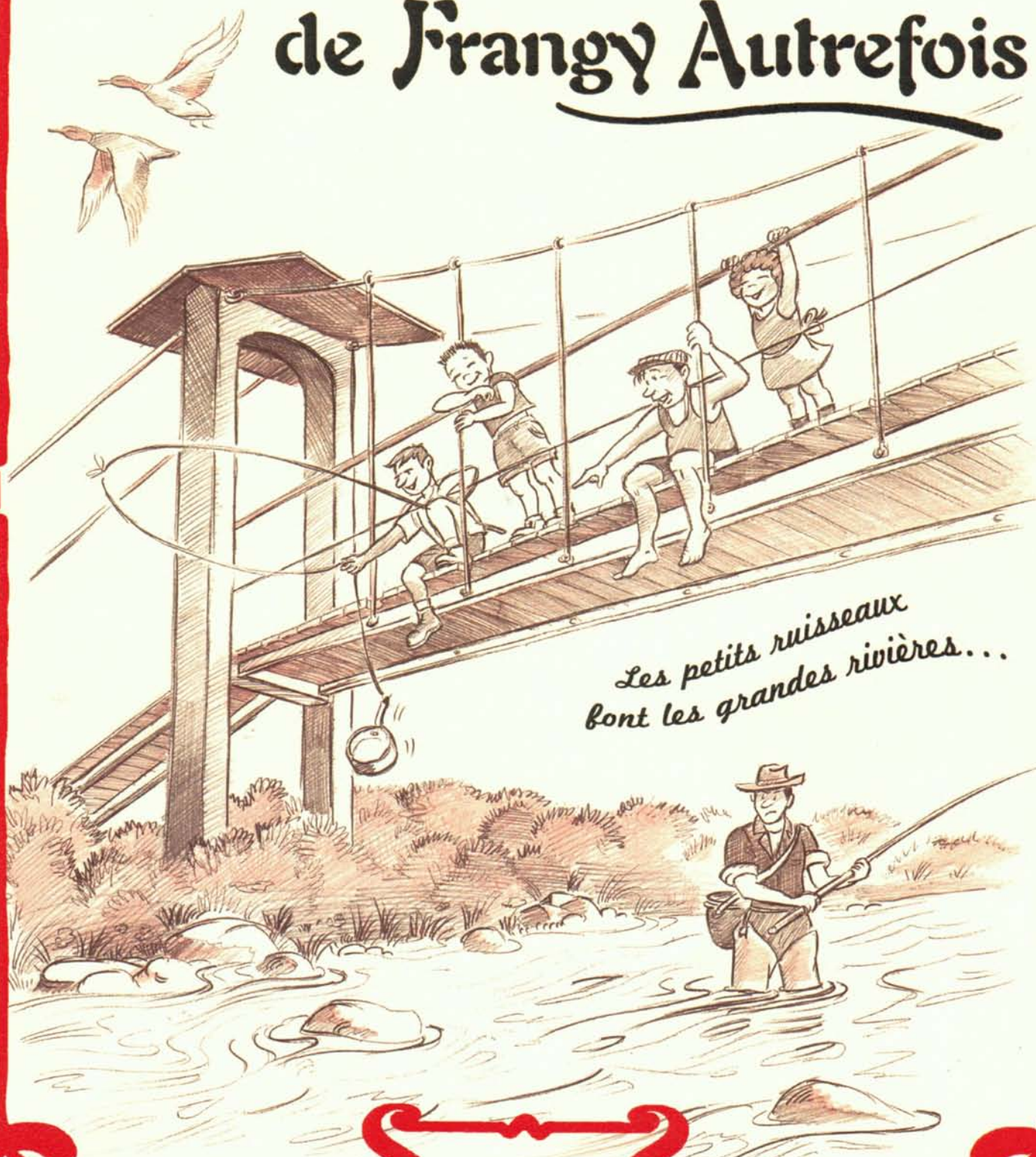
**108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY**

**[andre.crochet@wanadoo.fr](mailto:andre.crochet@wanadoo.fr)**



# La Gazette

de Frangy Autrefois



*Les petits ruisseaux  
font les grandes rivières...*

Édité par l'association Frangy Autrefois  
Prix: 5,00 €

N° 12

avril 2010



# La source de Borbannaz

Toutes les écritures anciennes concernant cette source font état de Borbannaz, non pas de Barbannaz comme on l'emploie actuellement; c'est pourquoi nous nous attachons dans cet article, à reproduire son véritable nom.

Cette source située sur le territoire de la commune de Chaumont, émergeait à l'état naturel par plusieurs filets à proximité de la rive droite du torrent du « Fornant », en contrebas d'un rocher à pic de 50 m de hauteur. Ses eaux qui coulaient sur des marnes de décalcification sortaient à 30 m d'un abrupt rocher dont elles étaient séparées par un cône d'éboulis; les rapports géologique, chimique et bactériologique étaient déjà favorables. Le débit, mesuré le 23 août 1923 était de 1000 l/mn soit 16,6 l/seconde.

À proximité de la source de Borbannaz s'élevait le moulin Janin\*. Il se composait ainsi: un premier bâtiment comprenant habitation et exploitation rurale, moulin et accessoires avec emplacement et cour, un second bâtiment qui faisait office de battoir à chanvre.

Nos recherches en mairie ont permis de connaître les derniers propriétaires successifs de cet ensemble de bâtiments, terrains et source.

- 5 septembre 1889: les mariés Sauthier Jean Antonin et Chevallier Josette de Valleiry vendent aux mariés Janin François et Saunier Françoise. A leurs décès, leurs biens sont remis à leurs héritiers.
- 20 mars 1905 les héritiers Janin ainsi que les mariés Jules Chalut et Fanny-Alexandrine Condevaux demeurant à Genève, copropriétaires, vendent à la société d'électricité du Rhône et Fornant, le moulin, les terrains et la source qui l'accompagne.
- 15 juillet 1927: la société d'électricité du Rhône et Fornant vend la source de Borbannaz ainsi que les ruines de l'ancien moulin Janin à la commune de Frangy, sous condition de ne pas utiliser l'eau pour faire de l'électricité. Notre commune entreprend immédiatement l'exploitation de la source.

Cette source fait le bonheur de notre commune, son débit n'a pas changé, il varie suivant les saisons. Pensons à la préserver.

\* Ne pas confondre avec le moulin Janin, situé près du cimetière.



Captage avant la couverture en béton.



Captage après travaux.



François Vautier:  
Nous lui devons l'achat de notre source.

## Frangy Autrefois



### Sommaire :

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| La source de Borbannaz          | 1  |
| La rivière « Les Usses »        | 2  |
| Témoignage: Henri Goux          | 4  |
| Amodiation de l'ancienne mairie | 7  |
| Frangy, à vos marques!          | 8  |
| La vigneronne                   | 11 |
| L'arrivée de l'eau courante     | 12 |
| Louis Camus                     | 16 |
| Le dépôt de sel                 | 18 |
| La fanfare en balade            | 20 |





# La rivière « Les Usses »

Notre rivière prend sa source au Plateau des Bornes et se jette dans le Rhône en aval du Pont de Bassy, sa longueur est de 42 kilomètres. Le principal affluent, « Le Fornant », arrive sur la rive droite. Il franchit le site encaissé du Malpas par une belle cascade, « Le Pissieu », appelé à tort « Cascade de Borbannaz », Borbannaz étant en réalité la seconde cascade d'une hauteur moindre, située plus en aval, sur un affluent venant du Mont de Musièges. On observe aussi des marmites de géants, fruits du travail de l'érosion.

Le dictionnaire des communes nous livre cette légende : Les fées voulurent faire monter l'eau, de la fontaine de Borbannaz au sommet du Mont de Musièges, pour alimenter le château construit ici. Déjà l'eau s'élevait à mi-pente quand ces orgueilleuses s'écrièrent : « *Dieu vollié, non vollié, la fontana de Borbannaz su l'Mont de Mzoezo roglié.* » Ce qui signifie : *Que Dieu le veuille ou non, la fontaine de Borbannaz jaillira au sommet du Mont de Musièges.* A peine ces mots étaient-ils prononcés que l'eau rebroussa chemin.

Sur notre commune se jettent d'autres affluents : ruisseaux de *La Bathie, Brameloup, Marchand, Bossy, Vallières et Castran.*

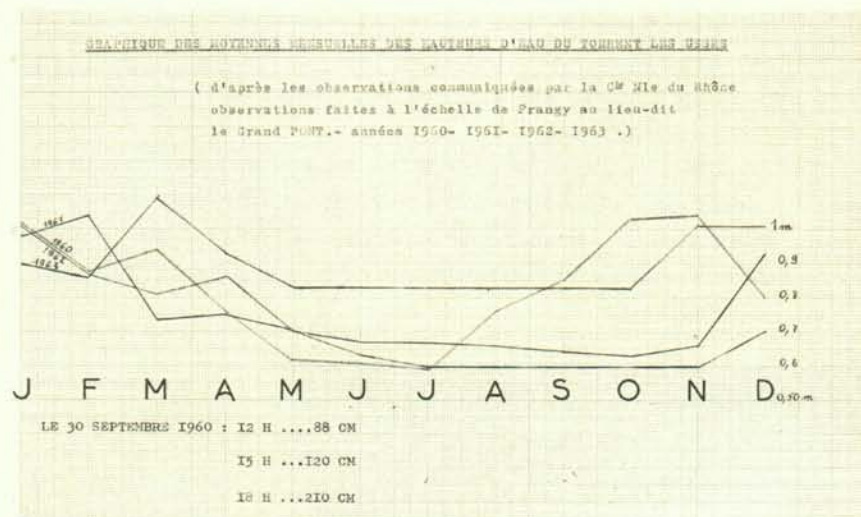


La cascade du Pissieu.

Les débits observés au Pont des Douattes au cours d'une longue période, comparés avec ceux du Rhône :

|         | Les Usses           | Le Rhône            |
|---------|---------------------|---------------------|
| maximum | 90 m <sup>3</sup>   | 2000 m <sup>3</sup> |
| minimum | 0,10 m <sup>3</sup> | 100 m <sup>3</sup>  |
| moyen   | 2,96 m <sup>3</sup> | 400 m <sup>3</sup>  |

*D'après l'ouvrage de M. Rosset, professeur à l'Ecole Normale en 1935.*



Le pont du Tram écroulé, situé sur le Fornant, près du confluent. Le projet du tram fut délaissé en 1927.





L'ancienne passerelle de Brameloup.



La planche provisoire.



Les travaux de la nouvelle passerelle de Brameloup en 1962, réalisés par Louis Crochet.



De gauche à droite :  
Mr. Ghirotto  
François Gruaz  
Michel Dérobert  
Louis Crochet  
Alexandre Ghirotto  
Claudius Germain.



# Témoignage : Henri Goux

Henri Goux, est né en 1928 à Frangy. Veuf depuis 1972, il a une fille, deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Passionné de nature, il vit dans sa maison construite à Sertigny en 1976, entouré d'ânes, de moutons, d'oiseaux exotiques, de canards de toutes races, d'abeilles; il a aussi élevé des lapins de garenne pour la chasse. Il apprécie cette qualité de vie.

L'enfance d'Henri fut celle des enfants du chef-lieu avant la guerre 1939-1945; les jeux dans les Usses, la pêche plus ou moins surveillée à l'époque, les maraudes (cerises, pommes) en jouant au chat et à la souris avec les propriétaires.

Il était pendant la guerre, un adolescent animé d'une grande curiosité, parfois d'une inconscience, ne comprenant pas toujours les décisions des adultes, d'où l'expression « Chuuuut, les murs ont des oreilles » qu'on lui disait souvent. Avec ses camarades, il donnait des coups de mains dans le village aux travaux des champs.

Henri se souvient de l'arrivée d'un troupeau de vaches charolaises en gare de Seyssel directement conduit à pied par Pont de Châtel, Desingy, pour être parqué dans un champ de M. Epely, propriétaire de ce troupeau; durant la nuit un cheval pensionnaire dans le même pré avait affolé les charolaises et le lendemain, jeunes et moins jeunes furent mobilisés pour récupérer le bétail jusqu'à Musièges et Chaumont.

Henri s'était orienté vers le métier du bois; il fut d'abord apprenti chez M. François Couttet à la rue Basse, puis il fit un stage à la scierie Monod à Serrasson. Parti sur Annecy pour faire du tournage sur bois, il réalisa avec son patron des articles souvenirs avant de poursuivre ce métier de tourneur aux Neyrolles dans l'Ain.

Vient ensuite le régiment et au retour, l'embauche à la Coopérative d'alimentation à Frangy, géré par Camille, son père. Avec un camion, il parcourait 5 jours par semaine les communes du canton, plus Savigny, Desingy, Usinens, pendant quatorze ans.

Le camion était chargé le soir; le sel était mis en cornets de 1 kilo à partir de sacs de 100 kilos tout comme le sucre, la polente, la semoule; l'huile à partir de fûts de deux cents litres et le vinaigre en 50 litres était mis en bouteilles de 1 litre; le café vert était grillé au magasin. Les tournées étaient organisées en fonction de la demande des clients, le camion toujours en surcharge.

L'hiver, la neige abondante retardait les tournées mais celles-ci ont tou-

jours été assurées. Le chasse-neige (triangle en bois) traîné par les chevaux, ouvrait les chemins avec souvent quelques zigzags mais comme les routes étaient bordées de baies et d'arbres, le camion s'allignait et rectifiait la trajectoire. Quand il était pris dans les congères, on prenait des chevaux dans la ferme la plus proche pour le sortir.

La clientèle pas toujours très riche était fidèle; le crédit traduisait la confiance et les impayés étaient très rares. Ces tournées dans la campagne environnante avaient fait la réputation de la Coop. Cette clientèle de passage à Frangy, trouvait au magasin certains produits qu'elle n'avait pas au camion (vaisselle, linge). A l'arrêt de la gérance de son père, Henri s'est mis à son compte; toujours avec un camion aménagé, pour vendre du fromage, des fruits et des légumes.

Après dix ans d'activité, il vient habiter route des vignes et fait ce dont il a toujours rêvé, s'occuper de ses animaux, de sa volaille, de ses oiseaux, de ses arbres, de son jardin.

Henri connaît parfaitement l'environnement de notre vallée, il vit en communion avec la nature. Il ne partage pas toujours les décisions qui ont été prises au fil des décennies, et clame les erreurs. Nous

lui avons demandé de nous expliquer la rivière telle qu'il l'a connue et de parler librement de la nature qui entoure notre village.

## **... Henri vit en communion avec la nature ...**

« Autrefois, le débit des Usses se maintenait beaucoup plus longtemps car l'eau de pluie retenue par les marais et les mouilles s'écoulait lentement, il n'y avait pas de drainages agricoles.

Les crues duraient plusieurs semaines contrairement à celles d'aujourd'hui qui ne durent que 2 à 3 jours. Les Usses débordaient souvent de chaque côté, leurs eaux allaient d'un bord à l'autre. Le brassage du gravier formait des gouilles de 3 m de profondeur sur 5 à 6 m de longueur; il y en avait treize du Fornant au Grand-Pont. Je me souviens avoir vu Fernand Descombes à cheval sur une jument qui nageait dans celle située en amont du cimetière.

Le courant brassait énormément de terre et la déposait dans chacune de ces gouilles formant ainsi une véritable réserve pour les poissons.

Le bois qui s'étendait rive droite entre le cimetière et la passerelle contribuait beaucoup à l'équilibre de la rivière; malheureusement, ce bois fut vendu à un exploitant pour extraire le gravier du sol. Cette extraction se généralisa sur l'ensemble du lit des Usses bordant notre commune et marqua la fin de notre rivière naturelle.





M. Perret, garde-pêche, veillait au règlement, aidé par M. Blaison garde-forestier; on pouvait prendre les poissons à partir de 14cm de longueur. Les gens, moins nombreux et majoritairement agriculteurs, avaient autre chose à faire que d'aller à la pêche, la rivière regorgeait de poissons, les gamins prenaient leur friture, les retraités pêchaient la truite.

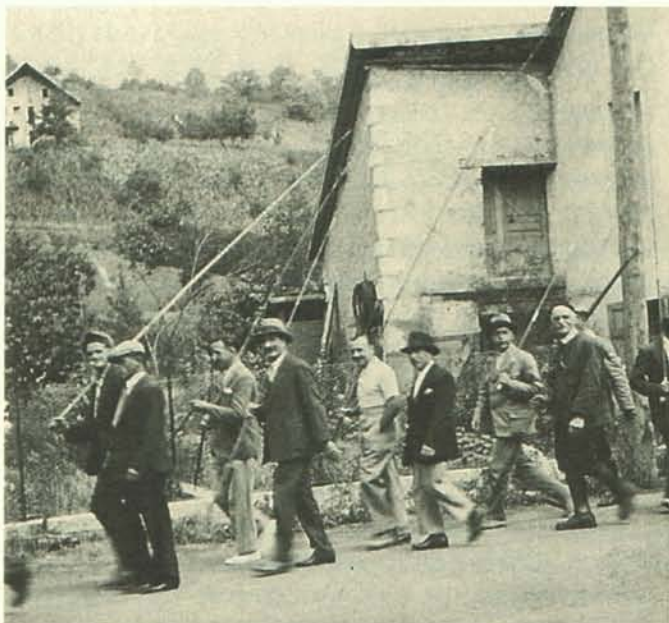
Le braconnage d'après-guerre se faisait à la grenade. Je me souviens, gamin, du passage des Allemands qui avait fait sauter une gouille en amont du Grand-Pont pour se nourrir le soir; le lendemain tout le monde alla récupérer le reste du poisson vivant. Je me rappelle avoir été vu par le garde-champêtre en braconnage avec un copain (Claude Pelloux); nos souliers étaient restés sous le pont, nous nous sommes sauvés pieds-nus à travers un champ de blé fraîchement coupé. J'aimais pêcher le chevesne à la mouche (taon), j'en avais pris sept kilos en une journée; ce poisson est très malin mais j'arrivais très tôt avant les autres et j'avais mes combines. Il y avait aussi des anguilles; je me souviens en avoir trouvé une aux «Plats», la tête écrasée par un galet à la suite d'une crue.

Certains «pâtiers» d'Annecy fournissaient les hôtels de luxe d'Annecy, du fait de l'absence d'élevages; Nous, on fournissait les restaurants du coin. La rivière étant l'une des plus basses du département, les pêcheurs venaient d'abord ici.

Avant la construction du barrage de Seyssel, le poisson remontait le Rhône puis notre rivière. A sa construction, durant quelques années, la faune piscicole se trouva piégée et donna lieu à des pêches extraordinaires près du barrage.

Le hotu avait envahi les Usses; ce poisson n'étant pas très apprécié pour ses arrêtes, on introduisit le huchon venant du Danube en Slovénie comme moyen de régulation; Ce poisson énorme (1 mètre pour 10kg) dont la chair n'était pas très bonne (grasse), mangeait les hotus mais malheureusement tout le reste.

En 1955, par manque de poissons la pêche fut interdite pendant plusieurs années; Aujourd'hui le hotu a disparu car l'eau est devenue plus propre. Il y avait énormément de verrons. Les poissons-chats ont disparu (il fallait manger la chair de la queue), on trouvait également des barbeaux, des soifs (blageons) et des soifs lombardes. Les canards peuvent amener de nou-



Défilé de la Pêche pour l'ouverture en 1935.  
1<sup>er</sup> rang à gauche : M. Perret - 3<sup>ème</sup> rang à droite : Paul Combes  
4<sup>ème</sup> rang à droite : Antoine Joguet

velles variétés de poisson soit par leurs excréments, soit par leurs pattes, leurs ailes (dépôts d'œufs).

Il y avait des loutres près des Usses; le père Gallet qui habitait la rue Basse était rémunéré par la société de pêche Frangy-Seyssel pour les piéger car elles mangeaient beaucoup de poissons (elles ne mangeaient pas la tête). Dans un passé plus lointain, des castors occupaient aussi les lieux. Il n'y avait pas de cormorans car autrefois les Scandinaves les surveillaient et prenaient les œufs pour faire des omelettes; depuis que cela leur a été interdit, ces animaux se multiplient et arrivèrent chez nous. Il y avait beaucoup moins de hérons que maintenant.

Les rives étaient envahies par les topinambours qui proliféraient, ils étaient utilisés pendant la guerre pour nourrir les lapins de clapier. Les habitants l'utilisèrent aussi pour se nourrir pendant les restrictions.

Parmi les anciennes constructions qui se tenaient près de la rivière, le moulin à grains Berthod sur le Fornant et le moulin à huile Janin en amont du cimetière. On a retrouvé dans le même secteur, sur l'autre rive, des pierres appartenant à un moulin (l'une est posée vers la salle Claude Métendier). La traversée des Usses pouvait se faire à pied par le câble en amont du cimetière ou par une passerelle située en face du parking de la salle Claude Métendier. Elle reposait sur des pilotis, fut emmenée par une crue après-guerre. La passerelle de Brameloup vers les immeubles des Bottières lui succéda mais ne résista pas non plus à la crue de 1960. On la reconstruisit au même endroit.

Retour de pêche chez Servet 1942.

De gauche à droite :

Marie-Claude Graziani,

Simon dans les bras de Denise Graziani,

Bernard Perron, Louis Bocquet, Laure Perron,

Claude Servet, Françoise Gardes, Eugène Servet,

France Servet, Colette Servet.





Les stations d'épuration n'existaient pas mais la pollution restait limitée.

Aujourd'hui, la rivière est canalisée par de gros rochers, les galets ont été envoyés au concassage, le lit n'a plus de gravier, il est à même la molasse et ne peut pas aller plus bas; il n'y a plus de trous pour donner suffisamment d'abris et de réserve aux poissons, il reste quelques grosses truites qui se nourrissent la nuit. La majorité des pêcheurs vont au Rhône pour prendre le sandre bien plus attractif. Les congélateurs permettent de stocker le poisson tout comme le gibier, ce qui n'était guère possible autrefois. Les gens du voyage sont eux aussi plus nombreux et vident le cours d'eau à leur passage sans respecter le règlement.

Les stations d'épuration redonnent une eau plus claire. Il semble que le poisson aimant l'eau de grande qualité revienne un peu, il lui faudrait à nouveau un abri naturel. On trouve surtout dans le Fornant, depuis quelques années, le barbeau méditerranéen. En montagne, à Thônes, le « Nom » se regarnit de truites depuis la mise en place des stations d'épuration. On dit qu'il faut 100 ans pour qu'une rivière se refasse, pour que la petite faune se réinstalle, on ne nourrit pas une vache laitière en la mettant au milieu d'un terrain de football. Les aménagements qui sont entrepris pour repeupler les Usses sont favorables mais il n'y a plus assez d'eau en été dans la rivière.

L'alevinage a toujours existé, il est peu efficace car un grand nombre d'alevins meurent; les truites introduites sont méditerranéennes tandis que les autres sont atlantiques, il vaut mieux que ce soit le géniteur qui produise ses propres alevins.

La renouée, une plante originaire du Japon, prolifère le long des rives jusqu'en montagne à cause d'un geste malveillant de l'homme; cette plante qui a remplacé le topinambour, fait tout de même le bonheur des abeilles. L'introduction de ces plantes lointaines risque d'amener de nouveaux insectes, ce qui n'est pas sans risque pour l'écosystème. Des castors ont été ré-introduits il y a quelques années entre Châtel et Frangy. Le martin-pêcheur semble revenir dans notre région, c'est bon signe par rapport à la qualité de l'eau.»

«Les Daines étaient divisées par de nombreuses haies qui servaient de gîte pour la faune sauvage. Les prés du plateau étaient recouverts d'une grande herbe très coriace qui devenait jaune à l'automne, que les animaux ne mangeaient pas mais qui les protégeaient de leurs prédateurs. Il y avait des genévriers et des petits pins en abondance. Les haies d'aubépines abritaient les grives des vignes, la litorne (appelée tia-tia ou pattes-noires), des centaines de merles à l'automne. Certains chassaient les palombes quand elles étaient de passage; elles arrivaient par le fort de l'Écluse et passaient la nuit au pied du Vuache avant de s'envoler par le col de

Richemont le lendemain matin quand le temps était clair. Étrangement, on en voit très peu maintenant alors qu'il y en a dans toute l'Europe, peut-être à cause du radar de l'aéroport de Genève. Il y avait aussi beaucoup de perdrix, les cartouches étant chères, les chasseurs préféraient chasser le lièvre. A chaque printemps, c'était un véritable concert sur les Daines quand on arrivait à la tombée de nuit. Maintenant les perdrix ont pratiquement disparu; la culture des terres laisse ces animaux sans protection à la merci des renards qui les ramassent comme des champignons.

Les lapins blancs étaient issus du croisement du Garenne avec le "p'tit russe", effectué pour une croissance plus rapide, un albinos naissait parfois. «*Hé oui!, il y avait des lapins blancs sur le plateau des Daines*» La chasse aux lièvres restera pour moi la plus belle des chasses.



Retour de chasse.  
De gauche à droite :  
Etienne Vannay, Camille Goux, Henri Goux, Jean Cornut.

Notre commune recensait de nombreux noyers aujourd'hui disparus, utilisés pour faire l'huile de noix; Ils commencèrent à diminuer en nombre après la disparition des moulins. On utilisa le précieux bois pour faire des meubles de luxe ou des crosses de fusil, les usines Morard et Ducret de Seyssel les exploitèrent aussi pour faire le placage. L'hiver de 1956 gela beaucoup d'arbres. On trouve un champ de l'autre côté de la passerelle de Brameloup que l'on appelle en patois «La côte à l'ouille», qui signifie «La côte à l'huile», nommé ainsi pour sa liaison avec Quincy pour venir chercher l'huile.

Les rues du chef-lieu étaient bordées de peupliers, Il y en avait aussi depuis le jeu de boule Lacôte jusqu'aux Usses (rives du Castran, à hauteur du foyer pour personnes âgées). Certains habitants replantent des noyers ou des chênes qui deviendront adultes dans plusieurs dizaines d'années; On tente aussi de reformer les haies, là aussi il faudra plusieurs décennies pour que la flore et la faune s'y réinstallent.»

Merci Henri.



# *Amodiation\* de l'ancienne mairie située sur la place de Frangy, en 1870.*

*Ne vous méprenez pas!, la place de Frangy en 1870 n'était pas celle que l'on connaît aujourd'hui. Une seule place existait à cette époque, elle correspondait au carrefour de l'église. Peu de temps après, la couverture du Castran s'étendant de la cure jusqu'à l'actuel Crédit des Savoie donnera naissance à une nouvelle place qui jouxtera la première. Afin de les distinguer, on appela la première: "La grande Place", et la seconde: "La petite Place". L'actuelle Place Centrale sera créée en 1924, par la démolition de vieilles maisons*

*annexes au "Château", et le recul de son enceinte. L'ancienne mairie (notre photo), correspondait au bâtiment détruit en juillet 1995 pour faire place à l'immeuble "Madelon" qui abrite aujourd'hui "Le Secret des Fleurs". Elle était en service avant celle construite en 1865, toujours en fonction aujourd'hui. L'article qui suit, tiré d'archives municipales, retrace la mise en adjudication de la location de cette ancienne mairie, qui fut la salle consulaire du Syndic, avant le rattachement de la Savoie à la France.*

\* Amodiation : action d'amodier, d'affermier (terme d'époque repris)

**Cahier des charges :** La commune de Frangy concède à titre de bail à loyer pour une durée consécutive de neuf ans à devoir commencer aussitôt après approbation de M. le Préfet, l'ancienne mairie située sur la place de Frangy, dont la mise à prix est fixée à quatre-vingts francs par an. L'adjudication, d'après le vœux du conseil sera faite aux enchères sur devant M. le Maire en l'assistance de deux conseillers, et de M. le Receveur municipal, à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérisseur sur la mise à prix ci-dessus énoncée.

Le prix de l'adjudication sera payable à l'échéance de chaque semestre entre les mains de M. le Receveur municipal; Et pour sûreté et garantie de l'accomplissement de cette clause, l'adjudicataire fournira une caution solvable. L'adjudication ne sera définitive et ne pourra sous aucun prétexte être mis en possession qu'après approbation du bail par M. le Préfet et que l'adjudication aura justifiée de la réalisation de son cautionnement. Il ne pourra sous-louer sans le consentement du Conseil municipal, approuvé par M. le Préfet et sans rester solidaire pendant toute la durée de son bail des engagements qu'il aura contracté envers la commune par le présent cahier des charges. Il est aussi convenu qu'il prendra l'appartement dont il s'agit, en l'état tel qu'il est aujourd'hui, toutes réparations ultérieures selon les convenances, étant à sa charge et pour lesquelles il en aura à sa sortie rien à répéter à la commune. Les frais d'affiches d'expéditions, de timbres et d'enregistrements résultant de l'adjudication seront aussi à la charge de l'adjudicataire. Les frais seront payés comptant au moment de l'adjudication.

Fait à la mairie, le 24 avril 1870,  
le maire de Frangy Bastian.  
Enregistré le 22 juin 1870



Au second plan, le commerce Phulpin  
qui succéda à l'ancienne mairie  
antérieure à 1865.





**Mise en adjudication :** L'an 1870, et le 1er mai à quatre heures de l'après-midi conformément à l'affiche qui a été publiée le 20 avril dernier dans laquelle M. le Maire de cette commune avait exposé au conseil qu'il existait en cette commune un local ayant servi jusqu'en l'année 1865 à l'usage de la mairie communale mais qui aujourd'hui n'a plus cette destination par le fait du nouveau bâtiment communal; Que dès lors il convenait dans l'intérêt de la commune de le louer et d'en passer l'adjudication publique aux enchères, opération qui a été faite par devant M. le Maire en présence de M. Mermier Alexis et de M. Cons Louis tous deux membre du conseil, délégués à cet effet, et de M. Richelmy, receveur municipal et le tout après avoir rempli les formalités voulues par la loi. Il a été expliqué que d'après le cahier des charges, la commune concédait à titre de bail à loyer pour une durée consécutive de neuf ans, l'ancienne sus dite Mairie.

« On a allumé plusieurs bougies, pendant le feu desquelles, plusieurs mises ont été portées en augmentation de celle de quatre-vingts francs, fixée pour baser l'adjudication. La dernière et la plus avantageuse ayant été portée par M. François Fulpin, marchand-tailleur demeurant à Frangy à la somme de 160 francs et une bougie s'étant éteinte sans qu'aucune mise n'ait surenchéri de celle portée par le dit Fulpin. M. le Maire, de l'avis des dits conseillers et du receveur municipal, a déclaré le dit François Fulpin adjudicataire du dit bail pour la somme annuelle de 160 francs. Lequel a en outre promis de se conformer aux closes et conditions du cahier des charges dont il a déclaré avoir parfaitement connaissance. Et à l'instant, s'est présenté M. Alexis Chatenoud, docteur médecin demeurant à Frangy qui a déclaré se porter caution solidaire de tous les engagements contractés par le dit François Fulpin, ce qui a été accepté par M. le Maire et les dits conseillers et receveur municipaux. »

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par M. le Maire, les dits conseillers, M le receveur municipal, l'adjudicataire et sa caution.



# FRANGY, à vos marques!

## Les marques et oblitérations, jusqu'en 1973.

Par Jean de la MARGANDE (alias Jean FAVRE-BONVIN) et son ami philatéliste André CAPELLANO.

Le timbre-poste existe depuis le 1er janvier 1849 en France. Cela ne veut pas dire que le courrier et sa circulation n'existaient pas auparavant mais sa distribution était différente. On connaît des « marques postales » remontant à plusieurs siècles auparavant.

Au 16ème siècle, le courrier, rare et transporté de façon rudimentaire, n'avait rien à voir avec la forme que nous connaissons actuellement: sans enveloppe, la lettre était « savamment » pliée et fermée avec un cachet de cire parfois avec un lacet. Le « facteur » inscrivait à la main le nom du bureau émetteur, au nombre de 770 en 1703, 1323 en 1791.

Vers 1676, les premiers tarifs de taxe (valables pour toute la France de l'époque) font leur apparition. La politesse voulait que le port fût payé par le destinataire. Ceux-ci, variables selon la distance, étaient

indiqués sur la lettre par le bureau expéditeur. Ces marques sont manuscrites. Seul, le port des lettres écrites aux hommes de loi, magistrats, curés était payé par l'expéditeur, ceux-ci refusant de le payer. Pour l'étranger, le port était valable jusqu'à la frontière.

La Grande Poste, qui assurait la distribution interurbaine, a été complétée, en 1653, par la Petite Poste, qui opérait intra muros et avec les banlieues. Le port était payé par l'expéditeur. Ce fut d'abord un échec, repris en 1760 avec un tel succès que l'administration des Postes l'annexera.

Un premier changement apparaît vers 1695 avec la création des premières « marques » faites avec des tampons: les marques de Port dû (les plus habituelles), celles de Port payé et les Déboursés. Elles devinrent obligatoires le 3 mars 1749, les frais incombant aux directeurs des bureaux expéditeurs.





Les marques de Déboursés, indiquant entre autre l'absence de destinataire, entraînaient le retour au bureau expéditeur.

Après la Révolution et la création des départements, le 4 mars 1790 (83 classés par ordre alphabétique), l'uniformisation de tous les cachets postaux a été réalisée en novembre 1791 et le 1er janvier suivant, ceux-ci ont un numéro. A la suite des différentes conquêtes territoriales par les Armées de la Révolution puis de l'Empire, de nouveaux départements dits «conquis» sont créés et reçoivent une numérotation. Il y aura jusqu'à plus de 130 départements français.

#### Cas particulier de FRANGY:

Il faisait partie du département du Mont-Blanc (auquel fut attribué le n° 84) du 27 novembre 1792 au 26 août 1798, ensuite de celui du Léman (n° 99) jusqu'au 30 mai 1814 puis à nouveau de celui du Mont-Blanc du 30 mai 1814 à fin décembre 1815. Compte tenu de la faible taille de Frangy (814 habitants en l'an II, 1330 en 1858) entraînant peu de courrier, et de ces changements, les marques sont très peu nombreuses et assez rares. Mais ce n'était pas le seul cas particulier. Sallanches par exemple, d'abord dans le département du Mont-Blanc, a été rattaché à celui du Léman: Le Mont-Blanc ne faisait donc plus partie du département... du Mont-Blanc!

84  
FRANGY

Marque de port dû.

P.84 P  
FRANGY

Marque de port payé.

DÉB. 84  
FRANGY

Marque de déboursé.

#### Département du Mont-Blanc

(27 nov 1792 - 26 août 1798)

99  
FRANGY

Marque de port dû.

P.99.P  
FRANGY

Marque de port payé.

#### Département du Léman

(26 août 1798 - 30 mai 1814)

Dès la fin du régime impérial, les départements conquis cessent d'exister et bon nombre d'entre eux, dont celui du Mont-Blanc, sont intégrés dans le duché de Savoie faisant partie du Royaume de Piémont-Sardaigne. Jusqu'en 1851, différentes marques postales sont utilisées (en port dû et en port payé).

FRANGY

Marque de port dû.

P. P.  
FRANGY

Marque de port payé.

Des timbres à date sont également créés, remplaçant peu à peu les marques proprement dites, et *annulant les timbres-poste émis dès 1851 par ledit Royaume.*



Pendant cette période, en France, les premiers timbres-poste apparaissent. Ils sont annulés par une grille losangique (associée à un timbre à date) dans laquelle figure un numéro correspondant à la liste alphabétique des bureaux de poste.

De 1852 à 1862 ces numéros sont dits petits chiffres (PC), puis le nombre de bureaux de poste augmentant, une nouvelle numérotation est créée: celle des gros chiffres (GC) également plus lisibles. A partir de mars 1876 toutes les annulations se feront par les seuls timbres à date.

Après le rattachement de la Savoie à la République Française, c'est-à-dire, après juin 1860, ce type est appliqué. Les départements de Savoie (avec un numéro 88) et celui de Haute-Savoie (n° 89) sont créés.



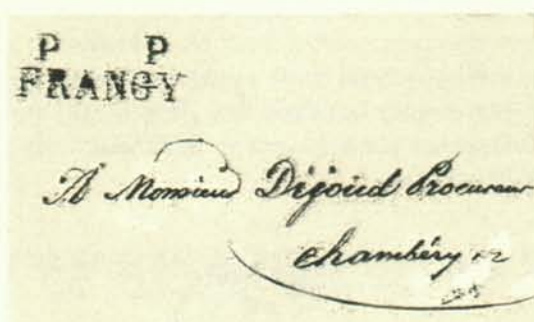


Et Frangy, dans tout ça ?



Marque de département du Léman en 1808.  
Lettre en port dû.

Vers 1819, Frangy devient un bureau de 4<sup>ème</sup> classe.



Lettre de FRANGY - 16 mars 1832  
Marque grattée noire de port payé 31 mm (n°9).



Lettre de CHILLY - 16 mars 1832  
Marque grattée noire de FRANGY en port dû  
31 mm (n°8), taxe de 10 décimes.



Oblitération sarde du 24 mai 1855. Lettre en port payé.



Oblitération sarde du 20 août 1860: Lettre en franchise de port. Notez qu'à cette date Frangy était déjà en France, mais le courrier en franchise pouvait encore être pourvu d'une marque postale sarde.



Annulation PC du timbre-poste (n° 4216)  
avec timbre à date du type 15.



Annulation du timbre-poste par un GC  
gros chiffre - (1580) - avec timbre à date du type 16.

Documentation : une partie de la documentation a été tirée d'un livre de Michel Domenech :  
« Marques Postales et Oblitérations de Savoie, des origines à 1876 »  
paru en 1966 (Imprimerie Charat à Pont-de-Beauvoisin, 290 p.) avec une mise à jour en 1984.



# La Vigneronne

## Fanfare de Frangy

Tel est le titre donné à cette société musicale créée le 1er avril 1870 dont le premier président fut Eugène Bastian. Cette association qui voit le jour bien avant la loi de 1901 régissant les associations, n'est pas pour autant mal organisée. Le règlement fort de ses 36 articles fait ressortir les obligations du membre exécutant, citons les plus intéressants :

- art. 13* Des répétitions obligatoires ont lieu tous les jeudis et dimanches.  
 Tout membre qui manque quatre répétitions sur dix se verra, après avertissement, exclu de la société.
- art. 16* Chaque membre est sujet à une cotisation mensuelle de un franc (ancien franc), la première année.
- art. 25* Les réparations à faire subir aux instruments sont à la charge des musiciens qui, par leur négligence les auront détériorés.
- art. 29* Une sérénade est donnée à tout membre qui contracte mariage lorsqu'il en fait part à la société.
- art. 30* Toute la société assistera à la sépulture de chacun de ses membres, sous peine d'une amende de cinquante centimes. Les membres exécutants y assisteront avec instruments.
- art. 33* Chaque année la société devra se réunir fraternellement dans un banquet et tout membre qui, sans raisons plausibles, n'y souscrirait pas, sera passible d'une amende de deux francs.
- art. 34* Chaque année aussi, l'ouverture du Ban des vendanges pour le vignoble de Frangy, sera célébré par un concert donné en place publique, par "la Vigneronne", en mémoire de son titre et de son but essentiellement patriotique et agricole.

Le 1er bureau :

|                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| <i>Président :</i>               | Eugène Bastian, avocat |
| <i>Vice-Président :</i>          | Joseph Rosay, banquier |
| <i>Directeur de la fanfare :</i> | Cyprien Goux           |
| <i>Sous-Directeur :</i>          | François Fulpin        |
| <i>Trésorier de la société :</i> | Maurice Bouclier       |
| <i>Secrétaire :</i>              | Louis Décology         |



Recto et verso de la bannière « La Vigneronne » offerte par son président fondateur Eugène Bastian. (Hauteur 1,70 m environ)



# L'arrivée de l'eau courante

Si la situation culminante est à l'origine de certains villages, la proximité du torrent «les Usse» a peut-être décidé les Burgondes à se poser dans notre contrée. Ce torrent, si vigoureux comme décrit pour la construction du Grand-Pont de 1677, alimentait plusieurs moulins. L'hygiène de vie des anciens Frangypans étaient très précaires avant la canalisation de l'eau courante et l'installation des égouts: Un caniveau à ciel ouvert au milieu de la rue servait de déversoir ménager, les toilettes se limitaient en un cabanon dans le jardin, poules chiens et cochons vadrouillaient. On se lavait de temps à autre à la source la plus proche quand celle-ci n'était pas tarie ou on faisait la grande toilette dominicale aux Usse. La commune avait mis en place en juin 1904 un règlement sanitaire (*voir notre gazette n°6 p.11*), elle se décida vers 1925 d'apporter encore de meilleures conditions.

## Les sources existantes avant l'adduction d'eau courante à Frangy et dans ses hameaux:

Frangy et ses hameaux n'étaient alimentés que par des eaux de puits ou des sources dont les captages étaient exécutés soit par la commune, soit par les particuliers. Quelques unes de ces sources étaient situées près des habitations ce qui les rendaient sujettes à la contamination et de plus, elles tarissaient en été; d'autres situées favorablement et utilisées depuis très longtemps étaient captées d'une façon très rudimentaire et amenées aux hameaux par des canalisations en poterie en très mauvais état.

Avant 1928, deux sources offraient l'eau à notre chef-lieu: la première dont le débit en temps de sécheresse était de 2 litres/minute située en bordure de la route de St-Julien à 500m. des habitations, alimentait 3 bassins: l'un situé route de Saint-Julien, le second place de l'église et le troisième devant la mairie. La seconde de 5 litres/minute située à 60m. en face de l'église sortait verticalement et alimentait un bassin-lavoir au milieu des maisons.

Ces eaux étaient amenées par des canalisations en «fer étiré»\*.

Enfin, 10 puits de 5m. de profondeur en moyenne, situés à proximité des habitations, étaient alimentés par la nappe d'eau du torrent «les Usse» coulant à moins de 200m.

\*Canalisations en fer étiré:

On faisait une tranchée de la dimension extérieure du futur conduit, on coulait du béton en mettant au centre un fer rond que l'on tirait au fur et à mesure, laissant un vide de section cylindrique de 40mm d'ou l'expression «conduite en fer étiré».

## Plusieurs projets n'aboutirent pas:

Il devenait urgent d'améliorer les conditions sanitaires des villageois, de faciliter la distribution en eau. Pour cela il fallait trouver une source saine d'un débit suffisant pour tout le village, et d'une altitude limitant le remontage de l'eau. Les recherches s'organisèrent en 1909 et débouchèrent sur l'établissement d'un rapport géologique. Ce document fait état d'une source non polluée située au «Nant Marchand» au sommet d'un ravin, d'une autre située au lieu-dit «Invarie», d'une troisième à «Sous-Creux» en dessus de la ferme de la Margande. Le géologue apporte des conseils précis pour un captage efficace de ces différentes sources ainsi que celle de Collonges au lieu-dit «La Verne» déjà utilisée et à «Percet» à proximité de cette dernière. Il déconseille l'emploi d'une source se trouvant dans la cour de la ferme de la Margande à cause de la proximité de fumier et d'engrais.

Le conseil est forcé de constater que la localité ne manque pas de sources mais qu'aucune à elle seule ne suffit pour alimenter le village. Il faudrait donc réunir certains captages proches les uns des autres. En septembre 1912, la commune de Sallenôves propose «200 à 300 litres d'eau à la minute» d'une source située à Tépenix. On ignore si ces 300 litres sont la totalité ou partie du débit de cette source mais cette offre est suffisamment précise pour que notre municipalité la rejette:

### Offre de Sallenôves:

1/La commune de Frangy prendra à sa charge les indemnités auxquelles des usiniers pourraient avoir droit ainsi que celles réclamées par les propriétaires des terrains sur lesquels passera la canalisation.

2/Il sera établi aux frais de la commune de Frangy une borne-fontaine près du moulin Bussat, un bassin-lavoir à eau courante entre les maisons Cagnon et Bertherat, une borne-fontaine entre la ferme et la scierie de Bonlieu, trois autres au hameau des Iles ainsi que toute les canalisations.

3/Les frais d'entretien de ces bassins-lavoirs, bornes-fontaines, canalisations, resteront à la charge de la commune de Frangy pendant cinq ans.

Agréez Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le 21 octobre 1914, une commission nommée par notre conseil se déplace à Minzier au hameau de Nyoux pour y examiner diverses sources signalées. Elle constate quatre sources très proches les unes des autres situées 500 mètres plus loin que ce hameau, totalisant un débit approximatif de 190 litres/minute, plus le trop-plein du réservoir de Nyoux de 120 litres.



Ces 310 litres/minute sont jugés suffisants dans un premier temps par la commission, pour le chef-lieu de Frangy et les deux hameaux de Collonges. L'eau pourrait être amenée sans difficulté, en raison de la grande différence de niveau existant entre les localités et le lieu d'où surgissent les sources. Ce rapport est finalement délaissé; les élus ont certainement jugé les travaux trop coûteux car trop éloignés.

### Un achat qui crée des discordes :

Le 2 novembre 1921, la société d'électricité du Rhône et du Fornant, déjà fournisseuse de notre électricité depuis 1908 (éclairage public et quelques maisons), répond à une demande faite par notre municipalité, par ces mots : « *Notre administration nous charge de vous informer qu'elle serait d'accord à céder la chute de Borbannaz du Fornant, avec la source qui l'alimente, sur les propriétés que nous possédons pour la somme de trente mille francs, sous réserve que nous céderions la source et la chute pour être utilisée sous forme d'eau et non pour être transformés en énergie électrique et faire concurrence à notre société. Nous céderions en outre les terrains nécessaires pour l'utilisation de la chute, au point de vue hydraulique et pour la pose des canalisations qui en dépendront, entendant conserver le surplus des terrains.* » Signé Jean Gess, directeur.

En février 1924, François Vautier, Maire de Frangy, lui répond pour lui signifier son désir de signer cette promesse de vente proposée 15 mois plus tôt. En réponse à cette demande, le directeur Jean Gess déclare ne plus être d'accord de céder la chute en question mais serait disposé à vendre à la commune de Frangy la quantité d'eau potable nécessaire. Il termine sa lettre en ces termes : « *Veillez bien nous indiquer approximativement le cube d'eau potable que vous estimez nécessaire à votre commune par 24 heures et nous pourrons vous fixer un prix.* »

De l'avis du maire, « *il y a lieu de demander à la société d'électricité des Usses et Fornant de maintenir sa première lettre; la commune ne pouvant pas*

*accepter la proposition d'achat d'une quantité d'eau déterminée qui serait un impôt nouveau et qui pourrait devenir une entrave aux travaux hygiéniques qui pourraient être entrepris ultérieurement.* »

La municipalité de Frangy décide à l'unanimité de demander à cette société, le maintien dans toute sa teneur de sa première offre.

En juillet 1924, la commune de Chaumont revendique des droits sur la source de Borbannaz, elle conteste le fait que les travaux d'adduction d'eau soient déclarés d'intérêts publics sans son autorisation, elle délibère en ce sens et fait entrave à l'attribution préfectorale. Le ministère de l'agriculture par le biais du Préfet précise à la municipalité de Frangy le 9 juin 1925 ne pas pouvoir déclarer d'intérêts publics les travaux d'adduction d'eau, vu la délibération prise par la commune de Chaumont. Notre maire, François Vautier, engage un avocat de St-Julien-en-Genevois, Maître F. Desjacques afin d'arranger cette affaire. Après l'étude des actes de vente successifs de la source de Borbannaz, il ressort qu'aucune réserve n'y apparaît en faveur de la commune de Chaumont. Finalement, les deux municipalités se concertent, travaillent ensemble, un accord est trouvé : La source de Borbannaz, située complètement aux confins et en aval de la commune de Chaumont, rendait très difficile le remontage de l'eau, et auraient engagé d'énormes dépenses pour cette petite commune. Les travaux envisagés par la commune de Frangy, notamment la distribution aux hameaux de Collonges permettront une extension aux deux hameaux de Chaumont (St-Jean et Le Malpas). Les deux communes s'entendent sur le financement des travaux supplémentaires.

Les travaux d'alimentation en eau potable sont définitivement reconnus d'utilité publique par arrêté préfectoral le 21 juin 1927 et l'acte de vente entre la commune de Frangy et la société d'électricité du Rhône et Fornant est signé en juillet 1927, les travaux d'adduction d'eau sont lancés de suite. L'architecte Bourgeot de Grenoble, auteur du projet adopté le 23 mai 1927, suit l'adjudication et classe les 5 entreprises qui ont répondu à son appel d'offre : L'entreprise Trabbia Joseph de Moirans en Isère est retenu pour 1.048.324,23 anciens francs. Les entreprises Giraudon



Bassin et lavoir de Champagne toujours existants.



Robert et Lechleiser d'Annecy, Serpollet Joseph de Lyon, Masquart et Rossel de Dijon, Bernarsoni Nestor de Chambéry suivent dans l'ordre et ne seront pas retenus.

### **Projet d'adduction d'eau et d'égoût en 1927 :**

Le chef-lieu de Frangy ainsi que les deux hameaux de Collonges seront alimentés par la source de Borbannaz depuis une conduite unique jusqu'à un certain point voisin de Frangy, le débit nécessaire aux deux Collonges sera dérivé dans un réservoir collecteur d'où l'eau sera élevée par une moto-pompe jusqu'à un autre réservoir. La conduite d'amenée se poursuivra ensuite jusqu'au réservoir de Frangy situé à 344 m. d'altitude.

Une évaluation des besoins en eau est dressée tenant compte du nombre d'habitants, du bétail et du futur projet de canalisation d'égoût qui entraîne une consommation d'eau accrue par l'installation de chasses d'eau. Il est noté que le futur projet du tramway amènera aussi encore plus de voyageurs ce qui augmentera d'autant plus la consommation. Les besoins sont évalués à 6,23 litres par seconde.

Le projet prévoit 2 bassins et 4 bornes-fontaines rue Haute et rue du Grand-Pont, 1 bassin et 1 borne-fontaine à la rue Basse, 2 bornes-fontaines à la rue d'Annecy, 1 bassin-lavoir et 1 borne-fontaine à la rue du cimetière, 1 bassin et 1 borne-fontaine à la rue de la Vierge, 1 bassin-lavoir en face de l'église, 1 borne-fontaine à la rue du Castran, 2 bornes-fontaines au chemin vicinal n°1, 1 bassin-lavoir au chemin vicinal n°11. Les bassins seront exécutés en ciment moulé et les bornes-fontaines auront une prise d'incendie système Bayard.

### **Précisions concernant le captage de Borbannaz :**

Le géologue prescrit une tranchée de 11 mètres de longueur en forme de V à angles très obtus, en contrebas du cône d'éboulis et qui sera descendu à la profondeur nécessaire pour atteindre la couche de marne de décalcification formant le lit de la nappe aquifère. Un ravier en béton armé avec garde-ravier s'encastant dans la couche de marne régnera sous l'ouvrage. Les tuyaux seront en acier Siemens-Martin ½ dur à emboîtement et recouvert de jute asphalté.

Notre chef-lieu comprenait 613 habitants et 400 bêtes en 1927.

### **Le projet pour les hameaux :**

Les deux hameaux de Collonges étaient alimentés par une source située en bordure du chemin vicinal n°3 à 150 m. à l'ouest de Collonges d'en haut donnant 2 litres/minute. qui tarissait en été; il n'existait aucune autre source dans les environs de Collonges. Comme

expliqué précédemment, une motopompe est prévue dans le projet afin de monter l'eau venant de la source de Borbannaz depuis un premier réservoir situé à 375,10 m. d'altitude jusqu'au réservoir le plus haut situé à 502,75 m. d'altitude, le dénivelé sera donc de 127,65 m. la longueur de refoulement de 1170 m. La motopompe sera alimentée électriquement depuis la ligne de 15000 volts Frangy-Le Malpas située à 160 m. La construction d'un bâtiment abritera la motopompe ainsi que le transformateur d'électricité. Il est prévu un bassin-lavoir et 2 bornes-fontaines équipées de bouche-incendie pour chaque Collonges. Collonges-Haut : 56 habitants, 90 bêtes.

Collonges-Bas : 77 habitants, 90 bêtes.

**Moisy** possède une source située près des habitations, considérée comme dangereuse qui amène l'eau à un bassin-lavoir existant situé en partie basse du village; elle sera délaissée tandis qu'une autre source prenant au lieu-dit «La Verne» à plus de 500 m. de toute habitation dont le débit s'élevant à 20 l./mn ne varie pas de l'année, verra sa conduite en poterie refaite ainsi que son captage, ce qui tend à espérer un débit de 30 l./mn. Un bassin et 2 bornes-fontaines seront alimentés par cette source pour les 129 habitants et leurs 90 bêtes.

**Collongy** possède une source située dans la partie haute du village d'un débit de 5 litres par minute au moins qui arrive dans un bassin en pierre par une



Réfection du captage de Borbannaz en 1965.

1965 - Mise en place de la nouvelle colonne à côté de celle de 1924.



conduite en poterie ; il n'y a pas de réservoir. Le captage très rudimentaire sera refait. Il est prévu de faire un puits et de changer les conduites afin de servir les 12 habitants et 15 têtes de bétail.

**Bossy** possède une source saine située au lieu-dit « La Maréchère » mais dont le captage ne recoupe pas tous les filets, elle alimente un bassin-lavoir existant, il n'y a pas de réservoir. Le captage sera refait et permettra de doubler le débit qui est de 15l./mn. Un réservoir de 20m<sup>3</sup> sera construit pour les 71 habitants et leurs 110 bêtes.

**Champagne** alimenté par une source émergeant aux confins avec Desingy mais dont le captage est sur Desingy. L'eau est amenée de la chambre de captage dans un distributeur qui la partage entre les hameaux de Champagne et du Planaz (Desingy) moyennant 30l. pour chacun des hameaux. Les 30l. attribués à Champagne sont amenés dans la chambre de captage d'une deuxième source émergeant à une distance de 160m. de la première au lieu-dit « Le Vernay dessus » et dont le débit est de 10l./mn, toutes les eaux sont alors conduites au bassin-lavoir du village par des conduites fort abîmées. Aucun réservoir n'existe et l'altitude de la seconde source ne permet pas d'alimenter le haut du village. L'alimentation projetée est l'eau de la source (part de Champagne), située sur la commune de Desingy qui sera amenée dans un réservoir voisin placé à une altitude convenable. Un autre captage situé au lieu-dit « Le Vernay dessous » viendra amélioré le cubage, il recueillera les nombreux filets d'eaux que n'a pas recoupés le captage de Desingy. Un débit total de 45l./mn est espéré pour couvrir les besoins des 92 Champenois et leurs 120 têtes de bétail. Un bassin-lavoir et 3 bornes-fontaines seront alimentés. Les travaux d'adduction d'eau ainsi que des égouts sont terminés en 1928. A cette époque, les eaux pluviales se jettent dans les égouts.

**En 1965, de gros travaux sont effectués sur le réseau :** La réfection du captage de Borbannaz, la pose d'une nouvelle conduite d'amenée de 250 mm de diamètre en remplacement de l'ancienne de 150 mm, la construction de deux réservoirs de 300 m<sup>3</sup> à la Margande ainsi que d'un réservoir de 150 m<sup>3</sup> dans chaque hameau avec refoulement de l'eau à Bossy, Moisy et Collonges.

Bien plus récemment, la construction d'une première station d'épuration, la séparation des eaux pluviales avec les eaux usées, la construction d'un autre réservoir sur le plateau de la Sainte.

Station de refoulement à Borbannaz permettant de refouler l'eau à Collonges.



L'entreprise Saunier de Frangy se chargea des travaux de la source de Borbannaz jusqu'aux réservoirs de La Margande.





# Une figure disparue : Louis Camus 1908 - 1983

d'après le récit de Claude Servet

Né le 1er juin 1908 à Gilley dans le Doubs où Paul, son papa était Receveur des Douanes. Ce premier petit-fils est accueilli par toute la famille, son grand-père maternel Claude Servet\* est son parrain. Paul, le papa de Louis, meurt en 1912 d'une maladie incurable à cette époque. Joséphine, sa maman, née Servet à Frangy, n'eut pas d'autre solution que de laisser Louis à Frangy chez ses parents. Elevé par ses grands-parents, il commence l'école à 6 ans. Louis est d'une nature très indépendante, il n'aime pas l'école; son grand-père doit alors l'emmenner dans une brouette et le déposer devant la classe; parfois au retour, Louis est déjà là, revenu par d'autres chemins.

## Un enfant très dégourdi...

A 10 ans, au cours d'une récréation, il n'hésite pas à entraîner avec lui quelques galopins de son âge à la gouille à Fleury\* pour leur montrer ses exploits nautiques. Comme il passe tout son temps libre à la rivière, il nage comme un poisson et plonge pour aller chercher les truites dans les cavités de la molasse. Pour épater encore plus ses copains, il remonte à la surface avec une truite dans chaque main et une autre entre les dents; ceux-ci médusés se demandent comment il fait. Ce n'est que bien plus tard qu'il leur expliquera: «il faut d'abord prendre une truite à la main, la mettre entre ses dents, puis en prendre une autre à chaque main avant de sortir».

A 12 ans, il roule en vélo avec une grande maîtrise: il pédale en arrière assis sur le guidon en parcourant des centaines de mètres, allant même jusqu'à faire cette acrobatie sur les parapets du Grand-Pont et du pont des Douattes. A Frangy, il aimait se promener juché sur de grandes échasses telles que les utilisaient les bergers landais.



## ... et très intelligent!

Toutes ces facéties ne l'empêchent pas d'obtenir son certificat d'études primaires avec mention bien. Sa maman l'inscrit plus tard au lycée de Lons-Le-Saunier. Louis apprend ensuite l'électricité puis la mécanique au garage d'Armand Bange\* à Frangy.

En 1928 il effectue son service militaire où il contracte une crise de rhumatismes articulaires aigus qui lui laisse des séquelles cardiaques; l'armée lui accordera une petite pension.

Il rejoint ensuite à Paris sa maman et s'y installe comme réparateur de postes de radio dans une pièce de l'appartement familial.

Devenu technicien radio, il s'intéresse de près à la télévision et construit en 1938 un téléviseur. Son atelier est situé rue de Chaillot en face de la tour Eiffel, idéalement placé pour émettre.

Sollicité par plusieurs firmes pour diriger leurs services techniques, il refuse ces emplois préférant son indépendance, jugeant qu'il n'aurait pas assez de liberté. Louis est un bon joueur d'échec. Il étudie aussi les champignons avec son microscope et adhère à un club mycologique parisien.

Passionné de moto et de camping, il achète en 1938 une Motobécane 500cc. type super culasse et fabrique une remorque avec deux roues de moto fixée par un attelage à l'arrière du porte-bagage. Ainsi équipé, il parcourt une partie de l'Europe avec son amie Françoise, native de Saône et Loire et également parisienne d'adoption.

Après la guerre, il construira un modèle de remorque monoroue, plus stable, lui permettant de rouler plus vite et demande, en juillet 1947, un brevet qu'il obtiendra en février 1949.

Françoise et la motobécane.



La remorque monoroue inventée par Louis.

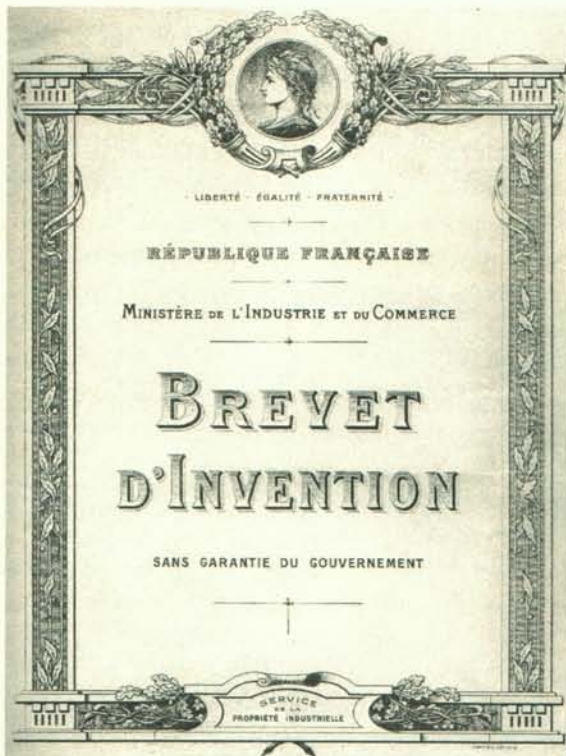




Venu passer quelques jours à Frangy, il entreprend et réussit l'ascension du Grand-Colombier par les chemins non-balisés à l'époque; parti de Seyssel, il arrive au sommet à 1500m après de nombreuses difficultés, sa machine n'étant pas conçue pour ce genre de périple. Sur cette moto qu'il utilise intensivement, Louis résout avec Armand Bange\* un problème de surchauffe au niveau des soupapes déjà signalé à la marque par d'autres utilisateurs; ils réussissent après divers essais de cémentation et de trempage à obtenir des soupapes résistantes et font part de leurs résultats à l'usine qui modifiera son procédé et félicitera les deux Frangyfans.

En 1943, Louis fuit Paris occupé, pour rejoindre la Résistance à Frangy. Il habite chez sa maman et vit de la réparation de ses postes de radio. Il met au point une machine à couper le tabac qu'il fabrique avec un petit moteur électrique, une vis sans fin et un rotor équipé de lames de rasoirs; la machine réduisant le tabac en scaferlati sera connue de tous les producteurs clandestins dans la région.

Chaque année Louis revient passer quelques semaines à Frangy avec sa compagne Françoise dans sa maison à la rue Haute, celle où se tenait en 1904 «Le Café du Cycle», le bistrot de son grand-père. Il y retrouve les joies de la pêche, sa cousine Marie Chatelain, son cousin Claude Servet, ses copains. C'est à Frangy qu'il nous quitte en 1983.



# BREVET D'INVENTION

DÉLIVRÉ SANS GARANTIE DU GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Par la loi du 5 Juillet 1844, modifiée par les lois des 31 Mai 1856 et 7 Avril 1902 et par l'article 58 de la Loi de finances du 26 Décembre 1908. Et, notamment l'article 11 de la dite loi. Vu la demande formée suivant procès-verbal dressé le 9 Juillet 1947, à 14 heures 22 minutes au Service de la Propriété Industrielle

## ARRÊTÉ :

ART. 1<sup>er</sup> — Il est délivré à Monsieur Louis Claude Léon CAMUS - 17, rue de Chaillot - PARIS

sous le N<sup>o</sup> 949.716

un brevet d'invention de vingt années, qui ont commencé à courir au jour du procès-verbal susindiqué; pour "Remorque monoroue pour motocycles et cycles, intégralement suspendue et étudiée pour les grandes vitesses"

ART. 2 — Le présent arrêté constituant le brevet d'invention, est délivré conformément à l'article 11 de la loi du 5 Juillet 1844, modifiée par les lois des 31 Mai 1856 et 7 Avril 1902, portant que les brevets dont la demande aura été régulièrement formée seront délivrés sans examen préalable, aux risques et périls des demandeurs et sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité ou de l'exactitude de la description.

Et cet arrêté demeurera joint, un exemplaire imprimé de la Description et des Dessins déposés à l'appui de la demande de brevet.

Une ampliation du présent arrêté sera délivrée au demandeur.

Paris, le 28 Février 1949

Pour le Ministre et par délégation:  
Le Chef du Service de la Propriété Industrielle,  
G. FINISSATHON  
Signé  
Pour approbation, conformément,  
Le Chef de Bureau

*Enfiche*



Françoise et la sunbean.

\* Claude Servet : voir gazette n° 10.

\* Gouille Fleury : située à la hauteur de la nouvelle école maternelle.

\* Armand Bange : voir gazette n°3 page 7, et gazette n°4 page 12.



# Le dépôt de sel

Le 1er novembre 1833 s'est réunie l'administration communale de Frangy, convoquée par Monsieur le Syndic, en présence des Sieurs Claude-François Bastian Syndic, Joseph Révillon Vice-Syndic, Jean-Nicolas Bouclier, Melchior Banchet et François Cons conseillers ordinaires ainsi que des sieurs François Cottin, François Bonier, François Novel « le neveu » et Marie Bouclier désignés par Monsieur l'Intendant parmi les plus imposés de la commune et encore des sieurs Claude-Pie-Amédée Bastian fils, François Favre avocat, François Félicé notaire royal, Pierre Favre propriétaire respectable, Pierre Chatenoud médecin, Georges Chatenoud et Henri Maret propriétaires des plus notables de la commune et des principaux propriétaires, assistés de Maître Louis Mermier notaire du dit Frangy.

M. le Syndic a fait donner lecture à cette assemblée par M. le secrétaire, d'une lettre sous date du 26 octobre dernier, à lui adressée par M. l'Intendant Directeur des Douanes royales du Duché de Savoie à Chambéry, et de laquelle la plupart des membres ont pris une lecture particulière.

A cette assemblée bien informée, il a invité à délibérer sur les trois questions suivantes :

- 1- L'administration communale doit-elle dans l'intérêt du pays faire l'offre de payer le loyer de l'entrepôt des sels et tabacs que le gouvernement se propose de fixer à Frangy dès le 1er avril?
- 2- Dans le cas où l'administration croirait devoir faire cette offre pour militer contre la ville de Rumilly qui demande la préférence de cet entrepôt en faisant l'offre gratuite des magasins, quels seraient les bâtiments que l'administration assignerait pour cet entrepôt? Quel prix penserait-elle devoir proposer pour ce loyer?
- 3 La ville de Rumilly, offrant de loger le banquier, sous le modique loyer de 100 livres que paierait celui-ci, l'administration communale penserait-elle devoir faire la même offre et dans le cas d'affirmation, quelle serait la maison qui pourrait lui être désignée?

Sur la première question, l'administration communale a répondu unanimement qu'à raison du grand et notoire avantage que cet entrepôt procurerait à cette commune et celles environnantes, il faut faire une offre, cependant qu'à raison de l'exiguïté des revenus de la commune qui sont absorbés et bien au-delà pour les charges communales indispensables, elle penserait

devoir restreindre à une offre de concours, concours qui serait de 2/3 et dans le cas cependant où le gouvernement voudrait accorder la préférence à Frangy sur Rumilly, qu'à cette offre égale il faudrait s'y soumettre.

Sur la deuxième question, l'administration communale, après avoir passé en revue les différents bâtiments susceptibles de faire des magasins et qui sont :

- 1- Les anciens magasins des sels dans les cours du château de Frangy constitués dans la cour de M. Pichollet et qui étaient les magasins des sels à l'époque de 1792;
- 2- Une grande maison appartenant à M. Cottin, dont les rez-de-chaussée tous réunis pourraient convenir à cette destination et dont les deux étages au-dessus présentent différents corps d'habitation très propres et dont une partie ne porterait pas même sur les magasins des sels;
- 3- Une nouvelle maison servant d'auberge appartenant à M. Gallet située sur la grande route à l'entrée du bourg de Frangy du côté de Chambéry et dans lequel le propriétaire verrait avec plaisir qu'on lui donne la préférence.

Il a été observé à l'unanimité :

- 1- Que les anciens magasins situés dans le château étaient peu commodes pour les chargements et déchargements. D'ailleurs qu'ils présenteraient trop d'inconvénients pour l'établissement d'une congrégation des sœurs enseignant les jeunes filles et hospitalières. D'ailleurs plus qu'il ne serait pas possible d'y trouver un logement convenable pour le banquier. Les magasins à sels du Sieur Pichollet présentent à peu près les mêmes inconvénients pour les chargements et déchargements, ils sont bien de l'espace voulu, solidement établi, il y existe deux corps de logis au-dessus, assez vastes pour les habitations mais à raison de l'influence des sels sur tout ce qui les avoisine, on estime que ces habitations seraient trop malsaines.
- 3- La maison Cottin en prenant les rez-de-chaussée donnerait bien à peu près l'espace demandé, dans le 1er et 2ème étage, il y existe des habitations assez vastes et très commodes dont deux chambres ne porteraient pas sur les magasins. Cette maison située dans la rue la plus étroite, dans l'état actuel, le roulage ne pourrait y aborder qu'en traversant les remise et cour du Sieur Pichollet, passage que certainement le Sieur Cottin qui est le fermier des bâtiments du Sieur Pichollet ne refuserait pas



puisque ce passage assure moitié à peu près à son auberge la consommation de ce genre de roulage.

4- La maison Gallet, moyennant quelques légères réparations, donnera tout l'espace demandé pour les magasins à trois compartiments et fournira le logement nécessaire pour le banquier et le magasin à tabac. Cette maison, qui est sur la route, est d'abord facile, un entrepôt au-devant plus une remise très spacieuse qui servira d'abri pour les chargements et déchargements.

La dite administration communale a donc fixé et choisi à l'unanimité la dite maison Gallet. Elle n'a pas hésité à se prononcer pour cette maison, parce que ayant fait appeler le sieur Cottin, propriétaire de la maison n°3, il n'a voulu céder le loyer des magasins et celui de l'habitation du banquier qu'autant qu'on lui assurerait un loyer de 800 francs tandis que le sieur Gallet se contente d'une somme de 300 livres pour les magasins à sels et tabacs et d'une autre de 100 francs pour le logement du banquier et que d'ailleurs la position de la maison Gallet présente toutes les conditions exigées.

Ces loyers ainsi fixés, l'administration de Frangy n'offre de recouvrer que pour les 2/3 soit pour 200 francs dans le loyer des magasins, laissant à la charge du banquier le paiement de cent francs pour son habitation. Pour le paiement de cette somme annuelle de 200 francs qui ne peut que figurer sur les budgets de la commune à commencer par celui de 1834, l'administration communale prierait l'administration générale des douanes d'intervenir auprès de son excellence le ministre de l'intérieur pour que cette dépense fut octroyée en addition des charges communales. La présente sera

transmise à M. l'intendant de la province le suppliant de la revêtir de son approbation, ainsi délibéré à Frangy les an et jour que dessus et signés à la minute les membres du conseil sus rappelés.

Teneur du décret de M. l'intendant en date du 8 septembre 1833 n° 224 vu, en approuvant la délibération qui précède, le bureau se réserve de faire au besoin les démarches nécessaires auprès de l'autorité supérieure pour obtenir allocation au budget de la somme de 200 francs offerte par la commune de Frangy sous condition toutefois que le conseil de cette dernière commune fera en temps opportun, toutes les dispositions pour faire supporter par les personnes soumises au paiement de l'octroi sur les vins et sur les viandes, l'augmentation de dépense résultante de l'offre dont il est question, puisqu'il est lieu reconnu que l'établissement des bans des gabelles dont il s'agit est essentiellement profitable à ces dernières personnes.

*Signés Perrero ... intendant,  
pour copie conforme. Mermier notaire.*

Un bail à loyer est rédigé entre la commune de Frangy et Jean-Claude et François Père et fils Gallet, aubergiste à Frangy moyennant le prix annuel de 400 livres nouvelles.

Les locaux se composent ainsi :

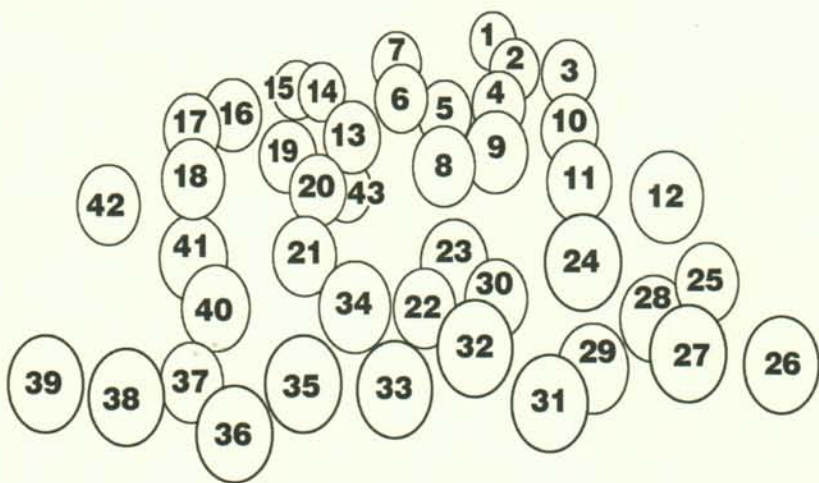
Pour les magasins à sels, deux pièces au rez-de-chaussée de 36 pieds de profondeur sur 14 de largeur et onze de hauteur chacune. Ces deux pièces ayant entrée dans la cour de l'auberge tenue par Gallet sont situées dans la maison acquittée l'année précédente par Gallet du sieur Georges Chatenoud propriétaire à Frangy.



Les écuries du noble Pichollet servaient de dépôt de sel en 1789. La maison fut vendue en 1867 à J.L. Thèvenet maréchal-ferrant forgeron, avant de devenir bien plus tard la propriété de M. et Mme Victor Gros.



# La Fanfare en balade *année 1975 environ*



- 1- Camille Goux
- 2-
- 3- Mlle Mossière
- 4- Mme Sauge
- 5-
- 6- Mme Poude
- 7- Mme Goux Marie
- 8- Jean Epely
- 9- Mme Marie Epely
- 10-
- 11- Mlle Myriam Epely
- 12- François Grégoire
- 13- Mme Magnin
- 14- Émile Magnin
- 15-
- 16- Mme Grégoire Marthe
- 17- Mme Odette Favre
- 18- Marcel Novel
- 19- Mme Curtenaz
- 20-
- 21- Georges Bosson
- 22-
- 23- Mme Bosson Suzanne
- 24- André Ducruet
- 25-
- 26-
- 27- Henri Sauge
- 28-
- 29- Mme Arnaudès
- 30- Bernard Dérobert
- 31- Geo Favre
- 32- Gilles Arnaudès
- 33- Robert Lacraz
- 34- Jacky Fumaz
- 35- Louis Favre
- 36- Mlle Paulette Ducruet
- 37- Mme Éléonore Dérobert
- 38- René Lacraz
- 39-
- 40- Georges Chatenoud
- 41-
- 42- M. Million
- 43-





## Stop!

Cette brochure marque la fin d'une série qui, nous l'espérons, vous aura plu. Le manque de matière nous contraint désormais à mettre un terme à cette publication.

Nous avons eu un réel plaisir de rencontrer nos aînés et partager avec eux leurs souvenirs, pas toujours roses, mais qui montraient combien la vie était dure autrefois.

Merci à vous tous qui avez participé à votre manière à la Gazette de Frangy Autrefois.

Portez-vous bien !!

**FRANGY AUTREFOIS**  
**108 allée des Chardonnerets. 74270 FRANGY**  
**andre.crochet@wanadoo.fr**

Dessin couverture : JP GORLIER - Mise en pages & Repro : ATELIER OFFSET DE FRANGY



# Le Centenaire de SERVET MOTOS (1903 - 2003)

Claude SERVET  
« Le Parrain »  
(1853 - 1944)



Fondateur en 1903  
à Frangy des  
Cycles et Motos SERVET

François SERVET  
Fils de Claude  
(1883 - 1958)



Successeur  
des  
Cycles et Motos SERVET

Eugène SERVET  
Fils aîné de François  
(1911 - 1982)



Claude SERVET  
Fils cadet de François  
né en 1924



Michel SERVET  
Fils aîné de Claude  
né en 1954

Thierry SERVET  
Fils cadet de Claude  
né en 1958



**HISTOIRES**  
de familles et... de motos



Dans la petite brochure familiale intitulée "Claude Servet Le Parrain" imprimée par l'Atelier Offset de Frangy en décembre 2006, en guise de conclusion sur la biographie de mon grand-père, j'avais laissé supposer que, peut-être un jour, pourrait être éditée une histoire similaire ayant pour thème "Le Centenaire de Servet Motos". Ce sous-entendu n'étant pas passé inaperçu par certains membres de la famille, ceux-ci m'ont questionné pour savoir s'ils verraient bientôt la concrétisation de ce projet. Chose promise étant chose due selon un dicton populaire bien connu, chose tacitement promise pourrait être également chose due ! C'est pourquoi, ayant pu réunir suffisamment de documentation, je vais essayer de rédiger ce récit dans lequel tout ce qui est écrit est rigoureusement authentique.

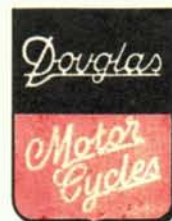
Depuis l'origine de l'entreprise des cycles et motos Servet à Frangy, fondée en 1903 par Claude Servet, que toute sa famille vénérât et appelait par le titre honorifique de "Parrain", ses descendants ont continué le même genre d'activité dans les différents sites où ils ont implanté leurs affaires commerciales, soit dans le même département, soit dans une autre région, avec la même passion, transmise de génération en génération, pour la mécanique et le sport motocycliste où la compétition a joué un rôle important. Au fil de l'historique de Servet Motos, vous pourrez suivre l'évolution prise par les successeurs du "Parrain" dans leurs diverses exploitations.

Dans l'espoir que ces quelques lignes puissent vous intéresser, je vous salue bonne lecture...

Frangy, année 2009, Claude Servet

## Sommaire :

1. Le fondateur et son atelier en 1903
2. 34, route d'Anney à Frangy
3. 227, route d'Anney à Frangy
4. 500 Motobécane et Cyclecar
5. 6, rue Victor Hugo à Montluçon
6. 500 Sunbeam
7. Brevet d'invention pour remorque moto
8. Motocross à Frangy en 1956
9. 53, rue Pierre Leroux à Montluçon
10. Motocross à Romans et à Privas
11. Championnat de Ligue motocross 1958
12. Motocross International Frangy 1961
13. L'équipe d'Italie à Frangy en 1964
14. Première Greeves à fourche Ceriani
15. Opération "YAM! EXAM! "
16. 17, avenue du Stand à Anney
17. Motocross International à Chaumont
18. Servet Motos : Grand Epagny et Motocité
19. Championnat de France Junior 1975
20. Championnats de France 1979 et 1980
21. Les frères Servet
22. Des victoires pour Thierry
23. Championnat Départemental
24. Assemblées Moto-Club Frangy
25. La "Croisière Verte"
26. Le Rallye Paris-Biarritz
27. Les 6 heures de Marnaz
28. Travail et concessionnaires Yamaha
29. Grenade-Dakar 1995
30. 2ème et 3ème Dakar
31. Personnel et pilotes Servet Motos
32. Histoires de familles
  - . Jeunesse, motos et apprentissage
  - . Fête du Centenaire



Quelques publicités faites par les Ets Servet avec mentions des principales marques de motos qui ont contribué à la réputation de Servet Motos



# Historique du Centenaire de SERVET MOTOS (1903-2003)

## *Le Fondateur: Claude SERVET "Le Parrain" (1853-1944)*

Né sous le régime Sarde en 1853 à Bassy, hameau de Veytrens, dans un milieu d'agriculteurs faisant partie du "Clan Servet de Veytrens", vieilles familles du terroir local dont les traces ont été retrouvées au début du XVIème siècle selon un document historique. Dans sa jeunesse, tout en aidant ses parents à la culture de leurs terres, il anime les fêtes régionales par ses talents de violoniste amateur.

Après son mariage en 1880, il vient habiter à Frangy où il achète un local situé rue Haute (actuel n° 80) dans lequel il installe une scierie puis devient industriel fabriquant de sabots et galoches dans le même local où il dirige une équipe d'ouvriers spécialisés. Très adroit de ses mains, il fabrique artisanalement l'outillage nécessaire à la production des semelles de bois et entretient lui-même les machines à coudre les cuirs.

Après l'arrivée dans son foyer de ses deux premières filles, la troisième naissance en 1883 est un garçon prénommé Denis-François, mais qui ne sera appelé et connu que sous son deuxième prénom, François. Celui-ci, ses études primaires terminées, effectue un apprentissage de mécanique générale dans une entreprise établie en zone franche, puis après cette formation manuelle et technique, rejoint l'effectif de l'atelier paternel où il occupe le poste d'assistant à la direction de l'affaire.

Homme de progrès, passionné par les nouvelles inventions, Claude achète en 1902 la première moto qui circulera dans notre département, une New Werner 2 cv de 262 cc de fabrication française dont un exemplaire engagé par l'usine de Paris dirigée par les frères Michel et Eugène Werner, deux journalistes parisiens émigrés de Russie, remporte la course Paris-Vienne pilotée par le français Buquet. Claude modifie et améliore techniquement sa moto, en particulier au niveau de la fourche pour laquelle il réalise un système de suspension et procède lui-même à l'entretien général, découvrant ainsi son aptitude pour la réparation des véhicules à deux roues.

En 1903, secondé par son fils, il fonde un commerce de cycles et motos avec atelier de réparations, toujours à la même adresse, mais dans la cave de la maison ayant une façade sur la route d'Annecy. Ce local étant assez sombre, n'ayant qu'une ouverture sur cette route, il installe un système d'éclairage de sa fabrication consistant en un générateur qu'il fabrique artisanalement et qui transforme du carbure de calcium additionné d'eau en gaz acétylène. Par un réseau de tuyaux, ce gaz est distribué aux différents postes de travail où il alimente des lampes à brûleurs système Bunsen. Claude aménage son atelier en installant un établi de menuisier et investit en outillage spécialisé pour cette nouvelle activité.



### **Atelier de cycles et motos de Claude Servet en 1903**

*A gauche, Claude "Le Parrain" remonte la fourche sur une bicyclette maintenue dans l'étau de l'établi. Au-dessus de sa tête, on distingue une des lampes à acétylène.*

*A sa gauche, la moto de 1902 au réservoir à carburant typique avec au-dessus les deux leviers de commandes que le pilote devait utiliser adroitement pour obtenir le rendement optimum du moteur.*

*Lisant le journal sportif "L'Auto", un client qui attend que son vélo de sport d'époque soit réparé pour reprendre la route.*

*A droite, un aide-mécanicien tient ce vélo debout pendant que François, genou à terre, s'occupe de la réparation.*

*Tout à gauche, au sol, quelques bidons de benzine "Omnia", un dérivé du pétrole étudié par Daimler et utilisé comme carburant pour la moto.*





| FRANÇ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | SAVOIS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | ANNUAIRE DE LA ZONE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | FRANÇ 000                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Grydon Philibert.<br>Léger Claude-Ch.<br>Tissot Irénée.<br>Couturiers<br>Belmont Clotilde (Mlle).<br>Berthet Virginie (Mlle).<br>Bionay Clot (Mlle).<br>Dupont Célestine (Mlle).<br>Grydon (Mlle).<br>Métal (Mme).<br>Pillet (Mlle).<br>Rollef (Mme).<br>Drapiers<br>Clara J.<br>Coullez Louis.<br>Fillard François.<br>Lapin Philibert.<br>Phalpin Louis fils.<br>Rollef Jean.<br>Habitants<br>Gay Joseph.<br>Hauterive<br>Gay Joseph.<br>Marchandises<br>Comol Charles.<br>Comol Emile.<br>Gay Joseph.<br>Léger Cl.<br>Perolini.<br>Viret François.<br>Epiciers<br>Belmont Cl.<br>Boechler Maurice. | Verbanciers<br>Corjet Ange-Jean.<br>Gallati.<br>Fera (Marchands de)<br>Cosa N.<br>Vautier Jean.<br>Fruitier<br>Viguet Louis.<br>Fromages (Marchand de)<br>Pet Assolant.<br>Galochiers<br>Berthet Frédéric.<br>Dujon.<br>Servet Clément.<br>Géomètre<br>Thévrot.<br>Graines<br>Bellement Cl.<br>Census Claude.<br>Cous Nestor.<br>Vautier Jean.<br>Gypse<br>Comol Fr.<br>Comol Charles.<br>Cous Nestor.<br>Perolini L.<br>Vautier Jean.<br>Horloger<br>Charvin.<br>Hôtels<br>Chaswood Jean (Vve).<br>Mollat Nicolas. | Grus Lucien.<br>Périsoud Joseph.<br>Migou.<br>Comol François.<br>Corajoux.<br>Léger Eln.<br>Viret François.<br>Menuisiers<br>Chabal Félix.<br>Comol Emile.<br>Désieux Arthur.<br>Gay Cl.<br>Gay J.<br>Marchiers-Cuinoilliers<br>Belmont Cl.<br>Cous Joseph.<br>Laplace Fr. (Vve).<br>Mouster<br>Désieux Fr.<br>Modes et nouveautés<br>Désieux Henriette et Gallet<br>Marie (Mmes).<br>Guehey Maurice.<br>Léger Josephine.<br>Léger Philibert.<br>Phalpin Louis.<br>Roullins & Inluis<br>Descombes François.<br>Montillet Irénée, à Serravallo-Mutignas.<br>Perrignat<br>Guehey Maurice. | Receveurs<br>Désieux Arthur.<br>Lapin Louis.<br>Tappinier Cl.<br>Receveur-Buraliste<br>Ficholle P.<br>Serveur<br>Bange Ad.<br>Foleries<br>Mouster Irénée, à Serravallo-Mutignas.<br>Servet Cl.<br>Tabacs<br>Cherz Angélique (Vve).<br>Tailleurs<br>Clara Joseph.<br>Coullez L.<br>Lapin Pierre.<br>Lapin Philib.<br>Métal, Sie de Jacques.<br>Mignat Joseph.<br>Phalpin L. fils.<br>Rollef Jean.<br>Rollef Louis.<br>Tisserands<br>Bange Cl.<br>Bograt Fr.<br>Tonneliers<br>Léger V.<br>Tappinier Claude.<br>Vélocipèdes<br>Servet Cl. |

En 1904 est imprimé par la Société Suisse d'Édition à Genève l'annuaire "ZONE COMMERCIALE" dans lequel les pages 208 et 209 sont réservées aux activités commerciales et artisanales de Frangy où Claude figure sous trois professions : galochiers, scieries et vélocipèdes.

En 1908, Claude "Le Parrain" a un premier petit-fils, enfant de sa fille cadette mariée à un Receveur des Douanes, Paul Camus. Ce petit garçon est prénommé Louis et c'est son grand-père qui s'occupera de son éducation, son papa étant décédé prématurément en 1911. Cette année 1911, le "Parrain" a un deuxième petit-fils, enfant de François et de Colette, elle-même fille d'Eugène Bouvard, alias "le Comte des Iles". Ce nouveau petit garçon est prénommé Eugène en hommage à son grand-père maternel.

Toujours en 1911, François obtient de la Préfecture de la Haute-Savoie un Certificat de Capacité valable pour la conduite d'Automobiles à pétrole Adler 4 1/2 HP. Ce document enregistré le 29 juillet 1911 sous le n° 667 par cette administration correspond à notre Permis de Conduire actuel et François l'utilisera sans problèmes pendant toute sa vie.

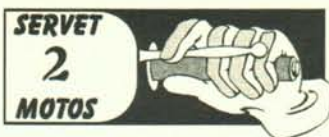
En août 1914, François est mobilisé pour la première guerre mondiale dans l'Armée d'Orient. Etant possesseur de ce fameux Certificat de Capacité et aussi mécanicien de métier, il est nommé chauffeur-mécanicien et participe à l'expédition des Balkans sur du matériel américain, camions et auto-mitrailleuses.

A son retour à la vie civile en 1918, il retrouve ses activités de mécanicien avec son papa jusqu'en 1919, puis fonde sa propre entreprise de cycles et motos dans un local en location avec magasin de vente route d'Annecy (actuel n° 34) et atelier rue de l'Égalité (actuel n° 25). A cette époque, Claude "Le Parrain" arrête ses activités de scierie, sabots et galoches et cycles et motos, mais il estime qu'à 70 ans, il est encore trop jeune pour rester inactif et se lance dans une nouvelle activité, la viticulture.



Le Certificat de Capacité et la date inscrite au verso.

ons prescrites par le décret susvisé.  
le 29 juillet 1911.  
925 Le Préfet,  
Secrétaire Général







François avec sa femme Colette, son fils Eugène et sa fille Denise.

En 1920, François, installé à son compte, débute ses activités de cycles et motos.

Pour faire connaître son établissement à ses futurs clients, il fait quelques publicités. En 1921, la Société Peugeot fait éditer des affiches sur lesquelles on voit la rencontre de deux moyens transport, cheval et vélo. François reçoit un envoi de ces affiches de très grand format qu'il fait placarder dans les endroits en vue de la région.



Publicité dans l'annuaire Haute-Savoie des commerçants et industriels édité en 1923.



Affiche apposée sur la "Grenette", marché couvert de Frangy sur laquelle est mentionné le concessionnaire local : F. SERVET à FRANGY.

L'affaire de cycles et motos de François se développant, son local s'avère un peu exigü. Au début de l'année 1923, il a l'opportunité d'acheter une construction route d'Annecy (actuel n° 227) qui est un garage pour trois autocars appartenant à une société qui arrête son exploitation. Il fait construire une habitation attenante à ce garage qu'il fait modifier pour en faire un magasin et un atelier. La partie touchant à la maison devient le magasin avec une porte vitrée et une vitrine face à la route, l'atelier restant en l'état avec ses deux grandes portes en bois massif.

François emménage dans cette nouvelle installation en 1924, année où naît un deuxième garçon prénommé Claude comme son grand-père.

Le fils aîné de François, Eugène, sa scolarité terminée à l'âge de 15 ans, apprend la mécanique cycles et motos sous la direction de son papa pendant deux ans, puis effectue un stage de deux ans à l'usine Motobécane de Pantin d'où il sort avec la qualification de metteur au point des motos de cette marque. Ensuite, il effectue son service militaire à Briançon dans les Chasseurs-Alpins. Il se déplace sur une 350 cc Motobécane. Lorsqu'il vient en permission, il doit franchir les cols du Lautaret et du Galibier souvent enneigés. Son service militaire accompli, il reprend ses activités de cycles et motos à Frangy.

En 1933, il entreprend la modernisation de l'atelier en supprimant les deux portes en bois pour donner de la clarté. Il en remplace une par une porte métallique de sa fabrication en trois éléments dont la partie basse est tôlée sur un mètre de haut et le reste garni de vitres. L'autre est remplacée par un châssis vitré du même style, également de sa fabrication et intégré dans une maçonnerie adaptée. Dans le mur arrière de ce local, il incorpore un châssis vitré semblable. Ces gros travaux terminés, il effectue quelques aménagements intérieurs, en particulier il réalise une table de travail sur laquelle les motos sont surélevées pour permettre au réparateur de travailler debout dans de bonnes conditions.

Dans un autre domaine, étant aussi adroit de ses mains que son grand-père Claude, Eugène, pour alléger une partie des tâches ménagères de sa maman, fabrique en 1934 une machine à laver le linge avec un moteur électrique, un inverseur à mercure et un tambour horizontal perforé tournant six tours dans un sens et six tours en sens inverse pendant la durée nécessaire pour assurer un brassage maximum du linge contenu dans ce tambour évoluant dans un bac où l'eau savonneuse est chauffée au moyen d'une résistance électrique. Cette machine a fonctionné avec une grande efficacité pendant de très nombreuses années.

En 1935, la Société "BP" installe un poste d'essence à deux mètres en avant du magasin. C'est Colette, la femme de François qui prend en charge cette nouvelle fonction.

Sur cette photo de 1935, le petit Claude est assis sur un vélo de la marque "Vélorizantal", un des pôles d'attraction du magasin à cette date.

Derrière lui, sa sœur Denise à côté du poste d'essence d'époque avec son levier de pompage à main distribuant le carburant par tranches de 5 litres mesurées dans des doseurs transparents.

En façade, à gauche, la porte vitrée du magasin.

Au milieu, la porte métallique de l'atelier.

Entre les deux piliers en ciment, le châssis vitré sur lequel se lit la publicité en lettres blanches : PNEU HUTCHINSON MOTO entre les deux plaques ovales émaillées portant le sigle de cette marque.





Le premier petit-fils du Parrain, Louis, vers l'âge de 12 ans roule à vélo avec une grande maîtrise, en particulier, assis sur le guidon, il peut pédaler en arrière sur plusieurs centaines de mètres et effectue même cet exercice périlleux sur le parapet du Grand Pont et sur celui du Pont des Douates, deux ouvrages qui surplombent le lit de la rivière "Les Usses". Après ses études, il apprend l'électricité et ensuite la mécanique automobile à Frangy au garage du célèbre Armand Bange, mécanicien réputé qui fut Champion de France moto en 1913.

Après son service militaire effectué en 1928, Louis s'installe à Paris en qualité de réparateur de postes de radio dans une pièce de l'appartement de sa maman, 17, rue de Chaillot dans le XVI<sup>ème</sup>. En 1938, il s'intéresse à une nouvelle invention, la télévision qui fait ses débuts en France. Il construit artisanalement un téléviseur dans son atelier idéalement situé en face de l'émetteur de la Tour Eiffel et devient un excellent réparateur et metteur au point des postes de télévision.

Cette même année 1938, il achète une moto 500 cc Motobécane type Super Culasse. Etant également adepte de camping, il fabrique une remorque avec deux roues de moto, fixe un attelage à l'arrière du porte-bagages de sa moto et tracte cette remorque chargée du matériel de camping. Ainsi équipé, il parcourt une grande partie de l'Europe accompagné de son amie Françoise, parisienne d'adoption comme lui.



Moto, remorque et Françoise à côté de la tente.

Toujours en 1938, étant venu passer quelques jours à Frangy, Louis, toujours aussi intrépide, entreprend avec sa moto l'ascension du Grand Colombier, montagne qui surplombe le Rhône entre Seyssel et Culoz. Parti de Seyssel, altitude 280 mètres, par des chemins non balisés et mal entretenus, il arrive 10 kilomètres plus loin au sommet à plus de 1500 mètres d'altitude sous les regards

surpris et admiratifs de quelques piétons ayant fait l'escalade. Cet exploit réalisable de nos

jours avec une bonne moto d'enduro par un pilote expérimenté, dans le contexte de l'époque est une véritable prouesse compte tenu des caractéristiques de la moto utilisée : pneus routiers, démultiplication d'origine, garde au sol très limitée, fourche parallélogramme, arrière de cadre rigide et poids élevé.

Claude "Le Parrain" qui a acheté un peu de terrain sur lequel il a planté un vignoble est devenu vigneron. Il va entretenir ses vignes situées à deux kilomètres de son domicile avec son vélo, sa hotte sur le dos, en empruntant une petite route à forte déclivité, la bien nommée "Route des Vignes". Son travail est récompensé quelques années plus tard par sa nomination au grade de Chevalier du Mérite Agricole et en 1932, dans sa 80<sup>ème</sup> année par la Croix d'Officier dans ce même ordre avec décorations et médailles pour la qualité de sa fameuse "Roussette de Frangy".

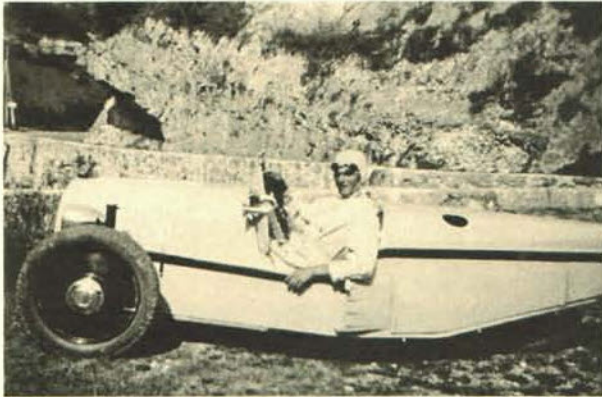
A la fin de l'année 1935, François vend sa voiture Adler, un cabriolet décapotable avec spider se terminant en pointe à l'arrière, qu'il avait achetée en 1911 et qui était utilisée pour les promenades en famille, en particulier pour aller quelquefois à Modane rendre visite à la sœur aînée de Colette, mariée à un douanier en fonction à la gare internationale de cette ville frontière avec l'Italie. Pour remplacer cette ancienne voiture, il fait l'acquisition d'une Renault 6 cylindres type Monaxix.

Au début de l'année 1936, Eugène, toujours aussi créatif, construit un véhicule de sport à trois roues, les deux avant directrices reliées à un volant d'automobile par un jeu de biellettes et une colonne de direction, l'arrière étant motrice entraînée par un moteur de moto 500 cc Motobécane par l'intermédiaire d'une chaîne. Cet engin très spécial réalisé avec grand soin et d'une certaine élégance n'a eu aucune difficulté pour obtenir son homologation au Service des Mines, de même que son immatriculation à la Préfecture d'Annecy sous la dénomination administrative de "Cyclecar".

Après rodage du moteur neuf sur les routes de la région de Frangy, Eugène, au mois de juillet, décide d'aller faire un voyage en Italie et il invite comme passager son grand-père Claude, alors âgé de 83 ans. Ils empruntent l'itinéraire du col du Mont-Cenis dont les lacets sont gravis allègrement par le cyclecar et ils arrivent à Turin dans le milieu de l'après-midi. Comme il fait très chaud à cette période de l'année, ils vont se désaltérer dans un café, laissant le véhicule dans une cour. A leur retour, celui-ci est toujours là mais il lui manque les trois roues qu'ils vont retrouver sur une place voisine où se trafiquent des pièces d'occasion pour motos. Ne désirant pas créer d'incident en pays étranger, Eugène doit racheter ses propres roues pour un tout petit prix après une séance de marchandage mémorable ! Ce contretemps vite oublié, ils terminent leur circuit touristique tranquillement avant leur retour à Frangy.



L'année suivante, Eugène vend son cyclecar à un client et ami, Claudius Germain de Musièges, qui est employé aux Ponts et Chaussées de Frangy. Selon son fils Jean-Claude, garagiste à Frangy, sa maman lui aurait dit, qu'à l'époque, son papa était très fier de circuler dans ce véhicule à trois roues et, en plaisantant, qu'il avait même tendance à "fri-mer un peu" à son volant ! Par la suite, ce cyclecar a été revendu par Claudius et depuis, malheureusement, aucune trace n'en a été retrouvée.



Les deux photos de gauche nous ont été confiées par Jean-Claude, prêtées par sa maman, veuve de Claudius.

Sur celle du haut, prise au Pont des Douates, Claudius porte élégamment une combinaison blanche avec serre-tête assorti et lunettes de moto. Au-dessous de son coude se trouve l'ouïe d'entrée gauche d'air de refroidissement du moteur.

Sur celle du bas, prise au Malpas, on voit l'ouïe droite et un peu en arrière, vers le bas du pantalon de Claudius, la pédale du kick de mise en route du moteur.



Sur la photo de droite, c'est Claude, le petit frère d'Eugène qui est au volant à côté de sa cousine Laure, fille de la sœur de sa maman.

A droite du cyclecar, on voit une partie de la Monasix Renault de François.

Sur ces trois photos, on peut admirer le degré de finition apporté à la réalisation de ce véhicule hors du commun.

### Du travail d'artiste !

En 1938, Eugène, suivant les conseils du Service Commercial Motobécane, s'installe à Montluçon, ville dans laquelle la concession de la marque est vacante. Il a trouvé à louer un local commercial avec petit appartement au-dessus, 6, rue Victor Hugo et fait plusieurs voyages depuis Frangy avec la Monasix pour transporter un peu d'outillage et quelques meubles afin de débiter son activité de cycles et motos. Son jeune voisin, Pierrot Pailler vient souvent l'aider dans ses travaux de mécanique. Pour ses déplacements, Eugène achète une 500 cc Motobécane, identique à celle de Louis, qu'il équipe d'un side-car Bernardet Grand-Tourisme.

En 1939, Eugène se marie avec France. Ils partent en voyage de noces sur la Côte d'Azur en side-car en passant par les cols des Alpes. Peu après le retour de ce voyage, Eugène est mobilisé pour la seconde guerre mondiale dans les Chasseurs Alpains à La Roche-sur-Foron.

Cette année 1939, arrive à Frangy une petite Marie-Claude Graziani, fille de Paul et de Denise Servet, première des arrière-petits-enfants du "Parrain".



En 1940, Pierrot entre dans la police où il effectuera sa carrière. La même année, Eugène est démobilisé et reprend la vie civile à Montluçon dans son affaire de cycles et motos.

Marie-Claude dans les bras de son tonton Eugène, à côté de son arrière-grand-père devant l'atelier de son grand-père François, route d'Anney.



Pierrot au guidon du side-car Bernadet Gd-Tourisme et sa sœur France.



Halte au col du Galibier avec Eugène assis sur la moto (photo prise par France).





Vers l'âge de 7 ans, Claude, le dernier de la famille François Servet a fait ses débuts à moto selon un processus mis au point par son grand frère, qui, à quelques centaines de mètres sur la route d'Annecy, l'installe sur la selle, pousse la moto vitesse engagée et la lâche lorsqu'elle démarre. Le petit frère pilote cette moto jusque devant l'atelier où son papa attend pour stopper conducteur et moto sous le regard anxieux de maman Colette qui se demande quel est le plus fou des trois! Claude junior, ses études terminées à l'âge de 15 ans à la veille de la seconde guerre mondiale, travaille à l'atelier où il apprend la mécanique cycles et motos en suivant les conseils de son papa. Comme signalé à la page précédente, Eugène est mobilisé à La Roche-sur-Foron. A cette époque, Claude possède un 100 cc 4 temps Motobécane, ancêtre du 125 à soupapes latérales de la marque qui sera commercialisé après la guerre sous le type D45 et deviendra un best-seller commercial réputé pour sa mécanique simple et robuste. Avec sa petite moto, Claude va chercher son grand frère chaque samedi pour passer le dimanche à Frangy. L'armée ne délivrant pas de permissions en période de guerre, ils doivent emprunter des chemins discrets pour éviter les patrouilles de surveillance routière.

En 1941, Eugène s'occupant de son commerce, son cousin Louis vient le voir parfois et tous deux participent aux sorties du Moto-Club Montluçonnais dont voici une photo de groupe.



De gauche à droite, sous les flèches rouges : France, Louis, Muguette, Eugène et Pierrot derrière le side d'Eugène avec à sa droite la moto de Louis au centre d'une rangée de motos à dominante Motobécane.



A la même époque, devant le magasin rue Victor Hugo, de gauche à droite : Eugène, France, Pierrot et sa femme, Muguette.



Marie-Claude guide les premiers pas de Simon et Eugène tient dans ses bras sa petite Dany.

Toujours en 1941, Marie-Claude a un petit frère, Simon. En 1943, arrive à Montluçon une petite Dany, fille d'Eugène et France.

En 1943, Louis rejoint la Résistance à Frangy. Il invente et fabrique avec un petit moteur électrique, un système à vis sans fin et un rotor équipé de lames de rasoirs, une machine à couper le tabac qui le réduit en scaferlati et qu'il utilise pour rendre service aux nombreux planteurs clandestins de ce produit dans la région. A cette époque, son cousin Claude fait également partie d'une organisation de Résistance. En possession d'une 350 Motobécane, il effectue des missions de transmission entre les différents groupements de combattants volontaires.



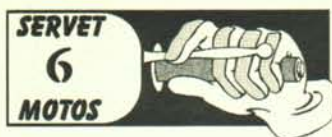
Claude sur sa 350 Motobécane en 1943

En mai 1944, le "Parrain" Claude, qui n'a jamais eu le temps d'être malade au cours de sa vie, s'éteint dans sa 92ème année, "mort de vieillesse", selon l'expression populaire de cette époque.

Après la Libération, de retour à Paris, Louis reprend ses activités. En 1946, il achète une nouvelle moto, une 500 Sunbeam type S7, bicylindre anglaise à transmission par arbre qu'il choisit pour la très grosse section de ses pneus qu'il estime bien adaptés pour la traction de sa remorque. Sur cette moto, il installe un transformateur avec commutateur et prise de courant alimentée par la batterie pour faire fonctionner un poste de radio et un rasoir électrique et, dans les terrains de camping où il séjourne avec Françoise, il est l'attraction que les autres campeurs viennent voir lorsqu'il se rase, assis sur la selle, se regardant dans le rétroviseur en écoutant les informations!



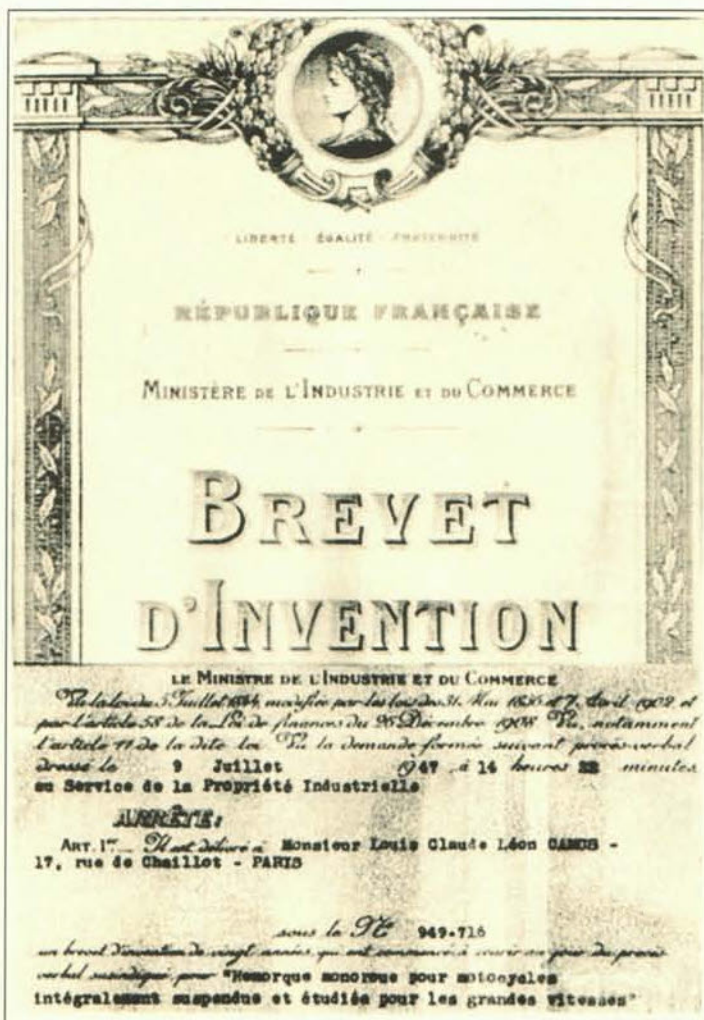
La 500 Sunbeam sur laquelle on voit bien la grosse section des pneus et, sur le côté, le commutateur utilisé pour alimenter la prise de courant.





Louis et Françoise visitent de nouveau le continent européen avec moto, remorque et matériel de camping, mais Louis ne peut tirer suffisamment partie des performances de sa nouvelle moto à cause de la remorque à deux roues qui manque de stabilité, n'ayant pas de suspension. Sitôt rentré à Paris, il dessine les plans d'une remorque monoroue capable de supporter des vitesses élevées. Très ingénieux et aussi adroit de ses mains que son cousin Eugène, il réalise artisanalement un prototype dont les essais sont si concluants qu'il décide de déposer un brevet d'invention. En 1947, il reçoit l'arrêté n° 949.716 du Ministère de l'Industrie et du Commerce valable pour vingt années concernant "Remorque monoroue pour motocycles intégralement suspendue et étudiée pour les grandes vitesses".

Le brevet d'invention



Le prototype de la remorque monoroue en cours d'essais au printemps 1947.



Louis Camus, l'inventeur, membre de la famille Servet, photographié à l'âge de 39 ans en 1947, année de conception de la remorque monoroue.

En 1951, Claude, devenu mécanicien cycles et motos, participe sur le Pré de Foire à un gymkhana motocycliste chronométré par Armand Bange, ex-Champion de France moto au cours duquel le public peut applaudir deux jeunes Frangypanes sur des "Mobyettes", Lucile Goux et Rosemonde Guglielmi.

L'année suivante, sur le même terrain, est organisé un motocross initial auquel Claude prend part avec ses amis Robert Lacraz, Jean Pugieux, Henri Bouille et Albert Berthet. A cette occasion, le pilote suisse de motocross Albert Courajod effectue une démonstration spectaculaire. Ensuite, Claude, avec une 175 cc Motobécane en l'état d'origine, obtient la seconde place à la course de côte du Semnoz.

Encouragé par ce bon résultat, il prépare soigneusement le moteur et améliore la position de pilotage en fabriquant dans son atelier un ensemble de commandes reculées et un jeu de guidons bracelets.

A la course suivante, Nantua-Apremont, il gagne facilement et dès lors, toutes les courses dans lesquelles il prend le départ se transforment en autant de victoires dont deux lui laissent des souvenirs particuliers.

A la course de côte du téléphérique du Jaillot à Megève, il est opposé à une équipe italo-suisse pilotant des motos "Rumi", bicylindres italiennes très performantes. Leur Directeur Sportif, venu de l'usine avec une coupe au logo de la marque en fait don au club organisateur pour qu'elle soit remise au vainqueur de cette catégorie, persuadé que ce serait un de ses pilotes, mais c'est Claude qui gagne l'épreuve et reçoit la coupe "Moto Rumi" sous les ovations du public!



A gauche, Claude avant le départ du gymkhana qu'il effectuera avec ce 125 Peugeot.

A droite, en pleine action à la course de côte de Megève (photo prise par Jacques Reignier, beau-frère et supporter de Claude).





L'autre victoire qui laisse à Claude un souvenir spécial a lieu près de Bourg-en-Bresse, à la réputée course de côte "Les Esses de Treffort" dans laquelle les pilotes partent toutes les minutes. Quand vient son tour, Claude prend un super départ, mais arrivé dans un des fameux "esses" en accélération maximum, il doit freiner pour éviter le concurrent parti avant lui et modifier sa trajectoire pour le doubler ! Ayant perdu du temps dans cette manœuvre, la course terminée, il va voir l'Officiel chargé des classements pour lui signaler l'incident. Après avoir consulté le classement établi, celui-ci lui demande en riant :

**RÉSULTATS SPORTIFS**  
**COURSE DE CÔTE**  
**DE TREFFORT**  
 L'U.M. de l'Ain a organisé une course de côte pour la deuxième fois à Treffort, le 9 août 1953. Côte de 2.800 kms, pourcentage de 4 à 7 %.

**COURSE**  
 175 cmc : moy 73,83 kmh. 1. Servet 2'18" 2/5 ; 2. Paget 2'28" 2/5 ; 3. Verchère ; 4. Gervier ; 5. Monnaret.  
 250 cmc : moy 73,36 kmh. 1. Gueuroc 2'11" 2/5 ; 2. Garry 2'21" 2/5 ; 3. Bouillard ; 4. Lher-

Résultats de la course de Nantua-Apremont.

Nantua, 12 juillet. — Disputée devant des milliers de spectateurs et parfaitement organisée par la section motocycliste de l'Automobile-Club du Haut-Jura, la course de côte Nantua-Apremont, première du nom, a, de plus, bénéficié hier d'un temps exceptionnel.

175 cmc. — 1. Servet (Annecy), et 2. 24" 8-10 ; 3. Lamelet (Annecy) 3' 25" 8-10 ; 4. Monnaret (Oyonnax) 3' 33" ; 5. Mantellier (Lyon), 3' 40" ; 6. Soucard (St-Claude), 3' 48" 2-10 ; 7. Humbert (Oyonnax) ; 8. Erbey (Oyonnax) ; 9. Jacquin (Auxonne) ; 10. Berzillon (Oyonnax) ; 11. Bondier (Saint-Claude) ; 12. Villar (Coupy

« Servet, tu te fous de ma gueule ? »  
 Réponse : « Non, pourquoi ? ».  
 Explication de l'Officiel : « Parce que tu es premier avec 10 secondes d'avance ! ».  
 Au vu des résultats parus dans "Moto Revue", sauf cet incident imprévu, la 175 Motobécane battait la meilleure 250 !

Bien que satisfait par ses succès en courses de côtes, Claude estime qu'attendre une journée entière pour courir quelques petites minutes ne l'intéresse plus. Après son mariage fin novembre 1953 avec Michelle Reignier, fille d'un employé municipal de Viry, il s'oriente vers le motocross dont il devient un pionnier dans notre région. Il équipe sa 175 Motobécane de pneus et d'un guidon cross, fabrique des repose-pieds renforcés et le voilà parti pour de nouvelles aventures !

En 1954, année de naissance de son fils Michel, dans la catégorie 175, ses principaux adversaires sont André Lamelet, André Excoffier tous deux d'Annecy et Roger Boguet de Poisy. Ces quatre pilotes et amis se retrouvent régulièrement et indifféremment aux quatre premières places des épreuves régionales.

L'année suivante, la catégorie 175 est supprimée et les pilotes de cette cylindrée sont classés en 250. Tous s'équipent de motos 250 cc, sauf Claude qui reste fidèle à sa 175 Motobécane avec laquelle il veut essayer d'égaliser ses adversaires et ainsi promouvoir la marque dont il est concessionnaire. Il réussit ce challenge en se classant régulièrement dans les cinq premiers à chaque course face à ses anciens rivaux de la catégorie 175 et d'autres pilotes de renom tels les frères Caddoux et Peccoux d'Annecy, Paut Jeantet de Cernex, Jacques Pinsard de Valleiry, Ernest Desbiolles d'Epagny, les frères Dépigny de Seyssel, le rapide et très audacieux René Camp de Chavannaz et surtout Florentin Blanchet, le redoutable "Tintin" de la région lyonnaise, pilote officiel de l'usine "Automoto" de St-Etienne.

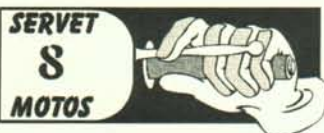
En 1956, Claude se classe couramment à la troisième place du classement général des motocross auxquels il participe. Ces épreuves se disputent en trois manches, il doit ses bons résultats à sa régularité et à ses excellents départs.

**moto-cross de Frangy**  
 du 25 Mars 1956

250 cm3 .... 1<sup>er</sup> : OLIVOTTI (Fontainbleau)  
 2<sup>e</sup> : GUMIER (Amboise)  
 3<sup>e</sup> : SERVET (Frangy)

Classement du motocross de Frangy 1956 où Claude est troisième derrière le Champion de France Olivotti et le Vice-Champion de France Guirnier.

Le même jour, un passage de la Motobécane avec le Mont de Musièges en arrière-plan.



**LABO**  
 SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20 MILLIONS DE FR.  
 105, RUE DE MICHODREUIL - PARIS - VIII<sup>e</sup> - TÉLÉPHONE LAB 08 05 70 (Urges groupées)  
 TÉLÉGR. COFERMAT - PARIS - C.C.H. POSTAUX PARIS 4743-22

PARIS, le 20 septembre 1953

Monsieur Claude SERVET  
 Motocycliste  
 rue d'Alsace  
 7 2 4 7 5 7 (Nte-Invois)

Monsieur,

Vous avons bien reçu votre lettre du 25 courant, accompagnée d'une coupe de journal attestant votre classement de premier en catégorie 175 cc., à la course de côte des Esses de Treffort.

Nous vous félicitons vivement de votre belle performance, et vous remercions de trouver ci-joint, un chèque n° 069.175, sur la Sté Marseillaise de Crédit, de Frs 1.000, prime qui vous revient selon notre calendrier.

Vous tous, nous souhaitons bonne réception et vous remercions d'accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sté de Motos-Labo

Courrier des "Huiles Labo", principal sponsor de Claude.

Un article de presse du "Dauphiné" de fin novembre 1953 concernant l'activité sportive de Claude Servet.

**Motocyclisme.**

Nous avons eu le plaisir de passer quelques instants avec notre sympathique champion Claude Servet dont nous avons dit le mariage samedi à Viry.

Agé de 29 ans et pour sa première année de licencié national, il a accompli de superbes performances qui l'ont classé en tête de nos coureurs régionaux ; aussi le Moto Club Mont Blanc, à l'issue d'une réunion organisée en son honneur, lui a-t-il remis une magnifique coupe qui, naturellement, avant d'aller embellir le devanture de son magasin de motos, a été remplie et vidée plusieurs fois à l'occasion de l'enterrement de sa vie de garçon.

Notre jeune champion nous a confié qu'il prendrait part en 1954 à toutes les courses et, à tous les motocrosses régionaux et départementaux en catégorie 175 cm3.

Il courra à Annecy le 14 mars et sera individuellement la vedette du Moto Cross organisé à Frangy le 28 mars où il s'est déjà classé deuxième cette année.





En 1950, Eugène, son affaire de cycles et motos s'étant développée, son local de la rue Victor Hugo n'étant plus assez moderne, a fait construire au 53, rue Pierre Leroux, un nouveau local comprenant un magasin de vente, un autre d'exposition, un atelier de réparations, un garage pour ses véhicules, un entrepôt de stockage et un appartement au-dessus. Pour faire connaître ce nouveau point de vente, il fait diffuser dans la région de Montluçon des cartes commerciales dont voici un exemplaire avec au verso un plan pour signaler à la clientèle l'itinéraire à suivre, matérialisé par une ligne de pointillés, pour accéder au nouveau magasin depuis l'ancien.

Grâce aux qualités techniques en mécanique d'Eugène, son aptitude pour le commerce, sa passion pour son métier et l'aide efficace de sa femme France, l'affaire Servet de la rue Pierre Leroux devient une très grande concession Motobécane de la région Auvergne. Ayant créé et fidélisé un important réseau d'agents revendeurs de cette marque dans l'Allier et les départements limitrophes du Cher, de la Creuse et du Puy-de-Dôme, pour ravitailler en matériel ces professionnels, Eugène aménage son fourgon Citroën "Tub" afin de pouvoir transporter un grand nombre de "Mobylettes". Ainsi équipé, il effectue une livraison hebdomadaire de ces cyclomoteurs à ses agents selon un itinéraire étudié géographiquement.

**E. SERVET**

MÉCANICIEN SPÉCIALISTE - EX-METTEUR AU POINT  
DES USINES MOTOBÉCANE DE PANTIN

**MOTOBÉCANE**

**MOTOS  
VÉLOMOTEURS**

**MOBYLÉTTES  
SCOOTERS**

AGENT EXCLUSIF DE LA RÉGION MONTELUÇONNAISE

**6, RUE VICTOR-HUGO — 53, RUE PIERRE-LEROUX**  
TÉL. 5-00

Tous Accessoires — Pièces détachées — Équipements Moto — Casques, etc.

Gde Imo. Nouvelle — Montluçon

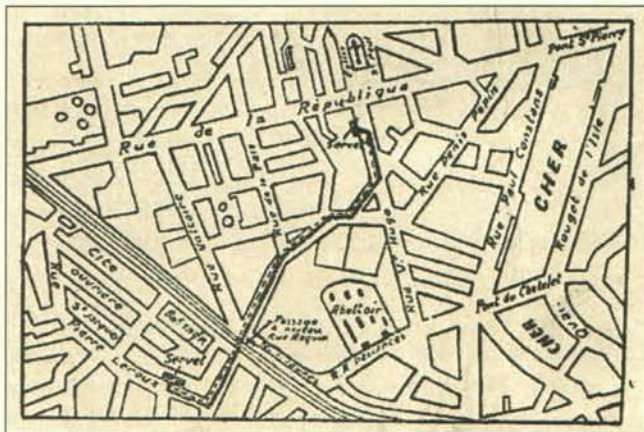
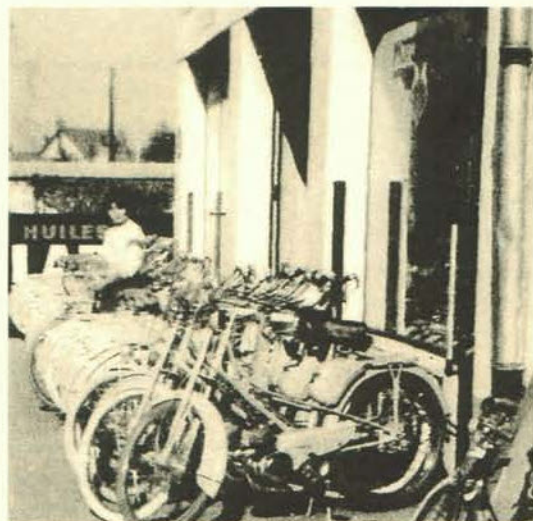


Photo souvenir du magasin rue Victor Hugo avec Pierrot et des clients en 1938.

Très estimé par ses collègues de la profession, Eugène est élu Président de la Chambre Départementale de l'Allier des Professionnels en Cycles et Motos, fonction qu'il occupera avec une grande efficacité pendant une bonne dizaine d'années. Parallèlement, il préside également le jury chargé du contrôle des épreuves départementales du C.A.P. dans la branche cycles et motos.



Devant le magasin, une rangée de cyclomoteurs est prête pour être chargée dans le "Tub" en vue de la livraison hebdomadaire aux agents revendeurs. Au fond, on voit Dany devant le panneau publicitaire "Huiles LABO"



Devant le magasin rue Pierre Leroux, Eugène est à côté d'un "Mobyscooter" Motobécane; à sa droite, sa fille Dany, étudiante à cette époque pour devenir plus tard professeur d'anglais. Dans une vitrine, on voit les scooters et les motos, dans l'autre, les mobylettes.

Chaque année, Eugène assiste au motocross de Frangy pour aider et encourager son petit frère Claude. Chaque mois d'août, Eugène vient passer une partie de ses vacances avec sa femme France et sa fille Dany dans la famille Servet de Frangy.





En 1957, Claude termine sa saison de motocross avec le titre de Vice-Champion du Dauphiné, le Champion étant son ami Tintin Blanchet, déjà titré en 1956. Tous deux animent les courses en Sud-Est. A cette époque, les places sur la ligne de départ n'étant pas attribuées, celui qui se présente en premier choisit la meilleure et ainsi de suite. Au premier départ d'une épreuve en Provence, la vedette du jour, ex-Champion de France et vétéran du plateau, arrive sur la ligne alors que les places sont déjà occupées. Par égard, les pilotes s'écartent pour lui laisser un emplacement. A la seconde manche, Claude, ayant dû effectuer une réparation, arrive trop tard au départ. Désirant se mettre à côté de Tintin, il lui dit en plaisantant : «*écarte toi un peu pour me laisser une place, tu me dois le respect par l'âge.*». Tintin : «*pas sûr, tu es né en quelle année?*». Claude : «*1924*». Tintin : «*moi aussi! quel mois?*». Claude : «*juin*». Tintin : «*moi aussi!! quel jour?*». Claude : «*le 11*». Tintin : «*moi aussi!!!*». Par cette étrange coïncidence, étant effectivement nés le même jour, Champion et Vice-Champion se devaient réciproquement le respect !!

En 1958, année de naissance de Thierry, son deuxième fils, au motocross du 1er mai à Albertville, Claude se classe 2ème malgré une forte participation du M.C Valentigney selon résultats ci-contre.

Cette même année, comme en 1951 en courses de côtes, deux victoires laissent à Claude des souvenirs particuliers. Ayant un apprenti, André Guillermin, appelé familièrement "Dédé", il le prend comme mécanicien au motocross de Romans. A la première manche, Claude part devant et file en tête jusqu'au dernier virage avant l'arrivée où son suivant, Roland Pellegrin, en voulant doubler, accroche son repose-pied dans la roue arrière de la Motobécane, sectionnant au passage de nombreux rayons. Sur sa lancée, Pellegrin passe la ligne d'arrivée alors que Claude doit traîner sa moto dont la roue ne tourne plus pour pouvoir finir deuxième ! La roue n'est pas réparable; heureusement, un jeune, venu en spectateur sur une 175 Motobécane, accepte de prêter sa roue sur laquelle Dédé monte le pneu cross et la couronne arrière spéciale récupérés sur la roue accidentée et termine juste assez tôt pour le départ de la seconde manche que Claude réussit encore en tête, mais peu avant la fin de cette manche, le moteur reste accéléré à fond et il ne peut terminer que quatrième en utilisant embrayage et freins. La panne vient du boisseau du carburateur qui s'est grippé. Pendant que Dédé s'occupe de réparer cet incident mécanique, Claude calcule ses points après les deux premières manches: Il a 6 points alors que Pellegrin et Blanchet n'en ont que 4. A la finale, c'est un quatrième larron, Maurice Plagiau qui file devant suivi de Claude et de Tintin, Pellegrin n'étant que quatrième, mais, dans l'avant-dernier tour, Pellegrin passe Tintin et Claude réussit à doubler Plagiau dans le dernier tour ! Le classement de la finale étant prépondérant, à égalité de points avec Pellegrin, Claude est vainqueur de cette course à suspense !

A l'épreuve suivante, Privas, Claude et son mécano Dédé sont surpris de ne pas voir le nom de Blanchet dans la liste des engagés. Il a simplement oublié de renvoyer son bulletin d'engagement mais se trouve sur le terrain et veut courir. En ce cas, le Directeur de Course demande l'accord de tous les coureurs de la catégorie pour savoir s'il n'y a pas d'opposition. Claude accepte spontanément mais quelques-uns refusent carrément et Tintin doit assister à la course en spectateur ! Claude gagne facilement les deux premières manches, encouragé par Dédé et Tintin depuis le bord de la piste. A la finale, c'est Nilo Zaninotti qui part en tête sur une superbe moto 250 italienne. Claude se contente de le suivre de très près pour assurer la seconde place et ainsi gagner la course au classement général, mais le rythme est peut-être trop élevé pour la belle italienne dont la mécanique casse et Claude se retrouve seul en tête avec une énorme avance ! Avec un grand sourire, Tintin tend une bière à Claude qui s'arrête pour boire, puis rejoint tranquillement l'arrivée, remportant aisément cette course plutôt relax !!!

Photos de Claude sur sa Motobécane n°3 au cours de la finale sur le terrain de Maupas (reportage "Le Dauphiné").



Vendredi 2 mai 1958

# SPORTS

## MOTO - CROSS

### Gros succès du Moto-Cross d'ALBERTVILLE

Le moto-cross d'Albertville, organisé par le Moto Club de l'Isèran - Forêt de Rhodane, s'est disputé par un temps magnifique devant un nombreux public.

Les résultats :

250 cm3. — 1. Faivre (Moto Club Valentigney) ; 2. Servet ; 3. Schwesler (Moto Club Valentigney) ; 4. Fourchet (Moto Club Valentigney) ; 5. Robin (Romans) ; 6. Plagiau (Moto Club Romains-Pézenais) ; 7. Zaninotti.

#### Classements du motocross de Romans.

#### Très joli succès de participation au moto-cross de Romans

En ce chaud dimanche d'été, les manifestations sportives ne manquent point à Romans : tournoi de tennis, concours de boues, etc... Cependant, la course de moto-cross organisée par le Moto-Club Romains et Péageois devait attirer au terrain de Maupas, de nombreux spectateurs.

La gendarmerie de Romans assura un service d'ordre impeccable et les sapeurs-pompiers, également présents, prêtèrent leur concours aux organisateurs.

M. Pierre Didier maire de Romans, donna le signal du départ, en compagnie de M. Lambert, adjoint au maire. M. Besson faisait le pointage des courses dont M. Doyon était le directeur.

Les différentes épreuves obtinrent un très vif succès. Seul, Maccari, de Vals, manqua à l'appel au nombre des vedettes.

Les classements ont eu lieu en trois manches.

**Catégorie 500 cm3.** — 1. Wolf (St-Etienne) : 4 points ; 2. Bacconnier (Vals) : 7 points ; 3. Lopinas (Montélimar) : 11 points ; 4. Pellegrin (La Voulte) : 12 points ; 5. Vignon (Romans) : 15 points.

**Catégorie 250 cm3.** — 1. Servet (Franky) : 7 points ; 2. Pellegrin (La Voulte) : 7 points ; 3. Blanchet (Lyon) : 8 points ; 4. Plagiau (Romans) : 12 points ; 5. Tossolini (La Voulte) : 14 points ; 6. Robin (Romans) : 15 points.



# Fauritte, Mangiagli (Valence) et Servet (M. C. ~~Mont Blanc~~ <sup>FRANGY</sup>) vainqueurs du moto-cross de Privas

Le Moto-Cross organisé par la section du Moto-Club de Privas a groupé dimanche, sur le terrain de Masneuf une participation relevée.

Dans les diverses catégories, les courses ont été animées.

En catégorie 250 centimètres, suprématie de Servet et Zaninotti.

Servet réussit à s'adjuger les trois manches. Dans la finale cependant, Zaninotti, après avoir été au commandement pendant trois tours, était contraint à l'abandon sur accident mécanique. Derrière eux, Robin et Tossolini se livrèrent également un match très serré.

## RESULTATS

250 centimètres cubes. — Première manche. — 1. Servet; 2. Zaninotti; 3. Tossolini; 4. Robin; 5. Piaggio.  
Deuxième manche. — 1. Servet; 2. Zaninotti; 3. Robin; 4. Tossolini; 5. Piaggio.  
Troisième manche. — 1. Servet; 2. Robin; 3. Tossolini; 4. Zaninotti; 5. Piaggio.  
Classement général. — 1. Servet (M. C. du Mont-Blanc), 4 pts; 2. Zaninotti, 8 pts; 3. Robin, 9 pts; 4. Tossolini, 10 pts; 5. Piaggio, 16 pts.

Cette année 1958, Claude fait construire un magasin d'exposition à l'adresse actuelle 221, route d'Anney. Le gros œuvre est réalisé par les Ets Cerri de Frangy, les châssis des vitrines et de la porte d'entrée par le beau-frère de Claude, Bernard Reignier, en collaboration avec "Lili" Crochet, serrurier à Frangy à qui Claude confie souvent sa moto pour des soudures délicates.

La même année, François décède à 75 ans, laissant à sa femme Colette la direction de l'entreprise.



La première version du D45 pilotée par Simon, neveu de Claude.

C'est la grande époque Motobécane avec le 125 dont il est question page 6, le fameux D45. Une autre vedette de la marque est la 175 Z2C. Claude aimerait bien continuer le motocross si possible avec succès avec sa 175 pour la publicité de la marque et de son magasin.

En 1959, deux marques européennes, la "Maïco" allemande et la "Jawa" tchèque mettent sur le marché des modèles "Spécial Cross" dérivés de leurs motos d'usine. Plusieurs pilotes de la région s'équipent de ces modèles. Claude pense que ce sera difficile de lutter contre eux, mais peut-être possible, impossible n'étant pas Français et encore moins Savoyard ! Il remplace l'archaïque suspension arrière coulissante par un bras oscillant avec amortisseurs, adapte une fourche "Norton", modifie le système de sélection, monte l'arbre intermédiaire de boîte sur aiguilles et porte la cylindrée à 200 cc par chemisage et piston approprié. Ces modifications sont efficaces. A Frangy où le plateau compte une dizaine de spéciales cross, Claude se classe troisième derrière 2 Jawa.

Claude court ensuite à Vaulx-Milieu avec le Champion de France Michel Desbois et le Champion de Suisse Georges Romailier. Claude se déplace avec un fourgon dans lequel il a installé un matelas pour se relaxer entre les manches. Un jeune apprenti boulanger appelé familièrement "Jean-Jean" l'accompagne pour l'aider. A une course en Ardèche, la moto ayant un problème de chaîne, Claude cherche son "mécano" et le trouve sur le matelas avec une "nénette" ! Ne voulant pas le déranger dans ses ébats, Claude répare la chaîne sans l'aide de Jean-Jean !

Plus tard, à St-Rémy, Claude est cité parmi les favoris du Championnat de Ligue dans lequel il se distingue de nouveau. En août, Pierrot et Muguettes étant venus en vacances à Frangy avec leur petit chien "Louki", Claude, accompagné de son fils Michel âgé de 5 ans, les emmène voir le Grand Prix de Suisse à Genève.

Plus tard, à St-Rémy, Claude est cité parmi les favoris du Championnat de Ligue dans lequel il se distingue de nouveau.

En août, Pierrot et Muguettes étant venus en vacances à Frangy avec leur petit chien "Louki", Claude, accompagné de son fils Michel âgé de 5 ans, les emmène voir le Grand Prix de Suisse à Genève.

A gauche, résultats du motocross de Privas. En partie, grâce aux victoires de Romans et de Privas, les places du Championnat de Ligue 1958 sont inversées, Claude devenant Champion et Tintin Vice-Champion.

Ci-dessous, le docteur Daligand (à gauche) vient de remettre à Claude la coupe de Champion du Dauphiné en présence de Messieurs Moulin et Gervais, présidents des Ligues du Lyonnais et du Dauphiné. (photo "Le Progrès")



Servet, de Frangy (Savoie), qui s'est vu décerner, au terme de plusieurs épreuves, dont le motocross de Vaulx-Milieu était la dernière, le titre de champion de la Ligue de motocross Dauphiné-Savoie. Le jeune champion a reçu (notre photo) une coupe des mains du docteur Daligand, président du motocross lyonnais.



Claude et son petit Michel assis sur le réservoir de la 175 Z2C

## 24 concurrents au départ

SERVET (Champion 1958 Dauphiné-Savoie), BLANCHET, PLAGIAU

Une partie de l'affiche du motocross de Frangy 1959.

Classement des 3 premiers de la catégorie Extra-National de cette épreuve.

## Moto-Club de Frangy

Moto-Cross Extra-National du 22 Mars 1959

1<sup>er</sup>: BOCCY Roger (Mont-Blanc)  
2<sup>e</sup>: BLANCHET Florentin (Châssin-Aillat)  
3<sup>e</sup>: SERVET Claude (Frangy)

Article du "Progrès" sur la course de Vaulx-Milieu.

Aujourd'hui, sur le terrain déjà célèbre de Vaulx-Milieu, le Moto-Club Lyonnais organise son premier moto-cross de la saison.

Le parcours verra certainement de belles luttes. Les organisateurs ont en effet retenu un lot homogène d'excellents coureurs qui sont décidés à lutter jusqu'au bout, sur un parcours rapide et non sans obstacle.

Au départ, dans la catégorie 250 cm3, nous trouverons le champion de France Desbois, le champion suisse Romailier, le local Blanchet dit Tintin, Servet, le champion du Dauphiné, Baleyrier du M.C.L. sur sa nouvelle Jawa, Plagnau et Robin

## Le 8 août à Les Chavannes-Rémy 6<sup>me</sup> moto-cross national

Le dimanche 8 août se déroulera aux Chavannes-Rémy, sur la plus belle piste de France, la plus grande épreuve de moto-cross du Sud-Est, organisée par le Moto-Club de l'Isère avec la collaboration de membres de Maurienne.

En 1958 aussi, les anciens vainqueurs Rouvillon et Servet, seront opposés notamment à Balagna (St-Jean-de-Maurienne), Pouchon (Boischaux), Méness (Doubs), Pucis (Orléans).

En cette catégorie, nous assisterons à la finale du championnat Dauphiné-Savoie entre Balagna et Servet, séparés actuellement d'un point.

Pronostics du "Dauphiné" pour la course de St-Rémy.



Sur le terrain du "Bout du Monde", Muguettes tient Michel par la main et Louki en laisse.



En 1960, Claude participe devant 18000 spectateurs au motocross de Frangy. L'épreuve est remportée par Tintin suivi de Plagiau et de Boguet, tous trois sur Jawa. A cette course dans laquelle il finit cinquième, Claude inaugure un nouveau look : casque blanc type aviation, maillot rayé bleu et blanc, gants bicolores et large ceinture de cuir rouge à clous dorés. Cette année, Tintin reprend son titre de Champion du Dauphiné.



Une partie des participants au Motocross de Frangy en 1960 (Photo du "Dauphiné")  
 Sur la ligne de départ :  
 n° 21, Maurice Plagiau de Romans (qualifié au Championnat de France),  
 n° 22, Tintin Blanchet,  
 23 et 24, Claude Servet et Ernest Desbiolles du M.C. Frangy,  
 25 et 26, Roger Maccari et André Tabardel de Valence, 27, Henri Vignon de Romans.  
 L'avant-dernier à gauche (casque blanc) est Roger Boguet de Poisy avec, à sa gauche (maillot et casque noirs), Henri Peccoux d'Annecy.



Tintin reçoit la coupe "Le Progrès".  
 (photo du journal)

En 1961, à Frangy, est prévu un motocross international Franco-Suisse. Claude pense que sa petite Motobécane va manquer de puissance à cette épreuve et, pour y remédier, monte une nouvelle chemise d'alésage 64,5 mm avec un piston à ce diamètre, portant ainsi la cylindrée à 232 cc. La culasse d'origine étant conservée, la compression très élevée rend la mise en route du moteur difficile. Pour solutionner ce problème, Claude étudie et réalise un système de décompression commandé par un levier au guidon. La fourche Norton est remplacée par une fourche à balancier à roue tirée fabriquée par Claude dans son atelier. Après ces modifications, les chevaux sont présents et la fourche se comporte à merveille. Malgré la présence de quelques pilotes suisses équipés de nouvelles "Greeves" anglaises, Claude part en tête devant le Suisse Bleuer, Officiel Maïco et le Genevois Brixner sur Greeves. La course est remportée par le Suisse Brixner, le classement par équipes par la Suisse, Claude se classant premier Français.



Sept mille spectateurs ont assisté dimanche à une très belle victoire suisse (cromement international du Motocross de Frangy) où le Genevois Brixner gagne l'épreuve des 250 cc alors que Courgeat et Esquié se classent respectivement 2e et 3e des 500 cc, derrière le Français Chuchard. Nos photos à gauche, un passage des 250 cc; Claude Servet dans le sillage de Bleuer, Brixner, Kollmann et Aligault.



La "une" de la "Tribune de Genève" du 27 mars 1961.  
 Dans la montée du "Chemin de la Sainte", le Commissaire à droite encourage Claude, et celui à gauche, pouce levé, lui signale qu'il est premier, toujours suivi de Bleuer et de Daniel Brixner.

Sur ces deux photos, on voit l'arceau de la fourche à balancier et son système d'amortissement.

Voici les principaux renseignements techniques concernant le moto-cross national de Frangy.  
 Trois épreuves : catégorie 250 cm<sup>3</sup>, départ à 14 heures, trois manches de dix tours chacune.  
 Catégorie 500 cm<sup>3</sup> : trois manches de douze tours.  
 Course de brassage avec les participants des 250 et 500 cm<sup>3</sup>, éliminatoire à chaque tour.

- 1) LA LISTE DES ENGAGES**  
**250 cm<sup>3</sup>**  
 1. Meras, de Givry, champion de Bourgogne 1960 ; 2. René de Paris, champion de l'Ile-de-France 1959 ; 3. Servet, d'Annecy champion du Dauphiné 59-60 ; 4. Champon, de Paris ; 5. Bonne, de Nancy ; 6. Rabichon, de Gueugnon ; 7. Pellegrin, de Livron ; 8. Charrière, de Rochemaure ; 9. Vacher, de Valence ; 10. Tassinati, du Pouzin ; 11. Roussillon, de Fontaines-sur-Saône

En avril, Claude court à Rive-de-Gier, terrain de Frigerin avec Robert Méras, Champion de Bourgogne et Norbert René, Champion d'Ile-de-France. Dans la course open où le dernier est éliminé à chaque tour, il finit deuxième derrière une 500.

En mai, à Pernes, au cours du Championnat du Monde, il court en National avec "Nenesse" Desbiolles.

En juin, il est qualifié avec son ami Roland Pellegrin au Critérium de France 250 à Clermont-Ferrand avec une sélection des meilleurs Français. Stoppé par un sérieux problème mécanique au cours de la manche qualificative pour la série A, après une réparation de fortune, il part en série B qu'il remporte facilement, bien content que son bricolage ait tenu le coup !

En juillet, à St-Rémy, il termine troisième derrière Pellegrin et Alpettaz et gagne le Challenge "Spinelli-Pneus" décerné pour le concours de saut organisé au cours de cette épreuve.

Coupures de journaux :

- 1) "Le Progrès" : Cross Rive-de-Gier.
- 2) "Le Provençal" : Cross à Pernes.
- 3) "Le Dauphiné" : Cross de St-Rémy.

Dimanche 20 à PERNES (Vaucluse)  
**CHAMPIONNAT DU MONDE DE MOTO-CROSS**  
 2) Catégorie 500 cc.  
 Epreuve 250 et 500 cc. aux Nationaux

Les officiels désignés par Moto-Club de Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) ont classé en ordre de départ pour le championnat le monde de moto-cross (catégorie 500 cc) les champions nationaux dans la catégorie 500 cc, champions de France, ainsi que les Grands Prix de Suisse, Autriche, France, Belgique, Luxembourg, Allemagne et Pays-Bas.

Une compétition nationale se déroulera avec 36 points alors que le champion sera couronné aux 27.

Une forte présence étrangère s'annonce avec nos meilleurs homologues, à l'effet de nos débuts.

Les spectateurs ont par ailleurs obtenu la participation des équipes, Tchèque, allemande, italienne, belge, suisse, autrichienne.

Les nationaux les plus connus de Frangy (Hugues, Esquié, Peccoux et Vacher (Marcel)), Lespès (Luz Viallet), Sève (Pons (Paris)), s'aligneront pour une de leurs dernières courses les 19 et 20 mars.

**Pellegrin (Livron) et Chapot (Beynost)**  
 3) vainqueurs du Moto-Cross des Chavaunes St-Rémy (Savoie)

AVANT-DERNIEREMENT par un pilote de Frangy, le champion de France 1960, Claude Servet, a été battu par le Genevois Brixner, champion de l'Ile-de-France 1959, dans la catégorie 250 cm<sup>3</sup>. Claude Servet a été battu par le Genevois Brixner, champion de l'Ile-de-France 1959, dans la catégorie 250 cm<sup>3</sup>. Claude Servet a été battu par le Genevois Brixner, champion de l'Ile-de-France 1959, dans la catégorie 250 cm<sup>3</sup>.





Programme du Motocross International de Frangy en 1962.

Liste des concurrents (parmi lesquels l'anglais Frank Underwood, officiel Greeves).

**MOTO-CLUB DE FRANGY**  
**MOTOCROSS International**  
Sur les buttes de la Sainte  
Dimanche 25 Mars 1962

|                        |                    |         |
|------------------------|--------------------|---------|
| <b>FRANCE :</b>        |                    |         |
| 21. FAIVRE Daniel      | Sachaux            | Malin   |
| 22. PELLEGRIN Roland   | La Voulte          | Jawa    |
| 23. PELLETHIER Bruno   | Mécon              | Jawa    |
| 24. VACHER Gerard      | Bourg-les-Valence  | Maire   |
| 25. MORISSOT J.-Claude | Lissieu            | Greeves |
| 26. VIGNON Henri       | Romans             | Jawa    |
| 27. ALPETTAZ Raymond   | Saint-Rémy         | Jawa    |
| 28. ROUSSILLON Jean    | Ferrière-sur-Saône | Greeves |
| 29. PLAGIAU Maurice    | Crest              | Jawa    |
| 30. SCHWEGLER Georges  | Sachaux            | K       |
| 31. SERVET Claude      | Frangy             | Greeves |
| 32. DESBIOLLES Ernest  | Epaux              | Maire   |
| <b>ANGLETERRE :</b>    |                    |         |
| 33. UNDERWOOD Frank    | Alderist           | Greeves |
| <b>ITALIE :</b>        |                    |         |
| 34. SOLETTI Vincenzo   | Pinerolo           | Pirelli |
| <b>SUISSE :</b>        |                    |         |
| 35. VON ARX Freddy     | Zurich             | Motobi  |
| 36. BRUXNER Daniel     | Genève             | Dot     |
| 37. ROTHIER André      | Genève             | Dot     |
| 38. BARRAS Béat        | Genève             | Dot     |
| 39. HUGUELET Raymond   | Payerne            | Fineves |
| 40. ROMAILLER Georges  | Yverdon            | Zündapp |



**Classement général :** 1. UNDERWOOD 2 points; 2. Huguélet, 4; 3. Pellegrin, 10; 4. Morissot, 10; 5. Rothier, 14; 6. Vignon, 16; 7. Servet, 17; 8. Desbiolles, 17; 9. Brixner, 18; 10. Barras, 20 pts, etc...  
Underwood a donc gagné le 25 eulavant les 2 manches de la course devant le Suisse Huguélet, 2 fois second. Pellegrin, de La Voulte, situe nos couleurs à une honorable troisième place au classement général devant Morissot (Lissieu), le Suisse Rothier, Vignon (Romans), Servet (Frangy) auteur d'une course bien méritoire sur une... Motobécane (car sa Greeves n'est pas encore prête).  
R. C. D.

En 1962, Claude participe à Frangy au motocross International. C'est la dernière course effectuée par la vaillante Motobécane, cette célèbre moto connue comme le loup blanc sur de nombreux terrains de motocross de cette époque!

En 1963, année de naissance de sa fille Nathalie, Claude prend le départ de la course Internationale de Frangy avec sa nouvelle moto, une 250 Greeves à moteur Villiers anglais.



Une partie des concurrents sur le départ: Claude a le n° 21, à sa droite, le 19, son ami Georges Thiervoz de Cusy sur une moto identique, le 18 est Raymond Alpettaz, champion du Dauphiné 1962 sur une "Dot" à moteur Villiers, le 13, un Suisse reconnaissable à son dossard à croix blanche.



"Jojo" Thiervoz et Claude prêts à prendre le départ et l'ami "Riri" Vignon venu de Romans encourager Claude.



Claude en équipier italien. Commentaires de l'Abbé Tissot (vicaire de Frangy à l'époque) parus dans la revue "Survol".

En septembre, Claude termine bien classé au Championnat Dauphiné-Savoie à La Voulte, terrain des "Rudes" à la descente "rude-ment" impressionnante!

En 1964, à Frangy, est organisée une course Internationale avec 6 nations au départ: France, Suisse, Italie, Allemagne Angleterre et Suède avec chacune 4 coureurs sélectionnés. Claude n'est pas qualifié en Equipe de France mais l'Equipe Italienne est incomplète, ayant un pilote blessé. Claude, en possession d'une licence Inter depuis son titre de Champion de Ligue, après accord des Officiels, est incorporé dans l'Equipe d'Italie et le fameux speaker Claude Roblin de Bordeaux, alias "Rouge-Gorge" le présente au public sous l'identité de Claudio Servetti! Le Suédois Lennart Dahlen gagne la course et la Suède le classement par équipes. L'Italie obtient une honorable troisième place, peut-être un peu grâce à "Claudio Servetti"!!

En 1965, Frangy organise une course Extra-Nationale de haut niveau avec en particulier Emilio Osterero, multiple Champion d'Italie. L'épreuve est remportée par Raymond Alpettaz (qualifié au Championnat de France). Le deuxième est Max Roch, jeune talentueux pilote de Thonon, fils de Francis, motocrossmen ami de Claude. Osterero est troisième et Claude quatrième ex-aequo avec les Suisses Loup et Jaunin.

**Classement général.** — 1. Alpettaz; 2. Roch; 3. Osterero; 4. ex aequo: Loup, Jaunin et Servet; 7. Meullenet; 8. Bonnaz; 9. Balagna.

8 SEPTEMBRE 1965 à 14 heures  
**LA VOULTE**  
sur le sensationnel terrain des Rudes  
**GRAND MOTOCROSS**  
pour les Coupes et Challenges DAUPHINÉ - SAVOIE  
AVEC LES MEILLEURS SPECIALISTES  
1 - SERVET Greeves  
2 - DESBIOLLES D O T  
3 - THIERVOZ Greeves  
4 - BALAGNA Jawa  
5 - GAILLARD Royal  
6 - SELLOT Jawa  
7 - ALPETTAZ D O T  
8 - VIGNON D O T  
9 - SARNIER Saitaco  
10 - CAVALLERA Greeves  
11 - LOUGE Saitaco  
12 - VINSON Greeves  
13 - NERITIER Greeves

Copie d'un des tracts diffusés avant la manifestation mentionnant les principaux participants.



Le départ organisé par Claude Servet (Frangy)

Départ où Claude, n° 15, part en tête (selon sa bonne habitude!) devant Osterero et Alpettaz avec le classement général de ce Moto-Cross Extra-National. (photo du journal "Le Dauphiné")





Souvent, Claude et son ami Nenesse Desbiolles, engagés dans les mêmes motocross, se déplacent ensemble. Grâce à l'entente de ces deux copains, ces sorties sportives leur laissent d'excellents souvenirs.

En 1967, pour remédier aux engorgements du moteur, phénomène bien connu sur la Greeves à cette date, Claude ajoute un transfert à l'arrière du piston et réalise un système d'admission équipé de deux filtres à air. Ces modifications efficaces apportent aussi un surcroît de puissance. La fourche d'origine engendrant du guidonage, Claude va chercher à l'usine d'Italie une Ceriani qu'il installe en créant les pièces d'adaptation, possédant ainsi la première Greeves au monde équipée d'une fourche Ceriani, deux ans avant que l'usine anglaise ne l'adopte également ! Si l'on compare le montage de la fourche de Claude à celle de la Griffon, la similitude est si frappante qu'on peut supposer que l'usine de Thundersley a pratiqué l'espionnage industriel en envoyant un agent secret photographeur discrètement chez Servet à Frangy !!

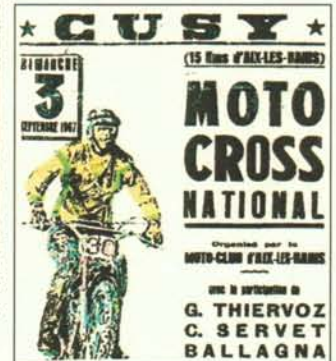
**MOTO CROSS d'hier N°10 Janvier/Mars 2007**  
*La Greeves - Griffon -, ultime production aboutie de la firme anglaise.*



La fourche Ceriani montée sur la Greeves "Griffon" sortie en 1969, selon photo parue en 2007 dans "MOTO CROSS d'hier", revue spécialisée remarquablement documentée.

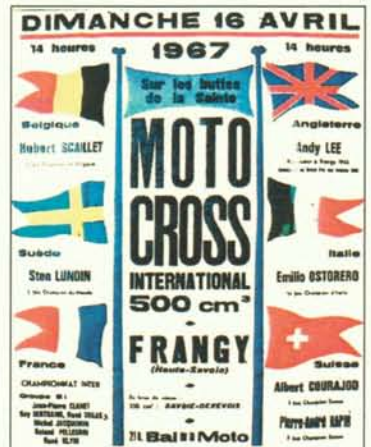


Claude sur la dernière évolution de sa Greeves "Scrambler" avec son ami "Jojo" Clavioz au motocross de Cusy (affiche à droite).



A cette époque, Claude effectue quelques déplacements avec son ami Raymond Alpettaz, coureur réputé du motocross français. Ces deux lascars mettent au point une tactique d'équipe pour obtenir de bons résultats. Selon un scénario bien réglé, Claude, spécialiste des départs canons, part devant la meute et, roulant à sa main en surveillant ses arrières, attend que Raymond, parti dans le peloton, grâce à son audace et un puissant physique, remonte dans sa roue. A ce moment, Claude cède le commandement à Raymond et essaye de suivre sa cadence. Lorsque la tactique fonctionne bien, nos deux compères trustent les bonnes places !

En 1967, à Frangy est organisé un motocross International avec le Suédois Sten Lundin, 2 fois Champion du Monde, les Champions de Belgique, d'Italie et de Suisse et de nombreuses vedettes internationales dont le grand Champion Anglais Andy Lee, vainqueur à Frangy en 1965, sélectionné au Grand Prix des Nations 1966 et recordmen des victoires internationales avec 187 courses gagnées au cours de sa carrière ! En plus, est organisé un Championnat de France Inter sous contrôle F.F.M. au cours duquel Jacky Fumaz, Officiel du Club, est chargé de faire respecter le règlement. C'est la dernière course organisée sur "La Sainte", terrain légendaire qui a vu évoluer, au cours de 14 motocross, un nombre impressionnant de pilotes de renommée mondiale tels que le Champion du Monde Leslie Archer, vainqueur à Frangy en 1956, les Champions de France Paul Godey, vainqueur en 350 la même année et Rémy Julienne, devenu plus tard le cascadeur mondialement connu dans les milieux du cinéma. Tous ces grands événements qui ont obtenu un succès considérable attirant parfois un public évalué à près de 20000 spectateurs ont été mis sur pied sous la présidence de Charles Viollet par le secrétaire Robert Lacraz, ancien pilote de motocross. Par suite d'interdiction préfectorale liée à des problèmes de stationnement, le terrain de "La Sainte" est abandonné.



Affiche Moto-Cross Frangy 1967



Robert Lacraz sur sa 350 "Matchless" en 1953 sur le terrain de "La Sainte".

En 1968, "Jeannot" Dubois, bon et solide motocrossmen frangypan, est élu secrétaire et Robert Lacraz président du M.C. Frangy. Robert prend contact avec Marc Mermier, propriétaire d'un terrain agricole sur la commune de Chaumont dirigée à l'époque par le maire Louis Chaumontet et son adjoint Louis Balleydier. La commune achète ce terrain et signe un bail avec le Moto-Club pour l'organisation de futures compétitions.

Claude arrête le motocross à l'âge de 45 ans. Au cours de ses années de courses, en plus de ses amis de la Ligue du Dauphiné déjà mentionnés, certains de ses plus redoutables adversaires sont aussi devenus des amis tels que les Franc-Comtois Daniel Faivre, Claude Pourchot et Georges Schwegler, les Bourguignons Robert Méras et Philippe Rebichon et les Lyonnais Jean-Claude Morissot et "Jeannot" Roussillon et quelque autres Français et Suisses perdus de vue depuis.

Courant 1969, Claude devient président du M.C. Frangy, Nenesse Desbiolles, vice-président, Bernard Mermillod, secrétaire, Bernard Reignier, trésorier, Jojo Clavioz et Georges Guénot membres du Comité. Sylvain Cerri est nommé Délégué du Moto-Club de Frangy auprès de la Ligue Dauphiné-Savoie.







A gauche, de face, le trésorier Bernard Reignier en discussion avec Claude.

Le nouveau Comité se met au travail et, avec l'aide des membres du Club, une piste est tracée sur le terrain de Chaumont. En septembre 1969, un motocross Régional est organisé, puis National, Extra-National et International en 1972 avec 8 nations au départ.

Parallèlement ont lieu des courses de Championnats de Ligue auxquelles participent les pilotes du Moto-Club de Frangy, dont les 500 4 temps (le "clan des poum-poum") avec Pierre Picon, Jean-Claude Griot, Jean Burnet, Jean Jaccaz, Louis Méry, Michel Bouchardy et André Excoffier et aussi les 250 avec Bernard Chatelain, Daniel Barbieri, Jean-Pierre Rosting, François Vergain, Marcel Jiguet, Jean-Bernard Cerri, Bernard Mermillod, Ernest et Marc Desbiolles, Michel Servet, Georges Clavioz et Georges Guénot. Raymond Barbieri, papa de Daniel, devient vice-président du Club.



Jean-Bernard Cerri, avant ses débuts en motocross, sur sa 350 Jawa avec Michel Servet comme passager.

Etant apprenti aux Ets Servet, Michel obtient son C.A.P. cycles et motos et débute le motocross avec une Maïco d'occasion en 1972, année où Claude vend la première cross japonaise de la région, une 250 Yamaha, à un pilote précurseur, Louis Méry. Celui-ci arrêtant la compétition, Michel rachète sa moto avec laquelle, en 1973, il effectue la saison complète sans aucun problème.

Cette année 1973, la maison Servet devient concessionnaire exclusif des motos Yamaha. Grâce à ses études à la Maison Familiale de Cruseilles très bien dirigée par Christian Monteil, actuellement président du Conseil Général de Haute-Savoie, Thierry obtient également son C.A.P. cycles et motos et, en 1975, débute en motocross avec une 125 Yamaha YZ.

En mai 1975, l'usine Yamaha lance une grande opération appelée "Yam! Exam!" pour laquelle le concessionnaire Servet est sélectionné sur le plan national.

ECHOS DU COMMERCE - ECHOS DU COMM  
**YAM ! EXAM ! Opération YAMAHA**  
 chez le concessionnaire C. SERVET



Remarquable démonstration de service sécurité de la firme Yamaha dont deux équipes de trois experts sont venues visiter, en France, 50 concessionnaires et parmi eux-ci Claude Servet, à Frangy qui se trouve dans un niveau des villes telles que Grenoble, Valence, Toulon, Bordeaux, Marseille, etc. Au cours des 87 et 88 mai, deux mécaniciens et un ingénieur venus spécialement du Japon, ont effectué gratuitement le contrôle et le super-régime de toutes les motos Yamaha que les possesseurs leur ont soumises et, avec un délégué commercial ont présenté à de nombreux intéressés toute la gamme des modèles Yam 1 en particulier la nouvelle 650 cm<sup>3</sup>.

Lors des examens qu'elle le service après-vente, des spécialistes ont, prouvé avec quelle précision la vérification totale était assurée tant en mécanique que sur les freins, l'allumage. L'ingénieur Yamaha se faisait un plaisir de répondre à toutes les questions et cette campagne Yam! Exam! confirme la politique de base de Yamaha « être vu c'est la sécurité ».

Reportage du "Dauphiné" avec photo des trois mécaniciens japonais (en combinaisons blanches) vérifiant un 50 cc FS1.

Debout, de gauche à droite : Nenesse Desbiolles, Michel, le délégué commercial, Claude et l'ingénieur japonais Mark Ezra.



Le magasin avec les trois mécaniciens, Michel sur la nouvelle 650, Alain Guichard, Claude en blouson rouge et Thierry en maillot jaune. A gauche, l'YZ n° 8 de Thierry.

L'ingénieur, pour informations à l'usine, essaye une mobylette AV 50 afin de comparer ses performances à celles du FS1 et commente cet essai alors que Claude discute avec Madame Yvonne Arnaudès, correspondante du journal "Le Dauphiné".



Carte remise aux Ets Servet par Mark Ezra pour contacts techniques éventuels avec l'usine du Japon



Suite aux bons résultats obtenus par la maison Servet, Claude est invité en Floride par l'importateur Yamaha. Il assiste aux célèbres courses de vitesse de Daytona et à un motocross sur un terrain typiquement américain avec doubles bosses et woops. De retour à Frangy, il fait réaliser ces deux types d'obstacles sur le terrain de Chaumont, premier terrain européen à posséder ces difficultés spectaculaires!

En novembre 1976, Claude est invité par l'usine à un séjour d'une quinzaine de jours au Japon. Au programme, visites des nombreuses usines implantées dans le pays : motos, moteurs de bateaux, articles de sports, instruments de musique, etc...



Vue partielle d'une usine visitée, celle-ci spécialisée dans la fabrication des pompes à huile pour moteurs 2 temps.



Claude, à gauche de Monsieur Kohiké, directeur de "Yamaha Motors Japan", à la réception des concessionnaires européens.







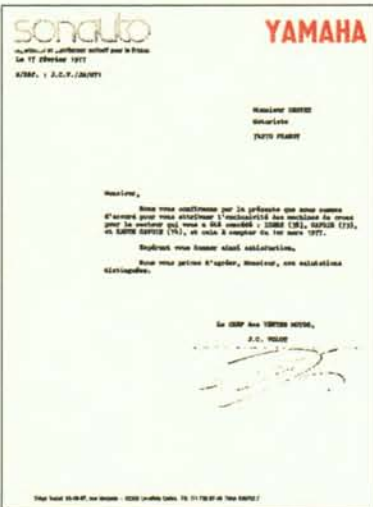
Un employé sur la chaîne de montage des cylindres.

Autre usine visitée, celle où sont montés les moteurs XS 650. Tourisme et loisirs sont aussi au programme du séjour avec les visites de nombreux sites pittoresques et divertissants.

En 1975, Gérard Flamand, représentant de l'importateur Yamaha, propose à Claude la concession de la marque sur la région d'Annecy, sous réserve d'ouvrir un local d'exploitation dans ce secteur. Ayant trouvé à louer un petit magasin, avenue du Stand, Claude confie à Michel la gestion de cette affaire et engage, pour le seconder, un jeune voisin de Frangy, Alain Guichard, possesseur d'un bac technique, et un jeune aide mécanicien, Guy Meynet. Ce magasin réalisant de bonnes ventes, surtout en 125 avec le TY et la DT MX, devient vite trop petit et Michel envisage de se mettre à son compte dans un local plus spacieux, si possible comme propriétaire. En prévision, il achète un terrain dans une zone en création sur la commune d'Epagny, en périphérie d'Annecy, sur lequel il fait construire un bâtiment destiné à sa future implantation dans ce nouveau secteur.



Claude et son ami Henri Vionnet, concessionnaire Yamaha à Annemasse, dans une voiturette Yamaha, au centre de loisirs mis à la disposition du personnel de la marque.



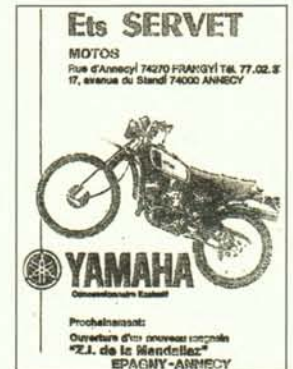
Courrier de confirmation de l'accord.

En 1976, Colette décède à 86 ans. Claude lui succède avec son fils Thierry et sa femme Michelle qui tient la comptabilité des deux magasins.

Au Salon 1976, Claude négocie avec Jean-Claude Olivier, directeur du secteur motos de Sonauto, importateur Yamaha, un contrat d'exclusivité relatif à la diffusion des motos de cross sur la région Dauphiné-Savoie. Les Ets Servet ayant été estimés aptes à la promotion des ventes de ces motos, un accord est conclu pour les départements Isère, Savoie et Haute-Savoie, confirmé par un courrier du Chef des Ventes début 1977. A notre connaissance, c'est la seule exclusivité de ce genre accordée à un concessionnaire.

Suite à l'exclusivité, Claude et ses deux fils assurent la promotion commerciale et sportive des motos de cross et Yamaha devient rapidement la marque la plus importante dans les motocross en Dauphiné-Savoie où les YZ se distinguent par leurs bons résultats.

En octobre 1977, Michel se marie avec Viviane Mugnier de Clermont et, en novembre, avec l'aide efficace d'Alain, il



Publicité des Ets Servet de Frangy et d'Annecy annonçant l'ouverture du nouveau magasin.

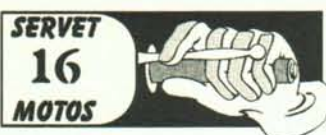
fait l'inauguration, dans sa nouvelle structure commerciale, de sa concession Yamaha, attribuée pour une bonne partie de la Haute-Savoie. Viviane tient la comptabilité, Michel s'occupe de la vente des motos et accessoires, Alain du service après vente, des commandes de pièces de rechange et de la formation des apprentis.

Le premier de ceux-ci à obtenir son C.A.P. est Daniel Martinet de Cruseilles qui travaille actuellement à Genève toujours dans la mécanique, puis Vincent Challut d'Annecy qui se classe premier de Haute-Savoie au palmarès des C.A.P., promotion 1981, année où Alain ouvre un commerce de motos à La Roche-sur-Foron. Vincent devient le nouveau chef d'atelier dans lequel travaille aussi Eric Berthod fils de Jacky, vice-président du M.C. Frangy dans les années 80. A cette époque, Alain, Daniel et Eric courent en motocross. A Frangy, le premier aide-mécanicien de Claude a été Alexis Geoffroy de Chilly, qui, plus tard, a fait sa carrière aux Forges de Cran avec son frère Louis, puis les apprentis André Guillermin de Planaz, village de la commune de Desingy et Michel Germain de Musièges, tous deux entrés à l'usine SNR par la suite. Ensuite, Eric Grillon de Chilly et Henri Geoffroy (neveu d'Alexis), actuellement dans les travaux publics. Un autre apprenti, René Ksavreloff de Mons, après avoir obtenu son C.A.P., est devenu, plus tard, missionnaire d'un mouvement religieux, comme quoi la mécanique moto peut conduire aussi à la dignité sacerdotale! Marc Rochette de Bellegarde a aussi travaillé à Frangy sous les ordres de Thierry, ainsi que les stagiaires Eric Toiseux de Bellegarde et Laurent Zuccali de Mons. Le dernier apprenti formé à Frangy sera Philippe Baton de Mésigny.

Début 1978, Michelle va travailler à Genève. Par la suite, la maison Servet de Frangy arrête son exploitation. Claude rejoint l'effectif de la concession d'Epagny en qualité de magasinier-vendeur de pièces de rechange et Thierry devient représentant en accessoires motos avant un emploi à Genève.

Apprenti à Frangy depuis 1955, après son C.A.P., "Dédé" Guillermin est resté jusqu'en 1959 aux Ets Servet où il venait au travail avec cette moto. Egalement mécanicien de Claude en compétition (voir page 10), à chaque course où il s'occupait de l'entretien de la moto, Claude se classait premier, ce qui faisait dire à Dédé à tous ceux qui s'intéressaient au sport moto: « mon patron Claude, il gagne tous les motocross dans la région! ».

"Dédé" Guillermin sur sa 175 Motobécane Z23C en 1958





A partir de 1972, au terrain de Chaumont, sont organisées des épreuves Internationales de motocross avec de prestigieux coureurs étrangers et français dont voici deux exemples.

## A Frangy, malgré la pluie, les crossmen français excellents face aux étrangers

C'est dans un terrain transformé par endroits en bouillier par la pluie, que s'est déroulé hier le moto-cross international de Frangy d'un excellent niveau.

L'organisation remarquable du M.C. Frangy permit aux 7 000 spectateurs d'assister à des courses pleines d'intérêt, avec comme point d'orgue la confrontation des meilleurs Français Bruno, Terroin et Gomez, face à des étrangers de haute valeur, en 500 cc.

Dans la première manche, l'Allemand Jean-Claude Gomez prenait la tête d'entrée devant le Suédois Axelsson et le Briton Terroin. Bruno, tombé dans le premier tour, était distancé. Terroin passait le Suédois au 4<sup>e</sup> tour et les positions demeuraient inchangées. L'Allemand Schmitz, résistant au retour de l'Italien Picco derrière le trio de tête.

Gomez réussissait un autre départ canané dans la deuxième manche, mais Schmitz le passait au second tour et ne perdait plus la tête malgré les sauts multiples du Français. Bruno se mêlait à la lutte au sommet mais sans pouvoir s'imposer. Pour la troisième place, l'Allemand Schütz, vainqueur de la précédente édition, précédait un très ardent Picco.

Dans la dernière manche, on assistait à un double allemand. Schmitz l'emportant très facilement sur son com-

patriche Schulz et un Gomez toujours aussi ardent. En championnat Dauphiné-Savoie 125 cc Pierre Desbiolles, pourtant handicapé par une chute au premier tour de la première manche, puis autour d'une formidable remontée, laissait la victoire à Michel Servet, après que Cerri, en tête durant toute la course, eut été victime d'une chute au dernier tour. Dans la seconde manche, Desbiolles ne laissait aucune chance à ses adversaires et l'emportait haut la main, en digne successeur de son sportif de père.

J.M.

### RESULTATS

500 cc Internationales

Première manche. — 1. Gomez (F) sur Maico; 2. Terroin (F); 3. Axelsson (Suède); 4. Schmitz (All); 5. Picco (I); 6. Schulz (All).

2<sup>e</sup> manche. — 1. Schmitz (All) sur Maico; 2. Gomez (F); 3. Bruno (F); 4. Schütz (All); 5. Picco (I); 6. Axelsson (Suède).

3<sup>e</sup> manche. — 1. Schmitz (All); 2. Schulz (All); 3. Gomez (F); 4. Bruno (F); 5. Terroin (F); 6. Harrison (N. Zélande).

Classement général final. — 1. Schmitz (All); 2. Gomez (F); 3. Schulz (All).

Championnat de ligue 125 cc

Première manche. — 1. Servet (Frangy) sur Yamaha;



Michel Servet, vainqueur de la première manche en 125 cc.

Reportage du journal "Le Dauphiné" avec les résultats de chaque manche

des Internationaux parmi lesquels l'Italien Franco Picco, plusieurs fois Champion d'Italie et le Français Jean-Jacques Bruno, pilote de Grand Prix, à cette époque leader du Championnat du Monde. Sur ce même document, on peut voir la photo de Michel Servet, vainqueur de la première manche du Championnat de Ligue sur son YZ 125 Yamaha.

Stephen Harrison. Il serait trop long d'énumérer tous les pilotes internationaux ayant couru à Chaumont. En plus de ceux cités précédemment, voici les plus connus: le Français Jacques Vernier, vainqueur en 1972 (également vainqueur du premier Enduro du Touquet), le Champion d'Angleterre Malcom Davis (vainqueur en 1975), l'Américain Marty Moates, officiel Ossa, vainqueur des deux manches du Grand Prix des U.S.A. en 1980 sur une Yamaha privée!, un autre Américain, Brad Lackey, Champion du Monde, encore un Américain, d'origine hollandaise, Pierre Karsmakers (Champion des U.S.A.), le Belge Sylvain Geboers (Champion du Monde), le Suédois Kenneth Lundin, fils du grand Sten (2 fois Champion du Monde), les Chinois Liu Yanbin et Wang Hu (Champion et Vice-Champion de Chine), etc...

En 1982, le public assiste à un duel entre deux Champions du Monde, l'Allemand Fritz Schneider et le Français Jacky Vimond, remporté d'extrême justesse par l'Allemand.

Ces courses, programmées par le Moto-Club de Frangy, ont pu être réalisées grâce à tous ses membres. Les entrées sont encaissées par les trésoriers Bernard Reignier, Jean-Pierre Berthet et Daniel Jallin, aidés par Michel Deleuze. Sylvain Cerri met en place les Commissaires, sa femme Martine établit les classements avec sa fille Christine. Jeannot Jaccaz est responsable du parc coureurs, Jacky Berthod, du contrôle des motos, Marcel Jiguet dirige la mise en place des pilotes sur la ligne de départ. Les départs sont donnés par une équipe composée de Jojo Clavioz, Claude Feraris, Eric Montagnon et frères, Ernest Mühlmattner et Camille Chatenoud. Pierre Berthet assure l'arrosage. Denis Chameau commande les secouristes, la commune de Chaumont est responsable des buvettes et des parkings et l'excellent speaker Jean-Marie Rieu de Perpignan anime ces manifestations. A chaque assemblée annuelle, le Moto-Club récompense ses pilotes qui se sont illustrés la saison écoulée.

En 1984, sur propositions de Jean-François Gaillard, vice-Champion de France de side-car-cross et de Laurent Challansonnet, membres du Comité, sont organisées des courses Internationales de sides d'un niveau très élevé, mais qui ont souffert de conditions climatiques déplorables.

En 1989, c'est un Championnat de France de Quads qui est organisé et remporté par le Champion de France Joël Bonthoux sur un Yamaha Banshee. Dans la course annexe, Championnat de Ligue 125, Thierry Servet remporte les deux manches.

## FRANGY

### Au Moto-Club L'heure des récompenses

Au cours de son assemblée générale en présence de MM. Vionnet, conseiller général; Mermin, représentant la Municipalité de Frangy; Lacraz, maire de Chaumont, le Moto-Club avait tenu à récompenser ses membres qui en moto-cross s'illustrèrent sur le front des compétitions générales ou nationales.

Vice champion de France en catégorie internationale en side-car cross, l'équipage formé de Jean-François Gaillard (pilote) et Eric Morgan (passager) fut le premier à se voir

féliciter pour l'ensemble des résultats d'une saison qui s'avère brillante. 10<sup>e</sup> des championnats de France junior. Didier Morgan, qui par ailleurs fut ample moisson de succès, fut lui aussi à l'honneur.

Outre ces trois sociétaires évoluant à l'échelon national, d'autres pilotes furent récompensés pour les résultats acquis en 83 au sein de la ligue Dauphiné-Savoie dont le Moto-Club de Frangy demeure l'un des clubs phares. En 125 cc, série A, furent

récompensés: Guy Sterna, Souldard, 10<sup>e</sup>; C. Torossian, 12<sup>e</sup>. En 250/500 A: Gérard Briquet, Gilles Veyrat, Victor Spinelli, respectivement classés 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> furent à l'honneur.

En 125 B, Gilles Rasset, champion de Ligue fut à son tour félicité tout comme R.

En 250 500 B, le vice-champion de ligue, Michel Gillard, partagea les lauriers avec Victor Spinelli, 3<sup>e</sup>; René Foi, 4<sup>e</sup>; Bernard Cavagnod, 5<sup>e</sup>. Un beau tir group des grands-pères complété par la 9<sup>e</sup> place de Georges Lambert.

En 80 CC Franck Morgan, 8<sup>e</sup>; Cédric Bugnon et Eric Briquet, 10<sup>e</sup> ex-aequo. Christophe Chappaz, 15<sup>e</sup> et les féminines Sandrine Morgan et Nathalie Dissegna, furent félicités.

Gillard, Guy Sterna, Thierry et Michel Servet, Bernard Cavagnod, Bernard Laudat et Didier Morgan.

Compte-rendu de l'assemblée 1983 avec photo de "Dauphiné" sur laquelle on voit, de gauche à droite: Roger Vionnet, conseiller général, Jean Mermin, adjoint au maire de Frangy, Jean-Pierre Berthet, trésorier, Jean-François Gaillard, Michel Gillard, Guy Sterna, Thierry et Michel Servet, Bernard Cavagnod, Bernard Laudat et Didier Morgan.

En 1979, malgré la pluie, 7000 spectateurs assistent à la victoire du Champion d'Allemagne Herbert Schmitz, suivi du Français "Coco" Gomez (vainqueur de la première manche) et de l'Allemand Werner Schutz (vainqueur en 1978).

1980

## Moto-cross de Frangy

### Le Suisse Graf, vainqueur

Quelle poussière! Si le moto attire du monde, elle déplace avec elle des tonnes de poussière.

Cette année encore, sur le circuit de Chaumont le ménage sera bien fait.

Pourtant les organisateurs du club local avaient tout prévu. Les pompiers de Frangy étaient là pour arroser la piste mais ils ne purent éviter tout de même l'envolée des millions de particules. Malgré ce petit détail, la nouvelle édition de cette course a connu son traditionnel succès.

Succès populaire d'abord puisque plus de 10 000 spectateurs sont venus pour assister aux quatre épreuves programmées.

Début du reportage du "Dauphiné".

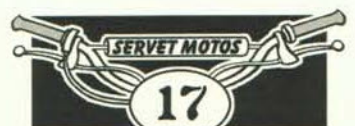
Deux dictons populaires "les années se suivent mais ne se ressemblent pas" et "après la pluie, le beau temps" peuvent s'appliquer au moto-cross Inter 1980. En effet, après la pluie et la boue de 1979, c'est par un grand soleil avec poussière (en partie neutralisée par l'arrosage des pompiers de Frangy) que 10000 spectateurs applaudissent à la victoire de Fritz Graf, officiel Yamaha, plusieurs fois Champion de Suisse et classé dans les meilleurs au Championnat du Monde, suivi du Suédois Lasse Karlsson, du Champion du Canada Stan Currington, du Français Michel Ollier et du Champion de Nouvelle-Zélande



Jean-Marie Rieu, micro à la main.

Grandissime favori de l'épreuve, en tête du championnat après deux courses, le Provençal Joël Bonthoux n'a pas laissé passer l'occasion de marquer de nouveaux points dans le championnat de France de quads. A Frangy, dans une épreuve très spectaculaire suivie par un nombreux public, Bonthoux a réalisé un véritable cavalier seul en s'imposant dans les trois manches inscrites au programme. J.M. Coquelle fut le plus sérieux rival de Bonthoux en prenant la 3<sup>e</sup> place de la première manche et en se classant deux fois second. Dans le championnat de ligue de 125 cc, le schéma fut le même avec un nouveau succès pour le Frangypan Thierry Servet

Article de journal sur le championnat de France de quads.







Nathalie et Viviane présentent la XS 1100 Martini" devant le magasin de Frangy

Publicité  
Servet Motos  
Centre  
Commercial  
Grand Epagny  
Annecy.



Trois vues  
partielles  
de l'intérieur  
du magasin.



En 1979, Yamaha sort une série spéciale de XS 1100 "Martini".

Suivant les conseils de l'importateur Yamaha, afin de développer les ventes des 50, 80 et 125, cyclomoteurs, vélomoteurs et scooters, Servet Motos loue un local, 24, avenue de Chambéry à Annecy, qui est une concession Motobécane MBK arrêtant son activité. Après transformations aux normes Yamaha et pose des enseignes de la marque, cette affaire gérée par Bruno Vani avec l'aide d'un jeune portugais, José Martins, tous deux employés de Servet Motos, est appréciée par la clientèle urbaine pour l'accueil et la qualité du Service après-vente, en particulier par la jeunesse de la ville.



Le magasin, avenue de Chambéry, en cours de travaux, avant de devenir "Motocité".

Au Centre Commercial Grand Epagny, Servet Motos organise chaque année des journées "Portes Ouvertes" qui ont toujours un important succès, attirant une grande affluence de visiteurs. A ces journées, les visiteurs peuvent essayer les nouveaux modèles en démonstration en s'inscrivant auprès des responsables des essais installés à un bureau sous la banderole SERVET MOTOS. Il leur est aussi possible de gagner un des nombreux lots à la tombola gratuite en répondant à des questions concernant le monde de la moto. Des séances de gymkhana sont organisées pour les enfants avec minimotos et miniquads.



Une publicité commune aux deux Ets Servet du secteur d'Annecy.



L'annonce d'une des journées "Portes Ouvertes".



La foule des clients et futurs clients devant le magasin.



Les amateurs attendent leurs tours pour les essais.

Gamins en pleine action sous les regards intéressés des spectateurs!





Début 1975, à St Lô, dans la Manche, ont été organisées les qualifications des Championnats de France de motocross 125 (Junior et Inter). Pour la première course de sa vie, Thierry va essayer de se qualifier en Junior, de même que son ami "Pierrot" Desbiolles, deuxième fils de Nenesse, qui s'est déplacé avec Jean-Bernard Cerri, qui, lui, va essayer la qualification Inter. Claude, moto sur la remorque, transporte Thierry, accompagné d'un jeune copain de Frangy, Jean-Louis Ducruet, surnommé amicalement "Vigousse" (terme de patois savoyard pouvant se traduire en français par vigoureux). Thierry est dans la première série qualificative qui part en début d'après-midi. Apparemment, il a hérité des dons de son père pour les départs et file en tête si vite qu'un pompier n'a pas le temps d'évacuer la piste et Thierry chute pour l'éviter! Il repart dernier, mais réussit à remonter au classement pour terminer peut-être parmi les qualifiés? Pierrot, qui part dans la deuxième série, se qualifie facilement. Malheureusement, Jean-Bernard ne peut se qualifier à cause de problèmes de boîte sur sa KTM à moteur Sachs 7 vitesses. Par contre, Pierre Granier d'Annecy, client des Ets Servet, est qualifié en International sur une Yamaha YZ. Claude va voir au pointage le classement de Thierry. Il se trouve qualifié malgré sa chute du début! Comme il commence à neiger, l'équipe Servet charge la moto sur la remorque et c'est le retour à Frangy sous d'abondantes chutes de neige! Leurs deux "gamins" étant qualifiés, pour la suite du Championnat, Nenesse et Claude s'arrangent pour les déplacements qu'ils effectuent en alternance. Au palmarès final de ce Championnat, Pierrot et Thierry, tous deux pilotes Yamaha, sont classés dans les 10 premiers.

Cette année 1975, en plus du Championnat Junior, Thierry fait quelques courses en Ligue. En 1976, il se classe troisième au Championnat de Ligue, puis est Vice-Champion en 1977 et obtient le titre de Champion Dauphiné-Savoie en 1978. Début 1979, Michel et Thierry se rendent à Gasny, dans l'Eure, à la qualification du Championnat de France 125 Inter.

En complément du reportage de "Moto Verte", vous pouvez lire ci-après les commentaires du "distingué reporter amateur Claude Servet!!" concernant la participation des frères Servet à cette épreuve: *Le terrain étant devenu un véritable bournier, Michel, qui n'est pas très à l'aise dans le terrain gras, après les essais, pense n'avoir aucune chance de se qualifier, alors que Thierry, qui est très bon dans la boue, devrait pouvoir y parvenir. L'objectif étant de se qualifier tous les deux pour faire les déplacements ensemble, paraît hors d'atteinte et*

## qualification 125 inter: de boue les damnés du cross!



par A. Kuligowski

Comme l'an dernier, c'est à Gasny, non loin de Vernon dans l'Eure, qu'avaient lieu cette année les qualifications 125 cm<sup>3</sup> Inter. C'est donc à la catégorie 125 cm<sup>3</sup> — la plus populaire des cylindrées du cross français — que revenait l'honneur d'ouvrir officiellement la saison 79. Hélas, les 27 places laissées vacantes par les 8 qualifiés d'office, étaient, en ce samedi 3 mars, convoitées par quelque 270 concurrents. C'est dire si la bagarre fut rude, d'autant que les mauvais temps a glissé des paquets de boue sous les crampons...

### Sélections trop sélectives

Les amateurs de cross savent que depuis quelques années, dans un beau geste démocratique, la FFM a décidé que chaque année les pilotes désirant participer à l'un des cinq championnats solo — où 35 concurrents sont alignés — devraient en début de saison se qualifier. Une sage mesure qui met tout le monde sur un même pied d'égalité.

### Les gagnants de Gasny

Beau, très beau circuit, le terrain de Gasny l'est surtout par temps sec. Il est sélectif, large, visible par les spectateurs et au surplus les organisateurs sont sportifs, dévoués et compétents. Hélas, après deux années de beau temps, ils ont, cette fois, été complètement pris au dépourvu par les intempéries. Si bien que la réunion a littéralement sombré. C'est que, malheureusement, ils n'avaient pas prévu d'échappatoires sur le terrain. Aussi le circuit de Gasny, déjà difficile par temps sec pour une 125 cm<sup>3</sup>, est devenu rigoureusement impraticable dimanche lorsque la boue devait l'envahir. Songez que les 500 cm<sup>3</sup> de la course internationale parvenaient difficilement au sommet, alors imaginez la peine des petites cylindrées!

### Pilotes qualifiés pour le championnat de France 125 Inter 1979

Bontemps J.-C. (Bostemps), Gumi F. (Aprilia), Servet Th. (Yamaha), Robin C. (Suzuki), Valot J.-M. (Yamaha), Tourin J.-J. (Yamaha), Collet M. (HVA), Legend J. (Yamaha), Bouillon P. (KTM), Jumeaux E. (Yamaha), Fouche J.-L. (Poniat), Huppelle J.-P. (Aprilia), Blignot P. (Honda), Hermann P. (KTM), Charney J.-L. (Yamaha), Royer H. (Yamaha), Crespo F. (Yamaha), Roncin R. (Suzuki), Vidal F. (Suzuki), Fernandez M. (Suzuki), Haino D. (HVA), Leonard P. (KTM), Mesnier C. (Suzuki), Nohlet O. (Suzuki), Deschoolmeester D. (Yamaha), Pourvire Th. (Suzuki), Tillyer Ph. (Montesa).

Pilotes qualifiés d'office: J. Vimond (Yamaha), D. Duffes (Aprilia), M. Fischer (KTM), A. Fure (Maico), E. Robert (Honda), M. Lahanoue (K), H. Guerin (Maico), G. Hupner (Aprilia).

Reportage de l'excellent pilote de motocross Alain Kuligowski paru dans la revue spécialisée "Moto Verte" avec photo sur laquelle on peut se rendre compte de l'état du terrain aux cours des épreuves de qualifications!

qu'étant qualifié, il doit absolument participer au Championnat, sous peine de sanctions avec retrait de Licence. Comme on dit parfois populairement "Quand faut y aller, faut y aller!". Thierry participe donc au Championnat dans lequel, sur 35 pilotes, il se classe deux fois dixième et une fois septième. Il est peut-être, grâce à ses supers départs, un des rares pilotes à avoir roulé un peu en tête devant le Champion de France, Jacky Vimond. Au classement par marques de ce Championnat 125 Inter, remporté par Yamaha avec 160 points, Thierry se classe troisième des "Yamaha boys", place honorable pour un pilote privé! Voir page suivante, le classement par marques du Championnat de France 125 Inter paru dans la revue "CROSS et TOUT TERRAIN" imprimée en Italie fin 1979.









Au motocross de Chaumont, en 1980, la course 125 est remportée par Michel Servet, son frère Thierry est deuxième, le troisième est Jean-François Gaillard. La même année, à Crest, les deux frères Servet se retrouvent sur le podium. Toujours en 1980, tous deux sont sélectionnés dans l'équipe Dauphiné-Savoie pour participer aux Inter-Ligues avec le Lyonnais et la Provence. Thierry termine premier du Dauphiné-Savoie et Vice-Champion Inter-Ligues derrière le Provençal Marc Tourette et devant le Lyonnais Tony Demond. Au classement Inter-Ligues, la Provence gagne, talonnée de très près par le Dauphiné-Savoie.



A gauche, podium cent pour cent Frangy à Chaumont avec Michel qui tient son challenge, Thierry, sa coupe de deuxième et Jean-François recevant sa coupe de troisième. Au centre, les deux frères Servet avec leurs trophées à Crest.



Après la course Inter-Ligues à Pertuis en Provence, sur la photo, de gauche à droite : Debout : Nenesse Desbiolles, manager et le pilote Jean-Luc Bouvier ; Devant eux, assis : Jean-François Gaillard, Tony Moreno et Claude Servet, directeur sportif ; Accroupis, Marc Desbiolles et Michel Gillard ; Assis au sol, Pierrot Desbiolles et Michel Servet.



Michel sur le podium avec le bouquet du vainqueur, en attendant que la dynamique Maryse, secrétaire du Club, lui remette la coupe qu'elle présente au public avant que le célèbre speaker, Jean-Marie Rieu, au cours d'un interview, demande à Michel ses impressions sur la piste et sur ses concurrents.

Sur les 10 pilotes du Dauphiné-Savoie, 5 sont équipés en Yamaha YZ du Team Servet Motos. Thierry, leader de l'équipe, n'est pas sur cette photo, étant à ce moment sur le podium avec Marc Tourette et Tony Demond.

En 1979, au motocross International de Lescheraines, Michel gagne la course Nationale 125 sur Yamaha.

En 1980, au motocross International de Lescheraines, Thierry, avec son 125 Yamaha, termine à la deuxième place de la course open, épreuve remportée par Frédéric Thiervoz de Cusy.

## LIGUE DU DAUPHINÉ

Saint-Avre

### 125 cm<sup>3</sup> : Championnat de ligue : Servet sur un plateau

Après les deux premières épreuves disputées à Moux et Taulignan, Jean Bernard Cerri occupait la tête devant Michel Servet son ami du moto club de Frangy. Au soir de ce cross, la position était la même, hormis que Michel Servet terminait deux fois second, précédé par son frère, l'étonnant Thierry qui remportait facilement les deux manches. Thierry opérant ainsi une spectaculaire remontée au classement depuis la 10<sup>ème</sup> place. Thierry se trouve maintenant bon troisième derrière son frère. Ha ! ces Servet ! frères dans la vie mais en course pas de cadeaux. Cerri mal parti en première manche parvenait à terminer 3<sup>ème</sup>

Reportage paru dans "MOTO journal" sur la course de Championnat de Ligue à St Avre dans laquelle les frères Servet terminent 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>.

Au centre, Frédéric Thiervoz ; à sa droite, Thierry Servet et à sa gauche, Roland Gianesello, troisième avec une 250 cc.

## MOTO-CROSS Foule record pour le Championnat de France 250 Inter Thiervoz (Aix) et Servet (Frangy) en vedette

A Lescheraines

### LES RESULTATS

- Championnat de France 250 cc  
1. Bruno (M.C. Nord) ; 2. Gomes (M.C. Laguelpe) ; 3. Baron (M.C. Angers) ; 4. Martin (M.C. Ploardie) ; 5. Vanet (A.M. Creusois) ; 6. Mare (M.C. Nantes) ; 7. Rougerie (M.C. Auvergne) ; 8. Nowack (M.C. Ifendic) ; 9. Borden (M.C. Rochfort) ; 10. Bontemps (M.C. Sommières).
- Championnat de ligue :  
1. Craspo (Taulignan) ; 2. Roch (Thonon) ; 3. Chastan (Taulignan) ; 4. Mottl (Frangy) ; 5. Lutz (Frangy).
- Cylindres confondus  
1. Thiervoz (Aix les Bains) ; 2. Servet Thierry (Frangy) ; 3. Gianesello (Grésivaudan) ; 4. Jean Pache (M.C. Bauges) ; 5. Tourette (Tricastin).



Thiervoz (Aix), au centre ; 1<sup>er</sup> des 250 cc confondus ; à ses côtés, Servet Thierry (Frangy) ; à gauche, et Gianesello (St)





# Servet domine les régionaux

La 5<sup>e</sup> manche du championnat régional de moto-cross 125 cm<sup>3</sup> organisée par le moto-club de Saint-Barthélemy-de-Vals, en collaboration étroite avec le moto-club de Tain-Tournon a remporté un beau succès populaire et sportif. Sans doute l'un des sports les plus spectaculaires à regarder, il exige des coureurs une forme physique énorme, des nerfs à toute épreuve

et de la machine une solidité et une fiabilité hors-pair. Seuls les plus téméraires et les plus adroits et les motos les plus résistantes ont quelques chances de l'emporter sur le redoutable circuit boueux et sablonneux de Saint-Barthélemy-de-Vals, la victoire finale est revenue au plus régulier, à savoir Thierry Servet (Frangy). Quant aux coureurs locaux, Gé-

rald Testud (Crest) et Laurent Lubac, ils terminent respectivement à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> places.  
**Résultats :**  
125 cm<sup>3</sup> régional. — 1) Thierry Servet (Frangy); 2) Gérard Testud (Crest); 3) Laurent Lubac (Tournon); 4) Eric Albert; 5) Jacques Riboulet (Grenoble).  
Course sur invitation. — 1) Patrick Forray (Aix-les-Bains); 2) Nicolas

Brenier (Crest); 3) Yves Caille (La Motte); 4) Gérard Cartier (Dauphinois); 5) Lilian Ledreud (La Vouille), Dauphiné-Provence. — 1) Ariel Souval (Provence); 2) Stéphane Nonglaton (Dauphiné); 3) Noël Mliari (Dauphiné).

P.H.M.

Le podium de ce championnat régional.

Reportage du "Dauphiné" concernant le motocross de St-Barthélemy-de-Vals dans la Drôme. Sur la photo, le vainqueur en 125, Thierry Servet (avec la casquette Yamaha), entouré par les meilleurs pilotes de cette catégorie.



## Servet vainqueur au Cheylas

C'est devant une assistance record et sous un soleil de plomb que s'est déroulée la première édition du Moto-Cross du Cheylas, organisé par le Moto-Club du Grésivaudan.

Plus de 250 coureurs régionaux, répartis en quatre catégories, ont pris part à cette compétition.

En 80 cm<sup>3</sup>, victoire de Frédéric Thiervoz devant José Peyron et Lionel Eymard. En 125 cm<sup>3</sup>, Gilles Raffa l'emporte devant Pascal Maréchal et Botias.

En 250 cm<sup>3</sup>, Belle gagne devant Armand et Spinelli.

Toutes catégories confondues, succès de Thierry Servet qui l'emporte en une seule manche; la deuxième manche a été annu-

lée par les organisateurs à la suite d'un accident grave au départ.

Coup prend la deuxième place devant Eric Arbon.

### CLASSEMENT

80 cm<sup>3</sup>. — Frédéric Thiervoz, José Peyron, Lionel Eymard, Alain Favre, Dominique Veny, Gilles Egman.

250 cm<sup>3</sup>. — Jean-Pierre Belle, Bruno Armand, Denis Spinelli, Verrier, Catalan.

125 cm<sup>3</sup>. — Gilles Raffa, Pasce Maréchal, Joël Botias, Philipp Giatti, Emilian Moral, Mero Nowotny.

Toutes catégories confondues. — Thierry Servet, Coup, Eric Arbon, Capelli, Desbouc, Frédéric Serre.

# moto-cross A Bellegarde

C'est sous le déluge, l'orage et la tempête que ce dimanche, le premier moto cross de Bellegarde s'est déroulé sous le patronage du Progrès.

### 125 NATIONALE MATCH DAUPHINÉ-SAVOIE LYONNAIS

1. Servet (S.L.). 2. Jacquemoud (D.S.). 3. Sterna (D.S.). 4. P. Thiervoz (D.S.). 5. Barlencon (Lyonnais). 6. F. Thiervoz (D.S.). 7. Mazet (Lyonnais). 8. Miola (Lyonnais).

Dans cette page, quelques victoires de Thierry à Bellegarde, à Frangy et au Cheylas ainsi que les résultats des divers championnats de motocross dans la Ligue Dauphiné-Savoie 1978 et du Championnat

Inter-Ligues Provence, Lyonnais et Dauphiné-Savoie. En catégorie 125, Thierry, en plus du titre de Champion de Ligue Dauphiné-Savoie, obtient aussi le titre de Vice-Champion Inter-Ligues derrière le Provençal Jean-Claude Piel, neveu du Marseillais Vincent Clérici, Champion de France de motocross dans les années 60 (ancienne connaissance amicale de Claude qui l'a souvent rencontré à l'époque dans des courses nationales). Le troisième de ce Championnat Inter-Ligues est un autre Provençal, Yannick Dalmas, excellent pilote, qui, plus tard, après avoir arrêté la compétition moto, a fait une bonne carrière sportive automobile comme pilote de Formule 1.

Les pilotes de la Ligue Dauphiné-Savoie sur YZ Yamaha à la course Inter-Ligues de Vaison-la-Romaine en 1983. De gauche à droite, Tony Moreno, Thierry Servet, Bernard Liaudat, Michel Servet, Guy Sterna et le sympathique Délégué du Championnat, Jean-Claude Roland de Crest.



# MOTOCROSS

## Logique respectée à Frangy

La logique a été respectée à Frangy dans chacune des trois épreuves inscrites au programme du traditionnel motocross organisé par le Moto-Club de Frangy sur le circuit de Chaumont.

Cette logique a permis aux favoris de s'imposer au terme d'une épreuve très disputée et qui se déroula dans des conditions idéales, la pluie ne parvenant à troubler que l'organisation de la remise des prix. En catégorie nationale toutes cylindrées, le Rochois Nonglaton a dominé les débats alors qu'en championnat de ligue 125 - 250 c'est l'isérois Milani qui a décroché la victoire malgré la ténacité du Valentin Catry et du Rumillien Viancin.

En championnat de ligue 125 cc, le coureur local Thierry Servet signa une nouvelle victoire sur un terrain

dont il maîtrise parfaitement toutes les difficultés.

### CLASSEMENTS

National 125 - 250 - 500 : 1. S. Nonglaton (La Roche); 2. Clochet (Aix); 3. Troccon (Oyonnax); 4. Vachoux (Annemasse); 5. Bettinelli (Beilley).  
Championnat de ligue 250 - 500 : 1. Milani (Grésivaudan); 2. Catry (Valence); 3. Viancin (Rumilly); 4. Seignier (Valence); 5. Bourgeat-Lami (Grenoble); 6. Baboulaz (La Motte).

Championnat de ligue 125 : 1. T. Servet (Frangy); 2. Audibert; 3. Vangi (Valence); 4. Bovier (Bourgoin); 5. Torres (Bauges); 6. Testu (Crest).

### MOTO-CROSS :

En Moto-Cross, à part quelques anciens de valeur sûre : E. Bonnaz, Ch. Saulmier, G. Chevalier, L. Gay, Perrat et G. Christollet, la Ligue Dauphiné-Savoie mise beaucoup sur l'avenir.  
En 125 : Charles Picut du M.C. Haute-Savoie, Gilles Padey du M.C. Aix-les-Bains, François Crespo du M.C. Taulignan, Thierry Servet de Frangy, J.-François Gaillard également de Frangy, sans oublier le Champion de Ligue des débutants de cette année, le talentueux J.-François Reverdi du M.C. Tain-Tournon qui, l'an prochain, va faire souffrir ses aînés.

En 250 : le chef de file cette année est Thierry Sdupien de Crest, mais la catégorie comporte de nombreux coureurs capables du meilleur, Norbert Pépin du M.C. Aix-les-Bains, Jocelyn Chastan de Taulignan, un pilote super doué s'il le veut : Olivier Roman de La Vouille, auquel il faut ajouter Johan Motti et Gérard Lutz de Frangy à qui une qualification aux Championnats de France peut donner une motivation.  
Dans cette catégorie, la venue d'Eric Sertillange de Grenoble, invincible cette saison en 500 cc, risque d'étonner beaucoup de spécialistes de la cylindrée.

En Side-car : la Ligue compte déjà des valeurs sûres : Mogli-Cleval du M.C. Annecy, Thuillier-Palleron du M.C. Aix-les-Bains, les Balthazard Frères du même club, Méloène-Dal Moro du M.C. Chanaz, Peilleux-Busch du M.C. Dauphinois. Les jeunes qui ont le plus progressé au cours de cette saison sont Murgat-Rosting du M.C. Dauphinois, Rolland-Terrasse du M.C. Drôme et Georges-Morel du M.C. Bourgoin.

### CHAMPIONNAT DE MOTO-CROSS 78

#### Débutants

|            |            |              |
|------------|------------|--------------|
| 1. Reverdi | 125 KTM    | Tain Tournon |
| 2. Guillon | 125 Suzuki | La Vouille   |
| 3. Germain | KTM        | Rumilly      |
| 4. Goddet  | 125 Suzuki | Frangy       |

#### 125 cc

|             |        |               |
|-------------|--------|---------------|
| 1. Servet   | Yamaha | Frangy        |
| 2. Padey    | Yamaha | Aix-les-Bains |
| 3. Gaillard | Yamaha | Frangy        |

#### 250 cc

|            |     |               |
|------------|-----|---------------|
| 1. Skupian | KTM | Crest         |
| 2. Pepin   | KTM | Aix-les-Bains |
| 3. Chastan | KTM | Taulignan     |

#### 500 cc

|                |       |               |
|----------------|-------|---------------|
| 1. Sertillange | Villa | Dauphinois    |
| 2. Dubouchet   | HVA   | Aix-les-Bains |
| 3. Thiervoz    | KTM   | Aix-les-Bains |

#### Side-car

|                   |          |                   |
|-------------------|----------|-------------------|
| 1. Peilleux-Busch | W.Norton | Dauphinois        |
| 2. Murgat-Rosting | W.Norton | Dauphinois        |
| 3. Colomb         | W.Yamaha | UM Savoie (Grévy) |

### Championnat Inter-Ligues Provence / Dauphiné 125 cc

|           |        |                      |
|-----------|--------|----------------------|
| 1. Piel   | Suzuki | Vitrolles (Provence) |
| 2. Servet | Yamaha | Frangy (Dauphiné)    |
| 3. Dalmas |        | Scorpion (Provence)  |





## MOTO CROSS

### Barras (80 cm3), Servet (125 m3) et Dufour (250 m3) sacrés championne de Haute-Savoie à Marnaz

Le Moto-Club de Marnaz organisait, hier, la 3<sup>e</sup> et dernière épreuve du championnat de Haute-Savoie, le moto-cross (après celles de La Roche et de Frangy). Sur un terrain que les orages de vendredi avaient rendu glissant mais non détrempé, on assista à de belles bagarres dans chacune des catégories. Thierry Servet même, jeune marié de la veille, étant venu ici pour défendre son bien !

Il a d'ailleurs bien fait puisqu'il pourra ainsi offrir à sa jeune épouse la coupe du champion 1985 en 125 cm3.

En 80 cm, son camarade de club (Frangy), Bruno Barras, l'emportait également au classement

général, non sans que l'Annemassien Vachoux n'ait tout tenté pour renverser la situation à son avantage. Mais bien que vainqueur à Marnaz, son retard était tel qu'il aurait fallu un accident de Barras pour priver celui-ci du titre.

Quant au titre en 250/500 cm3, il reviendra encore cette année au Marnerot Philippe Dufour, impérial sur sa Yamaha et qui, devant son public des Valignons, ne laissa pas une miette à ses adversaires, en remportant chacune des trois manches.

Résultats des Championnats Départementaux de motocross après la course de Marnaz.



## MOTO-CROSS

Championnats de ligue à Saint-Siméon-de-Bressieux :

### Cervet (125) Desbiolles (250-500) et Cartier (Nationale) les meilleurs

Le spectaculaire circuit des Essarts à Saint-Siméon-de-Bressieux a connu l'affluence des grands jours en ce chaud dimanche de juin où près de 100 motards ont disputé une nouvelle épreuve du championnat de ligue Dauphiné-Savoie.

Le nombre public a pu vibrer aux exploits de tous ces champions de la moto, virtuoses dans l'art de franchir les nombreuses difficultés jalonnant le parcours, et notamment le spectaculaire « double bosse » avec un bond de plus de 20 m. Les chutes ne furent guère nombreuses, et seul le jeune Trocaz (Maurienne) dut être évacué. Avec deux manches de 25 minutes et 2 tours supplémentaires dans chaque catégorie, les participants durent s'employer à fond sur un circuit poussiéreux où le Moto-Club Frangy se tailla la part du lion, à l'exception peut-être de la catégorie 250-500 B.

#### LES RÉSULTATS

125 A. — 1. Thierry Cervet, MC Frangy ; 2. Jean-François Gaillard, MC Frangy ; 3. Guy Sterna, Frangy ; 4. Laurent Pellegrin, Crest ; 5. Michel Cervet, Frangy.



Résultats de la course de Championnat de Ligue de St Siméon-de-Bressieux dans laquelle les frères Servet se classent 1er et 5ème malgré la confusion dans l'initiale de leur patronyme !

Sur cette photo, de gauche à droite : Gérard Cartier, vainqueur en National, Thierry Servet, vainqueur en 125, Pierron

Desbiolles, vainqueur en 250, M. Démolis, président du M.C. Dauphinois et Henry Brisard, Président de la Ligue Motocycliste Dauphiné-Savoie.

sonauto

Agence de Vente et Centre de service de réparation  
1, avenue du Pôl - Z.A. des Salins  
33000 CHARENTAIS - B.P. 073  
33008 CHARENTAIS - BOULEVARD  
78 91 87 88  
Tél. 01 57 45 11 11



Monsieur Thierry SERVET  
rue D'Anancy  
74720 FRANGY

#### RE / INVITATION REMISE DES PRIX YAMAHA LUNDI 6 DÉCEMBRE 1982

Cher Pilote,

La saison 1982 a été riche en titres pour notre marque dans toutes les disciplines.

Ces résultats sportifs, nous les devons non seulement à un matériel performant mais aussi à vos qualités propres de pilotes qui, en dernier ressort, vous ont permis à force de hardiesse et de ténacité de vaincre face à l'adversité.

Afin de vous encourager pour la saison à venir et de vous remercier pour vos brillants résultats, nous sommes heureux de vous inviter, en présence de la presse, à notre remise des prix YAMAHA, le lundi 6 Décembre à 19 h 30 :

CLUB L'APCALYPSE  
40, rue de Calisée  
75008 PARIS

En comptant sur votre présence,

Nous vous prions de croire, Cher Pilote, en l'assurance de nos sentiments les plus sportifs.

LE DIRECTEUR  
DU DÉPARTEMENT YAMAHA  
J.-C. OLIVIER

### Au Moto-Club de Frangy : une grande saison se prépare



LES CHAMPIONS DE MOTO-CROSS ENTOURÉS DES DIRIGEANTS DU CLUB ET DES MAIRES DE FRANGY ET CHAUMONT (CINA Messager)

L'assemblée générale du Moto-Club de Frangy, qui s'est déroulée en présence de MM. Métendier et Lacraz, maires de Frangy et Chaumont, a été copainante à plus d'un titre, surtout pour ce qui concerne la saison à venir.

Il semble que le M.C.F., spécialiste du tout-terrain, passe la vitesse supérieure. Il organisera, en collaboration avec l'office du tourisme de Chamone, une manche du trophée de France Supermotard, épreuve qui draine les grands champions du style Cyril Neveu. Au programme, des courses de quads, de 4 temps, trials, ce sera le point d'orgue de la saison tout-terrain en Haute-Savoie, et nous aurons l'occasion d'en parler avant les 21 et 22 août, dates choisies.

Un autre projet devrait voir le jour : une course d'endurance de 3 ou 6 heures, et un cross de side-cars, ceci en plus des grands prix de Frangy, lors le 29 mai. Le président Servet, après avoir rappelé les règlements techniques pour

la saison 83, a suggéré aux motards non qualifiés en ligue, de prendre une licence LFOBER de manière à participer au championnat départemental.

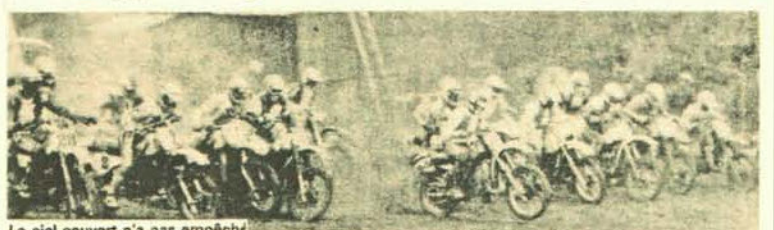
L'assemblée générale s'est terminée par la réélection du bureau auquel sont venus s'ajouter deux nouveaux membres. Plus ce fut la remise des coupes aux meilleurs fleurons du club qui sont :

Bruno Corelli, champion de ligue enduro 250 et Thierry Servet, champion départemental en 125 cm<sup>3</sup>.

Autres nommés : Jérôme Fontaine, 4<sup>e</sup> en championnat départemental en 80 cm<sup>3</sup>, Chappart et Barrat, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> en ligue en 125 cm<sup>3</sup>, Veyrat et Desbouts, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> en ligue en 250 cm<sup>3</sup>.

Un dernier mot pour signaler que Marcel Jiguet vient d'être nommé président des commissaires départementaux et que Michel Servet a obtenu une 20<sup>e</sup> place sur 1.200 participants à l'enduro des Sables, au Touquet.

### A Frangy : le spectacle a tenu ses promesses



Le ciel couvert n'a pas empêché les nombreux spectateurs de se déplacer et ce dès les premiers essais du matin. A 11 heures, les essais se terminèrent et l'assemblée place aux 125 CC nationale, lors de cette première manche, le Frangypan Antiga terminait à une fort belle 3<sup>e</sup> place.

Puis, la présentation des internationaux précédait une course de toute beauté où l'on pouvait noter le très bon comportement des Français Vimond et De Francru, mais nous assistions à un véritable cavalier seul de l'Allemand Rogg qui devançait Mathia (Angleterre) et le Suisse

Thévenoz auteur d'une course très sage terminant en troisième position.

Enfin, en 125 CC nationale A c'est l'apoustouffant T. Servet qui l'emportait en maîtrisant de la tête et des épaules ses rivaux et en faisant montre de régularité.

Il n'y eut aucun incident tout au long de cette manifestation qui de par son organisation rodée et son efficacité permit de ne pas trop prendre de retard. Les Français se comportèrent admirablement bien en catégorie inter, puisque au cours des trois man-

ches, seul l'Allemand Schneider imposait face à une très belle remontée du jeune Vimond

Photo du départ de la première manche Internationale 500 en 1982 à Chaumont avec reportage du "Dauphiné". Au cours de cette compétition, Thierry Servet gagne facilement les deux manches de la catégorie Nationale.

Ci-dessus, à gauche : Fin 1982, pour ses bons résultats en motocross, Thierry est invité à la remise des prix Yamaha au "CLUB L'APCALYPSE" à Paris par un courrier personnel du Directeur du Département Yamaha, Jean-Claude Olivier.

À gauche, photo et article du reporter J.F. Ratonnat du journal "Le Messager" de Thonon concernant l'Assemblée Générale du M.C. Frangy début 1988 avec le programme des manifestations prévues pour l'année.

Sur la photo, de gauche à droite : Yves Lacraz, Maire de Chaumont, Jérôme Fontaine, Claude Métendier, Maire de Frangy, Bruno Barras, Christophe Chappaz, Thierry Servet, Marcel Jiguet (ex-super pilote de motocross reconverti en super Chef Commissaire), Bruno Corelli, Champion de Ligue Enduro 250, Laurent Challansonnet, du bureau du Club, Claude Servet et le vice-président, "Jeannot" Jaccas.





## Le Moto-Club : un palmarès impressionnant...

Dimanche, à la mairie, avait lieu l'assemblée générale du Moto-Club de Frangy, dont les dirigeants avaient tout lieu de se réjouir. Ce club, qui a en effet dans ses effectifs, 80 coureurs de moto cross toutes catégories, 10 coureurs en enduro, 3 coureurs de vitesse, 20 commissaires sportifs et 3 directeurs de course, tous licenciés F.F.M. et environ 100 membres actifs, aligne, pour la saison 1982, un palmarès impressionnant.

La lecture de ces résultats, et la remise des trophées eut lieu en présence de MM. Vionnet, conseiller général, Metendier, maire de Frangy, Chaumontet, maire de Chaumont.

M. Metendier remettait à Dominique Vulliez, champion de France junior 1982, vice-champion de la ligue Dauphiné-Savoie, une magnifique coupe offerte par la municipalité, ainsi qu'à Thierry Servet, champion des Savoies 1982, champion de ligue Dauphiné-Savoie 1982, vice-champion inter-ligues Dauphiné-Savoie-Lvonnais-Provence 1982.

**Championnat de ligue Dauphiné-Savoie : catégorie 125 cc**  
A : 1. Thierry Servet, 2. Dominique Vulliez, 3. Didier Morgan

**Féminines 80 cc** : Sandrine Morgan, Nathalie Dissegna.

**En side-cars** : Jean-François Gaillard, Didier Morgan, Jean-Claude Martina, Jean-François Raffelli et Guy Accambra, André Lacombe, les six premiers équipages cités ayant participé aux championnats de France.



## Au Moto-Club : l'heure des récompenses

Fin février s'ouvrira la saison 85 de moto-cross et avant que les pilotes retrouvent la terre battue et les circuits aux différents niveaux de la hiérarchie, le Moto-Club de Frangy avait tenu à récompenser les coureurs qui, en 1984, s'illustrèrent en moto-

cross. C'est en présence de MM. Vionnet, conseiller général, Liaudon, représentant la municipalité de Frangy, Lacraz, maire de Chaumont, Claret, président du Comité départemental de motocyclis-

me, que le président Claude Servet donna état du palmarès.

Premier cité Jean-François Gaillard qui se classa troisième du championnat de France side-cars, récompense également dans la même catégorie pour Eric Morgan, septième au champion-

nat de France comme passager. Son frère, Didier, se classa également septième du championnat national mais en 125 cc. Au niveau régional, furent récompensés : Cédric Bugnon, champion de ligue en 80 cc, Thierry Servet, vice-champion de ligue en 125 cc, Guy Sterna, troisième



Sur la photo, de gauche à droite : Thierry Servet, Guy Sterna, Didier Morgan, Michel Bugnon (papa de Cédric), Claude Servet, Didier Claret, président du Comité Départemental Motocycliste, Marcel Liaudon, de la municipalité de Frangy, Yves Lacraz, maire de Chaumont et Roger Vionnet, conseiller général.

Reportage du "Dauphiné" sur l'Assemblée Générale de 1985 avec résultats de la saison 1984.

## Thierry Servet



THIERRY SERVET DEVANT UNE PETITE PARTIE DE SES 130 TROPHÉES.

En données brutes, Thierry Servet c'est 10 ans de moto-cross, 130 coupes, 83 victoires. En données plus précises, c'est 5 titres de champion de la ligue Dauphiné-Savoie, catégorie 125 cm<sup>3</sup>, 2 titres de Haute-Savoie, des places de 2<sup>e</sup> en Coupe de France individuel et par équipe, 3<sup>e</sup> du championnat de France promopost, et des courses en Italie, en Suisse, aux Etats-Unis, en Belgique. C'est aussi en 1985 une victoire en enduro, une en endurance (les 6 heures de Marnaz avec Dufour), c'est enfin, en données corrigées, une saison 95 à venir avec d'autres espoirs, d'autres ambitions.

### Une affaire de famille

Agé de 27 ans, il est depuis dix ans licencié au Moto-Club de Frangy, une véritable pépinière régionale de talents. Mécanicien moto de formation, il a été tout naturellement attiré vers cette discipline, d'autant plus que son père, l'actuel président du Moto-Club de Frangy et son frère, ex-champion de Haute-Savoie l'un et l'autre, lui ont passé le virus. Il semble bien d'ailleurs, que chez les Servet, ce soit une affaire

familiale, lui faisant dire qu'il est privilégié. C'est en effet son père qui lui prépare ses machines.

### Ambitions et projets

Pour la saison 86, il commencera sa mise en forme au mois de janvier dans le Midi de la France. Puis, afin de se tourner vers d'autres ambitions, il aura cette année une assistance personnelle dans toutes ses courses, lui permettant ainsi de se consacrer uniquement à la conduite. Ce sera nécessaire puisque ses projets sont de participer aux qualifications du championnat de France moto-cross en catégorie 125 cm<sup>3</sup>, avec l'espoir d'être parmi les meilleurs, et de décrocher à nouveau le titre du Dauphiné-Savoie. Peut-être aussi participera-t-il au championnat de France d'endurance, type de course qu'il rassant bien. Thierry Servet, lorsqu'il est branché sur le secteur moto-cross, devient rapidement prolixe. C'est normal, se passionne, non seulement il le vit, mais il le prépare.

J.-F. RATONNAT

Reportage de J.F. Ratonnat paru début 1986 dans "Le Messager" avec la photo de Thierry devant sa vitrine contenant une partie de ses coupes gagnées pendant ses années de compétition sous les couleurs du Moto-Club de Frangy.

## MOTO JOURNAL

EDITION RHONE ALPES AUVERGNE

## Haute-Savoie SERVET vous s'il en reste

Celui qui nous a le plus marqué de la famille c'est le père. Passionné comme c'est pas possible par le sport motocycliste, membre très actif du moto-club, fervent sponsor et supporter de ses fils sur les circuits, il est vraisemblablement le pivot qui a permis à ses fils et à son apprenti d'obtenir les résultats présents. D'ailleurs, nous n'avons pas résisté à la tentation de le fixer sur la « pelote ».

Le meilleur du clan c'est Thierry, 23 ans, champion de ligue 125 sur Yamaha YZ qui compte bien se qualifier en inter en 82.

Une anecdote assez croustillante au sujet de la course inter ligue est arrivée à Thierry dernièrement et mérite d'être citée. Thierry n'a pas pu participer à cette course, alors qu'il était le premier de ligue, tout simplement parce que la date initiale de l'épreuve a été changée et que les organisateurs ont tout simplement oublié de prévenir l'intéressé (cocasse, non !).

La prochaine fois « Messieurs les organisateurs » téléphonez-nous et vous éviterez de telles bévues car nous, nous n'oublions pas de le publier.

Le numéro 2, Michel a malheureusement perdu la seconde place en ligue (à cause d'une clavouche en l'air à la croisière verte) pour n'avoir pas participé à la dernière épreuve, ce qui ne l'empêchera pas de finir 4<sup>e</sup> et le qualifie d'office en 125 pour 82.

Le 3<sup>e</sup> et dernier du clan c'est Dominique VULLIEZ, 17 ans (l'apprenti masoni qui termine 5<sup>e</sup> ex-aequo du championnat junior et repart en 82 qualifié d'office en championnat de France national. Un joli trio groupé de l'équipe de SERVET MOTOS en 81, tous sur YAMAHA YZ (of course puisque le Papa est concessionnaire exclusif pour la partie basse de la Haute-Savoie) que nous suivrons avec intérêt en 82 dans le championnat.



Reportage paru fin 1981 dans "MOTO JOURNAL" concernant le "clan Servet". En bas, à gauche, Claude présente la Yamaha YZ 125 n° 1, Championne de Ligue 1981 aux mains de Thierry. En haut, à droite : Thierry dans ses débuts en compétition avec une YZ 125 à suspension arrière "Cantilever".



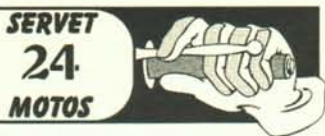
Thierry SERVET en action



Michel SERVET



Au centre, Michel examine la moto Championne de Ligue devant le magasin Servet Motos à Grand Epagny. En bas, à droite : Dominique Vulliez d'Anthy-sur-Léman, apprenti chez Servet Motos, devant son YZ 125 en 1981. Dominique deviendra champion de France Junior en 1982.





En septembre 1982, Servet Motos engage une équipe de trois pilotes à la "Croisière Verte", épreuve pour motos enduros organisée par Thierry Sabine avec la collaboration de l'Armée de Terre et les sponsors "Europe 1" et "Motos Peugeot". Cette épreuve part du Touquet pour rejoindre St-Cyprien en zigzagant à travers la France profonde sur environ 3000 km de chemins de terre avec un prologue sur l'hippodrome du Touquet, une course d'endurance d'un après-midi sur un terrain militaire et de nombreuses spéciales chronométrées.

L'équipe est composée de Michel, de son ami Tony Moreno et de Patrick Wagrez qui pilotent des IT 175 Yamaha. L'entretien des motos et les ravitaillements sont assurés par deux groupes d'assistance. Le groupe 1 est composé de Mick Antiga, de Pierrot, un jeune voisin de Tony et de Michel Dérissoud, beau-frère de Michel et dispose du fourgon Peugeot appartenant à Tony. Le groupe 2, composé de Jojo Clavioz et de Claude, est équipé du fourgon Bedford de Thierry, frère de Michel. Sur le porte-bagages arrière de ce fourgon, est sanglée une moto complète sur laquelle il est prévu d'utiliser des pièces en cas de nécessité. A chaque étape, il est prévu 4 ravitaillements. D'un commun accord, le groupe 1 se charge des postes 1 et 3, le groupe 2 des postes 2 et 4 et tout le monde se retrouve le soir pour la maintenance des motos, le repas au restaurant et le couchage dans les fourgons. Jojo et Claude sont donc à leurs postes entre 12 et 13 heures et 16 et 17 heures environ chaque jour. Ils se rendent à ces emplacements par des itinéraires préparés et choisissent des coins tranquilles pour faire les pleins des réservoirs des motos.

Vers midi et demi, en attendant les pilotes, ils cassent la croûte, à côté du fourgon, sur une table de camping. Un jour, leur petit repas terminé, ils ont la bonne surprise de voir venir à eux une brave dame, habitant la maison d'en face, qui leur apporte sur un plateau le café et la gnole!

Un autre jour, Michel arrive un peu en retard au dernier ravitaillement de la journée, sa moto ayant les deux roues crevées. En un temps record, Jojo et Claude remplacent les roues démontées sur la moto prévue pour les pièces, font le plein du réservoir et Michel repart sous le regard étonné d'une vieille femme habitant la ferme devant laquelle est stationné le fourgon et qui revient de faire paître ses deux chèvres. Voyant cette femme intéressée par les motos, Claude lui signale le passage d'une jeune concurrente reconnaissable aux deux tresses dépassant sous son casque. La vieille dame, dans un français mitigé de patois local, exprime son admiration pour cette jeune fille. En plaisantant, Claude lui demande si, dans sa jeunesse, ce genre d'épreuve avait existé, elle s'y serait engagée? Réponse de la vieille aux chèvres: «Ah, ça ouais, p'tête ben!».

Le lendemain, vers midi, le Bedford stationne devant une vieille maison. Jojo et Claude s'installent comme d'habitude. Au moment du casse-croûte, ils s'aperçoivent qu'ils ont oublié d'acheter du pain et vont frapper à la porte de la maison pour demander où se trouve la boulangerie la plus proche. Une dame leur répond qu'elle est à plus de 10 kilomètres, mais qu'étant éloignée de tout, elle a toujours du pain en réserve et leur en offre gracieusement un peu. En remerciement, voyant que cette dame a une fille d'une dizaine d'année, Jojo demande à celle-ci si veut boire un Coca-Cola. Réponse de la fillette:



«Je ne sais pas ce que c'est». Surprise des deux amis qui n'imaginaient pas qu'une gamine de cet âge ne puisse pas connaître cette boisson mondialement connue! Sur ces entrefaites, arrive une vieille "mobylette bleue" pilotée par un homme qui est le cantonnier local et également le papa de la petite. Au vu de son teint rougeaud,

lui non plus ne doit pas connaître le Coca-Cola, mais il accepte avec un plaisir évident le canon de rouge proposé par Jojo!!

Le jour suivant, toujours sur le coup de midi, le Bedford est garé dans un pré en bordure du chemin communal emprunté par les concurrents. Jojo et Claude, après déballage de leur matériel, voient arriver une 2 CV Citroën d'où sortent deux hommes endimanchés dont un est ceint d'une écharpe tricolore. Celui-ci prend la parole: «Bonjour messieurs, je suis le Maire de la Commune et voici mon Adjoint. Nous venons vous voir pour une explication.» Jojo et Claude se regardent en se demandant quel délit ils ont bien pu commettre et demandent le motif exact de cette visite. Le Maire, qui les prend pour les organisateurs à cause des autocollants apposés sur le fourgon, explique qu'il a bien reçu le courrier préfectoral annonçant le passage de motos sur sa commune, mais s'excuse de ne pas avoir eu la possibilité de faire goudronner ce vieux chemin! Claude lui signale que ce chemin est magnifique tel quel pour ce genre d'épreuve et les deux édiles repartent avec de grands sourires de satisfaction à bord de leur bolide!!

Dans la traversée des monts d'Auvergne, leur dernier ravitaillement effectué au-dessus d'un village, ne voyant pas âme qui vive alentour, Jojo et Claude descendent à pied le chemin d'accès à ce village qu'ils traversent et voient de nombreuses maisons, mais aucun signe de vie. Arrivés à la dernière maison, ils sont accueillis joyeusement par un chien qui appartient à un couple de vieillards assis sur un banc. Ce sont les derniers habitants de ce village abandonné et ils sont heureux de pouvoir parler à quelqu'un du bon vieux temps! Le même jour, Tony s'étant égaré dans la montagne, voit au loin un troupeau de moutons et va demander son chemin au vieux berger. Celui-ci ne parle que le patois auvergnat. Tony, n'ayant pas sous la main de dictionnaire franco-auvergnat, ne comprend pas un mot de son charabia!

Après les journées bien remplies, à l'heure du repas du soir, toute l'équipe a faim, surtout les pilotes qui n'ont pas le temps de manger dans la journée. Un soir, après l'arrivée à Mende, l'équipe Servet Motos entre dans le restaurant le plus proche. Les voyant, le patron leur demande si ce sont eux qui ont retenu pour huit personnes par téléphone. Réponse unanime et affirmative du groupe! Les couverts étant déjà sur "leur table", ils commencent le repas quand arrive un autre groupe de huit personnes également. Ce sont les membres d'un team parisien dont le leader est Olivier Cazalières qui pilote une Yamaha IT 250. Roulant souvent avec Michel à la même cadence, une relation sympathique s'est établie entre eux. Comme ce sont les Parisiens qui avaient retenu par téléphone, ils se doutent de la supercherie et éclatent de rire en attendant que l'équipe Servet Motos termine le repas pour leur céder la place!!

Toutes ces anecdotes ne sont pas du tout imaginaires. Elles sont la réalité de ce qui a été vu et entendu dans les diverses régions traversées de notre belle France profonde!





Pendant la Croisière Verte, chaque soir, il faut contrôler les motos.

La veille de l'arrivée à St-Cyprien, Servet Motos se réunit pour un dernier briefing. Claude résume la situation : « Sur les 20 équipes engagées, il n'en reste que trois complètes et la nôtre est troisième. Je vous félicite pour ce bon résultat. Demain, ne prenez aucun risque, il faut absolument terminer tous les trois pour être classés. » Le lendemain, coup de théâtre, l'équipe Peugeot, en tête de la compétition, est disqualifiée, surprise par les Commissaires en flagrant délit de tricherie, remplaçant un moteur cassé par un neuf. Peu après, un pilote du Team Racine, deuxième au classement, abandonne sur chute et l'équipe Servet Motos, la seule à finir au complet, remporte la Croisière Verte !



Dans un camp militaire, Claude vérifie un moteur, Jojo s'aide, Tony surveille et Michel supervise, assis à l'ombre devant une bière !



- 1- Tony, Patrick, Mick, Michel, Hortense, Pierrot, Viviane, Michel Dérisoud, Claude et Michelle.
- 2- Debout, Pierrot, Michel, Tony et Patrick ; assis, Jojo, Claude avec la coupe de la victoire et Mick.
- 3- Michel (n° 34), Tony (n° 35), Patrick (n° 24), Mick, Jojo, Pierrot et Claude.
- 4- Tony, Patrick, Christine, Michel, Mick, Jojo, Viviane, Pierrot, Hortense et Michel Dérisoud.
- 5- Claude avec la perruque et Tony qui mettent l'ambiance dans le Grand Stade de St Cyprien.

A l'arrivée à St-Cyprien, Viviane, Michelle et Hortense, femmes de Michel, Claude et Michel Dérisoud et Christine, copine de Patrick, rejoignent le groupe. Claude, ayant parié avec Jojo, qu'en cas de victoire, il coifferait une perruque, gagne son pari et l'ambiance n'est pas triste au Grand Stade !!



En septembre 1983, Servet Motos engage une nouvelle équipe au Rallye Paris-Biarritz qui succède à la Croisière Verte, également organisé par Thierry Sabine et Europe 1. Plus d'équipe ni de sponsoring Peugeot (on peut supposer pourquoi!), mais un nouveau sponsor, le "LOTO", a pris les relais. L'équipe Servet Motos est composée de Tony, Michel et Thierry qui pilotent des Yamaha IT 175. La veille du départ, au Bois de Boulogne, ils ont la surprise de retrouver une vieille connaissance, François Crespo, fils de Floréal, président du Moto-Club de Taulignan et ami des familles Servet et Moreno. François et

Thierry ont fait ensemble un Championnat de France 125 Inter et Claude avait emmené ces deux amis à une épreuve à Cassel, près de la frontière belge, avec le fourgon de l'entreprise de maçonnerie Crespo. Le rallye comporte 8 étapes. Tout se passe bien jusqu'à la fin de la cinquième étape. Tony et Michel terminent chaque jour à de bonnes places. Thierry roule un peu plus vite, quelquefois avec François qui fait partie des meilleurs et dispose d'une moto d'usine secondée d'une assistance professionnelle. Le grand favori pour la victoire individuelle est Serge Bacou, ex-Champion de France de Moto-Cross 500. A l'arrivée de la sixième étape, Jojo et Claude attendent Thierry, mais après une longue attente, Tony et Michel étant arrivés, ils vont voir François, arrivé dans les premiers, pour savoir s'il a vu Thierry. François leur signale, qu'à 15 kilomètres environ d'ici, il a doublé Thierry qui semblait en difficulté dans une montée abrupte et caillouteuse dans un bois, mais qu'il n'a pu s'arrêter pour l'aider éventuellement par crainte de ne pouvoir repartir dans cette montée vraiment dangereuse. Jojo et Claude partent à la recherche de Thierry, mais en vain. Il n'arrivera que tard dans la nuit avec sa moto dans le véhicule balai. Dans la fameuse montée, un caillou, sans doute projeté par une roue, a défoncé le carter de boîte; l'huile s'étant écoulee par la fissure, les pignons n'ont pas apprécié le régime sec et ont rendu l'âme! Thierry doit abandonner, mais ses deux coéquipiers rallient Biarritz bien classés et toute l'équipe Servet Motos applaudira à la belle victoire individuelle de l'ami François.

Photos d'archives T.S.O, de gauche à droite : Michel avec le dossard LOTO n° 45, Thierry avec le n° 44 dans le même virage négocié en style "Servet brothers". Thierry en franchissement d'une rivière et au départ d'une spéciale sous les ordres du Directeur de Course.





En 1985, le M.C Marnaz organise une épreuve d'Endurance Tout-terrain à laquelle Servet Motos engage trois équipes sur des Yamaha IT 175. Sur une cinquantaine d'équipes suisses et françaises de deux pilotes chacune, Thierry Servet et Philippe Dufour gagnent cette course. Les deuxièmes sont les Genevois J.D. Badoux et P. Jaillot, clients de Servet Motos, sur une Yamaha YZ 250 de motocross. Les quatrièmes sont Michel Servet et J.B. Cerri (Yamaha IT 175 Servet Motos). La troisième équipe Servet Motos, Claude Basso et Michel Dérisoud, les deux beaux-frères de Michel, de purs amateurs, se classent 21èmes.

## L'équipage Dufour - Servet remporte les Six Heures d'endurance de Marnaz

### CLASSEMENT

1. Ph. Dufour - T. Servet (Marnaz - Frangy) ; 2. J.-D. Badoux - P. Jaillot (Suisse) ; 3. à un tour P. Maccary - F. Cottavoz (Marnaz) ; 4. à trois tours M. Servet - J.-B. Cerri (Frangy) ; 5. P. Hussian - Dumax-Vorzet (Hertz 74) ; 6. P. Grosset - M. Socquet (Marnaz) ; 7. J.-M. Diaz - S. Terras ; 8. D. Manin-Burlon-Arthaud (Voiron) ; 9. à quatre tours V. Socquet - G. Michaud (Marnaz) ; 10. S. Gubler - P. Bersier ; 11. J. Pachoud - J. Trably ; 12. à cinq tours C. Kilchder - P. Fuhrer ; 13. F. Ladune - J.-C. Kella ; 14. F. Mabboux - P. Bottollier ; 15. B. Pernat - Dujourd'hui ; 16. C. Humblot - T. Perrin ; 17. D. Roubert - J.-M. Daylot ; 18. P. Roulet - M. Daniel ; 19. D. Marin - H. Buzzolini ; 20. P. Baud - C. Sermet ; 21. C. Basso - M. Derisoud ; 22. B. Cavagnod - R. Gruffat ; 23. Ph. Fahys - N. Papillon ; 24. S. Mabboux - J. Martin ; 25. P. Marin - C. Bron-

Classement des 25 premiers de l'épreuve de Marnaz.



En haut, à gauche, Thierry se prépare pour le départ en compagnie de Jean-Bernard Cerri. A côté, à la remise des prix, Thierry (à gauche) et Philippe (à droite) avec leurs coupes de vainqueurs remises par le président Didier Claret (en sweat-shirt rayé). En bas, à gauche, les deux beaux-frères discutent, avant le départ, de leur tactique de course. Au milieu, Thierry prend un relais en présence de son papa Claude (en chemise à carreaux). A droite, son IT 175 sanglée sur le porte-bagages de son fourgon, Thierry est prêt pour son retour à Frangy.



Michel n° 568

## Slalom Moto/Ski aux Houches

Un week-end pas comme les autres, c'est ce que nous a proposé l'Office du Tourisme des Houches (74), afin de participer aux activités de l'amicale motocycliste de cette station de sports d'hiver.

En effet, le samedi 30 janvier dernier, se déroulait dans ce village savoyard, un slalom parallèle moto/ski. Les motos-clubs de province ont certainement plus de possibilités que ceux de la région parisienne pour organiser des manifestations originales, saluons donc au passage, une organisation locale très dynamique. Le plateau était composé, du côté des skieurs, des moniteurs des Houches, de Chamonix et d'Argentière et du côté des motards, de tous les amateurs de cross de la région.

En fait, c'est l'équipe qui effectuait le meilleur temps cumulé qui remportait le Trophée offert par le bistrot du coin « La Christiania ». Mais, revenons à la course par équipe, qui a été

remportée par l'équipage Thierry Servet sur 125 Yamaha YZ de 82 et Jean-Jacques Escallier, membre du ski club des Houches. Très belle performance du crossman qui obtiendra également le meilleur temps

Article paru dans les pages roses de "MOTO journal", rubrique "Top Dernière".

1200 participants à l'Enduro International du Touquet. La même année, les frères Servet prennent le départ de la "Montée Impossible" du Grand Bornand. Thierry gagne en catégorie 125 avec sa Yamaha YZ.

En 1992, Michel et son ami Tony Moreno sont engagés à l'enduro "La Corsica", sponsorisés par les Huiles Iponé.

L'année suivante, Thierry et son ami Stéphane Nonglaton de La Roche, participent ensemble à une autre Endurance à Chanos-Curson dans la Drôme et gagnent cette épreuve (dans laquelle une cinquantaine d'équipages prennent le départ) avec la 250 CR Honda de Stéphane.

En 1982, l'Office du Tourisme des Houches organise un Slalom Moto/Ski. Thierry, associé à un skieur local, Jean-Jacques Escallier, gagne cette course avec une Yamaha YZ 125.

Cette année 1982, Thierry finit troisième au Championnat de France Promocross.

En 1987, Michel (n° 568) se classe 202ème sur



Michel sur une IT n° 29 et Thierry (YZ 125) à la Montée Impossible.

Avant le départ de la Corsica, devant la statue de Napoléon, Michel (n° 65) et Tony (tout à droite). A gauche, Michel en franchissement d'une rivière.



Ces deux photos sont parues dans "Le Provençal"











Nathalie et Eugène tenant Sylvaine dans ses bras.

Comme mentionné page 9, Eugène, France et Dany passent chaque année quelques jours à Frangy. Après le mariage de Dany avec Dan Roux et la naissance de leur fille Sylvaine, tous les cinq se retrouvent à Frangy en août 1973. Cette année, les cycles Peugeot, dont l'emblème est un lion, font parvenir aux Ets Servet à Frangy un automate grandeur nature, imitation parfaite de cet animal que voici en photo avec Nathalie et Eugène tenant dans ses bras la petite Sylvaine, l'air apparemment intimidée à la vue de ce fauve en liberté! En 1975, Sylvaine a un petit frère, Olivier, année où Eugène prend sa retraite avec France à St-Jorioz dans une maison dont ils ont fait l'acquisition. En 1977, Sylvaine et Olivier ont un petit frère, Cyril.

En 1982, Eugène, frère aîné de Claude, premier de la troisième génération des cycles et motos Servet, papa de Dany et grand-père de Sylvaine, Olivier et Cyril, décède à l'âge de 72 ans. Ce mécanicien hors pair, formé par son père et son grand-père, créateur de réalisations ingénieuses dont le Cyclecar de sa jeunesse, est parti bien trop vite pour toute sa famille. Françoise, l'amie de Louis, est décédée en 1981. Le cousin Louis Camus décède en 1983 à l'âge de 75 ans. Dans les motards utilisateurs de remorques monoroues pour le tourisme et le camping, peu doivent connaître son nom, son brevet (voir page 7) n'étant mentionné actuellement, à notre connaissance, dans aucun livre des inventions.



Michel en action dans les sables de Mauritanie avec sa moto n° 138.

En 1995, Michel s'engage au Rallye-Raid Grenade-Dakar avec une Yamaha 660. Son ami Jean-Louis Dechorin, concessionnaire Yamaha à Vienne, tente aussi la grande aventure mise sur pied à l'origine par Thierry Sabine sous l'appellation "Paris-Dakar" et réputée pour être la plus dure des épreuves de ce genre pour les motos et surtout pour les pilotes. Pour l'entretien de sa moto, l'écure Yamaha lui laisse une place de travail.

Après avoir effectué une grande partie de l'épreuve, au cours d'une longue spéciale en Mauritanie, l'amortisseur lâche brusquement à 400 kms de l'arrivée. Ne voulant pas abandonner sa moto en plein désert, Michel réussit tant bien que mal à rallier Dakar et rejoindre, hors classement, les autres concurrents en empruntant des raccourcis à vitesse réduite.

En 1999, dans sa 46ème année, il s'engage à un deuxième Dakar malgré un genou fragile. Sa nouvelle moto est une Yamaha WR 400 qu'il fait préparer par Vincent, son chef d'atelier.

Au départ, Michel retrouve un ami, Bernard Pascual, un habitué du Rallye, classé plusieurs fois. Après avoir traversé le Maroc et la Mauritanie, ce 21ème Dakar continue au Mali. Le parcours de Tidjikdja à Niore-du-Sahel au Mali met les concurrents à rude épreuve et une soixantaine de motards abandonnent dans les dunes. Michel, malgré un genou douloureux, réussit à finir l'étape à 22h30, très fatigué après 15 heures de moto. Le lendemain, n'ayant pas assez récupéré de la fatigue de la veille, il fait une mauvaise chute dans laquelle il se casse une clavicule et une côte.

## Grenade-Dakar Michel Servet : l'appel du désert

Michel Servet, concessionnaire Yamaha à Epagny près d'Annecy, réalise un vieux rêve : participer au Grenade-Dakar. Ce 30 décembre, il sera donc au départ de la première spéciale Grenade-Mélagas. Mais l'aventure débutera réellement dès que le Haut-Savoie aura mis les pieds, ou plutôt les roues, sur le continent africain.

C'est une manière pour le moins originale de passer le nouvel an, mais également un superbe cadeau de Noël que Michel Servet s'est offert cette année : « J'en ai toujours rêvé, il fallait que je le fasse un jour et en fait, il fallait que je me dépêche. C'est déjà un peu limité... »

Notre pilote se sous-estime peut-être, il semble en bonne forme. Depuis juillet, il suit une préparation physique en salle et en plein air, même s'il avoue : « J'ai redécouvert le vélo. Il faut vraiment en avoir besoin pour pédaler. » Reste l'appréhension de l'inconnu : « Pour ce qui est de l'orientation, je ne me fais aucun souci. Mais, après avoir fait 700 km en tout terrain, je me demande comment je vais faire pour repérer le lendemain. Le physique, c'est ce qui me tracasse le plus. Je manque d'expérience dans ce domaine. Mais je pense que le fait d'être plongé dans l'ambiance de la course et de faire quelque chose que l'on aime, dissout de nombreuses anxiétés m'apportant la motivation nécessaires. On veut toujours aller plus loin... »

Côté technique, c'est avec une 660 Ténéré que Michel Servet compte bien arriver à Dakar le 14 janvier 1998. Un mono cylindre au moteur de série qu'il a préparé spécialement : « Une machine pas trop lourde, pas trop grande, relativement confortable et surtout très fiable. » Les principales modifications apportées ont été sur la partie cycle. Le cadre a été rendu



C'est sur une Yamaha 660 Ténéré que Michel Servet prendra le départ du Grenade-Dakar ce 30 décembre.

plus rigide et un sabot spécialement étudié fait office de réserve d'eau. Dépasser ses limites, comme tout bon sportif, Michel Servet en est tout à fait capable. La moto, il baigne dans depuis son enfance car la maison Servet, initialement installée à Frangy a plus de 100 ans. Le flambeau s'est transmis de père en fils et

son aîné, Claude Servet, serait fier de cette participation au Grenade-Dakar. Après l'enduro et le moto-cross, le rallye-raid constitue une nouvelle expérience pour Michel Servet. L'important est de participer mais surtout d'arriver entier à Dakar le 14 janvier. A suivre...

Lucien FORTUNATI

## Prêt pour une nouvelle aventure

A 45 ans, il n'a plus grand chose à prouver : champion de Ligue dans sa jeunesse, plusieurs balades africaines, un Paris-Dakar et il voilà reparti pour la grande aventure

« C'est pour le plaisir... Je n'ai aucune prétention... », lance Michel Servet, souriant aux lèvres. Il est vrai que si Michel n'est pas un

personnage médiatique, aujourd'hui il n'a plus grand chose à se prouver. Il est arrivé à un âge où la philosophie prend le pas sur la perfor-

mance. Preuve en est : avec un minime 804, il sait qu'il ne pourra pas jouer dans la cour des grands. Sa motivation, il la trouve ailleurs : « On a qu'une vie, ma passion c'est la moto. A partir de ce principe on peut aller loin, peut-être jusqu'à Dakar! » Michel est l'un des deux Haut-Savoisards engagés en moto au prochain Grenade-Dakar, et il n'en est pas à son coup d'essai. Il a gardé un

Après quelques modifications, la "bête" avoisine les 208 kg

excellent souvenir de sa première participation en 1996 : « Je ne suis pas allé au bout, mais j'en ai pris une formidable expérience ». Pourtant, Michel a beaucoup travaillé sur la préparation de cette 21ème édition du rallye mythique, fantasme de tout amateur. Préparation physique d'abord avec une hygiène de vie très saine, mais aussi et surtout une préparation importante du matériel. Son secret : une Yamaha WR 400, moto récente mais qui a déjà fait sensation sur un bon nombre de terrains de moto-cross. Pour la préparation de la machine, Michel et son ami Vincent ont réalisé d'imagination : « Nous avons monté deux réservoirs à l'arrière de la moto, modifié l'existant pour emmener 43 litres de carbu-

rant ». Mais il a fallu aussi modifier le cadre de la moto, ajoutons à cela 15 litres d'eau dans le sabot moteur, modification de l'échappement, du filtre à air, mise en place d'une pompe à essence et d'une batterie (inexistante sur le modèle d'origine) et même un ventilateur de refroidissement destiné normalement à une armoire électrique...

L'objectif est d'arriver au bout et même si Michel part avec un handicap au genou il est confiant, mettant en pratique quelques recettes de grands-mères dont on gardera le secret. « Je mets toujours un sachet de thé dans la réserve d'eau... Au moins, le thé, on peut aussi bien le boire froid que tiède ou chaud! »

C'est donc reparti pour un tour de manège avec cette fois la ferme intention de rallier la ligne d'arrivée le 17 janvier. Michel portera le n° 73 et nous promet de nous tenir au courant...

J.C. BATAILLE ■

Article de presse de Lucien Fortunati avec la photo de Michel sur sa moto.

Article de presse de J.C. Bataille annonçant la participation de Michel, sa préparation physique et les modifications apportées à sa moto que l'on voit avec Michel en selle. A gauche, Vincent, le réputé et créatif préparateur. Au milieu, Michel Dérisoud, mécanicien bénévole qui va assurer l'entretien de la moto au cours de l'épreuve en se déplaçant par avion d'une étape à l'autre avec un stock de pièces de rechange.



Les "préparateurs" avant le départ.







Michel sur sa WR 400 n° 73 dans les dunes du Sahara.

La boulangerie pâtisserie "La Frangypane" dirigée par Daniel et Corinne Jouvenoz a participé à une opération nationale parrainée par Stéphane Peterhansel, multiple vainqueur du Dakar et bien connu dans la région pour avoir animé une journée commerciale chez Servet Motos. A l'occasion du Rallye Grenade-Dakar, le magasin de la rue du Grand Pont a exposé des photos de concurrents avec Michel Servet en bonne place. La population de Frangy a suivi avec intérêt le déroulement de l'épreuve. A l'Hôtel Moderne, Aimé Perrier affiche chaque jour les résultats et le garage Jeannot Coutet a envoyé un message d'encouragement au cours de la 7ème étape à Tidjikdja.

### Boulangerie Pâtisserie "La Frangypane"

Une animation originale aux couleurs du Grand-Dakar 99. M. et M<sup>me</sup> Daniel et Corinne Jouvenoz, sympathique jeune couple aux commandes de la Boulangerie - Pâtisserie "La Frangypane", 60 rue du Grand Pont à Frangy ont participé, courant janvier du 10 au 17, à une opération organisée par les Fabricants de produits de pâtisserie et parrainée par Stéphane Peterhansel. A l'occasion du rallye Grenade-Dakar chaque client qui se rendait acquiescer d'une galette des rois à l'effigie du pilote se voyait remettre un bulletin de participation à déposer dans l'urne pour gagner un des nombreux lots mis au concours sur toute la France, dont 7 mini-motos Yamaha PW 50 à moteur essence. M. Daniel Jouvenoz, grand amateur de motos lui-même, s'est prêt de bonne grâce à cette opération. C'est avec le

plus grand plaisir que son épouse et lui-même avaient décoré leur magasin sur le thème de la course. Une mini-moto trouvait au milieu de la boutique, des photos de motards figureraient en bonne place sur les murs, tandis qu'un poste de télévision retraçait en continu les émissions consacrées aux différents épisodes de l'événement. Cette animation a été chaleureusement appréciée par les habitants de Frangy puisque plus de 300 coupons ont été déposés dans l'urne. Le tirage national aura lieu le 19 mars et l'affi-

chage des gagnants début avril. Pour féliciter M. et M<sup>me</sup> Jouvenoz de leur initiative, on ne peut que vous encourager à faire une halte à "La Frangypane" où ce jeune couple d'artistes vous propose toute l'année ses spécialités: gâteaux personnalisés, le Frangypan (pain au levain), petites tomates de Savoie en chocolat (marque déposée).

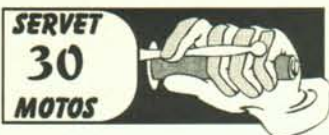


A la "Frangypane", reportage du journal "INFO PLUS".  
Message d'encouragement du garage J. Coutet.

premier pilote roumain à participer à un Dakar, réalise l'exploit d'arriver classé au palmarès de cette épreuve et sera reçu en héros par l'Ambassadeur de Roumanie au Sénégal, accom-

compagné de son équipe d'assistance dirigée par Michel. Au cours de cette réception amicale et sympathique, tous pourront déguster le succulent gâteau que la femme de l'Ambassadeur leur a fait l'honneur de confectionner elle-même.

Servet Motos, dans ses divers établissements de l'agglomération annécienne, a fait travailler une cinquantaine d'employés, échelonnés dans le temps, pendant ses trente années d'exploitation. Ne pouvant les citer tous ici, nous allons mentionner seulement les plus représentatifs: Alain Guichard, premier employé de Michel de 1975 à 1981, année où il ouvre un commerce de motos à La Roche, bien secondé par sa femme Evelyne. Devenu concessionnaire Honda, il prépare dans ses ateliers des motos de cette marque pour participer au Bol d'Or où son team, "74, l'esprit d'équipe", entre 1991 et 1998, se classe 4 fois dans les 10 premiers, magnifiques résultats pour une équipe privée. Guy Meynet, second employé de Michel, après être devenu double Champion de France en 1985 en compétition vitesse 125 et 250 et obtenu de très bons résultats au Bol d'Or 1992, ouvre à Seynod le magasin Moto Feeling, actuellement concessionnaire des célèbres motos anglaises Triumph.



Photocopie d'un des tracts édités en Roumanie pour remercier les supporters de l'équipe.

Malgré ses fractures, Michel remonte sur la moto avec difficulté et fait encore 80 kms avant de s'arrêter, la douleur devenant insupportable, et la belle aventure se termine dans les ergs du Sahara, mais lui laissant, malgré sa malchance, des souvenirs inoubliables.

De retour au pays, Michel raconte son Dakar pour les lecteurs du "Dauphiné".

MICHEL SERVET

## Un Dakar très éprouvant

Si pour sa seconde participation au grand raid africain, Michel Servet n'a pas rejoint l'arrivée, son parcours a néanmoins été exemplaire

Photo et commentaires de J.C. Bataille.



Sans prétention, sans même figurer dans la plupart des classements officiels, Michel Servet a fait son bonhomme de chemin sur la route des grands raids. Parti de Grenade pour la 21<sup>e</sup> édition du rallye mythique, il n'avait qu'un souhait: se faire plaisir et tenter de rejoindre la capitale sénégalaise. Lors de sa première participation, sur le rallye 1996, Michel, passionné de pistes, avait déjà eu un bel aperçu de la difficulté de ce rallye: "Le désert ne fait pas de cadeau. Quand, de plus, comme cette année, les étapes sont démesurément longues et physiques, cela devient pour certains un véritable enfer". Pourtant, loin d'être découragé, il est reparti de plus belle. Armé cette fois d'une machine plus légère, une Yamaha WR 400 préparée avec soin par une équipe dévouée, dirigée par lui-même, Michel avait toutes les chances de rallier Dakar. Les premières étapes ont d'ailleurs été assez encourageantes: "J'avais la chance d'avoir une bonne moto, un mécanisme sur certaines étapes qui

prenait le relais, car après une journée de pilotage, on a qu'une envie: dormir et puis, physiquement, je me sentais bien, à part quelques problèmes au ménisque...".

De Grenade à Rabat (Maroc), puis de Rabat à Tin Tan, en passant par Agadir, puis Bir Mogret, Atar (Mauritanie), les chemins, les pistes, les dunes, le sable se succèdent: "Parfois, ça passait sans problème,

### Souvent, il fallait être très fort

d'autres fois, il fallait vraiment être fort...".

Après avoir réussi à passer ce cap: "J'ai été arrivé qu'à 22 h 30. Ça fait beaucoup de temps sur la moto mais j'étais content d'être passé là où beaucoup ont échoué, même si

j'étais très fatigué". C'est finalement le lendemain, lors de la 9<sup>e</sup> étape que Michel, pas encore remis de la veille, fait une chute spectaculaire sur une section rapide. Belle cascade qui lui coûte une fracture de la clavicle et d'une côte. Il repart quand même pour faire encore 80 kilomètres. Mais ne sentant trop mal, il s'arrête et attend le camion balai: "J'ai bivouaqué dans les dunes en attendant le camion balai. Pour moi, c'était terminé".

Le "Grenade-Dakar 1999" aura été, d'après Michel, une édition vraiment très difficile. Aujourd'hui, s'il se remet docilement de son époué, il avoue tout de même: "Je suis caliné pour le moment. Je me suis fait plaisir, mais je crois que c'était là ma dernière participation. A mon âge, on commence à être moins performant". Mais connaissant Michel, il ne serait pas étonnant que d'ici quelques années, il se prenne le départ d'un nouveau "Paris-Dakar".

J.-C. BATAILLE

Comme le laisse supposer J.C. Bataille en conclusion de son reportage, Michel repartira pour un nouveau Dakar, le Barcelona-Dakar en 2005, mais cette fois en 4X4 pour assurer l'assistance de l'équipe "Redzone/Moto Verde Timisoara" composée des frères Vulliet Etienne et François (Directeur d'une usine en Roumanie) et du pilote roumain Roméo Dunca. Michel est aidé pour l'entretien des motos par les Roumains Cristian Helvic et Szilvester Zsolt.

Grâce à l'expérience acquise par Michel au cours de ses deux Dakar et l'aide efficace des deux mécaniciens roumains Cristian et Szilvester, les motos sont entretenues méticuleusement. Roméo Dunca (moto n° 175) qui est le premier pilote roumain à participer à un Dakar, réalise l'exploit d'arriver classé au palmarès de cette épreuve et sera reçu en héros par l'Ambassadeur de Roumanie au Sénégal, accom-





Ensuite, Vincent Challut, apprenti de 1979 à 1981, année où il réussit son C.A.P. premier de Haute-Savoie, excellent mécanicien devenu Chef d'atelier, préparateur des motos de compétition de Michel, formateur de nombreux apprentis, employé fidèle de Servet Motos, toujours responsable technique de la concession Yamaha ;

- Eric Berthod, d'une famille sportive de Frangy, anime les motocross régionaux avec ses frères Laurent et Stéphane ;

- Didier Jeunet, pilote de motocross, fils du Président fondateur du M.C. Bellegarde, dirige actuellement une affaire de motos dans cette ville ;

- Dominique Vulliez, apprenti de 1980 à 1982, coureur de motocross qui débute en 1980 en Championnat de Ligue, puis, l'année suivante, se qualifie au Championnat de France Junior qu'il termine 5ème et qualifié d'office pour 1982, année où il est couronné Champion de France sous les couleurs du M.C. Frangy avec une Yamaha YZ 125 préparée chez Servet Motos ;

- Philippe Baton, après avoir obtenu son C.A.P. aux Ets Servet à Frangy, entre comme mécanicien chez Servet Motos à Epagny, poste qu'il occupe jusqu'en 1988 ; excellent préparateur, il débute d'abord en courses de côtes sur une Yamaha IT 490, puis avec une Yamaha FZ 750 Exup, préparée méticuleusement dans les ateliers Servet Motos, il obtient le titre de Vice-Champion de la Montagne et en 2003, il termine 2ème au Bol d'Or des motos anciennes ; actuellement, il est installé sur la commune de Marlioz où il s'occupe de restaurations d'anciennes motos ;

- Les magasiniers Bernard Rossi, également professionnel de la moto à Seyssel et Fred Jouclard de St-Julien, actuellement concessionnaire Yamaha à Annemasse ;

- Emmanuel Vittet (Manu) d'Albens, collègue de Vincent à l'atelier, entré chez Servet Motos depuis une quinzaine d'années et toujours employé à la concession Yamaha ;

et enfin Jean-Marc Vernex, de La Ravoire près de Chambéry, employé en qualité de vendeur par Michel à Epagny puis à Seynod après le transfert de Servet Motos dans ce secteur en 2001, est actuellement concessionnaire Yamaha dans les locaux de Servet Moto à Seynod avec la nouvelle appellation "YAM 74".

Le Moto-Club de Frangy, en plus des motocross internationaux, organise d'autres épreuves de motos importantes. Grâce à Pierre Dussoliet, membre du comité et à Monsieur Rivier, directeur de l'usine Téfal, sont organisées des courses de Grass-Track à Rumilly et de Sand-Track à Boussy qui obtiennent un grand succès. Autres organisations, des courses sur glace à la station des Houches et des épreuves de Supermotard à Chamonix.

Reportage de Michel Chatenoud paru dans le "Dauphiné"

## Moto-Club : Claude passe le relais à André

Claude Servet, président du Moto-Club de Frangy depuis une trentaine d'années, vient de passer la main à André Rouffier qui assurera désormais la marche de l'association, tout en conservant Claude auprès de lui, comme vice-président. Les deux, à Frangy, ont une longue histoire et quel Frangy sans ce vieillard souche n'est-il pas un jour passé la porte de magasin à l'entée de bouge pour acheter, ô combien surpris à cette époque, un vélo en plus modestement un peu, une chaîne, un câble, des rouilles... ?

L'ancien François Servet, père de Claude, disparut, son épouse n'en eut pas le temps à cause de la maladie, distribuait également l'essence à la pompe, pendant que Claude s'occupait de l'atelier de réparations car les bicyclicistes n'ont pas à peu suppléer par les vélocipédistes et autres (vélo-bicyclette, motocyclette... que de souvenirs !).

C'est peut-être les années 50 que l'on vit à Frangy le premier moto-

cross qui fut organisé sur le terrain des sports avec un circuit s'étendant entre des buches de paille et même un saut d'obstacle. Outre les motos quatre temps (pom, pom, pom, pom) qui évoluaient, on remarquait aussi deux jeunes filles qui rivalisaient d'adresse et de courage sur leur vélomoteur. Puis ce fut sur le terrain de "La Sainte" que le motocross connut ses véritables heures de gloire, avec plus de 60 licenciés au club et plus de 15 000 spectateurs chaque année.

Aujourd'hui, cette course se déroule sur le terrain de Chamont et même si cette manifestation est parfois délaissée pour d'autres, le motocross garde encore ses fidèles. Les dirigeants vous donnent rendez-vous le 18 juin pour le championnat de ligue 250-500 cm<sup>3</sup>, une course open toutes catégories, et le championnat de France des vétérans. Apparemment, le club aura la charge d'organiser, sur le terrain de Saint-Girod près d'Albens, un cross réservé aux catégories dites éducatives de 6 à 15 ans, avec le championnat Rhône-Alpes



en 50 cm<sup>3</sup>. Et il y a eu projet une autre manifestation, mais il est encore un peu tôt pour en parler.

Souvent, sur les terrains, on a vu Claude évoluer. C'est en 1955 qu'il entra au Moto-Club et en devint le président en 1966. Coureur en 250 cm<sup>3</sup>, il se distingua dans de nombreuses compétitions et fut champion du Dauphiné deux années consécutives, en 1958 et 1959. Au-

jourd'hui, le petit magasin est fermé et il a été transféré tout d'abord à Annecy, puis dans la zone d'Epagny là où le potentiel client est plus important. Claude passe donc le relais à André Rouffier, ancien coureur et toujours membre de la moto. On ne dit pas qu'il aura lui aussi fait briller la flamme du Moto-Club de Frangy.

En 1995, Claude "passe le relais" à son ami André Excoffier à la présidence du M.C. Frangy. Après 16 années de compétition dont 6 en catégorie Internationale et 24 en qualité de Directeur de Course, il occupe provisoirement la fonction de vice-président pour seconder son copain André.

En 1997, sous la présidence d'André, sont organisés le Championnat du Sud-Est de quads et le Trophée de France Vétérans.

En 1998, André conclut un accord entre le M.C. Frangy et l'Office du Tourisme du Grand-Bornand dirigé par le dynamique Marc Bosse pour l'organisation d'un Championnat de France de "Montée Impossible". Cette manifestation, attirant un public évalué à environ 20000 spectateurs, est une réussite à porter à l'actif du Moto-Club avec l'aide efficace de Gérard Bedet, Officiel F.E.M., qui, assisté de sa femme Nicole, assure le contrôle technique des motos. Gérard est aussi Conseiller à la Rédaction et Nicole fait partie de l'Administration de la revue spécialisée "MotoCross d'hier".

En 2004, le Moto-Club de Frangy Chaumont, présidé par Odile Gauche, célèbre le 50ème anniversaire du Club avec un motocross réservé aux motos anciennes avec, au programme, les anciennes gloires régionales Nenesse Desbiolles, Serge Dubouchet, Max Roch, André Saxod, Georges Lambert et Mick Antiga. Servet Motos, s'étant beaucoup impliqué dans le sport motocycliste, particulièrement le motocross, de très nombreux pilotes et clients ont pratiqué la compétition sur des Yamaha YZ sorties de ses établissements.

Citons, parmi eux, ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats en Championnats :

- Philippe Dufour, Champion de Ligue Dauphiné-Savoie 125 en 1985, qualifié en Championnat de France 125, vainqueur en équipe avec Thierry Servet aux 6 heures de Marnaz, épreuve organisée par Didier Claret, président du M.C. Marnaz et également fondateur et premier président du Comité Départemental Motocycliste et organisateur des premiers motocross UFOLEP en Haute-Savoie ;

- Tony Demond d'Oyonnax, Champion de Ligue du Lyonnais en 125, meilleur représentant de cette ligue en courses Inter Ligues, qualifié à un Championnat de France 250 Inter ;

- Noël Milani, du Moto-Club des Bermudes, plusieurs fois Champion de Ligue du Dauphiné-Savoie en 250 cc.

Citons aussi deux grands animateurs des Championnats de Ligue 250, les anciens Patrick Mermillod et Gilles Faraglia. Pour terminer cette liste des pilotes Servet Motos, il faut aussi mentionner Guy Sterna, excellent pilote de motocross 125, fidèle de la marque depuis ses débuts, utilis-

teur au cours de ses années de compétition de nombreux millésimes YZ, grand collectionneur possesseur d'un grand nombre de ces motos magnifiquement restaurées que l'on peut admirer chaque année au musée Sterna à Seynod avec d'autres motos anciennes de collections privées dont certaines sont les propriétés de deux docteurs anciens, Henri Charvin et Didier Clerc (collaborateur de "MotoCross d'hier"). Ces deux médecins collectionneurs sont aussi des pilotes expérimentés de tout-terrain et l'on peut les voir quelquefois sur des terrains de motocross.





Le titre de ce modeste ouvrage étant : "Le Centenaire de SERVET MOTOS" et son sous-titre : "Histoire de familles et... de motos", comme, jusqu'ici, il a été surtout question de motos, il est temps de parler des familles Servet et consorts. D'abord, en procédant par ordre, dans la famille d'Eugène, France, âgée de 90 ans, vit toujours à la maison de St-Jorioz dans l'appartement au-dessous de celui de sa fille Dany.

Dan Roux, le mari de Dany, professeur de physique et chimie, est malheureusement décédé le 12 novembre 2005, quelques mois après le début de sa retraite. Dany, professeur d'anglais, est actuellement à la retraite.

Sa fille Sylvaine, l'aînée de la famille Roux (*que l'on a vu toute petite dans les bras de son grand-père Eugène à côté du lion Peugeot page 29*) est infirmière et mariée avec Cyrille Gauthier, cadre dans une maison danoise. Le ménage Gauthier, qui habite à Prinçay, près de Loudun, a deux garçons, Cyprien né en 1998 et Florentin né en 2002. Olivier, deuxième enfant de la famille Roux, professeur d'anglais à Thonon, marié avec Céline Maes, a une petite Julia née en 2003, puis une seconde petite fille, Eloïse, que son grand-père Dan n'aura pas la joie de connaître, étant décédé quelques jours avant cette naissance arrivée le 25 novembre 2005. Le petit dernier de la famille Roux, Cyril, ingénieur à Strasbourg, se marie en 2003 avec Magali Almayrac et, l'année suivante, arrive dans leur foyer une petite Laetitia.

Muguette, la femme de Pierrot et belle-sœur d'Eugène et France, décède en 2004. Pierrot habite toujours à Montluçon au 28 de la rue Victor Hugo, tout près de l'ancien magasin d'Eugène où il a fait ses débuts en mécanique moto.

Denise Servet, sœur d'Eugène et de Claude, s'est mariée en 1938 avec Paul Graziani, d'origine corse, artiste musicien dans sa jeunesse à Ajaccio, puis, plus tard, dans la fonction publique à Frangy. De cette union, sont nés deux enfants, Marie-Claude née en 1939 et Simon né en 1941. Paul décède en 1952.

Marie-Claude se marie en 1963 avec Jacques Faure et la même année naît un petit Ludovic Faure. Marie-Claude et Ludovic habitent à Meyzieu et Jacques à Frangy dans la maison de Denise, décédée en 1996. Simon se marie en 1967 avec Nicole Billiémas et en 1968 arrive une petite Valérie, suivie d'un petit Christophe en 1971. Simon, séparé de Nicole, fonde une entreprise de construction à Clermont-Ferrand avec son amie Elisabeth, maman d'une petite Séverine. Nicole travaille à Feyzin et habite St-Priest et Valérie travaille et habite à Villeurbanne. Séverine vit avec Maxime Péronin, gérant d'un tennis-club à Clermont-Ferrand. Le

couple Péronin a un petit garçon, Edgar, né en 2001, qui doit certainement être choyé par sa grand-mère Elisabeth et par Simon, actuellement tous deux retraités. Simon utilise une Harley 1450 Road King pour ses loisirs. Christophe, le dernier de la famille Graziani qui travaille à Genève, se marie en 2003 avec Florence Müller, maman de trois enfants, Roxane, Ludovic et Emilie et en 2005 arrivent, à leur domicile de Valleiry, deux petits jumeaux, garçon et fille, David et Lilou Graziani.

Pour finir ces histoires de familles, il reste à parler de celle de Claude dont on connaît déjà de nombreux détails. En 1989, Claude prend sa retraite et loge dans son ancien magasin d'exposition transformé en appartement au 221, route d'Annecy. Sa femme Michelle est également à la retraite depuis 1998. Michel arrête son activité à Seynod et achète une petite propriété à Clermont où il habite avec sa femme Viviane et sa fille Virginie. Il organise des voyages touristiques en 4X4, motos et quads en Roumanie et en Afrique, accompagné de son équipe composée de ses deux beaux-frères Claude et Michel et de ses amis Denis Varrel, Jean-Claude Germain, Denis Chameau, Denis Petit, Didier "le maçon d'Andilly" et son fils Damien. Quelquefois, ce sont des organisations communes avec l'équipe des frères Comas, concessionnaires Suzuki à Annecy. Virginie, qui a fait des études dans le tourisme, est réceptionniste dans un grand hôtel de Genève.

Thierry travaille aussi à Genève dans la distribution de pièces pour automobiles. S'étant marié en 1986 avec Claudine Ayer, il a eu deux enfants, Anthony né en 1988 et Charlène née en 1993 qui habitent avec lui sur la commune de Viry, Claudine ayant décidé de divorcer pour vivre ailleurs. Anthony et Charlène font du motocross en compétition et Thierry, breveté éducateur, est professeur de motocross pour les jeunes pilotes.

La dernière de la famille, Nathalie, employée à Auchan depuis l'ouverture de ce magasin, se marie en 1983 avec Claude Basso de Meythet qui travaille à Genève et en 1989, c'est un petit Aurélien qui arrive à leur domicile, "La Margande" à Frangy. Actuellement, Aurélien continue ses études à l'Université d'Annecy.

A l'âge de 12 ans, Nathalie pilote un Yamaha TY 50 et ensuite une DT 125 MX avant les plus grosses cylindrées qu'elle utilise, de même que Claude, pour se rendre quelquefois au travail et pour faire du tourisme en famille.

En 1986, Virginie, fille de Michel et Viviane, participe à la course de côte de Frangy.

Dans la famille d'Eugène, les descendants de Dany ont appris le pilotage des deux roues à moteur sur une minimoto 50 cc. Negrini "Bat Baby" dont les Ets Servet à Frangy étaient importateurs pour cette marque italienne dans les années 80.



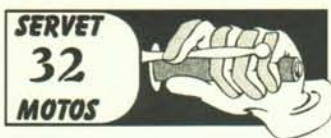
Affiche de la course de côte de 1986 à laquelle participe Virginie et liste des engagés 50 cc. dans laquelle elle est la plus jeune.

|    |                   |        |                |            |       |
|----|-------------------|--------|----------------|------------|-------|
| 1  | MARLÉNE BARRON    | 10 ans | Claxson        | HONDA      | 50 cc |
| 2  | JEROME BURTON     | 1 ans  | Claxson        | HONDA      | 50 cc |
| 3  | DAMIAN CHENE      | 6 ans  | Reup-en-Bresse | YAMAHA     | 50 cc |
| 4  | MICKAEL JAHEN     | 8 ans  | Chambéry       | FANTIC     | 50 cc |
| 5  | FABRIZIO FRUINI   | 9 ans  | Annecy         | HONDA      | 50 cc |
| 6  | ANTHONY DELBELLO  | 8 ans  | Frangy         | YAMAHA     | 50 cc |
| 7  | SEBASTIEN FRICTUS | 10 ans | Reup-en-Bresse | YAMAHA     | 50 cc |
| 8  | MICHAEL GERMAIN   | 18 ans | Frangy         | YAMAHA     | 50 cc |
| 9  | OLIVIER PRIEST    | 9 ans  | Annecy         | FANTIC     | 50 cc |
| 10 | STEPHANE JANIN    | 19 ans | Chambéry       | MOTOBEOANE | 50 cc |
| 11 | VIRGINIE SERVET   | 12 ans | Frangy         | YAMAHA     | 50 cc |
| 12 | ALEXANDRA CHIFFIN | 12 ans | Frangy         | YAMAHA     | 50 cc |
| 13 | HENRIE PIERRELO   | 7 ans  | Annecy         | HONDA      | 50 cc |
| 14 | LAUREN BELAMANI   | 8 ans  | Frangy         | YAMAHA     | 50 cc |
| 15 | SIBILET HERVÉ     | 9 ans  | Annecy         | YAMAHA     | 50 cc |
| 16 | SIBILET ANTHONY   | 10 ans | Annecy         | YAMAHA     | 50 cc |

A gauche, en 1967, Nathalie promène, sur son vélo Peugeot NS, son petit cousin Ludovic.

Au centre, Virginie prête pour le départ sur son Yamaha Pee Wee 50 n°11.

A droite, Aurélien au guidon d'un PW 50 n°1 avec son cousin Anthony comme passager.





Anthony et Charlène, cinquième génération Servet, descendants du "Parrain", perpétuent la tradition en pratiquant le motocross de compétition. Les voici à l'entraînement sur le terrain de Chaumont.



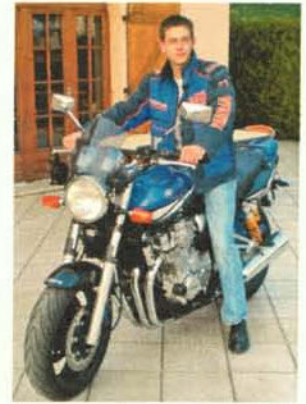
Anthony au passage d'une bosse sur sa Yamaha 125 modèle 2008



Thierry et ses deux enfants



Charlène négociant un virage sur une Yamaha 125 2007, ancienne moto d'Anthony



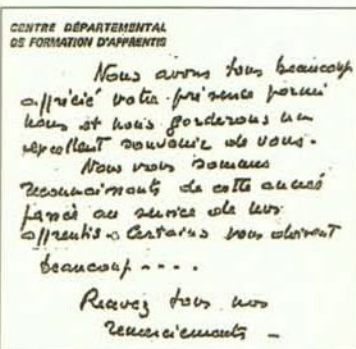
Leur cousin Aurélien Basso, fils de Nathalie Servet et de Claude Basso, sur la moto Yamaha XJR 1300 de ses parents devant leur résidence "La Margande" à Frangy.

En 2007, Anthony termine 8ème sur plus de 200 concurrents au Championnat Rhône-Alpes 125 et Charlène 10ème au Championnat 80 cc. Tous deux sont licenciés au M.C. Bellegarde où leur papa Thierry est moniteur moto.

En 2007, le Champion Rhône-Alpes 125 est Christopher Morgan, le meilleur ami d'Anthony, descendant d'une famille de Savigny dont le grand-père Bernard a fait partie du Comité du M.C. Frangy. Dans les enfants de Bernard, plusieurs ont été de très bons pilotes de motocross : Franck, Sandrine (première fille de la région à pratiquer ce sport), tous deux bien classés dès leurs débuts et Didier, 10ème au Championnat de France Junior 1982 et 7ème au Championnat de France 125 1984 (voir pages 17 et 24). Celui de la famille Morgan qui a obtenu les meilleurs résultats est Eric, papa de Christopher, un des meilleurs passagers de side-car-cross internationaux, qui termina 3ème au Championnat du Monde 1987. En 2008, Christopher ne peut défendre son titre de Champion pour cause de maladie mais il conseille Anthony pour son entraînement. Le grand-père maternel de Christopher, papa de sa maman Chantal, Louis Balleydier du Malpas (à l'origine des motocross à Chaumont, voir page 14), met à la disposition de Christopher un terrain aménagé style supercross sur lequel celui-ci peut s'entraîner en vue de son retour à la compétition. Malheureusement, malgré son immense courage et son moral d'acier, la maladie remporte la dernière manche et le brave Christopher quitte le monde du motocross dans lequel il laisse des souvenirs impérissables.



Les deux amis, Christopher (en noir) et Anthony, devant l'ordinateur de Thierry à Humilly, regardant sur l'écran des résultats de motocross.



En 1989, sollicité par J.P. Chavas, président de la Chambre Départementale Cycles et Motos, Claude fait un an de professorat au Lycée Technique de Thonon pour enseigner la technologie et les T.P. aux apprentis du département. Sur 10 candidats au C.A.P., 9 obtiennent leurs diplômes, excellent résultat pour lequel Claude reçoit des remerciements.

Dans cette page où il est question de jeunesse, de motos et d'apprentissage, un jeune passionné de motos mérite une mention particulière. Originaire de Ruffieux où il réside avec son papa Guy, sa maman Denise, sa grande sœur Amandine et son

petit frère Anthony, Grégory Burdet entre comme apprenti à Servet Motos en 1996, à l'âge de 16 ans. A l'atelier, il est appelé affectueusement "Game boy" pour l'habileté manuelle avec laquelle il réalise les travaux de mécanique. Très apprécié par la direction et le personnel de Servet Motos, de même que par ses professeurs du Centre d'Apprentissage de Thonon, Grégory est un apprenti modèle qui, d'après ses parents, avait toujours voulu faire ce métier dans lequel il avait trouvé sa voie. Ayant acheté d'occasion une Yamaha RD 125 LC, il l'entretient lui-même avec un soin méticuleux. Hélas ! sa passion pour la moto s'est brutalement arrêtée un soir d'octobre 1998, à un mois de ses 18 ans, dans un accident de la route alors qu'il allait rendre visite à ses parents. Cette fin tragique, endeuillant la famille Burdet, laisse aussi un grand vide à l'atelier, ressenti tristement par Vincent et Manu qui, ainsi que la famille Servet, n'oublieront jamais leur jeune apprenti "Game boy".

La propriété Servet, 227, route d'Anney étant en indivision est mise en vente en 1998. Claude achète une partie de l'atelier dans lequel étaient préparées les motos de compétition : la légendaire Motobécane des débuts, la Greeves avec l'adaptation Ceriani, la Maïco des débuts de Michel et les Yamaha des frères Servet. Actuellement, ce local sert de garage à la voiture de Claude, à sa remorque motos et à ses deux Yamaha, une trial TY 125 et une enduro DT 200 R. L'habitation et ses dépendances ont été vendues à Serge Antoina, chef de distribution à la Poste de La Balme, malheureusement décédé subitement plus tard, laissant sa femme Angie et ses trois filles Sarah, Mégane et Gaïa, d'agréables voisines devenues des amies très proches de la famille Servet.



Une belle photo souvenir de Grégory sur sa Yamaha RD 125 LC.



**SERVET MOTOS S.A.** **Dimanche 14 Avril**  
**YAMAHA**  
 Avenue d'Aix-les-Bains  
 74600 SEYNOD  
 Tél. 04 50 89 07 05

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**

Essais motos

TOM 900  
FAZER 600  
FJR 1300

En 2002, Servet Motos organise une "Journée Portes Ouvertes" dans ses locaux de Seynod dont voici l'annonce et la photo de l'arrière du magasin avec la tente sous laquelle sont prises les inscriptions pour les essais de motos.



1903 à Frangy: établissements Servet...

**100<sup>e</sup> anniversaire!**  
**Dimanche 13 Avril 2003**

Essais gamme YAMAHA  
 FJR 1300, Fazer 600, XJR 1300.  
 Démonstration Supermotard  
 par Lionel Berthod

Offres accessoires et équipement  
 durant toute la journée

Présenté par **NOMBREUX LOTS A GAGNER!**

2003 à Seynod: Servet Motos

**SERVET MOTOS**  
 Commerce YAMAHA  
 Route d'Aix-les-Bains  
 74600 SEYNOD (Annecy)  
 04 50 89 07 05

1903 à Frangy :  
Établissements Servet

**100<sup>e</sup> anniversaire**  
**DIMANCHE 13 AVRIL 2003**

Essais gamme YAMAHA  
 FJR 1300, FJR 1200, XJR 1300  
 Démonstration Supermotard  
 par LIONEL BERTHOD

**SERVET MOTOS**  
 Commerce YAMAHA  
 Route d'Aix-les-Bains  
 74600 SEYNOD (Annecy)  
 04 50 89 07 05

**nombreux lots à gagner!**

2003 à Seynod: Servet Motos

En 2003, c'est la fête du 100ème anniversaire de SERVET MOTOS. A cette occasion, "MOTO Marché", revue nationale, réserve la couverture de son numéro d'avril pour cet événement. Sur ces documents, on voit l'atelier de 1903 à Frangy avec, à gauche, le fondateur, Claude Servet alias "Le Parrain", au milieu, son fils François et, entre les deux, la moto de 1902. Sur une photo de 1953, Claude "junior" est assis à l'arrière d'une moto Douglas avec son neveu Simon au guidon. A la même époque, Claude est photographié après son résultat au motocross d'Ambérieu avec sa Greeves n°7. En bas, le magasin façade avenue d'Aix-les-Bains.

Le nombreux public présent à cette fête a pu assister à une démonstration acrobatique de Supermotard par Lionel Berthod (encore une vedette de la rue d'Annecy!), ex-pilote de motocross ayant participé aux Championnats de France et d'Europe en supermotard. Pour cette démonstration, son fils, le petit Alan, l'accompagne sur son Yamaha PW 50.

1903 ---- 2003  
**SERVET  
 MOTOS**



En commémoration du Centenaire, une série de sweat-shirt est confectionnée avec dans le dos une inscription datée et à l'avant une autre mentionnant les 100 ans d'activité de la famille Servet selon reproduction ci-dessus.

Comme signalé page 32, Michel organise des sorties en Afrique avec son équipe et celle des frères Comas. Les participants sont équipés de motos et de quads. Voici quelques vues prises au cours de ces randonnées.

**Photo de gauche:** de gauche à droite, Michel Dérisoud, Claude Basso, Claude Comas, Tony Moreno et Michel Servet.

**Photo du milieu:** les deux beaux-frères de Michel et Tony devant le sélect établissement "Café Sahara Club" en plein désert saharien.

**Photo de droite:** les deux équipes réunies pour un ravitaillement autour du camion Comas Motos.



Le récit du "Centenaire de Servet Motos" est terminé. En effet, depuis la création des cycles et motos Servet par "Le Parrain" en 1903 à Frangy, un siècle s'est écoulé, rythmé en 2 et 4 temps, par la sonorité des moteurs de motos. Ces histoires, relatées par un amateur sans doute plus doué pour la clé à molette que pour le stylo, ayant pour but d'intéresser les amateurs de motos et de sport motocycliste, ont-elles atteint leur objectif? Quoi qu'il en soit, je présente mes meilleures salutations à mes lecteurs avant de tirer ma révérence en remerciant toutes les personnes qui m'ont fourni de la documentation.

**Claude Servet**



# Les sapins

Les sapins sont orphelins  
Depuis ce triste matin  
Où a été porté en terre  
Celui qui fut un peu leur père;  
Il s'appelait Émile Laloy,  
De la forêt, c'était le Roi.

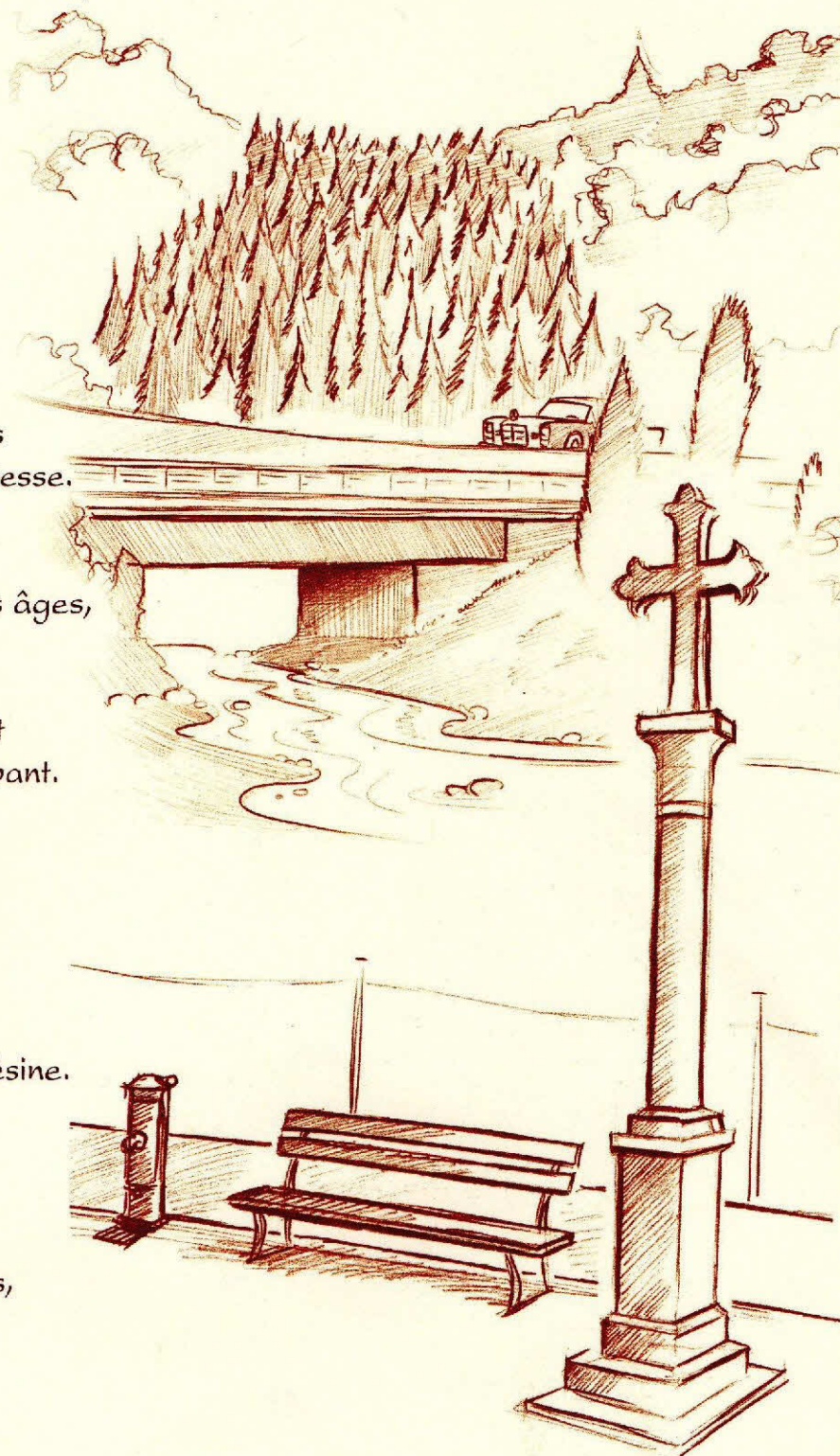
Ses sapins, il les avait plantés  
Il y a plusieurs années;  
Ensuite, il les a élevés  
Comme s'ils étaient ses bébés  
Avec beaucoup d'attention  
Et une véritable passion.

On pouvait le rencontrer  
Très souvent sur le sentier  
Qui part du Grand Pont  
Se dirigeant vers sa plantation  
Au volant de sa fidèle Mercedes  
Pour aller les soigner avec tendresse.

Ils ont poussé à son image,  
Droits, grands et forts pour leurs âges,  
Ne pliant pas sous les orages,  
Avec le même vrai courage  
Qui anima ce valeureux résistant  
Dans ses combats contre l'occupant.

Les sapins ont du chagrin  
Depuis ce triste matin;  
Lorsque souffle le zéphyr,  
On peut les entendre gémir,  
Et si de près, on les examine,  
On voit couler leurs larmes de résine.

Du haut de leur sapinière  
Qui domine la rivière,  
Juste en face du cimetière  
Au ciel, ils adressent des prières,  
Pour ce cher «Mimile» regretté  
Qui repose pour l'éternité.



Hommage en souvenir d'Émile Laloy, de la part d'un voisin



# La truelle et les drapeaux

Ce n'était encore qu'un gamin  
Quand il franchit le massif alpin,  
N'ayant pour seul et unique bagage  
Qu'un très grand sac de courage.  
Lorsqu'à pied, il quitta son sol natal  
A contresens du célèbre Hannibal  
Et de ses légendaires éléphants,  
Il avait à peine douze ans  
Et partait pour gagner sa vie  
Dans sa future nouvelle patrie.

Ce descendant des bâtisseurs romains  
Était Bernard, le papa de Sylvain,  
Qui, grâce à son travail et son énergie  
A fondé son entreprise de maçonnerie.  
Quand Sylvain devint grand garçon,  
Il apprit le dur métier de maçon,  
Et, couramment montait des murs,  
Maniant sa truelle avec des gestes sûrs ;  
Depuis le début de sa vie professionnelle,  
On vit rarement Sylvain sans sa truelle.

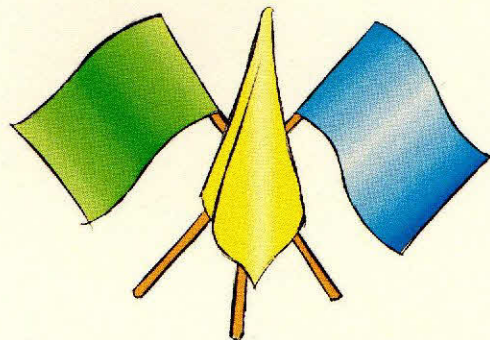
Voir Sylvain sans sa truelle  
Aurait été chose aussi exceptionnelle  
Que de voir un terrassier sans sa pelle,  
Un couvreur sans son échelle,  
Un aérostatier sans sa nacelle,  
Un curé sans sa chapelle,  
Un printemps sans une hirondelle,  
Une pizza sans mozzarella,  
Hardy sans son complice Laurel,  
Paris sans la tour Eiffel.



La fédération motocycliste  
L'ayant nommé commissaire de piste,  
A chaque compétition de motos,  
Sylvain utilisait des drapeaux  
Qu'il maniait avec dextérité et zèle  
Comme il le faisait avec sa truelle ;  
Toujours volontaire et très endurant,  
Quels que soient les caprices du temps,  
Soleil de plomb ou trombes d'eau  
Ne l'empêchaient d'agiter ses drapeaux.

Voir Sylvain sans ses drapeaux  
Aurait été un évènement aussi nouveau  
Que de voir le coiffeur sans ses ciseaux,  
Le barbier sans ses blaireaux,  
Le peintre sans ses pinceaux,  
Le caravanier sans ses chameaux,  
Le chêne sans le roseau,  
Le renard sans le corbeau,  
Saint-Germain-des-Prés sans Juliette Gréco,  
Saint-Tropez sans Brigitte Bardot.

Hélas ! ses jours étant comptés,  
Ce brave Sylvain nous a quittés,  
Et c'est grande tristesse de se dire  
Que ne résonnera plus son bon gros rire ;  
La destinée est parfois bien cruelle,  
Adieu drapeaux ! Adieu truelle !  
Sur sa tombe, on pourrait dire en oraison  
Qu'il fut un fameux maître maçon  
Et pour son éloge funéraire  
Qu'il était un commissaire exemplaire.



En souvenir de Sylvain Cerri, de la part d'un ami



# Le Capitaine Crochet

Il ne s'agit nullement de ce cruel forban  
Qui semait la terreur sur l'océan  
Dans les aventures de Peter Pan,  
Mais bien d'un sympathique Frangypan  
Que toute la contrée estimait ;  
Pour l'état civil, c'était Louis Crochet,  
Mais tous ses très nombreux amis  
L'appelaient plus affectueusement Lili.

Capitaine, il le fut d'une équipe de foot  
Qui, souvent, mit l'adversaire en déroute,  
Et qui devait jouer, sans aucun doute  
Afin de pouvoir gagner coûte que coûte ;  
Occupant le poste technique d'inter  
Pour lequel il se révéla expert,  
Il plongeait par la précision de ses passes  
La défense adverse dans l'impasse.

La région de Frangy, pour la petite histoire,  
A pu assister à un événement notoire  
Où Lili a connu sa part de gloire  
En menant sa petite troupe à la victoire ;  
Son équipe, qu'il dirigea sur la bonne voie,  
Fut couronnée Championne de Haute-Savoie,  
Exploit relaté dans l'édition numéro trois  
De « La Gazette » de Frangy Autrefois.

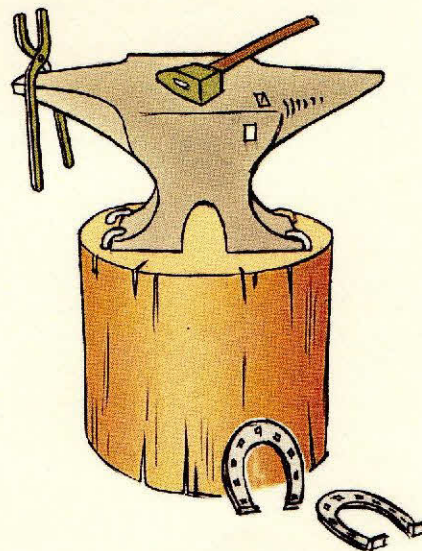


A la mémoire du capitaine Lili Crochet,  
de la part d'un ancien équipier.

Notre ami Lili a été, ce qui n'est pas banal,  
Capitaine le dimanche, la semaine maréchal !  
Rien à voir avec celui de sinistre mémoire  
Qui gouverna la France à une époque noire ;  
Plus honorablement, il fut ce noble artisan  
Ayant le grade de maréchal-ferrant,  
Et une certaine partie de ses travaux  
Concernait le ferrage des chevaux.

Son papa, qui fut pour lui un bon patron,  
Lui enseigna la profession de forgeron  
Et, sur l'enclume de la forge paternelle,  
Le fer, sous le marteau, jetait des étincelles,  
Ayant ajouté une dose d'art à son métier,  
Lili devint un habile et créatif ferronnier  
Et l'on peut admirer, sortis de son atelier,  
Jci un portail et là une rampe d'escalier.

Le divin arbitre a sifflé la fin de la partie,  
Et ce brave Lili a terminé dignement sa vie,  
Les anciens témoins de son épopée glorieuse  
Et les survivants de son équipe victorieuse  
Se souviennent et émettent leurs souhaits  
Pour qu'à chacun des jours que Dieu fait  
Puisse reposer dans une éternelle paix  
Notre cher et regretté Capitaine Crochet.





# Le Son et l'Image

Sa famille, ses voisins et ses amis  
Pensent être tous du même avis  
Et se posent encore la question  
De savoir si c'est réalité ou illusion  
Qu'il leur semble entendre comme par magie,  
A l'horloge murale du clocher de Frangy,  
La cloche tinter plus tristement depuis  
La dernière heure de Maurice Chapuis.

Très longtemps, il fut aux premières loges,  
Entendant sonner cette vénérable horloge  
Depuis sa petite entreprise familiale  
Contiguë au parvis de l'église paroissiale ;  
Il avait installé cette petite affaire  
Dans la maison de son beau-père,  
Après avoir connu, de son époque militaire,  
Le triste sort des prisonniers de guerre.

De ses études, orientées vers un métier,  
Il avait obtenu son diplôme d'horloger  
Dans une prestigieuse école nationale ;  
Doué d'une solide aptitude commerciale  
Il avait ouvert sa boutique d'horlogerie,  
D'optique, de radio et de bijouterie,  
Dont il confiait la gestion à sa compagne  
Lorsqu'il prospectait dans les campagnes.

En souvenir de Maurice Chapuis,  
de la part d'un ancien commerçant  
de Frangy

Dans sa voiture, transformée en camionnette,  
Il proposait un choix de pendulettes  
Et toute une harmonie d'agréables sons  
Modulés par ses mélodieux carillons ;  
Pour notre population, il fut un novateur,  
Installant clandestinement un réémetteur,  
Il a pu faire entrer la fée Télévision  
Dans presque toutes nos habitations.

Sur Maurice, tout est écrit au numéro sept  
De "Frangy Autrefois", notre locale gazette,  
Mais nous devons lui rendre hommage  
Pour avoir sorti Frangy du Moyen Âge  
En nous apportant l'actualité en images,  
Et à l'instar d'un nouveau roi mage,  
Offert à tous nos petits enfants sages  
La visite du soir de Nounours sur son nuage.

Le céleste horloger, maître de l'Univers,  
Créateur de l'immense horloge planétaire  
Qui marche depuis d'infinis millénaires,  
Désirant s'adjoindre un bon auxiliaire  
Pour l'assister dans son divin office,  
A rappelé à lui cet ingénieux Maurice,  
Et, nul doute, qu'avec un tel assistant  
Notre planète bleue tourne éternellement.

